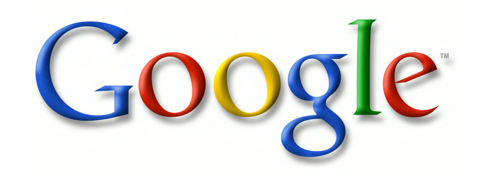

Google


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3433 07591730 6

R F

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

[1774]

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.

2°. Les lois de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Éloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blason, ou l'Art héraldique; la Mythologie; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Économie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, *&c. &c.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTIÈME ET DERNIER.

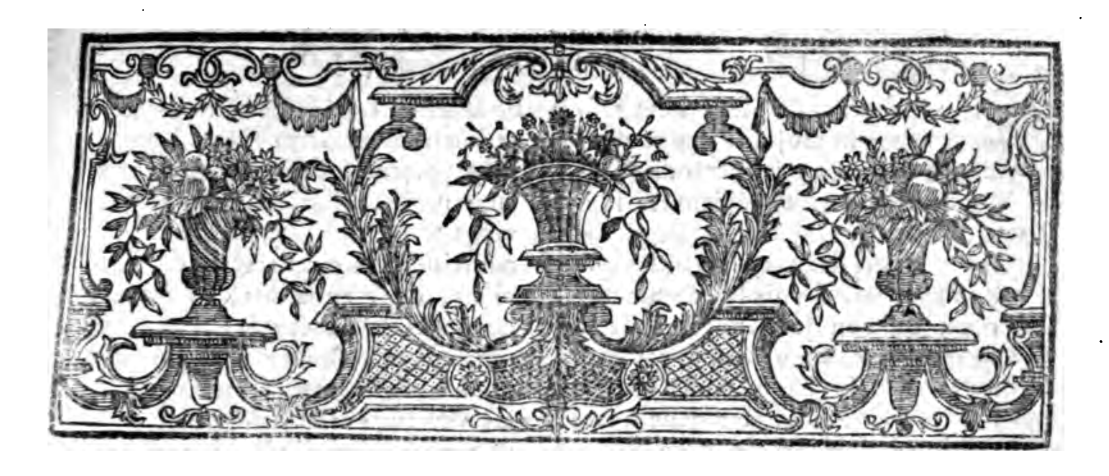


A PARIS,

Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.



VIPÈRE; substantif féminin. *Vipera*. Sorte de serpens dont il y a beaucoup d'espèces, & dont la morsure coagule le sang & fait mourir si l'on n'est promptement secouru. La vipère la plus commune en France est ordinairement longue d'environ deux pieds lorsqu'elle a pris tout son accroissement, & sa grosseur égale ou surpasse celle du pouce d'un homme; les femelles ont le corps plus gros que les mâles; la tête est plate & a un rebord qui s'étend autour des extrémités de sa partie supérieure; la vipère diffère principalement de la couleuvre par ce caractère, car dans la couleuvre la tête n'a point de rebord, elle est plus pointue & plus étroite, à proportion des autres parties du corps. La tête de la vipère a un pouce de longueur, & sept à huit lignes de largeur prise vers le sommet, quatre à cinq lignes à l'endroit des yeux, & deux lignes & demie d'épaisseur; ordinairement les mâles ont le cou un peu plus gros que les femelles, & communément il est de la grosseur du petit doigt à son origine. La queue a environ quatre travers de doigt de longueur; sa grosseur à son origine est à peu près la même que celle du cou; ensuite elle diminue insensiblement & se termine en pointe; la queue des mâles est toujours un peu plus longue & plus grosse que celle des femelles.

La couleur des vipères varie; on en voit de blanchâtres, de jaunâtres, de rougeâtres, de grises, de brunes, &c. & elles ont toutes des taches noires ou noirâtres, plus ou moins foncées & placées avec une sorte de symétrie à peu près à égale distance les unes des autres, principalement sur la face supérieure & sur les côtés du corps. La peau est couverte d'écailles; les plus grandes se trouvent sous la face inférieure du

corps & ſervent de pieds à cet animal; elles ont toujours une couleur d'acier dans toute leur étendue, au lieu que celles des couleuvres ſont ordinairement marquées de jaune. Il y a autant de grandes écailles que de vertèbres, depuis le commencement du cou jusqu'à celui de la queue; & comme chaque vertèbre a une côte de chaque côté, chaque écaille ſoutient par ſes deux bouts les extrémités de ces deux côtes. Les écailles de la queue diminuent de grandeur, à proportion de celle de la queue même. Il y a au bas du ventre une ouverture à laquelle aboutiſſent l'anus & les parties de la génération, tant des mâles que des femelles; cette ouverture eſt fermée par la dernière des grandes écailles qui eſt en demi-cercle & qui s'abaiſſe dans le temps du coït, lorſque la femelle met ſes petits au jour, & toutes les fois que les excrémens ſortent.

Les vipères changent de peau au printemps, & quelquefois auſſi en automne; au moment où elles quittent cette peau écailleuſe, elles ſe trouvent également revêtues d'une autre peau également couverte d'écailles dont les couleurs ſont bien plus brillantes; il s'en forme une nouvelle ſous celle-ci pour la remplacer dans la ſuite; deſorte que la vipère a en tout temps une double peau.

La vipère diffère de la couleuvre non-ſeulement en ce qu'elle rampe plus lentement, & qu'elle ne ſaute jamais, mais encore en ce qu'elle eſt vivipare; au lieu de pondre comme la couleuvre des œufs qui n'écloſent que long-temps après, les petits de la vipère acquièrent leur entière perfection dans la matrice, & courent au ſortir du ventre de la mère. Les vipères s'acc ordinairement deux fois l Elles portent leurs petits qu cinq mois, elles en font vingt & même vingt-cinq; nourriſſent de cantharides, c pions, de grenouilles, de de taupes & de lézards; ſo capacité de l'eſtomac n'eſt p grande pour contenir l'anima les veulent avaler, alors il une partie dans l'œſophage. père ne rend pas beaucoup c mens, ils n'ont point de m odeur comme ceux des coul & l'on n'en ſent aucune lo ouvre un bocal dans lequel c rit pluſieurs vipères: elles point de trous en terre pou cher comme les couleuvres, retirent ordinairement ſo pierres & dans de vieilles m lorſqu'il fait beau, elles ſe t ſous des herbes touffues ou buiſſons.

Les vipères diffèrent enc couleuvres, en ce qu'elles dents canines; leur nombr dans différens individus; or ment il n'y en a qu'une de côté de la mâchoire ſupérieu on en trouve quelquefois d dents ſont entourées juſqu'à les deux tiers de leur lo d'une véſicule épaiſſe & d'un ſuc jaunâtre, tranſp médiocrement liquide; il milieu de cette véſicule, groſſe dent, pluſieurs petit crochues, les unes plus long les autres & qui ſervent à re les groſſes dents, ſoit qu'el bent d'elles mêmes ou acci ment: celles-ci ont envir lignes de longueur; elles ſ chues, blanches, creuſes phanes & très-pointues; e

rent ordinairement cachées le long de la mâchoire, & leur pointe ne paroît qu'au moment où la vipère veut mordre ; alors elle les redresse & les enfonce dans sa proie. Le venin pénètre dans la plaie que fait la vipère en mordant, en passant par le canal intérieur de la dent ; les glandes qui le filtrent sont situées à la partie postérieure de chaque orbite & à la même hauteur que l'œil, elles sont petites & jointes ensemble, elles forment un corps de la grosseur de l'œil & s'étendent en longueur dans l'orbite au-dessous, & en partie derrière l'œil ; chaque glande a un vaisseau qui communique dans la vésicule de la gencive & qui aboutit à la racine de la grosse dent.

Il n'est point de remède plus puissant & plus prompt contre le venin de la vipère, que les sels volatils, comme le prouve d'une manière incontestable l'histoire qu'on lit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1747*, & qui nous instruit aussi de la manière dont on doit les administrer.

Le 23 Juillet 1747, M. Bernard de Jussieu, étant à herboriser sur les buttes de Montmorency avec ses Élèves, un d'eux saisit avec la main un serpent qu'il prenoit pour une couleuvre, & qui réellement étoit une vipère. L'animal irrité, le mordit en trois endroits : savoir, au pouce, au doigt index de la main droite, & au pouce de la main gauche ; il sentit presque aussi-tôt un engourdissement dans les doigts, & ils s'enflèrent. L'enflure gagna les mains, & devint si considérable qu'il ne pouvoit plus fléchir les doigts. Ce fut dans cet état qu'on le mena à M. de Jussieu, qui étoit éloigné de quelques centaines de pas. L'inspection de l'animal le fit aussi-tôt reconnoître pour une vipère très-forte & très-vive ; & le malade qui avoit été effrayé, fut rassuré par l'espérance d'une prompte & sûre guérison. En effet, M. de Jussieu s'étoit assuré, tant par le raisonnement, que par un grand nombre d'expériences faites sur des animaux, que l'alcali volatil étoit dans ces occasions un remède sûr, pourvu qu'il fût administré promptement. Il avoit heureusement sur lui un flacon rempli d'eau de Luce, qui, comme l'on sait, n'est qu'une préparation de l'alcali volatil uni à l'huile de succin ; il en fit prendre au malade six gouttes dans un verre d'eau, & en versa sur chaque blessure assez pour servir à les bassiner & à les frotter. Il étoit alors une heure après-midi & il faisoit fort chaud ; sur les deux heures le malade se plaignit de maux de cœur & tomba en défaillance : on voulut faire une ligature au bras droit, qui étoit enflé ; mais M. de Jussieu la fit défaire, & une seconde dose du même remède prise dans du vin, fit disparoître la défaillance. Alors le malade demanda à être mené au lieu où il devoit passer la nuit, il y fut mené par deux Étudians en Médecine, qui se chargèrent d'en avoir soin, & de lui faire prendre le même remède, s'il lui survenoit quelque foiblesse ; il en eut effectivement deux dans la route ; étant au lit il se trouva très-mal, donna même quelque marque de délire, & vomit tout son dîner ; mais tous ces accidens cédèrent à quelques nouvelles doses d'alcali volatil. Après son vomissement, il resta tranquille & dormit assez paisiblement. M. de Jussieu, qui arriva sur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & seulement incommodé de l'abon-

dante transpiration que le remède lui avoit causée; la nuit fut très-bonne; le lendemain les mains n'étant pas désenflées, on fit une embrocation avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêla un peu d'alcali volatil. L'effet de ce remède fut prompt: une demi heure après le malade pouvoit fléchir librement les doigts; il s'habilla & revint à Paris, après avoir déjeûné de très-bon appétit; depuis il alla de mieux en mieux, & se trouva entièrement guéri au bout de huit jours. L'enflure, l'engourdissement des mains & une jaunisse qui s'étoit montrée dès le troisième jour sur les deux avant-bras, furent dissipés par le même remède, dont il prenoit trois fois par jour, deux gouttes dans un verre de sa boisson.

La vipère fournit beaucoup de remèdes: on s'en sert pour résister au venin, pour purifier le sang, pour la lèpre, la galle, les écrouelles, les dartres rebelles & dans les fièvres malignes & pestilentielles. Il paroît que la principale vertu de la vipère est d'accélérer la circulation du sang, d'en faciliter le mélange, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarrasser par ce moyen, les glandes de ces humeurs grossières & obstruantes, qui venant à y séjourner & à s'y aigrir, occasionnent une infinité de maladies cutanées auxquelles on donne le nom de *scrophuleuses* & de *lépreuses*. On est redevable de ces bons effets au sel actif & très-pénétrant dont les vipères abondent, & qui vient des lézards & des taupes, dont elles se nourrissent: car on sait que ces animaux étant dissous dans l'estomac, fournissent une grande quantité de particules volatiles, & c'est en cela que consiste la différence de la chair de vipère d'avec des autres serpens, qui, ne que d'herbes & de gazons, so éloignés de posséder des pro qui nous rendent la vipère i en médecine.

Les anciens Médecins fa manger, pendant long-temp vipères en guise de poisson, sur le gril: ils ordonnoient u usage des vins de vipères, & i rissoient, par ce moyen, les dies les plus terribles & le opiniâtres, telles que la lèpr

Les préparations les plus f de la vipère, & en même les meilleures, sont les bou la gelée, les sirops & le vin père.

On fait sécher au soleil le & le foie de la vipère: on l vérise ensemble, & l'on cette poudre *bézoard animal*: les mêmes vertus que le co la vipère; elle se donne d bouillon & dans quelque l convenable. La chimie fourn sieurs autres préparations, qu une forme différente, ont les propriétés; tels sont l'eau di l'esprit, le sel volatil & l'hu vipere. L'esprit & le sel vola les remèdes les plus en usa fournisse la distillation de la Ils possèdent eux seuls les ve plus essentielles de l'animal. O sert dans les fièvres malignes la petite vérole, dans l'apo dans l'épilepsie, dans la par dans les maladies hystériqu contre la piqûre de toutes le venimeuses.

La graisse ou axonge de est un remède admirable d affections des parties nerv spécialement des articulation venant de quelques causes

nes, contusions, plaies, piqûres & autres accidens semblables. Cette graisse tient lieu des collyres les plus vantés contre les affections des yeux: lorsqu'il ne s'agit que de fortifier la vue & de dissiper la trop grande abondance d'humeurs qui affluent dans l'œil & qui l'incommodent; on se contente d'oindre les paupières avec ce liniment. Mais lorsqu'il est question de remédier à des maladies plus pressantes, il faut alors en faire distiller une goutte ou deux dans l'œil. C'est un excellent lénitif, un détersif, un consolidant : c'est un spécifique pour les taches, les taies des yeux, & les excroissances membraneuses qu'y laisse souvent la petite vérole. Cette graisse a cela de particulier, que quoiqu'elle soit aussi liquide que de l'huile, lorsqu'elle a séjourné quelque tems dans l'œil, elle en sort épaisse & en forme de beurre blanc, parce qu'elle a apparemment la propriété d'absorber les humeurs âcres & salines, d'où il résulte une espèce de savon; ou qu'étant détersive, sans être mordicante, elle s'unit à toutes les impuretés qui s'y trouvent. Ses effets salutaires ne se bornent point aux maladies des yeux; Wedel dit en avoir fait prendre avec succès intérieurement aux phthisiques. Cette graisse est encore un bon cosmétique, propre à effacer les rides du visage & à embellir le teint. On se sert de l'huile de vipère pour guérir les dartres, la gratelle & les autres vices de la peau.

La chair de la vipère est un des principaux ingrédiens qui entrent dans la thériaque. On fait venir des vipères de plusieurs provinces du Royaume, mais principalement du Poitou : on les apporte ou vivantes dans du son, ou sèches par paquets d'une douzaine. On renferme ces dernières dans des vaisseaux qui contiennent du vif argent, ou de l'absinthe, pour les garantir des vers : il faut qu'elles n'aient point de taches de noirceur; ces taches indiqueroient qu'elles sont mortes d'elles mêmes. Il y a plusieurs préparations de vipères qui nous viennent de Montpellier, de Padoue, & auxquelles on a donné le nom de *trochisques* ou de *pastilles de vipères*, qui ne sont que des vipères desséchées réduites en poudre, & mises avec de la poudre adragante en forme de pastilles, ointes de baume du Pérou pour les conserver.

VIPÉREAU; substantif masculin. Le petit d'une vipère.

VIPÉRINE; substantif féminin. Plante qu'on appelle autrement *herbe aux vipères*. Voyez HERBE AUX VIPÈRES.

VIPÉRINE VIRGIENNE; voyez SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

VIRAGO; substantif féminin du style familier, & qui ne se dit que par dérision pour désigner une fille ou femme de grande taille, qui a l'air d'un homme. *C'est une grande virago*.

VIRBIUS; Nom que Diane fit porter à Hippolite lorsqu'elle l'eut rappelé à la vie, comme si on disoit deux fois *homme*. La Déesse en le retirant des enfers, le couvrit d'un nuage pour ne pas donner de la jalousie aux autres ombres; mais craignant le courroux de Jupiter, qui ne permet pas qu'un mortel une fois descendu dans les enfers revienne à la lumière, & voulant aussi mettre en sûreté les jours d'Hippolite contre les persécutions de sa marâtre, elle changea les traits de son visage, le fit paroître plus âgé qu'il n'étoit, pour le rendre entièrement méconnoissable, & le transporta dans une forêt d'Italie qui lui a été consacrée.

Là il vécut inconnu à tout le monde sous la protection de sa bienfaitrice & de la Nymphe Egérie, honoré lui-même comme une Divinité champêtre, jusqu'au règne de Numa sous lequel il se fit connoître.

VIRE; ville de France en Normandie, sur une rivière de même nom, à huit lieues, sud-est, de Saint-Lo. C'est le siége d'une Election, d'une Maîtrise particulière des eaux & forêts, &c. On y fabrique beaucoup de draps & de toiles fines.

La rivière de Vire a sa source à deux lieues au-dessus de la ville de ce nom, & son embouchure dans la mer après un cours d'environ vingt lieues.

VIRÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* VIRER.

VIRELAI; substantif masculin. Sorte d'ancienne petite poësie françoise qui est toute sur deux rimes & de vers courts avec des refrains.

La première rime soit masculine ou féminine, doit dominer dans toute la pièce; & l'autre ne doit paroître que de temps en temps pour faire un peu de variété. Ainsi la règle de ne mettre jamais plus de deux rimes masculines ou féminines de suite, n'est point suivie dans le virelai, parcequ'elle gêneroit le caractère plaisant & familier de ce petit poëme, & en détruiroit l'esprit.

Le premier vers, ou les deux premiers se répètent dans la suite par manière de refrain, & autant de fois que le poëte les trouve propres à former un sens, soit qu'il les coupe, soit qu'il les sépare l'un de l'autre, soit qu'il les répète tous les deux à la fois.

VIREMENT; substantif masculin. Terme de banque & de commerce. Il ne se dit qu'en cette phrase, *virement de parties*, qui signifi le transport d'une dette active certaine valeur, fait à un créa cier à qui l'on doit une somme pareille valeur.

Les viremens de parties sont usage dans toutes les banques commerce, & surtout à Venise à Amsterdam. M. Savary remarq que l'établissement s'en fit dans cet dernière ville en 1608 ou 1609, où l Particuliers qui lui avoient prêt désespérant qu'elle pût jamais a quitter les dettes immenses qu'el avoit contractées depuis plus de ci quante ans pour soutenir la guer contre l'Espagne, demandère pour leur sûreté qu'on fît un cap tal de ce qui leur étoit dû, & q l'on donnât à chacun d'eux créd du montant de sa créance dans u livre de compte courant qui sero tenu pour cet effet à l'Hôtel-d Ville, avec faculté de pouvoir as gner à leurs créanciers particulie ce qu'ils pouvoient leur devoir. L proposition fut agréée, la ville rendit caution envers les Particu liers, tant des anciennes créance que des nouvelles qui pourroier s'y établir. Ce qui fut exécuté ave tant d'ordre & de sûreté, que le Négocians trouvant d'ailleurs un extrême facilité à faire leurs paye mens par ces viremens de parties il n'y a guère de particuliers dan les Provinces-Unies & même dan le reste de l'Europe, pour peu qu leur commerce s'étende vers l nord, qui n'y soient intéressés di rectement ou indirectement.

VIRER; verbe neutre de la premièr conjugaison, lequel se conjugu comme CHANTER. Aller en tour nant. Il se joint ordinairement ave *tourner*, & il est populaire. *Il peu tourner & virer tant qu'il voudra.*

Virer, est aussi actif dans cette phrase figurée & populaire, *tourner & virer quelqu'un*, qui signifie, lui tenir divers discours, lui faire diverses questions pour le faire parler, pour savoir de lui quelque chose.

Il est aussi actif en termes de marine, & signifie, tourner d'un côté sur l'autre. Ainsi l'on dit, *virer le Cap au nord. Virer le Cabestan. Virer de bord.*

VIRES; substantif masculin pluriel & terme de blason qui se dit de plusieurs anneaux concentriques.

VIREVOLTE; substantif féminin. Tour & retour fait avec vitesse. *Faire faire des virevoltes à un cheval.*

VIREVOUSSE; substantif féminin. Il se dit figurément & familièrement par corruption de virevolte. *Cet homme fait bien des virevousses.*

VIRGILE, surnommé *le Prince des Poëtes Latins*, nâquit à Andes, village près de Mantoue, l'an 70 de Jésus-Christ, d'un Potier de terre. Les ides d'Octobre, qui étoient le 15 de ce mois, devinrent à jamais fameuses. Il ne vécut que 52 ans, & mourut à Brindes, comme il alloit en Grèce, pour mettre dans la retraite la dernière main à son Énéïde, qu'il avoit été onze ans à composer. Virgile ayant été rétabli dans son patrimoine, d'où il avoit été chassé par la distribution faite aux soldats vétérans d'Auguste, des terres du Mantouan & du Crémonois, composa, pour remercier son bienfaiteur, sa première Églogue. Cette pièce fit connoître son grand talent pour la poësie, & devint la source de sa fortune. Il finit ses Bucoliques au bout de trois ans; Ouvrage précieux par les graces simples & naturelles, par l'élégance & la délicatesse, & par cette pureté de langage qui y règnent. Peu de temps après Virgile entreprit les Géorgiques, poëme le plus travaillé de tous ceux qu'il nous a laissés, & qu'on peut appeler le chef-d'œuvre de la poësie latine. Ces différens Ouvrages lui acquirent les suffrages & l'amitié d'*Auguste*, de *Mécène*, de *Tucca*, de *Pollion*, d'*Horace*, de *Gallus*. La vénération qu'on avoit pour lui à Rome, étoit telle, qu'un jour, comme il vint au théâtre, après qu'on y eut récité quelques uns de ses vers, tout le peuple se leva avec des acclamations; honneur qu'on ne rendoit alors qu'à l'Empereur. Tant de gloire lui fit des jaloux, à la tête desquels étoient *Bavius* & *Mævius*. On attaqua sa naissance, on déchira ses Ouvrages, on ne respecta pas même ses mœurs; on lui prêta des goûts infâmes ainsi qu'à *Socrate*, *Platon*, &c. Ce qui encourageoit les Critiques, c'étoit sa modestie qui dégénéroit en timidité. Sa gloire l'embarrassoit en bien des occasions; quand la multitude accouroit pour le voir, il se déroboit en rougissant. Il négligeoit ses habillemens & sa personne. Cette simplicité cachoit beaucoup de génie, mais ce n'étoit pas aux sots à le voir. Un certain Filistus, bel esprit de Cour, prenoit plaisir, dit-on, à l'agacer continuellement, même en présence d'Auguste. *Vous êtes muet*, lui dit-il un jour, *& quand vous auriez une langue, vous ne vous défendriez pas mieux.* Virgile piqué se contenta de répondre : *mes Ouvrages parlent pour moi.* Auguste applaudit à la répartie, & dit à Filistus : *si vous connoissiez l'avantage du silence, vous le garderiez toujours.* Cornificius, autre *Zoïle*, déchiroit Virgile. On en avertit le Poëte,

qui répondit simplement : *Cornificius m'étonne. Je ne l'ai jamais offensé ; je ne le hais point ; mais il faut que l'Artiste porte envie à l'Artiste, & le Poëte au Poëte ; je ne me venge de mes ennemis qu'en m'éclairant par leur critique.* Un de ceux dont il fut le moins blessé, c'est *Bathile.* Virgile avoit attaché pendant la nuit, à la porte du Palais d'Auguste, ce distique où il le fait égal à Jupiter.

Nocte pluit totâ ; redeunt spectacula manè.
Divisum imperium cum jove Cæsar habet.

L'Empereur voulut connoître l'Auteur de cette ingénieuse bagatelle, personne ne se déclara. Bathile profitant de ce silence se fait honneur du distique, & en reçoit la récompense. Le dépit de Virgile lui suggéra une idée heureuse ; ce fut de mettre au bas du distique, ce commencement de vers, *Sic vos non vobis*, répété quatre fois. L'Empereur demanda que l'on en achevât le sens ; mais personne ne put le faire que celui qui avoit enfanté le distique. Bathile devint la fable de Rome, & Virgile fut au comble de sa gloire, surtout lorsqu'on eut vu quelques échantillons de son Énéïde. Virgile, après avoir employé, comme on l'a dit, onze ans à la composition de cet Ouvrage, voyant approcher sa fin, sans avoir pu y faire les changemens qu'il méditoit, il ordonna qu'on le jetât au feu ; ordre rigoureux, qui heureusement ne fut point exécuté. Auguste se délassoit quelquefois par la lecture de ce Poëme. On sait l'impression que fit sur l'Empereur, & sur *Octavie*, l'éloge du jeune *Marcellus*, placé avec tant d'art dans le sixième Livre. Octavie s'évanouit à ces mots, *Tu Marcellus eris* ; & voulant ma[rquer] sa reconnoissance & son a[d]miration au Poëte, elle lui fit com[p]ter dix grands sesterces pour ch[a]que vers ; ce qui montoit à la so[m]me de 32500 livres. Quoique V[ir]gile ne soit venu qu'après Homè[re], qu'il l'ait imité dans le plan de [son] Poëme, & qu'il n'ait pu mettre [la] dernière main à son Ouvrage, c[e]pendant c'est une question indé[ci]se, & qui le sera vraisemblabl[e]ment toujours, de savoir leq[uel] des deux Poëtes a le mieux réu[ssi] dans la poësie épique.

Mais Virgile n'étoit plus le m[ê]me lorsqu'il écrivoit en prose. S[é]nèque le Philosophe nous appre[nd] qu'il n'avoit pas mieux réussi [en] prose que *Ciceron* en vers. La san[té] de ce Poëte avoit toujours été fo[i]ble & chancelante ; il étoit suj[et] aux maux d'estomac & de tête, [&] aux crachemens de sang. Aussi mo[u]rut-il au milieu de sa carrière.

VIRGINAL, ALE ; adjectif. *Virg[i]nalis.* Appartenant à une person[ne] vierge. *Pudeur virginale. Modes[tie] virginale.*

On appelle *lait virginal*, plusieu[rs] liqueurs qu'on prépare en Pharm[a]cie, & dont nous avons parlé [au] mot *lait*.

VIRGINIE ; contrée de l'Amériqu[e] septentrionale, bornée au nord p[ar] le Mariland, au midi par la Caro[]line, au levant par la mer du nor[d] & à l'occident par la Louisiann[e]. On la divise en septentrionale [&] méridionale. La première s'éten[d] depuis le trente-septième degré d[e] latitude jusqu'au trente-neuvième & la seconde depuis le trente-troi[]sième jusqu'au trente-sixième.

La Virginie septentrionale e[st] dans un climat assez tempéré. L'ét[é] y est chaud comme en Espagne, [&]

l'hiv[er]

l'hiver froid comme dans le nord de la France; souvent le froid y est fort rude, mais par intervalle; on arrive dans ce pays par un long golfe, entre deux Promontoires. Le milieu de la contrée est fertile, & le seroit encore davantage, si les sauvages daignoient le cultiver; mais ces sauvages ne s'occupent qu'à la chasse, & laissent à leurs femmes le ménage de la maison. Ils s'habillent de peaux de bêtes, se peignent le corps, & se percent les oreilles pour y pendre des coquilles. Les femmes lavent dans la rivière leurs enfans nouveaux nés, & les frottent de certaines drogues, pour leur endurcir la peau contre le froid & le chaud.

La Virginie méridionale produit en abondance le maïs des Indes, & le tabac dont les Anglois font un grand commerce. Le terroir en est extrêmement fertile, & les fruits de l'Europe y viennent très-bien. On y voit quantité de cerfs, d'ours, de loutres, d'écureuils, & d'animaux dont les peaux sont fort estimées, ainsi qu'un grand nombre de coqs d'Inde, de perdrix & d'autres oiseaux de bois & de rivières.

Il croît encore dans la Virginie une espèce de lin appelé *herbe de soie*, dont on fait des toiles & des habits. Les naturels du pays sont robustes, agiles, francs & industrieux: ils sont idolâtres & adorent tout ce qu'ils craignent, comme le feu, l'eau, le tonnerre, & principalement le diable dont ils font des images effroyables. Ils tiennent le soleil, la lune & les étoiles pour autant de Dieux. Leurs Prêtres sont en même temps leurs Médecins, & en qualité de Magiciens, ils consultent le diable sur la guérison ou la mort de leurs malades. Leurs Gouverneurs qu'ils nomment *Véroans*, commandent à un ou à plusieurs villages.

Les deux principales rivières de la Virginie, sont la rivière de James, & celle d'Yorck, qui se jettent dans la baie de Chesapéack. Les colonies sont le long de la mer & sur le bord des rivières pour la commodité du commerce. Les Sauvages sont dans les terres, & ressemblent presque en tout à ceux de Mariland.

VIRGINITÉ; substantif féminin. *Virginitas*. État d'une personne vierge.

Les hommes, dit Monsieur de Buffon, jaloux des primautés en tout genre, ont toujours fait grands cas de tout ce qu'ils ont cru pouvoir posséder exclusivement, & les premiers; c'est cette espèce de folie qui a fait un être réel de la virginité des filles. La virginité qui est un être moral, une vertu qui ne consiste que dans la pureté du cœur, est devenue un objet physique dont tous les hommes se sont occupés; ils ont établi sur cela des opinions, des usages, des cérémonies, des superstitions, & même des jugemens & des peines; les abus illicites, les coutumes les plus deshonnêtes ont été autorisées; on a soumis à l'examen des matrones ignorantes, & exposé aux yeux des Médecins prévenus, les parties les plus secrètes de la nature, sans songer qu'une pareille indécence est un attentat contre la virginité; que c'est la violer que de chercher à la reconnoître; que toute situation honteuse, que tout état indécent dont une fille est obligée de rougir intérieurement, est une vraie défloration.

On ne doit pas espérer de réussir à détruire les préjugés ridicules que

l'on s'est formés sur ce sujet; les choses qui sont plaisir à croire seront toujours crues, quelque vaines & quelque déraisonnables qu'elles puissent être; cependant comme dans une histoire on rapporte souvent l'origine des opinions dominantes, on ne peut se dispenser de parler ici d'une idole favorite à laquelle l'homme sacrifie, & rechercher si la virginité est un être réel, ou si ce n'est qu'une divinité fabuleuse.

L'anatomie elle-même laisse une incertitude entière sur l'existence de cette membrane qu'on nomme *hymen*, & des caroncules myrtiformes, qui ont été si long-temps regardées comme indiquant par leur présence ou leur absence la certitude de la défloration ou de la virginité; l'anatomie, dis-je, nous permet de rejeter ces deux signes, non-seulement comme incertains, mais comme imaginaires. Il en est de même d'un autre signe plus ordinaire, mais qui cependant est tout aussi équivoque, c'est le sang répandu; on a cru dans tous les temps, que l'effusion du sang étoit une preuve réelle de la virginité; cependant il est évident que ce prétendu signe est nul dans toutes les circonstances où l'entrée du vagin a pu être relachée ou dilatée naturellement; aussi toutes les filles, quoique non déflorées, ne répandent pas du sang; d'autres qui le sont en effet ne laissent pas d'en répandre; les unes en donnent abondamment & plusieurs fois, d'autres très-peu & une seule fois, d'autres point du tout; cela dépend de l'âge, de la santé, de la conformation, & d'un grand nombre d'autres circonstances.

Il arrive dans les parties de l'un & de l'autre sexe un chan[
considérable dans le temps d[
berté; celles de l'homme p[
un prompt accroissement, el[
viennent en moins d'un an c[
à l'état où elles doivent rest[
toujours, celles de la femm[
sent aussi dans le même te[
la puberté, les nymphes s[
qui étoient auparavant prés[
sensibles, deviennent plus g[
plus apparentes, & même [
cèdent quelquefois les dim[
ordinaires; l'écoulement pér[
arrive en même temps; tou[
parties se trouvent gonflées [
bondance du sang, & étant [
état d'accroissement, elles s[
fient, elles se serrent m[
ment, & elles s'attachent [
aux autres dans tous les p[
elles se touchent immédia[
L'orifice du vagin se trou[
plus rétréci qu'il ne l'étoit [
que le vagin lui-même ait [
de l'accroissement dans le[
temps; la forme de ce ré[
ment doit, comme on le v[
fort différente dans les diffé[
jets, & dans les différens d[
l'accroissement de ces parti[
paroît-il par ce qu'en disent [
tomistes, qu'il y a quelquef[
tre protubérances ou car[
quelquefois trois ou deux [
souvent il se trouve une [
d'anneau circulaire ou sémi[
ou bien un froncement, [
de petits plis; mais ce qui [
dit par les Anatomistes, c'[
quelque forme que prenn[
trécissement, il n'arrive c[
le temps de la puberté.

Avant la puberté il n'[
d'effusion de sang dans le[
filles qui ont commerce [
hommes, pourvu qu'il n'[

une disproportion trop grande, ou des efforts trop brusques; au contraire lorsqu'elles sont en pleine puberté & dans le temps de l'accroissement de ces parties il y a très-souvent effusion de sang pour peu qu'on y touche, surtout si elles ont de l'embonpoint, & si les règles vont bien; car celles qui sont maigres, ou qui ont des fleurs blanches, n'ont pas ordinairement cette apparence de virginité; & ce qui prouve évidemment que ce n'est en effet qu'une apparence trompeuse, c'est qu'elle se répéte même plusieurs fois, & après des intervalles de temps assez considérables. Une interruption de quelques temps fait renaître cette prétendue virginité, & il est certain qu'une jeune personne, qui dans les premières approches aura répandu beaucoup de sang, en répandra encore après une absence, quand même le premier commerce auroit duré pendant plusieurs mois, & qu'il auroit été aussi intime & aussi fréquent qu'on peut le supposer. Tant que le corps prend de l'accroissement, l'effusion de sang peut se répéter, pourvu qu'il y ait une interruption de commerce assez longue pour donner le temps aux parties de se réunir & de reprendre leur premier état; & il est arrivé plus d'une fois que des filles qui avoient eu plus d'une foiblesse, n'ont pas laissé de donner à leur mari cette preuve de leur virginité, sans autre artifice que celui d'avoir renoncé quelque temps à leur commerce illégitime.

Quoique nos mœurs ayent rendu les femmes peu sincères sur cet article, il s'en est trouvé plus d'une qui ont avoué les faits qu'on vient de rapporter; il y en a dont la prétendue virginité s'est renouvelée jusqu'à quatre & même cinq fois dans l'espace de deux ou trois ans. Il faut cependant convenir que ce renouvellement n'a qu'un temps; c'est ordinairement de quatorze à dix-sept, ou de quinze à dix-huit ans. Dès que le corps a achevé de prendre son accroissement, les choses demeurent dans l'état où elles sont, & elles ne peuvent paroître différentes qu'en employant des secours étrangers, & des artifices dont nous nous dispenserons de parler.

Ces filles dont la virginité se renouvelle ne sont pas en si grand nombre que celles à qui la nature a refusé cette espèce de faveur; pour peu qu'il y ait du dérangement dans la santé, que l'écoulement périodique se montre mal & difficilement, que les parties soient trop humides, & que les fleurs blanches viennent à les relâcher, il ne se fait aucun rétrécissement, aucun froncement; ces parties prennent de l'accroissement, mais étant continuellement humectées, elles n'acquièrent pas assez de fermeté pour se réunir; il ne se forme ni caroncules, ni anneau, ni plis; on ne trouve que peu d'obstacles aux premières approches, & elles se font sans aucune effusion de sang.

Rien n'est donc plus chimérique que les préjugés des hommes à cet égard, & rien de plus incertain que ces prétendus signes de la virginité du corps: une jeune personne aura commerce avec un homme avant l'âge de puberté, & pour la première fois, cependant elle ne donnera aucune marque de cette virginité; ensuite la même personne, après quelque temps d'interruption, lorsqu'elle sera arrivée à la puberté, ne manquera guère, si

elle se porte bien, d'avoir tous ces signes, & de répandre du sang dans de nouvelles approches; elle ne deviendra pucelle qu'après avoir perdu sa virginité; elle pourra même le devenir plusieurs fois de suite, & aux mêmes conditions; une autre au contraire qui sera vierge en effet, ne sera pas pucelle, ou du moins n'en aura pas la même apparence. Les hommes devroient donc bien se tranquilliser sur tout cela, au lieu de se livrer comme ils font souvent, à des soupçons injustes, ou à de fausses joies, selon qu'ils s'imaginent avoir rencontré.

Si l'on vouloit avoir un signe évident & infaillible de virginité pour les filles, il faudroit le chercher parmi ces nations sauvages & barbares, qui n'ayant point de sentiment de vertu & d'honneur à donner à leurs enfans par une bonne éducation, s'assurent de la chasteté de leurs filles par un moyen que leur a suggéré la grossièreté de leurs mœurs. Les Ethiopiens & plusieurs autres peuples de l'Afrique, les habitans du Pégu & de l'Arabie Pétrée, & quelques autres nations de l'Asie, aussi-tôt que leurs filles sont nées, rapprochent par une sorte de couture les parties que la nature a séparées, & ne laissent libre que l'espace qui est nécessaire pour les écoulemens naturels: les chairs adhèrent peu-à-peu, à mesure que l'enfant prend son accroissement, de sorte que l'on est obligé de les séparer par une incision lorsque le temps du mariage est arrivé. On dit qu'ils emploient pour cette infibulation des femmes un fil d'amiante, parceque cette matière n'est pas sujette à la corruption. Il y a certains peuples qui passent seulement un anneau; les femm sont soumises, comme les filles à cet ouvrage outrageant pour vertu; on les force de même porter un anneau; la seule diff rence est que celui des filles ne pe s'ôter, & que celui des femmes une espèce de serrure dont le m seul a la clef.

Mais pourquoi citer des natio barbares, lorsque nous avons pareils exemples près de nous! délicatesse dont quelques voisins piquent sur la chasteté de leurs fe mes, est-elle autre chose qu'u jalousie brutale & criminelle?

Quel contraste dans les goûts dans les mœurs des différentes n tions! Quelle contrariété dans l façon de penser! Après ce que n venons de rapporter sur le cas q la plupart des hommes font de virginité, sur les précautions qu prennent, & sur les moyens h teux qu'ils se sont avisés d'e ployer pour s'en assurer, imagi roit-on que d'autres la méprise & qu'ils regardent comme un vrage servile la peine qu'il f prendre pour l'ôter?

La superstition a porté certa peuples à céder les prémices vierges aux Prêtres de leurs idol ou à faire une espèce de sacrific l'idole même. Les Prêtres des roy mes de Cochin & de Calicut jo sent de ce droit; & chez les Ca rins de Goa, les vierges sont pr tituées de gré ou de force, leurs plus proches parens, à idole de fer; la superstition aveu de ces peuples leur fait comme ces excès dans des vues de religi Des vues purement humaines ont engagé d'autres à livrer a empressement leurs filles à le Chefs, à leurs Maîtres, à le

Seigneurs. Les habitans des îles Canaries, du Royaume de Congo, prostituent leurs filles de cette façon, sans qu'elles en soient deshonorées : c'est à peu près la même chose en Turquie, en Perse, & dans plusieurs autres pays de l'Asie & de l'Afrique, où les plus grands seigneurs se trouvent trop honorés de recevoir de la main de leur maître les femmes dont il s'est dégouté.

Au royaume d'Arracan & aux îles des Philippines, un homme se croiroit deshonoré s'il épousoit une fille qui n'eût pas été déflorée par un autre, & ce n'est qu'à prix d'argent que l'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. Dans la province de Thibet, les mères cherchent des étrangers, & les prient instamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris. Les Lapons préfèrent aussi les filles qui ont eu commerce avec des étrangers ; ils pensent qu'elles ont plus de mérite que les autres, puisqu'elles ont sû plaire à des hommes qu'ils regardent comme plus connoisseurs & meilleurs juges de la beauté qu'ils ne le sont eux-mêmes. A Madagascar & dans quelques autres pays, les filles les plus libertines & les plus débauchées, sont celles qui sont le plutôt mariées; nous pourrions, conclud M. de Buffon, donner plusieurs autres exemples de ce goût singulier qui ne peut venir que de la grossiéreté ou de la dépravation des mœurs.

VIRGOULEUSE ; substantif féminin. Sorte de Poire fondante, qui se mange dans l'hiver. *Manger des virgouleuses.*

VIRGULE ; substantif féminin. *Virgula.* Petite marque ainsi formée (,) & dont on se sert dans la ponctuation du discours, pour séparer les mots ou les membres d'une période. *Voyez* à l'article PONCTUATION, les différens usages de la virgule.

VIRIL, ILE ; adjectif. *Virilis.* Qui convient à l'homme en tant que mâle. *Le membre viril.*

On appelle *âge viril*, l'âge d'un homme fait. *Dans l'âge viril, on est également éloigné du grand feu de la jeunesse & de la caducité de la vieillesse.*

On dit figurément, *ame virile*, *courage viril*, *action virile*, *&c.* pour dire, une ame ferme, un courage digne d'un homme, une action vigoureuse, &c.

En termes de Droit on appelle *portion virile*, ou simplement *virile*, la portion que chaque héritier a droit de prendre égale à celle des autres héritiers. Ainsi *partager une succession par portions viriles*, c'est la partager par portions égales.

En matière de gains nuptiaux & de survie, lorsque le conjoint survivant n'en a que l'usufruit, comme c'est l'ordinaire, il ne laisse pas d'y prendre une virile en propriété, au cas qu'il ne se remarie pas. Cette virile est une part égale à celle que chaque enfant doit recueillir dans les gains nuptiaux, de manière que le survivant est compté pour un enfant ; s'il vient à se remarier il perd dès cet instant la propriété de sa virile.

VIRILEMENT ; adverbe. *Viriliter.* D'une manière virile, avec vigueur.

VIRILITÉ ; substantif féminin. *Virilitas.* Âge viril. Dans le temps de la virilité. *La virilité commence où finit la jeunesse.*

VIRILITÉ, se dit aussi pour signifier dans l'homme, la puissance, la capacité d'engendrer. *Il a donné des signes de virilité.*

VIROLE ; substantif féminin. Petit

cercle de fer, de cuivre ou d'autre métal, qu'on met au bout du manche d'un couteau, au bout d'une canne, &c. pour tenir le bois en état, ou pour quelqu'autre usage. *Il faut une virole au manche de cette serpette. Les viroles des fusils servent à tenir la baguette. Les Horlogers appellent virole du barillet, le tour ou l'anneau du barillet contre lequel s'appuie le grand ressort.*

VIROLÉ, ÉE; adjectif & terme de Blason. Il se dit des cornets, huchets, trompes, &c. qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

HORNES, aux Pays-Bas, d'or à trois trompes de gueules virolées d'argent.

VIRTEMBERG ou VURTEMBERG; Duché souverain d'Allemagne dans la Suabe. Il est borné au nord par la Franconie, l'Archevêché de Mayence & le Palatinat du Rhin : au midi, par la Principauté de Hohenzollern & de Furstemberg; au levant, par le Comté d'Oétingen, le Marquisat de Burgav, le territoire d'Ulm; au couchant, par une partie du Palatinat du Rhin, du Marquisat de Bade, & de la forêt noire. Il a 22 lieues de long & presque autant de large.

L'Empereur Maximilien I l'érigea en Duché à la diète de Vorms en 1495, en faveur d'Éverard le Barbu. La maison de Virtemberg, qu'on dit descendre d'Éverard, Grand Maître de la Maison de Charlemagne, est réduite à deux branches, savoir la ducale & celle de Virtemberg-Oëls, établie dans la basse Silésie. La ducale est aujourd'hui catholique.

Ce Duché est un des plus fertiles & des plus peuplés d'Allemagne. Les grains, les fruits & les pâturages y sont en abondance. Le Danube qui passe dans le voisinage, & le Necker qui le traverse contribuent coup à enrichir les habitans facilité qu'ils ont de transporte denrées chez l'étranger. Le I Virtemberg est grand Ven l'Empire, & il a droit de po Cornette Impériale lorsque l' reur commande les armées e sonne.

VIRTON; petite ville des Pay dans le Duché de Luxembo neuf lieues, ouest, de Luxem

VIRTUALITÉ; substantif fé Terme didactique. Caractère lité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE; adjectif. *lis.* Terme didactique. Qui e lement en puissance, ou qu puissance d'opérer un certain mais qui n'opère pas actuelle Il est opposé à actuel. *Chale tuelle.*

VIRTUELLEMENT; adverbe *tualiter.* Il s'oppose à formell & actuellement. *Le feu est vi ment dans la pierre à fusil.*

VIRTUOSE; substantif des deu res. Mot emprunté de l'Italien signifier un homme ou une f qui a des talens pour les beau comme la musique, la peintu poësie, &c. *C'est un virtuos une virtuose.*

VIRULENT, ENTE; adjectif. *lentus.* Terme de Médecine Chirurgie. Qui a du virus, d nin. *Sanie virulente. Ulcère vi Gonorrhée virulente.*

VIRUS; substantif masculin. T de Médecine & de Chirurgi prunté du latin, & qui n'est usité que pour signifier le veni maux vénériens. *Dans une gon il faut détruire le virus avant a ter l'écoulement.*

On fait sentir le *s*.

VIS; substantif féminin. Pièce

de bois, de métal, &c. canelée en ligne ſpirale, & qui entre dans un écrou qui eſt canelé de même.

La vis eſt une des cinq puiſſances mécaniques, dont on ſe ſert principalement pour preſſer ou étreindre les corps fortement, & quelquefois auſſi pour élever des poids ou des fardeaux.

Selon la matière dont on fait les vis, & les efforts qu'elles ont à ſoutenir, on donne différentes formes aux filets; le plus ſouvent ils ſont angulaires ou carrés. Ceux-ci ſe pratiquent ordinairement aux groſſes vis de métal qui ſervent aux preſſes & aux étaux, parcequ'elles ont moins de frottement. On fait aux vis de bois des filets angulaires pour leurs conſerver de la force; car par cette figure ils ont une baſe plus large ſur le cylindre qui les porte; on donne auſſi la même forme aux filets des vis en bois, c'eſt-à-dire à ces petites vis de fer qui finiſſent en pointe & qui doivent creuſer elles-mêmes leur écrou dans le bois; on doit les conſidérer de même que les mèches des vrilles & des tarrières, comme des coins tournans, dont l'angle ouvre le bois d'autant mieux qu'il eſt plus aigu; ou pour parler plus juſte, ces machines ne ſont autre choſe qu'une vis réunie avec un coin.

On appelle *vis ſans fin*, une vis qui eſt tellement diſpoſée qu'elle peut faire tourner perpétuellement une roue dentée ſans jamais finir, au lieu qu'on ne peut faire aux autres vis qu'un certain nombre de tours. Comme la roue n'avance que d'une dent tandis que la vis ſans fin fait un tour, il ſuit de la lenteur du mouvement de la roue, qu'il n'eſt beſoin que d'une très-petite puiſſance pour élever un poids conſidérable par le moyen de la vis ſans fin: c'eſt pour cette raiſon que l'on fait un grand uſage de la vis ſans fin, quand il s'agit d'élever des poids énormes à une petite hauteur, ou lorſque l'on a beſoin d'un mouvement très-lent & très-doux; ainſi l'on s'en ſert fort ſouvent dans les horloges & dans les montres.

On appelle *vis d'Archimède* ou *pompe ſpirale*, une machine propre à l'élévation des eaux, inventée par Archimède. C'eſt un tube ou canal creux qui tourne autour d'un cylindre de même que le cordon ſpiral dans la vis ordinaire. Le cylindre eſt incliné à l'horiſon ſous un angle d'environ 45 degrés. L'orifice du canal eſt plongé dans l'eau. Si par le moyen d'une manivelle on fait tourner la vis, l'eau s'élève dans le tube ſpiral, par ſa ſeule peſanteur, parcequ'elle s'y trouve comme ſur un plan incliné.

Cette machine eſt fort propre à élever une grande quantité d'eau avec une très-petite force; c'eſt pourquoi elle peut être utile pour vider des lacs ou des étangs.

Une ſeule vis ou pompe ne ſuffit pas, quand il s'agit d'élever l'eau à une hauteur conſidérable, parceque cette vis étant néceſſairement inclinée, ne peut porter l'eau à une grande élévation ſans devenir elle-même fort longue & par là très-peſante, & ſans courir les riſques de ſe courber & de perdre ſon équilibre; mais alors on peut avec une ſeconde pompe élever l'eau qu'une première a fournie & ainſi de ſuite.

M. Daniel Bernoully, dans la ſection neuvième de ſon hydrodynamique, a donné une théorie aſſez étendue de la vis d'Archimède, & des effets qu'elle peut produire.

Vis, en terme de Conchyliologie, ſe

dit d'un genre de coquillage univalve, contourné en spirale & dont M. d'Argenville compose sa neuvième famille : cette coquille a la bouche tantôt large, applatie, ronde, dentée ou non dentée, quelquefois à oreilles & à tubercules, & se terminant toujours en une longue pointe très-aiguë. Les coquilles qui composent cette famille, & dont le nom est le plus connu, sont l'*alêne*, le *clou*, le *poinçon*, l'*aiguille*, le *perçoir*, l'*enfant en maillot*, le *télescope*, la *pyramide* ou l'*obélisque chinois*, la *tarrière*, la *chenille*, le *ruban*, la *vis de pressoir*, l'*escalier* ou *scalata*.

Il y a des vis d'eau douce, comme des vis de mer, qui n'ont point d'autre caractère que leur figure même faite en alêne. M. d'Argenville ajoute avoir trouvé des vis terrestres avec les buccins.

Le mouvement progressif des vis s'exécute comme celui des limaçons par le moyen d'une grosse partie musculeuse, à laquelle on donne le nom *d'empattement* dans les limaçons.

M. Adanson place la vis parmi les limaçons univalves, de la famille de ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine : c'est le neuvième genre de ses coquillages univalves.

Le *s* se fait sentir.

VIS-A-VIS; substantif masculin. Sorte de voiture en forme de berline, mais où il n'y a qu'une seule place dans chaque fond. *Acheter un vis-à-vis.*

Le dernier *s* ne se fait pas sentir.

VIS-A VIS DE; façon de parler qui sert de préposition. En face, à l'opposite. *Son château est vis-à vis de l'Eglise. Il demeure vis à-vis de l'hôpital.* On supprime quelquefois le *de* dans le style familier. *Sa maison est vis-à-vis le jardin du Roi.*

Il s'emploie aussi adverbialement. *Nous étions vis-à-vis.*

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme s'est trouvé vis-à-vis de rien*; pour dire, qu'après avoir pris de la peine, après avoir eu de grandes espérances, il s'est trouvé sans aucun bien & sans aucune ressource.

VISA; substantif masculin. Terme pris du latin. Formule qui se met sur un acte & qui doit être signée par celui-là même dont la signature rend l'acte authentique, ensorte qu'il ne seroit pas en forme si ce visa n'y étoit point. *Le Chancelier met son visa sur les Edits, Lettres patentes, Lettres de grâce, &c.*

VISA, se dit aussi en matière bénéficiale, pour exprimer certaines lettres d'attache que l'Évêque accorde à un pourvu de Cour de Rome, par lesquelles, après avoir vu les provisions, il atteste que ce pourvu est capable de posséder le bénéfice qui lui a été conféré.

L'origine du *visa*, tel qu'on le donne présentement, est assez obscure.

Il n'étoit pas question de *visa* avant que les Papes se fussent attribué le droit de conférer en plusieurs cas les bénéfices dépendans des collateurs ordinaires.

Les mandats *de providendo* n'étant d'abord que de simples recommandations adressées aux Ordinaires, il n'y avoit pas lieu au *visa*, puisque c'étoit le Collateur ordinaire qui conféroit.

Lors même que les mandats furent changés en ordre, le Collateur, quoiqu'il n'eût plus le choix du sujet, étoit toujours chargé d'expédier la provision; ainsi il n'y avoit point

encore

encore de *visa* dans le sens qu'on l'entend aujourd'hui.

L'usage du *visa* ne s'est introduit qu'à l'occasion des préventions de Cour de Rome, des provisions sur résignation, permutation & démission.

Dans l'origine le *visa* de l'Ordinaire n'étoit autre chose que l'examen qu'il faisoit de la signature, ou plutôt de la bulle de Cour de Rome, pour s'assurer qu'elle étoit véritablement émanée de l'autorité du Pape; on examinoit moins les mœurs & la capacité du pourvu que ses provisions.

Mais depuis le Concile de Trente, les Évêques veillèrent plus particulièrement à ce que les Bénéfices ne fussent remplis que par des sujets capables.

Le Clergé de France, par l'article 12 de ses remontrances au Roi Charles IX, en 1574, demanda que les pourvus en Cour de Rome, *in formâ dignum*, ne pussent s'immiscer dans la possession & administration des Bénéfices, que préalablement ils ne se fussent présentés à l'Évêque, & qu'ils n'eussent subi l'examen pardevant lui.

Les articles proposés dans ces remontrances, furent autorisés par des lettres patentes; mais étant demeurés sans exécution faute d'enregistrement, l'article dont on vient de parler fut inséré dans le douzième de l'Ordonnance de Blois; il porte que ceux qui auront impétré en Cour de Rome provision de Bénéfice en la forme qu'on appelle *dignum*, ne pourront prendre possession desdits Bénéfices, ni s'immiscer en la jouissance d'iceux, sans s'être préalablement présentés à l'Archevêque ou à l'Évêque diocésain, & en leur absence à leurs Vicaires généraux, afin de subir l'examen, & obtenir leur *visa*; lequel ne pourra être baillé sans avoir examiné ceux qui seront pourvus, & dont ils seront tenus de faire mention expresse, pour l'expédition desquels *visa*, ne pourront les Prélats ou leurs Vicaires & Secrétaires, prendre qu'un écu pour le plus, tant pour la lettre que pour le scel d'icelle.

L'Edit de Melun art. XIV & l'Edit du mois d'Avril 1695, art. II, ordonnent la même chose.

Le *visa* doit contenir une description sommaire de la signature de la Cour de Rome, c'est-à-dire, expliquer quelle grace y est accordée, de qui elle est signée, sa date & la forme de son expédition.

2°. Il doit aussi faire mention de l'Expéditionnaire qui l'a obtenue en Cour de Rome, & de la certification qui en est faite par deux autres.

3°. Le *visa* doit faire mention que l'Impétrant a été examiné, & qu'il a été trouvé capable, tant du côté des vie & mœurs, que du côté de la science, &c.

4°. Il doit contenir la collation du bénéfice avec la clause *salvo jure cujuslibet*.

5°. Enfin la mise en possession.

Le *visa* est tellement nécessaire à celui qui est pourvu *in forma dignum*, que s'il prenoit autrement possession du Bénéfice, il se rendroit coupable d'intrusion. La signature & le *visa* ne doivent point en ce cas être séparés l'un de l'autre. Ces deux actes composent un tout qui forme le titre canonique du pourvu.

Cependant la provision donne à l'Impétrant tellement droit au Bénéfice, qu'avant d'avoir obtenu & même requis le *visa*, il peut résigner en faveur ou permuter.

Pour ce qui est des signatures en

forme gracieuse, elles forment des provisions irrévocables, en vertu desquelles le pourvu peut prendre possession sans aucun *visa*, excepté pour les Bénéfices à charge d'ames, suivant la Déclaration du 9 Juillet 1646, & l'art. I de l'Édit de 1695.

L'article XXI de l'Ordonnance de 1629 veut que le *visa* soit donné par l'Évêque du lieu où est situé le Bénéfice.

Le pourvu qui a besoin de *visa* doit le demander avant de prendre possession, & pour cet effet se présenter en personne, subir l'examen nécessaire & obtenir les lettres de *visa* de l'Evêque du diocèse ou de son grand Vicaire, lorsqu'il a un pouvoir spécial, à l'effet de donner le *visa*.

Le Prélat qui est hors de son diocèse peut y renvoyer les pourvus qui lui demandent le *visa*.

Celui qui est pourvu de plusieurs Bénéfices a besoin d'un *visa* pour chaque Bénéfice.

L'examen qui précède le *visa* doit être proportionné à la qualité du Bénéfice, au lieu & aux autres circonstances. On doit écrire toutes les questions & les réponses pour être en état de juger de la capacité ou incapacité du pourvu.

Dans cet examen l'Évêque est le juge des mœurs & de la capacité du pourvu, mais non pas de la validité des provisions.

S'il refuse le *visa*, il doit exprimer les causes de son refus à peine de nullité.

Le défaut de certificat de vie & de mœurs n'est pas une cause légitime de refus de *visa*; l'exercice d'un emploi ecclésiastique dans un diocèse, sous les yeux des Supérieurs, & sans aucune plainte de leur part, tient lieu de certificat.

Celui qui veut se plaindre du refus du *visa*, doit le faire constater par le procès verbal de deux Notaires, ou par un Notaire assisté de deux témoins.

Il peut se pourvoir contre ce refus, s'il est injuste, par la voie de l'appel simple pardevant le Supérieur ecclésiastique.

On peut aussi se pourvoir au Parlement par appel comme d'abus.

Les moyens sont 1°. si les causes du refus ne sont pas exprimées.

2°. Si l'Evêque affecte de ne pas s'expliquer.

3°. S'il exprime une cause insuffisante.

4°. S'il en exprime une fausse, ou dont il n'y ait point de preuves, & qui tende à ternir la réputation du pourvu.

5°. Si l'Évêque a pris connoissance de la validité des titres & capacité du pourvu & de l'état du Bénéfice, dont il n'est point juge.

On contraignoit autrefois les Collateurs, par saisie de leur temporel, à donner des *visa* & provisions à ceux auxquels ils en avoient refusé sans cause : l'Ordonnance de Blois abrogea cet usage, & sa disposition fut renouvelée par l'Ordonnance de 1629.

Cependant la Jurisprudence n'a été fixée sur ce point que par l'Edit de 1695, qui enjoint de renvoyer pardevant les Supérieurs ecclésiastiques.

C'est au Supérieur immédiat que l'on doit renvoyer, & en remontant de l'un à l'autre de degré en degré, suivant l'ordre de la hiérarchie.

VISAGE; substantif masculin. *Vultus*. C'est l'assemblage des parties qui

composent le devant de la tête, tels que le front, les sourcils, les paupières, les yeux, le nez, les oreilles, les lèvres, le menton: on peut y ajouter la peau dont ces parties sont recouvertes.

Le visage caractérise les différentes affections de l'ame: on rougit dans la honte, la colère, l'orgueil, la joie; on pâlit dans la crainte, l'effroi & la tristesse; cette altération de la couleur du visage est absolument involontaire, elle manifeste l'état de l'ame sans son consentement; c'est un effet du sentiment sur lequel la volonté n'a aucun empire: dans l'affliction, la joie, la honte, la compassion, les yeux se gonflent tout à coup, une humeur surabondante les couvre & les obscurcit; il en coule des larmes: l'effusion des larmes est toujours accompagné d'une tension de muscles du visage qui fait ouvrir la bouche; l'humeur qui se forme naturellement devient plus abondante, les larmes s'y joignent par des conduits intérieurs, elles ne coulent pas uniformément, & elles semblent s'arrêter par intervalles.

Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée, & à moitié cachée par la paupière, les autres muscles de la face sont relâchés, de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche & les yeux, est plus grand qu'à l'ordinaire. & par conséquent le visage paroît alongé.

Dans la peur, la terreur, l'effroi, l'horreur, le front se ride, les sourcils s'élèvent, la paupière s'ouvre autant qu'il est possible, elle surmonte la prunelle, & laisse paroître une partie du blanc de l'œil au-dessus de la prunelle qui est abaissée & un peu cachée par la paupière inférieure, la bouche est en même temps fort ouverte, les lèvres se retirent, & laissent paroître les dents en haut & en bas.

Dans le mépris & la dérision, la lèvre supérieure se relève d'un côté, & laisse paroître les dents, tandis que d'un autre côté elle a un petit mouvement comme pour sourire, le nez se fronce du même côté que la lèvre s'est élevée, & le coin de la bouche recule, l'œil du même côté est presque fermé, tandis que l'autre est ouvert à l'ordinaire, mais les deux prunelles sont abaissées comme lorsqu'on regarde du haut en bas.

Dans la jalousie, l'envie, la malice, les sourcils descendent & se froncent, les paupières s'élèvent, & les prunelles s'abaissent, la lèvre supérieure s'élève de chaque côté, tandis que les coins de la bouche s'abaissent un peu, & que le milieu de la lèvre inférieure se relève pour joindre le milieu de la lèvre supérieure.

Dans le ris, les deux coins de la bouche reculent & s'élèvent un peu, la partie supérieure des joues se relève, les yeux se ferment plus ou moins, la lèvre supérieure s'élève, l'inférieure s'abaisse, la bouche s'ouvre, & la peau du nez se fronce dans les ris immodérés.

On dit proverbialement & populairement, *il a le visage long, il est de bonne amitié.*

On dit proverbialement, *cela paroît comme le nez au visage, au milieu du visage;* pour dire, cela est très-visible.

On dit, *tourner visage aux ennemis;* pour dire, se tourner vers les ennemis pour les combattre. Il se

dit proprement de ceux qui fuient, & qui tout d'un coup se retournent pour faire face à ceux qui les poursuivent.

On dit populairement, qu'*on a trouvé visage de bois*, lorsqu'ayant été chez quelqu'un, on y a trouvé la porte fermée. On le dit aussi par extension; pour dire seulement qu'on n'a trouvé personne, quoique la porte ne fût pas fermée.

On dit, *avoir un visage riant, gai, ouvert, serein, content, triste, réfrogné, rude, morne, mélancolique*, &c. pour dire, avoir un air riant, gai, *&c.*

On dit d'un homme have, pâle & défait, qu'*il a un visage d'excommunié, un visage de déterré.*

On dit, *faire bon visage, faire mauvais visage à quelqu'un*; pour dire, faire bonne ou mauvaise mine; *se composer le visage*; pour dire, prendre un air sérieux; *changer de visage*, pour dire, changer de couleur, rougir, pâlir, *&c.* Et encore, *changer de visage, se démonter le visage, prendre tel visage qu'on veut*; pour dire, prendre un air sérieux ou enjoué, triste ou gai, selon les diverses occasions.

VISAGE, se prend quelquefois pour la personne même, en tant qu'on la connoît par le visage. *Il y a dans cette loge des visages que je ne connois pas. C'est un nouveau visage que je n'ai jamais vu.*

On dit par mépris dans le style familier, *voilà un plaisant visage.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

On prononce *vizage.*

VISAPOUR; ville considérable, Capitale d'un royaume de même nom, dans la presqu'île en deçà du Gange, aux Indes Orientales, sur le fleuve Mindoux, à 40 lieues, nord-est, de Goa. Ce royaume sur les limites duquel les Voyageurs ne sont pas d'accord, est tributaire du grand Mogol.

VISBADEN; petite ville d'Allemagne dans la Véteravie, à deux lieues de Mayence, & à sept de Francfort. Elle est remarquable par ses sources & ses bains d'eaux minérales.

VISBY; ville de Suède, Capitale de l'île de Gotland, sur la mer Baltique, à 25 lieues, sud-est, de Stockholm.

VISCÈRE; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Une partie des entrailles, & une partie des parties nobles. Il se dit du cœur, du foie, des poumons, de l'estomac, des intestins & autres parties intérieures de l'homme. On se sert particulièrement de ce mot quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier, parce que ce mot d'entrailles n'a point de singulier. Il vient du latin *Viscus*, qui signifie la même chose, & qui est de *Vesci*, manger, à cause que les alimens appelés en latin *vesca*, reçoivent diverses préparations dans les viscères. *Il a ce viscère gâté. Le cerveau est un des viscères.*

VISCLÈDE, (Antoine-Louis Chalamond de la) naquit à Tarascon en Provence, en 1692, d'une famille noble, & mourut à Marseille en 1760, à 68 ans. Il remplit avec distinction pendant plusieurs années la place de Sécretaire perpétuel de l'Académie de cette ville. Il en avoit été pour ainsi dire le Fondateur, & c'est à ses soins & à son zèle qu'elle dût une partie de sa gloire. La Visclède étoit le Fontenelle de Provence par ses talens autant que par son caractère. Doux, poli, affable, officieux, sensible à l'ami-

vié, il eut beaucoup d'amis, & ne mérita aucun ennemi. Les traits qu'on lui lança ne parvinrent pas jusqu'à lui; il profita de la critique, & ignora l'insulte. Son goût n'étoit pas aussi sûr que son esprit étoit fin; & il auroit volontiers préféré les Fables de la Motte à celles de la Fontaine. Avec beaucoup de finesse dans l'esprit, il en avoit très-peu dans le caractère; & on trouve peu d'hommes de Lettres qui aient eu une simplicité de mœurs plus aimable. Sa conversation ne brilloit pas par les saillies; mais son commerce étoit sûr & utile à ceux qui en jouissoient. Les jeunes gens avoient en lui un ami, un conseil & un consolateur. La Visclède est principalement connu par le grand nombre de prix littéraires qu'il remporta. L'Académie Françoise & les autres compagnies du royaume, le couronnerent plusieurs fois; & suivant la pensée d'un homme d'esprit, il auroit eu de quoi former un médaillier des différens prix qui lui furent adjugés. Ses ouvrages sont 1°. *des Discours Académiques*, répandus dans les différens recueils des sociétés littéraires de la France. Ils sont bien pensés & bien écrits; mais il y a plus d'esprit que d'imagination, ainsi que dans ses autres productions. 2°. *Des Odes morales*, dignes d'un Poëte Philosophe. Les plus estimées sont celles qui ont pour sujet l'*immortalité de l'ame;* les *passions*, *les contradictions de l'homme*. 3°. Diverses pièces de poësies manuscrites, & quelques autres imprimées dans ses *Œuvres diverses*, publiées en 1727, en 2 vol. *in*-12. Ce recueil essuya beaucoup de critiques.

VISCOSITÉ; substantif féminin. *Gluten.* Qualité de ce qui est visqueux.

En Médecine on appelle *viscosité des humeurs*, une constitution du sang où les parties sont tellement embarrassées les unes dans les autres, qu'elles résistent à leur séparation entière, & qu'elles cèdent plutôt à la violence qu'on leur fait en s'étendant en tout sens, que de souffrir de division.

C'est l'état glutineux de nos humeurs qui produit de grandes maladies: ses causes sont,

1°. L'usage de farines crues, non fermentées, de matières austères, & non mûres; car la farine des végétaux mêlée avec l'eau, forme une pâte visqueuse, & la fermentation détruit cette viscosité.

2°. La disette de bon sang; il en faut une certaine quantité pour aider la transformation du chyle en sang.

3°. L'action trop foible des humeurs digestives, telles que la bile, le suc gastrique, & le peu de ressort des vaisseaux. Aussi les personnes foibles & qui ont le foie obstrué, la bile mal formée, sont-elles sujettes à la viscosité des humeurs.

4°. La diminution du mouvement animal; car le mouvement fortifie les solides, atténue les fluides, hâte la digestion & l'assimilation des alimens.

5°. La dissipation des parties les plus fluides du sang, par le relâchement des vaisseaux excrétoires; car il est évident que les parties les plus fluides étant dissipées, le sang s'épaissit & devient visqueux: ainsi les sudorifiques doivent être administrés avec prudence.

6°. La rétention des parties les plus épaisses des fluides engagés dans les couloirs & dont ceux-ci ne peuvent se débarrasser.

La viscosité se forme d'abord dans les premières voies, d'où elle passe

dans le sang & dans toutes les humeurs qui s'en séparent. Lorsque quelque particule visqueuse a traversé les veines lactées, elle se porte d'abord sur les poumons; comme elle a de la peine à circuler dans les petits tuyaux de ce viscère, elle produit la dyspnée.

Les effets sont dans les premières voies, la perte d'appétit, les nausées, le vomissement, les crudités, les concrétions pituiteuses; la paresse & l'enflure du ventre par le défaut d'énergie dans la bile; enfin la rétention du chyle & son défaut de secrétion.

Dans les humeurs, elle rend le sang visqueux, pâle, immuable, obstruant, produit des concrétions, rend l'urine blanche & presque sans odeur, forme des tumeurs œdémateuses, empêche les sécrétions, produit la coalition des vaisseaux.

Toutes ces causes & tous ces effets pris ensemble, produiront des effets funestes; tels que la suffocation & la mort, après avoir dérangé toutes les fonctions animales, vitales & naturelles.

Le traitement de la *viscosité* se remplira, 1°. par l'usage d'alimens & de boissons qui aient bien fermenté, & qui soient assaisonnés de sels & d'aromates; la bière fermentée donne moins de phlegme & de viscosité que les tisannes : il en est de même du vin. La bière double & le bon vin sont des remèdes excellens avec le pain bien cuit dans la viscosité.

2°. Les aromates sont incisifs; les principaux sont la canelle, la muscade, le poivre, le gingembre, la menthe, le thym.

3°. Les bouillons de viande de vieux animaux, atténués par les végétaux âcres, à peu près comme dans l'acidité : les animaux de proie & sauvages y sont excellens.

4°. Les remèdes qui raffermissent les vaisseaux & les viscères, tels que les toniques, les apéritifs, les amers, les anti-scorbutiques, les dessicatifs, les corroborans sont surtout indiqués.

5°. L'exercice & le mouvement, l'air tempéré, la tranquillité des passions, l'usage modéré & raisonné des non naturels, sont les meilleures précautions que l'on puisse employer pour aider l'action des remèdes.

6°. Les remèdes délayans, les savonneux, les résolutifs doivent être continués pendant toute la cure.

VISÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* VISER.

VISÉE; substantif féminin. Direction de la vue à un certain point pour y adresser un coup. *Il a mal pris sa visée.*

On dit figurément & familièrement, qu'*une personne a changé de visée*; pour dire, qu'elle a changé de dessein.

La première syllabe est bréve, la seconde longue, & la troisiéme très-brève.

VISER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Collineare.* Mirer, regarder un but pour y adresser un coup de pierre, de trait, d'arme à feu, &c. *Voilà l'oiseau auquel il faut viser. Visez-vous à cet arbre? Il ne visoit pas aux fenêtres. Il a tiré son coup sans viser.*

En parlant d'un homme qui a mieux réussi qu'on ne croyoit dans quelque chose qu'il avoit entrepris, on dit figurément & proverbialement, *ce n'étoit pas mal visé pour*

quoi revenant sur l'œil revêtu d'une forme & d'une modification nouvelle par cette espèce d'union avec l'objet, elle faisoit une impression sur la prunelle, d'où résultoit la sensation de l'objet.

Ils tiroient les raisons dont ils appuyoient leur opinion, 1°. de l'éclat de l'œil; 2°. de ce que l'on apperçoit un nuage éloigné, sans voir celui qui nous environne, parceque, selon eux, les rayons sont trop vigoureux & trop pénétrans pour être arrêtés par un nuage voisin; mais quand ils sont obligés d'aller à une grande distance, devenant foibles & languissans, ils reviennent à l'œil; 3°. de ce que nous n'appercevons pas un objet qui est sur la prunelle; 4°. de ce que les yeux s'affoiblissent en regardant, par la grande multitude de rayons qui en émanent; enfin de ce qu'il y a des animaux qui voient pendant la nuit, comme les chats, les chats-huants & quelques hommes.

Les Epicuriens disoient que la vision se faisoit par l'émanation des espèces corporelles ou des images venant des objets, ou par une espèce d'écoulement atomique, lequel s'évaporant continuellement des parties intimes des objets, parvenoit jusqu'à l'œil.

Leurs principales raisons étoient, 1°. que l'objet doit nécessairement être uni à la puissance de voir; & comme il n'y est pas uni par lui-même, il faut qu'il le soit par quelques espèces qui le représentent, & qui viennent des corps par un écoulement perpétuel.

2°. Qu'il arrive fort souvent que les hommes âgés voient mieux les objets éloignés que les objets proches, l'éloignement rendant les espèces plus minces & plus déliées, & par conséquent plus proportionnées à la foiblesse de leurs organes.

Les Péripatéticiens tiennent avec Epicure, que la vision se fait par la réception des espèces; mais ils diffèrent de lui par la propriété qu'ils leur attribuent; car ils prétendent que les espèces qu'ils appellent *intentionnelles*, *intentionales*, sont des espèces incorporelles.

Il est cependant vrai que la doctrine d'Aristote sur la *vision*, qu'il a décrite dans son chapitre *de aspectu*, se réduit uniquement à ceci, que les objets doivent imprimer du mouvement à quelque corps intermédiaire, moyennant quoi ils puissent faire impression sur l'organe de la vue: il ajoute dans un autre endroit, que quand nous appercevons les corps, c'est leurs apparences & non pas leur matière que nous recevons, de la même manière qu'un cachet fait une impression sur de la cire, sans que la cire retienne aucune autre chose du cachet.

Mais les Péripatéticiens ont jugé à propos d'éclaircir cette explication, selon eux trop vague & trop obscure. Ce qu'Aristote appeloit *apparence*, est pris par ses disciples pour des espèces propres & réelles. Ils assurent donc que tout objet visible imprime une parfaite image de lui même dans l'air qui lui est contigu; que cette image en imprime une autre un peu plus petite dans l'air immédiatement suivant, & ainsi de suite jusqu'à ce que la dernière image arrive au cristallin, qu'ils regardent comme l'organe principal de la vue, ou ce qui occasionne immédiatement la sensation

sation

sation de l'ame : ils appellent ces images, *des espèces intentionnelles.*

Les philosophes modernes expliquent beaucoup mieux tout le mécanisme de la *vision*; ils conviennent tous qu'elle se fait par des rayons de lumière réfléchis des différens points des objets reçus dans la prunelle, réfractés & réunis dans leur passage à travers les tuniques & les humeurs qui conduisent jusqu'à la rétine, & qu'en frappant ainsi ou en faisant une impression sur les points de cette membrane, l'impression se propage jusqu'au cerveau par le moyen des filets correspondans du nerf optique.

Quant à la suite, ou à la chaîne d'images que les Péripatéticiens supposent, c'est une pure chimère, & l'on comprend mieux l'idée d'Aristote sans les employer, qu'en expliquant sa pensée par ce moyen; en effet la doctrine d'Aristote sur la *vision* peut très-bien se concilier avec celle de Descartes & de Newton; car Newton conçoit que la vision se fait principalement par les vibrations d'un milieu très-délié qui pénètre tous les corps; que ce milieu est mis en mouvement au fond de l'œil par les rayons de lumière, & que cette impression se communique au *sensorium* ou siége du sentiment par les filamens des nerfs optiques, & Descartes suppose que le soleil pressant la matière subtile dont le monde est rempli de toutes parts, les vibrations de cette matière réfléchie de dessus les objets sont communiqués à l'œil, & de là au *sensorium* ou siége du sentiment; de manière que nos trois philosophes supposent également l'action ou la vibration d'un milieu.

Pour expliquer comment les objets vont se présenter sur la rétine, Descartes a imaginé l'expérience suivante : après avoir bien fermé les fenêtres d'une chambre, & n'avoir laissé de passage à la lumière que par une fort petite ouverture, il faut y appliquer l'œil de quelque animal nouvellement tué, ayant retiré d'abord avec toute la dextérité dont on est capable, les membranes qui couvrent le fond de l'humeur vitrée, c'est-à-dire, la partie postérieure de la sclérotique, de la choroïde & même une partie de la rétine; on verra alors les images de tous les objets de dehors se peindre très-distinctement sur un corps blanc, par exemple, sur la pellicule d'un œuf appliquée à cet œil par derrière. On démontre la même chose d'une manière beaucoup plus parfaite, avec un œil artificiel, ou par le moyen de la chambre obscure.

Ainsi il est aisé de concevoir, 1°. que la perception ou l'image doit être plus claire & plus vive, à proportion que l'œil reçoit de la part d'un objet un plus grand nombre de rayons; par conséquent la grandeur de la prunelle contribuera en partie à la clarté de la vision.

2°. En ne considérant qu'un point rayonnant d'un objet, on peut dire que ce point affecteroit le siége du sentiment d'une manière plus foible, ou seroit vu plus obscurément, à mesure qu'il seroit plus éloigné, à cause que les rayons qui viennent d'un point sont toujours divergens; ainsi plus les objets seront éloignés, moins la prunelle en recevra de rayons; mais d'un autre côté la prunelle se dilatant d'autant plus que l'objet est plus éloigné, elle reçoit par cette dilatation un plus grand

nombre de rayons qu'elle n'en recevroit sans ce mécanisme.

3°. La vision plus ou moins distincte dépend un peu de la grandeur de l'image représentée dans le fond de l'œil: car il doit y avoir au moins autant d'extrémités, de filets ou de fibres du nerf optique dans l'espace que l'image occupe, qu'il y a de particules dans l'objet qui envoie les rayons dans la prunelle; autrement chaque particule n'ébranleroit pas son filet optique particulier; & si les rayons qui viennent de deux points tombent sur le même filet optique, il arrivera la même chose que s'il n'y avoit qu'un seul point qui y tombât, puisque le même filet optique ne sauroit être ébranlé de deux manières différentes à la fois. C'est pourquoi les images des objets fort éloignés étant très-petites, elles paroissent confuses, plusieurs points de l'image affectant un même point optique: il arrive aussi de là que si l'objet a différentes couleurs, plusieurs de ses particules affectant en même temps le même filet optique, l'œil n'en appercevra que les plus lumineuses & les plus brillantes: ainsi un champ parsemé d'un grand nombre de fleurs blanches sur un fond de verdure, paroîtra néanmoins tout blanc à quelque distance.

4°. On ne voit que confusément, ou même on ne peut point voir les objets que la lumière n'éclaire qu'à peine; de sorte qu'on ne peut point distinguer les limites de leur étendue. On ne voit pas mieux les objets opaques qui se meuvent très-rapidement, quoiqu'ils soient peu éloignés de notre vue: par exemple, on ne distingue pas bien un oiseau qui vole à quelques pas de nous, un rat, un loir qui court auprès de nous; un boulet de canon lancé par une bouche à feu, une corde d'instrument qui frémit: car l'image de ces sortes d'objets qui se peint dans nos yeux s'échappe si promptement, que les fibrilles nerveuses en sont à peine ébranlées, & que l'ame en peut à peine sentir l'impression pour s'en former une idée distincte.

Les objets nous paroissent encore confus lorsque la rétine est calleuse, & brûlée par la trop grande activité des rayons de la lumière qui l'ont frappée précédemment; de sorte qu'elle ne peut plus être affectée qu'avec peine, & que les limites des objets ne peuvent s'y faire appercevoir. Il arrive encore la même chose lorsque les humeurs de l'œil s'épaississent, & qu'ils perdent leurs transparences.

On perd la faculté de voir lorsqu'une trop grande lumière vient frapper notre organe, de manière que les fibres nerveuses de la rétine en sont blessées. Les oiseleurs aveuglent les oiseaux dont ils se servent pour attirer les autres en approchant de leurs yeux un fer rougi au feu. Quelquefois les ennemis aveuglent leurs prisonniers par le moyen d'une barre de fer rouge qu'ils leur présentent auprès des yeux; ils y parviennent aussi par la lumière du soleil. On devient pareillement aveugle lorsque les humeurs de l'œil absorbent la lumière que les objets renvoient: on le devient encore lorsque le nerf optique est comprimé, rompu ou blessé entre l'œil & le *sensorium commune*.

On appelle en Théologie, *vision béatifique*, *vision intuitive*, celle par laquelle les Bienheureux voient Dieu dans le Ciel.

VISION, signifie figurément, une idée folle, extravagante. *C'est une pure vision. Ce projet est une vision de votre frère. Il a des visions cornues.* On dit aussi dans ce sens là, *un homme à visions. Quevedo est un Auteur à visions.*

Tout est bref au singulier; mais la dernière syllabe est longue au pluriel.

On prononce *vizion.*

Différences relatives entre *vision* & *apparition.*

La vision se passe dans les sens intérieurs, & ne suppose que l'action de l'imagination. L'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, & suppose un objet au-dehors.

Saint Joseph fut averti par une vision, de fuir en Egypte avec sa famille. La Magdeleine fut instruite de la résurrection du Sauveur par une *apparition.*

Les cerveaux échauffés & vides de nourriture, croient souvent avoir des *visions.* Les esprits timides & crédules prennent quelquefois pour *apparition* ce qui n'est rien, ou qui n'est qu'un jeu.

VISIONNAIRE; adjectif des deux genres. Qui croit faussement avoir des visions, des révélations.

Il se dit figurément de celui qui a des idées folles, des imaginations extravagantes, des desseins chimériques. *C'est un homme visionnaire.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Il ne faut pas l'écouter, c'est un visionnaire.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième longue & la cinquième très-brève.

On prononce *vizionaire.*

VISIR; *voyez* VIZIR.

VISITANDINE; substantif féminin. Religieuse de l'Ordre de la Visitation. On dit dans le même sens, *fille de la Visitation.* Voyez VISITATION.

VISITATION; substantif féminin. On appelle *la Visitation de la Vierge*, ou *la fête de la Visitation*, une fête instituée en mémoire de la visite que la Sainte Vierge rendit à Sainte Elisabeth. Dès que l'Ange Gabriel eut annoncé à la Vierge le mystère de l'Incarnation du Verbe Divin, & lui eut révélé que Sainte Elisabeth sa cousine étoit grosse de six mois, elle fut inspirée d'aller voir cette parente qui demeuroit avec Zacharie, à Hébron, ville située sur une des montagnes de Juda, à vingt-cinq ou trente lieues de Nazareth. Marie partit le vingt six de Mars, & arriva le 30 à Hébron dans la maison de Zacharie. Elisabeth n'eut pas plutôt entendu sa voix, qu'elle sentit son enfant remuer dans son sein. Elle lui dit: *vous êtes bénie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles est béni*, & la congratula sur son bonheur. Ce fut alors que Marie prononça ce Cantique pieux que nous appellons *Magnificat.* Après y avoir demeuré environ trois mois, elle retourna à Nazareth, un peu avant la naissance de Saint Jean-Baptiste. Il y a des Auteurs qui tiennent que la Sainte Vierge assista aux couches de Sainte Elisabeth. A l'égard de la fête, celui qui a pensé le premier à l'établir, a été Saint Bonaventure, Général de l'Ordre de Saint François, lequel en fit un décret dans un Chapitre général tenu à Pise l'an 1263, pour toutes les églises de son ordre. Depuis, le Pape Urbain IV étendit cette fête dans toute l'Eglise. Sa Bulle, qui est de l'an 1379, ne fut publiée que l'a

née suivante par Boniface IX, son successeur. Le Concile de Bâle commencé l'an 1431, l'a aussi ordonnée, & en a marqué le jour au deux Juillet : ce qui a fait croire à quelques-uns que la Sainte Vierge ne partit de chez Zacharie que le lendemain de la Circoncision de Saint Jean, qui fut le premier de Juillet, huit jours après sa naissance. Dans quelques Eglises on a placé cette fête au 28 Mars, trois jours après l'Annonciation.

On appelle *Ordre de la Visitation*, un Ordre de Religieuses instituées en 1610 par Saint François de Sales & la Bienheureuse de Chantal, dans la ville d'Annecy en Savoie, pour *visiter* les malades & les soulager dans leurs besoins.

Ces filles ne faisoient d'abord que des vœux simples, & ne gardoient point de clôture. Elles conservent encore aujourd'hui le nom de Filles de la *Visitation*, quoi que leur institut soit changé, & qu'il les renferme dans le cloître. Leur pieux Fondateur, Saint François de Sales, se détermina à ce changement, pour éviter les inconvéniens qui pouvoient menacer un Ordre sans vœux & sans cloître. Il dressa de nouvelles constitutions selon la règle de S. Augustin. lesquelles furent approuvées par Urbain VIII. Ces constitutions imposent peu de mortifications, afin que l'Ordre puisse servir d'asile aux personnes que l'âge ou les infirmités empêchent d'embrasser une règle austère. Il y a dans cet Ordre trois sortes de Religieuses, des Choristes destinées à réciter l'office au chœur, des associées & des domestiques qui ne sont point obligées à l'office, mais seulement à dire un certain nombre de *Pater* & d'*Ave*. Ces Religieuses portent un habit noir, un voile d'étamine sans bordure, un bandeau noir au front : & au lieu de guimpe une barbette de toile blanche sans plis, avec une croix d'argent sur la poitrine.

VISITE ; substantif féminin. *Salutatio*. Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. *Nous lui fîmes une visite. Combien de sortes de visites ne faut il pas essuyer tous les jours ! L'activité & l'ennui ont multiplié les visites à l'infini. Une visite courte. De longues & ennuyeuses visites. Recevoir des visites. Vous lui devez une visite.*

On dit, *visite en robe détroussée* ; pour dire, visite de cérémonie.

On dit, *rendre visite à quelqu'un*, pour dire, lui faire une visite quoi qu'on n'en ait point reçu de lui. Et, *rendre la visite à quelqu'un* ; pour dire, faire à quelqu'un une visite après en avoir reçu une de lui.

Visite, se dit en parlant d'un Médecin, d'un Chirurgien, qui va voir un malade. *Ce Médecin veut avoir douze francs par visite. Ce Chirurgien fait payer ses visites plus cher que le Médecin.*

Visite, signifie aussi, la recherche, la perquisition qu'on fait dans certains lieux, ou pour y trouver quelque chose, quelque personne, ou pour voir si tout y est bien en ordre. *Les Commissaires eurent ordre de faire la visite dans chaque quartier pour prendre les noms des étrangers qui étoient dans la ville. Les Jurés des métiers les Maîtres & Gardes des Marchands font leurs visites dans les boutiques, dans les magasins pour reconnoître si l'on ne contrevient pas aux statuts & réglemens.*

On appelle *visite de matrones*,

l'examen que les Sages Femmes font par ordre de justice, de l'état d'une femme ou d'une fille.

On appelle *visite de cadavre*, l'examen que les Chirurgiens nommés par la justice font d'un corps mort.

On appelle *la visite des bois*, *la visite d'un bâtiment*, l'examen des bois, d'un bâtiment fait ordinairement par des Experts nommés par la justice.

On appelle *visite des Evêques & Archevêques*, celle qu'ils ont droit de faire dans les Églises de leurs Diocèses, en leur qualité de premiers Pasteurs.

Le droit dont jouissent à cet égard les Evêques est imprescriptible. Le Concile de Ravenne tenu en 1314, prononce l'excommunication contre les personnes Religieuses séculières, & l'interdit contre les Églises qui, sous prétexte de non usage, de prescription, s'opposeront à la visite de l'ordinaire. Innocent III avoit déjà décidé la même chose en faveur de l'Archevêque de Sens.

Il n'y a que les droits utiles dûs à l'Évêque pour la visite qui soient sujets à prescription.

Les Canons & les Conciles imposent aux Évêques l'obligation de visiter leur Diocèse; tels sont les Conciles de Meaux en 845, de Paris en 831, le troisième de Valence en 855.

Tous les ans ils doivent visiter une partie de leur Diocèse. Le Réglement de la Chambre Ecclésiastique de 1614, leur donnoit deux ou trois ans pour achever leur visite; mais l'Ordonnance de Blois veut qu'elle soit finie dans deux ans.

Il fut aussi ordonné par la Chambre Ecclésiastique en 1614, que les Evêques feroient leur visite en personne; mais l'Edit de 1695, leur permet de faire visiter par leurs Archidiacres, ou autres personnes ayant droit sous leur autorité, les endroits où ils ne pourront aller en personne.

Les Bénéficiers doivent se trouver à leurs Bénéfices lors de la visite, à moins de quelque empêchement légitime.

Lorsque l'Évêque fait sa visite en personne, il doit avoir les honneurs du poile, qui doit être porté par les Consuls ou Officiers de justice.

Les réguliers même exempts sont tenus de le recevoir revêtus de surplis, portant la croix, l'eau bénite & le livre des Evangiles, & de le conduire processionnellement au chœur, recevoir sa bénédiction, & lui rendre en tout l'honneur dû à sa dignité.

L'objet de ces sortes de visites est que l'Évêque introduise la foi orthodoxe dans toutes les Eglises de son Diocèse, en chasse les hérésies & les mauvaises mœurs, & que les peuples, par ses exhortations, soient excités à la vertu & à la paix.

L'Évêque ou autre personne envoyée de sa part, ne peut demeurer plus d'un jour dans chaque lieu.

Il doit visiter les Eglises, les vases sacrés, le tabernacle, les autels, se faire rendre compte des revenus des fabriques; il peut prendre connoissance de l'état & entretien des hôpitaux, de l'entretien des Églises & des réparations des Presbytères, de ce qui concerne les bancs & sépultures, la réunion des Eglises ruinées aux paroisses, l'établissement

d'un Vicaire ou Secondaire dans les lieux où cela peut être nécessaire, l'établissement des Maîtres & Maîtresses d'Ecole; & si dans le cours de sa visite il trouve quelques abus à reformer, il a droit de correction & de réformation.

Toutes les Eglises Paroissiales ou Cures possédées par des séculiers ou réguliers, dépendantes des corps exempts ou non, même dans les Monastères ou Abbayes chefs d'ordre, sont sujettes à la visite de l'Évêque diocésain.

Il en est de même des Cures où les Chapitres prétendent avoir droit de visite; celle-ci n'empêchant pas l'Évêque de faire la sienne.

Il peut de même visiter les Monastères exempts ou non exempts, toutes les Chapelles & Bénéfices, même les Chapelles domestiques, pour voir si elles sont tenues avec la décence nécessaire.

Enfin les lieux mêmes qui ne sont d'aucun Diocèse sont sujets à la visite de l'Évêque le plus prochain.

Il est dû à l'Évêque un droit de procuration pour sa visite. *Voy.* Procuration.

On dit dans le même sens, qu'*un Général d'Ordre*, qu'*un Provincial*, qu'*un Archidiacre font leur visite dans un Diocèse, dans un Monastère, dans les Eglises*, pour dire, qu'ils vont examiner l'état des lieux, & si tout y est dans l'ordre.

On appelle *visite des prisons & prisonniers*, la séance que les Juges tiennent en certains temps de l'année aux prisons, pour voir si elles sont sûres & saines, si les Geoliers & Guichetiers font leur devoir, & pour entendre les plaintes & requêtes des prisonniers. Les Geoliers sont aussi obligés de visiter tous les jours les prisonniers qui sont aux cachots, & les Procureurs du Roi & ceux des Seigneurs de visiter les prisons une fois chaque semaine, pour entendre les plaintes des prisonniers.

En termes de procédure, on appelle *la visite du procès*, l'examen que les Commissaires & le Rapporteur font ensemble d'un procès.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

VISITÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Visiter.

VISITER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Aller voir quelqu'un chez lui. *Visiter ses parens.* Il ne se dit guère qu'en parlant de visites de cérémonie. *Visiter les Cardinaux. Visiter les Ministres.*

Visiter, signifie aussi, aller voir par charité ou par dévotion. *Visiter les pauvres. Visiter les hôpitaux. Visiter les prisonniers. Visiter les Eglises.*

Visiter, signifie encore, aller voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. *Les Conciles chargent les Evêques de visiter leurs Diocèses. L'Archidiacre peut sous l'autorité de l'Evêque visiter les Eglises Paroissiales. Les Jurés des corps & métiers visitent les boutiques, les magasins, les marchandises. Les Employés des Fermiers Généraux visitent les voitures, malles & équipages des voyageurs.*

Visiter, signifie aussi, examiner quelque chose avec soin pour en tirer quelque connoissance, ou quelque conjecture. *Les matrones ont eu ordre de visiter cette fille. Le Chirurgien a visité la plaie. Il faut faire visiter le bâtiment par un Architecte. Les Huissiers ont visité par toute la maison.*

On dit familièrement d'un ava-

re, qu'*il visite souvent son coffre fort.*

On dit en termes de l'écriture, que *Dieu visite ses élus*, pour dire, qu'il les éprouve par des tribulations, par des afflictions.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

On prononce *viziter.*

VISITEUR; substantif masculin. *Visitator.* Celui qui est commis pour visiter les Couvens d'une ou de plusieurs Provinces d'un Ordre Religieux. *Le Père Visiteur.*

VISLOKE; petite ville d'Allemagne dans le bas Palatinat du Rhin, sur la rivière d'Elsatz, à trois lieues, sud, d'Heidelberg.

VISMAR; ville d'Allemagne dans le Cercle de la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, dont elle est Capitale. Visinar étoit déjà un grand village dans le dixième siècle. Ce village devint ville, & une ville considérable, qui dans le treizième siècle fut mise au rang des villes Anséatiques. Les flottes de ces villes s'assembloient dans le port de Vismar. Le Duc Adolphe Frédéric s'empara de Vismar en 1632 avec le secours des Suédois, qui y tinrent garnison, & on leur en fit la cession par le Traité de Vestphalie. Elle fut bombardée en 1711 par le Roi de Dannemarck. En 1715 les Alliés du Nord l'assiégèrent, la prirent, & en démolirent les fortifications. Enfin elle a été rendue à la Suède en 1721 par la paix du Nord, mais toute ouverte, & à condition qu'on n'en releveroit pas les fortifications. Cette ville est située au fond d'un golfe que forme la mer Baltique, à sept milles de Lubeck, vingt trois, nord-est, de Lunebourg, ving-huit, sud-ouest, de Stralsund, & quatre de Schverin.

VISNAGE, ou CUREDENT D'ESPAGNE; plante qui croît naturellement dans les pays chauds, comme en Turquie, en Italie, en Languedoc, en Espagne: on la cultive ici dans les jardins. Sa racine est fibreuse & annuelle; elle pousse une tige haute d'environ deux pieds, cannelée, ressemblante à celle de l'aneth; ses feuilles sont découpées en grandes lanières, lisses & unies comme celles du panais sauvage; ses fleurs naissent en été au sommet de la tige, disposées en ombelles, blanchâtres, longues, roides, garnies à leur base de petites feuilles qui se contractent sur elles-mêmes, & forment un creux. A ces fleurs succèdent des fruits ovales, divisés en deux parties, qui renferment deux semences convexes d'un côté & applaties de l'autre, velues, semblables à celles de l'ache, d'un goût âcre; elles mûrissent en automne.

Lorsque les pédicules de ses ombelles sont séchés, ils deviennent fermes, & il y a beaucoup de personnes, sur-tout en Espagne, qui s'en servent en guise de curedents: on choisit ceux qui sont lisses, de couleur jaunâtre, d'un goût assez agréable & d'une odeur douce. On attribue à cette plante les mêmes propriétés médicinales qu'au fenouil.

VISON; substantif masculin. Espèce d'animal tout-à fait semblable à la fouine par les mœurs, le naturel & par la forme du corps. On peut le regarder comme de la même espèce, ou du moins comme une espèce très-voisine de la fouine. On voit cet animal dans l'Amérique septentrionale; sa fourrure est seulement plus lustrée, plus soyeuse, qualité qui lui est commune avec le castor la loutre & les autres animaux du

nord

nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces animaux dans le nord de l'Europe.

VISORION; substantif masculin & terme d'Imprimerie. Petite planchette qui se place sur la casse, & sur laquelle le Compositeur attache sa copie avec le mordant.

VISQUEUX, EUSE; adjectif. *Viscosus.* Gluant. *Les farines non fermentées sont des alimens visqueux qui produisent de mauvais effets dans le corps. Humeur visqueuse. Matière grasse & visqueuse.*

VISSÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* VISSER.

VISSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Attacher avec des vis. *Il vaut mieux visser cette serrure que de la clouer.*

VISSOGROD; petite ville de la grande Pologne dans le Palatinat de Mazovie, sur la Vistule, à six lieues de Ploczko.

VISTNOU; c'est le nom qu'on donne dans la Théologie des Bramines à l'un des trois grands Dieux de la première classe, qui sont l'objet du culte des habitans de l'Indostan. Ces trois Dieux sont Bramah, Vistnou & Ruddiren. Suivant le Védam, c'est-à-dire la Bible des Indiens idolâtres, ces trois Dieux ont été créés par le grand Dieu ou par l'Être Suprême pour être ses ministres dans la nature. Bramah a été chargé de la création des êtres; Vistnou est chargé de la conservation, & Ruddiren de la destruction. Malgré cela il y a des sectes qui donnent à Vistnou la préférence sur ses deux confrères, & ils prétendent que Bramah lui-même lui doit son existence & a été créé par lui. Ils disent que Vistnou a divisé les hommes en trois classes, les riches, les pauvres & ceux qui sont dans un état moyen; & que d'ailleurs il a créé plusieurs mondes, qu'il a rempli d'esprits, dont la fonction est de conserver les êtres. Ils affirment que le Védam ou Livre de la loi n'a point été donné à Bramah, comme pretendent les autres Indiens, mais que c'est Vistnou qui l'a trouvé dans une coquille. Toutes ces importantes disputes ont occasionné des guerres fréquentes & cruelles entre les différentes sectes des Indiens, qui ne sont pas plus disposées que d'autres à se passer leurs opinions théologiques.

Les Indiens donnent un grand nombre de femmes à leur dieu Vistnou. Sans compter mille concubines, ses femmes les plus chéries sont Lechisni, qui est la Vénus indienne, & la Déesse de la Fortune, dont la fonction est de gratter la tête de son époux. La seconde est Siri Pagoda, appelée aussi *Pumi Sivi*, la déesse du Ciel, sur les genoux de qui Vistnou met ses pieds qu'elle s'occupe à frotter avec ses mains. On nous apprend que ce Dieu a eu trois fils, Kachen, Laven & Varen; ce dernier est provenu du sang qui sortit d'un doigt que Vistnou s'est une fois coupé.

Ce Dieu est sur-tout fameux dans l'Indostan par ses incarnations qui renferment, dit-on, les principaux mystères de la religion des Bramines, & qui sont déjà au nombre de neuf. En voici l'histoire abrégée.

Première incarnation ou *métamorphose*. Un certain démon ayant enlevé le Livre de la loi appelé *Védam* des mains de ceux qui le gardoient, & s'étant caché au fond de la mer avec sa proie, Vistnou se métamorphosa en poisson, joignit le ravisseur, & rapporta le Védam.

Deuxième métamorphose. Les

Dieux voulant manger d'un beurre délicieux qui se forme dans une des sept mers qui sont dans le monde selon les Indiens, & qu'ils appellent la *mer du lait*, ils apportèrent sur le bord de cette mer une montagne d'or, où est assise une couleuvre d'une longueur prodigieuse, qui a cent têtes, sur lesquelles sont appuyés les quatorze mondes qui composent l'Univers. Ils se servirent de la queue de cette couleuvre comme d'une corde pour attirer le beurre; mais ils furent traversés dans leur entreprise par les géans qui tiroient aussi la couleuvre de leur côté. Ce conflit pensa être funeste au monde que la couleuvre soutenoit. Il fut tellement ébranlé, qu'il eût été infailliblement renversé si Vistnou prenant la forme d'une tortue ne se fût promptement mis dessous pour le soutenir. Cependant la couleuvre répandit sur les géans une liqueur venimeuse qui les obligea de lâcher prise; ainsi les Dieux demeurèrent les maîtres de cet excellent beurre dont ils étoient si friands. D'autres racontent tout simplement que la terre affaissée par le poids de la montagne Mérupata fut sur le point de s'enfoncer dans l'abîme; mais que Vistnou changé en tortue vint à propos soulever la montagne & soulager la terre.

Troisième métamorphose. Un énorme géant nommé *Padalas* ayant roulé la terre comme une feuille de papier l'emporta sur ses épaules jusqu'au fond des enfers. Vistnou transformé en cochon alla trouver le géant, le combattit, & après l'avoir vaincu rapporta la terre sur son groin, & la remit à sa première place. D'autres disent que le dieu Rutrem ayant défié Bramah & Vistnou de trouver l'endroit où il cacheroit sa tête & ses pieds, & s'étant offert de reconnoître la supériorité de celui qui seroit assez habile pour faire cette découverte, Bramah & Vistnou acceptèrent le défi, que Bramah trouva la tête de Rutrem par le moyen de la fleur du chardon qui lui indiqua le lieu où elle étoit cachée; que Vistnou se métamorphosa en cochon pour chercher les pieds de Rutrem; mais qu'après avoir fouillé inutilement avec son groin jusque dans les entrailles de la terre, il fut obligé de renoncer à cette entreprise.

Quatrième métamorphose. Un fameux géant nommé *Iranien*, ou, selon d'autres, *Hirrenkessep*, ayant reçu du dieu Rutrem le privilége singulier de ne pouvoir être tué ni pendant la nuit, ni dedans, ni dehors sa maison en conçut une si grande fierté, qu'il voulut abolir le culte des Dieux, & se faire adorer seul sur la terre. Il fit souffrir les plus cruels tourmens à ceux qui refusèrent de lui rendre les honneurs divins. Il n'épargna pas même son fils, qui, malgré ses ordres & ses menaces, s'obstinoit toujours à répéter dans ses prières le nom de Vistnou. La fidélité de ce jeune homme & les maux qu'il souffroit touchèrent tellement le cœur du dieu Vistnou, qu'il résolut, à quelque prix que ce fût, d'exterminer le géant Iranien. L'entreprise n'étoit pas facile. La sagacité de Vistnou en vint cependant à bout. Il saisit le moment du crépuscule, où, quoiqu'il ne fasse plus jour, il n'est pas encore nuit, & parut tout-à-coup sous la forme d'un monstre, moitié homme & moitié lion, devant le géant Iranien, qui, étant alors sur le seuil de sa porte, n'étoit ni

dedans ni dehors de sa maison, & il le mit en pièces malgré sa résistance. Quelques-uns disent seulement que le géant Iranien avoit reçu le privilége de ne pouvoir être tué que d'une manière fort extraordinaire; qu'un jour qu'il se disposoit à donner un coup de bâton à son fils, le jeune homme s'esquiva adroitement, & que le bâton donna sur un pilier qui s'ouvrit aussi-tôt, & dont il sortit un monstre, moitié homme & moitié lion, qui déchira le géant.

Cinquième métamorphose. Un Prince nommé *Mavali*, ou, selon d'autres, *Magapelixaavarti*, faisoit gémir les hommes sous le poids de la plus cruelle tyrannie. Vistnou touché des plaintes qu'on lui adressoit de tous côtés, résolut de délivrer la terre d'un pareil monstre. Il prit la forme d'un Bramine si petit, qu'il pouvoit passer pour un nain. Il alla trouver ce méchant Roi, & lui demanda trois pieds de terre pour y bâtir une cabane. Le Roi lui accorda sa demande sans aucune difficulté, & pour ratifier cette donation il prit un peu d'eau dans sa bouche, & se disposa à la rejeter dans la main du prétendu Bramine (telle étoit alors la manière de ratifier les engagemens); mais l'étoile du point du jour, qui étoit le principal conseiller du Roi, soupçonnant quelque supercherie dans la demande du Bramine trouva le moyen d'entrer dans le gosier du Prince, & de le boucher tellement que l'eau ne pouvoit plus en sortir. Le Roi qui se sentoit presque étouffé sans savoir pourquoi, se fit enfoncer un stylet de fer dans le gosier pour en ouvrir le passage. L'étoile fut contrainte de déloger après avoir eu un œil crevé, & le Roi répandit l'eau qu'il avoit dans la bouche dans la main du faux Bramine, qui devint tout-à-coup d'une grandeur si prodigieuse, qu'un de ses pieds occupoit toute l'étendue de l'Univers. Il posa l'autre sur la tête du Roi Mavali qu'il précipita dans l'abîme. Cette histoire se trouve racontée avec des circonstances différentes par d'autres Auteurs. Ils ne représentent point Mavali comme un tyran, mais comme un autre Saturne sous lequel tous les hommes étoient égaux & tous les biens communs. Ils disent que Vistnou détrôna ce bon Prince, parceque les hommes n'ayant besoin de rien sous son règne ne prièrent plus les Dieux. Ils ne font point mention de l'étoile du point du jour; ils disent seulement que la femme de Mavali voulut le détourner d'accorder au Bramine ce qu'il demandoit.

Sixième métamorphose. Les Rajahs (c'est le nom que les Indiens donnent à leurs princes) étoient devenus autant de tyrans qui opprimoient les peuples & commettoient mille cruautés. Vistnou résolut de punir leurs crimes. Il parut sur la terre sous une forme humaine, & prit le nom de *Ram*. Il déclara la guerre aux Rajahs, & les combattit sans relâche pendant vingt & une générations, jusqu'à ce qu'il les eut tous exterminés.

Septième métamorphose. Un géant nommé *Cartasuciriargunen*, & qui avoit mille bras, désoloit le genre humain par ses brigandages & par ses violences. Vistnou prit une seconde fois la figure humaine & le nom de *Ram*, & armé seulement du soc d'une charrue il présenta le combat au géant, lui donna la mort, & lui coupa ses mille bras, puis il

entaſſa ſes os les uns ſur les autres, & en forma une montagne appelée *Baldous*. On raconte différemment le ſujet de cette métamorphoſe. Il y avoit, dit on, un Bramine nommé *Ravana*, qui étoit un des plus fervens adorateurs du dieu Ixora. Il ne manquoit jamais de lui préſenter chaque jour une offrande de cent fleurs bien comptées. Il arriva que le dieu déroba lui-même adroitement une des fleurs, & fit enſuite des reproches à Ravana de ce que ſon offrande n'étoit pas complette. Le pieux Bramine déſolé de la perte de cette fleur fut ſur le point de mettre un de ſes yeux à la place; mais Ixora s'y oppoſa, & pour récompenſer la foi de ſon ſerviteur il jura de ne lui rien refuſer de tout ce qu'il déſireroit. Le Bramine ſouhaita qu'on lui confiât l'adminiſtration de l'Univers; mais après avoir obtenu cette grâce il ne ceſſa point d'importuner Ixora par ſes vœux & par ſes prières. Le Dieu fatigué lui dit: « N'ai-je pas comblé tous tes deſirs? Quel eſt donc » l'objet des prières que tu me fais » continuellement? » Ravana répondit qu'il ſouhaitoit avoir dix têtes & vingt bras, afin de gouverner plus aiſément l'Univers. Il obtint encore cette grâce, & ſe retira enſuite dans la ville de Lanka, où il établit le ſiége de ſon empire. Sa gloire & ſa puiſſance reçurent un nouvel accroiſſement de ce grand nombre de têtes & de bras dont il venoit d'être pourvu; mais il ſe laiſſa enfin aveugler par la proſpérité. Il perdit le ſouvenir des bienfaits d'Ixora, & voulut uſurper les honneurs dus à la Divinité. Viſtnou réſolut de punir l'orgueil de cet inſolent Bramine. Il parut ſur la terre ſous une forme humaine, & prit le nom de *Ram*. Ravana épouvanté ſe changea en cerf pour ſe dérober plus aiſément à la colère du dieu. Ram perça le cerf d'un coup de flèche; mais l'ame de Ravana en ſortit promptement, & choiſit pour ſa retraite le corps d'un faquir; ce fut ſous ce déguiſement que Ravana enleva la femme de Ram nommée *Sidi*. Ram outré de cet affront emprunta pour ſe venger le ſecours d'un fameux ſinge connu ſous le nom de *Hanuman*, qui exerça d'horribles ravages dans la capitale de Ravana. Celui-ci ſecondé d'un grand nombre de géans parvint enfin à ſe ſaiſir de ce redoutable ſinge; mais il ne put jamais venir à bout de le faire mourir. Ravana ſurpris de la force prodigieuſe de ce ſinge, lui demanda s'il n'y avoit pas quelque moyen de le vaincre. Le ſinge lui répondit: « Trempez-moi la queue » dans l'huile; enveloppez-la d'é» toupes, & y mettez le feu. Je de» viendrai auſſi-tôt plus foible que » le dernier des animaux ». Le crédule Ravana exécuta ce qu'avoit dit le ſinge; mais Hanuman avec ſa queue enflammée embrâſa le palais de Ravana & une partie de la ville de Lanka. Enfin pour terminer ce conte extravagant, le perfide Ravana refuſant toujours de rendre la femme de Ram, tomba ſous les coups de ce mari juſtement irrité.

Huitième métamorphoſe. Un Rajah de l'Indoſtan ayant appris par la chiromancie que ſa ſœur, qui étoit mariée à un Bramine, mettroit au monde un fils qui lui raviroit le trône & la vie, ordonna qu'on mît à mort tous les enfans qu'auroit ſa ſœur dès qu'ils ſeroient nés; & pour s'aſſurer de l'exécution de ſes ordres, il la fit enfermer étroitement ſous une garde ſure. Déjà ſix de ſes

enfans avoient été les victimes de la cruauté de ce tyran. Le septième paroissoit destiné au même sort; mais cet enfant, nommé *Kistna*, étoit Vistnou lui même, qui avoit pris cette forme pour châtier le cruel Rajah. Il parla dès le moment de sa naissance, & s'échappa de la prison avec son père & sa mère sans que les gardes s'en apperçussent. Il opéra depuis des prodiges sans nombre. Le Rajah envoya souvent des géans & des armées entières pour le faire périr; mais il extermina tout ce qui se présenta devant lui, & tua enfin le Rajah lui-même. Après cet exploit Kistna continua à parcourir la terre, prodiguant les miracles, récompensant les bons, châtiant les méchans, & enfin il s'éleva dans les cieux. Cette métamorphose est regardée par les Indiens comme la plus mémorable & la plus glorieuse de toutes les incarnations de Vistnou. Quelques Auteurs trouvent des rapports entre Kistna & Jesus-Christ, le Rajah & le Roi Hérode.

Neuvième métamorphose. Vistnou prit la forme de Budha. Ce personnage, disent les Banians, n'a ni père ni mère; c'est un pur esprit qui ne se manifeste point aux hommes. Mais lorsque par une faveur spéciale il apparoît à quelque dévot, c'est avec quatre bras. Il est continuellement occupé à prier Mahadev ou le grand dieu. On croit communément que ce Budha est le même que le dieu Fo.

Les Banians pensent que Vistnou doit encore s'incarner une dixième fois, & qu'il prendra la forme d'un cheval blanc qui a des ailes, & qui réside actuellement dans le ciel. Ce pégase indien ne se soutient que sur trois pieds; le quatrième est toujours en l'air. Lorsqu'il le posera sur la terre, il la fera enfoncer dans l'abîme, & c'est ainsi que le monde sera détruit.

En attendant cette dernière métamorphose, Vistnou est endormi tranquillement dans la mer de lait couché sur une couleuvre qui a cinq têtes.

VIST-NOUVA; substantif masculin & terme de Relation. On donne ce nom aux Bramins, qui sont particulièrement attachés au Dieu Vistnou, & qui le regardent comme le plus puissant de tous les habitans des cieux. Cette secte est divisée en deux branches. Les premiers sont appelés *Tadvadi*, les autres *Ramanouja*. Lès Tadvadi se tracent tous les matins une ligne blanche depuis le nez jusqu'au front. Ils se font aussi une petite marque ronde à la jointure du bras & aux deux mamelles: ce sont leurs signes distinctifs; c'est la livrée de Vistnou. Ils s'imaginent que ces marques sont des préservatifs contre les attaques du Diable. Ils s'engagent par un vœu exprès, à ne jamais rendre hommage à aucun autre Dieu qu'à Vistnou. Leur Chef est obligé de garder le célibat, & porte ordinairement une canne de bambou, pour marque de sa dignité.

Les Ramanouja ont aussi des signes qui les distinguent. Ils se tracent avec de la craie un Y sur le nez, & se font une marque sur la jointure du bras avec du feu. Ils ont la tête nue & presque rasée, à l'exception d'une touffe sur le sommet qu'ils attachent avec un nœud, qu'ils laissent pendre par derrière. Leur Chef est distingué par un morceau de linge, dont il s'enveloppe la tête lorsqu'il parle à quelqu'un. Leur vie paroît plus austère que celle des Tadvadi. Ils croiroient souiller la

sainteté de leur profession s'ils entroient dans le négoce & dans les affaires profanes. Ils se font aussi un devoir de ne jamais mettre le pied dans un lieu consacré à la débauche; ce que les Tadvadi se permettent sans scrupule.

VISTULE; (la) grand fleuve de l'Europe. Il prend sa source dans la Moravie, au pied du mont Krapac, à douze ou quatorze lieues de Cracovie. Il traverse la Pologne du midi au nord, ainsi que la Prusse Royale, & forme à six lieues de ses embouchures l'île de Marienbourg; enfin il se jette dans la mer Baltique par trois ou quatre bouches différentes, après un cours d'environ 150 lieues.

VISUEL, ELLE; adjectif & terme de Physique. Qui appartient à la vue.

On appelle *rayons visuels*, des lignes de lumière qu'on imagine venir de l'objet jusques dans l'œil. Les rayons visuels sont des lignes droites, car l'expérience prouve qu'on ne sauroit voir un objet dès qu'il y a entre cet objet & l'œil quelque corps opaque qui empêche les rayons de venir à nos yeux; & c'est en quoi la propagation de la lumière diffère de celle du son, car le son se transmet jusqu'à l'oreille par toutes sortes de lignes droites ou courbes, & malgré toutes sortes d'obstacles.

Point visuel en perspective, est un point sur la ligne horisontale, & dans lequel les rayons visuels s'unissent.

VITAL, ALE; adjectif. *Vitalis*. Qui sert à la conservation de la vie, & sans quoi l'animal ne sauroit vivre. *Le cœur, le poumon, le cerveau sont des parties vitales. Les esprits vitaux sont les parties les plus fines & les plus volatiles du sang.*

VÎTE; adjectif des deux genres. *Celer*. Qui se meut, qui court avec célérité, avec grande promptitude. Il ne se dit que des animaux & de quelques choses inanimées. *Ce cheval est aussi vîte qu'un cerf. Les rennes sont des animaux fort vîtes. L'armée fit une marche très-vîte. Le mouvement de cette montre est trop vîte. Il est aussi vîte que le vent. Un pouls vîte. Cet écrivain a la main vîte.*

VÎTE, est aussi adverbe, & signifie avec célérité, avec vîtesse. *Partez vîte. Vous n'écrivez pas assez vîte. Vous mangez trop vîte. Il me paroît que cette pendule va bien vîte.*

On dit, qu'*un homme va bien vîte dans quelque affaire*; pour dire, qu'il agit imprudemment & avec trop de précipitation, & qu'il n'agit pas avec la circonspection & avec les précautions nécessaires.

On dit familièrement dans le même sens, *aller vîte en besogne*.

La première syllabe est longue & la seconde très-brève.

Différences relatives entre *vîte*, *tôt*, *promptement*.

Le mot de *vîte* paroît plus propre pour exprimer le mouvement avec lequel on agit: son opposé est lentement. Le mot de *tôt* regarde le moment où l'action se fait: son opposé est tard. Le mot de *promptement* semble avoir plus de rapport au temps qu'on emploie à la chose: son opposé est long-temps.

On avance en allant *vîte*, mais on va sûrement en allant lentement. Le crime est toujours puni, si ce n'est *tôt* c'est tard. Il faut être long-temps à délibérer; mais il faut exécuter *promptement*.

Qui commence *tôt* & travaille *vîte* achève *promptement*.

VITELLIUS, (Aulus) fut proclamé Empereur Romain presque en même temps qu'Othon, l'an 69 de Jésus-Christ. C'étoit un monstre de cruauté. Lorsqu'il fut arrivé à Bebriacum, où l'on venoit de livrer bataille, il voulut s'y arrêter, uniquement pour s'y repaître de la vue des corps morts, des membres épars & déchirés, de la terre encore toute teinte de sang, & enfin de tout ce qui excite dans les ames sensibles, l'horreur & la pitié. Le plaisir que lui causa ce spectacle l'empêcha de s'appercevoir de l'infection de l'air, sentie vivement par ceux qui l'accompagnoient. Il leur dit quand ils s'en plaignirent, *que l'odeur d'un ennemi mort étoit toujours agréable;* & sur le champ il fit distribuer du vin aux soldats & s'enivra avec eux. Il ne croyoit être Empereur que pour bien manger. A force d'excès il devint si abruti, que la seule facilité qu'il trouvoit à satisfaire ses honteuses passions, pouvoit le faire souvenir qu'il étoit Empereur. Sa cruauté ne fit qu'augmenter avec sa gourmandise. Il fit tuer en sa présence, sur une fausse accusation, Junius Blasus, pour assouvir ses yeux de la mort d'un ennemi. Il fit mourir de faim sa mère Sextilia, parce qu'on lui avoit prédit qu'il régneroit longtemps s'il lui survivoit. Cette femme infortunée le savoit sans doute capable d'une action dénaturée; car lorsqu'elle avoit appris qu'il étoit proclamé Empereur, elle n'avoit pu retenir ses larmes. Les excès de Vitellius étant montés à leur comble, le peuple & les légions se soulevèrent & élurent Vespasien. Lorsque le monstre vit Primus, Lieutenant du nouvel Empereur, maître de Rome, il alla se cacher chez le portier du palais, dans la loge aux chiens. On l'en tira pour le promener par la ville tout nud, les mains liées derrière le dos, une épée sous le menton pour le faire tenir droit; de-là on le conduisit au lieu des supplices, où il fut tué à petits coups, après un règne fort court. Son corps fut traîné avec un croc dans le Tibre.

VÎTEMENT; adverbe du style familier, qui a la même signification que vîte. *Partez & revenez vîtement. Il faut vîtement lui porter cet argent.*

VITEPSK; ville forte de Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, dans la Lithuanie, à trente-deux lieues, nord-ouest, de Smolensko.

Le *Palatinat de Vitepsk* est borné au nord & au levant par la Russie, au midi par les Palatinats de Minski & de Mscislaw, au couchant par ceux de Poloczk & de Vilna.

VITERBE; ville épiscopale d'Italie, capitale de la province du patrimoine de Saint-Pierre, au pied d'une haute montagne, à quinze lieues, nord-ouest, de Rome. Elle est bien bâtie, les rues en sont belles, pavées de larges dalles de pierre, & il y a plusieurs fontaines remarquables.

La première chose que l'on va voir dans cette ville est l'Église cathédrale, dans laquelle les Papes Jean XXI, Alexandre IV, Adrien V & Clément IV sont enterrés. On peut voir aussi le corps de Sainte Rose de Viterbe, qui se conserve tout entier dans l'Église de cette Sainte, & forme la principale Relique de la ville.

Il y a dans Viterbe plusieurs inscriptions & tombeaux antiques, & quelques monumens étrusques. On

voit dans la secrétairerie du Magistrat le dessein d'une belle mosaïque ancienne qu'on a laissé dépérir; elle fut trouvée au fond de la maison des Bussi, qui sont une famille illustre de Viterbe, laquelle est comme établie à Rome actuellement.

Les eaux minérales de Viterbe sont célèbres, & l'on vient les prendre du fond de l'Italie. Elles sont situées dans un endroit bas & mal sain à une bonne demi-lieue de la ville; le bâtiment en est très-ancien. On les emploie ou intérieurement ou en forme de bains; il y a deux sources principales, l'une dont le dépôt est rouge, l'autre qui dépose une matière blanche; la première est purgative & diurétique, en même temps qu'elle fortifie les parties foibles; quoique limpide & transparente, elle a un goût de vitriol si décidé, qu'en la bûvant il semble qu'on boive de l'encre. A un mille de-là il y a une source acidule dont on fait beaucoup d'usage; un Médecin Anglois qui étoit attaché au Roi Jacques, a beaucoup célébré dans Rome les eaux de Viterbe & les a mises en réputation.

Il y a près de-là une fontaine d'eau chaude qui paroît bouillir continuellement; il en sort une fumée considérable avec une forte odeur de soufre. Elle cuit & réduit même en bouillie les viandes qu'on y jette.

VÎTESSE; substantif féminin. *Celeritas*. Célérité, grande promptitude.

Suivant le système de Galilée sur la chute des corps, système reçu aujourd'hui de tout le monde, la vîtesse d'un corps qui tombe verticalement, est à chaque moment de sa chute, proportionnelle à la racine de la hauteur d'où il est tombé.

Après que Galilée eut découvert cette proposition, il reconnut encore que si le corps tomboit le long d'un plan incliné, la vîtesse seroit la même que s'il étoit tombé par la verticale qui mesure sa hauteur; & il étendit la même conclusion jusqu'à l'assemblage de plusieurs plans inclinés qui feroient entre eux des angles quelconques, en prétendant toujours que la vîtesse à la fin de la chute faite le long de ces différens plans, devroit être la même que s'il étoit tombé verticalement de la même hauteur.

Cette dernière conclusion a été admise par les Mathématiciens jusqu'en 1693, que M. Varignon en démontra la fausseté, en faisant remarquer que le corps qui vient de parcourir le premier plan incliné, & qui arrive sur le second, le frappe avec une partie de la vîtesse qui se trouve perdue, & l'empêche par conséquent d'être dans le même cas que s'il étoit tombé par un seul plan incliné, qui n'auroit point eu de pli. M. Varignon, après avoir relevé cette erreur, éclaircit la matière de manière à empêcher qu'on ne tombât dans l'erreur opposée, & à laquelle on étoit porté tout naturellement, qui étoit de croire que la chute d'un corps le long d'une ligne courbe, c'est-à-dire le long d'une infinité de plans inclinés, ne pouvoit pas non plus produire des vîtesses égales à celles d'un corps qui seroit tombé verticalement de la même hauteur. Pour montrer la différence de ces deux cas, il fit voir que quand les plans inclinés font ensemble des angles infiniment petits, ainsi qu'il arrive dans les courbes, la vîtesse à chacun de ses angles, est un infiniment petit du

second

second ordre; ensorte qu'après une infinité de ces chutes, c'est-à-dire après la chute entière par la courbe, la vîtesse perdue n'est plus qu'un infiniment petit du premier ordre, qu'on peut négliger par conséquent auprès d'une vîtesse finie.

Pour mesurer une vîtesse quelconque d'une manière constante qui puisse servir à la comparer à toute autre vîtesse, on prend le quotient de l'espace par le temps, supposant que cet espace soit parcouru, en vertu de cette vîtesse supposée constante. Si par exemple un corps avec sa vîtesse actuelle pouvoit parcourir quatre-vingt pieds en quarante secondes de temps, on auroit $\frac{80}{40}$, ou 2 pour exprimer sa vîtesse; en sorte que si on comparoit cette vîtesse à celle d'un autre corps qui feroit quatre-vingt-dix pieds en trois secondes, comme on trouveroit de la même manière $\frac{90}{3}$ ou 3, pour cette nouvelle vîtesse, on reconnoîtroit par ce moyen que le rapport de ces vîtesses est celui de 2 à 3.

VITEX; *voyez* Agnus Castus.

VITLICH; ville d'Allemagne au cercle du bas Rhin dans l'Archevêché de Trèves, sur le Léser, à cinq lieues, nord-est, de Trèves.

VITRAGE; substantif masculin & terme collectif. *Vitreamina*. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'une Église. *On pose le vitrage du château. Les anciens vitrages colorés coûtoient fort cher.*

Vitrage, se dit aussi de certains châssis de verre qui servent de cloison dans une chambre. *Ma chambre n'est séparée de la sienne que par un vitrage.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne & la troisième très-brève.

VITRAUX; substantif masculin pluriel. Les grandes vitres des Eglises. *On répare les vitraux de la Cathédrale.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

VITRE; substantif féminin. *Vitrea*. Assemblage de plusieurs pièces de verre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment.

L'usage des vitres est fort postérieur à la découverte du verre. Selon M. Félibien, du temps de Pompée, Scaurus fit faire de verre une partie de la scène du superbe théatre qui fut élevé dans Rome pour le divertissement du peuple, & il n'y avoit cependant point alors de vitres aux fenêtres des bâtimens. Les personnes les plus riches fermoient les ouvertures par lesquelles elles recevoient le jour, avec des pierres transparentes, comme les agates, l'albâtre, *&c.* & les pauvres étoient exposés aux incommodités du froid & du vent.

On ne sait pas quel est celui qui fit connoître la manière d'employer le verre au lieu de pierres transparentes; mais l'histoire nous apprend que les premières vitres furent de petites pièces rondes que l'on assembloit avec des morceaux de plomb refendus de deux côtés, afin d'empêcher que le vent ni l'eau ne pussent passer. On employa après cet heureux essai, des verres de différentes couleurs, que l'on disposoit avec symétrie, pour en faire des desseins d'ornement. On représenta ensuite des figures dont les couleurs étoient tracées en noir de détrempe, ainsi que les ombres & les draperies, que l'on hachoit sur des verres colorés, dont on assortissoit le mieux qu'il étoit possible les nuances à l'objet qu'on vouloit

repréſenter. Mais ces eſpèces de peintures étant toujours néceſſairement très-imparfaites, on chercha le moyen de peindre ſur le verre blanc, & on y réuſſit par une méthode qui approche beaucoup de la peinture en émail, & dans laquelle on emploie les mêmes ingrédiens colorans. Au reſte cette peinture qui étoit autrefois fort uſitée, ſurtout pour les vitraux des Égliſes, eſt preſqu'entièrement abandonnée aujourd'hui, parcequ'elle ôte une partie du jour. Cependant les ornemens de peinture employés avec goût & avec ménagement ſur les vitres des croiſées, font un bel effet, & paroiſſent ajouter quelque choſe à la majeſté des grands édifices publics.

VITRE, ſe dit auſſi de chacune des pièces qui compoſent la vitre. *Un panneau de vitres. Il manque là une vitre. Il y a quelques vitres caſſées. Attacher des vitres à une fenêtre.*

VITRÉ; ville de France en Bretagne, ſur la Vilaine, à huit lieues, eſt, de Rennes, & vingt-trois, nord, de Nantes.

Vitré eſt la deuxième ville du Diocèſe de Rennes. Elle eſt aſſez grande, & l'on y compte environ 2000 habitans. Il y a une Égliſe Collégiale, fondée en 1266 par André, Baron de Vitré. Son Chapitre eſt compoſé d'un Tréſorier & de douze Chanoines. Il y a auſſi un Prieuré d'Hommes, de l'Ordre de Saint Benoît, ſous le titre de Sainte-Croix. Vitré eſt la réſidence d'une des vingt-neuf brigades dépendantes du Tribunal de la Maréchauſſée de Rennes. C'eſt une des deux premières Baronnies de la province de Bretagne. Ses Barons, avec ceux de Saint-Pol de Léon, poſſèdent le droit, comme les plus anciens, de préſider alternativement l'ordre de la nobleſſe, lorſqu'elle eſt aſſemblée aux États; à leur défaut la nobleſſe eſt précédée par celui qu'elle ſe choiſit elle-même. Cette Baronnie a paſſé de la Maiſon de Laval-Montfort, à celle de la Tremoille, qui la poſſède aujourd'hui.

Vitré eſt la patrie du Père de Gennes, ſavant Prêtre de l'Oratoire.

Les toiles de Vitré ſe fabriquent dans les Paroiſſes qui ſont à trois lieues à la ronde de Vitré. Ce ſont de groſſes toiles écrues qui demeurent telles, & qu'on ne blanchit point. Elles ſe débitent à Nantes & à Saint-Malo, d'où on les envoie en Angleterre, pour l'uſage des Colonies que les Anglois ont en Amérique. Elles ſont propres à faire de petites voiles de navire. On les envoie auſſi en Eſpagne, où elles ſervent à l'emballage des marchandiſes fines qui en ſortent. Ce commerce rapporte environ quarante ou 50000 livres par an.

Cette ville a un autre commerce qui lui eſt particulier. Les femmes & les filles de toute condition y font des bas, des chauſſons & des gants de fil, qui s'envoient partout, même en Eſpagne & aux Indes. Cet article de commerce monte par an à 25 ou 30000 livres.

Il y a auſſi dans cette ville des fabriques de ſerges & étamines groſſières.

VITRÉ, ÉE; participe paſſif & adjectif. *Voyez* VITRER.

On dit, *un cabinet vitré*, *une porte vitrée*, &c. pour dire, un cabinet, une porte garnie de vitres ou de glaces.

En termes d'Anatomie, on ap-

pelle *humeur vitrée*, une des trois humeurs de l'œil, ainsi appelée parce qu'elle ressemble à du verre fondu. Elle est placée au-dessous du cristallin.

Quelques Auteurs appellent les tuniques ou membranes qui contiennent cette humeur, *tuniques vitrées*.

VITRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Vitreis obserare*. Garnir de vitres. *Vitrer une porte. Vitrer les fenêtres d'une maison.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

VITRERIE; substantif féminin. Art & commerce du Vitrier. *Il apprend la vitrerie.*

VITRESCIBILITÉ; substantif féminin & terme de Chimie. Propriété que quelques substances ont de se fondre par l'action du feu, & de se réduire en verre. Suivant Bécher, cette propriété de certains corps vient d'une qualité inhérente & essentielle à la terre dont ces corps sont composés, & que pour cette raison il appelle *terre vitrescible*.

C'est suivant ce grand Chimiste cette terre qui domine dans les sels, dans les pierres; elle se trouve aussi en différentes proportions dans les métaux où elle est combinée avec la terre mercurielle & la terre inflammable.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, la vitrescibilité est une qualité relative dans les terres & dans les pierres; elle dépend du degré de chaleur que l'on applique aux corps que l'on veut vitrifier, & il n'en est point qui ne soient vitrescibles, lorsqu'on les expose au feu solaire concentré par un miroir ardent.

Un phénomène remarquable, c'est que le diamant fait une exception à cette règle, & le miroir ardent le dissipe totalement en fumée.

Quoique le feu du soleil parvienne à vitrifier plus ou moins promptement toutes les terres, pierres & substances minérales, on peut pourtant regarder la vitrescibilité comme un caractère distinctif de quelques-unes de ces substances, en tant qu'il y en a que le feu ordinaire que l'on emploie dans les analyses de la Chimie réduit très-promptement en terre, tandis qu'il y en a d'autres sur lesquelles ce même feu ne produit point d'altération, telles que sont les pierres Apyres, le talc, l'amianthe, *&c.* D'autres substances sont calcinées, atténuées & divisées par le même feu; ce sont les substances calcaires, telles que la pierre à chaux, le marbre, *&c.* ainsi relativement au feu ordinaire, on pourra diviser les substances du règne minéral en calcaires, en vitrifiables ou vitrescibles, & en apyres ou réfractaires.

VITRESCIBLE, ou VITRIFIABLE; adjectif des deux genres. Propre à être changé en verre. *Une terre vitrescible. Substance vitrifiable.*

VITREUX, EUSE; adjectif & terme de Chimie. Qui a de la ressemblance avec le verre. *Mine d'argent vitreuse.*

VITRIER; substantif masculin. Ouvrier qui travaille en vitres.

La Communauté des Vitriers de Paris est composée d'environ trois cens Maîtres, & gouvernée par quatre Jurés, dont deux sortent de charge chaque année. L'apprentissage est de quatre années, & le

compagnonage de six; mais l'apprenti de Paris peut, s'il le veut, aller passer ces six années chez les Maîtres des autres villes du royaume, & il est reçu à la maîtrise en apportant leurs certificats.

Les premiers Statuts de cette Communauté, sont du règne de Louis XIV, par Lettres-patentes du 22 Février 1666, enregistrées au Parlement le 19 Avril suivant.

VITRIFIABLE; *voyez* VITRESCIBLE.

VITRIFICATION; substantif féminin & terme de Physique. *Vitrificatio*. Action de vitrifier. *La vitrification des métaux est une des opérations les plus curieuses de la Chimie.*

VITRIFIÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* VITRIFIER.

VITRIFIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Vitrificare*. Terme de Physique. Fondre une matière ensorte qu'elle devienne verre. *Le feu vitrifie le plomb, les cailloux*, &c.

VITRI-LE-FRANÇOIS; ville de France en Champagne, chef-lieu du Pertois, sur la Marne, à l'endroit où elle reçoit la rivière d'Orne, à sept lieues, sud-est, de Châlons, & à onze lieues, ouest, de Bar-le-Duc. C'est François premier qui l'a bâtie. Il y a au centre de la ville une place très-spacieuse. C'est le siége d'un Présidial, d'un Bailliage, d'un Grenier à sel, &c. Il y a une Collégiale dont le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Sous-Chantre, & de seize Chanoines, dont quatorze sont à la nomination du Roi; les deux autres sont à la nomination de l'Église Cathédrale de Châlons.

Le revenu des Dignitaires est d'environ 600 livres, & celui des Chanoines de 400 francs. Ce Chapitre, qui est de fondation royale, est Curé primitif de la Paroisse. Cette ville a un Collége dirigé par les Pères de la Doctrine chrétienne, un Couvent de Minimes, un de Récollets, un de Religieuses de la Congrégation, une maison de Dames Régentes, un Hôpital desservi par quatre Religieux de la charité, un Hôpital Général, & des casernes. Il y a fabrique de serges rases, façon de Londres, & de droguets, tisseranderie, bonneterie, &c. On y fait des galons moitié soie, moitié fil. Le commerce en bleds, vins, bois & charbons y est fort étendu, ainsi que celui des manufactures. Il y a foires franches le 22 Juillet, le 24 Février, le premier & le 12 Septembre. La Marne commence à être navigable à Vitry, & a un pont vis-à-vis de cette ville.

VITRIOL; substantif masculin. Sel austère & astringent formé par l'union d'un métal & d'un acide qu'on appelle *acide vitriolique*.

On connoît trois sortes de vitriols dont on fait usage: l'un qui a pour base le fer, est connu sous le nom de *vitriol vert* ou *couperose verte*; l'autre qui a pour base le cuivre, est le *vitriol bleu*, & le troisième dont la base est le zinc, se nomme *vitriol blanc*, ou *couperose blanche*.

Le *vitriol vert* des boutiques, tel qu'il se débite chez les Epiciers Droguistes pour l'usage des arts & métiers, est artificiel. On le retire, 1°. par la lotion des terres & pierres vitrioliques sulfureuses. 2°. Par lixiviation des Pyrites vitrioliques martiales. 3°. Par l'évapotion des eaux vitrioliques ferrugineuses & cuivreuses, naturelles ou

cuivreuse en dissolution qui donnoit au mélange une couleur bleue, se dépose en forme d'une boue roussâtre sur les morceaux de fer qui ont plus d'affinité avec l'acide vitriolique, que n'en a le cuivre, & alors la liqueur, de bleuâtre qu'elle étoit, se change en une belle couleur. On la décante dans une autre citerne, dont le niveau est pratiqué à la base de la précédente; on y plonge de nouveau un morceau de fer, qui, s'il ne s'y dissout point, & ne prend point à sa surface une couleur rouge, prouve que l'eau est suffisamment chargée de fer; alors on procède à l'évaporation & à la cristallisation.

Cette dernière opération se fait en portant la liqueur chaude, soit dans différens tonneaux de bois de chêne ou de sapin, lesquels sont garnis d'un bon nombre de branches de bois fourchues, longues de quinze pouces, & différemment entrecroisées, soit dans des fosses ou des auges garnies de planches, hérissées de chevilles de bois. En multipliant ainsi les surfaces sur lesquelles ce vitriol s'attache, on accélère sa cristallisation & la régularité des cristaux.

On obtient aussi du vitriol martial de certaines eaux de sources cuivreuses & ferrugineuses. Le cuivre précipité n'est point perdu, on le fait paroître sous la forme métallique, par le moyen du phlogistique qu'on lui rend.

Le *vitriol de cuivre* ou *vitriol bleu*, tel qu'on le trouve dans le commerce, est une production de l'art: on le fait par la cémentation du cuivre avec du soufre ou des pyrites sulfureuses. Souvent il est le résultat des liqueurs bleues vitrioliques, purement empreintes de particules cuivreuses, & qui se trouvent dans des sources au-dedans des mines de cuivre. Quelquefois ce sel est produit au moyen d'une dissolution de cuivre faite par de l'acide vitriolique foible, qu'on fait évaporer ensuite & cristalliser.

Les cristaux de cette espèce de vitriol sont d'un très beau bleu céleste, taillés en pointe de diamant d'une figure rhomboïdale décaëdre; ils ont une saveur âcre & corrosive.

Le vitriol blanc ou couperose blanche du commerce, est ainsi que les vitriols précédens, un sel artificiel, qui nous vient de Goslar & de quelques autres lieux. Il est en morceaux blancs, plus ou moins nets, ressemblans à du sucre; on le retire par l'évaporation des eaux minérales vitrioliques, qui participent abondamment du zinc; ensuite on le dissout dans de l'eau que l'on fait évaporer presque jusqu'à siccité sur le feu. C'est pourquoi la cristallisation de ce vitriol n'a point de figure déterminée: elle produit une masse informe qu'on casse en petits morceaux, tels que nous les voyons dans le commerce.

VITRIOLÉ, ÉE; adjectif. Où il y a du vitriol. *Eau vitriolée.*

VITRIOLIQUE; adjectif des deux genres. Qui tient de la nature du vitriol. *Des eaux vitrioliques.*

En termes de Chimie, on appelle *acide vitriolique*, une substance saline ainsi nommée parceque le vitriol de Mars étoit ce qui en fournissoit autrefois la plus grande partie. Suivant l'opinion de Beccher & de Stahl, l'acide vitriolique est le plus simple des acides & par conséquent la plus simple d'entre les substances salines: lorsqu'il est dans le plus grand degré de pureté où

expérience n'en démontre l'existence.

L'acide vitriolique concentré, exposé à l'air libre, attire l'humidité à tel point, qu'il augmente considérablement de volume, & qu'il s'y charge de deux fois son poids d'eau.

Il se combine avec le principe inflammable, & forme avec lui deux composés qui diffèrent l'un de l'autre par la quantité du phlogistique, & par l'intimité de l'union.

Le premier qui est le résultat d'une combinaison foible de l'acide vitriolique aqueux, avec une petite quantité de phlogistique, se nomme *acide sulfureux volatil.* Et le second, qui naît d'une union intime de l'acide vitriolique, privé de toute eau surabondante à son essence saline, avec environ un septième de son poids de phlogistique pur, se nomme *soufre.*

Les terres se laissent dissoudre par l'acide vitriolique avec plus ou moins de facilité, suivant leur nature; & forment avec lui différens sels, ou des composés salins terreux, dont les propriétés varient à raison de l'espèce de terre. Il faut des manipulations particulières pour combiner les terres vitrifiables avec l'acide vitriolique; & les sels qui résultent de cette combinaison n'ont point encore été examinés suffisamment.

Les terres calcaires n'ont besoin d'aucune préparation pour être dissoutes par l'acide vitriolique; cette dissolution se fait avec une effervescence médiocre: il en résulte un composé salin terreux, susceptible de cristallisation, dont les principes sont si intimement combinés, que les propriétés salines de l'acide vitriolique, sont presqu'entièrement masquées par celles de la terre qui est le principe dominant; ensorte que ce *sel vitriolique à base terreuse*, n'a point de saveur sensible, & est presque indissoluble dans l'eau: il faut, suivant l'expérience qu'en a faite M. Baumé, environ une once d'eau bouillante pour en dissoudre un grain. Ce défaut de propriétés salines, qui paroît commun à tous les sels vitrioliques à base de terre calcaire, les a fait distinguer, par le nom de *sélénites*, d'avec les autres combinaisons dont les propriétés salines sont plus marquées.

L'alun est reconnu pour un sel vitriolique à base terreuse, mais il diffère considérablement des sélénites; ce qui vient de la nature de la terre qui lui sert de base, laquelle est jugée n'être point calcaire; c'est au contraire une terre argilleuse.

L'acide vitriolique se combine jusqu'au point de saturation avec *le sel alcali végétal*, & forme avec lui un sel neutre, susceptible de cristallisation, d'une saveur salée, amère, dure, peu dissoluble dans l'eau. Ce sel a plusieurs noms qui lui ont été donnés à raison des différentes substances dont étoit tiré l'alcali qui lui servoit de base, dans les temps où l'on croyoit que ces alcalis n'étoient point exactement semblables les uns aux autres. Ces noms sont *sel des deux*, plus communément *sel de duobus*, *tartre vitriolé*, *double arcane*, plus communément *arcanum duplicatum.*

Avec la base alcaline du sel marin, nommé *alcali marin*, ou *alcali minéral*, l'acide vitriolique forme un sel neutre, cristallisable, nommé *sel de Glauber*, qui diffère du sel de *duobus*, par la figure de ses cristaux, par une beaucoup plus grande dissolubilité dans l'eau, par la plus grande quantité d'eau qui entre

dans

dans sa cristallisation, & par la propriété qu'il a de perdre par le dessèchement à l'air une bonne partie de l'eau de sa cristallisation; ce qui enlève à ces cristaux leur transparence, leur solidité, & les réduit en une espèce de farine blanche, qu'on nomme efflorescence.

L'alcali volatil, combiné au point de saturation avec l'acide vitriolique, forme un sel neutre ammoniacal, susceptible de cristallisation nommé *sel ammoniacal vitriolique*, ou *sel ammoniacal secret de Glauber*.

L'acide vitriolique étant plus simple & plus puissant que les acides nitreux & marin, les sépare d'avec les alcalis auxquels ils sont unis, & se substitue à leur place.

En général cet acide a de l'action sur toutes les substances métalliques, & les dissout avec des phénomènes particuliers à chacune d'elles; il forme avec ces matières des sels neutres à base métallique, susceptibles de cristallisation, auxquels M. Macquer croit, ainsi qu'il le dit dans ses cours, qu'il est à propos de donner la dénomination générale de *vitriol*, en spécifiant les différens vitriols par le nom de la matière métallique qui entre dans leur composition. Ainsi, par exemple, il propose de nommer *vitriol d'argent*, ou *vitriol de lune*, la combinaison de l'acide vitriolique avec l'argent; *vitriol de mercure*, la combinaison du même acide avec le mercure, &c. comme on nomme *vitriol de cuivre* & *vitriol de Mars*, les sels neutres métalliques formés par l'union du fer ou du cuivre avec l'acide vitriolique.

Cet acide, en vertu de la très-grande affinité qu'il a avec le principe inflammable, attaque celui des matières métalliques dans leur dissolution, l'enlève en partie à celles qui sont susceptibles d'en être privées, les calcine par conséquent, plus ou moins, suivant leur nature, & suivant la manière dont se fait la dissolution, & y adhère d'autant moins, qu'il leur a enlevé une plus grande quantité de leur principe inflammable. On peut conclure de ces phénomènes, que c'est singulièrement par le principe inflammable des matières métalliques, que l'acide vitriolique les dissout, ou que c'est ce principe qui sert de moyen pour unir cet acide avec les terres métalliques. Car il est certain, d'un autre côté, que les terres métalliques s'unissent d'autant moins facilement avec l'acide vitriolique, qu'elles ont été privées d'une plus grande quantité de leur principe inflammable, par quelque moyen que ce soit.

Les phénomènes les plus généraux qui accompagnent les dissolutions des matières métalliques dans l'acide vitriolique par la voie humide, sont, 1°. l'effervescence & la chaleur qui sont ordinairement médiocres; 2°. des vapeurs dont plusieurs sont de l'acide *sulfureux volatil*, comme dans la dissolution du mercure, ou des vapeurs très-inflammables, comme dans la dissolution du fer; 3°. la formation du soufre concret, comme dans la dissolution d'étain.

Il paroît par ce qui vient d'être dit sur les combinaisons de l'acide vitriolique avec toutes les substances avec lesquelles il peut former un sel neutre, que tous ces sels neutres vitrioliques sont susceptibles de cristallisation. Cette propriété est particulière à l'acide vitriolique; il y a tout lieu de croire qu'elle est dûe à la grande intimité

de l'union que contracte cet acide avec toutes les substances qu'il est en état de dissoudre.

L'acide vitriolique concentré agit avec beaucoup de force sur toutes les huiles & sur les matières huileuses concrètes. Il s'échauffe & bouillonne avec elles; il les décompose en partie, les noircit & les brûle en quelque sorte; il s'exhale de ces mélanges beaucoup de fumées qui ont une odeur mixte d'huile brûlée & d'acide sulfureux volatil très-suffoquant.

L'acide vitriolique fort aqueux paroît n'avoir presque aucune action sur les huiles, sans doute à cause de son eau surabondante avec laquelle il a beaucoup d'adhérence, & qui l'empêche de se combiner avec l'huile, parce qu'elle se refuse elle-même à cette union. Cependant l'union d'un semblable acide vitriolique aqueux avec l'huile, ne paroît point impossible.

L'acide vitriolique concentré présente avec l'esprit de vin, une grande quantité de phénomènes très-intéressans & variés, suivant les proportions de ces deux substances, & relativement aux manipulations qu'on emploie.

Sans distillation il se combine avec l'esprit de vin entier en substance, sans lui occasionner de décomposition, c'est-à-dire, en ne se combinant point avec un ou plusieurs de ses principes, par préférence aux autres. Il perd de son acidité par cette union, & s'adoucit beaucoup. De là vient qu'on le nomme alors *acide vitriolique dulcifié*.

Par la distillation avec l'esprit de vin, l'acide vitriolique le décompose, s'empare de son eau principe, en réduit une partie en une substance moyenne entre l'esprit ardent & l'huile; on a donné à cette substance le nom d'*Ether*; & enfin, cet acide réduit l'esprit de vin en véritable huile, qu'on a nommée improprement *huile douce de vitriol*.

On ne trouve point dans la nature d'acide vitriolique pur, c'est-à-dire, seul, & nullement combiné avec aucune autre espèce de corps; ce qui vient de la grande quantité de substances différentes qu'il est en état de dissoudre, & de la facilité avec laquelle il se combine avec les divers corps à mesure qu'il les rencontre.

Ainsi l'acide vitriolique se trouve naturellement combiné, ou avec une substance inflammable, & alors il est sous la forme de soufre & de bithume; ou avec des substances terreuses avec lesquelles il constitue toutes les sélénites, les matières alumineuses & argilleuses, ou avec des substances métalliques avec lesquelles il forme les vitriols naturels; ou, enfin avec des sels alcalis avec lesquels il forme des sels neutres vitrioliques, à base de sel alcali; mais ce n'est guère qu'avec l'alcali marin, que dans ce cas l'acide vitriolique se trouve combiné, parceque c'est l'alcali le plus abondamment répandu dans la nature, & en quelque sorte le seul alcali naturel; l'acide vitriolique est alors sous la forme de sel de Glauber. On trouve le sel de Glauber naturel particulièrement dans les eaux qui tiennent du sel commun en dissolution. Ce ne peut être que très rarement, & par des décompositions & des combinaisons particulières, comme, par exemple, par des embrasemens, qu'on peut rencontrer l'acide vitriolique engagé dans l'alcali végétal, & formant du tartre vitriolé, ou

combiné avec l'alcali volatil, & formant du sel *ammoniacal vitriolique*, autrement nommé *sel ammoniacal secret de Glauber*.

Il est clair par ce qui vient d'être dit de l'état où se trouve naturellement & habituellement l'acide vitriolique, qu'on ne peut l'obtenir seul & pur que par des opérations particulières de l'art, c'est-à-dire, en décomposant ceux des corps qui en contiennent le plus, & dont on peut le retirer le plus facilement; ces corps sont le soufre & les vitriols.

VITRUVE, né à Forima, petite ville de la Campanie, & suivant d'autres à Fundi, ville située sur le chemin d'Appius, ou à Veronne, fut Architecte de l'Empereur *Auguste*. Ce n'est que par ses écrits qu'il nous est connu, ainsi l'on ne sait rien de particulier sur sa vie. L'ouvrage que nous avons de lui sur l'architecture, est le seul *traité* en ce genre, qui nous soit venu des anciens; il donne une idée avantageuse du génie de son auteur. La meilleure édition de ce livre est celle d'Amsterdam, 1649, *in-fol.* Nous en avons une bonne traduction Françoise, par *Perrault*, in-fol. Paris, 1684.

VITTEAUX; petite ville de France en Bourgogne, sur la Braine, à onze lieues, ouest, de Dijon.

VITTEMBERG; ville forte d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, sur l'Elbe, à 18 lieues, sud-ouest, de Berlin, & 22 lieues, nord-ouest, de Dresde.

VITTORIA; ville d'Espagne, capitale de la Province d'Alava, dans la Biscaye, à treize lieues, sud est, de Bilbao.

VITUPÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois blâme.

VITUPÉRER; vieux mot qui signifioit autrefois blâmer.

VITZEHAUSEN; petite ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur le Véser, entre Allendorf & Munden.

VITZLIPUTZLI; nom du plus fameux des Dieux qu'adoroient les Mexicains. Selon eux ce fut lui qui les conduisit dans le Mexique & qui leur en facilita la conquête Ces peuples, qui furent nommés Mexicains, du nom de leur général Mexi, étoient, dans leur origine, des sauvages vagabonds. Ils firent une irruption sur les terres de certains peuples appelés *Navatelcas*, engagés par les promesses de leur Dieu Vitzliputzli qui leur avoit prédit qu'ils feroient la conquête de ce pays, & qui marchoit lui-même à leur tête, porté par quatre Prêtres, dans un coffre tissu de roseaux. Lorsque l'armée s'arrêtoit pour camper, Vitzliputzli avoit sa tente au centre du camp. C'étoit lui qui regloit la marche. Ses oracles, répétés par la bouche des Prêtres, tenoient lieu de conseil de guerre. Les Mexicains avoient une vaste étendue de pays à parcourir, avant d'arriver à cette terre promise. Pendant tout le temps qu'ils furent en marche, le Dieu qui les conduisoit ranima leur courage par d'éclatans prodiges. Enfin, après bien des fatigues, lorsqu'ils touchoient presqu'au terme de leurs courses, Vitzliputzli déclara en songe à un de ses prêtres, que les Mexicains devoient former leur premier établissement dans l'endroit où ils trouveroient un figuier planté dans un rocher, sur les branches duquel seroit perché un aigle, tenant entre ses griffes un petit oiseau. On démêle dans cette histoire quelque rapport avec la manière dont

les Juifs furent conduits dans la terre promise.

L'Historien de la conquête du Mexique nous apprend quelle étoit la forme que les Mexicains donnoient à la statue de Vitzliputzli. » On l'avoit fait, dit-il, de figure » humaine, assise sur un trône sou- » tenu par un globe d'azur, qu'ils » appeloient le *Ciel.* Il sortoit des » deux côtés de ce globe, quatre » bâtons dont le bout étoit taillé en » tête de serpent : cela formoit un » brancard que les sacrificateurs por- » toient sur leurs épaules, quand » ils promenoient l'idole en public. » Elle avoit sur la tête un casque de » plumes de diverses couleurs, en » figure d'oiseau avec le bec & la » crête d'or bruni. Son visage étoit » affreux & sévère, & encore plus » enlaidi par deux raies bleues, » qu'elle avoit, l'une sur le front, » l'autre sur le nez. Sa main droite » s'appuyoit sur une couleuvre on- » doyante qui lui servoit de bâton. » La gauche portoit quatre flèches » qu'ils révéroient comme un pré- » sent du ciel, & un bouclier cou- » vert de cinq plumes blanches, » mises en croix. Tous ces orne- » mens, ces marques & ces couleu- » vres avoient leur signification mys- » térieuse.

VIVACE ; adjectif des deux genres. Qui a en lui des principes d'une longue vie. Il se dit des espèces & des individus. *Les peuples du nord sont plus vivaces que ceux du midi. Le corbeau est un oiseau vivace. Le cerf est un animal vivace. De tous les animaux les poissons sont les plus vivaces.*

On appelle *vivaces*, les plantes qui portent des fleurs plusieurs années de suite, sur les mêmes tiges & sans être transplantées. *La f[...] est une plante vivace.*

Les deux premières syllabe[...] brèves & la troisième très-brè[...]

VIVACITÉ ; substantif fémini[...] tivité, promptitude à agir, [...] mouvoir. *Ce jeune homme a be[...] de vivacité en tout ce qu'il fait[...] ordinaire qu'on se plaigne de [...] pas servi avec assez de vivacité [...] amis. La vivacité des jeune[...] passe pour imprudence dans l'es[...] vieillards.*

On dit aussi, *avoir de la v[...] dans les yeux* ; pour dire, av[...] yeux brillans, pleins de feu.

VIVACITÉ, en termes de Peint[...] dit des couleurs qui ont de [...] & de la fierté, des couleur[...] lantes & de celles qui n'ont [...] tourmentées en les couchant [...] toile. Les tableaux faits au p[...] coup ont toujours, par cette [...] une vivacité merveilleuse qu[...] sont d'un bon ton de couleur[...]

On dit figurément, *la viv[...] l'esprit, la vivacité de l'imagi[...]* pour dire, la prompte péné[...] de l'esprit, la promptitude [...] cevoir, à imaginer. *Il a [...] vivacité d'esprit que de bon se[...] jugement.*

On dit absolument *viva[...]* pluriel ; pour dire, des em[...] mens légers & passagers. *Ce[...] vivacités qu'il faut réprimer.*

Tout est bref au singulier[...] la dernière syllabe est longue[...] riel.

Différences relatives ent[...] *cité, promptitude.*

La *vivacité* tient beaucou[...] sensibilité & de l'esprit ; le[...] dres choses piquent un hom[...] il sent d'abord ce qu'on lui [...] réfléchit moins qu'un autre [...] réponses. La *promptitude* ti[...]

vantage de l'humeur & de l'action; un homme *prompt* est plus sujet aux emportemens qu'un autre; il a la main légère; & il est expéditif au travail. L'indolence est l'opposé de de la *vivacité*; & la lenteur l'est de *la promptitude.*

VIVANDIER, IÈRE; substantif. Celui, celle qui suit l'armée ou un corps de troupes & qui vend des vivres. *Les vivandiers doivent camper à la queue des troupes auxquelles ils sont attachés. La charette de la vivandière.*

VIVANT, ANTE; adjectif. *Vivens.* Qui vit. *Il a cinq garçons vivans. Des six filles quelle a eues, il n'y en a plus qu'une qui soit vivante. Les animaux vivans.*

On dit par excellence, *le Dieu vivant*; pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive, qui existe par lui-même.

On dit, *Il n'y a homme vivant qui puisse assurer....* pour dire, il n'y a personne qui puisse assurer.... Et l'on dit, *j'ai été en tel lieu, & je n'y ai trouvé ame vivante*; pour dire, je n'y ai trouvé personne.

On dit familièrement, *de votre vie vivante*; pour dire, jamais.

Quand des gens de main-morte acquièrent une terre en fief, on dit, qu'*il faut qu'ils donnent au Seigneur un homme vivant & mouvant*; pour dire, que pour ne pas frustrer le Seigneur dont la terre relève, des droits qui lui sont acquis à chaque mutation de vassal, il faut qu'ils nomment un particulier, à la mort duquel le Seigneur puisse recevoir les droits de rachat ou de relief.

On appelle aussi *homme vivant & mourant*, une personne sous le nom de laquelle on paye le droit de survivance pour conserver un office. *La famille n'a pas vendu la charge dans les six mois, elle a donné au Roi un homme vivant & mourant*; & absolument, *elle a donné un homme au Roi.*

On dit figurément, que *le Prince est la loi vivante.* Et d'un homme très savant, que *c'est une bibliothe-que vivante.*

On dit familièrement dans le même sens, qu'*un fils est le portrait vivant, est l'image vivante de son père.*

On appelle *langue vivante*, une langue que tout un peuple parle; ce qui se dit par opposition à *langue morte*, qui signifie, une langue que tout un peuple a parlé, mais qui ne se trouve plus que dans les livres.

On dit, *du vivant de....* pour dire, pendant la vie de.... *du vivant d'un tel. Vous ne verrez pas cela de votre vivant. Cela se faisoit de son vivant.* Et dans le même sens on dit, *en son vivant. Ci gît un tel, en son vivant Bourgeois, Conseiller, &c.* On ne le trouve que dans quelques épitaphes.

VIVANT, est quelquefois substantif masculin. *L'usage d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, est le vrai moyen d'infecter les vivans.*

Familièrement on appelle *bon vivant*, un homme d'une humeur facile & aisée, & qui aime à se réjouir sans faire tort à personne. *Son frère est un bon vivant.* Populairement on dit absolument *vivant*, dans le même sens; & quelquefois il signifie un homme adroit & rusé. *Ne vous fiez pas à elle, c'est une vivante.*

MALVIVANT, se dit, en termes d'Ordonances, pour signifier un homme de mauvaise vie. *Il y eut ordre d'arrêter les vagabonds & les malvivans.*

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième du féminin très-brève.

VIVARAIS; pays & petite province

de France, au Gouvernement général militaire du Languedoc, faisant partie de la Lieutenance générale des Cévènes. Ce petit pays, qui a pris son nom de la ville de Viviers, est borné au septentrion par le Lyonnois, au levant, par le Rhône, qui le sépare du Dauphiné, au midi, par l'Uzès, & au couchant, par le Velay & par le Gévaudan; il s'étend fort en longueur sur la rive droite du Rhône: sa plus grande largeur, qui se prend dans la partie qu'arrose la Loire à sa source, peut avoir dix à douze lieues. Ce pays étoit habité anciennement par les Helviens, & leur capitale s'appeloit *Albe* ou *Albe-Auguste*, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Albe* ou *Alps*. Ils furent conquis vers la fin du cinquième ou le commencement du sixième siècle par Sigismond, Roi des Bourguignons. Les François s'étant depuis emparés de la Bourgogne, ce royaume fut partagé entre les Princes de la maison de Clovis, & la ville d'Albe tomba, avec son territoire, en partage aux Rois de Metz.

Ce pays est divisé en haut & bas Vivarais par la rivière de Rieu ou d'Eyrieu. Le haut Vivarais est du côté du Forez & du Velay, & la capitale est Annonay. Le bas Vivarais est situé au midi; c'est où se trouve la ville de Viviers, qui est devenue la capitale du pays, depuis la destruction de l'ancienne Albe-Auguste, capitale des Helviens; on pourroit encore ajouter à la division du Vivarais, le petit pays de Boutières, qui se trouve entre Prisas & le Velay, & qui consiste en hautes montagnes stériles, qui ne produisent que des châtaignes & forment de bons pâturages pour nourrir des bêtes à laine.

Le haut Vivarais est aussi t[...] montagnes, mais qui sont trè[...] cultivées, & où l'on nourri[...] quantité prodigieuse de bestia[...] l'on recueille quantité de blec[...]

Le bas Vivarais est un pay[...] plus abondans, surtout par l'[...]trie des habitans, qui ne p[...] pas le moindre terrein des m[...]gnes susceptibles de culture [...] ce district entre les montagne[...] bord du Rhône, ne cédant pa[...] même en fertilité à aucun pa[...] Languedoc : on y recueille [...]coup de vins & l'on y fait qu[...] de soie.

VIVAT; mot emprunté du la[...] dont on se sert dans le style fa[...] pour approuver, pour appl[...] *Toute l'assemblée cria vivat.*

VIVE; substantif féminin. Soi[...] poisson qu'on appelle autr[...] *dragon de mer. Voyez* ce mot.

VIVEMENT; adverbe. Avec ar[...] avec vigueur, sans relâche. *On [...]suivit vivement l'ennemi. La ci[...] fut vivement attaquée.*

Il signifie aussi, sensible[...] *Le froid commence à se faire [...] vivement. Ce reproche les a vi[...] piqués.*

La première syllabe est lo[...] la seconde très-brève & la tro[...] moyenne.

VIVERO; petite ville d'Espagne[...] la Galice, à huit lieues, nord-[...] de Mondonedo.

VIVÈS, né à Valence en Espag[...] 1492, enseigna les belles-let[...] Louvain avec un applaudisse[...] général. De là il passa en Angl[...] & eut l'honneur d'enseigner le[...] à Marie, Reine d'Angleterre [...] de Henri VIII. Ce Prince f[...] tant de cas du Savant espagnol [...] alloit exprès à Oxfort avec la [...] son épouse, pour entendre [...]

çons; mais malgré son estime, il le retint en prison pendant six mois, parcequ'il avoit osé désaprouver de vive voix & par écrit, son divorce avec Catherine d'Arragon. Vivès ayant recouvré sa liberté repassa en Espagne, se maria à Burgos, & mourut à Bruges, en 1540, à 48 ans. On a de lui, 1. Des *Commentaires sur les livres de la cité de Dieu de S. Augustin*, dont les Docteurs de Louvain censurèrent quelques endroits trop hardis & trop libres. 2. Un *Traité* judicieux & savant *sur la décadence des sciences & des arts*. 3. Un *traité de la Religion*. 4. Plusieurs autres ouvrages recueillis à Bâle, en 1555, en 2 vol. *in* fol. Bude, Erasme & Vivès passoient pour les plus savans hommes de leur siécle, & étoient comme les Triumvirs de la république des lettres; mais Vivès étoit inférieur au premier en esprit, & au second en érudition.

VIVIANI, (Vincent) né à Florence en 1622, d'une famille noble, vécut depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à vingt, avec Galilée, qui le regarda comme un disciple digne de lui. Après la mort d'un si grand maître, il passa encore deux ou trois ans dans la géométrie sans aucune interruption, & ce fut en ce temps-là qu'il forma le dessein de sa *Divination sur Aristée*. Cet ancien Géomètre avoit composé cinq livres sur les sections coniques qui se sont perdus, & qu'il entreprit de faire revivre par la force de son génie. Son nom se répandit dans toute l'Europe; il reçut, en 1664, une pension de Louis XIV, Prince dont il n'étoit point sujet, & à qui il étoit inutile. Viviani résolut de dédier au Roi le traité qu'il avoit autrefois médité sur les lieux solides d'Aristée; mais d'autres ouvrages & même des négociations que son maître lui confia l'empêchèrent de terminer ce traité. En 1666, il fut honoré par le Grand Duc, Ferdinand II, du titre de premier Mathématicien de son Altesse. Cet homme illustre mourut en 1703, à 81 ans, membre de l'Académie des Sciences « Il » avoit, dit M. de Fontenelle, cette » innocence & cette simplicité de » mœurs que l'on conserve ordinai» rement, quand on a moins de » commerce avec les hommes qu'a» vec les livres, & il n'avoit point » cette rudesse & une certaine fier» té sauvage que donne assez sou» vent le commerce des livres sans » celui des hommes. Il étoit affable, » modeste, ami sûr & fidelle, & ce » qui renferme beaucoup de vertus » en une seule, reconnoissant au » souverain degré ». Pour s'acquitter envers Louis XIV, il fit rebâtir sa maison sur un dessein très-agréable, & aussi magnifique qu'il pouvoit convenir à un particulier. Il appella cette maison *ædes à Deo data;* elle porte ce titre sur son frontispice; allusion heureuse & au premier nom qu'on a donné au Roi, & à la manière dont elle a été acquise. Ses ouvrages sont un traité intitulé: *Divination sur Aristée*, ouvrage plein de recherches profondes sur les coniques. 2. *De minimis geometrica divinatio, in quintum conicorum Appolonii Pergoei adhuc desideratum.* Imprimé en 1659.

VIVIEN, (Joseph) Peintre, né à Lyon en 1657, mourut à Bonn, ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Cologne en 1735. Il entra dans l'école de l'illustre le Brun, qui connut, en peu de temps, que le talent de son disciple étoit pour le portrait. Vivien se rendit à ses conseils, & cherchant à se distinguer, il pei-

gnit au pastel. Il mettoit beaucoup de vérité dans ses ouvrages, il saisissoit très bien la ressemblance. Son art alloit jusqu'à représenter non seulement les traits du corps, mais encore les impressions de l'âme qui animent le visage & caractérisent une personne. Il a peint en pastel des portraits en pieds. On voit quelques tableaux de lui, où l'histoire, la fable & l'allégorie concourent à embellir sa composition. Il eut plusieurs fois l'honneur de représenter la famille royale. L'académie le reçut dans son corps, & le Roi lui donna un logement aux Gobelins. Les Electeurs de Cologne & de Bavière le nommèrent leur premier Peintre. Ce maître s'est souvent exercé à manier le pinceau & à peindre à l'huile des portraits historiés où l'on admire la fécondité & la beauté de son imagination, jointe à l'exécution. On a plusieurs portraits gravés d'après lui.

VIVIER, (Jean du) né à Liége vers le commencement de ce siècle, mort à Paris en 1761, s'est rendu recommandable dans la gravure. Son goût pour cet art l'entraîna à Paris, où il le perfectionna. Il s'adonna principalement à la gravure des médailles, & son mérite en ce genre lui mérita bientôt des récompenses. Il fut nommé Graveur du Roi, obtint un logement au Louvre & fut reçu de l'Académie de Peinture & de Sculpture. C'est le Graveur qui a le mieux trouvé la ressemblance de Louis XV. La douceur & la force brillent dans ses gravures.

VIVIER; substantif masculin. Pièce d'eau courante ou dormante dans laquelle on nourrit ou l'on conserve du poisson pour l'usage journalier. *Un vivier d'eau de fontaine. Prendre une carpe dans le vivier. Un vivier plein de truites.*

VIVIERS; ville épiscopale de France capitale du Vivarais, sur le Rhône à douze lieues, sud ouest, de Valence. Elle doit son origine à la ruine de l'ancienne Albe-Auguste. On prétend que celle-ci ayant été détruite par Crocus, Roi des Allemands, son Évêque Auxonius transféra son siége, dès l'an 430, à l'endroit où est Viviers. Les Rois de Bourgogne & d'Arles, & les Empereurs Allemands leurs successeurs, étant en possession de cette partie du Vivarais, l'Empereur Conrard de la maison de Suabe, parent de Guillaume, Évêque de Viviers, lui donna & à son Église, vers le milieu du douzième siecle, la ville & le comté de Viviers. Les Évêques jouirent depuis librement de ce comté, sans dépendre aucunement des Rois de France ni des Seigneurs voisins, jusqu'après la réunion du Languedoc à la Couronne Les Évêques voulant soutenir leur dépendance de l'Empire pour le temporel, implorèrent la protection du Pape; mais pendant ces contestations, Philippe le Bel s'étant emparé de Lyon & de tout le cours du Rhône, força Albert de Peyre, Évêque de Viviers, & le Chapitre, à soumettre leur temporel au Roi & à la Couronne de France, par un acte de l'an 1307 qui fut confirmé par un traité conclu entre Charles V dit le *Sage*, & Bertrand de Château-Neuf, Évêque de Viviers.

Le Diocèse de Viviers, suffragant de l'Archevêque de Vienne, renferme environ trois cent quatorze Paroisses. Cet Evéché vaut environ 30000 livres de revenu.

L'Église Cathédrale est dédiée à Saint Vincent, & son Chapitre est composé

osé d'un Prévôt, d'un Archi-
e, d'un Précenteur, d'un Sa-
in, d'un Archiprêtre, d'un Vi-
& de trente Chanoines. L'ab-
de Manzan, *Mansiada*, de
lre de Cîteaux & de la filiation
onneval, fondée dès l'an 1119,
nie à l'Évêché de Viviers, &
orte à l'Évêque 5400 liv. de
u. La résidence la plus ordi-
de l'Evêque est à deux ou trois
s au-dessous de Viviers, dans
ndroit qu'on appelle le *Bourg*
t-Andeol, où il a son palais
opal bâti sur la rive gauche du
ne. Ce Prélat, dès l'instant qu'il
ommé Evêque & Comte de Vi-
, est en cette qualité, Seigneur
orel de son Diocèse, Prince de
zère, & Seigneur de Saint-An-
.

IANT, ANTE; adjectif. Qui
fie, qui ranime, qui est propre
donner du mouvement. *Les es-*
vivifians. Liqueur vivifiante.

On dit en théologie, *esprit vivi-*
t, grâce vivifiante. Le Saint Esprit
l'esprit vivifiant.

FICATION; substantif feminin.
ificatio. Action par laquelle on
ime, on vivifie. *La vivification*
parties par les esprits.

FIÉ, ÉE; participe passif. *Voyez*
VIFIER.

FIER; verbe actif de la première
njugaison, lequel se conjugue
mme CHANTER. Donner la vie &
conserver. *Dieu seul a pu vivifier*
créatures.

FIER, se dit figurément du soleil
de quelques autres agens naturels.
ors il signifie donner de la vigueur
de la force. *La rosée vivifie*
ntes.

IER, se dit aussi figurément des
ets que Dieu produit dans l'ame
par la grâce. *La grâce vivifie. Esprit Saint qui sanctifiez & qui vivifiez.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

L'*e* féminin qui termine le singulier du présent de l'indicatif, &c. s'unit à la syllabe précédente, & la rend longue.

VIVIFIQUE; adjectif des deux genres. Qui a la propriété de vivifier. *Les sucs vivifiques des plantes. La vertu vivifique des sacremens.*

VIVIPARE; adjectif des deux genres & terme de Physique. On appelle ainsi les animaux qui mettent au monde leurs petits tout vivans, à la différence de ceux dont les petits proviennent d'un œuf, & que l'on appelle *ovipares.*

Dans les espèces vivipares l'enveloppe des germes est molle & délicate, parceque demeurant toujours à couvert dans la mère, le germe n'a pas besoin d'une plus forte défense. Dans les ovipares, l'enveloppe du germe, un peu avant que la mère le mette bas, devient presque toujours une croûte solide, & assez dure pour résister au poids & aux injures de l'air, sans offenser le petit qui est dedans.

Tous les animaux, sans exception, proviennent d'une mère qui les met au monde de l'une ou de l'autre de ces deux manières : ces lois subsistent dès le commencement du monde, & n'ont jamais varié.

Les animaux vivipares tiennent, sans contredit, le premier rang dans l'ordre du règne animal; & l'homme est le premier de tous.

Le nombre des animaux vivipares n'égale pas celui des ovipares. Du nombre de ces derniers on compte toute la classe des oiseaux;

celles des poissons proprement dits, excepté l'anguille & le genre de la baleine ; celle des reptiles, excepté la vipère ; celle des insectes, parmi lesquels on trouve quelques espèces de mouches vivipares, & celle des vers, entre lesquels aussi quelques Naturalistes disent en avoir découvert de vivipares.

Ainsi, tous les vivipares se réduisent aux quadrupèdes terrestres, aux poissons cétacées, à la vipère, à quelques espèces de mouches, aux pucerons, aux cloportes, & à quelques vers qui, peut-être, ne font que se reproduire quand on détache ou que l'on coupe ces insectes en différentes parties, lesquelles deviennent autant de vers. Tels sont les polypes, le gordius, &c.

VIVONE ; petite ville de France dans le Poitou, à cinq lieues, sud-ouest, de Poitiers.

VIVOTER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Parcè victitare.* Terme du style familier qui signifie, vivre petitement & subsister avec peine, faute d'avoir de quoi se mieux nourrir & se mieux entretenir. *C'est un pauvre homme qui vivote comme il peut. Elle ne fait que vivoter.*

VIVRE ; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaison. *Vivere.* Être en vie. *Les hommes vivent plus dans les pays septentrionaux que dans les méridionaux. Cette femme vit-elle encore. Virgile vivoit au siècle d'Auguste. Les animaux amphibies vivent sur la terre & dans l'eau. Il n'a pas assez vécu pour achever ce qu'il avoit commencé.*

On dit proverbialement, *on ne sait ni qui meurt ni qui vit*, pour marquer l'incertitude de la durée de la vie & du temps de la mort. *Je vais vous donner une reconnoissance de ce que je vous dois, parcequ'on sait ni qui meurt ni qui vit.*

On dit figurément, *il est jours malade. Il est dans des fray continuelles, ce n'est pas vivre ne vit pas, il ne fait que guir.* On dit aussi, *il ne vit pour lui ;* pour dire, il ne so qu'à lui, il ne s'occupe que de intérêts ; & dans le même sens *ne vit que pour servir Dieu, étudier, pour les autres, pou bonheur des autres.*

On dit de Dieu par excellen qu'*il vit de toute éternité*, qu'*i dans les siècles des siècles*, qu'*il par lui même* ; pour marquer existence eternelle & indépenda Et l'on dit des bienheureux, q *vivront éternellement avec Dieu la gloire ;* pour dire, qu'ils joui de Dieu, de la vue de Dieu pen toute l'éternité.

VIVRE, signifie figurément, du subsister. Ainsi on dit dans le soutenu, *un si grand Prince éternellement dans l'Histoire. La moire de ce Conquérant, son n sa gloire vivra jusque dans la p rité la plus reculée.* On dit a *cet ouvrage là vivra ;* pour dire, passera à la postérité. *Les ouvr frivoles ne vivent que peu de te*

Il se dit aussi en termes de d tion, par rapport à la disposi de l'ame qui est en état de gr Ainsi on dit d'un pêcheur conve qu'*il vit de la grace*, qu'*il vit d vie nouvelle.* Et dans l'Écriture-S te, il est dit, que *le Juste vit foi.*

VIVRE, signifie aussi, se nour conserver sa vie par le moyen alimens. *S'il perd son procès n'aura pas de quoi vivre. Ces taires ne vivoient que d'herbes*

racines. Paris est une ville où il fait cher vivre. Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

On dit, *vivre de régime*; pour dire, vivre avec beaucoup de règle, pour rétablir ou pour conserver sa santé.

On dit, *vivre à table d'hôte*; pour dire, manger dans une hôtellerie, dans une auberge où l'on paye tant par repas. Et en parlant de plusieurs personnes qui n'ont qu'une table à frais communs, on dit, qu'*ils vivent en commun.*

VIVRE, se dit en parlant des fonds & des moyens qui fournissent de quoi subsister. *Il ne peut plus vivre de son métier. Elle vit de la pension que le Roi lui a donnée. Ce sont des gens qui vivent de leurs rentes. Il fut obligé de vivre d'emprunt.*

On dit familièrement, *vivre de ménage*; pour dire, vivre avec économie. Et l'on dit en plaisantant d'un homme qui vend ses meubles pour subsister, qu'*il vit de ménage.* On dit aussi, *vivre d'industrie*; pour dire, trouver moyen de subsister par son adresse & par son savoir faire. Il ne se dit ordinairement qu'en mauvaise part.

On dit figurément, *vivre d'espérance*; pour dire, vivre dans l'attente de quelque bien, & se soutenir par cette attente. Et en parlant d'un homme à qui on ne connoît aucun bien, ni aucune ressource pour subsister, on dit familièrement, qu'*il vit de la grace de Dieu*; pour dire, qu'on ne sait comment il subsiste. La même chose se dit d'un homme qui mange très-peu, & à peine autant qu'il faut pour se soutenir.

On dit d'un Artisan, qu'*il vit au jour la journée*; pour dire, qu'il n'a pour subsister que ce qu'il gagne par son travail. Et l'on dit proverbialement & figurément, *vivre au jour la journée*; pour dire, passer sa vie sans vue, sans prévoyance.

On dit proverbialement, *item il faut vivre*; pour dire, que la nécessité de pourvoir à sa subsistance doit excuser beaucoup de choses que l'on fait, & que l'on ne feroit pas sans cela.

On dit, *vivre à discrétion*, en parlant des soldats qui ont été envoyés dans un village, dans une ville, pour se faire traiter à leur gré par les habitans.

VIVRE, se dit par rapport à la dépense qu'on fait pour sa table, pour ses habits, pour son train, & par rapport aux commodités ou incommodités de la vie. *Il a toujours vécu magnifiquement. Vous n'êtes pas assez riche pour vivre aussi splendidement que vous le faites. Pendant qu'il fut à Rome, il vécut en Prince. C'est un avare qui vit en gueux. Il faut que chacun vive selon son état.*

On dit, *vivre noblement*; pour dire, mener un genre de vie dans lequel il n'y a rien qui déroge à la noblesse.

VIVRE, se dit aussi par rapport à la manière de passer sa vie dans les divers états que l'on embrasse, les différens lieux que l'on habite, &c. *Il a fait vœu de vivre dans le célibat. Vivre dans la retraite. Elle vit à la campagne depuis trois ans. Les Grands qui vivent à la Cour ne sont pas les plus heureux des hommes. Il a toujours vécu dans les plaisirs. C'est un homme qui vit tranquillement. Le sage sait vivre heureux. Sous le règne de ce Prince les peuples vécurent malheureux.*

On dit proverbialement & familièrement, *vivre en paix & aise*; pour

dire, passer sa vie tranquillement & dans l'abondance.

On dit proverbialement, *chacun vit à sa mode*; pour dire, que chacun en use comme il lui plaît en ce qui le regarde. *Laisser chacun vivre à sa mode.*

VIVRE, signifie encore, se conduire, se comporter bien ou mal, eu égard aux mœurs & à la religion. *C'est une femme qui a toujours vécu sagement. Vivre sans reproche. Vivre en libertin. Il vit régulièrement. Vivre chrétiennement.*

VIVRE, signifie aussi, se comporter, se gouverner bien ou mal, eu égard aux différens devoirs de la société. Ainsi on dit, *vivre bien avec quelqu'un*; pour dire, observer tous les égards & toutes les mesures que demandent la bienséance, la politesse & les divers degrés de liaison qu'on a avec lui. *Il vit bien avec sa sœur, avec sa famille. Elle a toujours bien vécu avec son mari. Il faut tâcher de bien vivre avec ses voisins.* Et l'on dit, *vivre mal avec quelqu'un*; pour dire, ne point observer avec lui les égards & les mesures nécessaires. *Il vit mal avec ses parens. Elle vit mal avec son frère.*

On dit encore, *vivre bien avec quelqu'un*; pour dire, être en bonne intelligence avec lui. *Ils vivent bien ensemble*; &, *vivre mal avec quelqu'un*; pour dire, être brouillé avec quelqu'un, n'être point avec lui en bonne intelligence. *Ils étoient autrefois grands amis, mais aujourd'hui ils vivent mal ensemble.*

Il faut observer, que quand on dit, *un tel vit mal avec ses amis*, on veut dire, que le mal vient de lui, que c'est lui qui a tort.

On dit, qu'*on ne sauroit vivre avec un tel*; pour dire, qu'il est d'une humeur incompatible; & qu'*un homme est aisé à vivre*; po dire, qu'il est d'un commerce doux facile, qu'il est aisé de vivre avec l

On dit; qu'*une personne sait viv* pour dire, qu'elle a les manières monde, qu'elle sait se condui suivant les usages reçus parmi l honnêtes gens. *C'est un jeune hom fort instruit, & qui sait vivre. Elle a mari grossier, & qui ne sait pas viv*

On appelle *le savoir-vivre*, l connoissance & la pratique des bie séances & des usages reçus parm les gens du monde. Et l'on dit, *a prendre à vivre*; pour dire, acqu rir cette connoissance, s'instrui de ces usages.

On dit familièrement, qu'*on ap prendra bien à vivre à quelqu'un* pour dire, qu'on trouvera bien l moyen de le punir de quelque fau qu'il a faite.

On dit, *on donne tant aux solda pour le bien vivre*; pour dire, qu'o leur donne une certaine somme da les quartiers, dans les garnisons pour les obliger à ne rien exige de leurs hôtes au-delà de ce qui e prescrit par les Ordonnances.

VIVRE, se dit encore par rapport a gouvernement politique, aux lois aux usages du pays dans lequel c demeure. *Vivre sous les lois d' Prince. Les lois, les coutumes su vant lesquelles nous vivons. On ainsi en ce pays-là.*

On dit poëtiquement en term de galanterie, *vivre sous les lo d'une beauté.*

VIVE DIEU; sorte d'affirmation tir de l'Écriture-Sainte.

VIVE LE ROI; acclamation pour t moigner qu'on souhaite longue v & prospérité au Roi. *Toute la vi cria, vive le Roi.*

VIVE, est aussi un terme dont on sert dans le style familier pour ma

quer qu'on eſtime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque choſe. *Vive Racine pour l'élégance du ſtyle. Vive cette dame, elle eſt toujours gaie. Vive la Bourgogne pour le bon vin. Vive cette province pour la bonne chère.*

Qui vive? Terme dont on ſe ſert dans les armées qui ſont en campagne, pour demander à quelqu'un que l'on rencontre, qui approche d'un poſte, d'une garde, de quelle armée & de quel parti il eſt : *On lui demanda, qui vive? Il répondit, vive France. Les deux troupes en vinrent au qui vive.* Dans les places les ſentinelles crient *qui va là.*

Lorſque dans une Cour, dans une ville, dans une Compagnie il y a des partis différens qui partagent les eſprits, les inclinations, on dit figurément, qu'*on y eſt ſur le qui vive.* Et l'on dit auſſi figurément d'un homme querelleur & difficile à vivre, qu'*il faut être toujours ſur le qui vive avec lui.*

La première ſyllabe eſt longue & la ſeconde très brève.

Conjugaison & quantité proſodique des autres temps.

Indicatif *Préſent. Singulier.* Je vis, tu vis, il vit.

Pluriel. Nous vivons, vous vivez, ils vivent.

Le monoſyllabe des deux premières perſonnes du ſingulier eſt long, celui de la troiſième eſt bref. Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève & la ſeconde longue. La troiſième perſonne a la première ſyllabe longue & la ſeconde très-brève.

Imparfait. Singulier. Je vivois, tu vivois, il vivoit.

Pluriel. Nous vivions, vous viviez, ils vivoient.

Toutes les perſonnes des deux nombres ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue, excepté la troiſième perſonne du ſingulier qui a la ſeconde ſyllabe moyenne.

Prétérit défini. Singulier. Je vécus, tu vécus, il vécut.

Pluriel. Nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécûrent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier ont la première ſyllabe brève & la ſeconde longue. La troiſième perſonne a ſes deux ſyllabes brèves. Les trois perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

Futur ſimple. Singulier. Je vivrai, tu vivras, il vivra.

Pluriel. Nous vivrons, vous vivrez, ils vivront.

La première & la troiſième perſonne du ſingulier out les deux ſyllabes brèves : la ſeconde perſonne & les trois du pluriel ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Conditionnel préſent. Singulier. Je vivrois, tu vivrois, il vivroit.

Pluriel. Nous vivrions, vous vivriez, ils vivroient.

La quantité proſodique eſt la même que celle de l'imparfait.

Impératif. *Préſent. Singulier.* Vis, qu'il vive.

Pluriel. Vivons, vivez, qu'ils vivent.

Subjonctif. *Préſent. Singulier.* Que je vive, que tu vives, qu'il vive.

Pluriel. Que nous vivions, que vous viviez, qu'ils vivent

Imparfait. Singulier. Que je vécuſſes, que tu vécuſſes, qu'il vécût.

Pluriel. Que nous vécuſſions,

que vous vécuſſiez, qu'ils vécuſſent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier & la troiſième du pluriel ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève. La troiſième perſonne du ſingulier a la première ſyllabe brève & la ſeconde longue. Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves & la troiſième longue.

Participe actif & Gérondif. Vivant.

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde longue.

Participe passif. Vécu. Les deux ſyllabes ſont brèves.

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire *avoir. Il a vécu, elle auroit vécu*, &c.

VIVRE; ſubſtantif maſculin. Nourriture. *On lui donne douze cens francs pour le vivre & le vêtement.* Il eſt plus uſité au pluriel; & alors il ſignifie toutes les choſes dont un homme peut ſe nourrir.

Les vivres ſont un objet très-intéreſſant & très-eſſentiel pour les armées. Celui qui en eſt chargé eſt appelé *munitionnaire général*; on lui donne quelquefois auſſi le titre de *munitionnaire des vivres.*

Celui qui a le ſecret de vivre » ſans manger, peut, dit Montecuculi, aller à la guerre ſans pro» viſions. La famine eſt plus cruelle » que le fer, & la diſette a ruiné » plus d'armées que les batailles. » on peut trouver du remède pour » tous les accidens; mais il n'y en » a point du tout pour le manque de » vivres. S'ils n'ont pas été préparés » de bonne heure, on eſt défait ſans » combattre. » *Mém. ſur la guerre*, liv. 1, chap. 2.

Comme l'article des vivres eſt de la plus grande importance, M Feuquière prétend que la bonn poſition pour leur adminiſtr eſt une des principales parties Général, ſans laquelle il court vent riſque d'être gêné dan mouvemens.

VIVRE, ÉE; adjectif & term Blaſon. Il ſe dit des bandes, ces, peaux, &c. à replis carrés.

La Baume-Montreve Breſſe, d'or, à la bande vivrée d'

VIZIR; ſubſtantif maſculin, & t de relation. Il y a en Turqu grand Vizir & les ſimples Vizi

Le grand Vizir eſt le pre Miniſtre de l'Empire Ottoman; ſeulement il eſt chargé des finan des affaires étrangères, & du de rendre la juſtice pour les aff civiles & criminelles, mais encore le département de la g & le commandement des arn Un homme capable de ſouteni ſi grand fardeau, eſt bien rar bien extraordinaire. Cependa s'en eſt trouvé qui ont rempli charge avec tant d'éclat, qu'il fait l'admiration de leur ſiècle. Cuperlis père & fils, ont trion dans la paix & dans la guerre; & une politique preſque inconnue qu'alors, ils ſont morts tranqu ment dans leurs lits.

Quand le Sultan nomme un g Vizir, il lui met entre les mai ſceau de l'Empire, ſur lequel gravé ſon nom: c'eſt la marque caractériſe le premier Miniſtre, la porte-t-il toujours dans ſon I Il expédie avec ce ſceau tous ordres, ſans conſulter & ſans dre compte. Son pouvoir eſt bornes, ſi ce n'eſt à l'égard des pes qu'il ne ſauroit faire punir la participation de leurs Chefs cela près, il faut s'adreſſer à lui

toutes ſortes d'affaires, & en paſſer par ſon jugement; il diſpoſe de tous les honneurs & de toutes les charges de l'Empire, excepté de celles de judicature. L'entrée de ſon Palais eſt libre à tout le monde, & il donne audience juſqu'au dernier des pauvres. Si quelqu'un pourtant croit qu'on lui ait fait quelque injuſtice criante, il peut ſe préſenter devant le Grand Seigneur avec du feu ſur la tête, ou mettre ſa requête au haut d'un roſeau, & porter ſes plaintes à Sa Hauteſſe.

Le grand Vizir ſoutient l'éclat de ſa charge avec beaucoup de magnificence, il a plus de deux mille officiers ou domeſtiques dans ſon palais, & ne ſe montre en public qu'avec un turban garni de deux aigrettes chargées de diamans & de pierreries; le harnois de ſon cheval eſt ſemé de rubis & de turquoiſes, la houſſe brodée d'or & de perles. Sa garde eſt compoſée d'environ quatre cens Boſniens ou Albanois, qui ont de paye depuis 12 juſqu'à quinze aſpres par jour; quelques-uns de ſes ſoldats l'accompagnent à pied quand il va au Divan; mais quand il marche en campagne, ils ſont bien montés, & portent une lance, une épée, une hache & des piſtolets.

Quand le Sultan honore le grand Vizir du commandement d'une de ſes armées, il détache à la tête des troupes une des aigrettes de ſon turban, & la lui donne pour la placer ſur le ſien: ce n'eſt qu'après cette marque de diſtinction, que l'armée le reconnoît pour Général, & il a le pouvoir de conférer toutes les charges vacantes, même les Vice-Royautés & les Gouvernemens, aux Officiers qui ſervent ſous lui. Pendant la paix, quoique le Sultan diſpoſe des premiers emplois, le grand Vizir ne laiſſe pas de contribuer beaucoup à les faire donner à qui il veut; car il écrit au Grand Seigneur, & reçoit ſa réponſe ſur le champ; c'eſt de cette manière qu'il avance ſes créatures, ou qu'il ſe vange de ſes ennemis. Il peut faire étrangler ceux-ci ſur la ſimple relation qu'il fait à l'Empereur de leur mauvaiſe conduite. Il va quelquefois dans la nuit viſiter les priſons, & mène toujours avec lui un bourreau pour faire mourir ceux qu'il juge coupables.

Quoique les appointemens de la charge de grand Vizir ne ſoient que de quarante-mille écus (monnoie de nos jours) il ne laiſſe pas de jouir d'un revenu immenſe. Il n'y a point d'officier dans ce vaſte Empire qui ne lui faſſe des préſens conſidérables pour obtenir un emploi, ou pour ſe conſerver dans ſa charge. C'eſt une eſpèce de tribut indiſpenſable.

Les plus grands ennemis du grand Vizir ſont ceux qui commandent dans le Serrail après le Sultan, comme la Sultane mère, le chef des Eunuques noirs, & la Sultane favorite; car ces perſonnes ayant toujours en vue de vendre les premières charges, & celle du grand Vizir étant la première de toutes, elles font obſerver juſqu'à ſes moindres geſtes. C'eſt ainſi qu'avec tout ſon crédit il eſt environné d'eſpions, & les puiſſances qui lui ſont oppoſées, ſoulèvent quelquefois les gens de guerre, qui ſous prétexte de quelque mécontentement demandent la tête ou la dépoſition du premier Miniſtre; le Sultan pour lors retire ſon cachet, & l'envoie à celui qu'il honore de cette charge.

Ce premier Miniſtre eſt donc à ſon tour obligé de faire de riches

présens pour se conserver dans son poste. Le Grand Seigneur le suce continuellement, soit en l'honorant de quelques-unes de ses visites qu'il lui fait payer cher, soit en lui envoyant demander de temps en temps des sommes considérables. Aussi le Vizir met tout à l'enchère pour pouvoir fournir à tant de dépenses.

Si le grand Vizir aime la guerre, il y trouve mieux son compte que dans la paix. Quoique le commandement des armées l'éloigne de la Cour; il a ses Pensionnaires qui agissent pour lui en son absence, & la guerre avec les Etrangers, pourvu qu'elle ne soit pas trop allumée, lui est plus favorable qu'une paix qui causeroit des troubles intérieurs. La milice s'occupe pour lors sur les frontières de l'Empire, & la guerre ne lui permet pas de penser à des soulèvemens; car les esprits les plus ambitieux cherchant à se distinguer par de grandes actions, meurent souvent dans le champ de Mars; d'ailleurs le Ministre ne sauroit mieux s'attirer l'estime des peuples qu'en combattant contre les infidelles.

Après le premier Vizir, il y en a six autres qu'on nomme simplement *Vizirs*, *Vizirs du Banc* ou du *Conseil*, & *Bachas à trois queues*, parce qu'on porte trois queues de cheval quand ils marchent, au lieu qu'on n'en porte qu'une devant les Bachas ordinaires. Ces Vizirs sont des personnes sages, éclairées, savantes dans la Loi, qui assistent au Divan; mais ils ne disent leurs sentimens sur les affaires qu'on y traite, que lorsqu'ils en sont requis par le grand Vizir, qui appelle souvent aussi dans le Conseil secret, le Mufti & les Cadileskers ou Intendans de justice. Les appointemens de ces Vizirs sont de deux mille écus par an. Le Vizir leur renvoie ordinai les affaires de peu de conséq de même qu'aux Juges ordi

VIZIRAT; substantif mascu'i ce, office de Vizir. *Il as Vizirat.*

Il se dit aussi du temps Vizir est en place. *Pendant l rat de Méhémet Baltagi.*

VLADISLAU; ville épiscop Pologne, Capitale de la Cu sur la Vistule, entre Plezi Thorn.

VLEUGUELS (le Chevalier) tre, natif de Flandre, vint en ce. Ce maître n'a guère pei de petits tableaux de chevale compositions sont ingénieus s'est particulièrement attach manière de Paul Veronèse. S lens, son esprit & son éru qui le mettoient en commerc les Savans & les Gens de Lett firent nommer par le Roi, I teur de l'Académie royale de S établie à Rome. Il mourut dan ville en 1737, âgé d'environ 7 Il est l'auteur d'une Traductio delle & peu élégante du Di Italien sur la peinture de *L Dolce*, intitulé l'*Aretino*, pré d'une Préface, où l'on comb jugemens de Richard son, pè fils, sur les ouvrages de Raph

VLODZIMIETZ, ou Vlodi ville de Pologne, dans la Vol près du Bug, à douze lieues, d de Luck.

VLOTHO; petite ville d'Allem dans le Comté de Ravensber Vestphalie, sur le Véser. Elle a tient au Roi de Prusse.

VOADOUROU; substantif m lin. Fruit fort estimé d'une e de balisier de Madagascar, qui lieu aux habitans de la noix d

que, pour le mêler avec la feuille du bétel, qu'ils mâchent continuellement. Ce fruit ressemble à une grappe de raisin, & est de la même longueur qu'un épi de blé de Turquie: on retire de l'huile des baies de cette plante, ou bien on les écrase pour les réduire en farine, qui, mêlée avec du lait, fait une espèce de bouillie qu'on mange. La plante qui se nomme *Dourou*, produit des feuilles d'une toise de longueur sur deux pieds de large; elles servent à couvrir les maisons, & les tiges servent à bâtir des murailles. Les feuilles étant vertes, sont employées à faire des nappes, des assiettes, des tasses. *Voa* signifie fruit dans la langue de cette île, & les noms de la plûpart des fruits qui y croissent, commencent par *Voa*: les citrons s'y nomment *Voasaras*.

VOCABULAIRE; substantif masculin. *Vocabularium*. Dictionnaire, Recueil alphabétique des mots d'une langue. *Un bon Vocabulaire. Un mauvais Vocabulaire. Le grand Vocabulaire françois réunit l'explication de tous les mots qu'on trouve dans les autres Dictionnaires.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

VOCABULISTE; substantif masculin. Auteur d'un Vocabulaire. Il est peu usité.

VOCAL, ALE; adjectif. *Vocalis*. Qui s'énonce, qui s'exprime par la voix. Il n'est guère en usage que dans ces phrases, *prière, oraison vocale*, qui se disent par opposition à oraison mentale; & *musique vocale*, par opposition à musique instrumentale.

On appelle *Vocaux* dans les Communautés Ecclésiastiques séculières ou régulières, ceux qui ont droit de donner leur voix dans quelque Élection. *Il n'y avoit que douze Vocaux à cette Election.* Dans cette phrase, il s'emploie substantivement.

VOCATES; (les) anciens peuples de la Gaule Aquitanique. César qui en parle, les met au nombre de ceux qui furent subjugués par Crassus. On ne s'accorde pas sur le nom moderne du pays qu'ils habitoient: les plus sages disent qu'ils ignorent sa situation, qui n'a point été déterminée par les anciens. Scaliger moins modeste, a d'abord soupçonné que les Vocates étoient les mêmes que les Boates, aujourd'hui *Buchs*, dit-il; & comme un simple soupçon ne décidoit pas assez à sa fantaisie, il n'a point craint d'avancer que son sentiment étoit certain. Mais ce qui est certain pour lui, est regardé comme très-faux par les meilleurs critiques.

Un Curé dans l'Histoire de Boucou en Sauve-terre, estime que les Vocates de César sont ceux de Boucou, & apparemment la seule ressemblance des noms l'a déterminé à embrasser cette idée. Il pouvoit néanmoins se fonder sur quelque chose de plus, & dire que par les passages de César, où il est parlé des Vocates, il semble qu'ils fussent à peu près limitrophes de ce que nous appelons à présent *Languedoc*. En ce cas, les Vocates pourroient être les Commingeois, nom que le seul lieu de Boucou nous auroit conservé. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom de *Convenæ* n'étoit point connu du temps de César, & qu'il ne le fut que sous Auguste.

VOCATIF; substantif masculin & terme de Grammaire. Le cinquième cas de la déclinaison des noms dans les langues où les noms ont des cas, celui dont on se sert quand on ap-

pelle quelqu'un. Dans notre langue il n'y a point de cas, on y supplée par l'interjection O, que l'on sous-entend quelquefois. *Mon Dieu! Mon souverain Maître ! O toi qui créas l'univers ! O perfide que fais-tu dans ces lieux !*

VOCATION; substantif féminin. *Vocatio.* Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. *Pour prendre un état il faut examiner sa vocation. Il ne faut pas prendre pour une vocation du Ciel le caprice ou le dépit amoureux d'une fille qui va s'enfermer dans un Couvent.*

VOCATION, se dit aussi d'un certain ordre de la Providence que l'on doit suivre. *Ceux qui gouvernent les peuples remplissent leur vocation en faisant regner les lois.*

VOCATION, se dit encore de l'ordre intérieur de l'Eglise, par lequel les Evêques appellent au ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. *Les Catholiques soutiennent que la vocation des Ministres Protestans est nulle & invalide.*

On appelle *la vocation des Juifs, des Gentils*, les moyens dont Dieu s'est servi pour appeler ces peuples à la vraie religion. On dit aussi, *la vocation d'Abraham.*

La première syllabe est brève, la seconde longue & les autres brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

VODABLE; petite ville de France, en Auvergne, à deux lieues, sud-ouest, d'Issoire.

VOERDEN; ville forte des Provinces Unies, dans la Hollande, sur le Rhin, à trois lieues d'Utrecht, & à six de Leyde.

VŒU; substantif masculin. *Votum.* Promesse faite à Dieu par laquelle on s'engage à quelque œuvre que l'on croit lui être agréable, & qui n'est point de précepte. *Faire vœu de virginité. Faire vœu de bâtir une chapelle. Faire vœu de jeûner. Accomplir son vœu. Se faire relever de son vœu.*

On appelle *vœux de religion*, ceux qu'un novice profère en faisant profession. Ces vœux qu'on appelle *solennels*, sont ordinairement au nombre de trois, savoir, de chasteté, pauvreté, obéissance. Les Religieuses font en outre vœu de clôture; & dans quelques ordres, les vœux comprennent encore certains engagemens particuliers, comme dans l'ordre de Malte, dont les Chevaliers font vœu de faire la guerre aux infidelles.

L'âge auquel on peut s'engager par des vœux solennels ou de religion, a été réglé diversement depuis la puberté où l'on peut contracter mariage, jusqu'à la pleine majorité qui est de 25 ans. Le Concile de Trente l'avoit fixé à seize ans, ce qui avoit été adopté & confirmé par l'Ordonnance de Blois; mais par l'Édit du Roi du mois de Mars 1768, cet âge est fixé à vingt & un ans accomplis pour les mâles, & à dix-huit pour les filles. Ceux qui font des vœux plutôt ne contractent point d'engagement valable.

Les vœux que fait le Profès doivent être reçus par le Supérieur, & il doit en être fait mention dans l'acte de profession.

La formule des *vœux de religion* n'est pas la même dans toutes les Communautés; dans quelques-unes le Religieux promet de garder la chasteté, la pauvreté & l'obéissance; dans d'autres qui sont gouvernées par la régle de Saint Benoît, le Profès promet la conversion des

mœurs & la stabilité sous la régle de Saint Benoît, selon les usages de la Congrégation dans laquelle il s'engage ; mais quelle que soit la formule des vœux, elle produit toujours le même effet.

Quelques-uns attribuent l'établissement des *vœux de religion* à Saint Basile, lequel vivoit au milieu du quatrième siècle.

D'autres tiennent que les premiers Solitaires ne faisoient point de vœux, & ne se consacroient point à la vie religieuse par des engagemens indissolubles : qu'ils n'étoient liés qu'avec eux-mêmes, & qu'ils étoient libres de quitter la retraite, s'ils ne se sentoient pas en état de soutenir plus long-temps ce genre de vie.

Les vœux du moins solennels, ne furent introduits que pour fixer l'inconstance trop fréquente de ceux qui s'étant engagés trop légérement dans l'état monastique, le quittoient de même : ce qui causoit un scandale dans l'Eglise, & troubloit la tranquillité des familles.

Erasme a cru que les vœux solennels de religion ne furent introduits que sous le Pontificat de Boniface VIII, dans le treizième siècle.

D'autres prétendent que dès le temps du Concile de Calcédoine tenu en 151, il falloit se vouer à Dieu sans retour.

D'autres au contraire soutiennent qu'avant Boniface VIII, on ne faisoit que des vœux simples, qui obligeoient bien quant à la conscience, mais que l'on pouvoit en dispenser.

Ce qui est certain, c'est qu'alors l'émission des vœux n'emportoit point mort civile, & que le Religieux en rentrant dans le siécle, rentroit aussi dans tous ses droits.

Mais depuis long-temps les *vœux de religion* sont indissolubles, à moins que le Religieux n'ait réclamé contre ses vœux, & qu'il ne soit restitué.

Anciennement il falloit réclamer dans l'année de l'émission des vœux; mais le Concile de Trente a fixé le délai à cinq ans; les Conciles de France postérieurs, l'assemblée du Clergé de 1573, & les Ordonnances de 1629, 1657 & 1666 y sont conformes; & telle est la jurisprudence des Parlemens.

Les moyens de restitution sont, 1°. le défaut de l'âge requis par les saints décrets & par les ordonnances; 2°. le défaut de noviciat en tout ou en partie; 3°. le défaut de liberté.

Ce n'est point devant le Pape que l'on doit se pourvoir pour la réclamation, & il n'est pas même besoin d'un rescrit de Cour de Rome pour réclamer.

Ce n'est pas non plus devant le Supérieur régulier que l'on doit se pourvoir, mais devant l'Official du Diocèse, par demande en nullité de vœux, ou bien au Parlement par la voie de l'appel comme d'abus s'il y a lieu.

On appelle *vœu de stabilité*, l'engagement de quelques Religieux à demeurer toujours en un certain Monastère.

On appelle *vœu simple*, un vœu qui n'est pas fait en face de l'Église avec les formalités prescrites par les canons. On l'oppose à *vœu solennel*.

On dit familièrement, *je n'ai pas fait vœu de faire une telle chose*; pour dire, j'ai la liberté de la faire ou de ne la pas faire, je ne me suis engagé à rien.

Vœu, signifie aussi, l'offrande promise par un vœu. *Appendre des vœux aux piliers d'une chapelle. Ce tableau est un vœu.* On appelle aussi ces sortes d'offrandes, des *ex voto*, d'une expression latine que l'usage a fait passer dans la langue. *Ce tableau est un ex voto.*

Vœu, se prend quelquefois pour suffrage, & dans cette acception, il ne se dit qu'en quelques lieux, dans certaines élections & délibérations. *Donner son vœu. Ecrire son vœu. Il lui refusa son vœu.*

Vœux, au pluriel, signifie, souhaits, désirs. *Ce mariage a comblé ses vœux. Tout le monde fait des vœux pour vous. Ce Prince a les vœux des peuples.*

On prononce *veu.*

Ce monosyllabe est moyen.

VOGHERA; ville d'Italie dans le Pavesan, sur la rivière de Staffora, à cinq lieues, sud-ouest, de Pavie.

VOGLIE; terme pris de l'Italien. On appelle *bonne voglie*, celui qui se loue pour ramer sur une galère, & qu'on appelle communément, marinier de rame. *Il y a tant de bonnes voglies sur cette galère.*

On dit aussi adverbialement, *de bonne voglie;* pour dire, de bonne volonté. *C'est une chose qu'il fera de bonne voglie.*

On prononce *voille*, en mouillant les *ll.*

VOGUE; substantif féminin & terme de marine. L'impulsion, le mouvement d'une galère ou autre bâtiment, causé par la force des rames. *Vogue lente & foible. Vogue pressée & forte.*

Vogue, signifie figurément, le crédit, l'estime, la réputation où est une personne. *Ce Médecin a la vogue. Ce sermon a mis ce Prédicateur en vogue. Cet Architecte est fort en vogue.*

Vogue, se dit aussi des choses c grand cours, qui sont fort à l de. *L'an dernier ces étoffes fort en vogue. C'est une ville jeux de hasard ont été long-te vogue. C'est lui qui a mis ces en vogue. Ce Marchand a la vo*

VOGUE-AVANT; substantif m lin & terme de marine. Esp rameur qui tient la queue de me & lui donne le branle. *U vogue-avant.*

VOGUER; verbe neutre de l mière conjugaison, lequel s jugue comme Chanter. Être sur l'eau à force de rames. *les galères commencèrent à vog*

Voguer, se dit quelquefois de seaux qui vont à la voile. *L voguoit en pleine mer.*

Voguer, signifie aussi, ramer, voir, faire aller à la rame. *C çats voguent mieux que ceux l*

On dit proverbialement & rément, *vogue la galère;* pou arrive ce qui pourra.

VOGUEUR; substantif mascul meur. *Il y a tant de vogueurs s galère.*

La première syllabe est brè la secon le longue.

VOHBOURG; petite ville & l ge d'Allemagne en Bavière, Régence de Munich, sur le be, à quatre lieues d'Ingolsta

VOICI; préposition. *En.* Il sert à trer, à désigner une chose proche de celui qui parle. *V femme que vous cherchez. Le qui vous attendent. Voici l'éq qu'il veut acheter. Nous voi pour faire un brelan.*

Voici, se dit aussi des choses s'apperçoivent point par les *Voici le moyen dont il fait Voici la question qu'il a propo*

alors on le dit avant de dire ce moyen, cette question.

VOICI, est quelquefois suivi d'un *que*, comme dans cette-phrase, *voici qu'elle vient.*

Les deux syllabes sont brèves.

VOIE; substantif féminin. *Via.* Chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre. Il ne se dit plus en ce sens & au propre, qu'en parlant des grands chemins des anciens Romains, de ces routes conduites de Rome aux extrémités de l'Italie & par de-là, dont il reste encore des vestiges.

Les Romains dans ce genre de monumens publics, ont surpassé tous les peuples du monde. Ils crurent faire honneur à Auguste en l'établissant Curateur & Commissaire des grandes voies aux environs de Rome. Suétone dit qu'il s'en réserva la dignité, & qu'il choisit pour substitut des hommes de distinction qui avoient déjà été Préteurs. Tibère se fit gloire de lui succéder pour cette charge; & afin de la remplir avec éclat, il fit aussi travailler à ses propres frais, quoiqu'il y eût des fonds destinés à cette sorte de dépense. Caligula s'y appliqua à son tour, mais il s'y prit d'une manière extravagante & digne de lui. L'imbécille Claudius entreprit & exécuta un projet que le politique Auguste avoit cru impossible, savoir, de creuser au travers d'une montagne un canal pour servir de décharge au lac Fucin, aujourd'hui lac de Celano. Aussi l'exécution lui coûta-t-elle des sommes immenses. Néron ne fit presque rien faire aux grandes voies de dehors, mais il embellit beaucoup les rues de Rome. Les règnes d'Othon, de Galba & de Vitellius furent trop courts & trop agités. C'étoit des Empereurs qu'on ne faisoit que montrer, & qui disparoissoient aussi-tôt. Vespasien sous qui Rome commença d'être tranquille, reprit le soin des grandes voies. On lui doit en Italie la voie *intercita*. Son attention s'étendit jusqu'à l'Espagne. Ses deux fils Titus & Domitien l'imitèrent en cela; mais ils furent surpassés par Trajan. On voit encore en Italie, en Espagne, sur le Danube, & ailleurs les restes des nouvelles voies & ponts qu'il avoit fait construire en tous ces lieux-là. Ses successeurs eurent la même passion jusqu'à la décadence de l'Empire, & les inscriptions qui restent suppléent aux omissions de l'histoire.

Il faut d'abord distinguer les voies militaires, *viæ militares, consulares, prætoriæ* de celles qui ne l'étoient pas, & que l'on nommoit *viæ vicinales*. Les dernières étoient des voies de traverse qui aboutissoient à quelque ville située à droite ou à gauche hors de la grande voie ou à quelque bourg, ou à quelque village, ou même qui communiquoient d'une voie militaire à l'autre.

Les voies militaires se faisoient aux dépens de l'État, & les frais se prenoient au trésor public ou sur les libéralités de quelques citoyens zélés & magnifiques, ou sur le produit du butin enlevé aux ennemis. C'étoient les Intendans des voies, *viarum curatores*, & les Commissaires publics qui en dirigeoient la construction; mais les voies de traverse, *viæ vicinales*, se faisoient par les Communautés intéressées, dont les Magistrats régloient les contributions & les corvées. Comme ces voies de la seconde classe fatiguoient moins que les voies militaires, on n'y faisoit point tant de façons; cependant elles devoient

être bien entretenues. Perſonne n'étoit exempt d'y contribuer, pas même les domaines des Empereurs.

Des particuliers employoient eux-mêmes ou léguoient par leur teſtament une partie de leurs biens pour cet uſage. On avoit ſoin de les y encourager; le caractère diſtinctif du Romain étoit d'aimer paſſionnément la gloire. Quel attrait pouvoit-on imaginer qui eût plus de force pour l'animer que le plaiſir de voir ſon nom honorablement placé ſur des monumens publics & ſur les médailles qu'on frappoit? L'émulation s'en mêloit, c'étoit aſſez.

La matière des voies n'étoit pas par-tout la même. On ſe ſervoit ſagement de ce que la nature préſentoit de plus commode & de plus ſolide, ſinon on apportoit ou par charrois ou par les rivières ce qui étoit abſolument néceſſaire quand les lieux voiſins ne l'avoient pas. Dans un lieu c'étoit ſimplement la roche qu'on avoit coupée; c'eſt ainſi que dans l'Aſie mineure on voit encore des voies naturellement pavées de marbre. En d'autres lieux c'étoit des couches de terres, de gravois, de ciment, de briques, de cailloux, de pierres carrées. En Eſpagne la voie de Salamanque étoit revêtue de pierre blanche; de-là ſon nom *via argentea*, la voie d'argent. Dans les Pays-Bas les voies étoient revêtues de pierres griſes couleur de fer. Le nom de *voies ferrées* que le peuple leur a donné peut auſſi-bien venir de la couleur de ces pierres que de leur ſolidité.

Il y avoit des voies pavées & d'autres qui ne l'étoient pas, ſi par le mot de pavé on entend une conſtruction de quelques lits de pierres ſur la ſurface. On avoit ſoin que celles qui n'étoient point pavées fuſſent dégarnies de tout ce qui les pouvoit priver du ſoleil & du vent, & dans les forêts qui étoient ſur ces ſortes de voies, on abattoit des arbres à droite & à gauche afin de donner un libre paſſage à l'air; on y faiſoit de chaque côté un foſſé en bordure pour l'écoulement des eaux, & d'ailleurs pour n'être point pavées il falloit qu'elles fuſſent d'une terre préparée, & qu'on rendoit très-dure.

Toutes les voies militaires étoient pavées ſans exception, mais différemment ſelon le pays. Il y avoit en quelques endroits quatre couches l'une ſur l'autre. La première étoit comme le fondement qui devoit porter toute la maſſe. C'eſt pourquoi avant de la poſer on enlevoit tout ce qu'il y avoit de ſable ou de terre molle.

La ſeconde, nommée en latin *ruderatio*, étoit un lit de teſts de pots, de tuiles, de briques caſſées enſemble avec du ciment.

La troiſième, *nucleus*, ou le noyau, étoit un lit de mortier que les Romains appeloient du même nom que la bouillie, parcequ'on le mettoit aſſez mou pour lui donner la forme qu'on vouloit, après quoi on couvroit le dos de toute cette maſſe ou de cailloux, ou de pierres plates, ou de groſſes briques, ou de pierrailles de différentes ſortes ſelon le pays. Cette dernière couche étoit nommée *ſumma cruſta* ou *ſummum dorſum*. Les couches n'étoient pas les mêmes par-tout; on en changeoit l'ordre ou le nombre ſelon la nature du terrain.

Bergier qui a épuiſé dans un ſavant Traité tout ce qui regarde cette matière, a fait creuſer une ancienne voie romaine de la province de Champagne près de Reims pour en

examiner la construction. Il y trouva premièrement une couche de l'épaisseur d'un pouce d'un mortier mêlé de sable & de chaux. Secondement dix pouces de pierres larges & plates qui formoient une espèce de maçonnerie faite en bain de ciment très-dur, où les pierres étoient posées les unes sur les autres. En troisième lieu huit pouces de maçonnerie de pierres a peu près rondes & mêlées avec des morceaux de briques, le tout lié si fortement, que le meilleur ouvrier n'en pouvoit rompre sa charge en une heure. En quatrième lieu une autre couche d'un ciment blanchâtre & dur, qui ressembloit à de la craie gluante, & enfin une couche de cailloux de six pouces d'épaisseur.

On est surpris quand on lit dans Vitruve les lits de pavés qui étoient rangés l'un sur l'autre dans les appartemens de Rome. Si on bâtissoit si solidement le plancher d'une chambre qui n'avoit à porter qu'un poids léger, quelles précautions ne prenoit-on pas pour des voies exposées jour & nuit à toutes les injures de l'air, & qui devoient être continuellement ébranlées par la pesanteur & la rapidité des voitures ?

Tout ce maçonnage étoit pour le milieu de la voie, & c'est proprement la chaussée, *agger* Il y avoit de chaque côté une lisière, *margo*, faite des plus grosses pierres & de blocailles pour empêcher la chaussée de s'ébouler ou de s'affaisser en s'étendant par le pied. Dans quelques endroits, comme dans la voie Appienne, les bordages étoient de deux pieds de largeur, faits de pierre de taille, de manière que les Voyageurs pouvoient y marcher en tout temps & à pied sec, & de dix pieds en dix pieds joignant les bordages il y avoit des pierres qui servoient à monter à cheval ou en charriot.

On plaçoit de mille en mille des pierres qui marquoient la distance du lieu où elles étoient placées à la ville d'où l'on venoit ou à la ville dans laquelle on alloit. C'étoit une invention utile de Caius Gracchus que l'on imita dans la suite.

Toutes les voies militaires du cœur de l'Italie ne se terminoient pas aux portes de Rome, mais au marché *Forum*, au milieu duquel étoit la colonne milliaire qui étoit dorée, d'où lui venoit le nom de *milliarium aureum*. Pline & les autres Écrivains de la bonne antiquité prennent de cette colonne le terme & l'origine de toutes les voies. C'est de-là que se comptoient les milles; & comme ces milles étoient distingués par des pierres, il s'en forma l'habitude de dire *ad tertium lapidem*, *ad duodecimum*, *ad vigesimum*, &c. pour dire à trois milles, à douze milles, à vingt milles, *&c.* On ne voit point que les Romains ayent compté au-delà de cent, *ad centesimum*, lorsqu'il s'agissoit de donner à quelque lieu un nom pris de sa distance. Bergier croit que c'est parceque la juridiction du Vicaire de la ville ne s'étendoit pas plus loin.

Quoi qu'il en soit, il y a encore de ces colonnes milliaires dans toute l'étendue de l'Empire romain, & sans parler d'un grand nombre d'autres, on en voit encore une debout à une lieue de la Haye avec le nom de l'Empereur Antonin. Les colonnes sous les Empereurs portoient d'ordinaire les noms des Empereurs, des Césars, des villes ou des particuliers qui avoient fait faire ou réparer les voies; quelquefois aussi

l'étendue du travail qu'on y avoit fait, & enfin la distance du lieu où elles étoient à l'endroit du départ, ou du terme auquel la voie menoit.

Les Romains avoient encore des voies d'une autre espèce. Leur mot *iter*, qui est générique, comprenoit sous lui diverses espèces, comme le sentier, *semita*, pour les hommes à pied; le sentier pour un homme à cheval, *callis;* les traverses, *tramites;* les voies particulières, par exemple, avoient huit pieds de largeur pour deux charriots venant l'un contre l'autre. La voie pour un simple charriot n'avoit que quatre pieds; la voie nommée proprement *iter* pour le passage d'un homme à pied ou à cheval n'en avoit que deux; le sentier qui n'avoit qu'un pied, *semita*, semble être comme si on disoit *semi-iter;* le sentier pour les animaux, *callis*, n'avoit qu'un demi-pied; la largeur des voies militaires étoit de soixante pieds romains, savoir vingt pour le milieu de la chaussée, & vingt pour la pente de chaque côté.

Toutes les voies militaires & même quelques-unes des voies vicinales ont été conservées dans un détail très-précieux, dans l'Itinéraire d'Antonin, ouvrage commencé dès le temps de la République romaine, continué sous les Empereurs, & malheureusement altéré en quelques endroits par l'ignorance ou par la hardiesse des copistes. L'autre est la table Théodosienne faite du temps de l'Empereur Théodose, plus connue sous le nom de table de Peutinger ou table d'Ausbourg, parcequ'elle a appartenue aux Peutinger d'Ausbourg. Velser a travaillé à l'éclaircir; mais il a laissé une matière à supplément & à correction.

Les voies militaires étoient droites & uniformes dans tout l'Empire, c'est-à-dire qu'elles avoient cinq pieds pour un pas, mille pas pour un mille, une colonne ou une pierre avec une inscription à chaque mille. Les altérations arrivées naturellement dans l'espace de plusieurs siècles & les réparations modernes que l'on a faites en divers endroits n'ont pu empêcher qu'il ne restât des indications propres à nous faire reconnoître les voies romaines. Elles sont élevées, plus ordinairement construites de sable établi sur des lits de cailloux, toujours bordées par des fossés de chaque côté, au point même que quelque coupées qu'elles fussent sur le talus d'une montagne elles étoient séparées de cette montagne par un fossé destiné à les rendre sèches en donnant aux terres & aux eaux entraînées par la pente naturelle un dégagement qui n'embarrassoit jamais la voie. Cette précaution, la seule qui pouvoit rendre les ouvrages solides & durables, est un des moyens qui sert le plus à reconnoître les voies romaines; c'est du moins ce que l'on remarque dans plusieurs de ces voies de la Gaule, qui plus étroites & n'ayant pas la magnificence de celles que cette même nation avoit construites pour traverser l'Italie ou pour aborder les villes principales de l'Empire, n'avoient pour objet que la communication & la sureté des conquêtes par la marche facile & commode des troupes & des bagages indispensablement nécessaires.

Il faut à présent passer en revue les principales voies romaines dont les noms sont si fréquens dans l'Histoire, & dont la connoissance répand un grand jour sur la Géographie.

Voies

douze pas il y avoit une pierre plus élevée que les autres, sur laquelle on pouvoit s'asseoir pour se reposer, ou pour monter commodément à cheval ; exemple qui fut imité pour toutes les autres voies romaines. Les auberges & les cabarets fourmilloient sur cette route, comme nous l'apprenons d'Horace.

L'aggrandissement de la République, & surtout la conquête de la Grèce & de l'Asie engagèrent les Romains à pousser cette voie jusqu'aux extrémités de l'Italie, sur les bords de la mer Ionienne, c'est-à-dire, à l'étendre jusqu'à 350 milles. Jules César ayant été établi Commissaire de cette grande voie, la prolongea le premier après Appius, & y fit des dépenses prodigieuses. On croit que les pierres qu'il y employa furent tirées des trois carrières de la Campanie, dont l'une est près de l'ancienne ville de Sinuesse, l'autre près de la mer, entre Pouzzol & Naples, & la dernière proche de Terracine. Cette voie a aussi été nommée *Via Trajana*, après que Trajan l'eût fait réparer de nouveau. Grachuus y avoit fait poser les thermes, & on l'appela toujours, pour son antiquité, sa solidité & sa longueur, *regina viarum*.

Autant cette voie étoit entière & unie autrefois, autant est-elle délabrée aujourd'hui ; ce ne sont que morceaux détachés qu'on trouve d'un lieu à l'autre, dans des vallées perdues : il est difficile dans plusieurs endroits de la pratiquer à cheval ni en voitures, tant à cause du glissant des pierres, que pour la profondeur des ornières : les bords du pavé qui subsistent encore çà & là ont vingt palmes romaines, ou quatorze pieds moins quatre pouces, mesure d'Angleterre.

Voie Ardeatine. Quelques-uns lui font prendre son origine dans Rome même, au-dessous du mont Aventin, près des thermes d'Antonius Caracalla, d'où ils la font sortir par une porte du même nom, & la conduisent dans la ville d'Ardea, entre la voie Appienne & la voie Ostiense : c'est le sentiment d'Onuphrius. Cependant le plus grand nombre des Savans font partir la voie Ardéatine de celle d'Appius, hors de Rome, au travers des champs à main droite. Quoi qu'il en soit, cette route n'avoit que trois milles & demi de longueur, puisque la ville d'Ardea étoit située à cette distance de Rome.

Voie Aurelienne, en latin *Via Aurelia*. Elle prit son nom d'Aurelius Cotta, ancien Consul qui fut fait Censeur l'an de Rome 512. Cette voie alloit le long des côtes, en Toscane, jusqu'à Pise, & elle étoit double, savoir *Via Aurelia vetus*, & *Via Aurelia nova*, qu'on nomma de son restaurateur, *Via Trajana* : elle touchoit aux endroits appelés *Lorium*, *Alsium*, *Pyrgos*, *Castrum novum* & *Centum Cellæ*. On conjecture que la voie nouvelle Aurélienne fut l'ouvrage d'Aurelius Antonin, & l'on croit qu'elle étoit jointe à l'ancienne.

Voie Cassienne, en latin *Via Cassia*. Elle alloit entre la voie Flaminienne & la voie Aurelienne, au travers de l'Étrurie. On prétend en avoir vu les vestiges entre Sutrio, *Aquæ passæ*, & près de Vulsinio, jusqu'à Clusium ; & l'on conjecture qu'elle fut l'ouvrage de Cassius Longinus, qui fut Censeur l'an de Rome six cent, avec Valerius Messala.

Voie Ciminia, en latin *Ciminia Via*. Elle traversoit en Étrurie, la

montagne & la forêt de ce nom, & passoit à l'orient du lac aujourd'hui nommé *Lago di Vico*.

Voie Claudienne, en latin *Claudia Via*. Ce grand chemin commençoit au pont Milvius, alloit joindre la voie Flaminienne, & passoit par les villes de Luques, Pistoye, Florence, *&c*.

Voie Domitienne. Elle fut construite par l'Empereur Domitien, alloit de Sinuesse jusqu'à Pozzuolo, passoit par un chemin sablonneux, & se joignoit enfin à la voie Appienne : elle existe encore presque toute entière.

Voie Flaminienne. Elle fut construite par C. Flaminius, Censeur, l'an de Rome 533. Son trajet alloit de la porte Flumentana, par *Narnia*, *Casula*, *Menavia*, *Fulgimum*, *Forum Flaminii*, *Helvillum*, *Forum Sempronii*, *Forum Fortunæ & Pisaurum*, jusqu'à *Ariminium* (*Rimini*,) où elle aboutissoit, au bout du pont de cette ville.

De l'autre côté commençoit la voie Émilienne qui alloit jusqu'à Bologne, & peut-être jusqu'à Aquileïa : c'est pourquoi plusieurs Auteurs prennent ces deux voies pour une seule, & lui donnent la longueur de la voie Appienne.

Auprès du fleuve Metaurus, elle étoit coupée par le roc, d'où vient qu'on l'appela *intercisa*, ou *petra pertusa*. Lorsqu'elle fut délabrée, Auguste la fit réparer ; sa longueur jusqu'à Rimini étoit de deux cent vingt-deux mille pas, ou cinquante-cinq lieues d'Allemagne : une partie de cette voie étoit dans l'enceinte de Rome ; elle alloit, comme on l'a déjà dit, de la porte Flumentana, aujourd'hui *porta del Popolo* jusqu'à la fin de la *Via Lata*, dans la septième Région, ou jusqu'à la *Piezza di Sciarra*, en droite ligne depuis le pont Milvius : c'est pourquoi Vitellius Honorius, Stilico, *&c*. firent leur entrée triomphante par cette voie.

On l'appelle maintenant, jusqu'au Capitole, & même une partie qui passe la *Piezza di Siarra*, la *Strada del Corso*, parceque Paul II avoit prescrit la course à cheval du carnaval dans cette rue, pour qu'il pût voir cette course du palais qu'il avoit près de l'église de *S. Carlo di Corso*. On avoit fait auparavant cette course près du mont Testace, c'est-à-dire, depuis le palais Farnèse jusqu'à l'Eglise de Saint Pierre ; mais on la fit alors depuis l'Eglise de *S. Maria del Popolo* jusqu'au même palais ; cette rue est une des plus belles de Rome, à cause du palais, outre qu'elle a en face une place ornée d'un obélisque, & que le commencement se fait par les deux Eglises *della Madona di Monte Santo*, & *di Santa Maria di Miracoli*.

Voie Gabine ou *Gabienne*. Elle partoit à droite de la porte Gabine, & s'étendoit jusqu'à Gabies. Son trajet étoit de cent stades, environ douze milles & demi d'Italie.

Voie Gallicane, en latin *Gallicana Via*. Elle étoit dans la Campanie & traversoit les marais Pontins.

Voie Herculienne, en latin *Herculanea*. C'étoit une chaussée dans la Campanie, entre le lac Lucrin & la mer. Silius Italicus nomme cette voie *Herculeum iter*, supposant que c'étoit l'ouvrage d'Hercule.

Voie Hignatienne, en latin *Hignatia Via*. Elle étoit dans la Macédoine & elle avoit cinq cent trente milles de longueur, selon Strabon ; il ne faut pas la confondre avec l'*Équatia Via* qui étoit en Italie. La Voie Hignatienne menoit

depuis la mer Ionienne jusqu'à l'Hellespont. Ciceron en parle dans son Oraison touchant les provinces consulaires.

Via Lata. C'étoit une rue célèbre de Rome, dans la septième région de la ville qui en prit son nom : elle commençoit de la *Piezza di Sciarra*, & alloit jusqu'au Capitole : elle fait maintenant partie *della Strada del Corso*, & elle est une des plus belles rues de Rome. Autrefois elle étoit ornée des arcs de triomphe de Gordianus, Marcus, Verus, & d'autres belles choses dont on voit à peine quelques vestiges.

Voie Latine, en latin *Latina Via.* Elle commençoit à Rome, de la porte latine, s'étendoit dans le Latium, & se joignoit près de Casilino, à la voie Appienne. Son trajet étoit entre *l'Algidum* & les montagnes de *Tusculum* par *Picta*, & continuoit par *Ferentinum*, *Frusinum*, *Teanum*, *Sidicinum*, *Calenum*, jusqu'à *Caselinum.*

On trouvoit sur cette voie le temple de la Fortune féminine, avec la statue de la Déesse, que les seules femmes mariées pouvoient toucher sans sacrilége.

La Voie Latine s'appeloit aussi la *Voie Ausonienne.*

Voie Laurentine. Cette voie, selon Aulu-Gelle, se trouvoit entre la voie Ardéatine & l'Ostiense. Pline le jeune les fait voisines l'une de l'autre, quand il dit que l'on pouvoit aller à sa maison de campagne, par l'une & l'autre route.

Voie Nomentane, en latin *Via Nomentana.* Elle commençoit à la porte Viminale & alloit jusqu'à Nomentum, à quatre ou cinq lieues de Rome.

Voie Ostiense, en latin *Via Ostiensis.* Elle commençoit à la porte Trigemina, & alloit jusqu'à Selon Procope, cette voie cent vingt-six stades de long qui font dix-neuf milles italic un huitième ; mais l'itinéra lui donne que seize milles d'ét & cette seule étendue, co t-il, empêche que Rome ne so maritime.

Voie Postumiane, en lati *Postumia.* Route d'Italie aux rons de la ville *Hostilia*, sel cite. Il en est aussi fait mentio une ancienne inscription co à Gènes. Augustin Justinia qu'on nomme aujourd'hui route *Via Costumia*, qu'elle c depuis *Rumo* jusqu'à *Nova*, & passe par *Vota arquata*, & *valla.*

Voie Prénestine, en latin *P tina Via.* Route d'Italie, qui Capitolin, conduisoit de R la ville de Préneste d'où elle son nom ; elle commençoi porte Esquiline & alloit à dr camp Esquilin jusqu'à Prénest

Voie Quinctia. Elle partoi Voie Salaria, & tiroit son n Lucius Quinctius qu'on fit Di lorsqu'il labouroit son champ

Voie Salarienne, en latin *S laria.* Elle commençoit à la Colline, & prenoit son nom que les Sabins alloient cherc mer en passant sur cette voie.

Voie Setina. Elle portoit l de *Setia* dans le Latium, & f par se joindre à la voie Appie

Voie Triomphale. Elle co çoit à la porte triomphale, son trajet par le champ Flami le champ de Mars sur le V d'où elle finissoit en Étrurie.

Voie Valerienne, en lati *Valeria.* Elle commençoit à & alloit par *Alba Fernentis*, (

nia, *Interbromium*, *Teate*, *Marremium*, jusqu'à *Hadria*.

Voie Vitellienne, en latin *Via Vitellia*. Elle alloit depuis le Janicule jusqu'à la mer & croisoit *l'Aurelia vetus*.

Voilà les principales voies des Romains en Italie.

Le mot *voie* s'emploie encore au propre dans cette phrase proverbiale. *Cet homme est toujours par voie & par chemin*.

On dit figurément, *la voie du paradis*, *du ciel*. *La voie du Salut*. *La droite voie*. JÉSUS-CHRIST *a dit de lui dans l'évangile* : *Je suis la voie*, *la vérité & la vie*. *Être dans la voie de perdition*.

En termes de l'écriture, on appelle *voie étroite*, la voie du salut; & par opposition *voie large*, le chemin de la perdition.

En termes de l'écriture, *voie* signifie aussi les commandemens de Dieu, ses lois. *Seigneur enseignez moi vos voies*. Et dans un autre sens, la conduite que Dieu tient à l'égard des hommes. *Les voies du Seigneur sont incompréhensibles*, *sont impénétrables*. Dans ces deux acceptions, il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

On dit encore dans le style de l'écriture, *l'impie s'est égaré dans ses voies*. Et que *toute chair avoit corrompu sa voie*; pour dire, que les hommes s'étoient abandonnés à toutes sortes de crimes.

On appelle figurément *voie lactée*, un amas d'étoiles qui font comme une espèce de trace blanche & lumineuse dans le ciel, & que les Astronomes appellent *Galaxie*. Voyez *ce mot*.

On appelle, *la voie des carrosses*, *des charrettes*, l'espace qui est entre les deux roues. *La voie des voitures de France est plus large que celle des voitures d'Allemagne*.

On dit populairement, *laisser une chose en voie*; pour dire, la laisser sans la serrer. *Il laisse tous ses effets en voie*.

VOIE, se dit en termes de Chasse pour désigner le chemin par où la bête a passé. *Les chiens ont perdu la voie*. *Remettre les chiens sur les voies*.

En ce sens, on dit que *les chiens ont empaumé la voie*; pour dire, qu'ils ont rencontré la piste & qu'ils la suivent & l'annoncent par leurs abois.

On dit figurément, *mettre quelqu'un sur les voies*, *sur la voie*; pour dire, lui donner des lumières propres à lui en faire découvrir davantage, lui donner des moyens qui l'aident à parvenir à l'exécution de son dessein.

VOIE, signifie encore la voiture par laquelle les personnes, les marchandises sont transportées d'un lieu à un autre. *Par quelle voie lui ferez vous parvenir ce paquet*. *Il est parti par la voie de la diligence*. *Je vous enverrai ces livres par la voie des Rouliers*. *On lui fit tenir cet argent par la voie de la poste*.

En termes de médecine, on appelle dans le corps humain, *les premières voies*, les premiers vaisseaux ou conduits qui reçoivent les sucs alimenteux avant qu'ils soient changés en sang, tels que l'estomac, les intestins, *&c*.

VOIE, se dit aussi des marchandises qui peuvent se transporter sur une même charette & en un seul voyage. Ainsi l'on dit, *une voie de bois*, *une voie de charbon de terre*, *voie de plâtre*, *&c*. A Paris la voie de bois à brûler, c'est-à-dire qui n'est ni d'Andelle, ni de compte, & qu'on appelle *bois de corde*, est composée

d'une demi-corde de bois mesurée dans une sorte de mesure de bois de charpente appelée *membrure*, qui doit avoir quatre pieds de tout sens. La voie de charbon de terre se mesure comble, & est composée de trente demi-minots, chaque demi-minot faisant trois boisseaux; ensorte que la voie de charbon de terre doit être de quatre-vingt-dix boisseaux. La voie de plâtre est ordinairement de douze sacs, chaque sac de deux boisseaux ras, suivant les Ordonnances de police. La voie de pierre de taille ordinaire est de cinq carreaux, c'est-à-dire environ quinze pieds cubes de pierres. Deux voies font le chariot.

On appelle *voie d'eau*, les deux seaux que porte un homme. Et en termes de Marine, on appelle *voie d'eau*, une ouverture qui se fait dans un vaisseau, & par laquelle l'eau entre. *Il y avoit une voie d'eau à l'avant du vaisseau.*

Voie, signifie figurément, moyen dont on se sert, conduite que l'on tient pour arriver à quelque fin. *Il faut employer cette voie pour parvenir à vos fins. Si vous négligez cette voie, vous ne réussirez pas. Il s'est enrichi par la voie du commerce. Les honnêtes gens ne se servent pas de voies souterraines comme il a fait.*

En termes de Jurisprudence, on appelle *voies canoniques*, les formes & moyens légitimes & autorisés par les canons, pour faire quelque élection ou autre acte ecclésiastique.

Voie civile, est lorsque l'on se pourvoit par action civile contre quelqu'un.

Voie criminelle, est lorsqu'on rend plainte contre quelqu'un.

Voie de droit, est lorsque l'on poursuit son droit en la forme qui est autorisée par les lois. La *voie de droit* est opposée à la *voie de fait*.

Voie extraordinaire, est lorsqu'on poursuit une affaire criminelle par récolement & confrontation.

Voie de fait, est lorsque l'on commet quelque excès envers quelqu'un, ou lorsque de son autorité privée on fait quelque chose au préjudice d'un tiers.

Voie de nullité, signifie *demande en nullité*, *moyen de nullité*.

Voie d'opposition, c'est lorsqu'on forme opposition à quelque jugement ou contrainte.

Voie de requête civile, c'est lorsqu'on se pourvoit contre un Arrêt par requête civile.

Voie parée, se dit en quelques pays pour exécution parée, comme au Parlement de Bordeaux.

Voie de saisie, c'est lorsqu'un créancier fait quelque saisie sur son débiteur.

En Chimie, on appelle *voie*, la manière d'opérer. On en distingue deux principales, *la voie sèche* & *la voie humide*. La première emploie le feu, la seconde les dissolvans.

On dit, *être en voie d'accommodement*, *de s'accommoder*, *en voie de faire quelque chose*; pour dire, y travailler, s'y disposer, être dans le train, être prêt à.... *Ils sont en voie de transiger. Il est en voie de quitter la robe.*

Ce monosyllabe est long.

Différences relatives entre *voie*, *moyen*.

On suit les *voies*. On se sert des *moyens*.

La *voie* est la manière de s'y prendre pour réussir. Le *moyen* est ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La première a un rapport particulier aux mœurs, & le second aux événemens. On a égard à ce rapport, lorsqu'il s'agit de s'énoncer

vergues des mâts pour prendre, pour recevoir le vent qui doit faire filler le vaisseau.

Chaque voile emprunte le nom du mât où elle est appareillée. Ainsi on dit : *voile du grand mât*, *du hunier*, *de l'artimon*, *de misaine*, *du perroquet*, &c. Celle de beaupré s'appelle *civadière* ou *sivadière*. Il y a encore de petites voiles qu'on nomme *bonnettes*, qui servent à allonger les basses voiles, pour aller plus vîte. Presque toutes les voiles dont on fait usage sur l'Océan, sont carrées, & on en voit peu de triangulaires, qui sont au contraire très-communes sur la Méditerranée.

Les voiles doivent être proportionnées à la longueur des vergues, & à la hauteur des mâts; & comme il n'y a point de règles fixes sur ces dimensions des mâts & des vergues, il ne peut y en avoir pour les voiles.

Remarquez cependant sur la forme & sur l'usage des voiles, 1°. que plus les voiles sont plates, plus est grande l'impulsion du vent sur elles, parceque premièrement l'angle d'incidence du vent sur elles est plus grand; en second lieu, parcequ'elles prennent plus de vent, & enfin parceque l'impression qu'elles reçoivent du vent est plus uniforme.

2°. Les voiles carrées ont plus de force que les triangulaires, parcequ'elles sont plus amples : mais aussi elles ont un plus grand attirail de manœuvres, sont plus difficiles à manier, & ne se manient que très-lentement.

3°. Les voiles de l'avant, c'est-à-dire de misaine & de beaupré, servent à soutenir le vaisseau, en empêchant qu'il ne tangue & n'aille par élans.

Elles servent aussi à le faire arriver, quand elles sont poussées de l'arrière par le vent.

4°. L'usage de la voile d'artimon ne consiste pas seulement à pousser le vaisseau de l'avant, mais à le faire venir au vent. Voilà pourquoi on la fait triangulaire, parcequ'on la cargue plus vîte, qu'elle présente plus au vent & que ses hautbans ne la gênent pas.

A l'égard des usages des autres voiles, comme les voiles d'étai, les bonnettes, ils concourent à ceux dont on vient de parler.

On dit, *mettre à la voile;* pour dire, partir du port, de la rade, commencer la navigation. En ce sens on disoit autrefois *mettre les voiles au vent.*

On dit, *faire voile;* pour dire, naviguer. Et, *faire force de voiles*, *forcer de voiles;* pour dire, tendre toutes ses voiles pour faire une plus grande diligence.

On dit figurément, *aller à voiles & à rames dans quelque affaire;* pour dire, faire tous ses efforts, mettre tout en œuvre pour réussir.

On dit figurément, *il a donné dans ce dessein à pleines voiles;* pour dire, de tout son cœur. On dit figurément, *caler la voile dans quelque affaire;* pour dire, se relâcher de ses prétentions, se radoucir, parler avec moins de hauteur.

VOILES, au pluriel, signifie quelquefois vaisseau. *Une flotte de cinquante voiles.*

La première syllabe est longue & la seconde très brève.

VOILÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* VOILER.

On dit poëtiquement, le *soleil voilé d'un nuage;* pour dire, obscurci par un nuage.

VOILER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme

jardin, ſur une rue ; pour dire, qu'elle eſt ſituée de ſorte que l'on a des vues ſur un jardin, ſur une rue.

On dit qu'*une hauteur voit une place, voit le rempart d'une place ;* pour dire, que de là on découvre la place, le rempart de la place, enſorte qu'on eſt à portée de la battre avec du canon. On dit auſſi dans un ſens pareil, *que la batterie d'une place voit à revers,* qu'*une hauteur voit un tel ouvrage à revers ;* pour dire, que de cette hauteur on voit l'ouvrage, & qu'on peut le battre par derrière.

On dit par exagération & pour louer extrêmement quelque choſe, que *qui ne l'a pas vu n'a rien vu.*

On dit d'une choſe extraordinaire, qu'*elle ne s'étoit jamais vue,* qu'*elle ne s'étoit point encore vue ;* pour dire, qu'elle n'étoit jamais arrivée, qu'elle n'avoit jamais été. Et on dit dans le même ſens, *on n'a jamais vu une choſe pareille. On n'a jamais rien vu de pareil.*

On dit par indignation, par étonnement, par admiration, *vit-on jamais rien d'égal? Qui vit jamais rien de ſi extraordinaire ? Voyez quelle inſolence! Voyez l'inſolence !*

On dit familièrement à un homme qui doute de ce qu'on lui dit, *ſi vous ne le croyez pas allez y voir.* Et d'une choſe dont on doute, mais qu'on ne ſe veut pas donner la peine de vérifier, d'examiner, *j'aime mieux le croire que d'y aller voir.*

On dit populairement par mépris, & pour rabaiſſer une choſe qu'un autre voudroit faire valoir, *voilà un beau venez y voir.*

On dit, *aller voir quelqu'un ;* pour dire, aller chez lui pour lui rendre viſite, pour lui rendre ſes devoirs, pour l'entretenir, &c. *Je l'ai été voir deux fois. Je l'irai voir le plutôt que je pourrai. Il ne m'eſt point venu voir.* Et dans ce ſens, un aveugle même dit, *j'irai vous voir.*

On dit, *il n'a point encore vu le Roi depuis ſon retour ;* pour dire, il n'a poinr encore ſalué le Roi, il ne s'eſt point préſenté devant le Roi depuis ſon retour. Et l'on dit, *il a vu le Roi dans ſon cabinet ;* pour dire, il a eu une audience particulière du Roi.

On dit, *voir ſes juges ;* pour dire, aller les ſolliciter chez eux.

On dit qu'*un médecin voit un malade ;* pour dire, qu'il prend ſoin de lui pendant ſa maladie. On dit la même choſe d'un directeur ou d'un confeſſeur qui a ſoin de la conſcience d'un malade pendant ſa maladie.

On dit figurément, *venir voir quelqu'un ;* pour dire, démêler, découvrir, connoître par les démarches de quelqu'un, quel eſt ſon deſſein. *Il y a long-temps que je le vois venir.* On dit auſſi, *voir venir quelqu'un ;* pour dire, attendre qu'il faſſe les premières démarches pour régler ſur cela les ſiennes, & voir quel parti on doit prendre. *Nous voilà bien poſtés, nous le verrons venir.*

On dit, *j'ai vu l'heure que, j'ai vu le moment que ;* pour dire, peu s'en eſt fallu que. Et l'on dit, *j'ai vu le temps que l'on faiſoit....* pour dire, j'ai été du temps qu'on faiſoit....

On dit populairement, *il ſemble à voir ;* pour dire, on jugeroit. *Il ſemble à voir qu'il ſoit le maître ici.*

On dit familièrement comme par défi, *je voudrois bien voir cela. Faites cela, & vous verrez. Je voudrois bien voir qu'il oſât l'entreprendre. Faites cela pour voir.* Ces deux dernières phraſes ſont du ſtyle fa-

milier. Et l'on dit, pour blâmer, *Il fait beau vous voir à l'âge que vous avez, vous amuser à ces bagatelles là.*

On dit poëtiquement, *voir le jour;* pour dire, être né. *Depuis que je vois le jour. Il n'avoit pas encore vu le jour.*

On dit d'un homme qui a fait une action infâme, qu'*il n'est pas digne de voir le jour;* pour dire, qu'il n'est pas digne de vivre.

On dit aussi, qu'*un ouvrage n'a pas encore vu le jour;* pour dire, qu'il n'est pas encore imprimé, qu'il n'est pas encore publié.

On dit, *voir en songe;* pour dire, imaginer en dormant.

Voir, signifie aussi regarder, considérer avec attention. *Voyez cette pendule. La galerie de Versailles est une chose à voir. Cette manufacture mérite d'être vue.*

Voir, se dit encore de l'application qu'on apporte à examiner quelque chose. *Cette pièce a été vue par d'excellens critiques. Les Juges verront le procès la semaine prochaine. Il faut voir le parti que nous devons prendre. S'il nous fait cette proposition, nous verrons ce qu'il faudra lui répondre. J'ai vu votre affaire à fond.*

On dit en parlant d'une affaire sur laquelle on se réserve à prendre un parti, *je verrai, nous verrons;* pour dire, j'examinerai, nous examinerons.

Voir, se dit aussi des observations & des remarques qu'on fait en lisant. *J'ai vu cette expression dans Boileau. C'est un trait que vous pourrez voir dans le second volume de l'histoire de France. Cela se voit dans l'Ordonnance de 1667.*

Voir, se dit encore de la connoissance qu'on acquiert des choses du monde dans les voyages ou dans la fréquentation & le commerce des hommes. *Ce Seigneur a vu toutes les Cours de l'Europe. Cet homme a beaucoup vu. Il se propose de voir cette année l'Angleterre & la Hollande. C'est en voyant le monde qu'on se façonne.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui n'a jamais fréquenté le monde, *que c'est un homme qui n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille.* Il est familier.

On dit figurément & proverbialement, *faire voir du pays à quelqu'un;* pour dire, lui donner bien de l'exercice, bien de la peine, lui susciter beaucoup d'affaires.

On dit proverbialement & figurément, qu'*un homme a vu le loup;* pour dire, qu'il s'est trouvé en plusieurs occasions de la guerre, qu'il a fait des voyages périlleux, ou qu'il est fort rompu dans le commerce & dans les affaires du monde.

On dit proverbialement, *nous en avons bien vu d'autres,* pour témoigner qu'on n'a point peur des menaces d'un homme, & qu'on ne le craint en rien. Il est familier.

Voir, signifie fréquenter. *Qui voyez-vous à la Cour? Qui voit-il dans son quartier?* En parlant d'un homme ou d'une femme de mauvaise réputation, on dit, *ce n'est pas un homme à voir, ce n'est pas une femme à voir;* pour dire, il n'est pas à propos de les fréquenter.

On dit d'un homme qui vit dans la retraite, qu'*il ne voit personne.*

On dit aussi, qu'*un homme ne voit personne*, lorsqu'à sa porte on ne laisse point entrer ceux qui viennent pour le voir, pour lui faire compliment. Et l'on dit dans le même sens, *j'ai été à sa porte aujourd'hui, mais on ne le voyoit point. Il ne verra cette semaine que ses plus intimes amis.*

On dit, que *deux hommes ne se*

voient point ; pour dire, qu'ils sont mal ensemble, & qu'ils ne veulent point avoir de commerce l'un avec l'autre. *Il y a long-temps qu'ils ne se voient point. Je les ai réconciliés & ils se sont toujours vus depuis.*

On dit d'un mari, qu'*il ne voit point sa femme ;* pour dire, qu'il ne couche point avec elle. *Il y a trois ans que son mari ne la voit plus.*

Voir, signifie figurément s'appercevoir, connoître. *Je vois qu'il veut me tromper. Il étoit aisé de voir ce qu'il vouloit faire. C'est une entreprise dans laquelle je ne vois pas clair. Je vis bien qu'il seroit obligé de vendre sa charge. Il faut voir comme il s'en tirera.*

On dit en termes de Pratique, *assigner pour voir dire & ordonner....* c'est-à-dire, pour être présent quand on dira, quand on ordonnera.....

Voir, signifie généralement connoître par l'intelligence. Et dans ce sens on dit, que *Dieu voit*, que *les Anges voient ;* pour dire, que Dieu connoît, que les Anges connoissent. *Dieu voit nos plus secrettes pensées. Les élus verront Dieu dans le ciel.*

On dit proverbialement & par menace, *je lui ferai bien voir à qui il se joue, à qui il s'adresse, à qui il a affaire ;* pour dire, je lui ferai bien connoître, je lui apprendrai bien......

On dit, *c'est à vous à voir qu'il ne lui manque rien ;* pour dire, faites ensorte qu'il ne lui manque rien. Et *voyez à nous faire souper ;* pour dire, ayez soin de nous faire souper. Ce dernier est de la conversation.

Voir, signifie aussi connoître par le sens du goût, de l'odorat, du toucher, de l'ouïe. *Goûtons cette liqueur pour voir si elle est bonne. Voyez si cette étoffe est moelleuse. V[...] parfum.*

Voir, signifie aussi s'informe[...] *voir si elle est chez elle. V[...] est parti pour la campagne.*

Ce monosyllabe est long[...]

Conjugaison & quanti[...]dique des autres temps.

Indicatif. *Présent. Sing[...]* voi, ou je vois, tu vois, i[...]

Pluriel. Nous voyons, vo[...] ils voient.

Le monosyllabe de la [...] personne est bref quand il e[...] mais avec un *s* il est long[...] le monosyllabe de la seco[...]sonne & de la troisième d[...] Celui de la troisième per[...] singulier est moyen. Les d[...]mières personnes du pluri[...] première syllabe brève & la[...] longue.

Imparfait. Singulier. Je[...] tu voyois, il voyoit.

Pluriel. Nous voyion[...] voyiez, ils voyoient.

Toutes les personnes [...] nombres ont la premièr[...] brève & la seconde longue[...] la troisième personne du [...] qui a sa seconde syllabe m[...]

Prétérit défini. Singulier[...] tu vis, il vit.

Pluriel. Nous vîmes, vo[...] ils virent.

Le monosyllabe des d[...]mières personnes du sing[...] long ; celui de la troisièm[...] Les trois personnes du pl[...] la première syllabe longue[...]conde très brève.

Futur. Singulier. Je v[...]verras, il verra.

Pluriel. Nous verrons, [...]rez, ils verront.

Tout est long, excepté l[...] syllabe de la première & [...]

fuſément. On *regarde* ou de loin ou de près. Les yeux s'ouvrent pour *voir ;* ils ſe tournent pour *regarder.*

Les hommes indifférens *voient* comme les autres les agrémens du ſexe : mais ceux qui en ſont frappés les *regardent.*

Le connoiſſeur *regarde* les beautés d'un tableau qu'il *voit :* celui qui ne l'eſt pas *regarde* le tableau ſans en *voir* les beautés.

VOIRE ; adverbe. Vraiment. Il eſt vieux & l'on ne s'en ſert plus que par plaiſanterie ou par ironie, pour nier ce qu'un autre vient d'affirmer, pour s'en moquer.

VOIRIE ; ſubſtantif féminin. Ce mot qui ſignifioit autrefois grand chemin, ſe dit aujourd'hui de la police des chemins & de la juridiction qui exerce cette police.

Cette partie de la police étoit déjà connue des Romains ; c'eſt ſans doute d'eux que nous avons emprunté le même terme, & celui de *Voirie* qui en eſt la traduction, & l'uſage même d'avoir un juge particulier pour cette portion de la police générale.

On trouve dès le deuxième ſiècle des chartres qui mettent la voirie *viarium*, au nombre des droits de juſtice.

Quelques autres chartres font connoître que la Vicomté ne différoit point de la voirie, *vice comitiam, id eſt viariam :* ce qui doit s'entendre de la grande *voirie ;* car ſuivant les établiſſemens de S. Louis & autres anciens monumens, la *voirie* ſimplement, s'entendoit de la baſſe juſtice.

Le terme d'*advocatio* pris pour la baſſe juſtice, eſt auſſi employé dans d'autres chartres comme ſynonyme de *viatura*..

Les Coutumes diſtinguent deux ſortes de *voiries*, ſavoir, la grande ou groſſe, & la petite qui eſt auſſi nommée *baſſe voirie* ou *ſimple voirie.*

La grande *voirie* a été ainſi nommée, parcequ'elle appartenoit anciennnement à la haute juſtice, du temps qu'il n'y avoit encore en France que deux degrés de juſtice, la haute & la baſſe ; mais depuis que l'on eut établi un degré de juſtice moyen entre la haute & la baſſe, la voirie fut attribuée à la moyenne juſtice, & les Coutumes la donnent toutes au moyen juſticier ; c'eſt pourquoi le terme de *Vicomte* ou *juſtice vicomtière*, qui eſt la moyenne juſtice, eſt en quelques endroits ſynonyme de *voirie :* ce qui s'entend de la grande.

La Coutume d'Anjou dit que moyenne juſtice, grande voirie & juſtice à ſang eſt tout un, & celle de Blois dit que moyen juſticier eſt appelé vulgairement *gros Voyer.*

De même auſſi la petite *voirie*, ou baſſe & ſimple *voirie* eſt confondue par les Coutumes avec la baſſe juſtice. Celle de Blois dit que le bas juſticier eſt appelé *ſimple Voyer.*

Quoique les Coutumes donnent au gros Voyer ou grand Voyer tous les droits qui appartiennent à la moyenne juſtice, & au ſimple Voyer tous ceux qui appartiennent à la baſſe juſtice, ce n'eſt pas à dire que tous les différens objets qui ſont de la compétence de ces deux ordres de juridiction ſoient des attributs de la voirie grande ou petite proprement dite, la moyenne & baſſe juſtice s'exerçant ſur bien d'autres objets que la voirie, & n'ayant été nommée *voirie* qu'à cauſe que la police de la voirie qui en dépend & qui eſt de l'ordre public, a été regardée comme un des plus beaux

conduisent les immondices. Anciennement les bouchers y jetoient le sang & les boyaux des animaux, ce qui causoit une puanteur insupportable ; c'est pourquoi on les enferma de murailles ; on y jetoit les cadavres des criminels qui avoient été exécutés à mort, & singulièrement de ceux qui étoient traînés sur la claie. Il y a encore quelques lieux où l'on jette ainsi les cadavres des criminels, comme à Rouen, où il y a hors de la ville une petite enceinte de murailles en forme de tour découverte destinée pour cet usage.

VOISIN, (Joseph de) né à Bordeaux d'une famille noble & distinguée dans la robe, fut d'abord Conseiller au Parlement de cette ville. Son goût pour les exercices de piété lui fit embrasser l'état Ecclésiastique. Il fut élevé au Sacerdoce, & devint Prédicateur & Aumônier d'Armand de Bourbon, Prince de Conti. On a de lui 1° *Une Théologie des Juifs*, 1647, *in-4°*. en latin. 2°. *Un Traité* latin de la *Loi divine*. 3°. *Un Traité* latin du *Jubilé* selon les Juifs. 4°. De savantes *Notes* sur le *Pugio fidei de Raymond Martin*, 1651. 5°. Une *Défense* du Traité de M. le Prince de Conti contre la Comédie que l'abbé d'Aubignac avoit attaquée. 6°. Une Traduction françoise du Missel romain, en 5 vol. *in* 12, 1660. Elle fut condamnée par l'assemblée du Clergé, & proscrite par un Arrêt du Conseil. Cette version n'en a pas moins été réimprimée depuis; & en l'anathématisant, on vouloit seulement condamner l'intention de l'Auteur qui étoit, dit-on, de faire dire la Messe en françois. C'étoit une calomnie, mais les ennemis de Voisin avoient intérêt de la faire valoir. Ce pieux Ecrivain mourut en 1685; c… homme d'une grande érudition; … ce qui est plus précieux, il savoit … faire usage. Les langues vivant… & les langues mortes lui étoient … milières, & il connoissoit assez bi… les finesses de la nôtre. Sa piété é… loit son savoir.

VOISIN, (Daniel-François) Conse… ler au Parlement de Paris, dev… maître des Requêtes de l'Hôtel en Novembre 1684, Intendant des ar… mées de Flandre, en Mars 1688 ; Conseiller d'Etat, en Septembre 1694 ; Ministre & Secrétaire d'E… tat, en Juin 1709 ; enfin Garde des Sceaux & Chancelier de France, le 15 Juillet 1714. Il mourut subite… ment la nuit du premier au deux Février 1717, âgé de soixante-de… ans, avec la réputation d'un Magi… trat intègre & intelligent.

VOISIN, INE ; adjectif. *Propinqu…* Qui est proche, qui est auprès, q… demeure auprès. *Quand il deme… roit dans ce quartier, nous étions vo… sins. Le bâtiment voisin de l'Eglis… La prairie voisine de la rivière. … village voisin de la Forêt.*

Il s'emploie aussi substantivemen… & alors il ne se dit guère que d… personnes, pour signifier celui … celle qui est, qui demeure aupr… d'un autre. *Il fait l'amour à sa vo… sine. C'est mon voisin & mon ami. L… voisine est aimable. Je dîne chez vo… voisin.*

On dit proverbialement, qu'*u… grand chemin, une grande rivière, & un grand Seigneur, sont trois mauvais voisins*. Et on dit aussi proverbialement, *qui a bon voisin, a bon matin*, pour dire, qui a un bon voisin, vit en repos & sans inquiétude, parce qu'il peut compter sur le secours & l'assistance de son voisin.

VOISINAGE

AGE; substantif masculin, & collectif. *Vicinitas*. Les voi-
C'est une chose dont tout le voi-
est instruit. Le voisinage l'ac-
avoir commis ce crime. Il est
reur dans son voisinage.

GE, signifie aussi, la proxi-
l'un lieu. *Le voisinage de la*
. Toutes les femmes du voisi-
ont aujourd'hui au bal.

deux premières syllabes sont
, la troisième moyenne, &
trième très-brève.

prononce *voizinaje*.

ER; verbe neutre de la pre-
conjugaison, lequel se conju-
mme CHANTER. Terme du
milier. Visiter familièrement
sins. *Il aime à voisiner. C'est*
me qui ne voisine pas.

dit proverbialement, *il n'est*
ui ne voisine, pour dire, que
: pas être bon voisin que de
voir ses voisins.

RE, (Vincent) né à Amiens,
'Académie françoise en 1634,
our à un Marchand de vin;
me il avoit la petitesse de
de sa naissance, & d'être sen-
ıx plaisanteries que sa vanité
nnoit, on le badinoit souvent.
ne Desloges lui dit un jour en
aux proverbes; *celui-là ne*
n; percez-nous en d'un autre.
ficier lui fit à table cet im-
u, le verre à la main.

Voiture, tu dégénère!
'ici, maugrebi de toi;
vaudras jamais ton père,
vends du vin ni n'en boi.

agrémens singuliers de l'es-
du caractère de Voiture, lui
ent entrée à l'hôtel de Ram-
t, où il brilla beaucoup par
ies. Gaston d'Orléans, frère

de Louis XIV, voulut l'avoir en qualité d'Introducteur des Ambassadeurs, & de Maître des cérémonies. Il fut envoyé en Espagne pour quelques affaires, d'où il passa en Afrique, pour observer les mœurs de cette partie du monde. La Cour de Madrid lui donna plusieurs marques d'estime. Il y composa des vers Espagnols que tout le monde crut être de Lopès de Vega, tant la diction étoit élégante. Voiture ne fut pas moins bien accueilli à Rome dans deux voyages qu'il y fit. De retour en France, il fut Maître d'hôtel chez le Roi, & obtint plusieurs pensions qui l'auroient dû mettre dans l'opulence, mais qui ne servirent qu'à hâter sa mort, en fournissant des alimens à sa passion pour le jeu & pour les femmes. Il se vantoit d'en avoir conté à toutes sortes de femmes, depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Ce Poëte mourut en 1648, à 50 ans. Le commerce des Grands l'avoit rendu fort vain, & en lui donnant les agrémens d'un homme de Cour, lui en avoit communiqué tous les vices. Il aimoit à railler, mais il n'aimoit pas les réponses qu'on opposoit quelquefois à ses railleries. Ayant offensé un Seigneur de la Cour par un trait piquant, celui-ci voulut lui faire mettre l'épée à la main. » La partie n'est pas égale, lui dit Voiture, vous êtes » grand, je suis petit, vous êtes brave, je suis poltron; vous voulez » me tuer, & bien, je me tiens » pour mort. » Il fit rire son ennemi, & le désarma. Voiture avoit d'ailleurs le cœur généreux. Balzac lui envoya demander quatre cents écus à emprunter, Voiture prêta galamment la somme; & prenant la promesse de Balzac que lui remit le valet qui faisoit la com-

mission, il mit au bas de l'acte : » Je soussigné confesse devoir à » M. Balzac la somme de huit » cens écus pour le plaisir qu'il m'a » fait de m'en emprunter quatre » cens. » Il donna ensuite cette promesse au valet, afin qu'il la portât à son maître. Voilà un billet qui fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles Lettres. Despréaux disoit qu'il ne faut pas toujours juger du caractère des Auteurs par leurs écrits. La société de Balzac, ajoutoit il, loin d'être guindée & épineuse comme ses Lettres, étoit remplie de douceur & d'agrémens ; Voiture au contraire faisoit le petit souverain avec ses égaux. Accoutumé à fréquenter des Altesses, il ne se contraignoit qu'avec les grands. La seule chose par où se ressembloient ces deux Auteurs, c'est dans la composition de leurs lettres dont la plus courte leur coûtoit souvent quinze jours de travail. On a recueilli les ouvrages de Voiture à Paris 1729, en deux volumes *in*-12. On y trouve des lettres en prose, dans lesquelles il y en a quelques-unes d'un caractère délicat & d'un goût très-fin ; mais elles se réduisent à un très petit nombre. La contrainte, l'affectation, les jeux de mots puériles, les plaisanteries froides, les allusions trop recherchées en déparent la plupart. Elles sont plus propres à former un bel esprit manieré qu'un homme de goût. On remarque de temps en temps de la légéreté & de la délicatesse dans ses poësies ; mais les règles les plus communes y sont violées. Elles consistent en *Epîtres*, *Elégies*, *Sonnets*, *Rondeaux*, *Ballades & Chansons*.

VOITURE ; substantif féminin. Ce qui sert au transport des marchandises, des personnes. Il y voitures particulières & des vo publiques, des voitures par des voitures par terre.

On appelle *voitures* particu celles qu'ont les particuliers leur utilité ou commodité, & entretiennent à leurs dépens ; que les carrosses, berlines, c de poste, litières, &c.

Les *voitures* publiques sont dont chacun a la liberté de se en payant par tête pour les p nes, ou tant de la livre pesan les hardes, marchandises ou effets. Ces voitures sont enco deux sortes ; les unes qu'il permis d'avoir & de fournir vertu d'un privilége ; comm les chariots, charrettes, fo & chevaux de messageries, l ches & carrosses qui partent jours ou heures marquées po taines villes & provinces, calèches, chaises, litières & vaux de poste & de louage. L tres voitures publiques sont qu'il est permis à toutes sor personnes d'entretenir, d'av de louer, comment & à q jugent à propos ; de ce gen les haquets, charrettes sur ri chariots de voituriers, rou chasse-marée, &c.

Les voitures par eau sont néral tous les bâtimens pro transporter par mer & sur le ves, rivières, lacs, étangs, c les personnes & les marchandi ces bâtimens sont à voiles ou mes, ou tirés par des hommes des animaux. On ne donne pas moins ordinairement le no *voitures* aux navires, vaisseaux gates & autres grands bâtime mer ; mais à ceux d'un mo volume, & qui servent s

rivières ; tels que sont les coches d'eau, les foncets, chalans, barques, grandes & petites, alléges, toues, bachots, &c. sur lesquels on transporte les bois, vins, sels, épiceries, pierres, chaux, grains, charbons, ou d'une province à une autre, ou des provinces dans la capitale, ou dans les principales villes de commerce.

Les voitures par terre sont ou des machines inventées pour porter avec plus de commodité & en plus grande quantité les personnes, balles, ballots, caisses, tonneaux de marchandises tirés par diverses sortes d'animaux suivant le pays, ou bien ces mêmes animaux qui servent de monture, & sur les bâts ou le dos desquels on charge des fardeaux proportionnés à leurs forces.

Les voitures de terre pour le transport des voyageurs & marchandises dont l'usage est le plus commun en France & dans une grande partie de l'Europe, sont les carrosses, charriots, calèches, berlines & coches à quatre roues, les chaises, charrettes & fourgons qui n'en ont que deux. Ces machines roulantes sont tirées par des chevaux, des mulets, des mules, des buffles & des bœufs. Dans le nord on se sert de traînaux en hiver, & lorsque la terre est couverte de neige. On y attelle ordinairement des chevaux ; mais en Laponie ils sont traînés par des rennes qui ressemblent à de petits cerfs, & dans quelques cantons de la Siberie par des espèces de chiens accoutumés à cet exercice.

Tous les animaux qu'on vient de nommer, à l'exception des rennes & des chiens de Sibérie, sont propres à la charge, & peuvent porter des marchandises, surtout les mules & mulets qui sont d'un très grand secours dans les pays de montagnes, tels que les Alpes, les Pyrenées, &c.

Dans les caravanes de l'Asie & les cafilas de l'Afrique, on se sert de chameaux & de dromadaires.

En quelques endroits de l'Amérique Espagnole, & surtout dans le Pérou & le Chily, les Vigognes, les Lamas & les Alpagnes, qui sont trois sortes d'animaux de la grandeur d'une médiocre bourique, mais qui n'ont pas tant de force, servent non-seulement pour le transport des vins & autres marchandises, mais encore pour celui des minerais & pierres métalliques des mines d'or & d'argent si communes dans cette partie du nouveau monde.

Enfin le palanquin porté sur les épaules de deux, quatre ou six hommes, & la litière à laquelle on attele deux mulets, l'un devant, l'autre derrière, sont aussi des voitures, mais seulement pour les voyageurs. La première est d'usage dans les Indes orientales, & la seconde dans presque toute l'Europe.

Voiture, signifie aussi, les choses ou les personnes que l'on transporte. On dit en ce sens, une *pleine voiture*, lorsque les huit places d'un carrosse & les seize places d'un coche par terre sont remplies ; & *demi-voiture*, quand il n'y en a que la moitié ; de même quand un roulier ne part qu'avec la moitié ou le tiers de la charge qu'il peut porter, on dit qu'il n'a pas voiture.

Voiture, signifie encore, le port, le transport des marchandises, des hardes, des personnes. *Il faut payer la voiture de ce vin. C'est une marchandise dont la voiture ne se fait guère que par eau. On lui donne dix écus pour chaque voiture.*

On appelle *lettre de voiture*, l'écrit qu'on donne à un voiturier, contenant la quantité & la qualité des pièces, caisses, balles & ballots de marchandises qu'on lui confie, afin qu'il puisse se faire payer de ses salaires par celui à qui elles sont adressées; & aussi que celui qui les reçoit puisse juger si elles arrivent bien conditionnées, en nombre & temps convenables.

Dans le commerce de mer, on nomme *charte partie* & *connoissement* ou *manifeste*, l'écrit ou registre qui contient la liste des marchandises, & les noms & qualités des passagers dont un vaisseau marchand est chargé.

Les cochers des carrosses, coches publics, qui servent au transport des personnes, ont aussi leur feuille ou lettre de voiture qu'ils sont obligés de montrer aux Commis que leurs maîtres mettent souvent sur les routes pour faire connoître qu'ils n'ont pris personnes en chemin, & qu'ils n'ont que la charge avec laquelle ils sont partis.

On dit proverbialement & par plaisanterie, *adieu la voiture*, lorsqu'on voit quelque chose qui va tomber.

On dit en plaisantant, qu'*un homme est venu par la voiture des Cordeliers*; pour dire, qu'il est venu à pied.

VOITURÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* VOITURER.

VOITURER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Transvehere.* Transporter par voiture. On le dit principalement des denrées, des marchandises. *Voiturer du vin. Voiturer du bled. Voiturer par eau. Voiturer par chariot.*

VOITURER, se dit aussi familièrement pour signifier, mener quelqu'un dans son carrosse. *Je vous voiturerai jusques à l'opéra.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin ont la pénultième syllabe longue.

VOITURIER; substantif masculin. Celui qui voiture, qui se charge de transporter d'un lieu à un autre des personnes, des marchandises, des papiers, de l'or, de l'argent, des vins, des bois, &c. même des prisonniers, moyennant un prix ou fixé par les Supérieurs & Magistrats de police, ou arbitraire & tel que le voiturier en convient avec les marchands ou autres particuliers qui veulent se servir de son ministère.

Sous ce nom sont compris non-seulement les voituriers proprement dits, ou rouliers & les bateliers ou maîtres de barques & de bâteaux, qui voiturent librement par toute la France, soit par terre, soit par eau; mais encore les messagers, maîtres des coches, les maîtres des carrosses, les fermiers des coches d'eau, les loueurs de chevaux, les maîtres des postes & autres, qui ont des priviléges & des pancartes.

Quant aux voituriers rouliers, quoi qu'ils soient libres à certains égards, comme sur la faculté d'entretenir autant de voitures qu'ils veulent; de n'être fixé ni par le prix à certaine somme invariable, ni pour le départ ou l'arrivée à certains jours & à certains lieux, comme les maîtres des coches ou carrosses publics y sont obligés: ils sont cependant astreints à divers réglemens de police & de

commerce, concernant le soin qu'ils doivent avoir des marchandises ; les frais & indemnités dont ils sont tenus en cas de perte occasionnée par leur faute; les avis qu'ils doivent donner aux propriétaires ou commissionnaires de l'arrivée des marchandises ; la manière dont ils doivent se comporter par rapport aux lettres de voiture. Les voituriers par eau sont aussi soumis à de semblables réglemens.

VOITURIN ; substantif masculin. On appelle ainsi celui qui loue des chevaux, des chaises à des voyageurs, & qui les conduit. Il ne se dit que des voituriers dont on se sert en Italie & dans les provinces de France qui en sont voisines. *Notre voiturin nous mena à une méchante hôtellerie. Notre voiturin pensa nous égarer. Le voiturin de Lyon à Turin.*

VOIX ; substantif féminin. *Vox.* Son qui sort de la bouche de l'homme, & que l'on va considérer sous divers aspects.

1°. Comme un simple son, tel que le cri des enfans.

2°. Comme un son articulé, tel qu'il est dans la parole.

3°. Dans le chant, qui ajoute à la parole la modulation & la variété des tons.

4°. Dans la *déclamation*, qui paroît dépendre d'une nouvelle modification dans le son & dans la substance même de la voix ; modification différente de celle du chant & de celle de la parole, puisqu'elle peut s'unir à l'une & à l'autre, ou en être retranchée.

La voix considérée comme un son simple, est produite par l'air chassé des poumons, & qui sort du larynx par la fente de la glotte.

La voix qui ne seroit qu'un simple cri, reçoit en sortant de la bouche deux espèces de modifications qui la rendent articulée, & font ce qu'on nomme la *parole.*

Les modifications de la première espèce produisent les voyelles, qui, dans la prononciation, dépendent d'une disposition fixe & permanente de la langue, des lèvres & des dents. Ces organes modifient par leur position, l'air sonore qui sort de la bouche ; & sans diminuer sa vîtesse, changent la nature du son. Comme cette situation des organes de la bouche propre à former les voyelles, est permanente, les sons voyelles sont susceptibles d'une durée plus ou moins longue, & peuvent recevoir tous les degrés d'élévation & d'abaissement possibles : ils sont même les seuls qui les reçoivent ; & toutes les variétés, soit d'accens dans la prononciation simple, soit d'intonation musicale dans le chant, ne peuvent tomber que sur les voyelles.

Les modifications de la seconde espèce sont celles que reçoivent les voyelles par le mouvement subit & instantanée des organes mobiles de la voix, c'est-à-dire, de la langue vers le palais ou vers les dents, & par celui des lèvres. Ces mouvemens produisent les consonnes, qui ne sont que de simples modifications des voyelles, & toujours en les précédant.

C'est l'assemblage des voyelles & des consonnes mêlées suivant un certain ordre, qui constitue la parole ou la voix articulée.

La parole est susceptible d'une nouvelle modification qui en fait la voix de chant. Celle-ci dépend de quelque chose de différent du plus

ou du moins de vîteſſe & du plus ou du moins de force de l'air qui ſort de la glotte & paſſe par la bouche. On ne doit pas non plus confondre la voix de chant avec le plus ou le moins d'élévation des tons, puiſque cette variété ſe remarque dans les accens de la prononciation du diſcours ordinaire. Ces différens tons ou accens dépendent uniquement de l'ouverture plus ou moins grande de la glotte.

En quoi conſiſte donc la différence qui ſe trouve entre la parole ſimple & la voix de chant.

Les anciens Muſiciens ont établi, après Ariſtoxène, 1°. que la voix de chant paſſe d'un degré d'élévation ou d'abaiſſement à un autre degré, c'eſt-à-dire, d'un ton à l'autre, par ſaut, ſans parcourir l'intervalle qui les ſépare; au lieu que celle du diſcours s'élève & s'abbaiſſe par un mouvement continu. 2°. Que la voix de chant ſe ſoutient ſur le même ton conſidéré comme un point indiviſible, ce qui n'arrive pas dans la ſimple prononciation.

Cette marche par ſauts & avec des repos, eſt en effet celle de la voix de chant. Mais n'y a-t il rien de plus dans le chant? Il y a eu une *déclamation* tragique qui admettoit le paſſage par ſaut d'un ton à l'autre, & le repos ſur un ton. On remarque la même choſe dans certains Orateurs. Cependant cette *déclamation* eſt encore différente de la voix de chant.

M. Dodart qui joignoit à l'eſprit de diſcuſſion & de recherche, la plus grande connoiſſance de la phyſique, de l'anatomie, & du jeu mécanique des parties du corps, avoit particulièrement porté ſon attention ſur les organes de la voix. Il obſerve premièrement que tel homme dont la voix de parol[e est] déplaiſante, a le chant très-a[gréa]ble, ou au contraire: 2°. q[ue si] nous n'avons pas entendu ch[anter] quelqu'un, quelque connoiſ[sance] que nous ayons de ſa voix de [paro]le, nous ne le reconnoîtrons [pas à] ſa voix de chant.

M. Dodart, en continuan[t ses] recherches, découvrit que da[ns la] voix de chant il y a plus que [dans] celle de la parole, un mouve[ment] de tout le larynx, c'eſt-à-dire [de] cette partie de la trachée-artèr[e qui] forme comme un nouveau [canal] qui ſe termine à la glotte, q[ui l']enveloppe & qui en ſoutien[t les] muſcles. La différence entre [les] deux voix vient donc de celle [qu'il] y a entre le larynx aſſis & e[n re]pos ſur ſes attaches dans la pa[role,] & ce même larynx ſuſpendu ſu[r ses] attaches, en action & mu pa[r un] balancement de haut en bas [& de] bas en haut. Ce balancement [peut] ſe comparer au mouvement de[s oi]ſeaux qui planent, ou des poi[ssons] qui ſe ſoutiennent à la même [pla]ce contre le fil de l'eau. Quo[ique] les aîles des uns & les nageoire[s des] autres paroiſſent immobiles à l'[œil,] elles ſont de continuelles vi[bra]tions, mais ſi courtes & ſi pro[mp]tes, qu'elles ſont imperceptible[s.]

Le balancement du larynx [pro]duit dans la voix de chant une [es]pèce d'ondulation qui n'eſt pas [dans] la ſimple parole. L'ondulation [sou]tenue & modérée dans les be[lles] voix, ſe fait trop ſentir dans [les] voix chevrotantes ou foibles. C[ette] ondulation ne doit pas ſe conf[on]dre avec les cadences & les ro[ule]mens qui ſe font par des chan[ge]mens très-prompts & très-déli[cats] de l'ouverture de la glotte, &

ſont compoſés de l'intervalle d'un ton ou d'un demi-ton.

La voix, ſoit du chant, ſoit de la parole, vient toute entière de la glotte, pour le ſon & pour le ton; mais l'ondulation vient entièrement du balancement de tout le larynx : elle ne fait point partie de la voix, mais elle en affecte la totalité.

Ainſi la voix de chant conſiſte dans la marche par ſaut d'un ton à un autre, dans le ſéjour ſur les tons, & dans cette ondulation du larynx qui affecte la totalité de la voix & la ſubſtance même du ſon.

Chaque individu a ſa voix de chant particulière qui ſe diſtingue de toute autre voix par quelque différence propre, comme un viſage ſe diſtingue d'un autre; mais il y a auſſi de ces différences qui ſont communes à pluſieurs, & qui, formant autant d'eſpèces de voix, demandent une dénomination particulière.

Le caractère le plus général qui diſtingue les voix n'eſt pas celui qui ſe tire de leur tymbre ou de leur volume; mais du degré qu'occupe ce volume dans le ſyſtême général des ſons.

On diſtingue donc généralement les voix en deux claſſes, ſavoir, les voix aiguës & les voix graves. La différence commune des unes aux autres, eſt à peu près d'une octave; ce qui fait que les voix aiguës chantent réellement à l'octave des voix graves, quand elles ſemblent chanter à l'uniſſon.

Les voix graves ſont les plus ordinaires aux hommes faits; les voix aiguës ſont celles des femmes : les eunuques & les enfans ont auſſi à peu près le même diapaſon de voix que les femmes; tous les hommes en peuvent même approcher en chantant le faucet. Mais de toutes les voix aiguës, il faut convenir, malgré la prévention des Italiens pour les caſtrati, qu'il n'y en a point d'eſpèce comparable à celle des femmes, ni pour l'étendue ni pour la beauté du tymbre. La voix des enfans a peu de conſiſtance & n'a point de bas; celle des eunuques, au contraire, n'a d'éclat que dans le haut; & pour le faucet, c'eſt le plus déſagréable de tous les tymbres de la voix humaine : il ſuffit pour en convenir d'écouter à Paris les chœurs du concert ſpirituel, & d'en comparer les deſſus avec ceux de l'Opéra.

Tous ces différens diapaſons, réunis & mis en ordre, forment une étendue générale d'à-peu-près trois octaves, qu'on a diviſées en quatre parties, dont trois appelées *haute-contre*, *taille* & *baſſe*, appartiennent aux voix graves, & la quatrième ſeulement, qu'on appelle *deſſus*, eſt aſſignée aux voix aiguës : ſur quoi voici quelques remarques.

1°. Selon la portée des voix ordinaires, qu'on peut fixer à-peu-près à une dixième majeure, en mettant deux degrés d'intervalle entre chaque eſpèce de voix & celle qui la ſuit, ce qui eſt toute la différence qu'on peut leur donner, le ſyſtême général des voix humaines dans les deux ſexes, qu'on fait paſſer trois octaves, ne devroit enfermer que deux octaves & deux tons : c'étoit en effet à cette étendue que ſe bornoient les quatre parties de la muſique, long-temps après l'invention du contrepoint, comme on le voit dans les compoſitions du quatorzième ſiécle, où la même clef, ſur quatre poſitions ſucceſſives de lignes en lignes, ſert pour la baſſe,

qu'ils appeloient *tenor*; pour la taille, qu'ils appeloient *contratenor*; pour la hautre-contre, qu'ils appeloient *mottetus*; & pour le dessus, qu'ils appeloient *triplum*. Cette distribution devoit rendre, à la vérité, la composition plus difficile; mais en même temps l'harmonie plus serrée & plus agréable.

2°. Pour pousser le systême vocal à l'étendue de trois octaves avec la gradation dont on vient de parler, il faudroit six parties au lieu de quatre; & rien ne seroit plus naturel que cette division, non par rapport à l'harmonie, qui ne comporte pas tant de sons différens, mais par rapport aux voix qui sont actuellement assez mal distribuées. En effet pourquoi trois parties dans les voix d'hommes, & une seulement dans les voix de femmes, si la totalité de celle-ci renferme une aussi grande étendue que la totalité des autres? Qu'on mesure l'intervalle des sons les plus aigus des voix féminines les plus aigues, aux sons les plus graves des voix féminines les plus graves: qu'on fasse la même chose pour les voix d'hommes, & non seulement on n'y trouvera pas une différence suffisante pour établir trois parties d'un côté & une seule de l'autre; mais cette différence même, s'il y en a, se réduira à très-peu de chose. Pour juger sainement de cela, il ne faut pas se borner à l'examen des choses telles qu'elles sont; mais voir encore ce qu'elles pourroient être, & considérer que l'usage contribue beaucoup à former les voix sur le caractère qu'on veut leur donner. En France, où l'on veut des basses, des hautes-contres, & où l'on ne fait aucun cas des bas-dessus, les voix d'hommes prennent différens caractères, & les voix de femmes n'en gardent qu'un seul : en Italie, où l'on fait autant c d'un beau bas-dessus que de la la plus aiguë, il se trouve les femmes de très-belles voix ves, qu'ils appelent *contralti*, très-belles voix aiguës, qu'ils lent *soprani*; au contraire, en d'hommes récitantes, ils n'on des *tenori*; de sorte que s'il qu'un caractère de voix de fer dans nos opéra, dans les leurs, a qu'un caractère de voix d'hon

A l'égard des chœurs, si ralement les parties en sont c buées en Italie comme en Fra c'est un usage universel, mais bitraire, qui n'a point de fc ment naturel. D'ailleurs n'adı t-on pas en plusieurs lieux, & gulièrement à Venise, de très-l musiques à grand chœur, exéc uniquement par de jeunes fille

3°. Le trop grand éloigne des voix entr'elles, qui les f toutes excéder leur portée, o souvent d'en subdiviser plusi C'est ainsi qu'on divise les bass en basse-contres & basse-tailles tailles en haute-tailles & cor dans, les dessus en premiers & conds : mais dans tout cela on perçoit rien de fixe, rien de sur quelque principe.

On distingue encore les voix beaucoup d'autres différences celle du grave à l'aigu. Il y a voix fortes dont les sons sont & bruyans; des voix douces, les sons sont doux & flutés grandes voix, qui ont beaucoup tendue; de belles voix, don sons sont pleins, justes & har nieux. Il y a aussi les contraire tout cela; il y a des voix dure pesantes; il y a des voix flexi & légères; il y en a dont les

ſont inégalement diſtribués, aux unes dans le haut, à d'autres dans le *medium*, à d'autres dans le bas; il y a auſſi des voix égales, qui font ſentir le même tymbre dans toute leur étendue. C'eſt au compoſiteur à tirer parti de chaque voix, par ce que ſon caractère a de plus avantageux. En Italie, où chaque fois qu'on remet au théâtre un opéra, c'eſt toujours de nouvelle muſique, les compoſiteurs ont toujours grand ſoin d'approprier tous les rôles aux voix qui les doivent chanter.

La voix la plus étendue, la plus flexible, la plus douce, la plus harmonieuſe qui peut être ait jamais exiſté, paroît avoir été celle du Chevalier Balthaſar Ferri, Pérouſin, dans le ſiécle dernier; chanteur unique & prodigieux, que s'arrachoient tour à tour les Souverains de l'Europe, qui fut comblé de biens & d'honneurs durant ſa vie, & dont toutes les Muſes d'Italie célébrèrent à l'envi les talens & la gloire après ſa mort. Tous les écrits faits à la louange de ce Muſicien célébre reſpirent le raviſſement, l'enthouſiaſme; & l'accord de tous ſes contemporains montre qu'un talent ſi parfait & ſi rare étoit même au-deſſus de l'envie. Rien, diſent-ils, ne peut exprimer l'éclat de ſa voix ni les grâces de ſon chant; il avoit au plus haut degré, tous les caractères de perfection dans tous les genres; il étoit gai, fier, grave, tendre à ſa volonté, & les cœurs ſe fondoient à ſon pathétique. Parmi l'infinité de tours de force qu'il faiſoit de ſa voix, on n'en citera qu'un ſeul. Il montoit & deſcendoit tout d'une haleine deux octaves pleines par un *trill* continuel, marqué ſur tous les degrés chromatiques avec tant de juſteſſe, quoique ſans accompagnement, que ſi l'on venoit à frapper bruſquement cet accompagnement ſous la note où il ſe trouvoit, ſoit bémol, ſoit dièſe, on ſentoit à l'inſtant l'accord d'une juſteſſe à ſurprendre tous les auditeurs.

Après avoir conſidéré la voix dans le ſimple cri, dans la parole, & dans le chant, il reſte à l'examiner par rapport à la *déclamation* naturelle, qui doit être le modèle de la *déclamation* artificielle, ſoit théâtrale, ſoit oratoire.

La *déclamation* eſt une affection ou modification qui arrive à notre voix, lorſque paſſant d'un état tranquille à un état agité, notre ame eſt émue de quelque paſſion ou de quelque ſentiment vif. Ces changemens de la voix ſont involontaires, c'eſt-à-dire, qu'ils accompagnent néceſſairement les émotions naturelles, & celles que nous venons à nous procurer par l'art, en nous pénétrant d'une ſituation par la force de l'imagination ſeule.

La queſtion ſe réduit donc actuellement à ſavoir, 1°. ſi ces changemens de voix expreſſifs des paſſions conſiſtent ſeulement dans les différens degrés d'élévation & d'abaiſſement de la voix; & ſi en paſſant d'un ton à l'autre, elle marche par une progreſſion ſucceſſive & continue, comme dans les accens ou intonations proſodiques du diſcours ordinaire, ou ſi elle marche par ſauts comme le chant.

2°. S'il ſeroit poſſible d'exprimer par des figures ou notes, ces changemens expreſſifs des paſſions.

L'opinion commune de ceux qui ont parlé de la déclamation, ſuppoſe que ſes inflexions ſont du genre des intonations muſicales, dans leſquelles la voix procède en des inter-

valles harmoniques, & qu'il est très-possible de les exprimer par les notes ordinaires de la musique, dont il faudroit tout au plus changer la valeur, mais dont on conserveroit la proportion & le rapport.

C'est le sentiment de l'abbé du Bos, qui a traité cette question avec plus d'étendue que de précision. Il suppose que la déclamation naturelle a des tons fixes, & suit une marche déterminée. Mais si elle consistoit dans des intonations musicales & harmoniques, elle seroit fixée & déterminée par le chant même du récitatif. Cependant l'expérience nous montre que de deux Acteurs qui chantent les mêmes morceaux avec la même justesse, l'un nous laisse froids & tranquilles, tandis que l'autre avec une voix moins belle & moins sonore, nous émeut & nous transporte; les exemples n'en sont pas rares. Il est encore à propos d'observer que la déclamation se marie plus difficilement avec la voix de chant, qu'avec celle de la parole.

On en doit conclure que l'expression dans le chant est quelque chose de différent du chant même & des intonations harmoniques; & que sans manquer à ce qui constitue le chant, l'Acteur peut ajouter l'expression, ou y manquer.

Il ne faut pas conclure de-là que toute sorte de chant soit également susceptible de toute sorte d'expression. Les Acteurs intelligens n'éprouvent que trop qu'il y a des chants très-beaux en eux-mêmes, qu'il est presque impossible de plier à une déclamation convenante aux paroles.

Nous pouvons encore remarquer que dans la simple déclamation tragique, deux Acteurs jouent le même morceau d'une manière différe & nous affectent également; le me Acteur joue le même mor différemment avec le même suc à moins que le caractère propr personnage ne soit fixé par l'histo ou dans l'exposition de la pièce les inflexions expressives de la d mation ne sont pas les mêmes les intonations harmoniques chant; si elles ne consistent ni l'élévation, ni dans l'abaisse de la voix, ni dans son renfle & sa diminution, ni dans sa teur & sa rapidité, non plus dans le repos & dans le silence; si la déclamation ne résulte pa l'assemblage de toutes ces cho quoique la plûpart l'accompagn il faut donc que cette expre dépende de quelqu'autre chose affectant le son même de la vo met en état d'émouvoir & de t porter notre ame.

Les langues ne sont que de titutions arbitraires, que de sons pour ceux qui ne les on apprises. Il n'en est pas ainsi inflexions expressives des pas ni des changemens dans la di tion des traits du visage; ces peuvent être plus ou moins plus ou moins marqués, ma forment une langue universelle toutes les Nations. L'intelli en est dans le cœur, dans l'or sation de tous les hommes. mêmes signes du sentiment, passion, ont souvent des nu distinctives qui marquent des tions différentes ou opposées, s'y méprend point; on disting larmes que la joie fait répand celles qui sont arrachées p douleur.

Si nous ne connoissons pas e la nature de cette modificatio

preſſive des paſſions qui conſtitue la déclamation, ſon exiſtence n'en eſt pas moins conſtante.

Il ſuit de ce qui vient d'être dit, que la déclamation eſt une modification de la voix diſtincte du ſon ſimple, de la parole & du chant, & que ces différentes modifications ſe réuniſſent ſans s'altérer.

Il y a dans les orgues un jeu qu'on appelle la *voix humaine.*

Voix, s'emploie auſſi pour chanteur & chanteuſe. *Le concert étoit composé de quatre voix & de ſix inſtrumens.*

Voix, ſe dit quelquefois de certains animaux. *La voix du chat huant imite celle de l'homme. La voix des oiſeaux. Ce perroquet a la voix elle.*

On dit en termes de chaſſe, *la voix des chiens;* pour dire, l'aboiement des chiens après le gibier.

On dit figurément en langage de l'Écriture, *la voix du ſang de l'innocent s'élève juſqu'au ciel, crie vengeance,* &c.

On appelle en termes de dévotion, *voix intérieure,* les inſpirations de Dieu.

Les Poëtes appellent la renommée, la *Déeſſe aux cent voix.*

On dit figurément, *apprendre quelque choſe par la voix de la renommée;* pour dire, l'apprendre par le bruit public.

Voix, ſe prend auſſi pour ſuffrage, opinion.

Dans toutes les compagnies les voix ou opinions ne ſe pèſent point, mais ſe comptent à la pluralité.

En matière civile, quand il y a égalité de voix, l'affaire eſt partagée; une voix de plus d'un côté ou de l'autre ſuffit pour empêcher le départage ou pour le départage.

En matière criminelle, quand il y a égalité de voix, l'avis le plus doux prévaut; une voix ne ſuffit pas en cette matière, pour que l'avis le plus ſévère prévale ſur le plus doux; il en faut au moins deux de plus.

Celui qui préſide la Compagnie, recueille les voix, & donne la ſienne le dernier; il lui eſt libre ordinairement de ſe ranger à tel avis que bon lui ſemble. Néanmoins, ſelon la diſcipline de quelques Compagnies, lorſqu'il y a une voix de plus, d'un côté que de l'autre, il doit ſe joindre à la pluralité, afin que ſon avis n'occaſionne point de partage.

Voix, ſignifie auſſi droit de ſuffrage. En ce ſens, on appelle *voix délibérative,* l'avis que quelqu'un donne dans une aſſemblée, & qui eſt compté pour l'élection, jugement ou autre affaire dont il s'agit. Dans les Tribunaux, les jeunes Officiers qui ſont reçus par diſpenſe d'âge avant d'avoir atteint leur majorité, n'ont point *voix délibérative,* ſi ce n'eſt dans les affaires qu'ils rapportent, ſuivant la Déclaration du 20 Mai 1773.

Et l'on appelle *voix conſultative,* l'avis que que quelqu'un donne ſans être Juge comme font les Experts, les interprètes & autres perſonnes qui font quelque rapport.

On appelle *voix excitative & honoraire,* celle que les Magiſtrats ont à certaines aſſemblées comme aux élections des Docteurs-Régens & Aggrégés de droit, le droit d'élire appartenant aux ſeuls Docteurs Régens, ſuivant un Arrêt du Parlement de Paris du 25 Juin 1626.

En matière d'élection, on appelle *voix active,* le pouvoir d'élire, & *voix paſſive,* la capacité

d'être élu. *Il n'a que voix active. Il a voix active & passive.*

On dit figurément, qu'*un homme a voix en Chapitre :* pour dire, qu'il a du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. Il est du style familier.

Voix, signifie aussi, sentiment, jugement. *Il a pour lui la voix publique. La voix publique est contr'eux.* Et, quand on dit absolument, *la voix publique*, il se prend pour approbation. *Ce ministre a la voix publique.*

On dit proverbialement, que *la voix du peuple est la voix de Dieu ;* pour dire, que le sentiment général est ordinairement bien fondé.

Ce monosyllabe est long.

VOL; substantif masculin. Il se dit de l'action de celui qui prend, qui dérobe. Il signifie aussi la chose volée.

Les anciens avoient des idées fort différentes des nôtres par rapport au vol, puisqu'ils pensoient que certaines divinités présidoient aux voleurs telles que la Déesse Laverna & Mercure.

Il y avoit chez les Égyptiens une loi qui régloit le métier de ceux qui vouloient être voleurs ; ils devoient se faire inscrire chez le chef, & lui rendre compte chaque jour de tous leurs vols dont il devoit tenir registre. Ceux qui avoient été volés s'adressoient à lui, on leur communiquoit le registre, & si le vol s'y trouvoit, on le leur rendoit en retenant seulement un quart pour les voleurs, étant, disoit cette loi, plus avantageux, ne pouvant abolir totalement le mauvais usage des vols, d'en retirer une partie par cette discipline que de perdre le tout.

Plutarque dans la vie de Lycurgue, rapporte que les Lacéd niens ne donnoient rien ou trè de chose à manger à leurs en qu'ils ne l'eussent dérobé dar jardins ou lieux d'assemblée ; quand ils se laissoient prendre les fouettoit très-rudement. I de ces peuples étoit de r leurs enfans subtils & adr mais il auroit fallu le faire p voies plus légitimes.

Pour ce qui est des Rom suivant le Code Papyrien, qui étoit attaqué par un v pendant la nuit, pouvoit le sans encourir aucune peine.

Lorsque le vol étoit fait de & que le voleur étoit pris fait, il étoit fustigé, & dev l'esclave de celui qu'il avoit vc ce voleur étoit déjà esclave, fustigeoit & ensuite on le pr toit du haut du Capitole; m le voleur étoit un enfant qui pas encore atteint l'âge de pub il étoit châtié selon la volon Préteur, & l'on dédommage partie civile.

Quand les voleurs attaqu avec des armes, si celui qui été attaqué avoit crié & im du secours, il n'étoit pas pu tuoit quelqu'un des voleurs.

Pour les vols non manif c'est-à-dire, cachés, on conda le voleur à payer le double chose volée.

Si après une recherche faite forme prescrite par les lois trouvoit dans une maison la volée, le vol étoit mis au ran vols manifestes, & étoit pu même.

Celui qui coupoit des arbre n'étoient pas à lui, étoit tenu de vingt-cinq as d'airain pour cl pied d'arbre.

Il étoit permis au voleur & à la personne volée de transiger ensemble & de s'accommoder ; & s'il y avoit une fois une transaction faite, la personne volée n'étoit plus en droit de poursuivre le voleur.

Enfin un bien volé ne pouvoit jamais être prescrit.

Telles sont les lois qui nous restent du Code Papyrien, au sujet des vols, sur quoi M. Terrasson en son Histoire de la Jurisprudence Romaine, a fait des notes très-curieuses.

Suivant les lois du Digeste & du Code, le vol connu sous le terme *furtum* étoit mis au nombre des délits privés.

Cependant à cause des conséquences dangereuses qu'il pouvoit avoir dans la société, on étoit obligé, même suivant l'ancien droit, de le poursuivre en la même forme que les crimes publics.

Cette poursuite se faisoit par la voie de la révendication, lorsqu'il s'agissoit de meubles qui étoient encore en nature, ou par l'action que l'on appelle *condictio frustra*, lorsque la chose n'étoit plus en nature; enfin, s'il s'agissoit d'immeubles, on en poursuivoit la restitution par une action appelée *interdictum recuperandæ possessionis*, desorte que l'usurpation d'un héritage étoit aussi considérée comme un vol.

On distinguoit quant à la peine, le vol en manifeste & non manifeste ; au premier cas, savoir, lorsque le voleur avoit été surpris en flagrant délit, ou du moins dans le lieu où il venoit de commettre le vol, la peine étoit du quadruple, au second, c'est-à-dire, lorsque le vol avoit été fait secrettement, & que l'on avoit la trace du vol, la peine étoit seulement du double; mais dans ce double, ni dans le quadruple, n'étoit point comprise la chose ou le prix.

La rapine, *rapina*, étoit considérée comme un délit particulier que l'on distinguoit du vol, en ce qu'elle se faisoit toujours avec violence & malgré le propriétaire, au lieu que le vol, *furtum*, étoit censé fait sans violence, & en l'absence du propriétaire, quoiqu'il pût arriver qu'il y fût présent.

La peine de la rapine étoit toujours du quadruple, y compris la chose volée; ce délit étoit pourtant plus grave que le vol manifeste qui se commettoit sans violence; mais aussi le vol n'étoit jamais puni que par des choses pécuniaires, comme les autres délits privés, au lieu que ceux qui commettoient la rapine pouvoient, outre la peine du quadruple, être encore condamnés à d'autres peines extraordinaires, en vertu de l'action publique qui résultoit de la loi *Julia, de vi publicâ seu privatâ*.

En France; on comprend sous le terme de *vol*, les deux délits que les Romains distinguoient par les termes *furtum* & *rapina*.

Un impubère n'étant pas encore capable de discerner le mal, ne peut être puni comme voleur; néanmoins s'il approche de la puberté, il ne doit point être entièrement exempt de peine.

De même aussi celui qui prend par nécessité (& uniquement pour s'empêcher de mourir de faim) ne tombe point dans le crime de vol, il peut seulement être poursuivi extraordinairement pour raison de la voie de fait, & être condamné en des peines pécuniaires.

Il en est de même de celui qui prend la chose d'autrui à laquelle

il prétend avoir quelque droit, soit actuel ou éventuel, ou en compensation de celle qu'on lui retient; ce n'est alors qu'une simple voie de fait qui peut bien donner lieu à la voie extraordinaire, comme étant défendue par les lois à cause des désordres qui en peuvent résulter, mais la condamnation se résout en dommages & intérêts, avec défense de récidiver.

On distingue deux sortes de vol; savoir, le vol simple & le vol qualifié; celui-ci se subdivise en plusieurs espèces, selon les circonstances qui les caractérisent.

La peine du vol est plus ou moins rigoureuse, selon la qualité du délit. Par exemple, on punit du dernier supplice le vol domestique, le vol avec effraction, le vol de grand chemin, &c. mais cette jurisprudence a de grands inconvéniens, car elle occasionne la mort d'une foule d'innocens auxquels les voleurs laisseroient infailliblement la vie, si, au lieu de trouver de l'avantage à la leur ôter, ils couroient au contraire les risques d'être punis du supplice de la roue pour ce seul crime. En effet voici le raisonnement que doit naturellement faire tout voleur de grand chemin: » si je vole ce passant sans le » tuer & que je sois convaincu du » vol, je serai rompu vif. Si je tue » ce passant en même temps que je » le volerai, je n'aurai pas à crain» dre un supplice plus cruel; il » m'est donc plus avantageux de » tuer ceux que je vole, que de les » voler sans les tuer, puisqu'en les » tuant je rends mon crime plus » difficile à découvrir ».

Il en seroit bien différemment si l'on ne punissoit du dernier supplice que les voleurs assassi[ns] que les galères perpétuelles [...] la peine des autres vols qu[...] Alors la crainte de risquer s[a] pre vie, éloigneroit du voleur [l'] idée d'assassiner. On ne co[mmet] point le crime pour le comm[ettre,] mais pour en profiter.

M. de Montesquieu obser[ve ju]dicieusement à ce sujet, q[u'à la] Chine où l'on ne punit de mo[rt que] les voleurs assassins, on vole[,] mais que l'on n'y assassine pas: [qu'en] Moscovie, où la peine des vole[urs &] des assassins est la même, on [assas]sine toujours: & qu'en Angl[eterre] on n'assassine point, parce q[ue les] voleurs peuvent espérer [d'être] transportés dans les colonie[s, &] non pas les assassins.

VOL; substantif masculin. *V[o]*[...] Mouvement de l'oiseau, lo[rsqu'il] fend l'air par le moyen de s[es ai]les. *Il y a des oiseaux qui* [...] *vol élevé, vif, rapide, & d'*[...] *dont le vol est lent, foible, b*[...] *pigeon a le vol fort roide. La s*[u]*perstitieuse antiquité observoit le v*[ol des] *oiseaux pour en tirer des prés*[ages.]

VOL, se dit aussi de l'étendue [...] la longueur du vol qu'un [oiseau] fait ordinairement en une foi[s.] *Le vol du faisan n'est pas long.*

En termes de Jurisprudenc[e, on] appelle *vol du chapon*, un c[ertain] espace de terre que plusieurs [cou]tumes permettent à l'aîné de [pren]dre par préciput, autour d[u ma]noir seigneurial, outre les [bâti]mens, cours & basses cour[s. Ce] terrein a été appelé *vol du ch*[apon,] pour faire entendre que c'es[t un] espace à-peu-près égal à celui [qu'un] chapon parcourroit en volant.

La Coutume du Bourbo[nnois] désigne cet espace par un trait [...]

Celles du Maine, Tours & Lodunois l'appellent le *chéré*.

Cette étendue de terrein n'est pas partout la même ; la Coutume de Paris, art. 13, donne un arpent, d'autres donnent deux ou trois arpens; celles de Lodunois, trois sexterées.

On dit figurément, *prendre un vol trop haut ;* pour dire, s'élever plus haut qu'on ne doit, prendre des manières plus hautes que celles qui conviennent à la qualité dont on est, faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. *Il a pris un vol trop haut.* On dit dans le même sens, *il a pris un trop grand vol. Il ne pourra pas soutenir le vol qu'il a pris.*

On dit d'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure, sans passer par les degrés ordinaires, qu'*il y est parvenu de plein vol.*

On dit figurément & familièrement, qu'*un homme a le vol pour telle & pour telle chose ;* pour dire, qu'il est propre à telle ou telle chose, qu'il a des talens particuliers pour réussir en telle ou telle chose. *C'est un homme qui a déjà été employé dans des affaires importantes, il a le vol pour les négociations difficiles.*

On dit à peu-près dans le même sens, qu'*un homme a le vol pour les grands Seigneurs*, qu'*il a le vol des grands Seigneurs ;* pour dire, qu'il a le talent de réussir auprès des grands Seigneurs.

Dans les pièces de théâtre en machines, on appelle *vol*, l'action de la machine par laquelle un ou plusieurs personnages montent ou descendent en fendant l'air comme s'ils voloient. *Il y a dans cet opéra des vols bien hardis & bien exécutés.*

Vol, se dit d'un nombre d'oiseaux de proie qu'on entretient pour prendre diverses sortes de gibier. Et l'on appelle aussi *vol*, la chasse qu'on fait avec ces oiseaux.

La chasse du vol est un spectacle assez digne de curiosité, & fait pour étonner ceux qui ne l'ont pas encore vu. On a peine à comprendre comment des animaux naturellement aussi libres que le sont les oiseaux de proie deviennent en peu de temps assez apprivoisés pour écouter dans le plus haut des airs la voix du Chasseur qui les guide, être attentifs aux mouvemens du leurre, y revenir & se laisser reprendre. C'est en excitant & en satisfaisant alternativement leurs besoins qu'on parvient à leur faire goûter l'esclavage ; l'amour de la liberté qui combat pendant quelque temps cède enfin à la violence de l'appétit ; dès qu'ils ont mangé sur le poing du Chasseur on peut les regarder presque comme assujettis.

La chasse du vol est un objet de magnificence & d'appareil beaucoup plus que d'utilité. On peut en juger par les espèces de gibier qu'on se propose de prendre dans les vols qu'on estime le plus. Le premier de tous les vols, & un de ceux qu'on exerce le plus rarement, est celui du milan ; sous ce nom on comprend le milan royal, le milan noir, la buse, *&c.* Lorsqu'on apperçoit un de ces oiseaux, qui passent ordinairement fort haut, on cherche à le faire descendre en allant jeter le duc à une certaine distance. Le duc est une espèce de hibou, qui, comme on sait, est un sujet d'aversion pour la plupart des oiseaux & pour le rendre plus propre à exciter la curiosité du milan qu'on veut attirer, on peut lui ajouter une queue de renard qui le fait paroître encore

plus difforme. Le milan s'approche de cet objet extraordinaire ; & lorsqu'il est à une distance convenable, on jette les oiseaux qui doivent le voler. Ces oiseaux sont ordinairement des sacres & des gerfauts. Lorsque le milan se voit attaqué, il s'élève & monte dans toutes les hauteurs ; ses ennemis font aussi tous leurs efforts pour gagner le dessus. La scène du combat se passe alors dans une région de l'air si haute que souvent les yeux ont peine à y atteindre.

Le vol du héron se passe à peu près de la même manière que celui du milan ; l'un & l'autre sont dangereux pour les oiseaux qui dans cette chasse courent quelquefois risque de la vie. Ces deux vols ont une primauté d'ordre que leur donnent leur rareté, la force des combattans & le mérite de la difficulté vaincue.

Le plus fort des oiseaux de proie employé à la volerie est sans doute le gerfaut ; il joint à la noblesse & à la force la vîtesse & l'agilité du vol ; c'est celui dont on se sert pour le lièvre ; cependant il est rare qu'on prenne des lièvres avec des gerfauts sans leur donner quelque secours ; ordinairement avec deux gerfauts qu'on jette on lâche un mâtin destiné à les aider ; les oiseaux accoutumés à voler ensemble frappent le lièvre tour à tour avec leur main, le tuent quelquefois ; mais plus souvent l'étourdissent & le font tomber. La course du lièvre étant ainsi retardée, le chien le prend aisément, & les gerfauts le prennent conjointement avec lui.

Le vol pour la corneille a moins de noblesse & de difficultés que ceux pour le milan & le héron ; mais c'est un des plus agréables ; il est souvent varié dans ses circonstance il se passe en partie plus près d yeux, & il oblige quelquefois l Chasseurs à un mouvement q rend la chasse plus piquante. l corneille est un des oiseaux qu'o attire presque surement avec l duc ; & lorsqu'on la juge assez prè on jette les oiseaux : dès qu'elle s sent attaquée, elle s'élève, & mont même à une grande hauteur. C sont les faucons qui la volent ; il cherchent à gagner le dessus ; lors que la corneille s'apperçoit qu'ell va perdre son avantage, on la voi descendre avec une vîtesse incroya ble, & se jeter dans l'arbre qu'ell trouve le plus à portée : alors le faucons restent à planer dessus. L corneille n'auroit plus à les craindr si les Fauconniers n'alloient pas a secours de leurs oiseaux ; mais il vont à l'arbre ; ils forcent par leur cris la corneille à déserter de sa re traite & à courir de nouveaux dan gers ; elle ne repart qu'avec peine elle tente de nouveau & à divers reprises les ressources de la vîtes & de la ruse ; & si elle succombe la fin, ce n'est qu'après avoir m plus d'une fois l'une & l'autre e usage pour sa défense.

Le vol pour pie est aussi vif qu celui pour corneille ; mais il n'a pa autant de noblesse à beaucoup près parceque la pie n'a de ressource qu celle de la foiblesse. Ce vol ne se fait guère comme ceux dont nous avons parlé de poing en fort, c'est-à-dire que les oiseaux n'attaquent pas en partant du poing ; ordinairement on les jette à mont, parcequ'on attaque la pie lorsqu'elle est dans un arbre. Les oiseaux étant jetés & s'étant élevés à une certaine hauteur sont guidés par la voix du Fauconnier, & rentrent au mouvemen

de dartre ou de gale qui vient au visage des enfans.

Voyez Léger pour les différences relatives qui en distinguent *volage*, &c.

VOLAILLE ; substantif féminin. Nom collectif qui comprend les oiseaux qu'on nourrit ordinairement dans une basse-cour. Il se dit plus particulièrement des poules, poulets & chapons. Et quand on dit, *mettre une volaille au pot*, on n'entend parler que d'une poule ou d'un chapon.

La volaille est une partie nécessaire du fonds d'une ferme ; elle rend de fort bons services, & il revient un profit très-considérable des couvées, des œufs, des plumes, de la fiente ou du fumier, *&c.*

On peut entretenir les oiseaux domestiques à peu de frais quand on est situé sur une grande route, à cause que pendant la plus grande partie de l'année ils trouvent les moyens de vivre par eux mêmes en se nourrissant d'insectes, de vers, de limaçons, de glands & presque de tout ce qui est mangeable.

VOLANT, ANTE ; adjectif. Qui a la faculté de voler. *Dragon volant. Poissons volans.*

On dit, *petite vérole volante ;* pour dire, une petite vérole qui n'a rien de dangereux. On appelle *fusée volante* une fusée attachée à une baguette, & qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. *On tira à cette fête un grand nombre de fusées volantes.*

On appelle *feuille volante* une simple feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. *Ecrire sur une feuille volante. Cet écrit n'est qu'une feuille volante qu'on vend sur le Pont-neuf.*

On appelle *assiette volante*, une assiette que l'on sert entre le & sur laquelle il y a quelque quelque ragoût.

En termes de Peinture, c *une draperie volante ;* pour une draperie légère, & qui agitée par le vent.

On appelle *pistole volan* pistole qu'on suppose reven jours à son maître dans q mains qu'elle passe.

On appelle en termes de *camp volant* une petite armé posée sur-tout de cavale tient la campagne pour fa courses sur les ennemis, o les observer. *Commander u volant.*

On appelle *pont volant* u fait avec des bateaux ou d tons de cuivre joints ensemb *Voyez* Pont.

On appelle *cachet volant* chet mis sur l'enveloppe d'u tre, & qui ne la ferme p *lettre à cachet volant.*

VOLANT ; substantif masculi morceau de bois, d'os, d'ivo liége garni de cuir, *&c.* p plusieurs trous, où l'on fai des plumes, par le moyen c les il se soutient quelque dans l'air après qu'on l'a avec des palettes ou des ra *Elles s'amusent à jouer au Ce volant va mieux que celui*

Volant, se dit aussi d'une moulin à vent. *Il faut rem volant au moulin. Deux de volans furent rompus par le v*

Volant, en termes d'Horlog dit d'une pièce qui se me dernier pignon d'un rouage nerie ou de répétition, & q ralentir le mouvement de c lorsque la pendule ou l sonne.

Dans les pendules le volant est une espèce de rectangle de cuivre fort mince, & assez large pour que la résistance de l'air, lorsqu'il tourne, puisse retarder son mouvement, & par conséquent ralentir celui du rouage. Il tient à frottement sur la tige de son pignon au moyen d'un petit ressort qui appuie contre cette tige. Par-là ils peuvent bien tourner ensemble; mais lorsque l'on arrête le pignon, ce frottement n'est pas assez fort pour empêcher le volant de tourner seul. Cette disposition est nécessaire pour que celui-ci par son mouvement acquis ne casse pas les pivots de son pignon.

VOLANT, se dit encore d'une sorte de surtout qu'on ne double point pour le rendre plus léger.

VOLANS, en termes de pipée, se dit des rejets ou perches dont les Pipeurs ont coupé le feuillage, & qu'ils plient & attachent par le bout aux environs de la loge en y faisant des entailles pour y insérer des gluaux.

VOLATIL, ILE; adjectif & terme de Chimie. Il se dit des substances que l'action du feu fait élever & dissiper. Il est opposé à *fixe*. *Sel volatil. L'arsenic est une substance volatile.*

VOLATILE; substantif masculin. Animal qui vole. *Un beau volatile. Il y a beaucoup de différences entre les poissons & les volatiles.* Son usage le plus ordinaire est au pluriel.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième très-brève.

VOLATILISATION; subst. féminin. Opération de chimie par laquelle on rend volatil un corps qui étoit fixe. *La volatilisation des sels fixes.*

VOLATILISÉ, ÉE; participe passif. Voyez VOLATILISER.

VOLATILISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Rendre volatil. *Le grand feu volatilise le diamant*, c'est-à-dire, *le grand feu fait dissiper le diamant.*

Il est aussi pronominal réfléchi. *Cette substance se volatilise aisément.*

VOLATILITÉ; substantif féminin & terme de Chimie. Qualité de ce qui est volatil. La volatilité est opposée à la fixité. Elle provient de la dilatabilité plus ou moins grande qu'ont les différens corps par l'action du feu, & varie beaucoup suivant leur nature. A la rigueur, il n'y a peut-être aucune espèce de matière dans la nature, qui ne soit volatile; mais comme il y en a dont la volatilité ne peut devenir sensible que par l'action d'un feu si violent, qu'il surpasse tous les degrés de chaleur que nous puissions produire ou même observer, nous réputons ces dernières matières non volatiles & fixes.

VOLATILLE; substantif féminin du style familier. Il se dit de tous les oiseaux qui sont bons à manger. *On ne nous servit que de la volatille.*

VOLAU; ville d'Allemagne en Silésie, chef lieu d'une Principauté de même nom, près de l'Oder, à douze lieues, nord-ouest, de Breslau.

VOLCAN; substantif masculin. On donne ce nom à des montagnes ardentes qui renferment dans leur sein le souffre, le bitume & les matières qui servent d'aliment à un feu souterrein dont l'effet plus violent que celui de la foudre ou du tonnerre, a de tout temps étonné, effrayé les hommes & désolé la terre. Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue: cette large

bouche à feu vomit des torrens de fumée & de flammes, des fleuves de bitume, de soufre & de métal fondu, des nuées de cendres & de pierres, & quelquefois elle lance à plusieurs lieues de distance des masses de rochers énormes, & que toutes les forces humaines réunies ne pourroient pas mettre en mouvement : l'embrasement est si terrible, & la quantité des matières ardentes, fondues, calcinées, vitrifiées que la montagne rejette, est si abondante, qu'elles enterrent les villes, les forêts, couvrent les campagnes de cent & de deux cent pieds d'épaisseur, & forment quelquefois des collines & des montagnes qui ne sont que des monceaux de matières entassées. L'action de ce feu est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour ébranler & faire trembler la terre, agiter la mer, renverser les montagnes, détruire les villes & les édifices les plus solides à des distances même très-considérables.

Ces effets, quoique naturels, ont été regardés comme des prodiges; & quoiqu'on voie en petit des effets du feu assez semblables à ceux des volcans, le grand, de quelque nature qu'il soit, a si fort le droit de nous étonner, qu'il ne faut pas être surpris que quelques auteurs ayent pris ces montagnes pour les soupiraux d'un feu central, & le peuple, pour les bouches de l'enfer. L'étonnement produit la crainte, & la crainte fait naître la superstition; les habitans de l'île d'Islande croient que les mugissemens de leur volcan sont les cris des damnés, & que ses éruptions sont les effets de la fureur & du désespoir de ces malheureux.

Tout cela n'est cependant que du bruit, du feu & de la fumée; il se trouve dans une montagne des veines de soufre, de bitume & d'autres matières inflammables; il s'y trouve en même temps des minéraux, des pyrites qui peuvent fermenter & qui fermentent en effet toutes les fois qu'elles sont exposées à l'air ou à l'humidité; il s'en trouve ensemble une très-grande quantité, le feu s'y met & cause une explosion proportionnée à la quantité des matières enflammées, & dont les effets sont aussi plus ou moins grands dans la même proportion : voilà ce que c'est qu'un volcan pour un Physicien, & il lui est facile d'imiter l'action de ces feux souterreins, en mettant ensemble une certaine quantité de soufre & de limaille de fer qu'on enterre à une certaine profondeur, & de faire ainsi un petit volcan dont les effets sont les mêmes, proportion gardée, que ceux des grands; car il s'enflamme par la seule fermentation, il jette la terre & les pierres dont il est couvert, & il fait de la fumée, de la flamme & des explosions.

Il y a en Europe trois fameux volcans, le mont Etna en Sicile, le mont Hécla en Islande, & le mont Vésuve en Italie, près de Naples. Le mont Etna brûle depuis un temps immémorial, ses éruptions sont très violentes, & les matières qu'il rejette si abondantes, qu'on peut y creuser jusqu'à soixante-huit pieds de profondeur, où l'on a trouvé des pavés de marbre & des vestiges d'une ancienne ville qui a été couverte & enterrée sous cette épaisseur de terre rejetée, de la même façon que la ville d'Héraclée a été couverte par les matières rejetées du Vésuve. Il s'est formé de nouvelles

bouches de feu dans l'Etna en 1650, 1669 & en d'autres temps : on voit les flammes & les fumées de ce volcan depuis Malte qui en est à 60 lieues ; il s'en élève continuellement de la fumée, & il y a des temps où cette montagne ardente vomit avec impétuosité des flammes & des matières de toute espèce. En 1537, il y eut une éruption de ce volcan qui causa un tremblement de terre dans toute la Sicile pendant douze jours, & qui renversa un très-grand nombre de maisons & d'édifices : il ne cessa que par l'ouverture d'une nouvelle bouche à feu qui brûla tout à cinq lieues aux environs de la montagne : les cendres rejetées par le volcan étoient si abondantes & lancées avec tant de force, qu'elles furent portées jusqu'en Italie, & des vaisseaux qui étoient éloignés de la Sicile, en furent incommodés. Farelli décrit fort au long les embrasemens de cette montagne dont il dit que le pied a cent lieues de circuit.

Ce volcan a maintenant deux bouches principales, l'une est plus étroite que l'autre ; ces deux ouvertures fument toujours, mais on n'y voit jamais de feu que dans le temps des éruptions ; on prétend qu'on a trouvé des pierres qu'il a lancées jusqu'à soixante mille pas.

L'Hécla lance ses feux à travers les glaces & les neiges d'une terre gelée : ses éruptions sont cependant aussi violentes que celles de l'Etna & des autres volcans des pays méridionaux. Il jette beaucoup de cendres, de pierres ponces, & quelquefois, dit-on, de l'eau bouillante : on ne peut pas habiter à six lieues de distance de ce volcan, & toute l'île d'Islande est fort abondante en soufre : on peut voir l'histoire des violentes éruptions de l'Hécla dans Dithmar Bleffken.

Le mont Vésuve, à ce que disent les Historiens, n'a pas toujours brûlé, & il n'a commencé que du temps du septième Consulat de Tite Vespasien & de Flavius Domitien : le sommet s'étant ouvert, ce volcan rejeta d'abord des pierres & des rochers, & ensuite du feu & des flammes en si grande abondance, qu'elles brûlèrent deux villes voisines, & des fumées si épaisses, qu'elles obscurcissoient la lumière du soleil. Pline voulant considérer cet incendie de trop près, fut étouffé par la fumée. Voyez *l'Epître* de Pline le jeune à Tacite. Dion Cassius rapporte que cette éruption du Vésuve fut si violente, qu'il jeta des cendres & des fumées sulfureuses en si grande quantité & avec tant de force, qu'elles furent portées jusqu'à Rome, & même au-delà de la mer Méditerranée, en Afrique & en Égypte : l'une des deux villes qui fut couverte de matières rejetées par ce premier incendie du Vésuve, est celle d'Héraclée qu'on a retrouvée dans ces derniers temps à plus de soixante pieds de profondeur sous ces matières, dont la surface étoit devenue par la succession du temps, une terre labourable & cultivée. La rélation de la découverte d'Héraclée est entre les mains de tout le monde ; il seroit seulement à désirer que quelqu'un versé dans l'histoire naturelle & la physique, prît la peine d'examiner les différentes matières qui composent cette épaisseur de terrein de soixante pieds ; qu'il fît en même temps attention à la disposition & à la situation de ces mêmes matières, aux altérations qu'elles ont produites ou souffertes

elles-mêmes, à la direction qu'elles ont suivie, à la dureté qu'elles ont acquise, &c.

Il y a apparence que Naples est située sur un terrein creux & rempli de minéraux brûlans, puisque le Vésuve & la Solfaterra semblent avoir des communications intérieures; car quand le Vésuve brûle, la Solfaterra jette des flammes, & lorsqu'il cesse, la Solfaterra cesse aussi. La ville de Naples est à peu près à égale distance entre les deux.

Une des dernières & des plus violentes éruptions du Vésuve a été celle de l'année 1737; la montagne vomissoit par plusieurs bouches de gros torrens de matières métalliques fondues & ardentes, & qui se repandoient dans la campagne & s'alloient jeter dans la mer. M. de Montalègre qui communiqua cette rélation à l'Académie des Sciences, observa avec horreur un de ces fleuves de feu, & vit que son cours étoit de six ou sept milles depuis sa source jusqu'à la mer, sa largeur de cinquante ou soixante pas, sa profondeur de vingt-cinq ou trente palmes, & dans certains fonds ou vallées, de cent vingt : la matière qu'il rouloit étoit semblable à l'écume qui sort du fourneau d'une forge, &c.

En Asie, surtout dans les îles de l'Océan Indien, il y a un grand nombre de volcans; l'un des plus fameux est le mont Albours, auprès du mont Taurus, à huit lieues de Hérat; son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes & d'autres matières en si grande abondance, que toute la campagne aux environs, est couverte de cendres. Dans l'île de Ternate il y a un volcan qui rejette beaucoup de matières semblables à la pierre-ponce. Quelques voy[illegible]dent que ce volcan est plus enflammé & plus furieux dans le temps des équinoxes que dans les autres saisons de l'année, parcequ'il regne alors de certains vents qui contribuent à embraser la matière qui nourrit ce feu depuis tant d'années. L'île de Ternate n'a que sept lieues de tour, & n'est qu'un sommet de montagne; on monte toujours depuis le rivage jusqu'au milieu de l'île où le volcan s'élève à une hauteur très-considérable, & à laquelle il est très-difficile de parvenir. Il coule plusieurs ruisseaux d'eau douce qui descendent sur la croupe de cette montagne, & lorsque l'air est calme & que la saison est douce, ce gouffre embrasé est dans une moindre agitation que quand il fait de grands vents & des orages.

Dans l'une des îles Maurices, à soixante-dix lieues des Moluques, il y a un volcan dont les effets sont aussi violens que ceux de la montagne de Ternate. L'île de Sorca, l'une des Moluques, étoit autrefois habitée; il y avoit au milieu de cette île un volcan qui étoit une montagne très élevée. En 1693 ce volcan vomit du bitume & des matières enflammées en si grande quantité, qu'il se forma un lac ardent qui s'étendit peu à peu, & toute l'île fut abîmée & disparut.

Au Japon il y a aussi plusieurs volcans, & dans les îles voisines du Japon, les navigateurs ont remarqué plusieurs montagnes dont les sommets jettent des flammes pendant la nuit & de la fumée pendant le jour. Aux îles Philippines il y a aussi plusieurs montagnes ardentes. Un des plus fameux volcans des îles de l'Océan Indien, & en même temps un des plus nouveaux, est

celui qui est près de la ville de Pararucan dans l'île de Java : il s'est ouvert en 1586, on n'avoit pas mémoire qu'il eût brûlé auparavant, & à la première éruption, il poussa une énorme quantité de soufre, de bitume & de pierres. La même année le mont Gouhapi(dans l'île de Banda, qui brûloit seulement depuis dix-sept ans, s'ouvrit & vomit avec un bruit affreux, des rochers & des matières de toute espèce. Il y a encore quelques autres volcans dans les Indes, comme à Sumatra & dans le nord de l'Asie, au-delà du fleuve Jénisçéa & de la rivière de Péséda ; mais ces deux derniers volcans ne sont pas bien connus.

En Afrique il y a une montagne, ou plutôt une caverne appelée *Beni Guazeval* auprès de Fez, qui jette toujours de la fumée & quelquefois des flammes. L'une des îles du Cap Vert appelée *l'île de Fuogne*, n'est qu'une grosse montagne qui brûle continuellement : ce volcan rejette, comme les autres, beaucoup de cendres & de pierres, & les Portugais qui ont plusieurs fois tenté de faire des habitations dans cette île, ont été contraints d'abandonner leurs projets, par la crainte des effets du volcan. Aux Canaries, le Pic de Ténériffe, autrement appelé *la montagne de Teide*, qui passe pour être l'une des plus hautes montagnes de la terre, jette du feu, des cendres & de grosses pierres ; du sommet coulent des ruisseaux de soufre fondu du côté du sud, à travers les neiges ; ce soufre se coagule bientôt & forme des veines dans la neige, qu'on peut distinguer de fort loin.

En Amérique il y a un très-grand nombre de volcans, & surtout dans les montagnes du Pérou & du Mexique : celui d'Arequipa est un des plus fameux, il cause souvent des tremblemens de terre plus communs dans le Pérou que dans aucun autre pays du monde. Le volcan de Carrapa & celui de Malahallo sont, au rapport des voyageurs, les plus considérables après celui d'Aréquipa ; mais il y en a beaucoup d'autres dont on n'a pas une connoissance exacte. M. Bouguer, dans la relation qu'il a donnée de son voyage au Pérou dans le volume des mémoires de l'Académie de l'année 1755, fait mention de deux volcans, l'un appelé *Cotopaxi*, & l'autre *Pichincha*; le premier est à quelque distance, & l'autre est très-voisin de la ville de Quito. Il a même été témoin d'un incendie de Cotopaxi en 1742, & de l'ouverture qui se fit dans cette montagne d'une nouvelle bouche à feu ; cette éruption ne fit cependant d'autre mal que celui de fondre les neiges de la montagne, & de produire ainsi des torrens d'eau si abondans, qu'en moins de trois heures ils inondèrent un pays de dix-huit lieues d'étendue, & renversèrent tout ce qui se trouva sur leur passage.

Au Mexique il y a plusieurs volcans dont les plus considérables sont Popochampèche & Popocatepec ; ce fut auprès de ce dernier volcan que Cortez passa pour aller au Mexique, & il y eut des Espagnols qui montèrent jusqu'au sommet où ils virent la bouche du volcan qui a environ une demi-lieue de tour. On trouve aussi de ces montagnes de soufre à la Guadeloupe, à Tercère & dans les autres îles des Açores ; & si on vouloit mettre au nombre des volcans toutes les montagnes qui fument ou desquelles il s'élève même des flammes, on pourroit en compter plus de soixante ; mais nous n'a-

vons parlé que de ces volcans redoutables, auprès desquels on n'ose habiter, & qui rejettent des pierres & des matières minérales à une grande distance.

Ces volcans qui sont en si grand nombre dans les Cordilières causent des tremblemens de terre presque continuels, ce qui empêche qu'on y bâtisse avec de la pierre au dessus du premier étage, & pour ne pas risquer d'être écrasés, les habitans de ces parties du Pérou ne construisent les étages supérieurs de leur maison qu'avec des roseaux & du bois léger. Il y a aussi dans ces montagnes plusieurs précipices & de larges ouvertures dont les parois sont noires & brûlées, comme dans le précipice du mont Ararat en Arménie qu'on appelle l'*abîme;* ces abîmes sont les bouches des anciens volcans qui se sont éteints.

VOLDER, (Burchel de) né à Amsterdam le 26 Juillet 1643, devint Professeur de Philosophie, puis de mathématique à Leyde, & s'y acquit une grande réputation. Ce fut le premier qui introduisit la philosophie de Descartes dans l'Université de cette ville. Il réfuta dans des thèses la censure de cette philosophie qu'en avoit faite Huet. Ce mathématicien mourut en 1709, avec la réputation d'un bon citoyen, d'un ami fidelle, d'un philosophe humain & généreux. On a de lui plusieurs harangues en latin sur des sujets importans. Elles sont assez bien écrites, & l'on y trouve des raisonnemens fort judicieux.

VOLE; substantif féminin. Il se dit à quelques jeux des cartes, quand l'un des joueurs fait toutes les mains. *Faire la vole. Entreprendre la vole.*

VOLÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* VOLER.

VOLÉE; substantif féminin. *Volatura.* Le vol d'un oiseau. *La perdrix vient de prendre sa volée. L'hirondelle peut faire beaucoup de chemin d'une volée.*

VOLÉE, est aussi un terme collectif dont on se sert pour désigner une bande d'oiseaux qui vont tous ensemble. *Une volée de pinsons. Une volée d'étourneaux.*

En parlant des pigeons, on dit, *la volée de Mars & la volée d'Août;* pour dire, des pigeons éclos en Mars ou en Août.

VOLÉE, se dit figurément & familièrement de gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition, & surtout de jeunes gens. *Elle avoit chez elle une volée de jeunes gens. Nous nous trouvâmes chez lui avec une volée d'Actrices. Une volée de Musiciens.*

VOLÉE, signifie aussi figurément & familièrement, rang, qualité, élévation, force. *C'est un homme de la première volée. Il y avoit dans cette assemblée plusieurs dames de la haute volée. Il ne doit pas traiter d'égal avec ce Seigneur, il n'est pas de sa volée.*

On dit figurément, *une volée de canons;* pour dire, la décharge de plusieurs canons faite en même temps. *La porte fut brisée d'une volée de canons.*

On dit aussi, *une volée de canon;* pour dire, un coup de canon. *Il eut le bras emporté d'une volée de canon. Le régiment essuya plusieurs volées de canon.*

En parlant d'une pièce de canon on dit aussi, *tirer à toute volée;* pour dire, tirer avec un canon posé sur la semelle sans lui donner de but, mais de manière que le boulet retombe & fasse ricochet. *Un canon tiré à toute volée peut aller jusques-là.*

On appelle *volée d'un canon*, la partie de la pièce comprise entre les tourillons & la bouche.

On dit aussi *sonner à toute volée;* pour dire, mettre les cloches tout à fait en branle. Et *sonner, une, deux, trois volées;* pour dire, mettre les cloches en branle une, deux, trois fois.

On appelle familièrement, *volée de coups de bâton*, un grand nombre de coups de bâton donnés à la fois.

En termes de jeu de paume & du ballon, on dit, *jouer de volée, prendre de volée, à la volée;* pour dire, pousser la balle, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. *Il faut jouer ces coups là de volée, les prendre de volée, à la volée. Il joue bien de volée.* On dit aussi en ce dernier sens, qu'*un homme a la volée bonne, la volée sûre;* pour dire, qu'il est fort adroit à prendre la balle de volée & à la placer.

On dit, *donner de volée dans la grille, dans l'ais;* pour dire, donner dans la grille, donner dans l'ais, sans que la balle touche ni à terre, ni au tambour.

On dit encore au jeu de la paume, *prendre une balle, prendre un coup entre bond & volée;* pour dire, prendre la balle dans le moment qu'elle est prête à s'élever après avoir touché à terre. Et en parlant d'un homme qui a obtenu une grâce en saisissant une conjoncture heureuse, on dit figurément & familièrement, qu'*il l'a obtenue tant de bond que de volée*, qu'*il l'a attrapée entre bond & volée.* On dit aussi proverbialement & figurément, *faire une chose tant de bond que de volée;* pour dire, la faire comme on peut, de façon ou d'autre.

VOLÉE, se dit aussi d'une pièce de bois de traverse, qui s'attache au timon d'un carrosse, d'un fourgon, d'un chariot, & à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. *Ce cheval est propre pour la volée. mettez ces chevaux à la volée.*

A LA VOLÉE, se dit adverbialement & familièrement pour signifier inconsidérément. *C'est un homme qui ne parle qu'à la volée.*

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

VOLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Volare.* Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des aîles.

Les parties des oiseaux qui servent principalement à voler, sont les aîles & la queue: par le moyen des aîles l'oiseau se soutient & se conduit en long & la queue lui sert à monter, à descendre, à tenir son corps droit & en équilibre, & à le garantir des vacillations

C'est la grandeur & la force des muscles pectoraux, qui rendent les oiseaux si propres à voler vîte, ferme & long-temps.

Ces muscles qui sont à peine dans les hommes une soixante & dixième partie des muscles du corps, surpassent en grandeur & en poids tous les autres muscles pris ensemble dans les oiseaux: sur quoi M. Willughby fait cette réflexion, que s'il est possible à l'homme de voler, il faut qu'il imagine des aîles, & les ajuste de manière qu'il les fasse agir avec ses jambes, & non pas avec ses bras.

Voici comment se fait le vol des oiseaux: d'abord l'oiseau plie les jambes, & il pousse avec violence la place d'où il s'élève; il ouvre alors ou il déploie les articulations ou les jointures de ses aîles, de ma-

nière qu'elles fassent une ligne droite, perpendiculaire aux côtés de son corps. Ainsi, comme les aîles avec leurs plumes forment une lame continue, ces aîles étant alors élevées au-dessus de l'horison, & l'oiseau leur faisant faire des battemens ou des vibrations avec force & prestesse, qui agissent perpendiculairement contre l'air qui est au-dessous, cet air, quoique ce soit un fluide, résiste à ces secousses, tant par son inactivité naturelle, que par son ressort ou son élasticité qui le rétablit dans son premier état, après qu'il a été comprimé, & sa réaction est égale à l'action que l'on a exercée sur lui : par cette mécanique le corps de l'oiseau se trouve poussé. L'industrie ou la sagacité de la nature est fort remarquable dans la manière avec laquelle il étend & remue ses aîles quand il les fait agir; pour le faire directement & perpendiculairement, il eût fallu surmonter une grande résistance; afin d'éviter cet inconvénient, la partie osseuse, où la bande de l'aîle dans laquelle les plumes sont insérées, se meut obliquement ou de biais par sa tranche antérieure; les plumes suivent cette disposition en forme de pavillon.

Quoique l'air soit indifférent pour toutes sortes de mouvemens, & qu'il puisse être agité par la moindre action, l'expérience néanmoins fait voir qu'il résiste avec plus de force au mouvement d'un corps à proportion que ce même corps se meut plus vîte. Il y a diverses causes de cette résistance, & qui marquent comment le mouvement des aîles peut être affoibli; la première vient de ce que l'air des côtés est en repos, tandis que celui qui est poussé doit se mouvoir comme tous les autres corps fluides; mais afin qu'il n'y ait que fort peu d'air qui se meuve & qui change de place, il est nécessaire qu'il se meuve circulairement autour de toute la masse d'air qui est en repos, comme s'il étoit enfermé dans un vase, quoique ce mouvement des parties de l'air ne se fasse pas sans résistance, ni sans que ces mêmes parties de l'air, & celles qui tournent en rond, se pressent mutuellement ensemble.

La seconde qui fait encore voir que le mouvement des aîles est retardé, est que tout air agité résiste au battement de l'aîle, & que les parties de l'air étant ainsi comprimées par cette impulsion, font effort pour se dilater. C'est pourquoi la résistance de l'air & le mouvement de l'aîle pourront être en équilibre pourvu que la force avec laquelle l'aîle frappe l'air soit égale à la résistance.

Si l'aîle de l'oiseau se meut avec une vîtesse égale à la résistance de l'air, ou bien si l'air cède avec autant de vîtesse que les aîles le poussent, l'oiseau demeurera dans la même situation sans monter ni descendre, parce qu'il ne s'élève que lorsque ces aîles en frappant l'air se fléchissent. Mais au contraire si l'aîle se meut plus vîte que l'air qui est au-dessous, l'oiseau monte & ne demeure plus alors à la même place, parce que l'arc que son aîle décrit par son mouvement, sera plus grand que l'espace que parcourt l'air qui descend.

Supposons que l'oiseau soit en l'air, & qu'il ait les aîles étendues & le ventre en bas, & que le vent pousse le dessous des aîles perpendiculairement, de sorte que l'oiseau soit soutenu en l'air, pour lors il volera horisontalement, parce que

les aîles étant toujours étendues, résistent par leur dureté, & l'effort des muscles à l'effort du vent; mais si toute la largeur de l'aîle céde à l'impulsion du vent, à cause qu'elle peut aisément tourner dans la cavité de l'omoplate, c'est une nécessité que les bouts des plumes des aîles s'approchent l'un de l'autre pour former un coin, dont la pointe sera en haut, & les plans de ce coin seront comprimés de tous côtés par le vent, en sorte qu'il sera chassé vers sa base, parce qu'il ne sauroit avancer, s'il n'entraîne le corps de l'oiseau qui lui est attaché; il s'ensuit qu'il doit faire place à l'air, c'est pourquoi l'oiseau volera de côté par un mouvement horisontal.

Supposons présentement que l'air de dessous soit en repos, & que l'oiseau le frappe avec ses aîles par un mouvement perpendiculaire, les plumes des aîles formeront un coin dont la pointe sera tournée vers la queue, mais il faut remarquer que les aîles seront également comprimées par l'air, soit qu'elles le frappent à plomb avec beaucoup de force, ou qu'étant étendues, elles ne fassent que recevoir l'agitation du vent.

Quoique la Nature ait fait le vol non-seulement pour élever les oiseaux en haut, & les tenir suspendus, mais aussi pour les faire voler horisontalement, néanmoins ils ne peuvent s'élever qu'en faisant plusieurs sauts de suite, & en battant des aîles pour s'empêcher de descendre; & quand ils sont élevés, ils ne peuvent encore se soutenir en l'air qu'en frappant à plomb de leurs aîles, parce que ce sont des corps pesans qui tendent en bas.

Les anciens philosophes ont dit que la queue faisoit dans les oiseaux ce que le gouvernail fait dans le navire; & comme le navire peut être retourné à droite & à gauche par le gouvernail, ils se sont imaginé que les oiseaux en volant ne tournoient à droite & à gauche que par le mouvement de la queue; la raison & l'expérience font connoître la fausseté de cette opinion, puisque les pigeons, les hirondelles & les éperviers en volant se tournent à droite & à gauche sans étendre leur queue & sans la fléchir d'aucun côté, & que les pigeons auxquels on a coupé la queue, & les chauve-souris qui n'en ont point, ne laissent pas de voler en tournant facilement à droite & à gauche. Cependant il ne faut pas nier que la queue ne fasse l'office du gouvernail pour faire monter & descendre les oiseaux, puisqu'il est certain que si un oiseau, lorsqu'il vole horisontalement, élève sa queue en haut & la tienne étendue, il ne trouvera point d'empêchement du côté du ventre, mais seulement du côté du dos, parceque l'air qui rencontre sa queue élevée & étendue, fait effort pour la baisser; mais les muscles la retenant dans cet état, il faut que l'oiseau qui est en équilibre au milieu de l'air, change de situation. Il en est de même de l'oiseau dont la queue est baissée lorsqu'il vole horisontalement; elle doit frapper l'air & s'élever en haut, pour se mouvoir autour du centre de pesanteur, & pour lors la tête de l'oiseau se baisse. Voici un exemple qui va confirmer cette vérité. Qu'on mette une lame de fer dans un vaisseau plein d'eau, & qu'elle soit attachée avec un fil par son centre de pesanteur, afin qu'elle se puisse mouvoir horisontalement, & qu'il y ait par derrière une autre

petite lame ſemblable à la queue d'un oiſeau, ſi on la fléchit en haut en tirant le fil horiſontalement, la première lame à laquelle ce fil eſt attaché montera en tournant fort vîte autour du centre ſans ſe mouvoir horiſontalement à droite ni à gauche; l'expérience fait voir qu'un petit gouvernail qu'on tourne du côté gauche peut faire mouvoir lentement de ce même côté un grand vaiſſeau quand il eſt pouſſé en droite ligne; mais lorſque ce vaiſſeau eſt en repos & qu'il n'eſt point pouſſé par le vent ni par les rames, la flexion du gouvernail ne le fait point tourner de côté. Au contraire quand on a ôté le gouvernail, ſi l'on meut les rames du côté droit en pouſſant l'eau vers la poupe, ſoit que le vaiſſeau ſoit en repos ou qu'il ſoit pouſſé en ligne droite, la proue tournera toujours fort promptement du côté gauche. La même choſe arrivera encore, ſi les rames du côté droit pouſſent l'eau en arrière avec plus de vîteſſe que celles qui ſont à gauche.

La cauſe de cet effet eſt ſi évidente qu'elle n'a pas beſoin d'explication. Il en eſt de même d'un oiſeau qui vole; s'il fléchit l'aîle droite en pouſſant l'air vers la queue, il faut qu'il ſe meuve du même côté, c'eſt à-dire, que la partie antérieure de l'oiſeau ſe détourne à gauche. La même choſe arrive en nageant; car ſi l'on fléchit le bras droit, que l'on approche la main vers les feſſes, on tourne à gauche. On remarque auſſi que quand les pigeons veulent ſe détourner à gauche, ils élèvent plus haut l'aîle droite, & qu'ils pouſſent l'air avec plus de force vers la queue par un mouvement oblique, ce qui fait que l'épaule & le côté droit de l'oiſeau ſe lèvent ſur le plan horiſontal, & qu'en même temps le gauche ſe baiſſe, parce que ſa peſanteur n'eſt pas ſoutenue d'un auſſi grand effort que la partie droite eſt élevée ſur l'horiſon; ce mouvement horiſontal de l'oiſeau ſe fait fort vîte.

Lorſque l'oiſeau ſe meut dans l'air ſelon ſa longueur, & qu'il fléchit la tête & le cou du côté gauche, le centre de peſanteur de la tête & du cou eſt tranſporté en même temps; ainſi il eſt certain que le centre de peſanteur de tout l'oiſeau s'éloigne de la ligne droite, en retenant néanmoins l'impreſſion qu'il a reçue de la queue vers la tête; c'eſt de ces deux mouvemens que ſe fait le tranſverſal. Quoique le vaiſſeau dont nous avons rapporté l'exemple, puiſſe être tourné à droite & à gauche par les rames & par le gouvernail, & que ce ne ſoit pas tant la force du gouvernail qui agit, que l'impétuoſité que le vaiſſeau a acquiſe par la réſiſtance de l'eau qui rencontre le gouvernail; l'oiſeau cependant ne ſe tourne pas dans ſon vol horiſontal par la flexion latérale du cou & de la tête; car ſi la flexion latérale du cou faiſoit l'office du gouvernail, l'oiſeau iroit comme le vaiſſeau à droite & à gauche; & ſi le cou ſe hauſſoit ou s'abaiſſoit, l'oiſeau deſcendroit ou monteroit, ainſi la queue n'auroit aucun uſage.

Mais une raiſon plus convaincante, & qui prouve infailliblement que la flexion du cou n'eſt pas la cauſe du détour de l'oiſeau dans le vol horiſontal, c'eſt que les oiſeaux qui auroient le cou fort court & la tête petite & légère, comme les aigles, les éperviers & les hirondelles, ne pourroient ſe tourner qu'avec peine; mais le contraire arrive, puiſque les oies, les cannes,

les cignes & les autres oiſeaux qui ont le cou fort long, & la tête & le bec fort peſans ont bien plus de peine à ſe tourner de côté lorſqu'ils volent horiſontalement.

La dernière raiſon eſt que ſi dans la flexion latérale du cou, le centre de peſanteur s'éloignoit de la direction de l'oiſeau, il ne pourroit demeurer dans une ſituation droite parallele à l'horiſon, parceque le côté de l'oiſeau étant preſſé par l'aîle, devroit ſe ſoulever avec violence; & ainſi il ſe feroit un mouvement contraire au premier, qui empêcheroit la flexion qui eſt faite par l'éloignement du centre de peſanteur; & quoiqu'on puiſſe dire que l'oiſeau qui ſe détourne promptement, fait ce mouvement par l'effort d'une ſeule aîle vers la queue, & que lorſqu'il vole doucement, il le fait contraire en fléchiſſant le cou de côté ſans un nouvel effort de l'aîle, nous voyons pourtant que le détour de l'oiſeau lorſqu'il eſt lent, n'a pas beſoin de plus de force qu'il n'en faut pour mouvoir les aîles dans le vol ordinaire, puiſqu'il ſuffit que l'aîle qui fait détourner l'oiſeau s'approche un peu de la queue & qu'il y pouſſe l'air, afin que le détour latéral de l'oiſeau lorſqu'il eſt lent ſe puiſſe faire facilement ſans aucun nouvel effort.

Par tout ce que nous avons dit ci-deſſus, il eſt certain que l'oiſeau acquiert en volant une impétuoſité qui le pouſſe, de même que le vaiſſeau qui a été pouſſé par les rames reçoit une impreſſion qui dure quelque temps, même après que l'action des rames a ceſſé; mais ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que l'impétuoſité du vaiſſeau reſte toujours la même, quoique ſa direction ſoit changée, c'eſt-à-dire, quoiqu'il s'écarte de la ligne droite par le mouvement du gouvernail, & que l'impreſſion que l'oiſeau a acquiſe par ſon mouvement, continue quand ſa direction change, à moins que l'oiſeau ne monte, parcequ'alors ſa peſanteur lui fait obſtacle; & ſi l'effort que l'oiſeau a acquis en montant eſt plus grand que celui qui le fait deſcendre, il continue encore de monter; mais lorſque ces deux efforts ſont égaux, ſavoir, l'impétuoſité que l'oiſeau a acquiſe & ſa peſanteur qui le fait deſcendre, il demeure un peu de temps les aîles étendues dans la même ligne horiſontale.

Et la raiſon pourquoi il ne peut pas demeurer long-temps dans cette ſituation, c'eſt que le vol ne ſe fait jamais par une ligne perpendiculaire, mais toujours par un mouvement oblique ou par une ligne courbe parabolique, comme ſe meuvent les corps qui ſont pouſſés au loin. Lorſque ces deux efforts dont on vient de parler ſont égaux, il arrive quelquefois qu'ils ſe détruiſent l'un l'autre, & quelquefois auſſi qu'ils s'aident ſi mutuellement, que des deux il en réſulte un mouvement très-prompt, comme celui avec lequel les éperviers ſe jettent ſur leur proie pour la dévorer.

Il y en a qui veulent que les oiſeaux qui ſont fort élevés dans l'air ſe ſoutiennent plus aiſément que ceux qui volent proche de la terre, & qu'ils peſent moins alors, parcequ'ils ſont moins attirés par la vertu magnétique de la terre qui ſelon leur hypothèſe eſt la ſeule cauſe de la deſcente des corps peſans; ce qu'ils prouvent, parceque l'aimant n'attire point le fer lorſqu'il eſt trop éloigné. Mais cette opinion qui attribue la chute des

corps pesans à la vertu magnétique de la terre s'accorde peu avec l'expérience, puisqu'on voit que les éperviers qui volent proche de la terre où, selon eux, il y a beaucoup de cette matière, ne frappent pas l'air plus souvent que quand ils volent plus haut. Ce n'est donc pas par défaut de la vertu magnétique que les oiseaux demeurent suspendus au plus haut de l'air sans battre souvent des aîles, mais plutôt par la force qu'ils ont acquise en volant.

Comme c'est une loi de la nature qu'un corps dur qui rencontre un autre corps homogène en repos se réfléchit & souvent se rompt, elle a pris soin d'empêcher que les oiseaux qui sont des corps pesans, ne se luxassent les jointures, & ne se rompissent les jambes en descendant sur la terre, & pour cet effet elle leur a donné l'instinct de ployer leurs aîles & leurs queues; de manière que leur partie cave fut perpendiculaire. Ce qui fait que les oiseaux ayant ainsi les plumes & les pieds étendus, ralentissent aisément leur impétuosité en fléchissant doucement les jointures, & en relâchant leurs muscles quand ils veulent descendre sur la terre.

On pourroit demander ici si les hommes peuvent voler. Il y a trois choses à remarquer dans le vol, savoir, la force qui suspend en l'air le corps de l'animal, les instrumens propres qui sont les aîles, & enfin la résistance du corps. Mais afin que les hommes pussent voler, il faudroit outre ces conditions, qu'il y eut encore la même proportion entre la force des muscles pectoraux dans l'homme & la pesanteur de son corps, que celle qui se trouve entre la force des muscles & la pesanteur du corps dans les oiseaux. Or il est certain que cette proportion ne se trouve point dans les hommes de même que dans les oiseaux, puisque les muscles des hommes n'égalent pas la centième partie de leur corps, & que dans les oiseaux au contraire la pesanteur des muscles fléchisseurs des aîles est égale à la sixième partie du poids de tout leur corps : donc les hommes ne peuvent voler.

Ceux qui soutiennent le contraire disent qu'il est aisé de trouver cette proportion, & que l'on peut par artifice diminuer la pesanteur des corps, & augmenter la force des muscles; mais on leur répond que l'un & l'autre sont impossibles, & qu'il n'y a point de machine qui puisse surmonter la résistance du poids, ni même élever le corps de l'homme avec la même vîtesse que font les muscles pectoraux.

Voler, signifie figurément courir avec grande vîtesse. *Il a des chevaux qui volent. Il vola à mon secours.*

En ce sens on dit, que *le temps vole.*

Voler, se dit aussi des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vîtesse, comme les traits, les pierres, &c. *Les balles voloient de tous côtés. Le vent faisoit voler les tuiles.*

Voler, se dit figurément du bruit & de la renommée. *Le bruit de ses exploits voloit par toute l'Europe. Sa renommée vole jusqu'aux extrémités de la terre.*

On dit aussi figurément, *vole avant d'avoir des aîles;* pour dire faire de la dépense avant d'avoir quoi la soutenir, entreprendre qu[elque] chose sans avoir les fonds & [les] moyens nécessaires pour y réus[sir.] Et l'on dit, *voler de ses propres ail[es]*

pour dire, agir par soi-même sans le secours d'autrui.

VOLER, est aussi actif, & signifie chasser. En ce sens il se dit de certains oiseaux de proie qui sont dressés à chasser, à poursuivre d'autres oiseaux ou quelqu'autre sorte de gibier. *Voyez* VOL.

Voler à la toise, c'est lorsque l'oiseau part du poing à tire d'aîle poursuivant la perdrix au courir qu'elle fait de terre.

Voler de poing en fort, c'est quand on jette les oiseaux de poing après le gibier.

Voler d'amont, c'est quand on laisse voler les oiseaux en liberté afin qu'ils soutiennent les chiens.

Voler haut & gras, bas & maigre; *voler de bon trait*, c'est-à-dire de bon gré.

Voler en troupe, c'est quand on jette plusieurs oiseaux à la fois.

Voler en rond, c'est quand un oiseau vole en tournant au-dessus de la proie.

Voler en long, c'est voler en droite ligne, ce qui arrive lorsque l'oiseau a envie de dérober ses sonnettes.

Voler en pointe, c'est lorsque l'oiseau de proie va d'un vol rapide en se levant ou en s'abaissant.

Voler comme trait, c'est lorsqu'un oiseau vole sans discontinuer.

Voler à reprises, c'est lorsqu'un oiseau se reprend plusieurs fois à voler.

Voler en coupant, c'est lorsque l'oiseau traverse le vent.

VOLER, se dit aussi des hommes qui chassent en faisant voler les oiseaux de proie. *Ce Prince aime à voler le héron. Nous volâmes hier la pie.*

On dit proverbialement & figurément d'un esprit léger & frivole, ou d'un homme qui ne s'occupe qu'à des choses de rien, à des choses chimériques & qui change souvent d'objet, que *c'est un homme qui vole le papillon.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

VOLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Prædari.* Prendre furtivement ou par force ce qui appartient à un autre. *Voler une montre. Voler des diamans. On lui a volé son cheval. Voyez* VOL.

On dit aussi, *voler quelqu'un*; pour dire, lui prendre quelque chose qui lui appartient. *C'est cet homme qui nous a volés.*

On dit absolument & sans régime, *voler sur les grands chemins. On voloit dans ce bois depuis long-temps. C'est un homme qui est sujet à voler. Il vole quand il peut.*

VOLER, se dit figurément en parlant de ceux qui s'approprient les pensées & les expressions des autres, & qui s'en servent sans les citer. *C'est une pensée de Racine qu'il a volée dans Iphigénie. Il a volé ce vers dans Cinna.*

La première syllabe est longue, & la seconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

VOLERIE; substantif féminin. Terme de Fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux ou quelqu'autre sorte de gibier. *Il a haute & basse volerie.*

On appelle *haute volerie* la volerie du faucon sur le héron, sur les canards & sur les grues; celle du gerfaut sur le sacre & sur le milan, &c Et l'on appelle *basse volerie* celle du laneret & du tiercelet de fau-

con qui volent la perdrix, la pie, &c.

VOLERIE; substantif féminin du style familier. *Latrocinium*. Larcin, pillerie. *C'est une vraie volerie.*

VOLET; substantif masculin. *Columbariolum*. Pigeonnier, lieu où l'on retire des pigeons. *Il n'est permis qu'aux Seigneurs d'avoir des colombiers à pied; mais on souffre qu'un Bourgeois ait un volet.*

Volet, se dit aussi de l'ais qui est à l'entrée de la volière. *Les pigeons se mettent au soleil sur le volet.*

Il se dit de même d'une tablette, d'un petit ais rond sur lequel on trie des choses menues, comme sont des graines, des pois, des lentilles, &c.

On dit proverbialement & figurément des personnes ou des choses qu'on a choisies avec soin, qu'*elles sont triées*, qu'*on les a triées sur le volet*.

On appelle encore *volet* une certaine herbe qui pousse de sa racine de grandes feuilles larges, plates & rondes qu'on voit nager sur l'eau. Elle se trouve plus ordinairement dans les étangs & sur les bords des rivières où l'eau n'est pas rapide.

Volet, se dit aussi d'un ouvrage de Menuiserie qui sert à couvrir un des panneaux de vître d'une croisée, & qui s'ouvre & se ferme suivant le besoin qu'on en a. *Le volet d'une fenêtre. Un volet brisé. Fermer les volets.*

VOLETER; verbe neutre fréquentatif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Voler à plusieurs reprises comme font les petits oiseaux qui n'ont pas la force de voler long-temps, ou comme les papillons. *Les abeilles voletoient sur ces fleurs. On voyoit la mère voleter autour du nid pour défendre ses petits. Le papillon ne cesse de voleter autour de la chandelle.*

VOLETTES; substantif féminin pluriel. On appelle ainsi de petites cordes qui sont attachées à une espèce de sangle ou de couverture de réseau que l'on met le long des flancs d'un cheval pour chasser les mouches qui l'incommodent.

VOLEUR, EUSE; substantif. *Latro*. Celui ou celle qui vole, qui dérobe. *C'est un voleur de grand chemin. On pend en France les voleurs domestiques. On arrêta dans le bois une bande de voleurs. Louis deMénezès dit dans son histoire de Portugal que la Reine Ginga, fille du Roi d'Angola, se fit voleuse de grand chemin.* *Voyez* Vol.

Il se dit aussi de ceux & de celles qui sont sujets à dérober, qui sont dans l'habitude de voler. *On dit que c'est un voleur. Elle passe dans le quartier pour une voleuse.*

Voleur, se dit par exagération de celui qui exige plus qu'il ne lui appartient. *Ce Procureur est un franc voleur.*

Différences relatives entre *voleur*, *larron*, *fripon*, *filou*.

Ce sont gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec cette différence que le *larron* prend en cachette; il dérobe. Le *fripon* prend par finesse; il trompe. Le *filou* prend avec adresse & subtilité; il escamote. Le *voleur* prend de toutes manières, & même de force & avec violence.

Le *larron* craint d'être découvert; le *fripon* d'être reconnu; le *filou* d'être surpris, & le *voleur* d'être pris.

VOLFENBUTTEL; ville considérable d'Allemagne, capitale d'une principauté de même nom au Cercle de la basse Saxe dans le duché de

de Brunsvick, sur l'Ocker, à deux lieues, sud, de Brunsvick, & à douze lieues, ouest, d'Halberstadt.

La principauté de Volfenbuttel est coupée en quelque sorte par l'évêché de Hildesheim & par la principauté de Halberstadt, & divisée en deux parties, celle du nord & celle du sud. C'est par-tout un beau pays, fertile & bien peuplé. Il y a quatre sur-intendances générales, 1°. à Volfenbuttel, 2°. à Helingstadt, 3°. à Grene, & 4°. à Holtzmunden. La partie du nord confine à Zell, Hildesheim, Halberstadt, Magdebourg & la Marche de Brandebourg. L'Ocker la traverse. C'est dans cette partie que sont Volfenbuttel & Brunsvick, capitales de tout le pays. La partie du sud s'étend depuis Halberstadt aux frontières de l'évêché de Hildesheim jusqu'au Veser. On y voit Blanckenbourg & plusieurs autres villes.

VOLFSBERG; ville de la basse Carinthie, à six lieues de Lavamynd. Elle appartient à l'Evêque de Bamberg.

VOLGA; (le) grand fleuve de Russie, qui a sa source dans le lac de Vronow, vers les frontières de la Lithuanie. Après un cours de deux lieues, il passe par le lac de Volga, & en sortant de-là il commence à prendre le nom de *Volga*. Auprès de la ville de Tver, qui est environ à vingt lieues de sa source, il porte déjà de grands bateaux de charge. Ce fleuve traverse presque toute la Russie, depuis Tver jusqu'à la ville de Niesna, ou la rivière d'Occa, qui est une rivière considérable, vient s'y jeter du sud-ouest.

Son cours est à peu près de l'ouest à l'est, depuis Niesna, jusqu'à soixante verstes au-delà de la ville de Casan, où la rivière de Kama vient s'y jeter du nord; son cours est ici sud-est: de-là il tourne tout à fait au sud & va se dégorger après un cours de plus de quatre cens lieues d'Allemagne, dans la mer Caspienne, à douze lieues de l'autre côté de la ville d'Astracan, à 45 degrés 40 minutes de latitude.

Le Volga fourmille de toutes sortes de poissons, & sur-tout de saumons, d'esturgeons & de brochets d'une grandeur extraordinaire & d'un goût exquis; ses bords sont par-tout également fertiles, ce qui est quelque chose d'étonnant, vu la longueur de son cours, & la rigueur du climat des provinces qu'il parcourt en-deçà de la ville de Casan; & quoiqu'au sud de cette ville, les bords du Volga ne soient pas trop cultivés, à cause des fréquentes courses des Tartares Koubans, il ne laisse pas d'être d'une fertilité si extraordinaire, que les asperges y croissent d'elles-mêmes & d'une grosseur toute particulière, sans parler de quantité d'autres herbes potagères que la nature seule y produit abondamment.

VOLGAST; ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, sur la Péène, près de la mer Baltique, à dix lieues, sud-est, de Stralsund, & dix sept lieues, nord-ouest, de Stetin. Elle a un des plus grands & des meilleurs ports de la mer Baltique.

VOLHINIE; nom d'un Palatinat de Pologne, borné au nord par la Polésie ou le Palatinat de Brzescie, au midi par celui de Podolie, au levant par celui de Kiovie, & au couchant par celui de Belz. Il a environ cent vingt lieues d'occident en orient, & cinquante à soixante du midi au nord. Trois rivières,

le Ster, l'Horin & le Stucz, l'arrosent dans toute son étendue, & rendent son terroir fertile.

On divise le Palatinat de Volhinie en deux grands districts, savoir, celui de Krzeminiec & celui de Luck. Le Palatin & le Castelan, ainsi que l'Évêque de Luck, ont le titre de Sénateurs. Cette Contrée a été incorporée au Royaume de Pologne en même temps que la Lithuanie. Ses deux villes principales sont Luck, capitale, & Krzeminiec.

VOLIÈRE; substantif féminin. *Aviarium.* Lieu qui est ordinairement fermé de fil d'archal, & où l'on nourrit des oiseaux pour son plaisir. *Il fait faire une volière dans son jardin. Il nous montra sa volière. Elle a une jolie volière.*

Volière, se dit aussi d'une grande cage qui a plusieurs séparations, pour mettre plusieurs sortes d'oiseaux.

Volière, se dit encore d'un réduit où l'on nourrit des pigeons. *Les pigeons de volière sont meilleurs que les autres.*

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

VOLIGE; substantif féminin. Planche mince de bois de sapin ou d'autre bois blanc. *Les voliges ont depuis trois jusqu'à cinq lignes d'épaisseur, sur dix pouces de largeur & six pieds de longueur.*

VOLITION; substantif féminin & terme de l'École. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLLENHOVE; ville des Provinces-Unies, dans l'Overissel, sur le Zuiderzée, à deux lieues de Steenvich.

VOLLIN; ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, à quatre lieues, sud-ouest, de Camin, dans une île que forment deux branches de l'Oder.

VOLMART; ville de Russie, dans la Livonie, environ à vingt-trois lieues, nord-est, de Riga.

VOLMERSTADT; petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Magdebourg, sur la rivière d'Obre, à deux lieues de Magdebourg.

VOLO; ville de la Turquie d'Europe, sur un golfe de même nom, dans la province de Janna, avec un port défendu par une forteresse, à quatorze lieues, sud-est, de Larisse.

La forteresse est à cent pas de la mer, & les Turcs y tiennent garnison; c'est à Volo qu'on fait le biscuit pour les flottes du Grand Seigneur, & on l'y tient dans des magasins particuliers. Le territoire de la ville consiste en plaines fertiles & en collines chargées de vignes. Volo fut surpris & pillé par l'armée navale des Vénitiens en 1655.

VOLODIMER; ville de Russie, capitale d'un Duché de même nom, sur la rivière de Clesmareca, à soixante lieues, nord-est, de Moscou.

Le Duché de Volodimer est borné au nord par le Volga, au midi par le Duché de Moscou, au levant par la seigneurie de la basse Novogorod, & au couchant par le Duché de Susdal. C'est une contrée dépeuplée, couverte de forêts & remplie de marais.

VOLOGDA; ville de Russie, capitale d'une province de même nom, à cent lieues de Moscou.

La province de Vologda est bornée au nord par celle de Kargapol, au midi par celles de Bielski & de Susdal, à l'orient par celle d'Os-

tioug, & à l'occident par celle de Biélozéro.

VOLONTAIRE; adjectif des deux genres. *Voluntarius*. Qui se fait sans contrainte, de franche volonté. *Mouvement volontaire. Action volontaire. Le sommeil suspend les mouvemens volontaires.*

VOLONTAIRE, signifie aussi, qui ne veut s'assujettir à aucune règle, ni dépendre de personne, qui ne veut faire que sa volonté. Et en ce sens il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un enfant volontaire. Ce jeune homme est un volontaire qui n'écoute personne.*

VOLONTAIRE, signifie encore un homme de guerre qui sert dans une armée sans y être obligé, & sans tirer aucune paye. *Il fit trois campagnes en qualité de volontaire. Il alla comme volontaire au siége de Bergopzom. Il étoit volontaire au Régiment du Roi.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue & la quatrième très brève.

VOLONTAIREMENT; adverbe. *Sponte*. De bonne & franche volonté, sans contrainte. *C'est un acte qu'il a passé volontairement. Agir volontairement.*

VOLONTÉ, substantif féminin. *Voluntas*. Faculté de l'ame, puissance par laquelle on veut. *L'amour enchaîne la volonté comme le cœur. La raison détermine toujours la volonté du sage.*

Proverbialement, en parlant des choses qu'on laisse à la liberté de quelqu'un de faire ou de ne faire pas, on dit, que *les volontés sont libres.*

VOLONTÉ, signifie aussi les actes de cette faculté. *Un Religieux ne doit point avoir de volonté. Elle n'a point d'autre volonté que celle de son mari.*

On appelle *la volonté de Dieu*, ses ordres, ses décrets.

Quoique cette volonté soit en Dieu, comme son entendement, un acte très-simple, & qui n'est pas distingué de la nature divine, cependant proportionnellement aux différens objets vers lesquels se porte cette volonté, & pour s'accommoder à notre manière de concevoir, les Théologiens distinguent en Dieu diverses sortes de volontés.

Ils la divisent donc en volonté de signe & volonté de bon plaisir, volonté antécédente & volonté conséquente, volonté efficace & volonté inefficace, volonté absolue & volonté conditionnée.

Ils appelent *volonté* de signe celle que Dieu nous fait connoître par quelque signe extérieur, comme les conseils, les préceptes qu'on appelle par métaphore la *volonté de Dieu*. Aussi convient-on généralement que cette volonté n'est que métaphorique. Les Théologiens en distinguent cinq espèces, savoir, le précepte, la prohibition, la permission, le conseil & l'opération : ce qu'ils expriment par ce vers technique :

Præcipit & prohibet, permittit, consulit, implet.

La *volonté* de bon plaisir est une volonté intérieure & réelle qui réside en Dieu. C'est celle dont l'Apôtre a dit : *Ut probetis quæ sit voluntas dei bonè & bene placens & perfecta.* La *volonté* de bon plaisir est toujours jointe à celle de signe dans ce que Dieu opère; elle y est quelquefois jointe, & quelquefois elle en est séparée dans ce qu'il commande, conseille ou défend; mais elle n'y est jamais unie dans ce qu'il permet quant au péché;

car ce ſeroit un blaſphème que de dire que Dieu veut intérieurement & réellement que l'on commette le péché.

La *volonté* de bon plaiſir ſe diviſe en volonté antécédente & volonté conſéquente. Par volonté antécédente on entend celle qui conſidère un objet en lui-même, abſtraction faite des circonſtances particulières & perſonnelles ; on l'appelle ordinairement *volonté de bonté & de miſéricorde*. La *volonté* conſéquente eſt celle qui conſidère ſon objet accompagné & revêtu de toutes ſes circonſtances, tant générales que particulières. On la nomme auſſi *volonté de juſtice*. On trouve cette diſtinction dans Saint Chryſoſtome, dans Saint Jean Damaſcene, & plus expreſſément encore dans Saint Thomas.

La *volonté* efficace en Dieu eſt celle qui a toujours ſon effet. La volonté inefficace eſt celle qui eſt privée de ſon effet par la réſiſtance de l'homme.

Enfin par *volonté* abſolue on entend celle qui ne tient à aucune condition, & qui dépend uniquement des décret slibres de Dieu, telle qu'a été la volonté de créer le monde ; & par *volonté* conditionnée l'on entend celle qui dépend d'une condition ; telle eſt la volonté de ſauver tous les hommes, pourvu qu'eux-mêmes veuillent coopérer à la grâce, & obſerver les Commandemens de Dieu.

Que Dieu veuille ſauver tous les hommes, c'eſt une vérité de foi clairement exprimée dans l'écriture ; mais de quelle volonté le veut-il ? C'eſt un point ſur lequel ont erré divers hérétiques, & qui partage extrêmement les Théologiens.

Les Pélagiens & les Semipélagiens ont prétendu que Dieu vouloit ſauver indifféremment tous les hommes, ſans prédilection particulière pour les élus, & qu'en conſéquence Jéſus-Chriſt avoit verſé ſon ſang pour tous les hommes également. Les Prédeſtinatiens, au contraire, ont avancé que Jéſus-Chriſt n'étoit mort que pour les élus, & que Dieu ne vouloit ſincérement le ſalut que des ſeuls prédeſtinés. Calvin a ſoutenu la même erreur, & Janſénius l'a imité, quoique d'une manière plus captieuſe & plus enveloppée ; car il reconnoît que Dieu veut le ſalut de tous les hommes, en ce ſens que nul n'eſt ſauvé que par ſa volonté, ou que le mot *tous* ſe doit entendre de pluſieurs, d'un grand nombre, ou enfin parcequ'il leur inſpire le déſir & la volonté de ſe ſauver. Mais toutes ces explications ſont inſuffiſantes. Le véritable nœud de la difficulté eſt de ſavoir ſi Dieu prépare ou confère ſincèrement à tous les hommes des grâces vraiment ſuffiſantes pour opérer leur ſalut ; & c'eſt ce que Janſénius & ſes diſciples refuſent de reconnoître.

Parmi les Théologiens quelques-uns, comme Hugues de Saint-Victor, Robert Pullus, *&c.* diſent que la volonté de Dieu pour le ſalut de tous les hommes, n'eſt qu'une volonté de ſigne, parcequ'ils n'admettent en Dieu de volonté vraie & réelle que celle qui eſt efficace, & qu'il eſt de fait que tous les hommes ne ſe ſauvent pas ; mais d'un autre côté, ils reconnoiſſent qu'en conſéquence de cette volonté de ſigne, Dieu donne aux hommes des grâces vraiment ſuffiſantes.

D'autres, comme Saint Bonaventure & Scot, admettent en Dieu une

volonté antécédente, vraie, réelle & de bon plaisir pour le salut de tous les hommes; mais elle n'a pour objet que les grâces vraiment suffisantes qui précédent le salut, & c'est pour cela qu'ils la nomment *volonté antécédente*.

Sylvius, Estius, Bannez, *&c.* enseignent que cette volonté antécédente pour le salut de tous les hommes n'est pas proprement & formellement en Dieu, mais seulement virtuellement & éminemment, parceque Dieu est une source infinie de bonté & de miséricorde, & qu'il offre à tous les hommes des moyens généraux & suffisans de salut.

Auréolus, Suarez & d'autres expliquent cette volonté antécédente d'un amour de complaisance en Dieu pour le salut de tous les hommes, amour nécessaire & actif, qui leur prépare des grâces avec lesquelles ils se sauveroient s'ils en usoient bien.

Vasquez distingue entre les adultes & les enfans. Il prétend que Dieu veut, d'une volonté antécédente & sincère, le salut des premiers, mais qu'on ne peut pas dire la même chose des enfans qui meurent dans le sein de leur mère, & auxquels on n'a pas pu conférer le Baptême.

Enfin Lemos, Alvarès, Gamache, Isambert, Duval, Bellarmin, Tournely & la plupart des Théologiens modernes pensent que Dieu veut d'une volonté antécédente, vraie, réelle & formelle le salut de tous les hommes, même des réprouvés & des enfans qui meurent sans baptême, & qu'il leur prépare, leur offre & leur confère des moyens suffisans de salut, & que Jésus-Christ est mort & a répandu son sang pour le salut d'autres que des prédestinés.

On convient généralement que Dieu ne veut d'une volonté conséquente le salut que des seuls élus, & que c'est aussi d'une volonté absolue, conséquente & efficace, que Jésus-Christ est mort pour le salut des prédestinés; car, comme ledit expressément le Concile de Trente, *quoique le Sauveur du monde soit mort pour tous*, tous néanmoins ne reçoivent pas le bienfait de sa mort.

On appelle *volonté de Jésus Christ*, l'attribut par lequel Jésus Christ réunit en sa personne la volonté divine & la volonté humaine, comme il y réunit la nature divine & la nature humaine. Chaque nature devant conserver ce qui lui est essentiel, il s'ensuit qu'il y a en Jésus-Christ deux principes actifs & deux sortes d'opérations: il est vrai que la volonté humaine étoit subordonnée à la volonté divine; mais elle n'en étoit pas moins une volonté humaine par nature & par essence, de sorte que Jésus-Christ ne faisoit point les actions divines, comme étant seulement Dieu, mais il faisoit les unes & les autres, comme étant Dieu & homme tout à la fois. C'est pourquoi ces opérations sont appelées par les Théologiens, opérations théandriques. La distinction de ces deux volontés en Jésus Christ, est un point de foi appuyé sur l'Écriture Sainte, & la doctrine constante de l'Eglise universelle. On peut voir à ce sujet le Concile de Constantinople, où l'erreur des Monothélites, c'est-à-dire, de ceux qui n'admettoient en Jésus-Christ qu'une volonté, a été condamnée.

Volonté, signifie aussi, ce qu'on veut

qui soit fait. *Telle est la volonté du Prince.*

On dit familièrement en parlant d'un homme opiniâtre, *vous aurez beau lui remontrer, il n'en fera qu'à sa volonté.*

On appelle *billet payable à volonté*, un billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé.

On dit, *faire ses volontés*; pour dire, faire tout ce qu'on a envie de faire, sans pouvoir souffrir qu'on y mette d'obstacle. *Il aime à faire ses volontés.*

On appelle *dernières volontés*, le testament d'un homme.

On appelle *bonne ou mauvaise volonté*, la bonne ou mauvaise disposition où l'on est pour quelqu'un. *Le Prince a pour vous la meilleure volonté. On connoît sa mauvaise volonté envers son frère. Il faut au moins la remercier de sa bonne volonté.*

On dit d'un Officier, d'un soldat, qu'*il est de bonne volonté*; pour dire, qu'il est prêt à exécuter tous les ordres qu'on lui donne, & même à s'offrir pour *cela.*

On dit aussi, en parlant d'un homme qui a beaucoup d'ardeur pour les choses de son état, qu'*il a une grande volonté, bien de la volonté.* On dit encore, *c'est un homme de grande volonté.*

Différences relatives entre *volonté, intention, dessein.*

La *volonté* est une détermination fixe, qui regarde quelque chose de prochain; elle le fait rechercher. L'*intention* est un mouvement ou un penchant de l'ame, qui envisage quelque chose d'éloigné; elle y fait tendre. Le *dessein* est une idée adoptée & choisie, qui paroît supposer quelque chose de médité & de méthodique; il fait chercher les moyens de l'exécution.

Quand la *volonté* de servir Dieu vint à l'Abbé de la Trape, ses premières *intentions* furent de faire une austère pénitence, & il forma pour cela le *dessein* de se retirer dans son Abbaye & d'y établir la réforme.

Les *volontés* sont plus connues & plus précises. Les *intentions* sont plus cachées & plus vagues. Les *desseins* sont plus vastes & plus raisonnés.

La *volonté* suffit pour nous rendre criminel devant Dieu : mais elle ne suffit pas pour nous rendre vertueux ni devant Dieu ni devant les hommes. L'*intention* est l'ame de l'action & la source de son vrai mérite : mais il est difficile d'en juger bien sainement. Le *dessein* est un effet de la réflexion : mais cette réflexion peut être bonne ou mauvaise.

On dit faire une chose de bonne *volonté*, avec une *intention* pure, & de *dessein* prémédité.

Personne n'aime à être contrarié dans ses *volontés*, ni trompé dans ses *intentions*, ni traversé dans ses *desseins* : pour cet effet il ne faut point avoir d'autre *volonté* que celle de ses maîtres, d'autre *intention* que de faire son devoir, ni d'autre *dessein* que de se conformer à l'ordre de la providence.

Il n'y a rien dont on soit moins le maître que de l'exécution de ses dernières *volontés*. Rien de moins suivi que l'*intention* de la plupart des fondateurs de bénéfices. Rien n'est plus extravagant que le *dessein* de réunir tous les hommes à une même opinion.

Il est d'un grand homme d'être ferme dans ses *volontés*, droit dans

ntions, & raisonnable dans
eins.
remière syllabe est brève, la
: moyenne, & la troisième
u singulier, mais celle-ci est
au pluriel.
TIERS; adverbe. *Libenter.*
ne volonté, de bon gré, de
eur. *Il sera volontiers cette*
ion. Je me chargerai volon-
votre affaire.
remière syllabe est brève, la
: moyenne & la troisième
.
JES; (les) anciens peuples
qui habitoient depuis la mer
im jusqu'à la source du Liris
lelà. C'étoit une nation fière
pendante qui bravoit Rome,
dédaignoit d'entrer dans la
ération que plusieurs autres
t faite avec elle. Tarquin,
quelques historiens, fut le
r des Rois de Rome qui fit
re aux *Volsques*. Quoi qu'il
, il est certain que Rome ne
point en Italie d'ennemis
ostinés. Deux cens ans suf-
à peine à les dompter ou à les
re.
; substantif féminin & ter-
Manége. On appelle ainsi
ad ou une piste circulaire,
quelle on manie un cheval. Il
es voltes de deux pistes, &
uand un cheval, en maniant,
e un cercle plus grand des
de devant, & un autre plus
le ceux de derrière. D'autres
l'une piste, & c'est lorsqu'un
l manie à courbettes & à
les, de manière que les han-
uivent les épaules, & ne font
rond ou ovale de côté ou de
autour d'un pilier ou d'un
: réel ou imaginaire.
mi-volte, est un demi-rond
que le cheval fait d'une ou de deux pistes, au bout duquel il change de main & revient sur la même ligne.

Volte renversée, est celle où le cheval maniant de côté a la tête tournée vers le centre, & la croupe vers la circonférence, de façon que le petit cercle se forme par les pieds de devant, & le grand par ceux de derrière.

La situation des épaules & de la croupe, eu égard au centre directement opposé à leur situation dans la *volte ordinaire*, lui a fait donner le nom de *renversée*.

On dit, *faire les six voltes*; *manier un cheval sur les quatre coins de la volte*, *le mettre sur les voltes*, *se coucher sur les voltes*, &c. en parlant de divers exercices qu'on fait au manége.

On dit, *faire volte-face*; pour dire, tourner visage à l'ennemi qui poursuit. *La Cavalerie fit volte-face.*

VOLTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme d'escrime. Changer de place pour éviter les coups de son Adversaire.

VOLTERRE; ville épiscopale d'Italie, dans la Toscane, à douze lieues, sud-ouest, de Florence.

VOLTIGEMENT; substantif masculin. Action ou effet de ce qui voltige. *Le voltigement des abeilles. Le voltigement de ses cheveux.*

VOLTIGER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Voler à petites & fréquentes reprises. Il se dit des abeilles & des papillons qui volent çà & là autour des fleurs. Il se dit aussi des oiseaux. *Un oiseau qui voltige autour de son nid.*

On dit, que *des cheveux*, qu'*un*

étendard, un voile, &c. *voltigent au gré du vent.*

On dit figurément d'un homme inconstant & léger, qu'*il ne fait que voltiger*; pour dire, qu'il va de maison en maison sans aucun attachement, ou qu'il change souvent d'occupation, de conversation, d'étude, &c. sans rien approfondir, sans rien finir.

VOLTIGER, termes de Manége, signifie, faire différens exercices sur le cheval de bois pour apprendre à monter à cheval, & à descendre légèrement, ou à faire divers tours qui montrent l'agilité & la dextérité du Cavalier. Il y a des Maîtres à voltiger qui montrent cet exercice. *Apprendre à voltiger.*

VOLTIGER, signifie aussi faire des tours de souplesse & de force sur une corde élevée & attachée par les deux bouts, mais qui est tendue fort lâche. *Quand il aura dansé sur la corde, il voltigera.*

VOLTIGER, signifie encore courir à cheval çà & là, avec légèreté & vîtesse. *Les Hussards ennemis voltigeoient sans cesse autour de nous.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin ont la pénultième syllabe longue.

VOLTIGEUR; substantif masculin. Qui voltige sur un cheval. *Ce Mousquetaire est un habile voltigeur.*

VOLTIGEUR, se dit aussi de celui qui voltige sur une corde attachée par les deux boûts, tendue fort lâche. *Il y avoit à la foire un voltigeur qui faisoit des tours surprenans.*

VOLTORNO; fleuve d'Italie, au Royaume de Naples. Il sort de l'Apennin dans la terre de Labour, arrose Capoue, & va se perdre dans le golfe de Gaïette. C'est le *Vulturnus* des Anciens. Ils en avoient fait un Dieu.

VOLTURARA; petite ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Capitanate, à onze lieues, nord-est, de Bénévent.

VOLUBILITÉ; substantif féminin. *Volubilitas.* Facilité de se mouvoir ou d'être mu en rond. *Ces roues tournent avec une grande volubilité.*

VOLUBILITÉ, se dit quelquefois d'une articulation nette & rapide. *Les Acteurs n'ont pas rendu cette scène avec assez de volubilité.*

On dit, *volubilité de langue*, pour dire, une grande habitude de parler trop & trop vîte. *Cette femme a une grande volubilité de langue.*

Tout est bref.

VOLUME; substantif masculin. *Volumen.* L'étendue, la grosseur d'une masse, d'un corps, d'un paquet, par rapport à l'espace qu'il tient. *Un pied cube d'or & un pied cube de Liége sont égaux en volume & fort inégaux en pesanteur. Une éponge dilatée a plus de volume que quand elle est resserrée. Ces marchandises sont d'un grand volume.*

VOLUME, se dit aussi d'un livre relié ou broché. *Il y a une édition des Œuvres de Boileau en quatre volumes. On peut relier ces deux tomes en un volume. Sa bibliothèque est composée de plus de vingt mille volumes tant grands que petits.*

On appelle *volume in-folio*, un livre où la feuille de papier fait deux feuillets; *volume in-quarto*, celui où la feuille pliée fait quatre feuillets; & *volume in-octavo*, *in-douze*, *in seize*, &c. ceux dont la feuille fait huit, douze, seize feuillets, &c.

Voyez TOME, pour les différences

ces relatives qui en distinguent *volume.*

VOLUMINEUX, EUSE; adjectif. Qui est fort étendu, qui contient beaucoup de volumes. *Une procédure volumineuse. Un Dictionnaire volumineux.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

VOLUPIE; substantif féminin. *Volupia.* Terme de Mythologie. Déesse de la volupté, celle qui en procuroit aux hommes. Apulée dit qu'elle étoit fille de l'amour & de Psyché. Elle avoit un petit Temple à Rome, près de l'arsenal de marine, & sur son autel étoit non-seulement sa statue, mais encore celle de la Déesse du silence. Volupia étoit représentée en jeune personne, mignardement ajustée, assise sur un trône comme une Reine, & tenant la vertu sous ses pieds; mais on lui donnoit un teint pâle & blême.

VOLUPTÉ; substantif féminin. *Voluptas.* Plaisir corporel, plaisir des sens.

La volupté n'est pas l'abus, mais le goût réfléchi du plaisir. Elle peut être aussi différente de la débauche, que la vertu l'est du crime. Le plaisir est de l'essence de l'homme, & de l'ordre de l'univers. La débauche seule, & tout ce qui nuit à l'intérêt de la société, est crime ou désordre. Le goût du plaisir a été donné à tous les animaux, comme un attribut principal; ils aiment le plaisir pour lui-même sans porter plus loin leurs idées. L'homme seul peut s'élever jusqu'à la volupté; il est distingué dans l'univers par son esprit; un choix délicat, un goût épuré, en rafinant ses sensations, en les redoublant en quelque sorte, par la réflexion, en a fait le plus parfait, c'est-à-dire, le plus heureux des êtres. S'il est malheureux, il faut croire que c'est par sa faute, ou par le mauvais usage qu'il fait des dons de la nature.

Aristipe compare la volupté à une Reine magnifique & parée de sa seule beauté, que les vertus, en habits de fêtes, s'empressent de servir. Ces vertus sont la prudence, la justice, la force, la tempérance; toutes quatre véritablement soigneuses de faire leur cour à la Volupté, & de prévenir ses moindres souhaits. La prudence veille à son repos, à sa sûreté; la justice l'empêche de faire tort à personne de peur qu'on ne lui rende injure pour injure, sans qu'elle puisse s'en plaindre; la force la retient, si par hasard quelque douleur soudaine l'obligeoit d'attenter sur elle-même; enfin la Tempérance lui défend toute sorte d'excès, & l'avertit assidument que la santé est le plus grand de tous les biens, ou celui du moins sans lequel tous les autres deviennent inutiles, & ne se font point sentir.

La morale d'Aristipe, comme on voit, portoit sans détour à la volupté, & en cela elle s'accordoit avec la morale d'Épicure. Il y avoit cependant entr'eux cette différence, que le premier regardoit comme une obligation indispensable de se mêler des affaires publiques, de s'assujettir dès sa jeunesse à la société, en possédant des Charges & des emplois, en remplissant tous les devoirs de la vie civile; & que le second conseilloit de fuir le grand monde, de préférer à l'éclat qui importune, cette douce obscurité qui satisfait, de rechercher enfin dans la solitude un sort in-

dépendant des caprices de la fortune. Cette contrariété de sentimens entre deux grands Philosophes donna lieu au Stoïcien Panetius d'appeler en raillant la *volupté d'Aristipe*, la *volupté* debout, & celle d'Épicure, la *volupté assise*.

Comme la plupart de ceux qui se piquent de courir après la volupté, abusent des plaisirs, en en faisant leurs seules idoles, de-là vient que les mots de *volupté* & de *voluptueux* se prennent communément en mauvaise part.

Nous devons éviter avec d'autant plus de soin la volupté déréglée, qu'elle traîne après soi non-seulement le dégoût, les remords & les chagrins; mais elle ôte encore la santé à ceux qui s'y livrent : elle les plonge dans la douleur & la souffrance; souvent elle les abat & les tue, avant même qu'ils soient au milieu de leur carrière.

Volupté, s'emploie quelquefois, pour marquer les plaisirs de l'esprit. *L'ame a ses voluptés comme le corps. Les Savans trouvent de la volupté dans la découverte des vérités. L'Ecriture dit que les Justes seront abreuvés dans un torrent de voluptés.*

On dit absolument, *la volupté*, & au pluriel, *les voluptés*; pour dire, les plaisirs défendus. *Résister à la volupté. Se plonger dans les voluptés.*

Tout est bref au singulier, mais la dernière syllabe est longue au pluriel.

Voyez Plaisir, pour les différences relatives qui en distinguent *volupté*, &c.

VOLUPTUAIRE; adjectif des deux genres & terme de Jurisprudence. Ce qui n'est fait que pour l'agrément & non pour l'utilité. Il ne se dit guère qu'en fait d'impenses & améliorations. On distingue celles qui sont utiles de celles qui ne sont que *voluptuaire*,; on fait raison au possesseur de bonne foi des premières, mais non pas des secondes.

VOLUPTUEUSEMENT; adverbe. *Voluptuosé*. Avec volupté. *Vivre voluptueusement.*

VOLUPTUEUX, EUSE; adjectif. *Voluptuosus*. Qui aime & qui cherche la volupté. *Un Prince voluptueux. Cléopâtre fut une Reine voluptueuse.*

Voluptueux, signifie aussi, qui cause de la volupté, du plaisir. *Un repas voluptueux. Une chanson voluptueuse. Mener une vie voluptueuse.*

Voluptueux, s'emploie quelquefois substantivement, & alors il se prend toujours en mauvaise part. *C'est un voluptueux qui préfère ses plaisirs à toute autre chose.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

VOLUTE; substantif féminin, & terme d'architecture. Enroulement en ligne spirale, qui fait le principal ornement des chapiteaux ïonique, corinthien & composite. Les volutes sont différentes dans ces trois Ordres. Celles du chapiteau Corinthien, qui sont au-dessus des caulicoles, sont au nombre de seize, huit angulaires, & huit autres plus petites appelées *Hélices*. Il y a quatre Volutes dans le chapiteau ïonique, & huit dans le composite. Mais cet ornement est particulier au chapiteau ïonique. Il représente une espèce d'oreiller ou de coussin, posé entre l'abaque & l'échine, comme si l'on avoit craint que la pesan-

Le Vomer eſt uni avec l'os ſphénoïde, l'ethmoïde, les os maxillaires, & les os palatins.

VOMI, IE; participe paſſif. *Voyez* VOMIR.

VOMIQUE; ſubſtantif féminin. Sorte d'abcès qui ſe forme dans le poumon.

La vomique ne ſe manifeſte guère que lorſque l'abcès crève, & que le pus s'ouvre une route du côté des bronches, ce que l'on connoît aiſément à l'abondance de cette matière qu'on rejette par la toux. Cependant la plupart des malades ont eu auparavant une petite toux, plus incommode après les repas, tantôt sèche, tantôt humide; une légère difficulté de reſpirer, qui devient plus conſidérable lorſqu'on eſt couché ſur le côté ſain; l'haleine puante, la bouche mauvaiſe, & une douleur ſourde à la poitrine. Quelques-uns ont des anxiétés, des ſueurs nocturnes, le cours de ventre, la faim canine, *&c.* la fièvre lente, avec ſes exacerbations ordinaires, eſt encore inſéparable de cet état. Si l'abcès eſt le produit de l'inflammation du poumon, on peut le ſoupçonner vers le quatorzième jour de la maladie, lorſque l'expectoration a été imparfaite, ou a manqué abſolument; lorſque la fièvre ſe ſoutient & augmente pendant la nuit avec des ſueurs, & que la douleur, la toux, & la difficulté de reſpirer ſubſiſtent. Les doigts dans quelques-uns deviennent livides, & leurs pieds s'enflent: les crachats qui ſuivent de près la rupture du kyſte, communiquant avec les bronches, ſont purulens, blancs, jaunâtres, & ſanieux, ou ont la couleur de la lie de vin: il eſt arrivé qu'on en a jeté en peu de temps près d'une pinte, & que quelques malades en ont été ſuffoqués. [...] ques-uns enfin ont rejeté l[...] entier, mais comme on le [...] bien, vide, & dont on a [...] déterminé les dimenſions.

La toux, les cris, l'éternû[...] ou tout autre effort de la poi[...] donnent lieu à l'ouverture du [...] qui ſe fait quelquefois dans [...] vité de la poitrine, où le [...] répand ſourdement, & preſq[...] jours à l'inſçu du Médecin, [...] qu'attentif & éclairé qu'il [...] être; mais cet empyème pu[...] gâte bientôt toutes les parties [...] nes, & excite de nouveaux ſy[...] mes qui décèlent la maladie. [...] vu des abcès du poumon s'[...] un paſſage à travers les muſcles [...] coſtaux, le diaphragme & le [...] & ſe manifeſter même extér[...] ment par des ſaillies & des tu[...] aſſez remarquables. La péri[...] monie, les fluxions catarrhales [...] tuelles, & les autres maladi[...] la poitrine; les pertes ſupprin[...] les éruptions rentrées, les ſup[...] tions taries, les contuſions, l[...] vres putrides & malignes, *&c.* [...] nent lieu à ces dépôts.

La vomique eſt toujours un[...] ladie très-dangereuſe. Cepe[...] elle ne donne quelquefois d'[...] incommodité que celle de la [...] de temps en temps, & l'on voi[...] des malades qui conſervent [...] cet état toute leur fraîcheur & [...] embonpoint. D'autres après la [...] mière ouverture du ſac conti[...] à cracher du pus ſans qu'il le[...] arrive aucun accident; mais lo[...] le pus, dans le premier mom[...] vient avec trop d'abondance [...] malades, comme nous l'avon[...] riſquent d'en être ſuffoqués. [...] vu arriver dans des ſujets jeun[...] bien conſtitués, que la vom[...]

une fois vidée, s'est consolidée en peu de temps, & qu'elle n'a laissé aucune incommodité ; mais on ne doit pas se flatter d'un événement si heureux pour les cachectiques & autres sujets mal sains : le kiste reste ouvert ou se remplit de nouveau pour se vider de la même manière ; ce qu'on a vu arriver vingt, trente, & même quarante fois dans la même maladie : s'il reste ouvert, il dégénère en ulcère qui fait des progrès dans le poumon, & jette par conséquent dans la phthisie. On n'a pas lieu d'en douter, lorsque les crachats purulens durent au delà de quarante jours ; les puants dans ces circonstances doivent faire craindre la pourriture du poumon. On a observé que la vomique ne s'ouvroit pas toujours du côté des bronches, & que le pus se répandoit quelquefois entre le poumon & la plévre, d'où résulte l'empyeme. Le pus peut aussi se jeter sur les parties externes, soit en creusant insensiblement les plus prochaines, soit en y formant par métastase de nouveaux abcès qui desséchent celui de la poitrine. On a observé encore que la matière purulente repompée avoit pris la route des selles & des urines ; mais l'art n'a aucune part à ces heureux événemens. Ils sont toujours l'ouvrage de la nature, qu'on peut cependant imiter en établissant des suppurations ou des égoûts dans les lieux les plus propres à cet effet.

Ce qu'on peut faire de mieux dans le premier traitement de cette maladie, est de faciliter l'ouverture du kiste & l'évacuation du pus : on s'est bien trouvé dans ces cas de respirer la vapeur de l'eau chaude, & de faire usage des délayans & des adoucissans. L'abcès s'ouvre encore par les différens efforts du corps & de la poitrine : la toux qu'on propose d'exciter, est bien propre à cet effet ; mais elle peut aussi en dégorgeant trop brusquement le sac, inonder les bronches & suffoquer le malade. Les saignées, quoi qu'en disent les Auteurs, sont ici rarement nécessaires. Il est bon d'entretenir la liberté du ventre, tant par des laxatifs, que par des lavemens. Ces remèdes, ainsi que les diurétiques, peuvent être utiles lorque le kiste est dans son entier, parce que le pus comme nous venons de le dire, peut prendre la route des selles & des urines. Si l'abcès est ouvert, on doit traiter cette maladie comme la phthisie : la véronique, le miel, la térébenthine, le baume de soufre, les pilules de Morton, &c. sont les vulneraires détersifs qui ont été les plus employés. On fait aussi un grand usage de toutes les espèces de lait, des crêmes d'orge, de riz, &c. Les eaux de Bonne, celles de Barrège, du Mont d'Or, & autres minérales bitumineuses, peuvent être ici d'une très-grande ressource : on a vu les meilleurs effets du cautère ouvert sur le côté du malade ou à quelque autre partie voisine.

VOMIQUE ; adjectif. Il ne se dit qu'avec le mot *noix*. Nous parlons de la *noix vomique* à l'article NOIX.

VOMIR ; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme RAVIR. *Vomere* Rejeter par la bouche, & ordinairement avec effort, quelque chose qui étoit dans l'estomac. Il se dit des animaux aussi bien que des hommes. *Il a vomi la médecine qu'on lui avoit fait prendre. Vomir le sang. Vomir de la bile. L'é-*

métique fait vomir. Ce chien est malade, il vomit.

On dit figurément & populairement, *vomir tripes & boyaux*; pour dire, vomir avec excès.

On dit figurément, *cela fait vomir*; pour dire, cela est fort dégoûtant.

On dit en style de l'Écriture, *Dieu vomit les tièdes*; pour dire, Dieu rejette ceux qui n'ont pas assez de zèle pour son service, assez de piété.

On dit figurément, qu'*un homme vomit des injures, des blasphêmes, vomit son venin contre quelqu'un*; pour dire, qu'il profère des injures, des blasphêmes, qu'il dit tout le mal possible d'une personne.

On dit qu'*un volcan vomit des flammes, des monceaux de cendres*; pour dire, qu'il jette des flammes, des cendres.

VOMISSEMENT; substantif masculin. *Vomitus*. Action de vomir.

Le vomissement provient de la quantité immodérée, ou de l'acrimonie des alimens, d'un poison, & de quelque lésion du cerveau, comme plaie, contusion, compression, ou inflammation de cette partie, d'une inflammation au diaphragme, à l'estomac & aux intestins, à la rate, au foie, aux reins, au pancréas, ou au mésentère; de l'irritation du gosier, d'un mouvement désordonné des esprits, causé par une irritation ou une agitation non accoutumée, comme le mouvement d'un carrosse, d'un vaisseau, ou autre cause semblable, ou l'idée de quelque chose dégoûtante.

Les symptômes du vomissement sont les nausées incommodes, la tension dans la région épigastrique, un sentiment de pesanteur au même endroit, l'amertume dans la bouche, la chaleur, les tiraille[...] la perte de l'appétit, l'anxié[...] chaleur à l'endroit de l'estoma[...] gitation, l'affluence de la sali[...] bouche, les crachats fréquen[...] vertige, l'affoiblissement de l[...] la pesanteur, la rougeur au v[...] le tremblement de la lèvre int[...] re, la cardialgie, qui dure j[...] ce qu'on ait rejeté ce qui étoi[...] tenu dans l'estomac.

Tous ces symptômes dé[...] évidemment un mouvement [...] modique & convulsif de l'est[...] & de ses parties nerveuses.

Le *vomissement* se distingue [...] matières que l'on rend. Le [...] teux est celui où l'on rend de[...] tières mucilagineuses, chyleu[...] des restes d'alimens imparfait[...] dissous. Il est bilieux, lorsq[...] matières rendues ne sont qu'ur[...] bilieux. Enfin il y a des vomiss[...] noirâtres, corrompus, verts [...] gineux & porracés, selon la c[...] des matières & des humeur[...] tées. On rend aussi quelquefo[...] le vomissement des vers & d[...] sectes.

Le *vomissement* est souven[...] guinolent. On rend alors le san[...] fluide : il est souvent épais, [...] tre; cela arrive surtout dans l[...] ladie noire d'Hippocrate, dar[...] flammation & l'engorgement [...] tomac.

Souvent le *vomissement* est [...] reux, parceque le mouveme[...] trograde de l'estomac & des [...] tins rappelle de ces cavités l[...] tières stercorales. Il y a des [...] semens où l'on évacue du pus [...] matière sanieuse. On voit d[...] lades rendre par le vomisseme[...] masses charnues & membran[...] qui s'étoient engendrées dan[...] estomac.

On conçoit que la cause prochaine qui dispose au vomissement, est la stimulation ou le tiraillement des fibres nerveuses de l'estomac & du duodénum. Ou la matière qui cause ce tiraillement est dans ces parties mêmes, ou dans d'autres plus éloignées, mais qui correspondent à celles-ci par des nerfs. De-là naît la distinction du vomissement en symptomatique & en idiopathique. La cause matérielle de celui-ci est dans l'estomac même ou dans le duodénum; celle de l'autre, ou du symptomatique, est plus éloignée: elle réside dans les intestins inférieurs, les conduits biliaires, les reins, la tête, ou quelqu'autre partie distante ou prochaine de l'estomac. Elle dépend principalement du concours des parties, de la sympathie des nerfs. C'est ainsi que les douleurs du foie, de la rate, des reins, de la vessie, les rétentions d'urine, la colique néphrétique, l'affection cœliaque, la hernie intérocèle, épiplocèle, causent les vomissemens. Le symptomatique est plus ordinaire que l'idiopathique. Il paroît occasionné par le renversement des mouvemens des nerfs & des esprits; ce qui provient des chatouillemens différens. C'est ainsi que l'imagination frappée de quelque chose de désagréable, excite au vomissement; c'est ainsi que les vers dans le nez, dans les intestins, produisent le vomissement. Une plaie dans le cerveau excite le même symptôme.

Prognostic. Le *vomissement* critique en général est salutaire; le symptomatique est mauvais; le pire de tous est celui que cause une acrimonie subtile qui irrite les nerfs.

Le *vomissement* violent avec toux, douleur, obscurcissement de la vue, pâleur, est dangereux: car il peut causer l'avortement, une descente, repousser la matière arthritique, dartreuse, érésipélateuse, vérolique, sur quelques parties nobles, au grand détriment du malade. Il occasionne quelquefois la rupture de l'épiploon. Le vomissement devient mortel dans ceux qui sont disposés aux hernies, ou qui en sont attaqués: car il y produit un étranglement.

Les *vomissemens* bilieux, poracés, érugineux, sont effrayans: ils menacent d'inflammation.

Le *vomissement* causé par des vers qui corrodent l'estomac, surtout si l'on rend des vers morts, & qu'il y ait cessation des symptômes les plus formidables, avec des convulsions violentes dans les membres, est l'indication d'un sphacèle qui détruit les vers & les malades.

Le *vomissement* fétide n'annonce jamais rien de bon, attendu qu'il indique une corruption interne.

Le *vomissement* de sang continué longtemps & violent, ne peut que terminer bientôt la vie du malade.

Le *vomissement* qui dure depuis six mois & plus, qui est accompagné de chaleur & fièvre lente, avec exténuation par tout le corps, donne lieu de soupçonner que l'estomac est ulcéré.

Souvent le *vomissement* se guérit de lui-même, parcequ'il détruit la cause morbifique qui le produisoit. C'est ainsi que les matières peccantes étant évacuées & emportées, cessent d'irriter l'estomac. Dans ce sens, l'émétique est salutaire dans le vomissement, & le proverbe qui dit *vomitus vomitu curatur*, se trouve vrai. C'est le sentiment d'Hippocrate; & la maxime qui dit que les contraires se guérissent par les contrai-

res, n'est pas moins vraie dans ce cas.

Le traitement du vomissement demande que l'on emporte les causes qui le produisent, & que l'on employe ensuite les remèdes calmans, restaurans & prophilactiques. Ainsi la première indication consiste à évacuer la matière peccante par le vomissement, si cette voie est nécessaire.

On commence dans l'acrimonie par saigner le malade, pour diminuer la contraction spasmodique de l'estomac. C'est ce qui se pratique aussi dans le vomissement de sang, dans la chaleur d'entrailles. Ensuite on donne l'émétique en lavage, le tartre stibié ou l'ipécacuanha, lorsque la matière peccante est une humeur glaireuse qui corrode & irrite les tuniques de l'estomac. Ce végétal résineux opère de même dans le vomissement que dans la dyssenterie, contre laquelle il est regardé comme spécifique.

On peut encore évacuer & calmer tout à la fois, par un purgatif ordonné de la façon suivante. Prenez de manne deux onces, de catholicon double une once, de syrop violet une once, d'eau de pavot rouge six onces; faites du tout une potion purgative & calmante.

La seconde indication dans le vomissement consiste à calmer les spasmes, les convulsions & les tiraillemens de l'estomac par les remèdes appropriés.

Dans le *vomissement* bilieux, on évacuera la bile surabondante, on la délayera par les amers, les purgatifs minoratifs, comme la casse, la manne, la rhubarbe, le rapontic & autres.

Dans le *vomissement* de sang, on employera la saignée réitérée; on évitera l'émétique, à moins qu'il n'y ait des ordures dans les premières voies. On emportera ce mal par les eaux acidules, les apozèmes & les juleps astringens & anodins. Mais on doit prendre garde de tourmenter le malade par les remèdes astringens dans aucun vomissement, si l'on n'a pas eu le soin auparavant d'emporter les matières âcres & irritantes : autrement on fatigueroit beaucoup, & on ne feroit qu'attirer des inflammations sur l'estomac ou les intestins. Ainsi dans le vomissement sympatique & symptomatique, il faut songer avant toutes choses à attaquer la cause éloignée qui produit le vomissement. Ainsi on doit commencer par soulager le mal de tête, la migraine, les plaies, les contusions du cerveau, les convulsions des meninges : on emportera la fièvre, les vers, la colique néphrétique : on fera rentrer le sac herniaire : on procurera, si l'on peut, le rétablissement des évacuations ordinaires, dont la suppression auroit pu causer le vomissement. C'est ainsi que l'écoulement des menstrues, le flux hémorrhoïdal rétablis guérissent le vomissement causé par leur suppression.

Dans le *vomissement* avec cardialgie continuelle, & accompagné de vapeurs, ou précédé de spasmes & de convulsions, on ordonnera des remèdes antispasmodiques, tels que la teinture de castor, les huiles de Succin, les teintures de fleurs de tilleul, de pivoine, l'eau de cerises noires, l'opium & ses préparations, les gouttes d'Angleterre, l'huile douce de vitriol, le soufre anodin de vitriol,

Dans le vomissement avec ulcère à l'estomac, on aura soin de penser à cet ulcère; pour remplir les indications

ons qu'il presente & soulager
lade autant qu'il est possible,
it éviter tout aliment âcre ; on
iera les alimens gélatineux &
issans, le lait coupé avec les bois,
mes naturels & artificiels, &
t celui du Commandeur de
. Mais tous les remèdes sont
s, si l'on n'insiste sur un ré-
exact & modéré. Les ali-
doivent être proportionnés à
se du mal, à l'état de l'esto-
& à sa foiblesse ; la quantité
tre réglée, l'esprit doit être
uille, on doit aider le som-
, l'air sera pur & l'exercice
nt & moderé.

troisième indication sera pré-
oire ou prophilactique ; ainsi
ariera selon les causes ; on
donc recours aux atténuans,
mèdes chauds & stomachiques
la viscosité des humeurs, dans
sposition pituiteuse & phleg-
ue des viscères ; on emploiera
mers dans le défaut de ressort
arties qui servent à la chilifica-

s principaux remèdes & les
efficaces dans le vomissement
it par un acide répondent à
indication fort générale, la-
e est d'absorber ces mêmes
s qui produisent le vomisse-
; on emploie pour la remplir
bsorbans, les terreux & les
orétiques.

absorbans sont d'autant plus sa
res, qu'ils émoussent les pointes
cides, & forment avec elles
éritables sels neutres qui sont
ifs & purgatifs.

vomissement chronique qui a
long-temps, ne peut s'em-
r que par l'usage des eaux mi-
les sulfureuses ou thermales
le cas de relâchement & de
viscosité, par les eaux savonneuses dans le cas d'obstructions lentes & glutineuses des viscères, & par les eaux acidules & ferrugineuses, lorsque les obstructions sont tenaces & produites par un sang épais & noirâtre.

La saignée n'est nécessaire dans le vomissement que dans le cas de chaleur, d'ardeur d'estomac, ou dans le vomissement du sang. La saignée est pour prévenir l'effet des remèdes indiqués dans cette maladie.

Au reste le vomissement peut être regardé comme un symptôme salutaire dans beaucoup de maladies ; il est des personnes en qui il produit le même effet que le flux menstruel & l'éruption des règles ; alors on ne doit point l'arrêter non plus que ces évacuations, il faut seulement procurer l'évacuation par une autre voie.

Il ne faut pas s'exciter à vomir à la légère ; souvent on s'attire des maladies funestes, & l'estomac affoibli par ce vomissement forcé ne peut se rétablir quelque remède que l'on emploie.

VOMISSEMENT DE MER, se dit d'une sorte de vomissement auquel sont sujets ceux qui voyagent sur mer.

Les vomissemens de mer deviennent souvent dangereux. Indépendamment de l'incommodité qu'ils causent. M. Rouelle a trouvé que l'*éther* ou la liqueur éthérée de Frobenius, étoit un remède souverain contre ces accidens ; cette liqueur appaise les *vomissemens* & facilite la digestion des alimens dans ceux qui étant sujets à ces inconvéniens, sont forcés de se priver souvent de nourriture pendant un temps très-considérable : pour prévenir cette incommodité, on n'au-

ra donc qu'à prendre dix ou douze gouttes d'*éther* sur du sucre, que l'on avalera en se bouchant le nez, de peur qu'il ne s'exhale; ou bien on commencera par mêler l'*éther* avec environ dix ou douze parties d'eau, on agitera ce mêlange afin qu'il s'incorpore, au moyen d'un peu de sucre en poudre, qui est propre à retenir l'*éther* & le rendre plus miscible avec l'eau, & l'on boira une petite cuillerée de ce mélange, ce qui empêchera le *vomissement* ou le soulevement d'estomac que cause le mouvement de la mer.

On appelle *vomissement artificiel*, le vomissement qui est déterminé à dessein par des remèdes, dans la vue de changer en mieux l'état du sujet qu'on fait vomir. Ce *vomissement* est donc un genre de secours médicinal; & comme il peut être employé, ou pour prévenir un mal futur, ou pour remédier à un mal présent, c'est tantôt une ressource qui appartient à la partie de la Médecine connue sous le nom d'*Hygienne*, c'est-à-dire, régime des hommes dans l'état de santé; & tantôt une ressource thérapeutique ou curative, c'est-à-dire, appartenant au traitement des maladies.

Le vomissement artificiel est une espèce de purgation.

Les moyens par lesquels les Médecins excitent le *vomissement*, sont connus dans l'art sous le nom d'*émétique*, qui est grec, & sous celui de *vomitif* dérivé du latin *vomitivum* ou *vomitorium;* on exprime encore l'effet de ce remède en disant qu'il purge par le haut, *per superiora*.

Le vomissement artificiel est un des secours que la Médecine a employés le plus anciennement, surtout à titre de préservatif, c' dire, comme moyen d'évite maux futurs. Hippocrate conse aux sujets les plus sains de se vomir au moins une ou deu par mois, au printemps & en surtout aux gens vigoureux, vomissoient facilement; & cette circonstance que ceux avoient beaucoup d'embonp devoient prendre les remèdes tifs à jeun; & ceux qui ét maigres, après avoir dîné ou pé. Le plus commun de ces des vomitifs se préparoit ave décoction d'hyssope, à laquel ajoutoit un peu de vinaigre & commun. C'étoit encore un re vomitif usité chez les Anc qu'une livre d'écorce de raci raifort macérée dans de l'h mel, mêlé d'un peu de vi scillitique, que le malade geoit toute entière, & sur la il avaloit peu à peu la liqueu laquelle elle avoit trempé. mède fut surtout familier au thodiques, qui l'employoien me dans les maladies aiguë rapport de Celius-Aurel Prosper-Alpin rapporte qu Egyptiens modernes sont dans l'usage de se faire vom temps en temps dans le bai

Cet usage du *vomissement* ciel est presque entièrement parmi les Médecins modern il paroît qu'en effet, & l'usa lui-même, & le moyen par on le remplissoit, se ress beaucoup des commencemens siers & imparfaits de l'art sant.

Quant à l'usage curatif du *sement*, les Anciens ne l'em rent presque que dans cer maladies chroniques; &

usoient au contraire très-sobrement dans les maladies aiguës. Hippocrate ne le conseille par préférence à la purgation par en bas, & la purgation étant indiquée en général, que dans le cas d'une douleur de côté, qui a son siége au-dessus du diaphragme; & il n'est fait mention qu'une fois dans ses livres des épidémies, de l'emploi de ce secours contre un *cholera morbus*, dans lequel il dit avoir donné de l'ellébore avec succès.

Les principales maladies chroniques dans lesquelles il l'employoit étoient la mélancolie, la manie, les fluxions qu'il croyoit venir du cerveau, & tomber sur les organes extérieurs de la tête, les douleurs opiniâtres de cette partie, les foiblesses des membres & principalement des genoux, l'enflure universelle ou leucophlegmatie, & quelques autres maladies chroniques très-invétérées. Hippocrate qui employoit quelquefois le *vomissement* dans tous ces cas, osoit faire vomir aussi les Phthisiques, & même avec de l'ellébore blanc, qui étoit le vomitif ordinaire de ce temps-là, & qui est un remède si féroce.

En général les Anciens ont mal manié les émétiques, & cela est arrivé vraisemblablement, parce qu'ils n'en avoient que de mauvais, soit qu'ils fussent impuissans, comme la décoction d'hyssope d'Hippocrate, soit qu'ils fussent d'un emploi très-incommode dans les maladies, comme les raves des méthodiques, soit enfin qu'ils fussent trop violens, comme l'ellébore blanc de tous les Anciens.

Les Médecins modernes au contraire sont très habiles dans l'administration des *vomitifs*, qui sont devenus entre leurs mains le remède le plus général, le plus efficace, & en même temps le plus sûr de tous ceux que la Médecine emploie; il est vraisemblable que la Médecine prévaut en ce point sur la pratique ancienne, par l'avantage qu'a la Pharmacie moderne, d'avoir été enrichie de plusieurs émétiques très-efficaces, mais en même temps sûrs & *innocens*. Quoi qu'il en soit, le très-fréquent usage que les Médecins modernes font des émétiques, peut être considéré, & même doit l'être (pour être apprécié avec quelque ordre), par rapport aux incommodités ou indispositions légères, par rapport aux maladies aiguës, & par rapport aux maladies chroniques.

Au premier égard, il est sûr que toutes les indispositions dépendantes d'un vice de digestion, & principalement d'un vice récent de cette fonction, sont très-efficacement combattues par le *vomissement* artificiel; & que la purgation ordinaire, c'est-à-dire, la purgation par en bas, qu'on n'emploie que trop souvent au lieu du *vomissement*, est inférieure à ce dernier secours à plusieurs titres.

Premièrement, une médecine *glisse* souvent sur les glaires & les autres *impuretés* qui sont les principales causes matérielles de ces sortes d'indispositions, & par conséquent ne les enlèvent point; au lieu que les émétiques les enlèvent infailliblement, & leur action propre est même ordinairement suivie d'une évacuation par les selles qui achève l'évacuation de toutes les premières voies.

2°. Les potions purgatives sont souvent rejetées ou vomies par un estomac impur, & cela sans qu'elles

entraînent qu'une très-petite portion de matières viciées contenues dans ce viscère, & dès-lors c'est un remède donné à pure perte.

3o. L'action d'un émétique usuel, est plus douce que l'action d'une médecine ordinaire, au moins elle est beaucoup plus courte, & elle a des suites moins fâcheuses. On éprouve pendant le *vomissement*, il est vrai, des angoisses qui vont quelquefois jusqu'à l'évanouissement, & quelques secousses violentes; mais ces secousses & ces angoisses ne sont point dangereuses, & elles ne sont que momentanées; & enfin, après l'opération d'un émétique, qui est communément terminée en moins de deux heures, le sujet qui vient de l'essuyer n'est point affoibli, n'est point fatigué, ne souffre point une soif importune, ne reste point exposé à une constipation incommode; au lieu que celui qui a pris une médecine ordinaire est tourmenté toute la journée, éprouve des foiblesses lors même qu'il n'éprouve point de tranchées, souffre après l'opération du remède une soif toujours incommode, est foible encore le lendemain, & souvent constipé pendant plusieurs jours.

4°. Enfin une médecine ordinaire est communément un breuvage détestable; un émétique, même doux, peut être donné dans une liqueur insipide ou agréable, dont il n'altère point le goût.

Quant à la méthode plus particulière aussi aux modernes de prescrire des émétiques au commencement de presque toutes les maladies aiguës, l'expérience lui est encore très-favorable.

Ce remède, qu'on donne ordinairement après le premier, ou tout au plus après le second redoublement, & qu'on a coutume de faire précéder par quelques saignées, a l'avantage singulier d'exciter la nature sans troubler ses déterminations, sans s'opposer à sa marche critique; il ébranle au contraire également tous les organes excrétoires, au lieu de faire violence à la nature en la sollicitant d'opérer par un certain couloir l'évacuation critique que dès le commencement de la maladie elle avoit destinée à un autre, ce qui est l'inconvénient le plus grave de l'administration prématurée des évacuations réelles & proprement dites.

L'emploi de ce remède dans le cours d'une maladie aiguë, ou dans d'autres temps que dans le commencement, demande plus d'attention & plus d'habileté de la part du Medecin, parceque cet emploi est moins général, & que l'indication de réveiller par une secousse utile les forces de la nature qui paroît prête à succomber dans sa marche, & cela sans risquer de les épuiser, ne peut être saisie que par le praticien le plus consommé; il est même clair à present que c'est faute d'avoir su choisir ce temps de la maladie, & d'avoir su juger sainement de l'état des forces du malade, que les émétiques réussissoient quelquefois si mal lorsqu'on ne les donnoit que dans les cas presque désespérés, & à titre de ces secours douteux qu'il vaut mieux tenter dans ces cas selon la maxime de Celse, que de n'en tenter aucun, comme il se fait encore dans les angines suppurées, par exemple: au reste, ces cas où l'on peut donner l'émétique avec succès dans le cours des maladies aiguës, peuvent être naturellement ramenés au cas vul-

gaire de leurs emplois dans le commencement des maladies ; car c'eſt préciſément lorſqu'une nouvelle maladie ſurvient, ou commence dans le cours d'une autre maladie, que l'émétique convient éminemment. Or ce cas d'une maladie aiguë entée ſur une autre fort peu obſervé par la foule des Médecins, eſt un objet très intéreſſant, & ſoigneuſement obſervé par les Grands-Maîtres ; & cet état ſe détermine principalement par la nouvelle doctrine du pouls.

On voit clairement par cette manière dont on enviſage l'utilité de l'émétique dans les maladies aiguës; qu'on ne l'eſtime point du tout par l'évacuation qu'il procure ; il paroît en effet que c'eſt un bien très-ſubordonné, très-ſecondaire, preſqu'accidentel, que celui qui peut réſulter de cette évacuation ; auſſi quoique les malades, les aſſiſtans & quelques Médecins n'apprécient le bon effet des émétiques que par les matières qu'ils chaſſent de l'eſtomac, on peut aſſurer aſſez généralement que c'eſt à peine comme évacuant que ce remède eſt utile dans le traitement des maladies aiguës.

En effet, on obſerve que l'efficacité de ce remède eſt à peu près la même dans ce cas, ſoit que l'action de vomir ſoit ſuivie d'une évacuation conſidérable, ſoit qu'elle ne produiſe que la ſortie de l'eau qu'on a donnée au malade, devenue mouſſeuſe & un peu colorée ; ce qui eſt préciſément l'événement le plus fréquent, & celui ſur lequel les Artiſtes les plus expérimentés doivent toujours compter. Il faut obſerver encore à ce ſujet, que quand même on pourroit procurer quelquefois par l'émétique une évacuation utile, ce ne pourroit jamais être qu'à la fin ou dans le temps critique de la maladie, & dans le cas très-rare où la nature prépareroit une criſe par les couloirs de l'eſtomac, & jamais dans le commencement des maladies aiguës, temps auquel nous avons dit que les Médecins modernes l'employoient aſſez généralement & avec ſuccès. Enfin, on doit remarquer que l'effet des émétiques donnés dans le commencement des maladies aiguës, eſt par les conſidérations que nous venons de propoſer, bien différent de l'effet de ce remède dans les indiſpoſitions dont nous avons parlé plus haut.

Quant à l'emploi des émétiques contre les maladies chroniques, il eſt très-rare ou preſque nul dans la pratique moderne ; il a ſeulement lieu à titre de préſervatif pour ceux qui ſont ſujets à quelques maladies à paroxiſme, & principalement aux maladies convulſives & nerveuſes, comme épilepſie, apoplexie, paralyſie, *&c.* car à l'égard de l'uſage des émétiques dans le paroxiſme même de pluſieurs maladies chroniques, comme dans ceux de l'apoplexie & de l'aſthme ; comme il eſt certain que ces paroxiſmes doivent être regardés en eux-mêmes comme des affections aiguës, il s'enſuit que cet uſage doit être ramené à celui de ce remède dans les maladies aiguës : & quant aux toux ſtomacales & aux coqueluches des enfans qui en ſont des eſpèces, les émétiques agiſſent dans ce cas & comme dans les maladies aiguës, & comme dans les incommodités ; ils ébranlent utilement toute la machine, ils reveillent l'excrétion pectorale cutanée, & ils chaſſent de l'eſtomac des ſucs viciés & ordi-

nairement acides, qui sont vraisemblablement une des causes matérielles de ces maladies.

Le *vomissement* artificiel, excité dans la vue de procurer la sortie du fœtus mort ou de l'arrière faix, qui est recommandé dans bien des livres, & par conséquent pratiqué par quelques Médecins, est une ressource très-suspecte.

Il est peu de contr'indications réelles des émétiques; outre le cas d'inflammation de l'estomac, des intestins & du foie, elles se bornent presque à ne pas exposer à leur action les sujets qui ont des hernies ou des obstructions au foie, & les femmes enceintes, encore y a-t il sur ces derniers cas une considération qui semble restreindre considérablement l'opinion trop légerement conçue du danger inévitable auquel on exposeroit les femmes enceintes en général, en les faisant vomir dans les cas les plus indiqués. Cette considération qu'*Angelus Sala* propose au commencement de son *Emétologie*, est que rien n'est si commun que de voir des femmes vomir avec des grands efforts, & très-souvent pendant plusieurs mois de leurs grossesses, & que rien n'est si rare que de leur voir faire des fausses-couches par l'effet de cet accident. Il n'est pas clair non plus que les émétiques soient contr'indiqués par la délicatesse de la poitrine, & par la pente aux hémorragies utérines. Hippocrate, comme nous l'avons rapporté plus haut, émétisoit fortement les phthisiques; & quoique ce ne soit pas une pratique qu'on doive conseiller sans retriction, l'inutilité presque générale des remèdes benins contre la phthisie, peut-être regardée comme un droit au moins à ne pas exclure certains

remèdes héroïques qua
on ne pourroit rien dire e
veur, sinon qu'ils ne peu
pis que les remèdes ord
plus forte raison, lorsc
alléguer en leur faveur
d'Hippocrate.

Les contr'indications
l'âge, des sujets, des clin
saisons, sont positivement
par l'expérience; les émét
vent être donnés utileme
les âges, depuis l'enfance
vieillesse la plus décrépi
toutes les saisons, quoi
crate ait excepté l'hiver,
cette saison; & dans to
mats, quoique Baglivi
qu'on ne pouvoit pas les
Rome, *in aere romano*,
très-chaud, encore qu'il
très-utiles dans les pays r
& que les Médecins de
sent écrit auparavant que
tiques pouvoient être trè
nables en Grèce, où le cl
chaud, mais que pour d
plus froids, tel que celui
on devoit bien se donner
de risquer de tels remède

Au reste, ce préjugé
vomissement, s'accrût con
ment dans plusieurs pays
tamment à Paris, lorsqu'
fondit avec un autre pré
frivole encore, qui fit reg
le milieu du dernier siéc
mède dont les principales
tions étoient émétiques, c
vrai poison. On veut parle
singulière époque de l'hist
Faculté de Médecine de l
une guerre cruelle excitée
sein au sujet de l'antimoi
senta l'événement singuli
proscription de ce remèd
décret de la Faculté, con

Arrêt du Parlement, d'un docteur dégradé pour avoir persisté à employer ce remède; & enfin l'antimoine triomphant bientôt après, & placé avec honneur dans l'antidotaire de la Faculté. L'ouvrage plein de fanatisme & d'ignorance, qui a pour titre *Martyrologe de l'antimoine*, & qui ne put manquer d'être accueilli avec fureur par les ennemis de l'antimoine dans ce temps orageux, est aujourd'hui presqu'absolument ignoré, & les Médecins modernes qui font un usage si étendu des émétiques, n'emploient presque que des émétiques antimoniaux. Il est très-essentiel d'observer à ce sujet que ceux qui craignent encore aujourd'hui ces émétiques antimoniaux, se trompent évidemment sur l'objet de leur crainte; ils s'occupent de l'instrument employé à procurer le *vomissement*, du tartre émétique, par exemple, qui est toujours innocent, tandis que c'est le *vomissement* lui-même, c'est-à-dire, la secousse, les efforts, la convulsion de l'estomac & son influence sur toute la machine qui est le véritable objet de l'attention du Médecin; car quoique la plupart des sujets veulent être délicats, que le plus grand nombre de ceux à qui on propose des remèdes un peu actifs se trouvent même offensés de ce que le Médecin les croit capables d'en supporter l'action; il n'en est cependant aucun qui ne se crût en état de vomir sans danger, si on ne lui annonçoit d'autre vomitif que de l'eau chaude. Or, s'il vomissoit cinq ou six fois avec de l'eau chaude, & par le secours d'une plume ou du doigt qu'il introduiroit dans sa gorge, il essuyeroit une opération médicamenteuse toute aussi violente, peut-être plus incommode à la machine, que s'il avoit vomi le même nombre de fois au moyen de trois grains de bon émétique. Au reste, ce préjugé populaire (& trop de Médecins sont encore peuple à cet égard) contre les émétiques antimoniaux, commence heureusement à se dissiper.

On dit en style de l'Écriture, *retourner à son vomissement*; pour dire, retomber dans ses erreurs ou dans son péché.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

VOMITIF; adjectif. Qui fait vomir. *La plupart des remèdes vomitifs se préparent aujourd'hui avec l'antimoine. Une drogue vomitive.*

Il est plus ordinairement substantif. *Prendre un vomitif.* Voyez Vomissement Artificiel.

VOMITOIRE; vieux substantif masculin qui signifioit autrefois vomitif.

En parlant des Théâtres des anciens Romains, on appelle *vomitoires*, les issues par où le peuple sortoit à la fin du spectacle.

VONDEL, (Juste ou Josse du) Poëte Hollandois, né en 1487, de parens Anabaptistes, quitta cette secte & mourut dans le sein de l'Église Catholique. Il dressa à Amsterdam une boutique de bas; mais il en laissa le soin à sa femme, pour ne s'occuper presque que de la poësie. La Nature lui avoit donné beaucoup de talent. Vondel n'eut pour maître que son génie. Il avoit déjà enfanté plusieurs pièces en vers, non-seulement sans suivre aucune règle, & même sans soupç nner qu'il y en eût d'autres que celles de la ver-

sification & de la rime. Instruit à l'âge de trente ans de l'avantage qu'on peut retirer des Anciens, il apprit le latin pour pouvoir les lire. Ensuite il s'adonna à la lecture des Écrivains François. Les fruits de sa muse offrent dans quelques endroits tant de génie & une imagination si noble & si poëtique, qu'on souffre de le voir tomber si souvent dans l'enflure & dans la bassesse. Toutes ses poësies ont été imprimées en 9 vol. in-4°. Celles qui ornent le plus ce recueil sont, 1. *Le Héros de Dieu.* 2. *Le Père des animaux.* 3. La destruction de *Jérusalem*, Tragédie. 4. La *prise d'Amsterdam* par *Florent V*, Comte de Hollande. Cette pièce est dans le goût de celles de Shakespear: c'est une bigarrure brillante. On y voit des Anges, des Évêques, des Abbés, des Moines, des Religieuses qui disent de fort belles choses, mais déplacées. 5. *La magnificence de Salomon.* 6. *Palamède*, ou l'*Innocence opprimée.* C'est la mort de *Barneveld* sous le nom de *Palamède* faussement accusé par *Ulysse.* Cette Pièce irrita le Prince Maurice, instigateur de ce meurtre. On voulut faire le procès à l'auteur : mais il en fut quitte pour une amende de trois cens livres. Toutes ses Tragédies péchent & du côté du plan, & du côté des règles. L'Auteur ne méritoit pas d'être mis en parallèle avec Sénèque le tragique, auquel on l'a comparé, & encore moins avec *Virgile.* 7. Des *Satyres*, pleines de fiel contre les Ministres de la Religion prétendue - Réformée. 8. Un *Poëme* en faveur de l'Eglise Catholique, intitulé : *Les Mystères* ou *les Secrets de l'Autel.* 9. *Des Chansons*, &c. Ce Poëte mourut en 1679, à 91 ans.

VONTACA ; substantif r Grand arbre des Indes O dont le fruit porte le nom *de Bengale.* C'est l'*arbor* (*fera* de Rai. Le vontaca de quantité de rameaux (ses feuilles, réunies trois e sur une même queue, sont dentelées en leurs bords, & odorantes ; ses fleurs s chées sept sur un pédicule, sées de cinq pétales oblongs odeur agréable : à ces fleu dent des fruits composés écorces, la première est & mince, la deuxième e ligneuse, presque osseuse. I du fruit est visqueuse, jau d'un goût aigre-doux : on des semences oblongues, & remplies d'un suc g transparent; on confit ce fr ou vert, au sucre ou au vi & l'on en mange avec pl l'emploie aussi contre le c ventre.

VOODSTOCK ; ville d'An dans la province d'Oxford, deux lieues, nord-ouest, c dres. Elle a deux Députés lement.

VOPISCUS, (Flavius) Histo tin, né à Syracuse sous tien, se retira à Rome. Il posa l'histoire d'*Aurélie*, de de *Florien*, de *Probus*, de de *Carus*, de *Carin* & de *rien.* Quoique ce ne soit pas Auteur, il est cependant mauvais que tous les autres on a fait une compilation composer l'*Histoire d'Augusta*

VORACE ; adjectif des deux *Vorax.* Carnassier, qui dévo mange avec avidité. *Le ti lion, le loup sont des anim*

races. Les requins sont des poissons voraces.

On dit d'un homme qui mange goulument, qui mange avec avidité, qu'*il est vorace.*

On dit aussi, qu'*un estomac est vorace*; pour dire, qu'il a besoin de nourriture.

VORACITÉ; substantif féminin. *Voracitas.* Avidité à manger. *La voracité de l'aigle. La voracité du loup. La voracité du brochet.*

VORCESTER; ville épiscopale d'Angleterre, Capitale d'une province de même nom, sur la Saverne, à trente lieues, nord-ouest, de Londres.

Cette ville a été bâtie par les Romains qui en firent une place forte contre les Bretons ou Gallois. Elle souffrit beaucoup de la part des Danois qui la pillèrent, & la réduisirent en cendre, en 1041. Elle souffrit encore la même désolation en 1113, par un incendie fortuit qui consuma entr'autres édifices le Château & l'Église Cathédrale.

Vorcester s'est néanmoins relevé de ses pertes; c'est aujourd'hui une grande & belle ville, partagée en dix Paroisses, bien bâtie, fermée de murailles, excepté dans la partie qui est bordée de la Saverne, & qui n'a pas besoin de murs. On y entre par sept portes, & l'on y compte douze Églises, entr'autres la Cathédrale, où est le tombeau du Roi Jean, & celui du Prince Arthur, fils aîné du Roi Henri VIII. Les habitans ont trois marchés par semaine, & font un grand négoce de draperies.

Le Siége Episcopal de Vorcester a été établi en 680.

Le province de Vorcester a quarante-quatre lieues de circonférence. Elle est séparée de celle de Héreford par les montagnes nommées *Malvernes*, qui s'élèvent à la hauteur de sept milles. Cette province est une des meilleures de l'Angleterre. En été on y voit de belles & grandes campagnes couvertes de blé, d'excellens pâturages & des forêts; il s'y trouve aussi quelques puits d'eau salée, & quelques fontaines médicinales. Les haies sont bordées de poiriers, dont on presse le fruit pour faire un excellent poiré. Les rivières qui l'arrosent lui fournissent beaucoup de poisson. La Saverne y nourrit particulièrement quantité de lamproies, qui se plaisent dans les eaux limonneuses, telles que sont celles de cette rivière: l'air répond au terroir: il est sain & tempéré. Outre Vorcester, la Capitale, il y a onze autres bourgs ou villes à marché.

VOROTINSK; ville de Russie, capitale d'une Principauté de même nom, sur l'Occa, à quarante lieues, sud-ouest, de Moscow.

La Principauté de Vorotinsk est bornée au nord & au levant par le Duché de Rézan, au midi par le pays des Cosaques, & au couchant par le Duché de Sévérie. La rivière d'Occa la traverse du midi au nord.

VORINGEN; petite ville d'Allemagne, dans l'Électorat de Cologne, sur le Rhin, à trois lieues de Cologne.

VORKUM; ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la Frise, sur le Zuiderzée, à quatre lieues, de Harlingen.

VORMS; ville libre & impériale d'Allemagne, avec un Évêché, dans le Palatinat du Rhin, à sept lieues, nord-ouest, d'Heidelberg, & huit lieues, sud-ouest, de Mayen-

ce. Elle étoit florissante avant que les François l'eussent brûlée en 1689, mais depuis ce temps elle est fort déchue. Cependant les terres y sont fertiles, surtout en bon vin.

L'Évêque de Vorms est Prince d'Empire & Souverain d'un Évêché de même nom enclavé dans le Palatinat entre les Bailliages d'Oppenheim & de Neustat. L'Église de Vorms est une des plus anciennes d'Allemagne. Elle jouissoit de la dignité de métropole, avant que le Pape Zacharie eût conféré l'an 745, la dignité archiépiscopale de Vorms à l'Église de Mayence. Varnen fut le premier qui prit simplement le titre d'*Evêque de Vorms*. Cet Évêché est aujourd'hui réduit à des bornes fort étroites à cause du voisinage des États Protestans, & des usurpations de l'Électeur Palatin; ensorte que le domaine de l'Évêque ne consiste qu'en quelques villages.

VORSTIUS, (Conrad) nâquit à Cologne en 1569, d'un Teinturier. Après avoir étudié dans les Universités d'Allemagne & voyagé en France, il s'arrêta à Genève, où *Théodose de Bèze* lui offrit une chaire de Professeur qu'il ne voulut point accepter. Il succéda en 1610 à Arminius, Professeur dans l'Université de Leyde; mais les Ministres anti-Arminiens employèrent le crédit de *Jacques I*, Roi d'Angleterre, & demandèrent son exclusion à la République. Vorstius obligé de céder à leurs persécutions, se retira à Tergov, où il demeura depuis 1612 jusqu'en 1619, uniquement occupé de ses affaires & de ses études. Le Synode de Dordrecht le déclara indigne de professer la Théologie, & cet anathême prononcé par des fanat engagea les États de la provi le bannir à perpétuité. Il fut o de se cacher comme un m teur; enfin il chercha un asile les États du Duc de Holstei 1622, où il mourut le 29 Sep bre de la même année. On a c un grand nombre d'Ouvrages contre les Catholiques Rom que contre les Adversaires eut dans le parti protestant. Sa duite & quelques-uns de ses prouvent qu'il penchoit pour cinianisme; & si ses Adver n'avoient fait valoir que cett son, on n'auroit pas pu les ac d'imposture.

VORSTIUS, (Guillaume Henri du précédent, Ministre des A niens à Varmond, dans la lande, composa plusieurs livr plus considérable est sa *Trad Latine de la Chronologie de* S Ganz.

VORSTIUS, (Œlius Everhard) Ruremonde en 1565, mo 1624 à Leyde, où il occupoi Chaire de Professeur de Méde laissa divers Ouvrages de li ture, de Médecine, & d'Hi Naturelle, qui furent rech pour leur érudition. Les princ sont, 1. Un Commentaire *nulorum origine*. 2. *Un Voyag torique & Physique de la* g *Grèce*. *& de la Japigie, Lu des Brutiens & des peuples vo* en latin. 3. Des *Poissons de la lande*. 4. Des Remarques *l* sur celles *de Re medicâ*.

VORSTIUS, (Adolphe) fils du cédent, fut aussi Professeur en decine à Leyde, où il mour 1663, à 66 ans. Il a donné u *talogue des Plantes* du Jardi tanique de Leyde, & de cell

naissent aux environs de cette ville. Cet Ouvrage est assez bien fait.

VOS, (Martin de) Peintre, né à Anvers vers l'an 1534, mourut dans la même ville en 1604. C'est au soin qu'il prit à Rome de copier les magnifiques ouvrages des plus célèbres Maîtres & à la liaison qu'il fit à Venise avec le Tintoret que Vos doit la haute réputation où il est parvenu. Il a réussi également à peindre l'histoire, le paysage & le portrait. Il avoit un génie abondant; son coloris est frais, sa touche facile; mais son dessein est froid, quoique correct & assez gracieux. On a beaucoup gravé d'après ses ouvrages.

VOSGES; chaîne de montagnes qui s'étendent depuis la partie méridionale de la Franche-Comté, fort avant dans la Lorraine & dans l'Alsace, sur les confins de l'une & de l'autre. Ces montagnes donnent le nom à la partie méridionale de la Lorraine, que l'on appelle *la Voge* ou *les Vosges*.

VOSSIUS, (Gérard) Prévôt de Tongres, habile dans le grec & le latin, demeura plusieurs années à Rome. Il profita de ce séjour pour fouiller dans les bibliothèques italiennes, en tira & traduisit en latin plusieurs anciens monumens des Pères grecs, entr'autres les ouvrages de *Saint Grégoire Thaumaturge* & de *Saint Ephrem*. Il mourut à Liége sa patrie en 1689, aimé & estimé.

VOSSIUS, (Gérard-Jean) parent du précédent, d'une famille considérable des Pays-Bas, dont le nom est *Vos*, naquit en 1557 dans le Palatinat auprès d'Heidelberg. Il se rendit très-habile dans les Belles-Lettres, dans l'Histoire & dans l'Antiquité sacrée & profane. Son mérite lui valut la direction du Collége de Dordrecht, & il remplit cette place avec applaudissement. On lui confia ensuite la chaire d'Eloquence & de Chronologie à Leyde, & il la dut plutôt à sa réputation & à son mérite qu'à ses intrigues. Appelé en 1643 à Amsterdam pour y remplir une chaire de Professeur en Histoire, il s'y fit des admirateurs & des amis. Ses principaux ouvrages sont, 1°. *De Origine Idolatriæ*; 2°. *de Historicis Græcis*; 3°. *de Historicis Latinis*; 4°. *de Poetis Græcis*; 5°. *de Poetis Latinis*; 6°. *de Scientiis Mathematicis*; 7°. *de Quatuor Artibus Popularibus*; 8°. *Historia Pelagiana*; 9°. *Institutiones Rhetoricæ, Grammaticæ, Poeticæ*; 10°. *Theses Chronologicæ & Theologicæ*; 11°. *Etymologicon Linguæ Latinæ*; 12°. *de Vitiis Sermonis*, &c. Tous ces écrits sont imprimés à Amsterdam en six volumes *in-folio*. La plupart sont remplis d'un savoir profond & de remarques solides. On estime sur-tout ce qu'il a écrit sur l'Histoire, sur l'origine de l'Idolâtrie & sur les Historiens Latins & Grecs. Ce Savant mourut en 1649 à soixante-douze ans.

VOSSIUS, (Denis) fils du précédent, aussi savant que son père, mort en 1633 à vingt-deux ans, étoit un prodige d'érudition; mais son savoir lui fut funeste; car il avança sa mort. On a de lui de savantes *Notes* sur le livre de l'idolâtrie du Rabbin Moïse Ben Maimon.

VOSSIUS, (François) frère du précédent, mourut en 1645 après avoir publié un Poëme sur une victoire remportée par l'Amiral Tromp.

VOSSIUS, (Gérard) frère du précédent, fut l'un des plus savans critiques du dix-septième siècle. Il mourut en 1640. On a de lui une édi-

tion de Velleïus Paterculus avec des notes, à Leyde 1639, *in-16*.

VOSSIUS, (Isaac) le dernier des enfans du célèbre Vossius, & le premier en érudition, passa en Angleterre, où il devint Chanoine de Windsor. Ses ouvrages répandirent son nom par toute l'Europe. Louis XIV instruit de son mérite chargea le Ministre Colbert de lui envoyer une lettre de change comme *une marque de son estime & un gage de sa protection*. Ce qui dut le plus flatter Vossius, ce fut la lettre dont ce Ministre accompagna ce présent. Il lui disoit que « quoique le Roi ne » fût pas son Souverain, il vou- » loit néanmoins être son bienfai- » teur en considération d'un nom » que son père avoit rendu illustre, » & dont il conservoit la gloire. » Vossius se rendit sur-tout célèbre par son zèle pour le systême de la chronologie des Septante qu'il renouvela & qu'il soutint avec chaleur. Il devoit donner une nouvelle édition de la version de ces célèbres Interprêtes; mais il en fut empêché par sa mort, arrivée en 1689 dans sa soixante-onzième année. Ce Savant avoit une mémoire prodigieuse, mais il manquoit de jugement. Il avoit un penchant extrême pour le merveilleux. On a de lui, 1°. Des *Observations sur les Géographes Scylax & Pomponius Mela & sur Catulle*. Vossius aimoit les ouvrages où l'esprit de débauche a répandu des expressions libres. Ses Commentaires sur Catulle publiés en 1684, *in-4°*. ne sont pas exempts de ce défaut. On prétend même qu'il y fit entrer le Traité *de prostibulis veterum* de Beverland, avec lequel il étoit très-lié; 2°. des *Remarques sur l'origine du Nil & des autres fleuves*; 3°. *un Traité de Sibyllinis aliisque, quæ Christi na[...] præcessere, oraculis*; 4°. des [...] contre Richard Simon; 5°. [...] autres petits *Traités*; 6°. *vari[...] observationum liber*; 7°. *Pl[...] Dissertations philosophiques & [...]logiques.*

VOSTERMAN, (Lucas) G[...] hollandois. Ses estampes son[t] recherchées, & lui assigne[nt un] rang parmi les plus excelle[nts ar]tistes. Il a beaucoup contribué [à faire] connoître le mérite du célèb[re Ru]bens & à multiplier ses belle[s com]positions. On admire dans l[es es]tampes de Vosterman une m[...] expressive & beaucoup d'i[ntelli]gence.

VOTATION; substantif fé[minin.] Action de voter.

VOTER; verbe neutre de l[a pre]mière conjugaison, lequel se [conju]gue comme CHANTER. *Suff[ra]gare*. Donner sa voix, son su[ffrage.] Il est principalement usité d[ans les] Chapitres & autres Assemblé[es ec]clésiastiques. *Il n'y a que le[s Cha]noines-Prêtres qui aient d[roit de] voter.*

VOTIF, IVE; adjectif. *Votivu[s. Qui] appartient au vœu. Ainsi on d[it, un ta]bleau votif*; pour dire, un [...] qui a été offert pour acquit[ter un] vœu.

En parlant des Anciens, [on ap]pelle *boucliers votifs*, des bo[...] que l'on appendoit quelquefo[is dans] les Temples ou dans d'autr[es en]droits pour des occasions p[articu]lières.

Le féminin n'est en usag[e qu'a]vec le mot Messe. Ainsi on [dit,] *Messe votive* une Messe q[ui se] dit à dévotion pour quelque [inten]tion particulière, comme p[our les] malades, pour les voyageur[s]

les défunts, & qui n'est point de l'office du jour.

VOTRE; adjectif possessif des deux genres, qui répond au pronom personnel vous. Il se dit en parlant à une personne ou à plusieurs. Dans cette acception il se met toujours devant le substantif; il ne reçoit jamais d'article, & il fait vos au pluriel. *Votre ami. Votre sœur. Vos chevaux. Votre équipage. Vos souliers.*

Il est aussi possessif relatif. Alors il reçoit l'article; il ne fait jamais que vôtres au pluriel, & il ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé. *Voici son lot, & voilà le vôtre. Il a mes papiers & les vôtres. Si vous voulez me rendre ma parole, je vous rendrai la vôtre.*

VÔTRE, se met aussi pour ce qui vous appartient, & alors il fait au pluriel vôtres. Ainsi on dit, *cette personne est des vôtres;* pour dire, de votre parti, de votre compagnie. *Nous ne pouvons pas être des vôtres.*

La première syllabe est brève, quand *votre* précède le substantif; *votre équipage;* mais elle est longue quand il suit l'article; *c'est le vôtre*: la seconde syllabe est très brève.

VOUÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* VOUER.

VOUEDE; substantif masculin. Nom qu'on donne au petit pastel de Normandie. Il ne diffère de la Guède que par ses feuilles plus petites, & sa qualité qui est moindre; ce qui dépend de la manière de l'apprêter: peut être aussi que la chaleur du climat y fait beaucoup. On emploie le vouède, preparé par la fermentation, avec la chaux. M M. Miller & Mortimer ont traité savamment de la culture de cette plante.

VOUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Vovere.* Consacrer. Il se dit proprement par rapport à Dieu. *Sa mère le voua à Dieu quand il vint au monde. Ces Religieuses ont voué leur virginité à Dieu. Il s'est voué au service de Dieu.*

On dit par extension, mais toujours par rapport à Dieu, *vouer sa fille à la Vierge. Vouer un enfant à Saint François.*

VOUER, signifie aussi, promettre par vœu. *Vouer une Chapelle au Saint-Esprit. Vouer un Monastère à la Vierge.*

VOUER, signifie figurément, promettre d'une manière particulière. *Vouer ses services à la République. Il lui voua le plus tendre attachement.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

L'*e* féminin qui termine le singulier du présent de l'indicatif, *&c.* s'unit à la syllabe précédente, & la rend longue.

VOVES; bourg de France, dans la Beauce, à sept lieues, sud est, de Chartres.

VOUET, (Simon) Peintre, né à Paris, mort dans la même ville vers 1649, âgé de 59 ans, n'avoit que 14 ans, lorsqu'on le chargea d'aller peindre une Dame qui s'étoit retirée en Angleterre. A l'âge de vingt ans, il accompagna M. de Sancy, ambassadeur à Constantinople. Ce Peintre vit une fois le Grand Seigneur, & cela lui suffit pour le peindre de mémoire très ressemblant. Vouet passa en Italie, où il demeura plusieurs années. Il y fit une étude particulière des ouvrages du Valentin & du Caravage. Plusieurs Cardinaux voulurent avoir de ses ouvrages, & lui procurèrent la place de Peintre de l'Académie de S. Luc à Rome. Le Roi Louis XIV, qui lui avoit déjà accor-

dé une pension, le fit revenir, le nomma son premier Peintre, & le logea aux Galeries du Louvre; ce Prince prenoit beaucoup de plaisir à lui voir manier le crayon lorsqu'il peignoit en pastel.

Vouet s'étoit fait une manière expéditive. On a lieu d'être étonné de la prodigieuse quantité d'ouvrages qu'il a laissés. Accablé de travail, il se contentoit souvent de ne faire que les desseins sur lesquels ses élèves travailloient, & qu'il retouchoit ensuite. C'est pourquoi on voit plusieurs de ses tableaux peu estimés. Ce maître inventoit facilement, il consultoit le naturel. On remarque dans quelques-uns de ses ouvrages, un pinceau frais & moelleux; mais la trop grande activité avec laquelle il travailloit, l'a fait pour l'ordinaire tomber dans le gris. Il peut être regardé comme le Fondateur de l'Ecole françoise. La plupart de nos meilleurs maîtres prirent de ses leçons. On compte parmi ses Elèves, le Sueur, le Brun, Mole, Perrier, Mignart, Dorigny le père, Testelin, Dufresnoi & plusieurs autres.

VOULANCE; vieux mot qui signifioit autrefois volonté.

VOULIVAZA; substantif masculin. Bel arbrisseau de l'île de Madagascar. Sa fleur exhale un parfum délicieux qui participe de la canelle, de la fleur d'orange & du girofle : elle est fort épaisse, sa couleur est blanche & bordée de rouge : il lui succède un fruit de la grosseur d'une prune, rempli de petits grains.

VOULOIR; verbe actif de la troisième conjugaison. *Velle.* Avoir intention de faire quelque chose, s'y déterminer. *Elle veut retourner à Londres. Je ne veux pas lui parler.*

VOULOIR, signifie commander, exiger avec autorité. *Dieu veut que l'on pratique la vertu. Les Rois doivent être attentifs à ne vouloir que des choses justes. Quand un Roi veut le crime, il n'est que trop obéi. Il n'a fait que ce que son père a voulu.*

VOULOIR, signifie aussi désirer, souhaiter. *Il veut que vous achetiez sa terre. L'Orfévre veut qu'on le paye, ou qu'on lui rende sa vaisselle.*

Quelquefois pour marquer modestement son désir, on dit, *je voudrois*, au lieu de, *je veux.*

On dit, qu'*un homme veut ce qu'il veut*, pour dire, qu'il l'exige, ou qu'il le désire fortement. Et l'on dit proverbialement, *ce que femme veut, Dieu le veut*, pour dire, que les femmes veulent les choses absolument, & qu'il faut leur obéir.

On dit par forme de souhait, *Dieu le veuille.* On le dit aussi pour marquer qu'on doute d'une chose, quoiqu'on la souhaite.

En parlant d'un homme qui veut venir à bout de quelque chose à quelque prix que ce soit, & par toutes sortes de moyens justes ou injustes, on dit proverbialement, qu'*il veut que cela soit, veuille Dieu, veuille le Diable.*

On dit, pour marquer une espèce d'autorité, comme de supérieur à inférieur, *je veux bien que vous sachiez*; pour dire, sachez, apprenez.

On dit, *vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un*; pour dire, avoir de l'affection, de la haine pour lui. *Je lui ai toujours voulu du bien. Cet homme leur veut du mal. Que le mal que je vous veux me puisse arriver.*

On dit, *en vouloir à quelqu'un*; pour dire, le haïr, être porté à lui nuire. *Je ne lui en ai jamais voulu. Le propre des envieux est d'en vouloir à ceux qui réussissent.*

On dit aussi dans le style fami-

lier, *en vouloir à quelqu'un*, *à quelque chose;* pour dire, avoir quelque désir, quelque prétention sur une personne, sur une chose. *Il en veut à cette jeune fille. Il en veut à cette charge.*

On dit, *à qui en voulez-vous?* pour dire, qui demandez-vous? Qui cherchez-vous? On le dit aussi, pour dire, qui prétendez-vous attaquer, offenser? *A qui en voulez-vous par ce discours là? C'est à vous que j'en veux.*

On dit, *à qui en veut-il?* pour dire, de quoi se plaint-il? D'ou lui vient son chagrin? *Il ne fait que gronder, à qui en veut-il?*

On dit, *que veut dire cet homme?* pour dire, que prétend cet homme? Que demande-t-il? Que prétend-t-il me faire entendre?

On dit de même des mots & des choses qu'on n'entend point. *Que veut dire ce mot? Que veut dire ce procédé?* pour dire, que signifie ce mot-là? Que signifie ce procédé? Et *que veut dire cette clause, que veulent dire ces vers?* pour dire, ou qu'ils n'ont point de sens, ou qu'on ne comprend pas le sens qu'ils ont. On dit quelquefois, *que veut dire cela?* pour marquer un simple étonnement.

Vouloir, signifie quelquefois simplement consentir. *Si vous le voulez je le veux aussi.*

On dit dans le discours familier, *je veux bien que cela soit, je veux que cela soit;* pour dire, je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas; ou pour dire, quand cela seroit vrai.

Vouloir, signifie aussi, être d'une nature à demander, à exiger. *Les Soldats François veulent être traités avec plus de ménagement que les Soldats Allemans. Cette operation veut être faite délicatement. Ces étoffes veulent être employées en meubles plutôt qu'en habits.*

En parlant des choses inanimées, *vouloir*, se dit quelquefois dans le sens de pouvoir. *Ma montre ne veut plus aller. Quand ce bois est vert il ne veut pas brûler.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Conjugaison & quantité prosodique des autres temps.

Indicatif. *Présent. Singulier.* Je veux, tu veux, il veut.

Pluriel. Nous voulons, vous voulez, ils veulent.

Le monosyllabe des deux premières personnes du singulier est long: celui de la troisième est moyen. Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde longue: la troisième personne a la première syllabe brève, & la seconde très-brève.

Imparfait. Singulier. Je voulois, tu voulois, il vouloit.

Pluriel. Nous voulions, vous vouliez, ils vouloient.

Toutes les personnes des deux nombres ont la première syllabe brève, & la seconde longue, excepté la troisième personne du singulier, qui a sa seconde syllabe moyenne.

Prétérit défini. Singulier. Je voulus, tu voulus, il voulut.

Pluriel. Nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulûrent.

Les deux premières personnes du singulier ont la première syllabe brève, & la seconde longue; la troisième personne a ses deux syllabes brèves. Les trois personnes du pluriel ont la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Futur. Singulier. Je voudrai, tu voudras, il voudra.

Pluriel. Nous voudrons, vous voudrez, ils voudront.

La première & la troisième personne du singulier ont les deux syllabes brèves; la seconde personne, & les trois du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde longue.

Conditionnel présent. Singulier. Je voudrois, tu voudrois, il voudroit.

Pluriel. Nous voudrions, vous voudriez, ils voudroient.

La quantité prosodique est la même que celle de l'imparfait.

SUBJONCTIF. *Présent. Singulier.* je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille.

Pluriel. Que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Les trois personnes du singulier, & la troisième du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde très-brève. Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève, & la seconde longue.

Imparfait. Singulier. Que je voulusse, que tu voulusses, qu'il voulût.

Pluriel. Que nous voulussions, que vous voulussiez, qu'ils voulussent.

Les deux premières personnes du singulier & la troisième du pluriel, ont la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très brève. La troisième personne du singulier a la première syllabe brève, & la seconde longue. Les deux premières personnes du pluriel ont les deux premières syllabes brèves, & la troisième longue.

PARTICIPE ACTIF ET GÉRONDIF. Voulant.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

PARTICIPE PASSIF. Voulu, ue.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin, mais la seconde est longue au pluriel & au féminin.

Différences relatives entre *vouloir*, *avoir envie*, *souhaiter*, [...]*rer*, *soupirer*, *convoiter*.

Le dernier de ces mots n'es[...] sage que dans la Théologie mo[...] & il suppose toujours un obje[...] cite & défendu par la loi de [...] on *convoite* la femme ou le [...] d'autrui. Les autres sont d'un [...] ordinaire, & la force de leur [...]fication ne dit rien de bon [...] mauvais dans l'objet, elle n'ex[...] que le mouvement par lequel [...] se porte vers lui, quel qu'il [...] avec les différences suivantes [...] chacun d'eux. On *veut* un [...] présent, & l'on en *a envie*; [...] on le *veut*, ce semble, avec [...] de connoissance & de réflexio[...] l'on en *a envie* avec plus de [...]ment & plus de goût. On *so*[...] & on *desire* des choses plus [...]gnées; mais les souhaits son[...] vagues, & les desirs plus a[...] On *soupire* pour des choses [...] touchantes.

Les *volontés* se conduisen[...] l'esprit; elles doivent être [...] Les *envies* tiennent des sens, [...] doivent être bornées. Les [...] viennent des passions, ils do[...] être modérés. Les *soupirs* pa[...] du cœur, ils doivent être [...] adressés.

On fait sa *volonté*. On sa[...] son *envie*. On se repaît de *sou*[...] On s'abandonne à ses *desirs*. [...] pousse des *soupirs*.

Nous *voulons* ce qui peut [...] convenir. Nous *avons envie* [...] qui nous plaît. Nous *souhait*[...] qui nous flate. Nous *desirons* c[...] nous estimons. Nous *soupirons* [...] ce qui nous attire.

On dit de la *volonté*, qu'el[...] éclairée ou aveugle; de l'*e*[...] qu'elle est bonne ou mauvais[...] *souhait*, qu'il est raisonnab[...]

rid[...]

ridicule; du *desir*, qu'il est foible ou violent; & du *soupir*, qu'il est naturel ou affecté.

Les Princes *veulent* d'une manière absolue. Les femmes ont de fortes *envies*. Les paresseux s'occupent à faire des *souhaits* chimériques. Les courtisans se tourmentent par des *desirs* ambitieux. Les amans romanesques s'amusent à de vains soupirs.

VOULOIR; substantif masculin. Acte de la volonté. *Si j'en avois le pouvoir comme j'en ai le vouloir...... Elle n'a d'autre vouloir que celui de son mari.* L'Apôtre dit, *que c'est Dieu qui nous donne le vouloir & le faire.*

VOULOIR, signifie aussi intention, dessein. *Il a témoigné son malin vouloir. Il y a long-temps qu'il a un malin vouloir contre moi.* Dans cette dernière acception, il n'est guère d'usage qu'en ces sortes de phrases du style familier.

VOULOU; substantif masculin. Sorte de canne d'Inde, de l'espèce de celle que les Indiens appellent *bambou* & *sacar-mambou*.

Le Voulou de la Guyane porte aussi le nom de *Cambrouze*; c'est un roseau creux & gros comme le bas de la jambe, dont les nœuds qui sont de pied en pied, n'excèdent pas en dehors; une petite pellicule épaisse de trois lignes, les sépare en dedans les uns des autres. Ce roseau se trouve dans le pays de Cayenne, aux bords des marécages: il croît par touffes à la hauteur de huit à dix pieds, & quelquefois plus; ses feuilles sont éparses au sommet; la tige est garnie de longs piquants.

On coupe ce roseau de longueur pour faire des bois de hamac; à quoi, dit M. de Préfontaine, il est plus propre que tout autre bois, à cause de sa légèreté. Les Sauvages peignent ces bois & les vernissent. Un autre usage qu'ils font de la tige du cambrouze, est de s'en servir en guise de cornets; le son qu'ils en tirent les annonce sur les rivières à ceux qu'ils veulent avertir de leur arrivée. Ils s'en servent aussi pour appeller le vent: c'est ainsi qu'ils s'expriment. Ils forment de cette espèce de cor, & croient que le vent qui leur manque leur obéira. Les Négres colons s'y prennent d'une autre manière: ils le sifflent.

VOURSTE; substantif masculin. C'est ainsi que l'on nomme une voiture découverte, à quatre roues, sur laquelle est un siége fort long, qui peut recevoir huit, dix, & même jusqu'à douze ou quinze personnes placées les unes auprès des autres, & assises jambes deçà, & jambes delà. Cette voiture a été inventée en Allemagne, où chez les Princes, on s'en sert pour mener à la chasse un grand nombre de personnes.

VOUSSOIRS, ou VOUSSEAUX; substantif masculin pluriel & terme d'Architecture. Ils se disent des pierres taillées de manière à former une voûte par leur réunion, & dont les côtés, s'ils étoient prolongés, aboutiroient à un centre commun.

On dit quelquefois au singulier *un voussoir*, pour désigner une de ces pierres.

Une voûte ou un arc demi-circulaire étant posé sur ses deux pieds droits, & toutes les pierres ou voussoirs qui composent cet arc, étant taillés & posés entr'eux, de manière que leurs joints prolongés se rencontrent tous au centre de l'arc, il est évident que tous les voussoirs ont une figure de coin

plus large par haut que par bas, en vertu de laquelle ils s'appuient & se soutiennent les uns les autres, & résistent réciproquement à l'effort de leur pesanteur qui les porteroit à tomber.

Le voussoir du milieu de l'arc, qui est perpendiculaire à l'horison, & qu'on appelle *clef de voûte*, est soutenu de part & d'autre par les deux voussoirs voisins, précisément comme par deux plans inclinés, & & par conséquent l'effort qu'il fait pour tomber, n'est pas égal à sa pesanteur, mais en est une certaine partie d'autant plus grande, que les plans inclinés qui le soutiennent sont moins inclinés; de sorte que, s'ils étoient infiniment peu inclinés, c'est-à-dire, perpendiculaires à l'horison aussi bien que la clef de la voûte, elle tendroit à tomber par toute sa pesanteur, ne seroit plus soutenue & tomberoit effectivement, si le ciment que l'on ne considère pas ici, ne l'empêchoit.

Le second voussoir qui est à droite ou à gauche de la clef de voûte, est soutenu par un troisième voussoir, qui, en vertu de la figure de la voûte, est nécessairement plus incliné à l'égard du premier; & par conséquent le second voussoir, dans l'effort qu'il fait pour tomber, exerce une moindre partie de sa pesanteur que le premier,

Par la même raison, tous les voussoirs, à compter depuis la clef de la voûte, vont toujours en exerçant une moindre pesanteur totale, & enfin le dernier qui est posé sur une face horisontale du pied droit, n'exerce aucune partie de sa pesanteur; ou, ce qui est la même chose, ne fait nul effort pour tomber, puisqu'il est entièrement soutenu par le pied droit.

VOUSSURE; substantif fémin terme d'Architecture. Courl élévation d'une voûte, ce q forme le cintre. On le dit aus portes & des fenêtres en arc.

VOÛTE; substantif féminin. vrage de maçonnerie fait en & dont les pièces se soutienne unes les autres.

Saumaise remarque que le ciens ne connoissoient que sortes de voûtes; la prem *fornix*, faite en forme de ber la seconde, *testudo*, en forn tortue, & nommée chez les çois, *cul de four*; & la trois *concha*, faite en forme d quille.

Mais les Modernes subdi ces trois sortes en un bien grand nombre, auxquelles il nent différens noms suivant figures & leur usage; il y de circulaires, d'elliptiques,

Les calottes de quelques sont des portions de sphère p moins grandes; celles qui so dessus de l'hémisphère sont lées *grandes voûtes*, ou *voûte montées* Celles qui sont moi que des hémisphères se nom *voûtes basses* ou *surbaissées*, &

Il y en a dont la haute plus grande que le diamètre; tres dont elle est moindre.

Il y a des voûtes simples doubles, des croisées, diago horisontales, montantes, d dantes, angulaires, obliques dantes, &c.

Une voûte étant appuyé deux pieds droits, & tout pierres qui la composent étan lées & placées de manière qu jointures ou leurs lits prolon rencontrent tous au centre voûte; il est évident que

les pierres doivent être taillées en forme de coins, c'eſt-à-dire, plus larges & plus groſſes au ſommet qu'au fond; au moyen de quoi elles ſe ſoutiennent les unes les autres, & oppoſent mutuellement l'effort de leur peſanteur qui les détermine à tomber.

La pierre qui eſt au milieu de la voûte qui eſt perpendiculaire à l'horiſon, & qu'on appelle la *clef de la voûte*, eſt ſoutenue de chaque côté par les deux pierres contiguës préciſément comme par deux plans inclinés; & par conſéquent l'effort qu'elle fait pour tomber n'eſt pas égal à ſa peſanteur.

Mais il arrive toujours que cet effort eſt d'autant plus grand, que les plans inclinés le ſont moins, de ſorte que s'ils étoient perpendiculaires à l'horiſon auſſi bien que la clef, elle tendroit à tomber avec tout ſon poids, & tomberoit actuellement, à moins que le mortier ne la retînt.

La ſeconde pierre qui eſt à droite ou à gauche de la clef, eſt ſoutenue par une troiſième, qui, au moyen de la figure de la voûte, eſt néceſſairement plus inclinée à la ſeconde, que la ſeconde ne l'eſt à la première; & par conſéquent la ſeconde emploie dans l'effort qu'elle fait pour tomber, une moindre partie de ſon poids que la première.

Par la même raiſon toutes les pierres, à compter depuis la clef, emploient toujours une moindre partie de leur poids, à meſure qu'elles s'éloignent du centre de la voûte jusqu'à la dernière, qui, poſée ſur un plan horiſontal, n'emploie point du tout de ſon poids; ou, ce qui revient à la même choſe, ne fait point d'effort pour tomber, parce-qu'elle eſt entièrement ſoutenue par le pied droit.

De plus il y a un grand point auquel il faut faire attention dans les voûtes, c'eſt ce que toutes les clefs faſſent un effort égal pour tomber. Pour cet effet, il eſt viſible que, comme chaque pierre, (à compter de la clef juſqu'au pied droit) emploie toujours moins que la totalité de ſon poids; la première n'en employant, par exemple, que moitié; la ſeconde un tiers; la troiſième, un quart, &c. Il n'y a pas d'autre moyen de rendre ces différentes parties égales, qu'en augmentant la totalité du poids à proportion, c'eſt-à-dire, que la ſeconde pierre doit être plus peſante que la première; la troiſième, que la ſeconde, &c. juſqu'à la dernière, qui doit être infiniment plus peſante.

M. de la Hire démontre quelle eſt cette proportion dans laquelle les peſanteurs des pierres d'une voûte demi-circulaire doivent être augmentées pour être en équilibre, ou tendre en en-bas avec une force égale; ce qui eſt la diſpoſition la plus ferme qu'une voûte puiſſe avoir.

Avant lui les Architectes n'avoient point de règles certaines pour ſe conduire, mais le faiſoient au haſard.

La règle de M. de la Hire eſt d'augmenter le poids de chaque pierre au-delà de celui de la clef, d'autant que la tangente de l'arc de la pierre excède la tangente de l'arc de moitié de la clef. De plus, la tangente de la dernière pierre devient néceſſairement infinie, & par conſéquent ſon poids devroit l'être auſſi; mais comme l'infini n'a pas lieu dans la pratique, la règle revient à ceci, que les der-

nières pierres sont chargées autant que faire se peut, afin qu'elles soient plus en état de résister à l'effort que la voûte fait pour les séparer: c'est ce qu'on appelle *le dessein & le but de la voûte.*

M. Parent a depuis déterminé la courbe ou la figure que doit avoir l'extrados ou la surface extérieure d'une voûte dont l'extrados ou la surface intérieure est sphérique, afin que toutes les pierres puissent être en équilibre.

Les montans d'une voûte sont les côtés qui la soutiennent.

Pendentive d'une voûte, est la partie qui est suspendue entre les arcs ou ogives.

Pied droit d'une voûte, est la pierre sur laquelle est posée la première pierre qui commence à caver. Dans les arches on entend par *pied droit*, toute la hauteur des culées ou des piles depuis le dessus des fondemens & des retraites jusqu'à la naissance de ces arches.

On dit figurément & poétiquement, *la voûte du ciel*, *la voûte des cieux*, & *la voûte azurée*, *la voûte étoilée*, *la voûte céleste*; pour dire, le ciel.

On appelle *voûte du fer d'un cheval*, la partie intérieure de l'arc de ce même fer, laquelle est opposée à la pince.

VOÛTÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* Voûter.

VOÛTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Faire une voûte qui termine le haut d'un bâtiment, ou d'une pièce dans un bâtiment. *Voûter une cave. Voûter une Eglise.*

En parlant des personnes dont la taille commence à se courber, on dit, qu'*elles se voûtent. La plupart des personnes se voûtent* [...] *lissant. Il commence à se voû*[...]

La première syllabe est [...] & la seconde longue ou [...] *Voy.* Verbe.

VOUZIE; (la) petite rivi[...] France en Champagne, q[...] sources près de Bonsac & d[...] gruie, vers le nord de Prov[...] son embouchure dans la S[...] une lieue au-dessous de B[...] Seine, après un cours d'[...] quatorze lieues.

VOUZON; bourg de Fran[...] l'Orléanois, à sept lieues [...] d'Orléans.

VOYAGE; substantif mascul[...] Le chemin qu'on fait pou[...] d'un lieu à un autre lieu [...] éloigné.

Les voyages dans les dive[...] de l'Europe doivent être [...] comme une des parties les [...] portantes de l'éducation de[...] nesse: ils étendent l'espri[...] vent, l'enrichissent de [...] sances, & le guérissent [...] jugés nationaux. C'est un ge[...] tude auquel on ne supplé[...] par les livres, & par le[...] d'autrui; il faut soi-mêm[...] des hommes, des lieux & de[...]

C'est dans les voyages qu[...] mine les mœurs, les coutu[...] génie des autres nations, l[...] dominant, leurs arts, leu[...] ces, leurs manufactures [...] commerce.

Ces sortes d'observation[...] avec intelligence, & exa[...] recueillies de père en fils, [...] sent les plus grandes lumi[...] le fort & le foible des peu[...] changemens en bien ou en [...] sont arrivés dans le même [...] bout d'une génération par [...] merce, par les loix, par la

leurs qui sont extrêmement éclatantes. *Le rouge est une couleur trop voyante pour vous. Cette étoffe est bien voyante pour mon âge. Cela est trop voyant pour lui.*

VOYANT, ANTE; adjectif. Qui voit. Dans la Communauté des Quinze-vingts, on appelle *frères voyans*, ceux de cette Communauté qui voient clair, & qui sont mariés à une femme aveugle; &, *sœurs voyantes*, les femmes qui voient clair, & qui sont mariées à des aveugles.

VOYANT, est aussi substantif masculin, en termes de l'Écriture, pour signifier, celui qui voit. Il a le même sens que *Prophète*, & c'est dans cette acception que Samuel est appelé *le voyant*.

VOYELLE; substantif féminin & terme de Grammaire. Lettre qui a un son parfait d'elle-même & sans être jointe à une autre. Les *voyelles* sont ou *simples* ou *composées* ou *nasales*. Les simples sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Les composées sont quelques-unes des voyelles précédentes réunies ensemble & exprimant un son simple, telles sont *au*, *eu*, *oi*, &c. dans les mots *jaune*, *feu*, *Roi*, &c.

Les voyelles nasales ainsi appelées parceque le son qu'elles expriment se prononce un peu du nez, sont *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, &c. comme dans *ban*, *bien*, *fin*, *bon*, *brun*, &c.

Les bons écrivains doivent éviter la rencontre trop fréquente des voyelles. *Voyez* VERS.

VOYER; substantif masculin. Officier préposé pour avoir soin de faire raccommoder les chemins à la campagne, & faire garder les alignemens dans les villes.

Il est parlé de *Voyers* & même de *sous-Voyers* dès le tem Henri I : les seigneurs qui te la voirie en fief établissoie *Voyer*.

Mais ces *Voyers* étoient juges qui exerçoient la m justice appelée alors *Voirie*, que des officiers préposés po police de la voirie proprement & s'ils connoissoient aussi voirie, ce n'étoit que comm sant partie de la police.

Pour ce qui est des voye officiers ayant l'intendance voirie, il y avoit dès le tem S. Louis un Voyer à Paris; place étoit alors donnée à vie; on tient que la juridiction co tieuse de la voirie ne lui ap tenoit pas, & qu'elle appart au Prévôt de Paris.

L'office de grand Voyer de F fut créé par édit du mois de 1599, pour avoir la surinten générale de la voirie, sans po prétendre aucune juridiction tentieuse. M le Duc de Sull quel le Roi donna cette ch acquit aussi en 1603 cell Voyer particulier de Paris, & fit unir par déclaration du 4 1606.

En 1626 l'office de grand V fut uni au Bureau des Finar celui de Voyer particulier de supprimé, & les droits de la rie réunis au Domaine.

Mais par édit du mois de suivant, l'office de Voyer de fut rétabli, & les choses de rerent en cet état jusqu'en 16 que les Trésoriers de France quirent cet office de Voyer.

Au moyen de l'acquisitio réunion de ces deux offices de V & de grand Voyer, les Tréso de France du Bureau des Fina

de Paris se disent grands Voyers dans toute la Généralité de Paris.

Il est néanmoins certain que le Roi a toujours la surintendance & l'administration supérieure de la grande voirie.

Un directeur général est chargé de prendre connoissance de tout ce qu'il convient de faire, soit pour construire à neuf, soit pour réparer; il a sous ses ordres un Inspecteur général, quatre Inspecteurs particuliers, un premier Ingénieur, vingt-trois autres Ingénieurs provinciaux qui ont chacun une Généralité pour département dans les pays d'élection.

Les Intendans départis dans les provinces font les adjudications des ouvrages, & veillent sur le tout suivant les ordres qu'ils reçoivent du Roi.

Les pays d'états veillent eux mêmes à l'entretien des ponts & chaussées dans l'étendue de leurs provinces.

VOYER DE PAULMY, (Marc-René de) Chevalier & Marquis d'Argenson, Vicomte de Mouzé, &c. vit le jour à Venise en 1652. La république qui voulut être sa marraine, le fit Chevalier de St. Marc, & lui donna le nom de cet Apôtre. Après avoir occupé une charge de Maître des Requêtes, le Roi lui donna celle de Lieutenant Général de Police de Paris. Sous lui la propreté, la tranquillité, l'abondance, la sûreté de la ville furent portées au plus haut degré. Aussi Louis XIV se reposa-t il entièrement de sa capitale sur ses soins; il lui auroit rendu compte d'un inconnu qui s'y seroit glissé dans les ténèbres. Pendant la cherté excessive des denrées, en 1709, ce Magistrat sut pourvoir aux besoins du peuple & calmer ses émotions passagères. Un jour étant assiégé dans une maison où une troupe nombreuse vouloit mettre le feu, il en fit ouvrir la porte, se présenta, parla, & appaisa tout. Cette action fut récompensée ou suivie de la dignité de Conseiller d'Etat. Il entra ensuite dans les affaires les plus importantes, & enfin au commencement de 1718, il fut fait Garde des Sceaux, Président du Conseil des Finances, & en 1720 Ministre d'Etat. Obligé de remettre les Sceaux la même année, il se soulagea dans la retraite du poids de la grandeur. Il mourut l'année suivante membre de l'Académie françoise & de celle des Sciences. Ce ministre avoit une gaieté naturelle & une vivacité d'esprit heureuse & féconde en traits qui seuls auroient fait une réputation à un homme oisif. Il dictoit à trois ou quatre secrétaires à la fois, & souvent chaque lettre eût mérité par sa matière d'être faite à part, & sembloit l'avoir été. Ses deux fils René-Louis & Pierre-Marc, ont été ministres, l'un des affaires étrangères & l'autre de la guerre.

VRAI, VRAIE; adjectif. *Verus.* Véritable, qui est conforme à la vérité. *Cette nouvelle s'est trouvée vraie. Ce qu'il vient de nous dire est-il vrai? Je doute que cela soit vrai.*

On dit, qu'*un homme est vrai;* pour dire, qu'il parle & qu'il agit sans déguisement.

On dit pour affirmer quelque chose, *aussi vrai qu'il est jour. Vrai comme il faut mourir. Aussi vrai que nous sommes ici,* &c.

VRAI, signifie aussi, qui est tel qu'il doit être, qui a toutes les qualités essentielles à sa nature; & en ce sens il se met le plus souvent avant le substantif. *Le vrai Dieu. Un vrai*

rubis. Un vrai Héros. Un vrai philosophe.

Dans les choses morales, *vrai* se met quelquefois avant le substantif. Ainsi on dit, *la vraie cause*, *le vrai sujet*, *le vrai motif*; pour dire, simplement, l'unique, & quelquefois la principale cause, l'unique ou le principal sujet, &c.

On dit, *voilà la vraie place de ce tableau; c'est une vraie charge pour cet homme là. Voilà des rubans de la vraie couleur qu'il falloit à son habit*, &c. pour dire, la place, la charge, la couleur convenable.

On dit par exagération, qu'*un homme est un vrai cheval, un vrai singe, un vrai lion*; pour dire, que cet homme a une partie des qualités du cheval, du singe, du lion.

Vrai, est quelquefois substantif, & signifie vérité.

> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable;
> Il doit régner partout, & même dans la fable.

Boileau a été le premier à observer cette loi, qu'il a lui-même donnée : presque tous ses ouvrages respirent le vrai, c'est-à-dire, qu'ils sont une copie fidelle de la nature.

Tout le monde convient que ce vrai doit se trouver dans les sciences, l'histoire, la morale, & dans les autres objets sérieux; mais est-il un vrai pour les poëtes qui semblent ne vivre que de fictions & de mensonges? Sans doute : l'empire du vrai s'étend sur la poësie comme sur toutes les autres productions de l'esprit. On lui accorde à la vérité, plus de liberté, plus d'essor, souvent même quelques licences : elle peut envelopper le vrai sous des fictions hardies, sous des noms fabuleux, sous des allégories un peu sous des images quelque grandes que la nature, sou blêmes ou symboles hiérog & des voiles de toute fig toute couleur : c'est tout peut lui permettre. Mais de tous ces voiles, en a trompeurs & mensongers doit toujours paroître en tive, comme le but pri peintre. A cet égard il n'y poësie, non plus que pour genres d'écrire, ni excep privilége ni grâce; & il f lument qu'elle renonce au de *langage des Dieux*, o n'abandonne jamais celui rité, le seul qui convienne vinité. Cette vérité consi cipalement dans le naturel se trouver dans la fiction, légorie, dans les caractèr les sentences, dans les tions, dans les expressions.

Racine ne s'est presqu écarté du vrai dans ses p théâtre; on ne trouve point ple chez lui d'un personnag un sentiment faux, qui s d'une manière opposée à tion; si vous en excepté *Th* gouverneur d'*Hyppolite*, c courage ridiculement dans des amours pour *Aricie*,

> Vous-même où seriez-vous, v combattez,
> Si toujours *Antiope* à ses lois opp
> D'une pudique ardeur n'eût b *Thésée?*

Il est vrai physiquement *polite* ne seroit pas venu au sans sa mère; mais il n'est le vrai des mœurs, dans le c d'un gouverneur sage, d'

à son pupille de faire l'amour contre la défense de son père. Le même *Théramène* s'écarte du vrai dans le récit qu'il fait à *Thésée* de la mort de son fils *Hyppolite*. La douleur ne s'exprime pas avec tant d'art. Les autres Héros que Racine fait parler, ne disent pas des choses fortes & sublimes; mais ils en disent toujours de vraies. Il n'en est pas de même de *Corneille*, qui s'égare souvent dans un pompeux & vain étalage de déclamations sublimes à la vérité, mais ampoulées, frivoles & hors de place.

C'est pécher contre le vrai que de peindre *Maxime* comme un conjuré timide, entraîné malgré lui dans la conspiration contre *Auguste*, & de faire ensuite conseiller à *Auguste* par ce même *Maxime*, de garder l'Empire pour avoir un prétexte de l'assassiner. Ce trait n'est pas conforme à son caractère. Il n'y a là rien de vrai. *Corneille* péche contre cette loi dans des détails innombrables.

Molière est vrai dans tout ce qu'il dit. Tous les sentimens de la *Henriade*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Brutus*, portent un caractère de vérité sensible.

Le vrai manque quelquefois aux ouvrages de J.-B. Rousseau.

Et cherchez de Paris jusqu'à Rome,
Onc ne verrez sot qui soit honnête homme.

Cela n'est pas dans le vrai. Il y a des esprits extrêmement bornés qui ont beaucoup de vertu; & on ne pourra pas dire que *Sylla*, *Marius*, tous les chefs des guerres civiles, les *Borgia*, les *Cromwel* & tant d'autres, aient été des imbécilles, des sots.

Nul n'est en cour si bien traité qu'un sot.

Il n'y a rien de si faux que cette maxime. Un sot est peu fêté, & les gens d'esprit d'un bon caractère, sont l'ame de la société.

Vous êtes-vous, Seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas & l'équère,
Que l'amitié par l'estime s'acquière?

Oui, sans doute, elle commence par l'estime; & c'est se moquer du monde, que de prétendre qu'un homme qui a des talens estimables, n'ait pas une grande avance pour se faire des amis. Il faut que son caractère les mérite, on en convient; mais l'estime prépare cette amitié.

Si les grands poëtes se sont quelquefois écartés du vrai, que doit-on penser de ceux qui ne le sont pas? Presque toutes les poësies modernes contiennent des pensées fausses, des paradoxes insoutenables, des sentimens peu naturels.

En un mot la principale régle pour lire les Auteurs avec fruit, c'est d'examiner si ce qu'ils disent est vrai en général; s'il est vrai dans les occasions où ils le disent; s'il est vrai dans la bouche des personnages qu'ils font parler. Car enfin la vérité est toujours la première beauté, & les autres doivent lui servir d'ornement. C'est la pierre de touche dans toutes les langues & dans tous les genres d'écrire.

La Fontaine dans ses fables, est un vrai modèle pour le vrai. Ce poëte est le peintre de la nature, ou plutôt c'est elle même qu'on croit voir à chaque page.

Il y a aussi une autre espèce de vrai qu'on recherehe dans les ouvrages : c'est la conformité de ce que dit un Auteur, avec son âge, son caractère, son état. Le public

n'a jamais accueilli des vers tendres pour une *Iris en l'air*, ni des ouvrages de morale faits par des gens purement beaux esprits, auxquels il est égal de travailler sur des sujets de dévotion & de galanterie. Ces ouvrages sont presque toujours insipides, parcequ'ils ne sont pas partis du cœur d'un homme pénétré.

Au Vrai, se dit adverbialement pour signifier, selon le vrai, conformément à la vérité. *Je vais vous conter la chose au vrai.*

Voyez Véritable, pour les différences relatives qui en distinguent vrai.

VRAIMENT; adverbe. *Verè.* Véritablement, effectivement. *Elle est vraiment belle.*

On s'en sert quelquefois pour affirmer plus fortement. *Oui vraiment;* & quelquefois aussi on s'en sert ironiquement. *Vraiment vous êtes un joli garçon.*

VRAISEMBLABLE; adjectif des deux genres. *Verisimilis.* Qui paroît vrai, qui a l'apparence de la vérité. *Cette nouvelle n'est pas vraisemblable. Quelquefois une chose est vraie sans être vraisemblable.*

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. *On doit garder le vraisemblable dans un poëme.*

VRAISEMBLABLEMENT; adverbe. *Verisimiliter.* Apparemment, selon la vraisemblance. *J'arriverai vraisemblablement avant lui.*

VRAISEMBLANCE; substantif féminin. *Verisimilitudo.* Apparence de vérité.

La première règle que doit observer un écrivain, en traitant les sujets qu'il a choisis, est de n'y rien insérer qui soit contre la vraisemblance. Un fait vraisemblable est un fait possible dans les circonstances où on le met sur la scèn[e]. Les fictions sans vraisemblance, les événemens prodigieux à l'e[x]cès, dégoûtent les lecteurs dont [le] jugement est formé. Il y a bea[u]coup de choses, dit un grand C[ri]tique, où les Poëtes & les Peintr[es] peuvent donner carrière à leur im[a]gination; il ne faut pas toujo[urs] les resserrer dans la raison étro[ite] & rigoureuse; mais il ne leur [est] pas permis de mêler des choses i[n]compatibles, d'accoupler les oisea[ux] avec les serpens, les tigres avec [les] agneaux.

Sed non ut placidis coëant immitia, non
Serpentes avibus geminentur, tigribus a[gni].
Hora[ce].

Si de telles licences révoltan[tes] sont défendues aux Poëtes, d'[un] autre côté, les événemens où il [ne] règne rien de surprenant, soit [par] la noblesse du sentiment, soit [par] la précision de la pensée, soit par [la] justesse de l'expression, paroiss[ent] plats. L'alliance du merveilleux [&] du vraisemblable, où l'un & l'au[tre] ne perdent point leurs droits, [est] un talent qui distingue les Poë[tes] de la classe de Virgile, des Ve[r]sificateurs sans invention, & [des] Poëtes extravagans: cependant [un] poëme sans merveilleux déplaît [en]core davantage qu'un poëme fon[dé] sur une supposition sans vraise[m]blance.

Comme rien ne détruit plus [la] vraisemblance d'un fait, que [la] connoissance que peut avoir le sp[ec]tateur que le fait est arrivé aut[re]ment que le Poëte ne le racont[e], les Poëtes qui contredisent d[ans] leurs Ouvrages des faits historiq[ues] très-connus, nuisent beaucoup [à la] vraisemblance de leurs fictions. [...]

ait bien que le faux est quelquefois plus vraisemblable que le vrai ; mais nous ne réglons pas notre croyance des faits sur leur vraisemblance métaphysique, ou sur le pied de leur possibilité ; c'est sur leur vraisemblance historique. Nous n'examinons pas ce qui doit arriver plus probablement, mais ce que les témoins nécessaires, & ce que les historiens racontent ; & c'est leur récit, & non pas la vraisemblance qui détermine notre croyance : ainsi nous ne croyons pas l'événement qui est le plus vraisemblable & le plus possible, mais ce qu'ils nous disent être véritablement arrivé. Leur déposition étant la règle de notre croyance sur les faits, ce qui peut être contraire à leur déposition ne sauroit paroître vraisemblable.

Le Poëte péchera aussi contre la vraisemblance, s'il ne donne pas à ses personnages les passions qui leur conviennent, suivant leur âge, leur dignité, suivant le caractère qu'on leur prête & l'intérêt qu'on leur fait prendre dans l'action.

VREDER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme populaire qui signifie, aller & venir sans objet. *Ces enfans ne font que vreder.*

VRILLE ; substantif féminin. Outil de fer propre à percer & assez semblable à un foret.

On appelle aussi *vrilles*, certains liens avec lesquels la vigne & quelques autres plantes s'attachent aux corps dont elles sont voisines.

VRILLETTE ; substantif féminin. Sorte de petit scarabée que quelques uns ont regardé comme un *dermestes*, par la propriété de rester immobile & comme mort dès qu'on le touche, mais qui en diffère par ses antennes presque en masse, & dont les trois dernières articulations sont beaucoup plus longues que les autres. Les insectes de ce genre percent le bois, & y font des trous ronds comme feroit une vrille : on voit tous les jours les vieilles tables dans les maisons, les vieux meubles de bois percés d'une infinité de petits trous ronds, & tout vermoulus par ces insectes. La larve blanche & hexapode de l'insecte se trouve communément au fond du trou, dont les bords sont environnés de la poussière du bois. Il y a aussi les vrillettes du bois vert, de la farine.

La vrillette des tables mérite attention par un petit bruit singulier qu'elle excite, & qui souvent a pu inquiéter quelques personnes. Pour peu qu'on reste tranquille dans un appartement, on entend quelquefois un petit bruit semblable au mouvement d'une montre. Ce bruit est dû aux coups redoublés que fait l'insecte en frappant le vieux bois pour le percer & s'y loger : en examinant de bien près vers l'endroit d'où part le bruit, on trouve le trou dans lequel l'insecte intimidé a cessé de travailler ; mais les pulsations recommencent bientôt quand on reste immobile. Tel est l'insecte que le vulgaire soupçonne être une araignée ou un pou de bois.

VUCHANG ; ville de la Chine dans la province de Huquang, dont elle est la première métropole. Elle a neuf autres villes dans son département.

VUCHEU ; ville de la Chine dans la province de Kiangsi dont elle est la septième Métropole. Elle a cinq autres villes dans son département.

VUE ; substantif féminin. *Visus*. La

faculté par laquelle on voit, celui des cinq sens par lequel on apperçoit les objets. Il se prend aussi pour l'organe même de la vue, pour les yeux, pour les regards.

La vue, remarque M. de Buffon, n'est qu'une espéce de toucher, mais bien différente du toucher ordinaire. Pour toucher quelque chose avec le corps ou avec la main, il faut ou que nous approchions de cette chose, ou qu'elle s'approche de nous, afin d'être à portée de pouvoir la palper; mais nous la pouvons toucher des yeux, à quelque distance qu'elle soit, pourvu qu'elle puisse renvoyer une assez grande quantité de lumière, pour faire impression sur cet organe, ou bien qu'elle puisse s'y peindre sous un angle sensible.

Le plus petit angle sous lequel les hommes puissent voir les objets, est d'environ une minute; il est rare de trouver des yeux qui puissent appercevoir un objet sous un angle plus petit: cet angle donne pour la plus grande distance, à laquelle les meilleurs yeux peuvent appercevoir un objet, environ 3436 fois le diamètre de cet objet: par exemple, on cessera de voir à 3436 pieds de distance, un objet haut & large d'un pied; on cessera de voir un homme haut de cinq pieds, à la distance de 17180 pieds, ou d'une lieue & d'un tiers de lieue, & en supposant même que ces objets soient éclairés au soleil. Cette estimation de la portée des yeux est néanmoins plutôt forte que trop foible, parce qu'il y a peu d'hommes qui puissent appercevoir les objets à d'aussi grandes distances.

Mais il s'en faut bien qu'on ait par cette estimation une idé de la force & de l'étendue portée de nos yeux; car il fa attention à une circonstance tielle, c'est que la portée yeux diminue & augmente portion de la quantité de l qui nous environne, qu suppose que celle de l'obj toujours la même; ensorte le même objet que nous pendant le jour, à la dist 3436 fois son diamètre, éclairé pendant la nuit de l quantité de lumière dont i pendant le jour, nous p l'appercevoir à une distan fois plus grande, de la mên que nous appercevons la d'une chandelle pendant l à plus de deux lieues, c'est en supposant le diamètre lumière égal à un pouce, à 316800 fois la longueur diamètre; au lieu que, pe jour, on n'appercevra pas mière à plus de dix ou dou fois la longueur de son d c'est-à-dire, à plus de de toises, si nous la supposo rée aussi bien que nos yeu lumière du soleil.

Il y a trois choses à c pour déterminer la distar quelle nous pouvons ap un objet éloigné; la premi la grandeur de l'angle qu dans notre œil; la sec degré de lumière des obje & intermédiaires que l'on même temps; & la troisiè tensité de lumière de l'o même: chacune de ces c flue sur l'effet de la visio n'est qu'en les estimant comparant, qu'on dé dans tous les cas la dista

quelle on peut appercevoir tel ou tel objet particulier.

Au reste la portée de la vue, ou la distance à laquelle on peut voir le même objet, est assez rarement la même pour chaque œil; il y a peu de gens qui ayent les deux yeux également forts. Lorsqu'ils sont également bons, & que l'on regarde le même objet des deux yeux, il semble qu'on devroit le voir une fois mieux qu'avec un seul œil; cependant il n'y a pas de différence sensible entre les sensations qui résultent de l'une & de l'autre façon de voir; &, après avoir fait sur cela des expériences, on a trouvé qu'avec des yeux égaux en force, on voyoit mieux qu'avec un seul, mais d'une treizième partie seulement; ensorte qu'avec les deux yeux, on voit l'objet comme s'il étoit éclairé de treize lumières égales, au lieu qu'avec un seul œil, on ne le voit que comme s'il étoit éclairé de douze lumières.

Les yeux des enfans nouveaux nés n'ont point encore les brillans qu'ils auront dans la suite; leur cornée est plus épaisse que dans les adultes; elle est plus plate & un peu ridée; leur humeur aqueuse est en petite quantité, & ne remplit pas entièrement les chambres. Il est aisé d'imaginer d'où vient cet état des yeux dans les enfans qui viennent au monde. Leurs yeux ont été fermés pendant neuf mois, la cornée a toujours été poussée de dehors en-dedans, ce qui l'a empêché de prendre sa convexité naturelle en-dehors; les vaisseaux où se filtre l'humeur aqueuse, n'ont guère permis cette filtration, *&c.* Ce n'est donc qu'à la longue qu'il s'amasse dans l'œil des enfans, après leur naissance, une suffisante quantité d'humeur aqueuse qui puisse remplir les deux chambres, dilater la cornée & la pousser en-dehors, faire disparoître les plis qui s'y trouvent, enfin la rendre plus mince en la comprimant davantage.

Il résulte des défauts qu'on voit dans les yeux d'un enfant nouveau né, qu'il n'en fait aucun usage: cet organe n'ayant pas encore assez de consistance, les rayons de la lumière ne peuvent arriver que confusément sur la rétine. Ce n'est qu'au bout d'un mois ou environ qu'il paroît que l'œil a pris de la solidité, & le degré de tension nécessaire pour transmettre ces rayons dans l'ordre que suppose la vision; cependant alors même, c'est-à-dire, au bout d'un mois, les yeux des enfans ne s'arrêtent sur rien; ils les remuent & les tournent indifféremment, sans qu'on puisse remarquer si quelques objets les affectent réellement; mais bientôt, c'est-à-dire, à six ou sept semaines, ils commencent à arrêter leurs regards sur les choses les plus brillantes, à tourner souvent les yeux, & à les fixer du côté du jour, des lumières ou des fenêtres; cependant l'exercice qu'ils donnent à cet organe, ne fait que le fortifier sans leur donner encore une notion exacte des différens objets; car le premier défaut du sens de la vue est de représenter tous les objets renversés. Les enfans, avant de s'être assurés par le toucher de la position des choses & de celle de leur propre corps, voient en bas tout ce qui est en haut, & en haut tout ce qui est en bas; ils prennent donc par les yeux une fausse idée de la position des objets.

Un second défaut qui doit in-

duire les enfans dans une autre espèce d'erreur ou de faux jugement, c'est qu'ils voient d'abord tous les objets doubles, parceque dans chaque œil il se forme une image du même objet; ce ne peut être que par l'expérience du toucher, qu'ils acquièrent la connoissance nécessaire pour rectifier cette erreur, & qu'ils apprennent en effet à juger simples les objets qui leur paroissent doubles. Cette erreur de la vue, aussi bien que la première, est dans la suite si bien rectifiée par la vérité du toucher, que, quoique nous voyions en effet tous les objets doubles & renversés, nous nous imaginons cependant les voir réellement simples & droits, ce qui n'est qu'un jugement de notre ame, occasionné par le toucher, & une appréhension réelle, produite par le sens de la vue: si nous étions privés du toucher, les yeux nous tromperoient donc, non-seulement sur la position, mais aussi sur le nombre des objets.

La première erreur est une suite de la conformation de l'œil, sur le fond duquel les objets se peignent dans une situation renversée, parceque les rayons lumineux qui forment les images de ces mêmes objets, ne peuvent entrer dans l'œil qu'en se croisant dans la petite ouverture de la pupille: si l'on fait un petit trou dans un lieu fort obscur, on verra que les objets du dehors se peindront sur la muraille de cette chambre obscure dans une situation renversée. C'est ainsi que se fait le renversement des objets dans l'œil; la prunelle est le petit trou de la chambre obscure.

Pour se convaincre que nous voyons réellement tous les objets doubles, quoique nous les jugions simples, il ne faut que regarder le même objet, d'abord avec l'œil droit, on le verra correspondre à quelque point d'une muraille ou d'un plan que nous supposons au-delà de l'objet; ensuite en le regardant avec l'œil gauche, on verra qu'il correspond à un autre point de la muraille; & enfin en le regardant des deux yeux, on le verra dans le milieu entre les deux points auxquels il correspondoit auparavant: ainsi il se forme une image dans chacun de nos yeux, nous voyons l'objet double, c'est-à-dire, nous voyons une image de cet objet à droite, & une image à gauche; & nous le jugeons simple & dans le milieu, parceque nous avons rectifié par le sens du toucher cette erreur de la vue. Si le sens du toucher ne rectifioit pas le sens de la vue dans toutes les occasions, nous nous tromperions sur la position des objets, sur leur nombre, & encore sur leur lieu; nous les jugerions renversés, & nous les jugerions à droite & à gauche du lieu qu'ils occupent réellement; & si au lieu de deux yeux, nous en avions cent, nous jugerions tous les objets simples, quoique nous les vissions multipliés cent fois.

Avec le seul sens de la vue, nous nous tromperions également sur les distances; & sans le toucher tous les objets nous paroîtroient être dans nos yeux, parceque les images de ces objets y sont en effet; ce n'est qu'après avoir mesuré la distance en étendant la main, ou en transportant son corps d'un lieu à l'autre que l'homme acquiert l'idée de la distance & de

leur des objets ; auparavant
connoiſſoit point du tout
liſtance, & il ne pouvoit
le la grandeur d'un objet que
le de l'image qu'il formoit
n œil. Dans ce cas le juge-
e la grandeur n'étant pro-
e par l'ouverture de l'angle
par les deux rayons extrêmes
partie ſupérieure & de la
nférieure de l'objet, on ju-
grand tout ce qui eſt près,
tout ce qui eſt loin ; mais
voir acquis par le toucher
s de diſtance, le jugement
grandeur des objets com-
à ſe rectifier ; on ne ſe fie
la première appréhenſion
us vient par les yeux pour
e cette grandeur, on tâche
noître la diſtance, on cher-
même temps à reconnoître
par ſa forme, & enſuite on
ſa grandeur.

nous nous tromperons ai-
ſur cette grandeur, quand
nce ſera trop conſidérable,
lorſque l'intervalle de cette
e n'eſt pas pour nous dans la
on ordinaire ; par exemple,
au lieu de la meſurer hori-
ment, nous la meſurons du
bas ou du bas en haut.

premières idées de la com-
n de grandeur entre les ob-
ous ſont venues en meſurant
c la main, ſoit avec le corps
rchant, la diſtance de ces
relativement à nous & entre
toutes ces expériences par
les nous avons rectifié les
de grandeur que nous en
t le ſens de la vue, ayant été
horiſontalement, nous n'a-
u acquérir la même habitude
er de la grandeur des objets
ou abaiſſés au-deſſous de nous, parceque ce n'eſt pas dans cette direction que nous les avons meſurés par le toucher. C'eſt par cette raiſon, & faute d'habitude à juger les diſtances dans cette direction, que quand nous nous trouvons au-deſſus d'une tour élevée, nous jugeons les hommes & les animaux qui ſont au-deſſous beaucoup plus petits que nous ne les jugerions en effet à une diſtance égale qui ſeroit horiſontale, c'eſt-à-dire dans la direction ordinaire ſuivant laquelle nous avons l'habitude de juger des diſtances. Il en eſt de même d'un coq ou d'une boule qu'on voit au-deſſus d'un clocher ; ces objets nous paroiſſent être beaucoup plus petits que nous ne les jugerions être en effet, ſi nous les voyions dans la direction ordinaire & à la même diſtance horiſontalement à laquelle nous les voyons verticalement.

Tout ce que nous venons de dire au ſujet du ſens de la *vue*, ſe trouve confirmé par les faits ſuivans : M. Cheſelden, fameux chirurgien de Londres, ayant fait l'opération de la cataracte à un jeune homme de treize ans aveugle de naiſſance, & ayant réuſſi à lui donner le ſens de la vue, obſerva la manière dont le jeune homme commençoit à voir, & publia enſuite les remarques qu'il avoit faites à ce ſujet. Ce jeune homme quoiqu'aveugle, ne l'étoit pas abſolument & entièrement ; comme la cécité provenoit d'une cataracte, il étoit dans le cas de tous les aveugles de cette eſpèce qui peuvent toujours diſtinguer le jour de la nuit : il diſtinguoit même à une forte lumière le noir, le blanc & le rouge vif qu'on appelle *écarlate ;* mais il ne voyoit ni n'entrevoyoit en aucune façon la forme des choſes ; on ne lui fit l'opération

d'abord que sur l'un des yeux. Lorsqu'il vit pour la première fois, il étoit si éloigné de pouvoir juger en aucune façon des distances, qu'il croyoit que tous les objets indifféremment touchoient ses yeux (ce fut l'expression dont il se servit) comme les choses qu'il palpoit touchoient sa peau. Les objets qui lui étoient le plus agréables, étoient ceux dont la forme étoit unie & la figure régulière, quoiqu'il ne pût encore former aucun jugement sur leur forme, ni dire pourquoi ils lui paroissoient plus agréables que les autres : il n'avoit eu pendant le temps de sa cécité que des idées si foibles des couleurs qu'il pouvoit distinguer alors à une forte lumière, qu'elles n'avoient pas laissé des traces suffisantes pour qu'il pût les reconnoître lorsqu'il les vit en effet; il disoit que ces couleurs qu'il voyoit, n'étoient pas les mêmes que celles qu'il avoit vues autrefois; il ne connoissoit la forme d'aucun objet, & il ne distinguoit aucune chose d'une autre, quelque différentes qu'elles pussent être de figure ou de grandeur : lorsqu'on lui montroit les choses qu'il connoissoit auparavant par le toucher, il les regardoit avec attention, & les observoit avec soin pour les reconnoître une autre fois ; mais comme il avoit trop d'objets à retenir à la fois, il en oublioit la plus grande partie ; & dans le commencement qu'il apprenoit (comme il disoit) à voir & à connoître les objets, il oublioit mille choses pour une qu'il retenoit. Il étoit fort surpris que les choses qu'il avoit le mieux aimées, n'étoient pas celles qui étoient le plus agréables à ses yeux ; il s'attendoit à trouver les plus belles, les personnes qu'il aimoit le mieux. Il

se passa plus de deux mois a
qu'il pût reconnoître que le
bleaux représentoient des corp
lides ; jusqu'alors il ne les avoit
sidérés que comme des plans
féremment colorés, & des surf
diversifiées par la variété des
leurs ; mais lorsqu'il commen
reconnoître que ces tableaux re
sentoient des corps solides, il
tendoit à trouver en effet des c
solides en touchant la toile du
bleau, & il fut extrêmement é
né, lorsqu'en touchant les pa
qui par la lumière & les ombres
paroissoient rondes & inégales
les trouva plates & unies comm
reste : il demandoit quel étoit c
le sens qui le trompoit, si c'étoi
vue, ou si c'étoit le toucher.
lui montra alors un petit portrai
son père qui étoit dans la boîte
la montre de sa mère ; il dit q
connoissoit bien que c'étoit la
semblance de son père. Mais il
mandoit avec un grand étonnem
comment il étoit possible qu
visage aussi large pût tenir dans
si petit lieu, que cela lui paroiss
aussi impossible que de faire te
un boisseau dans une pinte. D
les commencemens il ne pouv
supporter qu'une très-petite lumiè
& il voyoit tous les objets extrêm
ment gros ; mais à mesure qu
voyoit des choses plus grosses
effet, il jugeoit les premières pl
petites ; il croyoit qu'il n'y av
rien au-delà des limites de ce qu
voyoit ; il savoit bien que la cha
bre dans laquelle il étoit ne fais
qu'une partie de la maison, cepe
dant il ne pouvoit concevoir co
ment la maison pouvoit paroî
plus grande que sa chambre. Av
qu'on lui eût fait l'opération,
n'espéroit pas un grand plaisir

nouve

nouveau sens qu'on lui promettoit, & il n'étoit touché que de l'avantage qu'il auroit de pouvoir apprendre à lire & à écrire; il disoit, par exemple, qu'il ne pouvoit pas avoir plus de plaisir à se promener dans le jardin lorsqu'il auroit ce sens, qu'il en avoit, parcequ'il s'y promenoit librement & aisément, & qu'il en connoissoit tous les différens endroits; il avoit même très-bien remarqué que son état de cécité lui avoit donné un avantage sur les autres hommes, avantage qu'il conserva long-temps après avoir obtenu le sens de la vue, qui étoit d'aller la nuit plus aisément & plus sûrement que ceux qui voient. Mais lorsqu'il eut commencé à se servir de ce nouveau sens, il étoit transporté de joie; il disoit que chaque nouvel objet étoit un délice nouveau, & que son plaisir étoit si grand qu'il ne pouvoit trop l'exprimer. Un an après on le mena à Epsom où la vue est très-belle & très-étendue; il parut enchanté de ce spectacle, & il appeloit ce païsage *une nouvelle façon de voir*. On lui fit la même opération sur l'autre œil plus d'un an après la première, & elle réussit également; il vit d'abord de ce second œil les objets beaucoup plus grands qu'il ne les voyoit de l'autre, mais cependant pas aussi grands qu'il les avoit vus du premier œil; & lorsqu'il regardoit le même objet des deux yeux à la fois, il disoit que cet objet lui paroissoit une fois plus grand qu'avec son premier œil tout seul; mais il ne le voyoit pas double, ou du moins on ne put pas s'assurer qu'il eût vu d'abord les objets doubles lorsqu'on lui eut procuré l'usage de son second œil.

M. Cheselden rapporte quelques autres exemples d'aveugles qui ne se souvenoient pas d'avoir jamais vu, & auxquels il avoit fait la même opération, & il assure que lorsqu'ils commençoient à apprendre à voir, ils avoient dit les mêmes choses que ce jeune homme dont nous venons de parler, mais à la vérité avec moins de détail, & qu'il avoit observé surtout que comme ils n'avoient jamais eu besoin de faire mouvoir leurs yeux pendant le temps de leur cécité, ils étoient fort embarrassés d'abord pour leur donner du mouvement, & pour les diriger sur un objet en particulier, & que ce n'étoit que peu-à-peu, par degrés & avec le temps qu'ils apprenoient à conduire leurs yeux, & à les diriger sur les objets qu'ils désiroient de considérer.

Il faut observer que la trop grande quantité de lumière est peut-être tout ce que qu'il y a de plus nuisible à l'œil, que c'est une des principales causes qui peuvent occasionner la cécité. On en a des exemples fréquens dans les pays du Nord, où la neige éclairée par le soleil éblouit les yeux des voyageurs au point qu'ils sont obligés de se couvrir d'un crêpe pour n'être pas aveuglés. Il en est de même des plaines sablonneuses de l'Afrique; la réflexion de la lumière y est si vive, qu'il n'est pas possible d'en soutenir l'effet sans courir le risque de perdre la vue; les personnes qui écrivent ou qui lisent trop long-temps de suite, doivent donc, pour ménager leurs yeux, éviter de travailler à une lumière trop forte; il vaut beaucoup mieux faire usage d'une lumière trop foible, l'œil s'y accoutume bientôt; on ne peut tout au plus que le fatiguer en diminuant la quantité de lumière, &

on ne peut manquer de le blesser en la multipliant.

On dit, que *le soleil donne dans la vue ;* pour dire, que les rayons du soleil donnent droit dans les yeux. *Le soleil me donne dans la vue, & m'éblouit.*

On dit figurément, *donner dans la vue ;* pour dire, frapper, surprendre par un éclat agréable. *Cette étoffe donne dans la vue plus que l'autre. Cette fille lui a donné dans la vue.*

On dit de même figurément d'une chose qui excite le desir, l'ambition, qu'*elle donne dans la vue. Cette charge lui a donné dans la vue.*

On dit, *tant que la vue se peut étendre ;* pour dire, jusqu'où les yeux peuvent appercevoir. Et dans le même sens on dit, *jusqu'où la vue peut porter. Ma vue ne porte pas jusque-là.*

On dit à peu près dans le même sens ; *à perte de vue. Cette allée est à perte de vue.* Et l'on dit figurément, *faire des discours à perte de vue ;* pour dire, faire des discours très-longs, fort éloignés du sujet, & qui ne concluent rien. On dit de même, *des complimens à perte de vue.*

On dit *perdre de vue une chose ;* pour dire, cesser de la voir. *Le vaisseau s'éloigna en peu de temps, & nous le perdîmes de vue. L'oiseau prit l'essor, & on le perdit bientôt de vue.* Et l'on dit, qu'*on a perdu un homme de vue ;* pour dire, qu'on a cessé de le voir. On dit aussi d'une affaire, qu'*on l'a perdue de vue ;* pour dire, qu'on ne sait ce qu'elle est devenue.

On dit figurément qu'*une mère ne perd point sa fille de vue ;* pour dire, qu'elle l'observe soigneusement. Et l'on dit d'un hom[me qui] se jette dans des discours tr[...] vés, qu'*on ne peut le suivre & [...] le perd de vue.*

On dit, *garder un priso[nnier à] vue ;* pour dire, le garder [de] sorte qu'on le voit toujours. [...] dit à peu près dans le mêm[e sens,] *chasser un cerf à vue. Les lev[riers ne] courent qu'à vue.*

On dit *à vue d'œil ;* pou[r dire,] autant qu'on en peut juger [par la] vue seule. On dit encore, [à vue] *d'œil ;* pour dire, visiblem[ent ; &] cela se dit par exagération [en par]lant des choses dans lesqu[elles il] arrive quelque changement [qui est] véritablement imperceptib[le aux] yeux dans le temps qu'il s[e fait,] mais qui ne laisse pas de p[araître] notable au bout de quelque [temps.] *Cet enfant croît à vue d'œi[l. Cette] femme embellit à vue d'œil. [Ce ma]lade dépérit à vue d'œil.*

On dit figurément *avoir [la vue sur] quelqu'un ;* pour dire, avoi[r droit] d'inspection sur quelqu'un [pour] l'observer, pour le diriger [&] le conduire ; & *avoir la* [...] *quelqu'un ;* pour dire, veil[ler con]tinuellement sur sa conduite.

On appelle *lunette de long[ue vue,]* une lunette d'approche qui [fait] voir distinctement les objet[s éloi]gnés. *Les lunettes de long[ue vue] sont une invention moderne.*

Vue, se prend aussi pour l'ins[pection] des choses qu'on voit ; & [dans ce] sens on dit, *voyez ces étoffes [...] ne vous en coûtera rien.*

On dit en termes de B[anque,] qu'*une lettre est payable* [à vue ;] pour dire, que le payeur [doit la] payer sur le champ, lorsq[u'on la] lui présente : & l'on dit, *à* [...] *jours de vue ;* pour dire, à

jours après qu'on l'aura fait voir à celui qui doit la payer.

On dit, *juger d'une chose à la première vue*; pour dire, la première fois qu'on la voit, à la première inspection : & *marcher à vue de pays*, *se conduire à vue de pays*; pour dire, sans savoir précisément la route du lieu où l'on va : & figurément, *juger à vue de pays*; pour dire, juger des choses en gros & sans entrer dans le détail, juger sur les premières connoissances & avant d'avoir approfondi.

On dit aussi, *être en vue*, *être exposé à la vue*; pour dire, être en un lieu d'où l'on peut être vu : & dans le même sens à peu près, *mettre une chose en vue. Il le fit à la vue de l'assemblée. Nous jetâmes l'ancre à vue de cette île. Les armées sont en vue. Il entra dans le fort à la vue de l'ennemi.*

On dit d'une chose qu'on marchande sans l'avoir vue, qu'*on en donnera tant, la vue dessus*; pour dire, à condition qu'on verra auparavant comment elle est.

Vue, signifie aussi, la manière dont on regarde un objet. *Une vue de bas en haut. Une vue de côté.* Et dans ce sens on dit, *un plan à vue d'oiseau*; pour dire, le plan d'un bâtiment, d'un jardin, d'un lieu, vu de haut en bas.

Vue, signifie aussi, toute l'étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. *Son appartement a vue sur le Luxembourg. La vue du Palais Bourbon est charmante.*

On appelle *échappée de vue*, certaines vues resserrées entre des montagnes, des bois & des maisons. *Il y a de belles échappées de vue dans ce paysage.*

On appelle *point de vue*, l'étendue d'un lieu qui borne la vue, & où la vue peut se porter. *Cette maison a de beaux points de vue.* On appelle aussi *point de vue*, l'endroit précis d'où il faut voir les objets pour les bien voir. *Ce tableau n'est pas dans son point de vue.* Et l'on dit figurément d'un homme qui aspire à quelque chose qu'il espère d'obtenir, de posséder, que *c'est là son point de vue.*

Vue, signifie aussi, un tableau, une estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, *&c.* regardés de loin. *Vue de Londres. Il a gravé les vues de plusieurs maisons royales.*

Vue, signifie aussi fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. *Il a droit de vue sur le jardin de son voisin. La Cour l'a condamné par Arrêt à boucher la vue qu'il avoit ouverte sur mon verger.*

On appelle *vue de servitude*, une vue qu'on est obligé de souffrir, en vertu d'un titre qui en donne la jouissance au voisin. Et *vue de souffrance*, une vue dont on a la jouissance par tolérance ou consentement d'un voisin, sans titre.

Vue, signifie figurément le dessein qu'on a, le but, la fin qu'on se propose dans une affaire. *Il a des vues secrettes. Je n'avois d'autre vue que celle de lui rendre service. Personne n'entrera dans ses vues. Avoir de grandes vues. Il ne lui a fait cette promesse qu'en vue de la séduire. Il travaille dans la vue de soutenir sa famille.*

On dit, *avoir une chose en vue*; pour dire, se la proposer pour objet. *Il n'a que son intérêt en vue.* On dit aussi, *il borne ses vues à telle chose*; pour dire, il n'a pour objet que telle chose.

On dit, *avoir des vues pour quelqu'un*, pour dire, avoir dessein

de lui procurer quelque avantage : &, *avoir des vues sur quelqu'un ;* pour dire, avoir dessein de l'employer à quelque c ose. On dit aussi, *avoir des vues sur quelque chose ;* pour dire, former le dessein, se proposer de l'obtenir.

VUE, se dit aussi généralement de l'action par laquelle l'esprit connoît. *Cela n'a pas échappé à la vue du Prince.*

On dit à peu près dans le même sens, que *rien n'est caché à la vue de Dieu.*

Ce monosyllabe est long.

Voyez BUT, pour les différences relatives qui en distinguent *vues*, &c.

VUIDANGE ; *Voyez* VIDANGE.

VUIDANGEUR ; *Voyez* VIDANGEUR.

VUIDE ; *Voyez* VIDE.

VUIDER ; *Voyez* VIDER.

VULCAIN ; nom du dieu du feu. Les Poëtes le font fils de Jupiter & de Junon. Il étoit boiteux, & cet accident étoit venu de ce qu'à sa naissance, Jupiter l'avoit trouvé si difforme & si hideux, qu'il le précipita du ciel en terre, & dans cette chute il se cassa une jambe dont il fut toujours estropié. Pour le consoler de sa disgrace, Jupiter lui donna la charge de forger ses foudres ; il avoit pour compagnons de son travail les Cyclopes, sorte de demi-Dieux, d'une taille & d'une figure monstrueuses, & qui n'avoient qu'un œil au milieu du front. Les plus renommés d'entre ses ouvriers étoient Bronté, Stéropé & Piracnion. Ils avoient leurs principales forges dans l'île de Lemnos, dans celle de Lipari, & dans les cavernes du Mont-Etna en Sicile.

On attribuoit à Vulcain tous les ouvrages qui passoient pour des chefs-d'œuvres, tels que l[...] du soleil, les armes d'A[...] celles d'Énée, &c.

Ce dieu épousa la belle [...] mais les galanteries de sa fe[...] rendirent la fable de tout l'O[...] Lui-même contribua à les [...] publiques. Il environna d'un [...] de fer extrêmement délié, [...] qu'imperceptible, le lit où [...] & Mars étoient couchés ens[...] & les exposa, dans cet état [...] de tous les dieux, qui se r[...] rent de Vulcain, & envi[...] sort de Mars. Homère nous [...] que Vulcain servoit quelqu[...] dieux à table dans l'Olympe [...] sa démarche étoit si plaisant[...] le excitoit dans l'assemblée [...] de grands éclats de rire.

Le culte de ce dieu ét[...] d'Égypte, où il avoit un [...] superbe, & une statue h[...] soixante quinze pieds. Les R[...] lui avoient bâti un temple ; [...] lus lui consacra des quadrig[...] rain, c'est-à-dire, un char a[...] quatre chevaux de front. O[...] coutume dans ses sacrifices [...] consumer par le feu les vi[...] sans en rien réserver pour [...] tin sacré. Tarquin le Vieu[...] de Rome, après avoir dé[...] Sabins, fit brûler en l'hon[...] ce dieu, leurs armes & le[...] pouilles.

Les chiens étoient destin[...] der ses temples, & le lion [...] particulièrement consacré. [...] fêtes qu'on avoit établies en [...] neur, la principale étoit [...] l'on couroit avec des torch[...] mées qu'il falloit porter ju[...] certain but sans les éteindr[...] peine d'infamie.

Dans les monumens où i[...] présenté, on le voit avec d[...]

be, les cheveux négligés, vêtu d'un habit qui ne lui descend que jusqu'au-dessus des genoux, portant sur la tête un bonnet pointu, dans la main droite un marteau, & des tenailles dans la gauche.

VULGAIRE; adjectif des deux genres. *Vulgaris*. Qui est commun, qui est reçu communément. *Notion vulgaire.*

On appelle aussi *vulgaire*, ce qui n'a lieu, ce qui n'est reçu que parmi le peuple. *Expression vulgaire.*

On appelle *langues vulgaires*, par opposition à *langues savantes*, les différentes langues que les peuples parlent aujourd'hui. *Dans le grec vulgaire, on reconnoît l'ancien grec qu'on appelle grec littéral.*

VULGAIRE, signifie aussi quelquefois, trivial. Ainsi on appelle *pensées vulgaires*, *sentimens vulgaires*, des pensées triviales, des sentimens tels que le commun du peuple a accoutumé d'en avoir.

On appelle par mépris *homme vulgaire*, *ame vulgaire*, *esprit vulgaire*, un homme qui ne se distingue en rien du commun.

VULGAIRE, est aussi substantif, & signifie le peuple, ou ceux de quelque état qu'ils soient, qui n'ont pas plus de lumières que le peuple. *Le vulgaire qui respecte des erreurs mystérieuses, méprise souvent la vérité toute nue. Le sage ne se repaît point des applaudissemens du vulgaire.*

N'apprendras-tu jamais, ame basse & grossière,
A voir par d'autres yeux que par ceux du vulgaire.

CORNEILLE.

Voyez ORDINAIRE, pour les différences relatives qui en distinguent *vulgaire*, &c.

VULGAIREMENT; adverbe. *Vulgò*. Communément. *Vulgairement parlant. On dit vulgairement que......*

VULGATE; substantif féminin. Version Latine de l'Écriture-Sainte, qui est en usage dans l'Église Catholique.

Plusieurs anciens Auteurs avoient travaillé à procurer aux fidelles de l'Église Latine, des versions de la Bible en cette langue. La plus universellement reçue alors fut appelée l'*Italique*; elle avoit été faite sur la version Grecque des Septente. On la nomma l'*ancienne* lorsque S. Jerôme en eut composé une nouvelle sur l'Hebreu. Cette dernière version essuya d'abord quelques critiques, ce qui ne l'empêcha point de se répandre insensiblement, & d'être préférée par la suite à la *Vulgate* ancienne. S. Jerôme n'a traduit que les livres de l'Ancien Testament, écrits originairement en Hebreu; ceux qui ne se trouvent qu'en Grec, comme la Sagesse, l'Ecclésiastique, les deux Livres des Machabées, la Prophétie de Baruch, les deux Livres de Jérémie, les Additions qui sont à la fin d'Esther, les deux derniers chapitres de Daniel, sont encore de l'ancienne *Vulgate*; les Pseaumes mêmes, tels que nous les chantons, sont presque tout entiers de cette ancienne italique, avec quelques corrections que S. Jerôme fit sur la version Grecque des Septante, mise par Origène dans ses Hexaples, & regardée comme plus correcte que la version ancienne. Mais la traduction des Pseaumes que l'on trouve dans les œuvres de S. Jérôme, est faite sur l'Hebreu. Ce Saint docteur a aussi traduit le Nouveau Testament: il a suivi dans sa version les plus an-

ciens Manuscrits grecs, dont il n'a changé que ce qui lui a paru altérer le sens de l'Écriture. De cette manière, l'ancienne *Vulgate* fut insensiblement réformée sur l'édition de S. Jerôme qui devint la plus commune, & qui est la seule dont on se serve dans toute l'Église Latine. Les plus habiles Protestans ont toujours loué cette nouvelle *Vulgate*, dont la diction d'ailleurs est plus pure que celle de l'ancienne. On a publié différentes éditions de cette nouvelle version, avec quelques corrections; mais l'édition que l'Église Latine a adoptée, est celle qui fut faite par l'autorité de Clément VIII en 1592: quoiqu'elle soit plus parfaite que celle qui parut par l'ordre de Sixte V en 1590, elle n'est cependant point exempte de défauts: le Concile de Trente, dit Bellarmin, en déclarant la *Vulgate* authentique dans sa quatrième Session, nous a assuré par cette décision, que, dans tout ce qui concerne la foi & les mœurs, la *Vulgate* n'a aucune erreur, & que les fidelles peuvent y ajouter une foi entière; mais les Pères du Concile, ajoute ce docteur, n'ont pas prétendu par-là préférer cette traduction aux originaux.

VULNÉRABLE; adjectif des deux genres. *Vulnerabilis.* Qui peut être blessé. *Achille, selon les Poëtes, n'étoit vulnérable qu'au talon.* Il est moins usité qu'*invulnérable.*

VULNÉRAIRE; adjectif des deux genres. Il se dit des médicamens qui sont propres à guérir les plaies. *Tous les baumes sont vulnéraires. La véronique, la grande consoude, l'aigremoine, le millepertuis, sont des plantes vulnéraires. Il croît beaucoup d'herbes vulnéraires sur ces montagnes.*

On appelle, *eau vulnéraire*, celle qu'on tire des herbes vulnéraires.

VULNÉRAIRE, s'emploie aussi substantivement. *Il fait usage de vulnéraires. On lui a recommandé de prendre des vulnéraires pour guérir son mal d'estomac.*

VULNÉRAIRE, se dit en particulier d'une plante qui croît aux lieux montagneux, arides, sablonneux, & dans des pâturages crayeux exposés au Soleil. Sa racine est simple, longue, droite, ligneuse, noirâtre, & d'un goût légumineux: elle pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, grêles, rondes, velues, un peu rougeâtres, couchées par terre; ses feuilles sont rangées par paires, le long d'une côte simple, terminée par une seule feuille, semblables à celles de la rue de chevre, mais plus moëlleuses, velues en-dessous, & tirant sur le blanc, d'un vert jaunâtre en-dessus, d'un goût doux, mêlé d'âcreté: celles qui soutiennent les fleurs, sont plus larges que les autres, oblongues & membraneuses. Ses fleurs naissent en Mai & Juin, aux sommets des branches, disposées en bouquets, légumineuses, jaunes, soutenues chacune par un calice fait en tuyau, enflé, lanugineux & argentin. Lorsque la fleur est passée, ce calice s'enfle encore davantage, & devient une vessie qui renferme une capsule membraneuse, remplie ordinairement d'une ou deux petites semences jaunâtres qui mûrissent en Juillet & Août.

Cette vulnéraire cultivée dans les jardins, donne une variété à fleur blanche; toute la plante est vulnéraire, consolidante, propre pour guérir les plaies, étant pilée, & appliquée dessus en cataplasme.

VULSON, (Marc) sieur de la Colombiere, de la religion prétendue reformée, & Gentilhomme de la chambre du Roi, mourut en 1658. Ayant un jour surpris sa femme en adultère, il la tua elle & son galant; il vint aussi-tôt en poste à Paris solliciter sa grâce, qu'il obtint. Cet évènement arriva à Grenoble en 1618. Depuis on menaçoit dans cette ville les femmes coquettes de la *Vulsonade*. Ses ouvrages sont 1°. *La science héroïque, traitant de la noblesse, de l'origine des armes*, &c. *in-fol.* Paris, chez Cramoisy, 1644. Cet ouvrage fut augmenté & réimprimé dans la même ville en 1669. C'est la plus belle & la meilleure édition de ce livre, l'un des meilleurs que nous ayons pour la science du Blason. 2°. *Recueil de plusieurs pièces & figures d'armoiries*, in-fol. Paris 1689. 3°. *Le Théâtre d'honneur & de chevalerie, ou le miroir historique de la Noblesse, contenant les combats, les triomphes, les tournois, les joûtes, les armes, les carousels, les courses de bagues, les gages de batailles, les cartels, les duels, les dégradations de Noblesse*, &c. Paris, 1648, 2 vol. *in-fol.* ouvrage curieux & très-utile pour connoître le cérémonial de l'ancienne chevalerie, & pour l'intelligence de nos vieux romans.

VULVE; substantif féminin, & terme d'Anatomie. L'orifice du vagin, ou l'espace qui est entre les grandes lèvres des parties naturelles des femmes.

On a vu une fille qui n'avoit absolument point de vulve; un petit trou du méat urinaire étoit seulement au dehors. Son amant vint à bout de la séduire, & le coït ne put se pratiquer que par l'anus, n'y ayant pas d'autre ouverture favorable. La fille conçut: elle devint grosse, & au bout de neuf mois elle accoucha heureusement par l'anus. Ce phénomène qui paroît unique, s'explique en disant que l'orifice de la matrice s'ouvroit dans le rectum à la portée du doigt, comme l'inspection des parties, faite par M. Dupuy, Chirurgien de la fille, & par plusieurs autres Accoucheurs, le démontra.

La mère de la fille qui connoissoit son vice de conformation, soutenoit avec force qu'il étoit de toute impossibilité qu'elle fût grosse. Cependant le fait devint bien palpable par l'accouchement, & il ne fut plus permis d'en douter. A la sortie de l'enfant, il se fit une déchirure depuis l'anus jusqu'au petit trou que nous avons dit être le méat urinaire de cette fille, dont les règles sortoient par l'anus.

Lorsqu'un Accoucheur reçoit une fille qui vient au monde, il doit avoir soin de lui bien nettoyer la vulve & les nymphes, parce que la matière sébacée s'y ramasse en quantité dans le sein de la mère, & il peut quelquefois en résulter des accidens si elle vient à se rancir.

VURTEMBERG; *voy.* VIRTEMBERG.

VURTZBOURG; ville considérable d'Allemagne, Capitale de l'Evêché de même nom, sur le Mein, qu'on passe sur un pont, à 18 lieues au sud-ouest de Bamberg, & à 120 au nord-ouest de Vienne. Elle a été autrefois impériale, mais elle est aujourd'hui sujette à son Evêque qui y réside.

L'Evêché de Vurtzbourg comprend la principale partie de la Franconie; il confine avec le Comté d'Henneberg, le Duché de Cobourg, l'Abbaye de Fulde, l'Archevêché de Mayence, le Marquisat d'Ans-

pach, l'Evêché de Bamberg, & le Comté de Vertheim. Il a 26 lieues de long sur 20 de large, & comprend 52 Bailliages. L'Evêque est Prince de Vurtzbourg & Duc de Franconie.

Le Chapitre est composé de 25 Chanoines, & de 5 Dignitaires. On ne peut parvenir à cet Evêché sans avoir été Chanoine.

VURTZEN; petite ville d'Allemagne dans la haute Saxe, à six lieues, est, de Leipsick.

VYCHERLEY, (Guillaume) Poëte Anglois, né en 1640, à Clive en Angleterre, passa quelques années en France dans sa première jeunesse. Il y embrassa la religion Catholique; mais dès qu'il fut de retour à Londres, il redevint Protestant, & dans la suite il quitta l'hérésie pour la Catholicité. Après s'être appliqué à l'étude du Droit, il se livra à des occupations plus conformes à son génie, & à celui du temps. Charles II étoit sur le trône d'Angleterre; c'étoit le règne des plaisirs & de l'esprit. Ce Monarque instruit du talent de Vycherley pour la Poësie, lui fit un accueil distingué. Le Poëte lui plaisoit par la vivacité de son imagination, & par les agrémens de son caractère. Vycherley eut le bonheur de gagner le cœur de la Comtesse de Dregheda qu'il épousa, & qui le fit maître de tous ses biens; mais la mort la lui ayant ravie, son droit lui fut contesté, & les frais du Procès joints à d'autres accidens, le mirent hors d'état de satisfaire à l'impatience de ses Créanciers. Il passa sept ans en prison, & y seroit peut-être demeuré plus long temps, sans la générosité du Roi Jacques II, qui au sortir d'une représentation d'une de ses pièces, ordonna que ses dettes fussent payées, & accompagna cette grâce d'une pension annuelle de 200 liv. sterlings, qui lui fut payée jusqu'au temps de la retraite de ce Prince.

Vycherley se maria une seconde fois en 1715, à l'âge d'environ 80 ans, onze jours seulement avant sa mort. C'étoit un homme d'un commerce aisé, qui n'avoit rien de la misanthropie dont on auroit pu le soupçonner, si l'on avoit jugé de lui par l'esprit satyrique & dur qui caractérise ses pièces de théâtre. Il étoit bon ami, zélé pour ceux qu'il affectionnoit; mais il avoit beaucoup de penchant pour le libertinage, & ses écrits s'en ressentent. Vycherley vivoit dans le grand monde; il en connoissoit parfaitement les vices & les ridicules, & les peignoit du pinceau le plus ferme, & des couleurs les plus vraies. On a de lui quatre pièces de théâtre; 1°. *le Misanthrope*, qu'il a imité de Moliere. Tous les traits de Vycherley sont plus forts & plus hardis que ceux de notre Misanthrope; mais aussi ils ont moins de finesse. L'Auteur Anglois a corrigé le seul défaut qui soit dans la pièce de Moliere; le manque d'intrigue & d'intérêt. La pièce Angloise est intéressante, & l'intrigue en est ingénieuse. 2°. Une autre pièce non moins singulière, & non moins hardie qu'il a aussi imitée du Poëte François, c'est une espèce d'*Ecole des femmes*, qui est bien l'école du bon comique, mais non celle de l'honnêteté & de la décence. Ses deux autres pièces ont pour titre (en François) *l'amour dans un bois*, & *le Gentilhomme maître à danser*. La première fut représentée en 1672. On imprima à Londres, en 1728, ses œuvres posthumes. On avoit publié en 1720, un volume

Xavier; tantôt d'un *c* dur, comme dans *excepter*; tantôt enfin il se prononce comme *s*, comme dans *Auxerre*, *Bruxelles*, &c.

A la fin du mot, il a le son tantôt de *cs* joints ensemble, comme dans ceux-ci, qui ont passé de la langue Grecque dans la nôtre, *Stix*, *Sphinx*, *Linx*, &c. & dans ce mot pris du Latin, *préfix*; tantôt il se prononce comme *s* à la fin d'un mot, c'est-à-dire que devant une voyelle, il a le son adouci du *z*, comme *baux à longues années*; & que devant une consonne, ou à la fin d'un sens, il ne sert qu'à rendre plus longue la dernière syllabe du mot, comme *prix*, *crucifix*, *paix*, *choix*, *animaux*, *généreux*.

En certains mots tels que *dix* & *six*, il ne se prononce point devant une consonne; il a le son du *z* devant une voyelle; & quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *s*. *Voyez* d'ailleurs ce que nous disons de cette Lettre au mot *Orthographe*.

X, sur les monnoies, indique celles qui sont frappées à Amiens.

XACCA; ville de Sicile dans la vallée de Mazare, sur la côte méridionale de l'île, avec un port, à 19 lieues, sud-ouest, de Palerme.

XACCA, Philosophe Indien, est regardé par les Japonois comme leur Législateur. Ce peuple auquel il a effectivement appris la métempsycose & la Théologie des Chinois idolâtres, lui a donné un rang parmi les Dieux du premier ordre. Il y a même une Secte de Bonzes dans laquelle Xacca est regardé comme le premier Dieu de l'Empire.

Les Brachmanes disent que ce Philosophe a souffert quatre-vingt mille fois la métempsycose, & que son ame a passé en autant d'animaux de différentes espèces.

XAGUA; port de l'Amérique
l'île de Cuba, sur la côte m
nale, entre l'île de Pinos &
de Spiritu Sancto, enviro
lieues du port de la Trinit
un des plus beaux ports de
rique, il a 6 lieues de circ
une petite île dans le mili
l'on trouve de l'eau douce.

XALON; rivière d'Espagne q
source dans la nouvelle C
auprès de Médina-Céli, & f
bouchure dans l'Ebre, au-de
Sarragosse.

XANTHE; nom d'un fleuve d
gie, célèbre dans les écrits d
tes, parce qu'il couloit prè
ville de Troye. Il a sa source a
Ida, & son embouchure da
chipel, vis-à-vis de l'île de T

XANTHIUM; substantif m
Plante dont la tige s'élève à
teur d'un pied & demi. I
rameuse, velue, marquée d
rouges, s'étendant au larg
feuilles sont beaucoup plus
que celles de la Bardane,
approchant de celles du pas
dentelées en leurs bords, d'
un peu âcre, tirant sur l'a
que; sa fleur est un bouquet
rons, semblables à de petites
& contenant chacun une ét
ces fleurons tombent facil
& ils ne laissent après eux
graine; mais il naît sur les
pieds qui fleurissent, des
oblongs, gros comme de
olives, hérissés de piquans q
tachent aux habits : chac
ces fruits est divisé dans
gueur, en deux loges, qui
ment des semences oblong
racine est petite, blanche,
nie de fibres assez grosses.
plante croît dans les terres

bonne heure sous la discipline de Platon, qui lui donna son amitié & son estime. Il l'accompagna en Sicile, & comme Denis le Tyran menaçoit un jour Platon, en lui disant *que quelqu'un lui couperoit la tête; personne*, répondit Xénocrate, *ne le fera avant d'avoir coupé la mienne.* Il étudia sous Platon en même temps qu'Aristote, mais non pas avec les mêmes talens, car il avoit l'esprit lent, & la conception dure, au lieu qu'Aristote avoit l'esprit vif & pénétrant. Cette différence dans les dispositions des deux Disciples, faisoit dire au maître *que le premier avoit besoin d'éperon, & l'autre de bride.* Ce Philosophe succéda dans l'Académie d'Athènes à Speusippe, successeur de Platon, la seconde année de la CX Olympiade, la 339 avant J.C. Il exigeoit de ses Disciples qu'ils sçussent les Mathématiques avant de venir sous lui, & il renvoya un jeune homme qui ne les savoit point, en disant *qu'il n'avoit point la clef de la Philosophie.* Le changement qu'il opéra dans les mœurs de Polemon, jeune libertin, fit tant d'impression, que quand il paroissoit dans les rues, la jeunesse débauchée s'écartoit pour éviter sa rencontre. Les Athéniens l'envoyèrent en Ambassade vers Philippe, roi de Macédoine, & long-temps après vers Antipater; ces deux Princes ne purent jamais le corrompre par leurs présens. Alexandre le Grand eut tant d'estime pour lui, qu'il lui envoya trente talens, c'est-à-dire, plus de 50000 écus. Les Députés du conquérant Macédonien étant arrivés, il les invita à souper. Le repas fut celui d'un Philosophe sobre & austère. Le lendemain ils lui demandèrent à qui ils vouloient qu'ils comptassent les cin-

quante talens? *Le souper d'hie[r]* répondit-il, *ne vous a-t-il p[as fait]* *comprendre que je n'ai pas [besoin]* *d'argent? Votre maître doit [en gar-]* *der pour lui, parce qu'il a p[lus de]* *monde à nourrir que moi.* Les [Dépu-]tés d'Alexandre lui firent néa[nmoins] de si grandes instances, qu'[il prit] trente mines, c'est-à-dire, [...] livres, comme un gage de l[a pro-]tection du Monarque, & [...] qu'il faisoit de ses dons.

Xénocrate mourut vers l[a troi-]sième année de la CXVI Olym[piade,] le 314 avant Jesus-Christ, [âgé de] 82 ans. Il avoit composé à la [prière] d'Alexandre, 1°. *Un Traité [de l'art] de regner.* 2°. *Six Livres de [la Na-]ture.* 3°. *Six Livres de la [Philoso-]phie.* 4°. *Un des Richesses.* [Mais ces] ouvrages ont été détruits [par le] temps. Ce Philosophe ne rec[onnois-]soit point d'autre Divinité [que le] Ciel & les sept Planetes. Il [avoit un] tel empire sur ses passion[s, qu'il] sembloit être en quelque s[orte au-]dessus de l'humanité. Il ét[oit gra-]ve, & d'un caractère si séri[eux &] si éloigné de la politesse des [Athé-]niens, que Platon l'exhort[oit sou-]vent à sacrifier aux Grâces. [Il souf-]froit très-patiemment les ré[primen-]des de ce Philosophe; & lo[rsqu'on] l'excitoit à se défendre, *il ne [me parle] ainsi*, répondit-il, *que po[ur mon] avantage.* Xénocrate brilla [surtout] par sa chasteté. Il avoit ac[quis un] tel empire sur lui-mêm[e, que] Phryné, la plus belle Court[isane de] la Grèce, ayant parié de [le faire] succomber, n'en put jama[is venir] à bout, quoiqu'elle eût [employé] tous les moyens imaginable[s. Com-]me on se moquoit d'elle en [voulant] l'obliger de payer la gageu[re, elle] répondit, qu'*elle n'avoit poi[nt perdu,] parcequ'elle avoit parié de f[...]*

ceptes qu'il y mêle peuvent être très-utiles. *Xénophon*, dit M. de *Voltaire*, fait de la vie de *Cyrus* un roman moral, à peu près semblable à notre *Télémaque*. Il commence par supposer, pour faire valoir l'éducation mâle & vigoureuse de son héros, que les Médes étoient des voluptueux plongés dans la mollesse. Les habitans de l'Hircanie, que les Tartares alors nommés Scythes, avoient ravagée pendant trente années, étoient-ils des Sibarytes? Tout ce qu'on peut assurer de *Cyrus*, c'est qu'il fut un grand conquérant, par conséquent un fléau de la terre. *Charpentier* a donné une traduction françoise de la Cyropédie. 2°. *L'Histoire* de l'expédition de *Cyrus le jeune* contre son frère *Artaxerxès*, & de cette mémorable retraite des dix mille dont il eut presque tout l'honneur. *D'Ablancourt* a traduit cet ouvrage. 3°. *L'Histoire Grecque* en sept livres. Elle commence où *Thucydide* a fini la sienne; elle a aussi été traduite en François par d'*Ablancourt*. 4°. *Les dits mémorables de* Socrate, *en quatre livres*. 5°. Un excellent petit Traité intitulé l'*Économie*. 6°. L'*Éloge d'Agesilas*. 7°. L'*apologie de Socrate*. 8°. Un Dialogue intitulé *Hieron* ou *le Tyran*, entre *Hieron* & Simonide. 9°. Un petit Traité des *revenus ou des produits de l'Attique*. 10°. Un autre *de l'art de monter & de dresser les chevaux*. 11°. Un troisième *sur la manière de les nourrir*. 12°. Un petit *Traitê de la Chasse*. 13°. Un excellent dialogue intitulé, *le Banquet des philosophes*. 14°. Deux petits *Traités*, l'un du gouvernement des Lacédémoniens & l'autre du gouvernement des Athéniens. Les *Livres des Equivoques* qu'Annius de Viterbe & d'autres lui ont attribués, ne sont ni de l dignes de lui. Les meilleure tions de ses œuvres sont cel Francfort en 1674, d'Oxfor grec & en latin, & du Louv 1625. Les ouvrages de Xén sont très-propres à former les mes d'état; Scipion l'Afric Lucullus les lisoient sans Comme César, ce philosop à la fois grand capitaine & historien, tous deux se sont més avec autant d'élégance q pureté, sans art & sans affect Le dialecte attique qu'il em respire une douceur si aim qu'on diroit, dit un Rhéteur les grâces reposoient sur ses l Les Grecs lui donnent le su d'*Abeille grecque* & de *Muse nienne*. Ce fut *Xénophon* qu blia l'histoire de Thucydide.

XÉRÈS DE BADAJOZ OU DE LOS VALLEROS; ville d'Espagne l'Estrémadure, sur le torrent dilla, à onze lieues, sud, d dajoz.

XÉRÈS DE LA FRONTERA; ville sidérable d'Espagne dans l'And sie, à sept lieues, nord, de C & à dix-neuf, sud, de Seville terroir est très-fertile, couver rangers, de citronniers, d'olivi d'autres arbres fruitiers. Les v y produisent les meilleurs vins pagne. C'est aux environs de ville que Roderic, dernier R Goths, perdit en 712 une ba décisive.

XÉROPHAGIE; substantif fém Nom qu'on donnoit dans la p tive église à l'abstinence des miers chrétiens, qui penda carême ne mangeoient que du & des fruits secs.

Cette espèce de jeûne se p quoit pendant les six jours

Xerxès II, Roi de Perse, après son père *Artaxerxès Longuemain*, l'an du monde 3579, le 425 avant Jésus-Christ, fut assassiné un an après par son frère Sogdien, qui s'empara du trône. Xerxès n'avoit tenu le sceptre que d'une main foible.

XEUXIS, Peintre grec, étoit natif d'Héraclée; mais comme il y avoit un grand nombre de villes de ce nom, on ne sait point au juste de laquelle il étoit. Quelques Savans conjecturent néanmoins qu'il étoit d'Héraclée, proche Crotone, en Italie. Xeuxis fut disciple d'Apollodore; mais il porta à un plus haut degré que son Maître l'intelligence & la pratique du coloris & du clair obscur. Ces parties essentielles, qui sont principalement la magie de l'Art, firent rechercher ses ouvrages avec empressement. Ses succès le mirent dans une telle opulence, qu'il ne vendoit plus ses tableaux, parceque, disoit-il, aucun prix n'étoit capable de les payer. Apollodore sut mauvais gré à Xeuxis de la réputation qu'il se faisoit par ses talens, & ce rival indigné ne put s'empêcher de le décrier vivement dans une satyre. L'Élève ne fit que rire de la colère de son Maître. Ayant fait un tableau représentant un athlète avec la dernière vérité, il se contenta de mettre au bas: *On le critiquera plus facilement qu'on ne l'imitera.* Les Anciens ont aussi beaucoup vanté le tableau d'une Hélène que ce Peintre fit pour les Agrigentins. Cette nation lui avoit envoyé les plus belles filles d'Agrigente. Xeuxis en retint cinq, & c'est en réunissant les grâces & les charmes particuliers à chacune qu'il conçut l'idée de la plus belle personne du monde que son pinceau rendit parfaitement. Les C tes jaloux de la belle Grec le pinceau de Xeuxis avoit tre parmi eux ne le firent voir que difficilement & l'argent, ce qui donna lieu que mauvais plaisant d'ap portrait *Hélène la courtisann* maque ne pouvoit se lasser rer ce chef-d'œuvre. Il pa gulièrement une heure o chaque jour à le considérer. ces hommes froids, incapab prouver la moindre émotio pect du beau, remarquoit fauts dans ce fameux tablea *nez mes yeux*, dit un adn au censeur, & *vous verrez q une divinité.* Ce Peintre sai nature dans toute sa vérité. représenté des raisins dans u beille, mais avec un tel a les oiseaux séduits venoie becqueter les grappes peint autre fois il fit un tableau jeune garçon portoit un pani rempli de raisins. Les oisea rent encore pour manger c Xeuxis en fut mécontent, & s'empêcher d'avouer qu'il que le porteur fût mal repr puisqu'il n'écartoit point les Xeuxis avoit des talens supé mais il n'étoit point sans co teurs. Parrhasius en fut un reux pour lui. Il appela un Peintre en défi. Xeuxis p son tableau aux raisins qui t rent les oiseaux mêmes; ma rhasius ayant montré son ou Xeuxis impatient s'écria: *donc ce rideau*, & c'étoit ce le sujet de son tableau. Xeu voua vaincu, puisqu'il n'avoit que des oiseaux, & que Par l'avoit séduit lui-même. On choit à Xeuxis de ne savoir

primer les passions de l'ame, de faire les extrémités de ses figures trop prononcées. Si l'on en croit Festus, ce Peintre ayant représenté une veille avec un air extrêmement ridicule, ce tableau le fit tant rire qu'il en mourut.

XICONA; petite ville d'Espagne au royaume de Valence, à six lieues, sud-ouest, d'Alicante.

XILOA; rivière d'Espagne au royaume d'Arragon. Elle a sa source auprès d'Albarazin, & son embouchure dans le Xalon auprès de Calatajud.

XILOCASTRO; petite ville ou bourg de la Morée dans le duché de Clarence, à deux lieues, sud, du golfe de Lépante.

XIMENEZ, (François) né à Torrelaguna dans la vieille Castille en 1437, fit ses études à Alcala & à Salamanque. On ne lui apprit qu'une scholastique aussi sèche qu'insipide. Dégoûté de ce fatras, il se rendit à Rome; mais ayant été volé dans son voyage, il n'en rapporta qu'une bulle pour la première prébende qui vaqueroit. L'Archevêque de Tolède la lui refusa, & le fit mettre en prison dans la tour d'Uceda. Un Prêtre qui y étoit prisonnier, & qui se mêloit de prophétiser, lui prédit qu'il seroit un jour Archevêque de Tolède. Ayant été mis en liberté, il obtint un bénéfice dans le diocèse de Siguença, & le Cardinal Gonsalez de Mendoza, qui en étoit Evêque, le fit son grand Vicaire. Ximenez dégoûté du monde entra quelque temps après chez les Cordeliers de Tolède, & fit ses vœux. Ses talens lui procurant une foule de visites, il se retira dans une solitude nommée *Castanel*, & s'y livra à l'étude des langues orientales & de la Théologie. Ses Supérieurs l'en tirèrent pour le consacrer à la direction & à la chaire. La Reine Isabelle qui l'avoit choisi pour son confesseur le nomma à l'Archevêché de Tolède en 1495. Ximenez n'accepta qu'après un ordre exprès du Pape en 1498. Sa vie ne fut plus dès ce moment qu'un tissu de bonnes œuvres. Les portes de son palais furent toujours ouvertes aux indigens; il les écoutoit avec bonté, lisoit leurs requêtes, & les soulageoit avec une charité libérale. Il visita les Eglises, les Collèges, les Hôpitaux, & employa ses revenus à les réparer & à les orner. Il purgea son diocèse des usuriers & des lieux de débauches, cassa les Juges qui remplissoient mal leurs charges, & mit en leur place des personnes dont il connoissoit l'intégrité & le désintéressement. Il tint un synode à Alcala, & un autre à Talavera, où il fit des réglemens très-sages pour le Clergé régulier & séculier. Ferdinand & Isabelle lui confièrent le soin de réformer les ordres religieux, dont le désordre étoit extrême. Les Cordeliers eurent recours à toutes sortes de moyens pour perdre le Réformateur, jusqu'à mettre un poignard entre les mains de son propre frère pour le faire périr. Leur Général vint de Rome pour détruire Ximenez dans l'esprit de la Reine. Ce Moine fougueux, dans une audience qu'il obtint d'Isabelle, parla avec tant d'impudence, que la Princesse lui répondit: *Savez-vous qui vous êtes, & à qui vous parlez? Oui, Madame*, répliqua l'insolent Cordelier, *je sais que je parle à Isabelle, qui, comme moi, n'est que cendre & poussière*. Malgré les traverses qu'on suscita à Ximenez, il vint à bout de la réforme, & son zèle ne tarda pas à être ré-

compensé. Le Pape Jules II l'honora de la pourpre romaine en 1507, & le Roi Ferdinand le Catholique lui confia l'administration des affaires d'Etat. Son premier soin fut de décharger le peuple du subside onéreux nommé *acavale*. Ses vues se tournèrent ensuite du côté des Mahométans, qu'il voulut ramener à la religion chrétienne. Il en baptisa plus de trois mille dans une place spacieuse, où il fit brûler l'alcoran. L'ambition entroit pour beaucoup dans son zèle; il vouloit étendre la domination d'Espagne chez les Maures; il le fit en effet par la conquête de la ville d'Oran qu'il entreprit en 1509. Comme l'Archevêché de Tolede & les emplois qu'il avoit à la Cour produisoient de grands revenus, il résolut de faire lui-même cette conquête à ses dépens; mais il eut plus d'un obstacle à surmonter. Les officiers mécontens d'avoir pour chef un général qui portoit la soutane sous sa cuirasse, refusèrent de s'embarquer. Les esprits étoient disposés à la révolte; Ximenez sort de sa tente pour les ramener; mais à peine a-t-il commencé de parler aux rébelles, qu'un soldat l'interrompit insolemment, en criant: *de l'argent, point de harangue*. Ximenez s'arrête pour le chercher des yeux. L'ayant reconnu, il le fait arrêter & pendre sur le champ en sa présence, puis il continua à parler. La rébellion étant calmée par cet exemple de sévérité, sa flotte composée de quatre vingts vaisseaux sortit de Carthagène le 16 Mai, & débarqua heureusement sur les côtes d'Afrique. Le jour de l'ouverture du siége étant arrivé, le Cardinal guerrier monta à cheval, revêtu de ses ornemens pontificaux,

& accompagné des Ecclésia
& des Religieux qui l'avoien
Il étoit précédé d'un Cordel
portoit devant lui la croix
piscopale, & qui avoit l'é
côté, de même que tous les
Prêtres séculiers & régulier
eut un combat. Le Cardina
avoit harangué ses soldats
s'enfermer dans une chape
il demeura prosterné tant qu
la bataille. Le succès de ce
treprise fut plus heureux qu
devoit penser. Les Espagno
une attaque des plus violent
foncèrent la cavalerie des infi
& en firent un horrible c
Etant entrés dans la ville, i
sèrent tout au fil de l'épée
distinction d'âge ni de sexe. L
le Cardinal revint de cette
dition, aussi glorieuse que ba
le Roi Ferdinand alla à sa ren
jusqu'à quatre lieues de Sev
mit pied à terre pour l'em
Ces marques d'amitié n'
guères sincères; Ferdinan
gnoit le pouvoir de Ximen
lui avoit refusé *Gonsalve* po
général. Le Cardinal choisit
Navarre, à qui le Monarque
gnol écrivoit: « empêchez
» homme de repasser si-tôt
» pagne; il faut user autant
» le pourra, sa personne & l
» gent ». Le conquérant
rendit des services plus effen
sa nation. Prévoyant une f
extraordinaire, il fit faire d
niers publics à Tolede, à Al
à Torrelagula, & les fit r
de blé à ses dépens. Ce bien
une telle impression sur les
que pour en conserver la mé
on en fit graver l'éloge dans
du Sénat de Tolede & dans l
publique. Le Roi Ferdinand,

près de vingt millions pour les besoins de l'état & du peuple. Personne n'ignore qu'il forma dans sa ville archiépiscopale, en faveur des filles de condition, un établissement que Louis XIV a imité depuis pour le soulagement de la pauvre noblesse. Ximenez fonda l'Université d'Alcala, & fit imprimer la Bible de Complute, qui a servi de modèle à tant d'autres. Elle fut achevée en 1517, en six volumes *in fol.* & en quatre langues. Elle est fort rare. On y trouve le texte hébreu tel que les Juifs le lisent, la version grecque des Septante, la version latine de St. Jerôme, que nous appelons *Vulgate*, & la paraphrase chaldaïque d'Onkelos sur les cinq livres de Moïse seulement. On y travailla pendant plus de douze ans; Ximenez s'y appliqua lui-même avec beaucoup de soin & en fit la dépense. Il acheta sept exemplaires en hébreu, & donna tout ce qu'on voulut pour les anciens manuscrits grecs & latins. Il fit encore imprimer le missel & le bréviaire Mozarabe dirigés par Ortiz; & pour conserver la mémoire de ce rit, il fit bâtir une chapelle auprès de l'Église métropolitaine de Tolede, & y fonda des chanoines & des clercs qui y célébroient journellement l'office en cette langue. Quoique Ximenez écrasât l'orgueil des grands, il savoit fermer les oreilles à leurs murmures. Il répondit à des personnes qui vouloient qu'on recherchât les auteurs de quelques discours qui avoient été tenus contre lui : « que » lorsqu'on étoit élevé en dignité, « & qu'on n'avoit rien à se reprocher, on devoit laisser aux in» férieurs la misérable consolation » de venger leurs chagrins par des » paroles ». L'éclat de tant de qualités brillantes fut un peu terni par quelques défauts. Ce Prélat fut fier, dur, opiniâtre, ambitieux, & d'une mélancolie si profonde, qu'il étoit presque toujours insupportable dans la société, & assez souvent à charge à lui-même.

XINCHEU; ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle est la douzième métropole. Elle a six autres villes dans son département.

XIPHIAS; substantif masculin. Constellation de l'hémisphère austral qui n'est point visible dans nos climats.

XIPHOÏDE; adjectif. Terme d'Anatomie qui ne se dit qu'en cette phrase, *cartilage xiphoïde*. C'est ainsi qu'on nomme le cartilage qui est au bas du sternum, & qu'on appelle vulgairement la *fourchette*.

XIQUANI; nom d'une Divinité Japonoise, que l'on croit prendre un soin paticulier des petits enfans & des jeunes gens. On la représente ornée de toutes les grâces qui accompagnent la jeunesse, & revêtue d'une robe toute brillante d'étoiles. Elle a quatre bras, dont l'un tient un enfant embrassé, l'autre est armé d'un sabre, le troisième porte un serpent, & le quatrième un anneau rempli de nœuds. On a coutume de placer à côté d'elle un perroquet, mais aucun Voyageur ne nous apprend pourquoi.

XÉTRAGUPTEN; les Indiens appellent ainsi le Secrétaire du Dieu des Enfers, qui est chargé de tenir un registre exact des actions de chaque homme pendant sa vie. Lorsqu'un défunt est présenté au tribunal du Juge infernal, le Secrétaire lui met en main le mémoire qui contient toute la vie de cet homme. C'est sur ce mémoire que le Dieu des enfers règle son arrêt.

XOARCAM ; c'est le nom que donnent les Indiens au premier des cinq paradis qu'ils disent être situés dans les Cieux, & qui sont habités par les ames des hommes vertueux. Le Xoarcam est le séjour des trois cens trente millions de Dieux que reconnoît la Théologie Indienne. Ils sont accompagnés d'un très-grand nombre de femmes fort belles, avec lesquelles ils passent les plus heureux momens. Quarante-huit mille Pénitens partagent leur félicité. Le Président de ce séjour délicieux est un certain Devandiren qui a pour sa part deux femmes & cinq concubines d'une beauté ravissante. Il paroît cependant que ses desirs ne sont pas encore satisfaits, s'il en faut croire une aventure plaisante qui lui arriva autrefois, selon le rapport des Docteurs Indiens. Devandiren déjà dégoûté de ses femmes, apprit qu'il y avoit auprès du Gange un fameux Pénitent, nommé *Gaudamen*, qui avoit une femme parfaitement belle. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la convoitise du Dieu qui s'achemina aussi-tôt vers la cabane du Pénitent, & commença à dresser ses batteries contre sa femme ; mais toutes ses poursuites furent inutiles. La femme du Pénitent avoit toutes les graces de son sexe, sans en avoir la fragilité. Devandiren rebuté, eut recours à l'artifice. Ayant remarqué que Gaudamen ne manquoit jamais de se lever toutes les nuits, dès qu'il entendoit le chant du coq, pour aller se baigner dans le Gange, il bâtit là-dessus un stratagême qui lui réussit mal. Il se transforma en coq, s'en alla auprès de la cellule du Pénitent, & chanta beaucoup plutôt que le coq ordinaire n'avoit coutume de chanter. Le Pénitent qui sentoit qu'il n'avoit pas son contingent de sommeil, fut surpris d'entendre si-tôt le signal de son lever. Il triompha cependant de la paresse, & s'en alla sur le bord du fleuve pour faire ses ablutions accoutumées. Il ne tarda pas à reconnoître qu'il s'étoit levé beaucoup trop matin, & que l'heure de ses dévotions étoit encore fort éloignée. Il s'imagina qu'un rêve lui avoit peut-être fait entendre le chant du coq, quoiqu'il n'eût pas effectivement chanté, & s'en retourna chez lui, dans le dessein de se recoucher. Mais il fut étrangement surpris, lorsqu'il trouva sa place occupée par Devandiren. Le Dieu ne fut pas moins étonné de son côté de voir le Pénitent revenir sitôt. Gaudamen s'emporta en imprécations contre Devandiren, & souhaita que son corps devînt tout couvert de figures pareilles à celles des parties naturelles, afin que tout le monde fût témoin de son incontinence ; souhait qui s'accomplit dans l'instant même. Devandiren affligé de se voir dans un équipage si ridicule, conjura Gaudamen de ne pas pousser si loin sa vengeance ; mais toute la grâce qu'il put obtenir du Pénitent, fut de paroître aux yeux du monde tout couvert d'yeux, tandis qu'à ses propres yeux il paroîtroit toujours chargé de ces honteuses figures. La femme du Pénitent quoiqu'innocente, éprouva aussi le ressentiment de son mari, qui par ses malédictions la changea en pierre. Mais dans la suite, Vistnou, sous la forme de Ram, ayant marché sur cette pierre, rendit à la femme de Gaudamen sa première figure.

XOCHICOPALLI ; substantif masc. Arbre de médiocre hauteur des Indes occidentales ; il est commun dans la province de Méchoacan,

Son tronc & son écorce produisent par l'incision une liqueur qui sent le limon, & à laquelle on attribue la vertu de la résine copal. Les feuilles de cet arbre sont longues de cinq à six pouces, & larges de deux, d'un vert obscur ; ses fleurs sont composées de quantité d'étamines jaunes.

XOCOXOCHITL ; substantif masculin. Arbre particulier à la province de Tabasco, dans la nouvelle Espagne ; ce qui fait que les Epagnols ont nommé son fruit *poivre de tabasco*. Cet arbre est très-grand ; ses feuilles sont semblables à celles d'un oranger, & d'une odeur agréable ; ses fleurs sont rouges, ressemblent à celles d'un grenadier, & ont l'odeur de l'orange ; ses fruits sont ronds, d'abord verts, ensuite rougeâtres ; enfin ils deviennent noirs ; leur goût est fort âcre ; on s'en sert pour assaisonner les alimens.

XOMOTL ; substantif masculin. Espèce de canard du Mexique, dont le dos & le dessus des aîles sont noirs : sa poitrine est brune. Quand cet oiseau est en colère, les plumes du dessus de sa tête forment une huppe.

Seba donne la figure de ce canard, & dit que cet oiseau a la tête d'un rouge agréable, & ornée d'une belle huppe. Il a le bec jaune, terminé en ene pointe très-aiguë, & marqué par-dessous d'une tache noirâtre, semblable à celle qui règne au coin de ses yeux. Son dos & sa poitrine sont d'un rouge pâle ; le haut des aîles est d'un jaune clair, & le bas d'un rouge incarnat. Sa queue déployée en éventail, est nuancée d'un rouge éclatant, & d'un beau jaune à l'extrémité. Les Indiens emploient les plumes de cet o pour se parer.

XUCAR ; (le) rivière d'Espagn a sa source dans la nouvelle Cas & son embouchure dans la M terranée, après avoir traver royaume de Valence.

XUDOGROD ; ville de la Tu d'Europe, dans la Croatie, su frontières de la Dalmatie, à lieues, nord, de Sebenico.

XUICHEU ; ville de la Chine la province de Kiangsi dont el la dixième Métropole. Elle a autres villes dans son départei

XUNKING ; ville de la Chine la province de Suchuen, don est la troisième Métropole. I neuf autres villes dans son dé ment.

XUNNING ; ville de la Chine la province de Junnan, don est la douzième Métropole. a aucune autre ville dans son c tement.

XUNTE ; ville de la Chine da Pékeli, dont elle est la cinqu Métropole. Elle a huit autre les dans son département.

XYLON ; substantif masculin. I qui produit le coton. *Voyez* TONNIER.

XYLOPHORIE ; substantif fém Fête des Hébreux, dans laque portoit en solennité du bois au ple pour l'entretien du feu sac brûloit toujours sur l'autel des caustes. On ne trouve point fête marquée dans aucun endr l'Ecriture ; mais Josephe en fait tion dans le Livre second guerre des Juifs. Selden p que cette provision se fait d mois Ab, qui revient à peu à Juillet : d'autres la mette mois Elul, qui répond au d'Acût. Les Rabbins ensei

qu'on préparoit avec grand soin le bois qui devoit être brûlé sur l'autel, qu'on le nettoyoit très proprement, & qu'on n'y laissoit ni pourriture, ni rien de gâté ou de vermoulu.

XYLOSTEUM; substantif masculin. Arbrisseau qui croît sur les Pyrénées. Il pousse un bois blanc; ses feuilles sont oblongues, molles, d'un vert blanchâtre, un peu velues. Ses fleurs sont blanchâtres, attachées deux à deux sur un même pédicule, formées en tuyaux, évasées en cloche, & découpées en quatre ou cinq parties : ces tuyaux sont soutenus par un double calice. Ce calice après la chute des fleurs devient un fruit à deux baies, grosses comme de petites cerises, molles, rouges, remplies d'un suc amer, désagréable, & de quelques semences applaties, presque ovales. Ce fruit au nombre de cinq ou six baies, est émétique & purgatif. Il n'est point d'usage en Médecine.

XYNOÉCIES; substantif féminin pluriel, & terme d'antiquité. Fêtes célèbres chez les Athéniens, instituées au sujet de la réunion que Théfée fit de toutes les bourgades & petites communautés de l'Attique, en un seul corps de République. Elles étoient signalées par des sacrifices, des jeux & des repas publics dans le Prytanée.

XYSTARQUE; substantif masculin, & terme d'antiquité. Officier qui présidoit aux Xystes & au stade, & qui étoit le second Officier des Gymnases Grecs, ou le Lieutenant du Gymnasiarque.

XYSTE; substantif masculin, & terme d'antiquité. C'étoit chez les anciens un lieu destiné à différens exercices: en voici la forme & l'usage.

On faisoit l'alignement d'une place carrée, ayant de circuit deux stades, qui font 250 pas. Trois de ses faces avoient un portique simple, avec de grandes salles dessous, où les Philosophes & autres gens de Lettres se rendoient pour discourir & s'entretenir ensemble : à la face qui devoit être tournée au midi, les portiques étoient doubles, de peur que les pluies d'hiver ou d'orage ne pussent passer jusqu'au fond, & qu'en été l'on eût aussi le moyen de s'éloigner davantage du Soleil. Au milieu de ce portique, il y avoit une grande salle d'un carré & demi de long, où l'on donnoit leçon aux enfans; à côté de cette salle étoient les écoles des jeunes filles; sur le derrière étoit le lieu où les Athlètes alloient s'exercer; plus avant, tout au bout de la façade du portique, on avoit des bains d'eau froide.

A main gauche de la salle des jeunes gens, les Lutteurs s'alloient frotter d'huile, pour se rendre les membres plus souples & plus robustes, & proche de-là étoient la chambre froide où ils venoient se dépouiller. On entroit ensuite dans la chambre tiède, où l'on commençoit à faire du feu, & à se tenir un peu chaudement, pour entrer après dans l'étuve, où le poêle étoit d'un côté, & de l'autre le bain d'eau chaude. L'Architecte ayant bien considéré que la Nature ne passe jamais d'une extrémité à l'autre, que par des milieux tempérés, voulut à son imitation que pour aller d'un lieu froid dans un autre chaud, le passage se trouvât tiède.

A l'issue de tous les appartemens, il y avoit trois portiques; celui de l'entrée étoit situé vers le levant ou le couchant; les deux autres étoient

à droite & à gauche, tournés l'un au septentrion, & l'autre au midi; celui du septentrion étoit double, & large comme la hauteur de ses colonnes. Le portique qui regardoit le midi étoit simple, mais beaucoup plus ample que le précédent. On laissoit tant d'un côté du mur que du côté des colonnes, 10 pieds de largeur. Cet espace donnoit un chemin en forme de levée, de laquelle on descendoit deux marches par un escalier qui entroit dans un parterre couvert, ayant au moins 12 pieds de profondeur. C'étoit là que les Athlètes venoient s'exercer, sans recevoir aucune incommodité de ceux qui s'assembloient sous le portique pour les regarder; les spectateurs de leur côté avoient aussi l'avantage de bien voir, à cause de l'enfoncement du terrein où combattoient les Athlètes; ce portique s'appeloit proprement le *Xyste*.

On avoit soin en bâtissant les Xystes, de ménager entre deu tiques quelques bosquets, & allées d'arbres pavées à la n que. Proche du Xiste, à la fa portique double, on faisoit l gnemens des promenades déc tes qu'on nommoit *peridron* dans lesquelles les Athlètes s doient en hiver.

A côté de ces édifices étoi place où le peuple venoit se pour voir plus commodéme jeux. A l'imitation de ces sort difices, quelques Empereur mains pour se faire aimer d ple, bâtirent des thermes n fiques, où tout le monde p aller, & prendre le plais bains.

XYSTIQUE; substantif masc & terme d'antiquité. Nom qu donnoit à Rome aux Athlète Gymnases & aux Gladiateur l'hiver, se battoient sous de tiques, & non pas en plein a



Y

Y; substantif masculin. On l'appelle *i grec*. C'est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet françois, tantôt caractère simple, tantôt caractère double.

Caractère simple, il n'a d'autre valeur que celle de l'*i* voyelle, & il n'est plus admis dans notre orthographe quant aux mots purement françois, que dans le très-petit nombre de ceux qui vont être rapportés ci-dessous; mais or tinue à l'employer pour ma l'origine de plusieurs mots d du grec, *hymen*, *hymne*, *éty gie*, *physique*, *hypocrisie*, &c. le conserve aussi dans les noms pres & dans quelques mots em tés des langues étrangères, cc *Yorck*, *Yacht*, &c.

Caractère double, ce sont I accouplés, dont le premier une syllabe, & le second en

mence une autre, comme dans *citoyen*, *employer*, *royal*, *appuyer*, *pays*, &c. qui se prononcent comme s'il y avoit *citoi-ien*, *emploi-ier*, *roi-ial*, *appui-ier*, *pai-is*. C'est mal-à-propos que quelques Auteurs ou Imprimeurs écrivent citoïen, moïen, &c. avec un ï tréma. *Voyez* d'ailleurs ce que nous disons de cette lettre au mot ORTHOGRAPHE.

Y, sur les monnoies désigne celles qui ont été frappées à Bourges.

Y, dans la numération valoit autrefois 150, & Ȳ avec un trait au-dessus valoit 150 mille.

Y, est aussi un adverbe relatif qui signifie en cet endroit là. *Vous l'y trouverez. Il étoit à l'opéra, je l'y ai vu. Je vais chez elle, voulez-vous y venir.*

Y, dans cette acception n'est quelquefois qu'une espèce de particule explétive, comme dans ces phrases; *il y a des Auteurs qui ont écrit que... Il n'y a pas lieu de croire que...*

Y, signifie aussi, à cela, à cet homme là. *Voilà son objection, & voici ce que j'y réponds. C'est un méchant, il ne faut pas vous y fier.*

Il faut observer que quand Y est mis immédiatement après la seconde personne singulière de l'impératif, le mot finit par s, comme *racontes-y ce que tu as vu. Parles-y de sa générosité. Portes-y cela.*

YABAQUE; petite île de l'Amérique, & l'une des Lucayes, au nord de Saint-Domingue.

YACHT; substantif masculin. Sorte de bâtiment qui va à voiles & à rames. *Les yachts sont fort usités en Angleterre & en Hollande.*

On prononce *iake*.

YAMBO; petite ville maritime d'Asie dans l'Arabie, sur la côte orientale de la mer Rouge.

YANCHEU; ville de la Chine dans la province de Nankin, dont elle est la septième Métropole. Il y a neuf autres villes dans son département.

YAPA; substantif masculin. Oiseau du Brésil qui ressemble à une pie; il a tout le corps noir, à l'exception de la queue qui est jaunâtre. Il a les yeux bleus, le bec jaune, & une aigrette composée de trois plumes qu'il dresse à volonté. C'est un oiseau qui fait grand plaisir à voir; mais il exhale une mauvaise odeur quand il est en colère. Il fait sa nourriture ordinaire des araignées, escargots & grillons qu'il fait tirer de leurs trous dans tous les coins des maisons.

YARE; (la) rivière d'Angleterre dans le comté de Norfolck; elle prend sa source vers le nord-ouest, d'où coulant vers le sud-est, elle arrose la ville de Norvich, qui en est la capitale, ensuite après s'être grossie d'autres rivières elle se rend dans la mer, & forme à son embouchure un bon port appelé de son nom *Yarmouth*.

YARMOUTH; ville d'Angleterre dans la province de Norfolck, à l'embouchure de l'Yare, d'où lui vient son nom, à trente-cinq lieues, nord-est, de Londres; elle est grande, bien bâtie, & a quelques fortifications. Son port est fort bon. La principale richesse de ses habitans consiste dans la pêche des harengs, qui est très-abondante sur la côte.

YASSA; terme de relation. C'est ainsi qu'on nomme chez les Tartares le corps des lois dont le fameux conquérant Gengis-Kan passe pour être l'auteur. Timur-Beg ou Tamerlan les fit observer dans ses vastes États, & quelques-unes sont encore en vigueur aujourd'hui chez les

Tartares de Crimée & dans plusieurs autres parties de l'Asie, où ces lois sont appellées *Yassa - Genghis-Kani.* Quelques Orientaux amis du merveilleux prétendent que Gengis-Kan n'en est point l'Auteur, mais qu'elles sont dues à Turk, qui, suivant les traditions orientales, étoit fils de Japhet & petit-fils de Noé, fondateur de la nation Tartare. M. de la Croix a donné dans la vie de Gengis-Kan un extrait de ces lois en vingt-deux articles.

1°. Il est ordonné de ne croire qu'un seul Dieu créateur du ciel & de la terre, qui donne la vie & la mort, les richesses & la pauvreté, qui accorde & refuse ce qu'il veut, & qui a un pouvoir absolu sur toutes choses.

2°. Les Prêtres de chaque secte & tous les hommes attachés aux cultes, les Médecins, ceux qui lavent les corps des morts seront exempts de tout service public.

3°. Nul Prince ne pourra prendre le titre de grand Kan sans avoir été élu légitimement par les autres Kans généraux & Seigneurs Monguls assemblés en diète.

4°. Il est défendu aux Chefs des Tribus de prendre des titres pompeux, à l'exemple des Souverains Mahométans.

5°. Il est ordonné de ne jamais faire la paix avec aucun Souverain ou peuple avant qu'ils soient entièrement subjugués.

6°. De partager toujours les troupes en dixaines, centaines, milliers, dix milliers, &c. parceque ces nombres sont plus commodes.

7°. Les soldats en se mettant en campagne, recevront des armes des officiers qui les commandent, & ils les leur remettront à la fin de l'expédition; les soldats tiendron armes bien nettes, & les mo ront à leur chef lorsqu'ils se p reront à donner bataille.

8°. Il est défendu sous pei mort, de piller l'ennemi, avan le Général en ait donné la pe sion. Chaque soldat demeurera tre du butin qu'il aura fait, en nant au receveur du grand K droits prescrits par les lois.

9°. Depuis le mois qui répo mois de Mars jusqu'à celui c tobre, personne ne prendra de de daims, de lièvres, d'ânes vages, ni d'oiseaux d'une ce espèce, afin que la cour & l mées trouvent assez de gibier les grandes chasses d'hiver.

10°. Il est défendu en tuar bêtes de leur couper la gorge; il est ordonné de leur ouvi ventre.

11°. Il est permis de man sang & les intestins des anima

12°. On règle les privilé les immunités des Tarkani, c dire, de ceux qui sont exemp toute taxe pour les services ont rendus.

13°. Il est enjoint à tout h de servir la société d'une m ou d'une autre; ceux qui ne point à la guerre sont oblig travailler un certain nomb jours aux ouvrages publics, travailler un jour de la semain le grand Kan.

14°. Le vol d'un bœuf c quelqu'autre chose du même se punissoit en ouvrant le ven coupable. Les autres vols considérables étoient punis par dix sept, vingt sept, trente- & ainsi de suite jusqu'à sept coups de bâton, en raison valeur de la chose volée. M

pouvoit se racheter de cette punition en payant neuf fois la valeur de ce qu'on avoit volé.

15°. Il étoit défendu aux Tartares de prendre à leur service des gens de leur nation; ils ne pouvoient se faire servir que par ceux qu'ils faisoient prisonniers de guerre.

16°. Il étoit défendu de donner retraite à l'esclave d'un autre, sous peine de mort.

17°. En se mariant un homme étoit obligé d'acheter sa femme. La polygamie étoit permise. Les mariages étoient défendus entre les parens du premier & du second degré, mais on pouvoit épouser les deux sœurs. On pouvoit user des femmes esclaves.

18°. L'adultère étoit puni de mort, & il étoit permis au mari de tuer sa femme prise sur le fait. Les habitans de Kamdu furent à leur sollicitation exemptés de cette loi, parcequ'ils étoient dans l'usage d'offrir leurs femmes & leurs filles aux étrangers; mais Gengiskan en leur accordant cette exemption, déclara qu'il les regardoit comme infâmes.

19°. Il étoit permis pour l'union des familles, de faire contracter des mariages entre les enfans quoique morts, & l'on faisoit la cérémonie en leur nom. Par là les familles étoient réputées alliées.

20°. Il étoit défendu sous des peines rigoureuses de se baigner, ou de laver ses habits dans des eaux courantes lorsqu'il tonnoit, les Tartares craignant extraordinairement le tonnerre.

21°. Les espions, les faux témoins, les sodomistes, les sorciers, étoient punis de mort.

22°. Les Gouverneurs & Magistrats qui commandoient dans des provinces éloignées étoient punis de mort, lorsqu'ils étoient convaincus de malversation ou d'oppression. Si la faute étoit légère, ils étoient obligés de venir se justifier auprès du grand Kan. Gengis-Kan publia un grand nombre d'autres lois, mais celles qui précédent sont les principales; elles furent en vigueur sous le règne de ce conquérant & de ses successeurs.

YASSI; c'est ainsi que doit s'écrire le nom de cette ville de Moldavie dont nous avons parlé par erreur sous le nom de *Jassy*, orthographe vicieuse suivie par plusieurs écrivains.

YCHO; substantif masculin. Espèce de jonc du Pérou qui croît sur les montagnes, & dont les Lamas se nourrissent.

YÈBLE; *voyez* HIÈBLE.

YÉCOLT; substantif masculin. Fruit de l'Amérique qui au rapport de Lémery, est long, couvert de plusieurs écailles de couleur de châtaigne, & a quelque ressemblance avec la pomme du pin; mais il y en a de différentes figures & grandeurs: il renferme une espèce de pruneau long qu'on mange avec plaisir. Ce fruit croît à la nouvelle Espagne sur un palmier de montagne, nommé en latin *yocoltus arbor*. Les Américains l'appellent *guichele popotli*, & c'est celui dont Gaspard Bauhin parle sous le nom de *arbor fructu nucis pineæ specie*; cet arbre pousse d'une seule racine deux ou trois troncs qui portent des feuilles longues, étroites, épaisses comme celles de l'iris, mais beaucoup plus grandes; ses fleurs sont composées chacune de six feuilles blanches, odorantes, disposées par grappes sur un fort pédicule: on tire de ses feuilles un fil assez fin &

très-fort dont on fait de l'excellente toile.

YEDO; ville considérable d'Asie, capitale du Japon, dans l'ile de Niphon, avec un superbe palais fortifié, où l'Empereur fait sa résidence.

Yedo est une des cinq grandes villes de commerce qui appartiennent au domaine de l'Empereur, ou aux terres de la Couronne; mais elle est comptée comme la première, la plus considérable & la plus vaste de tout l'Empire. Kœmpfer la regarde comme une des plus grandes villes du monde connu; il mit un jour entier pour aller d'un bout à l'autre dans sa longueur. Le nombre des habitans en est prodigieux; la rivière de Tonkau la traverse, & se jette dans la mer par cinq embouchures. On a construit sur cette rivière un pont de quarante-deux brasses de longueur. Les maisons des particuliers sont petites, basses & bâties de bois, ce qui occasionne souvent des incendies; mais il y a quantité de palais bâtis de pierre & de temples superbes consacrés aux Dieux de toutes les sectes & religions établies au Japon. Le château destiné pour l'Empereur & sa cour, a environ cinq lieues du pays de circuit; celui que l'Empereur habite en particulier est fortifié de toutes parts; la structure des appartemens qui le composent & qui sont immenses pour la grandeur est d'une beauté exquise, selon l'architecture du pays, qui n'est pas la nôtre, & qui ne connoît ni règle, ni dessein, ni proportion; les plafonds, les solives & les piliers sont de cèdre, de camphre, de bois de jeseri, dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures.

YÉMEN; royaume d'Arabie q comprend la plus grande partie pays qui a été nommé l'*Arabie he reuse*. Ce pays s'étend du nord l'orient, le long de la côte de Mer Océane, depuis Aden j qu'au Cap de Rosalgate, c'est dire, d'un golfe à l'autre. Une p tie de la Mer Rouge le borne côté du couchant & du midi; royaume ou pays de Hidgias appartient au Chérif de la M que en fait les limites du côté septentrion.

Sanaa située dans les montagn passe pour la capitale de tout pays; ce sont ces montagnes q font l'agrément & les richesses n turelles du royaume d'Yémen; elles produisent des fruits, pl sieurs espèces d'arbres, & en p ticulier celui du café: on y trou de la bonne eau & de la fraîcheu au lieu que toute la côte qui tend le long de la Mer Rouge, qui en quelques endroits a jusq dix lieues de largeur, n'est qu' plaine sèche & stérile.

YENCHEU; ville de la Chine d la province de Channton dont est la seconde métropole. Elle vingt six autres villes dans son partement.

YESD; ville de Perse, sur la ro d'Ispahan à Kerman, au milieu sables qui s'étendent deux lie à la ronde; il y a cependant q ques bonnes terres qui produil d'excellens fruits. C'est une gra ville où l'on a établi des Carav serais, & des Bazards. Il y a be coup de manufactures d'étoffe laine & en soie pure ou mêlée & d'argent.

YEUSE; substantif féminin. Es de petit chêne vert, grand com un pommier, & revêtu d'une é

ne; ſon bois eſt dur & com-
; ſes rameaux ſont remplis
luvet blanc; ſes feuilles ſont
gues, dentelées en leurs
, toujours vertes en deſſus,
âtres & lanugineuſes en deſ-
d'un goût aſtringent; ſes
s ſont oblongs, garnis de
fleurs mouſſeuſes, de cou-
aune; ſes fruits naiſſent ſur
ême pied, mais en des en-
ſéparés : ce ſont des glands
, cylindriques, & peu gras,
ables d'ailleurs à ceux du
ordinaire.
: arbre croît dans les bois,
ment dans les pays chauds.
Tournefort le diſtingue d'a-
chêne, principalement par-
la des feuilles dentelées. Pline
ne yeuſe ou chêne vert, qui,
ſeule ſouche, avoit produit
iges, chacune de douze pieds
amètre. Les feuilles & les
s de l'yeuſe ſont aſtringens,
opres à arrêter le cours de
étant pris en décoction.
; c'eſt le pluriel du mot *œil*.
œɪʟ.
gros arbre du Bréſil, dont
diens détachent l'écorce en-
pour en faire des canots qui
apables de porter chacun qua-
u ſix perſonnes; cette écorce
paiſſe d'un pouce, longue
vingtaine de pieds, & large
atre ou cinq.
; *voyez* Iɴᴄᴀ.
EU; ville de la Chine dans la
nce de Huquang, dont elle
ſeptième métropole.
LA; ſubſtantif maſculin &
de relation. C'eſt ce qui ſert
in aux habitans du Kamtſcha-
& aux peuples ſauvages de
bérie Orientale. Le yokola ſe
re avec toutes ſortes de poiſ-
ſons que ces habitans prennent & diviſent en ſix parties. Ils font ſécher les côtés & la queue en les ſuſpendant à l'air : ils préparent ſéparément le dos & la partie la plus mince du ventre, qu'ils fument & font ſécher ſur le feu; ils amaſſent les têtes dans des creux d'arbres où elles fermentent juſqu'à corruption; ils les mangent malgré leur odeur infectée : les côtes & la chair qui y reſtent attachées ſe sèchent & ſe réduiſent en poudre. On ſèche de même les os les plus gros : ils ſervent à nourrir les chiens. La chair de l'eſturgeon domine dans l'yokola.

YONNE; (l') rivière de France qui prend ſa ſource dans le Duché de Bourgogne, aux montagnes du Morvant, près de Château-Chinon, & va ſe rendre dans la Seine à Montereau, à dix-ſept lieues au-deſſus de Paris.

YORIMAN; (l') province de l'Amérique dans la Guiane, d'environ ſoixante lieues de long, ſur la rivière des Amazones. Les habitans ſont beaux & de belle taille, robuſtes, courageux & très-adroits à manier les armes. Ils vont nus, hommes & femmes.

YORCK; ville d'Angleterre, capitale de la province de même nom, ſur la rivière d'Ouze, à ſoixante milles, nord-oueſt, de Lincoln, & à cent cinquante de Londres.

Cette ville étoit déjà célèbre du temps des Romains, & elle l'eſt encore, car elle s'eſt relevée de tout ce qu'elle a ſouffert dans les fréquentes révolutions de l'État, des Saxons, des Danois, & des Normans. Yorck eſt aujourd'hui belle, grande, riche, bien peuplée, & la ville la plus conſidérable d'Angleterre après Londres. On

y compte jusqu'à vingt-huit Églises, & elle est le siége d'un Archevêque de son nom. Egbert qui occupoit ce siége, y érigea l'an 740 une grande bibliothèque, où Alcuin, Précepteur de Charlemagne, & Fondateur de l'Université de Paris, puisa ses connoissances. Un autre ornement d'Yorck est sa Cathédrale, qui est une des belles Églises de l'Europe.

La province d'Yorck est bornée au nord par l'Évêché de Durham; au couchant par les Comtés de Vestmorland & de Lancastre, & au nord par ceux de Derby, de Nottingham & de Lincoln; la mer d'Allemagne la baigne au couchant.

Cette province est la plus grande du Royaume: elle a trois cent vingt milles de circuit: on la distingue en trois parties qui sont nord, est, & Vestriding. Elle est très-fertile en blé, bétail, gibier & poisson; elle produit quantité de beaux chevaux, de la pierre à chaux, du jayet, de l'alun & du fer. Ses principales rivières sont l'Humber, l'Are, la Nyd, l'Ouse, l'Youre, &c. Elle contient soixante villes ou bourgs à marché, ou simples bourgs.

On appelle *nouvelle Yorck*, une province de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale; elle est bornée au septentrion par le Canada, au midi par la mer du nord, au levant par la nouvelle Angleterre. & au couchant par la Virginie & la Pensylvanie.

Hudson, qui étoit au service des Provinces Unies, en fit la découverte, & en prit possession au nom de ses maîtres en 1609, quoique ce ne fût pas le vrai but de son voyage, car le vaisseau qu'on lui avoit donné étoit destiné à chercher un passage vers la Tartarie & la Chine; mais Hudson, après de vains efforts, fit route sur le sud-ouest, & aborda à ce pays qu'il nomma la *nouvelle Hollande*.

En 1615, les Hollandois y élevèrent une forteresse qu'ils appelèrent le *fort d'Orange*, & une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Nouvelle Amsterdam*. Enfin les Anglois s'étant affermis dans la nouvelle Angleterre & au Maryland, débusquèrent en 1666 les Hollandois de leurs possessions, & en obtinrent la propriété par le traité de Bréda.

Sous les Anglois la nouvelle Amsterdam fut appelée la *Nouvelle Yorck*, & donna son nom au pays, ainsi qu'à la Capitale, parceque toute la province fut cédée en propriété au Duc d'Yorck par Charles II, son frère, Roi d'Angleterre.

YOUGHIL; ville riche & bien peuplée d'Irlande dans la province de Munster, au comté de Cork, près de l'embouchure de la rivière de Blackvater.

YOURE; rivière d'Angleterre, dans la province d'Yorck.

YPRÉAU; substantif masculin. Espèce d'orme à larges feuilles, qui tire son nom d'Ypres en Flandres, où il est commun & d'une beauté extraordinaire. Louis XIV en fit planter à Marly, où ils se voient encore.

YPRES; ville des Pays Bas, au Comté de Flandre, dans une plaine fertile, sur le ruisseau d'Yper, à sept lieues sud-est de Nieuport, à neuf de Dunkerque, de Saint Omer & de Bruges, à treize de Gand, six de Lille & cinquante cinq de Paris.

C'étoit autrefois une grande ville qui avoit trois fois le circuit qu'elle a aujourd'hui. Vers l'an 800, les Normands la saccagèrent, Baudouin

›ara en 880, elle fut brulée
40, & malgré cela au dénom-
ent qui s'en fit deux ans après,
compta deux cens mille habi-
mais à peine y en compte-t on
rd'hui douze mille. Elle con-
quatre Paroisses, dix-huit
ens, & plusieurs Hôpitaux.
n Evêché, suffragant de Mali-
fut érigé en 1559 par le Pape
IV. Le Prince de Condé prit
en 1648, & la perdit l'année
nte. Louis XIV la reprit en
, & elle lui fut cédée par le
é de Nimègue; mais elle passa
maison d'Autriche par les Trai-
Utrecht, de Radstat & de
. Louis XV la prit en 1744,
rendit demantelée par la paix
-la-Chapelle.
TAYA; substantif féminin.
e du Brésil, que MM. Homberg
archand prétendent être notre
le Scrophulaire aquatique. On
ue à l'yquetaya la propriété
r au séné son mauvais goût, &
deur désagréable, sans rien
uer de ses vertus. M. Mar-
d prétend aussi que l'espèce de
hulaire que nous venons de
ner, a le même avantage.
DICK; petite, mais très-forte
des Provinces-Unies, dans la
dre, sur le bras de l'Escaut,
appelle *Blée*, près de la mer,
un terrein bas, que l'on peut
der de toutes parts, à 4 lieues,
e l'Ecluse, 4, nord-est, de Mid-
burg, 7 & demie, nord-ouest,
and. C'est un des boulevards
a Flandre. Le Prince Maurice
it en 1604, & depuis ce temps
est restée aux Etats généraux.
AUHTLI; substantif masculin.
ce d'aigle huppé du Mexique,
le bec est jaune à la racine, &
par le bout. Il a les pieds pâles,
& le ventre blanc & noir; le reste du plumage est brun: il est très-hardi, & entre facilement dans une colère terrible, au point de se jeter sur l'homme & de le dévisager: on en a cependant vu recevoir une espèce d'instruction.

Seba donne le nom d'*Ysquauthli* à un aigle de la nouvelle Espagne, qui approche assez du corbeau, excepté par le plumage qui est d'un roux cendré: il a la queue d'un vert foncé, le bec recourbé, pointu, & d'un cendré jaunâtre.

YSSEL; (l') rivière des Pays-Bas, qui a ses deux principales sources au pays de Munster, & dans le Duché de Cleves. La plus septentrionale des deux sources entre dans le Comté de Zutphen. La méridionale se joint avec l'autre source, baigne Doesbourg, Zutphen, Deventer & Kempen, où elle se jette dans le Zuyderzée, dans la province d'Overyssel. La rivière d'Yssel qui coule à Oudevater, à Gouda & qui va tomber dans la Meuse, au-dessus de Rotterdam, est différente de celle de l'Yssel, qui prend sa source dans le Duché de Cleves: peut-être néanmoins que ces deux rivières n'en faisoient qu'une seule anciennement.

Quoi qu'il en soit, Drusus, surnommé *Germanicus*, fils de Claude Tibere Néron, joignit le Rhin & l'Yssel par un canal qui subsiste encore aujourd'hui, & il commença des digues sur le bord du Rhin, lesquelles furent achevées 63 ans après par Paulin Pompée.

YSSELSTEIN; petite ville de Hollande, sur l'Yssel, à deux lieues, sud-ouest, d'Utrecht.

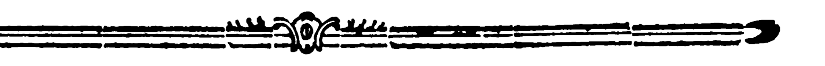
YVERDUN; ville de Suisse dans le pays de Vaud, sur les rivières d'Or-

be & de Thiele, à quatorze lieues, sud-ouest, de Berne.

YVETOT; bourg de France en Normandie, dans le pays de Caux, à deux lieues, nord, de Caudebec.

YUMA; île de l'Amérique septentrionale, & l'une des Lucayes, au nord de l'île de Cuba. Elle a vingt lieues de longueur, & sept de largeur.

YVOI. *Voyez* CARIGNAN.



Z



Z; substantif masculin. Lettre consonne, la vingt-cinquième & dernière de l'alphabet françois. L'appellation ancienne la nommoit *zéde*, & suivant la nouvelle, on la nomme *ze*, comme dans la dernière syllabe des mots *onze*, *douze*.

On dit d'un homme tortu & contrefait, qu'*il est fait comme un z*; & dans cette phrase on conserve la prononciation ancienne.

Z, sur les monnoies, indique celles qui ont été frappées à Grenoble.

Dans l'ancienne numération z signifie 1000, & sous un trait horisontal z̄, il signifie 2000000.

ZABACHE; (mer de) grand lac situé sur les confins de l'Europe & de l'Asie, entre la petite Tartarie & la Circassie. On lui donne 600 milles, ou 200 lieues de tour; mais il a si peu de fond, & tant de bancs de sable, qu'il ne peut porter que des barques.

ZABARELLA, (François) plus connu sous le nom de *Cardinal de Florence*, étudia à Bologne le Droit Canonique, qu'il professa à Padoue sa patrie. Cette ville, assiégée par les Vénitiens en 1406, députa *Zabarella* au Roi de France, pour lui demander du secours; mais il ne put pas en obtenir. De Padoue il passa à Florence. Le succès avec lequel il professa le Droit, le fit élire Archevêque; mais le Pape prévint cette élection, & *Zabarella* demeura simple particulier, jusqu'à ce que *Jean* XXIII, l'appela à sa Cour. Ce Pontife lui donna ce même Archevêché, l'honora de la pourpre, & l'envoya en 1413, vers l'Empereur *Sigismond*, qui demandoit la convocation d'un Concile. On convint qu'il se tiendroit à Constance. Le Cardinal de Florence signala son zèle & ses lumières dans cette auguste assemblée, dont il fut un des plus illustres membres. On croit que s'il eût vécu jusqu'à l'élection d'un Pape, on auroit jeté les yeux sur lui, mais il mourut dans le cours du Concile en 1417, à 78 ans, un mois & demi avant l'élection de *Martin V*. L'Empereur & tout le Concile assistèrent à ses funérailles, *Pogge* prononça son Oraison funèbre. On a de *Zabarella*, 1°. des *Commentaires sur les Décretales* & sur les *Clémentines*, en 6 vol. 2°. Des *Conciles*, en un vol. 3°. Des *Harangues*. 4°. De *Lettres*. 5°. Un Traité *de Horis Canonicis*. 6°. *De felicitate*,

:, *libri tres.* 7°. *Variæ legum*
nes. 8°. *Opuscula de artibus*
us. 9°. *De naturâ rerum di-*
n 10°. *Commentarii in natu-*
moralem philosophiam. 11°.
sui temporis. 12°. *Acta in*
s Pisano & Constantiensi.
es *Notes* sur l'ancien & le
a Testament. 14°. Un Trai-
isme, que les Protestans ont
: fait réimprimer, parce que
la y parle avec beaucoup de
des Papes & de la Cour de
& c'est aussi pour cette rai-
ce livre a été mis à l'*index*.
que tous les maux que l'E-
rouva de son tems à la cessa-
s Conciles, & ce dernier
e à l'ambition des Papes,
s le gouvernement de l'Egli-
itant plutôt la conduite des
temporels que celle des
s, ont voulu tout décider
rs propres lumières.

LA, (Barthelemi) neveu du
nt, professa le Droit Canon
ue, avec beaucoup de répu-
Il fut ensuite Archevêque de
e, & Référendaire de l'E-
sous le Pape *Eugene* IV. Il
en 1442, à 46 ans, avec
nde réputation de savoir &
é.

LA, (Jacques) fils du pré-
, vit le jour à Padoue en
& y mourut en 1589, à 56
acquit une connoissance pro-
de la physique & de la mo-
Aristote, & devint Professeur
losophie à Padoue en 1564.
sa les offres que *Sigismond*,
Pologne, lui fit pour l'atti-
ns son Royaume. On a de
lla des commentaires sur *Aris-*
on esprit étoit capable de dé-
er les grandes difficultés, &
prendre les questions les plus

obscures; mais il donnoit souvent dans le faux, & on ne peut excuser sa passion pour l'Astrologie & sa manie de tirer des horoscopes. Il soutient dans ces Commentaires, que par les principes d'*Aristote*, on ne peut donner des preuves de l'immortalité de l'ame.

ZACAGNI, (Laurent-Alexandre) critique & littérateur Italien, mort à Rome vers 1720, eut un goût décidé pour l'étude ecclésiastique. Il entra de bonne heure dans les Ordres, qui, en le débarrassant des soins du siècle, lui laissoient plus de loisir pour vaquer à l'étude. Il regarda les langues comme un moyen pour réussir, les apprit, & ayant fait connoître son érudition par quelques ouvrages, il fut placé en qualité de Garde dans la Bibliothéque du Vatican. Cet emploi le mit à portée de déterrer plusieurs monumens ecclésiastiques dont il publia le recueil sous ce titre : *Collectanea monumentorum veterum ecclesiæ græcæ & latinæ*, in-4°. *Romæ*, 1698.

ZACATÉCAS; province de l'Amérique septentrionale qui fait partie de la nouvelle Galice, dans le Mexique, bornée au nord par la nouvelle Biscaie, à l'est par la province de Panuco, au sud par celle de Guadalajara, à l'ouest par celle de Culiacan & de Chiametlan. C'est un pays abondant en mines d'argent.

ZACATULA, ville de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Espagne, à 80 lieues de Mexico, & à 18 d'Acapulco.

ZACCHIAS, (Paul) Médecin du Pape *Innocent X*, mort à Rome sa patrie en 1659, à 75 ans, cultiva les Belles Lettres, la Poësie, la Musique, la Peinture, & toutes les sciences. La variété de ses connois-

sances ne nuisit point à son application à la médecine. On a de lui 1°. un livre intitulé : *Quæstiones medico-legales*, dont il y eut plusieurs éditions, & entr'autres une de Lyon en 1726, en 3 tom. *in fol.* Cet ouvrage trop diffus, offre beaucoup d'érudition, de jugement & de solidité ; & il est nécessaire aux Théologiens qui s'appliquent à l'étude des cas de conscience. 2°. Un traité en Italien, intitulé : *La vie quadragesimale.* 3°. Trois livres en Italien, *sur les maladies hypocondriaques*, &c.

ZACCON ; substantif masculin. Espece de prunier étranger qui croît dans la plaine de Jéricho. Cet arbre est grand comme un oranger : il porte des feuilles semblables à celles de l'olivier, mais plus petites, moins larges, plus pointues, fort vertes ; ses fleurs sont blanches ; ses fruits sont gros comme des prunes, ronds, verts au commencement, mais en mûrissant ils deviennent jaunes ; ils renferment chacun un noyau. On tire de ces fruits une huile par expression, qui est excellente pour discuter & résoudre les humeurs froides & visqueuses.

ZACHARIE, le onzième des douze petits Prophètes, prophétisa sur la fin de la captivité & après le retour des Juifs dans leur pays. Il les excita à rétablir le temple de Jérusalem. Il est rempli de figures & de visions, dans lesquelles il prédit la succession des quatre Monarchies qui devoient se terminer au regne de Jésus-Christ.

ZACHT-LÉEVEN, (Herman) Peintre, né à Roterdam en 1609, & mort à Utrecht en 1685. Ce maître, un des meilleurs Paysagistes, fit des tableaux très-piquans par le choix agréable des sites, par son coloris enchanteur, par l'ar lequel il a représenté des lo clairs & légers qui semblei & s'échaper à la vue. Ses dess crayon noir sont très-recherc eut pour élèves *Jean Griffier* *neille Zacht-Léeven* son frère à Roterdam.

ZACONIE ; province de la M la quatrième en rang ; elle e née au nord par le Duché d rence ; au midi par le go Colochine ; au levant par le de Napoli de Romanie, couchant, par la province d vedère.

La Zaconie est souvent no *Brazzo di Maina* ; elle fut p rement appelée *Lelia*, de le premier qui y commanda e lité de Roi. Virgile & les Poëtes l'appelèrent *Œbalia*, balus qui en fut Seigneur. Strabon, elle fut encore no *Argos*, mais les Lacédém en étant les maîtres, l'app *Laconie.*

Cette province s'étend lo de la mer ; il s'y trouve q de rochers & de profondes nes aux environs du mont T Les chiens de cette province trefois célèbres, conservent leur réputation, & le grand neur du Sultan en tire quantit les ans pour les meutes de s tesse.

ZAFRA ; petite ville forte d'E dans l'Estrémadure, à trois de Feria.

ZAGAIE ; substantif féminin. I de Javelot dont les Mores vent en combattant à cheval. *cer la zagaie.*

ZAGATHAI ; *voyez* MAWA NAHAR.

ZAGRAB ; ville forte de Ho

capitale d'un comté de même nom, sur la Save, à douze lieues, nord-est, de Carlostadt, & à 55 lieues, sud-ouest, de Bude.

Le comté de Zagrab s'étend en longueur le long de la Save, depuis le comté de Sagor, qui le borne à l'occident, jusqu'au comté de Possega, dont il est borné à l'orient, ainsi que par la petite Valaquie. Il a au nord encore le comté de Sagor, & celui de Creits.

ZAHARA; ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la source de la Guadalèse, sur la route de Seville à Cadix.

ZAÏM; substantif masculin & terme de relation. On donne ce nom en Turquie à des gens de guerre qui jouissent d'un bénéfice militaire un peu plus considérable que celui du Timariot. Les Zaïms doivent marcher en personnes à l'armée, comme les Timariots. Le service militaire des uns & des autres est le même.

ZAIN; adjectif masculin. Il se dit d'un cheval qui est tout noir ou tout bai, sans aucune marque de blanc. *Les chevaux zains sont assez rares.*

ZAÏRE; grand fleuve d'Afrique qui sort du lac de Zambre, arrose le royaume de Congo, & va se perdre dans l'Océan, vers le cinquième degré, quarante minutes de latitude méridionale.

ZALEUCUS, fameux Législateur des Locriens, peuple d'Italie, s'est fait un nom immortel par la sagesse de ses lois, dont il ne nous reste presque plus que le préambule. Son but étoit de conduire les hommes plutôt par l'honneur que par la crainte.

ZALUSKI, (André-Chrysostôme) nâquit en Pologne, & parcourut les Pays Bas, la France & l'Italie; à son retour il obtint un canonicat à Cracovie. Quelque temps après il fut nommé Ambassadeur en Portugal & en Espagne. Après avoir été employé dans plusieurs affaires aussi épineuses qu'embarrassantes, il mourut Évêque de Vormie & grand Chancelier de Pologne en 1714, à 61 ans. Ce Prélat est principalement célèbre par quatre vol. *in fol.* de Lettres latines, imprimées depuis 1709 jusqu'à 1711, dans lesquelles on trouve une infinité de faits très-intéressans sur l'histoire de Pollogne, & même sur celle de l'Europe.

ZAMORA; ville forte & épiscopale d'Espagne au royaume de Léon, sur le Duéro, à vingt-deux lieues, sud, de Léon, & quarante-six, nord-ouest, de Madrid.

ZAMORA, est aussi le nom d'une ville forte d'Afrique, dans la province de Bugie. Elle appartient aux Algériens.

ZAMORA, est encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'Audience de Quito, assez près des Andes, & à soixante-dix lieues de la mer du sud. Il y a de riches mines d'or dans le voisinage.

ZAMOSKI; ville forte de Pologne dans le Palatinat de Belz, à quinze lieues de Lemberg, & à vingt-cinq de Lublin.

ZAMPANGO; ville de l'Amérique méridionale dans la nouvelle Espagne, sur la route de Mexico à Guaxaca. On y commerce en sucre, en cochenille & en coton.

ZANCHIUS, (Basile) de Pergame, prit l'habit de Chanoine Régulier. Ses connoissances dans les humanités, la Philosophie & la Théologie, lui méritèrent la place de

Garde de la bibliothèque du Vatican. Après avoir exercé cet emploi avec succès, il mourut à Rome dans de grands sentimens de piété en 1560. On a de lui plusieurs Ouvrages. Les principaux sont, 1. des *Poësies Latines* qui ne sont pas dans le premier rang. 2. Un *Dictionnaire poëtique* en latin. 3. Des *Questions Latines* sur les livres des Rois & des Paralipomènes. Ce Savant, regretté après sa mort, essuya plusieurs tracasseries qui empoisonnèrent sa vie.

ZANCHIUS, (Jérôme) né à Alzano en Italie, en 1516, entra dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de Latran, à l'âge de quinze ans, & il s'y distingua. Mais Pierre Martyr, Chanoine de la même Congrégation, ayant embrassé les erreurs des Protestans, les communiqua à plusieurs de ses Confrères. Zanchius se retira à Strasbourg en 1552, & il y enseigna l'Écriture-Sainte & la Philosophie d'Aristote. Quoiqu'Apostat, il aimoit la paix & détestoit les guerres théologiques. Il ne put néanmoins les éviter. Les Protestans l'accusèrent d'erreur. Il se vit obligé, pour avoir la paix, de quitter Strasbourg en 1568, qu'il alla à Heidelberg, où il fut Docteur & Professeur en Théologie. Il mourut en cette ville le 19 Novembre 1570. On a de lui un gros Ouvrage contre les Anti-Trinitaires, qu'il composa à la sollicitation de Frédéric III, Electeur Palatin. Zanchius est Auteur d'un grand nombre d'autres livres qui prouvent beaucoup d'érudition.

ZANFARA; royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il est borné au levant par le royaume de Zegzeg, & au midi par le Sénégal. Les Caravanes de Tripoli qui vont dans ce ro me, en apportent de l'or échange des draps & autres chandises qu'ils y laissent. Le roir est fécond en blé, riz, n & coton. Les habitans y sont g & fort noirs.

ZANGUEBAR; (le) contrée frique, dans la Cafrerie, qu tend sur la côte orientale d le golfe de Sofala jusqu'à l' teur. C'est un pays rempli de rais: l'air y est mal sain, & la en général peu fertile: il y pendant des endroits où il vie bled, du millet, des oranges citrons, &c. On y trouve des les dont la chair est noire, bonne. La plus grande riche ce pays consiste dans l'or & voire dont il se fait un grand merce. Les peuples y sont no idolâtres ou Mahométans. Il de chretiens que les Portugai y ont des établissemens.

Ce pays comprend plu royaumes, dont les princ sont du sud au nord, *Mos que*, *Morüca*, *Mongale*, *Qu* *Mombaze & Melinde.*

ZANHAGA; désert d'Afriqu fait partie de cette étendue d qui se trouve entre le Bildu & la Nigritie. Il a l'Océan à cident. L'air y est extraordi ment sec, & presque tout s'y rompt par la chaleur. Les p qui sont près de la mer, fai ci-devant quelque commerce les Portugais, dont ils ache diverses denrées. Ce sont m nant les François qui font merce avec eux.

ZANI; substantif masculin. P nage bouffon dans les Coméd Italie.

ZANNICHELLI, (Jean-Jér

ecin, né à Modène vers 1670, ₃ea dans une partie de l'Italie, s'instruire dans son art. Il se à Venise, & l'y exerça avec s jusqu'à sa mort, arrivée en- l'an 1730. Dans ses momens isir, il parcourut les environs tte République, examina avec les plantes qui y croissent, & ressa un catalogue exact & dé-. Son fils le revit, l'augmenta s nouvelles recherches, & le nprimer en 1735, *in-fol.* en n.

ONI, (Jacques) né à Bologne le commencement du dix-sep- e siècle, exerça la Médecine succès, & fut connu pour un plus habiles Botanistes Italiens. agacité & ses observations lui t découvrir que plusieurs plan- lécrites par divers Botanistes, des noms différens, sont les nes. Il étudia les anciens & les lernes qui ont écrit sur cet art, ompara ensemble, & les accorda plusieurs points. Les fruits prin- ux de ses veilles sont, 1°. *His- a Botanica*, à Bologne, *in-folio*, 5. 2°. *Variorum stirpium histo-*, à Bologne, *in-folio*, 1742. ft Cajetan Monti qui a procuré e édition la plus complette de ouvrage.

TE; ville capitale de l'île de mê- nom, le long de la côte, & regar- t le couchant On y compte en- on quinze mille ames; elle n'est nt murée; mais elle est défen- par une forteresse bâtie sur une inence. Son port qui est au midi très bon. Il y a dans cette ville Evêque du rit latin, suffragant Corfou; mais la plupart des ha- ns font profession du rit grec s la direction d'un Protopapa, & ils relèvent de l'Evêque de Cé- phalonie.

L'*île de Zante* est située près de la côte occidentale de la Morée, à sept lieues, sud-est, de l'île de Ce- phalonie. Elle n'a qu'environ six lieues de longueur & quatre de lar- geur, mais elle est très-fertile. Les Vénitiens à qui elle appartient, y ont un Provéditeur pour la gouver- ner. Elle a deux ports entre les- quels règne un long promontoire du côté de l'Orient. Son principal commerce consiste en raisins de Co- rinthe que les Anglois enlevent. L'huile de cette île est excellente; ses melons ne le cédent point à ceux d'Espagne; on y trouve aussi de très- belles pêches, des figues, des ci- trons, des oranges & des limons sans pepins.

ZANZIBAR; île de la mer des Indes, sur la côte de Zanguebar, entre l'île de Pemba & celle de Monfia, à huit lieues de la terre ferme.

Elle a le titre de Royaume; les terres y produisent beaucoup de riz, de mil, & de cannes de sucre; on y trouve des forêts de citron- niers; les habitans sont tous Maho- métans.

ZAPORAVIENS, ou ZAPOROGES; (les) peuples compris parmi les Cosaques ou Ukraniens; ils habi- tent dans les îles qui sont aux em- bouchures du Borysthène, & sont sous le commandement d'un Chef élu à la pluralité des voix, nommé *Hetman* ou *Itman*; mais ce Capi- taine de la Nation n'a point le pou- voir suprême; les Zaporaviens sont à peu près ce qu'étoient nos Flibus- tiers, des brigands courageux. Ils sont vêtus d'une peau de mouton, & alloient autrefois pirater jusque dans le Bosphore; ils sont aujour- d'hui contenus par la Cour de

Russie, qui envoye un Seigneur dans le pays pour y veiller; mais ce qui distingue les Cosaques Zoporaviens, de tous les autres peuples, c'est qu'ils ne souffrent jamais de femmes dans leurs peuplades, comme on prétend que les Amazones ne souffroient point d'hommes chez elles. Les femmes qui leur servent à peupler, demeurent dans d'autres îles du fleuve; point de mariage, point de famille. Ils enrôlent les enfans mâles dans leur milice, & laissent leurs filles à leurs mères; souvent le frère a des enfans de sa sœur, & le père de sa fille. Point d'autres lois chez eux que les usages établis par les besoins, cependant ils ont quelques prêtres du Rit Grec. On a construit depuis quelque temps le fort Sainte-Elisabeth sur le Boristhène pour les contenir; ils servent dans les armées comme troupes irrégulières, & malheur à qui tombe entre leurs mains.

Mais pour mieux faire connoître les Zaporaviens & leur Hetman, nous rapporterons ici comment se fit en 1709 le Traité de Mazeppa, Cosaque, stipulant pour Charles XII avec ces barbares. Mazeppa donna un grand repas servi avec quelque vaisselle d'argent à l'Hetman Zaporavien, & à ses principaux Officiers: quand ces Chefs furent ivres d'eau-de-vie, ils jurèrent à table sur l'Evangile, qu'ils fourniroient des vivres & des hommes à Charles XII, après quoi ils emportèrent la vaisselle & tous les meubles. Le maître d'hôtel de la maison courut après eux, & leur remontra que cette conduite ne s'accordoit pas avec l'Evangile sur lequel ils avoient juré. Les domestiques de Mazeppa voulurent reprendre la vaisselle, les Zaporaviens s'attroupèrent; ils vinrent en corps se plaindre à Mazeppa de l'affront inoui qu'on faisoit à de si braves gens, & demandèrent qu'on leur livrât le maître d'hôtel pour le punir selon les lois; il leur fut abandonné, & les Zaporaviens se jetèrent les uns aux autres ce pauvre homme comme on pousse un ballon, après quoi on lui plongea un couteau dans le cœur. *Histoire de Russie*, par M. de Voltaire.

ZAPOTÉCA; province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne; elle s'étend du midi au nord, depuis la province de Guaxaca jusqu'au golfe du Mexique. Le terroir en est fertile, quoique pierreux; ses habitans autrefois sauvages, sont aujourd'hui civilisés.

ZAPPI, (Jean Baptiste-Félix) né à Imola en 1667, sema les épines de la jurisprudence des fleurs de la poësie pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Il fut à Rome pour y exercer la fonction d'Avocat, dans laquelle il s'acquit quelque réputation. Il fit connoissance dans cette ville avec le fameux *Carlo Maratta*, & l'analogie de talens unit le peintre & le poëte. Celui ci découvrit dans *Faustine*, fille du peintre, un talent marqué pour la poësie. Il l'épousa. Ensuite il s'unit avec plusieurs beaux esprits de Rome, & ils fondèrent ensemble l'Académie de Gli-Arcadi. Il mourut à Rome en 1719. On trouve ses vers dans divers recueils.

ZARA; ville forte & considérable, capitale de la Dalmatie vénitienne, dans une péninsule qui s'avance dans la mer, & dont on a fait une île par le moyen des fossés qu'on a creusés; cette ville est à 35 lieues au nord-ouest de Spalatro: elle est fortifiée d'une citadelle dont les fossés sont taillés dans le roc,

:onstruit à côté trois bastions
; de pierres de taille ; ce qui
:tte ville le boulevard de la
lique de ce côté-là Les arse-
les magasins, les hôpitaux,
:ernes, les palais du Provédi-
:néral, & du Gouverneur de la
ont de beaux édifices ; il y a
lége & une académie de Bel-
:tres.

Vénitiens achetèrent cette
n 1409, de Ladislas Roi de
; Bajazet II la leur enleva
8 ; mais ils la reprirent par
:, & l'ont toujours conservée
.

:, monta sur le trône des
s après la mort de Marmarès,
yaxare, Roi des Medes, fit
r dans un festin, pour secouer
g sous lequel les Scythes te-
les Medes asservis depuis
huit ans. Cette Reine com-
: son armée en personne con-
le de Cyaxare, conduite par
:dre de ce prince, nommé
:gée, jeune seigneur Mede,
:it, généreux & bon capitaine.
deux années d'une guerre
:balancée, Zarine fut vaincue ;
vainqueur devenu amoureux
, se tua de désespoir, n'ayant
: pu corrompre sa vertu, quoi-
eût touché son cœur. Cette
:sse rendue à ses sujets, se con-
en grand homme. Elle fit
her des terres, civilisa des
:s sauvages, fit bâtir un grand
re de villes, en embellit d'au-
se fit craindre au dehors en
sant aimer & respecter au-
:s.

:TE ; ville forte de Grèce
:a Morée, à huit lieues, ouest,
:lisitra. Les Vénitiens l'ont pos-
long-temps ; mais elle appar-
tient aujourd'hui aux Turcs avec
tout le reste de la Morée.

ZASLAU ; ville de Pologne, dans le Palatinat de Volhinie, sur la rivière d'Horin, à six lieues au-dessus d'Ostrog.

ZATMAR ; ville forte de Hongrie, capitale d'un comté de même nom, près des frontières de la Transylvanie, sur la rivière de Samos, à vingt lieues, sud-est, de Tokai, & cinquante-deux, est, de Bude.

ZATOR ; ville de Pologne dans le Palatinat de Cracovie, sur la Vistule, à sept lieues, sud-ouest, de Cracovie.

ZBOROA ; ville de Pologne dans le Palatinat de Lenberg, près des frontières de la Volhinie & de la Podolie.

ZEB ; province d'Afrique dans la Barbarie. Elle est bornée au nord par les montagnes de Bugie, au midi par les déserts, au levant par le Bildulgérid, & au couchant par le désert de Mazila. C'est un pays misérable, couvert de sables ardens, & dont les habitans vivent sous des tentes. Il appartient aux Algériens.

ZÉBOA ; substantif masculin. Vipère de l'île de Nera, située près de Banda dans l'Océan oriental : elle est magnifiquement mouchetée sur toute l'étendue des côtés de taches rondes & roussâtres ; ses écailles fauves sur le dos sont sursemées de grandes taches d'un châtain clair, qui forment une espèce de chaîne. Sa tête semblable à celle du ceraste, porte comme l'empreinte d'un bouclier tirant sur le rouge, & finissant en deux espèces de cornichons qui vont jusqu'au derrière du cou ; mais ces deux espèces de cornichons sont aplatis & ne poussent point au dehors, ainsi que les anciens natu-

ralistes l'ont cru faussement : d'où il est arrivé qu'ils ont dépeint ce serpent avec des cornes fort saillantes : ce qui n'est rien moins que vraisemblable, dit Séba. Le Rabin Joseph dans son livre *sur le Talmud*, dit que ce serpent dont il est question est le *tseboa* & le *seboim* des Hébreux. Nicander prétend que la morsure de ce reptile est non-seulement très-dangereuse, mais incurable.

ZEBRE ; substantif masculin. Sorte d'animal qui est peut-être de tous les quadrupèdes le mieux fait & le plus élegamment vêtu ; il a, ajoute M. de Buffon, la figure & les grâces du cheval, la légèreté du cerf, & la robe rayée de rubans noirs & blancs disposés alternativement avec tant de régularité & de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle & le compas pour la peindre ; ces bandes alternatives de noir & de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, paralleles & très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée ; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses & les jambes, & jusques sur les oreilles & la queue : ensorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné partout de bandelettes qu'on auroit pris plaisir & employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps : elles en suivent les contours & en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues & plus ou moins arondies. Dans la femelle les bandes sont alternativement noires & blanches ; dans les mâles elles sont noires & jaunes, mais toujours d'une nuance vive & brillante sur un poil fin & fourni dont le lustr mente encore la beauté de leurs. Le zebre est en génér petit que le cheval & plus que l'âne ; & quoiqu'on l'a vent comparé à ces deux ani qu'on l'ait même appelé *chev vage & âne rayé*, il n'est la ni de l'un ni de l'autre, & plutôt leur modèle, si dans ture tout n'étoit pas égaleme ginal, & si chaque espèce pas un droit égal à la création

Le zebre n'est donc ni un ni un âne, il est de son espèc on n'a pas appris qu'il se m produise avec l'un ou l'autre, que l'on ait souvent essayé approcher. On a presenté de ses en chaleur à celui qui ét 1761 à la ménagerie de Vers il les a dédaignées, ou plutôt a été nullement ému, du m signe extérieur de l'émoti point paru ; cependant il jouoi elles & les montoit, mais san tion ni hennissement, & l' peut guère attribuer cette fr à une autre cause qu'à la disc nance de nature ; car ce zeb de quatre ans, étoit à tout exercice fort vif & très-léger.

Le zebre n'est pas l'anima les anciens nous ont indiqué nom d'*Onagre :* il existe dans vant, dans l'Orient de l'Asie & la partie septentrionale de l que, une très-belle race d'âne comme celles des plus beau vaux, est originaire d'Arabie. ni les onagres, ni ces beaux d'Arabie ne peuvent être re comme la souche de l'espèce c bre, quoiqu'ils en approcher la forme du corps & par la lég

jamais on n'a vu ni sur les uns ni sur les autres, la variété régulière des couleurs du zebre; cette belle espèce est singulière & unique dans son genre : elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, & ne se trouve que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au Cap de Bonne Espérance, & de là jusqu'au Congo : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Brésil, y avoient été transportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse & en Turquie, avoient été amenés d'Ethiopie, & enfin ceux que l'on a vus en Europe, sont presque tous venus du Cap de Bonne-Espérance; cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal où ils sont en grande quantité, & où les Hollandois ont employé tous leurs soins pour les dompter & pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui qu'on a vu à la ménagerie du Roi ne s'est jamais entièrement apprivoisé; cependant on est parvenu à le monter, mais il falloit des précautions. Deux hommes tenoient la bride pendant qu'un troisième étoit dessus; il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles qu'il ruoit dès qu'on vouloit les toucher. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, & têtu comme un mulet; mais peut-être le cheval sauvage & l'onagre sont aussi peu traitables, & il y a toute apparence que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zebre à l'obéissance & à la domesticité, il deviendroit aussi doux que l'âne & le cheval, & pourroit les remplacer tous deux.

ZEBU; substantif masculin. Petite espèce de bœuf à bosse, qui l'on trouve en Afrique. Il est moitié moins gros que notre taureau domestique; il a le poil très-doux & très-beau. On se sert de cet animal pour monture. En effet il est très-doux & très-docile; il paroît par la variété du poil, & la douceur de cet animal, que c'est une race de bœuf à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, & que l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager. Le zébu ne peut être regardé, suivant M. de Buffon, que comme une variété de l'*auroche*, qui est le taureau sauvage.

ZÉDOAIRE; substantif féminin. On distingue sous ce nom deux sortes de racines : savoir, la zédoaire longue & la ronde.

La zédoaire longue, *zedoaria longa*, est une racine tubéreuse, dense, solide, longue de trois pouces, & de la grosseur du petit doigt, qui se termine par les deux bouts en une pointe mousse, de couleur de cendre en-dehors, blanchâtre ou grisâtre en-dedans, d'un goût âcre, mucilagineux, un peu amer, aromatique, d'une légère odeur de gingembre ou de camphre mêlée de l'odeur de laurier, comme grasse au toucher, & rarement vermoulue.

La zédoaire ronde, *zédoaria rotunda*, ressemble à la précédente par sa substance, son poids, sa solidité, son goût & son odeur; elle n'en diffère que par la figure; car elle est sphérique & de la grosseur d'un pouce, un peu raboteuse, se terminant quelquefois en une petite pointe, par laquelle elle a cou-

tume de germer, lorsqu'elle est encore dans la terre : celle-ci est plus rare que la précédente : l'une & l'autre viennent de la Chine.

Quelques Botanistes disent que la zedoaire est la racine d'une plante qui s'appelle *malan-kua* ou *zadara herba*, dans le Malabar : que cette racine bulbeuse est couverte d'une membrane coriace, & qu'à cette racine sont attachées plusieurs autres bulbes ovalaires, au nombre de six, placées deux à deux les unes sur les autres, lissées & fibrées : du sommet de la racine, s'élève une graine blanche, membraneuse comme dans le safran, dans laquelle sont renfermées quatre ou cinq fleurs à trois ou six pétales, de la longueur du doigt, & panachées de différentes couleurs ; ces fleurs ont une odeur plus agréable encore que celle de la violette & des lys, & sortent de la terre avant les feuilles ; dès qu'elles sont tombées, leur calice se renfle & devient une capsule qui contient les graines. Les feuilles sont longues d'un empan, assez larges, pointues, lisses, unies, d'un vert gai, d'un goût & d'une odeur de gingembre, soutenues sur une queue épaisse & très-courte, laquelle par une base large & comme feuillée, enveloppe la tige, & donne naissance à une côte qui traverse la feuille dans toute sa longueur : les tiges ont à peine une coudée de hauteur.

M. Herman, dans son Catalogue du jardin de Leyde, parle d'une autre espèce de zédoaire, qu'il nomme *zedoaria zeylanica camphoram redolens* : c'est le *haran-kaha* du Ceylan. Ses feuilles sont d'un côté d'un rouge de pourpre obscur ; les queues des feuilles sont faites en forme de quille de vaisseau, d'un rouge obscur & un peu hér sortant immédiatement de cine, & non de la tige.

On lit dans la Matière mé de M. Geoffroi, que la zé distillée avec l'eau commune nit une huile essentielle, de épaisse, qui se fige & pre forme du camphre le plus fin. racine est bonne contre le sons, la morsure des anima nimeux, & contre la peste est très-sudorifique, chas vents, fortifie l'estomac, ar vomissement & ranime la c tion du sang. Elle est très-util les maladies scorbutiques & les affections qui tendent à plexie & à la paralysie : on e usage en mêla t sa poudre av sucre & avec les poudres de rus, de la canelle, de l'ambr & le baume du Pérou. On tume dans l'île de Saint L de confire au sucre cette raci core verte, & en cet état fait usage comme du gingem

ZEGZEG ; royaume d'Afriqu la Nigritie, au nord du Nig le sépare du royaume de Ca Ses autres bornes sont le roy de Benin au midi ; les des l'occident, & le royaume de fara à l'orient.

ZEILLER, (Martin) natif de S devint Inspecteur des Écoles lemagne, & mourut à Ul 1661, à 73 ans. Il compo très-grand nombre d'ouvrages plus estimés sont ceux qu'il sur la Géographie moderne d magne. 1. *L'Itinéraire d'Allem* 2. *La Topographie de Ba* 3. Celle de la Suabe, qui pour très-exacte. 4. Celle d'A 5. Celle des *Etats de Brun* *& du pays de Hambourg*. Tou

viron quarante lieues. Ses villes principales sont Midelbourg, Flessingue, Vere, Tertolen & Ziriczée. On compte en tout huit villes murées & cent deux villages, sans plusieurs autres qui ont été engloutis par diverses inondations, surtout par celles des années 1704 & 1709.

La Zélande se gouverne sur le même pied que la Hollande. L'assemblée des états est composée des députés de la noblesse & des six villes principales.

ZÉLANDOIS, OISE; adjectif qui s'emploie aussi substantivement. Qui est de Zélande, qui appartient à la Zélande. *Voyez* ZÉLANDE.

ZÉLATEUR, TRICE; substantif. *Zelator.* Celui, celle qui agit avec zèle pour la patrie, pour la religion. *Saint Paul étoit un grand zélateur de la religion. Brutus fut un grand zélateur de la liberté. Zélatrice du salut des ames.* Il ne se dit point absolument & sans régime.

ZÈLE; substantif masculin. *Ardens studium.* Affection ardente pour quelque chose. Il se dit principalement à l'égard des choses saintes & sacrées. *Le zèle pour les choses saintes ne doit pas être une chaleur aveugle. C'est le zèle de la religion qui animoit les Apôtres & les Martyrs. Le zèle du salut des ames.*

On dit en termes de l'Écriture, *le zèle de la maison de Dieu le dévore*, pour marquer un zèle extrême pour le service de Dieu.

On appelle *zèle indiscret*, *zèle inconsidéré*, un zèle qui n'est pas réglé par la prudence; & *faux zèle*, *zèle aveugle*, un zèle mal conduit, mal entendu, ou qui n'a pas pour objet la véritable religion.

ZÈLE, se dit aussi de ce qui regarde certaines obligations principales de la vie civile. *Les premiers Romains avoient un grand zèle pour la défense de la patrie. Il sert ses amis avec beaucoup de zèle.*

ZÉLÉ, ÉE; adjectif. *Ardens.* Qui a du zèle. *Ce Prelat étoit zélé pour le salut des ames. Un Prince zélé pour le bien public. Il est fort zélé pour tout ce qui vous regarde.*

Il s'emploie quelquefois substantivement. *C'est un zélé. C'est une zélée.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & au féminin qui a une troisième syllabe très-brève.

ZELL; ville libre & impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans le Margraviat de Bade, à dix-sept lieues, sud-ouest, de Stutgard.

ZELL, est aussi le nom d'une ville d'Allemagne, capitale d'une principauté de même nom dans le cercle de la basse Saxe, sur l'Aller, à quinze lieues, nord, d'Hildesheim, & dix-neuf lieues, sud-ouest, de Luneboug.

La principauté de Zell est située entre l'Elbe & le Véser. Hubner lui a donné quarante-huit lieues de long sur quarante de large. Elle est bornée au nord par le Holstein, à l'est par le Mecklenbourg & la Marche, au sud par le Brunswick & l'Evêché de Hildesheim, à l'ouest par les Duchés de Hanover & de Rierden. Elle comprend quinze Sur-Intendances ecclésiastiques ou trente-huit Bailliages. Elle appartient à l'Electeur d'Hanovre.

ZELL, est encore le nom d'une petite ville de l'électorat de Trèves, sur la Mozelle, euviron à deux lieues au-dessous de Traerback.

ZEMBLE; (la nouvelle) vaste pays situé dans l'Océan septentrional,

au nord de la Moscovie, dont il est séparé en tout ou en partie par le détroit de Vaigats. Le mot *nouvelle Zemble*, qui veut dire *nouvelle terre*, a été donné à ce pays par les Russes. La découverte en a été faite en 1642, par le navigateur Abel Tasman.

L'an 1725, la Czarine Catherine envoya le capitaine Beering, qui navigua vers l'Océan septentrional, & qui étant de retour de Kamtschatka, dans la mer du Japon, à Petersbourg en 1730, rapporta qu'il avoit trouvé un passage au nord-est, par lequel on pourroit aller du détroit de Vaigats au Japon, à la Chine & aux Indes orientales, si les neiges n'y mettoient un obstacle invincible pendant la plus grande partie de l'année; ce rapport a été confirmé par des relations postérieures.

ZEMNI; substantif masculin. Sorte d'animal qui se trouve en Pologne & en Russie, & qui est du même genre que le zisel, mais plus grand, plus fort & plus méchant; il est un peu plus petit qu'un chat domestique; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes & arrondies; quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très-courts & couverts de poils, divisés en cinq doigts, & armés d'ongles courbés; le poil mollet, court & de couleur de gris de souris; la queue médiocrement grande; les yeux aussi petits & aussi cachés que ceux de la taupe. Son naturel & ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster & du zisel; il mord dangereusement, mange i dément, & dévaste les moissons & les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruit & de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

ZEMPLIN; ville de la haute Hongrie, capitale d'un comté de même nom, sur la rivière de Bodrog, à dix lieues, sud-est, de Cassovie, & onze lieues, nord-est, de Tokai.

ZENÈTES; (les) peuples d'Afrique qui forment l'une des cinq Tribus des Bereberes, & qui habitent les campagnes de Tremécen, qui est la derniere province & la plus occidentale du royaume de Fez. Le pays des Zenètes est bon pour le bled & les pâturages; on y recueilleroit aussi beaucoup d'orge si toutes les terres étoient cultivées; mais les peuples n'y labourent que ce qui est autour de leurs habitations.

ZÉNITH; substantif masculin. On appelle ainsi le point vertical ou le point du ciel qui est élevé perpendiculairement sur chaque point du globe terrestre. *Le point diamétralement opposé au zénith est le nadir.*

ZÉNO, (Apostolo) né en 1669, descendoit d'une illustre maison de Venise, mais d'une branche établie depuis long-temps dans l'île de Candie. Il s'adonna dès sa jeunesse à la Poésie & à l'Histoire, & devint un homme illustre dans la république des lettres. Il établit à Venise l'Académie de Gli-animosi en 1696, & le Giornali de Letterati en 1710. Il en publia trente volumes, qui vont jusqu'en 1719. Comme il étoit aussi alors très-célèbre par ses poésies dramatiques, il fut appelé à Vienne par l'Empereur Charles VI. Il y reçut d'abord le titre de Poëte, & ensuite celui d'Historiographe de

la Cour Impériale : deux emplois qui lui procurèrent des pensions & beaucoup de crédit auprès de l'Empereur qui l'aimoit. Zéno passa onze ans dans cette Cour, tout occupé de la composition de ses pièces. Chaque année il en donnoit au moins une. Ce n'étoient pas toujours des tragédies profanes ; il publioit de temps en temps des drames ou dialogues sur des sujets sacrés connus sous les noms d'*Azioni sacré* ou d'*Oratorio*. Apostolo Zeno revint à Venise en 1729, & fut remplacé, peut-être même effacé à la Cour de l'Empereur par l'admirable Metastasio. Quand on dit effacé on ne veut pas faire entendre que Metastasio obscurcit toute la gloire de Zéno, mais seulement que le style enchanteur du premier lui attira plus de partisans que l'autre n'en avoit jamais eus. L'Empereur continua néanmoins d'honorer celui-ci de ses bonnes grâces, & de lui faire payer les pensions dont il jouissoit à titre de Poëte & d'Historiographe impérial. Zéno passa les vingt-une dernières années de sa vie à Venise, d'où il entretint un commerce avec tous les Savans d'Italie & des pays étrangers. Il étoit grand connoisseur en fait d'antiquités, bon critique, excellent compilateur d'anecdotes littéraires, d'un commerce fort aisé & d'une candeur d'ame qui rendoit sa société fort agréable. Cet homme si estimable mourut en 1750. On a donné en 1758 une *Traduction françoise des Œuvres dramatiques d'Apostolo Zéno*, en 2 vol. *in*-12. Ces deux volumes ne contiennent que huit pièces. Zéno en a fait un bien plus grand nombre. On en a dix volumes *in*-8°. en italien. Il a aussi beaucoup écrit sur les antiquités, sur l'histoire littéraire, &c. Le mérite particulier de Zéno est l'invention, la force & le sentiment ; mais il manque de douceur, d'élégance & de grâces. Il est le premier poëte qui ait appris à ses compatriotes à ne regarder la musique que comme l'accessoire de la tragédie, & qui ait donné les bonnes règles du théâtre tragique.

ZÉNOBIE, femme de Rhadamiste, Roi d'Ibérie, suivit son mari chassé de ses états par les Arméniens ; mais comme l'état de grossesse où elle étoit alors la forçoit de rester en chemin, son mari la poignarda à sa prière, & la jeta dans la rivière d'Araxe. Quelques-uns disent qu'elle en mourut, d'autres que sa blessure n'étant pas mortelle, & que ses habits l'ayant soutenue quelque temps sur l'eau, des bergers qui l'apperçurent, la retirèrent de la rivière & pansèrent sa plaie. Lorsqu'ils eurent appris son nom & sa triste aventure, ils la menèrent à Tiridate qui la traita en Reine.

ZÉNOBIE, Reine de Palmyre, femme d'Odenat, se disoit issue des Ptolémées & de Cléopatre. Si elle ne leur dut pas son origine, elle hérita de leur courage. Après la mort de son mari, en 267, dont on l'accusa d'être l'auteur, elle prit le titre d'Auguste, & posséda plusieurs années l'empire d'Orient, du vivant de Gallien & de Claude son successeur. Elle soutint d'un côté avec gloire la guerre contre les Perses, & se défendit de l'autre contre la force des Romains. Tous les Historiens de son temps ont célébré ses vertus, sur-tout sa chasteté admirable & son goût pour les sciences & pour tous les beaux arts. Le Philosophe Longin fut son maître, & il lui apprit à placer avec elle

la Philosophie sur le trône. Elle savoit parfaitement l'histoire orientale, & en avoit fait elle-même un abrégé avec l'histoire de la ville d'Alexandrie. L'Empereur Aurelien ayant résolu de la réduire, marcha jusqu'à Antioche, où Zénobie s'étoit rendue avec la plus grande partie de ses forces, qui montoient à soixante mille hommes. Cette Princesse se mit à la tête de ses troupes, allant à pied lorsqu'il en étoit besoin, comme un simple Soldat. Les deux armées se rencontrèrent; on combattit avec fureur de part & d'autre. Aurélien eût d'abord du désavantage, & fut sur le point de perdre la bataille; mais la cavalerie des Palmyréniens s'étant trop avancée, l'Infanterie romaine tomba sur l'infanterie palmyrénienne, l'enfonça & remporta la victoire. Zénobie après avoir perdu une grande partie de ses troupes dans cette bataille, s'alla renfermer dans la ville de Palmyre. Le vainqueur l'assiégea, & elle se défendit avec le courage d'un homme, & la fureur d'une femme. Aurelien commençant à se lasser des fatigues du siége, écrivit à Zénobie pour lui proposer des conditions raisonnables. Cette Princesse lui répondit avec fierté: « c'est » par la valeur, & non par une » lettre qu'on contraint un ennemi » à se rendre. Vous avez été battu » par des voleurs; que ne devez- » vous pas craindre de Citoyens qui » se défendent? Souvenez-vous que » Cleopatre aima mieux mourir » que d'être vaincue. » Aurélien outré, pressa vivement le siége, & Zénobie craignant de tomber entre ses mains, sortit secrètement de la ville en 272. Aurelien la fit poursuivre, & on l'atteignit comme elle alloit passer l'Euphrate. Les soldats demandèrent sa mort; mais le vainqueur la réserva pour son triomphe qui fut magnifique. On le blâma beaucoup d'avoir triomphé avec tant de faste d'une femme; mais cette femme valoit un héros; & il répara cet outrage par la manière dont il la traita. Il lui donna une terre magnifique auprès de Rome, où elle passa le reste de ses jours honorée & chérie. Ses vertus furent ternies par sa passion pour le vin, par son faste & par sa cruauté. Quelques Auteurs ont cru qu'elle avoit embrassé la religion des Juifs; mais il est plus probable que sa religion étoit une espèce de déisme. Le P. Jouve a publié en 1758, *in-12*, une histoire intéressante de cette Héroïne.

ZÉNON; Fondateur de la secte des Stoïciens, naquit à Uttium, ville maritime de l'île de Chypre, qu'avoit bâtie une colonie Phénicienne, ce qui lui attira quelquefois le reproche qu'il n'étoit qu'un étranger ignoble. Mnesius son père faisoit le commerce; l'éducation de son fils n'en fut pas plus négligée; les affaires du bon homme l'appeloient souvent à Athènes, & il n'en revenoit point sans rapporter au jeune Zénon quelques livres de Socrate. A l'âge de trente à trente-deux ans, il vint lui-même dans la ville fameuse pour y vendre de la pourpre, & pour entendre les hommes dont il avoit lu les ouvrages. Tout en débarquant, il demanda où ils demeuroient; on lui montra Cratès qui passoit, & on lui conseilla de le suivre. Zénon suivit Cratès, & devint son disciple. Il ne pouvoit assez admirer l'élévation que son maître montroit dans sa conduite & dans ses discours; mais il ne se faisoit point au mépris de

la décence qu'on affectoit dans son école ; il se livra tout entier à la méditation, & bientôt il parut de lui un ouvrage intitulé *de la République*, qu'il avoit écrit, disoit-on, assez plaisamment sous la queue du chien. Les Cyniques ne s'occupoient que de la morale, ils ne faisoient aucun cas des autres sciences. Zénon ne les approuvoit point en ce point ; entraîné par le désir d'étendre ses connoissances, il quitta Cratès, qui ne digéra pas sans peine cette désertion. Il fréquenta les autres écoles : il écouta Stilpon pendant dix ans ; il cultiva Zénocrate ; il vit Diodore Cronus ; il interrogea Polémon : enrichi des dépouilles de ces hommes, il ouvrit boutique ; il s'établit sous le portique ; cet endroit étoit particulièrement décoré des tableaux de Polygnote, & des plus grands maîtres, on l'appeloit le *Stoa*, d'où la secte de Zénon prit le nom de *Stoïcienne* ; il ne manqua pas d'auditeurs ; sa morale étoit sévère, mais il savoit tempérer par le charme de l'éloquence l'austérité de ses leçons ; ce fut ainsi qu'il arrêta une jeunesse libertine que ses préceptes nuds & secs auroient effarouchée : on l'admira ; on s'attacha à lui ; on le chérit ; sa réputation s'étendit, & il obtint la bienveillance même des Rois. Antigonus Gonatès de Macédoine, qui n'avoit pas dédaigné de le visiter sous le portique, l'appela dans ses Etats. Zénon n'y alla point, mais lui envoya Persée son disciple. Il n'obtint pas seulement des Athéniens le nom de grand Philosophe, mais encore celui d'excellent Citoyen ; ils déposèrent chez lui les clefs des châteaux de leur ville, & l'honorèrent de son vivant d'une statue d'airain ; il étoit d'une foible santé, mais il étoit

sobre ; il vivoit communémen
pain, d'eau, de figues & de m
sa physionomie étoit dure, mais
accueil prévenant ; il avoit cons
l'ironie de Diogène, mais tempé
Sa vie fut un peu troublée par l
vie, elle souleva contre lui A
silaüs & Carnéades, fondateur
l'Académie moyenne & nouv
Epicure même n'en fut pas t
à-fait exempt, il souffrit
quelque peine qu'on donnât p
culièrement aux Stoïciens le
de *Sages*. Cet homme qui a
reçu dans ses jardins les grâce
la volupté, dont le principe fa
étoit de tromper par les plaisir
peines de la vie, & qui s'étoit
une manière de philosopher d
& molle, traitoit le Stoïcisme c
pocrisie. Zénon de son côté ne m
gea pas la doctrine de son ad
saire, & le peignit comme un
cepteur de corruption ; s'il est
que Zénon prétendit qu'il étoit
honnête, *naturam matris fri*
quàm dolentem aliam corporis pa
fricando juvare, & que dans un
soin pressant, un jeune garçon
aussi commode qu'une jeune f
Epicure avoit beau jeu pour
répondre. Mais il n'est pas à c
qu'un Philosophe dont la contin
avoit passé en proverbe, ensei
des sentimens aussi monstrue
est plus vraisemblable que la l
tiroit ces conséquences odi
d'un principe reçu dans l'éco
Zénon, & très-vrai, savoir, qu'i
a rien de honteux dans les c
naturelles. Le livre de la Rép
que ne fut pas le seul qu'il publ
écrivit un commentaire sur Hési
où il renversa toutes les no
reçues de Théologie, & où Jup
Junon, Vesta, & le reste des Di
étoient réduits à des mots

de sens. Zénon jouit d'une longue vie ; âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, il n'avoit plus qu'un moment à attendre pour mourir naturellement ; il n'en eut pas la patience ; s'étant laissé tomber au sortir du portique, il crut que la Nature l'appeloit : me voilà, lui dit-il, en touchant la terre du doigt qu'il s'étoit cassé dans sa chûte ; je suis prêt ; & de retour dans sa maison, il se laissa mourir de faim. Antigone le regretta, & les Athéniens lui élevèrent un tombeau dans le Céramique.

ZÉPHYR ; substantif masculin. On appelle ainsi toute sorte de vents doux & agréables. *Quand les doux zéphyrs ramènent le printemps. Un zéphyr agréable.*

En Poësie, & en parlant de ce vent comme d'une Divinité de la Fable, on écrit & on prononce *Zéphire ;* & alors on le met sans article. *Anchyse sacrifia à Zéphire une brebis blanche avant de s'embarquer.*

ZERBST ; ville d'Allemagne, sur l'Elbe, dans la principauté d'Anhalt, vers les confins du Duché de Magdebourg ; elle est chef-lieu d'une Seigneurie de même nom, à deux lieues de Desfav, à cinq de Magdebourg, & à six de Vittemberg. Il y a un château où réside une des quatre branches des Princes d'Anhalt.

ZÉRO ; substantif masculin. On appelle ainsi en arithmétique un o qui de lui-même ne fait aucun nombre, mais quand il est joint à d'autres caractères placés à sa gauche, il sert alors à en augmenter la valeur de dix en dix, suivant la progression décuple ; & lorsque dans l'arithmétique décimale il y a d'autres caractères à sa droite, il sert alors à en diminuer la valeur dans la même proportion. *Trois & zéro ainsi figurés* 30, *font trente. Un deux & trois zéro font deux mille.*

On dit d'un homme qui n'est d'aucune considération, que *c'est un zéro, un vrai zéro.*

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel.

ZEST ; substantif masculin. Il n'est d'usage que dans cette phrase proverbiale & familiere, *entre le zist & le zest*, qui se dit d'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise.

Zest, est aussi une espèce d'interjection dont on se sert dans le langage familier, quand on veut rejeter ce qu'un homme dit, qu'on s'en veut moquer. *Il se vante de faire telle chose, zest.*

ZESTE ; substantif masculin. Ce qui est au dedans de la noix, & qui la sépare en quatre. *Le zeste d'une noix.*

Zeste, se dit aussi d'une partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'une orange, d'un citron, d'un cédrat, &c. *Couper un zeste, des zestes confits.*

On dit familièrement, pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose, ou son peu de valeur, *cela ne vaut pas un zeste, je n'en donnerois pas un zeste.*

ZÉTÉTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme didactique. Il ne se dit guère que de la méthode dont on se sert pour résoudre un problême, en recherchant la raison & la nature d'une chose. *La méthode zététique.*

ZÉTHÈS ; *voyez* Calaïs.

ZIA ; île de l'Archipel, l'une des Cyclades, au nord de Thermia, à 5 lieues du cap Colone, qui termine la Livadie de ce côté-là. Elle a 6 lieues de long, & 3 de large. Elle est fort bien cultivée, & abondante

en la plupart des choses nécessaires à la vie. La soie & le *velani* sont son principal revenu. Elle appartient aux Turcs. Presque tous les habitans sont Grecs. Ils ont un Evêque qui fait sa résidence à Zia, bourg, chef-lieu de l'île.

ZIBELINE; substantif féminin. Sorte d'animal quadrupède dont M. Gmelin a le premier donné la figure & la description. Il en avoit vu deux en vie chez le Gouverneur de Tobolsk. La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par la forme & l'habitude du corps, & à la belette par les dents; elle a six dents incisives assez longues & un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très-aiguës à la mâchoire supérieure; de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges & tous armés de cinq ongles : ces caractères étoient communs à ces deux zibelines, mais l'une étoit d'un brun noirâtre sur tout le corps, à l'exception des oreilles, & au-dessous du menton, où le poil étoit un peu fauve; & l'autre plus petite que la première, étoit sur tout le corps d'un brun jaunâtre, avec les oreilles & le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver; car au printemps elles changent par la mue du poil. La première zibeline qui étoit d'un brun noir, devint en été d'un jaune brun; & la seconde qui étoit d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces animaux; dès qu'ils voyoient un chat, ils se dressoient sur les pieds de derrière comme pour se préparer au combat; ils sont fort inquiets & fort remuans pendant la nuit; pendant le jour au contraire, & sur-

tout après avoir mangé, i
ment ordinairement une
heure ou une heure; on pe
ce temps les prendre, les f
les piquer sans qu'ils se rév
Par cette description de M. (
on voit que les zibelines ne
toutes de la même couleur
par conséquent les Nomen
qui les ont désignées par le:
& les couleurs du poil, ont e
un mauvais caractère, puisq
seulement il change dans
férentes saisons, mais qu'
d'individu à individu, &
mat à climat.

Les zibelines habitent le b
fleuves, les lieux ombragés
bois les plus épais : elles
très-agilement d'arbres en
& craignent fort le sole
change, dit-on, en très-
temps la couleur de leur p
prétend qu'elles se cache
qu'elles sont engourdies
l'hiver, cependant c'est
temps qu'on les chasse & c
cherche de préférence, pa
leur fourrure est alors bi
belle, & bien meilleure q
elles vivent de rats, de poi
graine de pin & de fruits sa
elles sont très-ardentes en
elles ont pendant le temps
chaleur une odeur très-fort
tout temps leurs excrémens
mauvais. On les trouve pri
ment en Sibérie, & il n'y e
peu dans les forêts de la
Russie, & encore moins e
nie. Les zibelines les plu
sont celles qui sont les p
mées; la différence qu'il
cette fourrure à toutes les
c'est qu'en quelque sens qu'o
le poil, il obéit également,
que les autres poils pris à

font sentir quelque roideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des Criminels confinés en Sibérie, ou par des Soldats qu'on y envoie exprès, & qui y demeurent ordinairement plusieurs années; les uns & les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés; ils ne tirent qu'à balle seule pour gâter le moins qu'il est possible la peau de ces animaux; & quelquefois au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes & de très-petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse, & encore plus d'assiduité, on permet aux Officiers d'y intéresser leurs Soldats, & de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine, ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très-considérable.

ZIEGENHEIM; ville d'Allemagne dans le cercle du haut Rhin, à cinq lieues, sud-ouest, de Cassel.

ZIGZAG; substantif masculin. Sorte de machine qui est composée de plusieurs pièces de bois ou de fer, attachées de manière qu'elles se plient les unes sur les autres, & que l'on allonge ou que l'on rétrécit comme on veut. *Donner une lettre par le moyen d'un zigzag.*

On appelle *broderie en zigzag*, une broderie qui représente la figure d'un zigzag à demi allongé.

On dit qu'*une tranchée est faite en zigzag*, pour dire, qu'elle est composée de plusieurs parties qui vont l'une à droite, l'autre à gauche, en avançant toujours vers la ville que l'on assiége. Et l'on dit d'un chemin qui va en serpentant, qu'*il va en zigzag.*

On dit qu'*un ivrogne fait des zigzags*, quand en marchant il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

ZAMBI; substantif masculin. Espèce de petit coquillage univalve qui se trouve dans l'île de Landa, au royaume d'Angola, & qui sert de monnoie. La pêche des Zimbis, dit Merolla, étoit anciennement un droit réservé aux Rois de Congo, mais les Portugais l'ont usurpé.

ZINC; substantif masculin. Demi-métal d'un blanc brillant, & tirant un peu sur le bleu. Il est le moins aigu de tous les demi métaux; on peut même dire que lorsqu'il est bien pourvu de phlogistique, qualité qu'on lui donne en le traitant avec des matières inflammables dans des vaisseaux clos, il a une demi-ductilité qui permet de l'applatir en lames assez minces.

Cette propriété jointe à sa dureté, qui est assez grande, empêche qu'on ne puisse le pulvériser comme les autres demi-métaux; ainsi lorsqu'on veut le diviser, on est obligé de le fondre, de le grenailler, ou de le limer comme les métaux.

La pesanteur spécifique du zinc, est à peu près la même que celle du régule d'antimoine, c'est-à-dire, qu'il perd dans l'eau un septième de son poids.

Ce demi-métal soutient assez bien l'action de l'air & de l'eau, sans se convertir en chaux ou rouille; il se comporte à cet égard à peu près comme l'étain. Il est moins fusible que l'étain & que le plomb, il ne se fond que quand il est presque rouge. Lorsqu'il n'éprouve juste que le degré de chaleur nécessaire pour le tenir fondu, sa surface se calcine, & se réduit en une chaux grise facilement réductible comme celle de l'étain & des autres substances mé-

talliques fusibles ; mais lorsqu'on l'échauffe fortement, & jusqu'à le faire rougir presqu'à blanc, il s'enflamme, & offre dans cette inflammation un spectacle des plus beaux, & des plus frappans qu'il y ait en ce genre ; la flamme du zinc est infiniment plus vive, plus lumineuse, & plus brillante que celle d'aucune autre matière inflammable ; elle est d'une blancheur éblouissante que rien n'égale, & dont la vûe ne peut supporter l'éclat. On ne peut attribuer cette flamme à du soufre qu'on supposeroit être resté uni au zinc, car nous verrons que ce demi métal ne peut contracter aucune union avec le souffre ; cette même flamme n'est donc autre chose que le phlogistique, qui dans le zinc se trouve très-combustible, & cette déflagration si ardente est une preuve des plus sensibles de la présence de ce principe dans les substances métalliques.

La déflagration du zinc se fait avec tant d'activité, que la terre de ce demi-métal, quoique très-fixe dans sa nature, comme celle de toutes les substances métalliques, est enlevée en forme de fumée blanche qui se condense en flocons légers, voltigeans en l'air de tous côtés. Cette terre du zinc enlevée par l'effet de la combustion, porte les noms de *fleurs de zinc* & de *laine philosophique*.

Le zinc étant le plus combustible des métaux, est aussi celui qui détonne le plus vivement avec le nitre : la blancheur & l'éclat de la flamme que produit cette détonnation, sont cause qu'on fait entrer ce demi métal dans plusieurs compositions d'artifice, où il produit de très-beaux effets.

Tous les acides ont de l'action sur le zinc, & sont capables de le dissoudre ; six parties de bon acide vitriolique affoibli de son poids égal d'eau, dissolvent à l'aide d'une douce chaleur, une partie de zinc sans aucune résidence ; le sel neutre qui résulte de cette dissolution, se cristallise : on le nomme *vitriol blanc*, ou *vitriol de zinc*.

Le zinc a beaucoup d'affinité avec l'acide vitriolique, il paroît même en avoir plus que toute autre substance métallique, car on peut décomposer par le moyen de ce demi métal, les vitriols de cuivre & de fer ; il sépare ces métaux d'avec l'acide vitriolique, se joint lui-même à cet acide, & forme avec lui un nouveau composé qui est le vitriol blanc. Mais une chose remarquable, c'est que malgré cette grande affinité du zinc avec l'acide vitriolique, le vitriol du zinc se décompose, & laisse échapper son acide à un moindre degré de chaleur que le vitriol martial, c'est du moins ce qu'avance Juncker dans le premier tome de son *Conspectus Chymiæ*. Si cette expérience réussit, comme cela est assez vraisemblable, on ne peut guère rapporter ce phénomène qu'à l'état particulier du principe inflammable dans le fer & dans le zinc ; toutes les propriétés de ces deux substances métalliques démontrent que leur phlogistique est très-abondant, & c'est par cette raison qu'elles enlèvent l'acide vitriolique aux autres métaux ; mais il est en même-temps très-développé, & foiblement combiné dans ces mêmes métaux, & c'est sans doute par cette raison que les sels neutres qu'ils forment avec l'acide vitriolique, peuvent se décomposer par l'action du feu ; car le phlogistique de ces métaux étant peu adhérent à leur terre, se combine d'autant plus facile

ſement avec l'acide vitriolique, & lui donnant un caractère ſulfureux, en facilite d'autant plus la ſéparation : or, le principe inflammable du zinc eſt encore plus abondant & plus développé que celui du fer, le zinc doit donc ſe joindre à l'acide vitriolique par préférence au fer, & le vitriol du zinc doit ſe décompoſer par l'action du feu, plus facilement encore que le vitriol de fer.

En diſtillant le vitriol blanc au plus grand degré de chaleur, il préſente d'ailleurs à peu près les mêmes phénomènes que le vitriol martial traité de même: on retire ſur la fin de la diſtillation du vitriol de zinc, un acide vitriolique déphlegmé, quoique très ſulfureux, qui s'échauffe autant avec l'acide vitriolique concentré ordinaire, que ce dernier s'échauffe avec l'eau.

Le zinc ſe diſſout auſſi avec les acides nitreux & marin, mais ce dernier ne touche point à une matière noire qui s'en ſépare pendant la diſſolution. M. Hellot qui a examiné les phénomènes de cette diſſolution, ainſi que ceux que préſentent les autres acides dont nous venons de parler, s'eſt aſſuré que cette matière noire n'eſt point du mercure, & qu'elle ne peut pas même être réduite en ſubſtance métallique.

Le zinc peut s'allier avec toutes les ſubſtances métalliques, excepté avec le biſmuth : ſi l'on fait fondre enſemble ces deux demi-métaux, on les trouve ſéparés dans le culot après la fonte; le zinc occupe la partie ſupérieure, & le biſmuth, comme le plus peſant, occupe la partie inférieure de ce culot. L'alliage du zinc avec le fer ſe fait difficilement, mais il réuſſit très-bien avec le cuivre, & ce dernier alliage eſt très utile à cauſe de la propriété ſingulière qu'a le zinc de s'unir avec le cuivre en doſe conſidérable, comme d'un quart, ou même d'un tiers, ſans diminuer beaucoup la ductilité de ce métal, en lui donnant d'ailleurs pluſieurs qualités avantageuſes, comme d'être moins ſujet au vert de gris, & d'avoir une couleur jaune, agréable, approchant un peu de celle de l'or. Ce cuivre ainſi allié de zinc ſe nomme *cuivre jaune* ou *laiton*.

La couleur du cuivre jaune qui approche beaucoup plus de celle de l'or, que celle du cuivre rouge, a engagé les Chymiſtes à chercher des alliages qui puſſent donner au cuivre la véritable couleur de l'or; ils y ſont en effet parvenus dans les compoſitions ou alliages qu'on nomme *tombacs*, *ſimilor*, *pensbeck*, & *métal du prince Robert*. Beccher avoit dit que le cuivre & le zinc mêlés enſemble à parties égales, imitent ſur la pierre de touche la couleur de l'or du Rhin. Stahl remarque à ce ſujet que la proportion du zinc indiquée par Beccher, eſt trop grande, mais ſans déterminer celle qu'il faut y ſubſtituer. On a cherché depuis ces proportions, & pluſieurs de ceux qui ſe ſont occupés de cet objet, ont trouvé de très beaux ſimilors. Les Anglois ſont les premiers qui ayent réuſſi, ils en ont trouvé un auquel ils ont donné d'abord le nom de *métal du prince Robert*.

Depuis ce temps, deux particuliers, dont l'un ſe nommoit Lacroix, & l'autre Leblanc, ont encore perfectionné ce travail, & ont produit chacun un ſimilor qui ſe le diſputoient, le premier par plus de ductilité, & le ſecond par un plus grand éclat; mais ils ont tenu l'un & l'au-

tre leur procédé secret. M. Geoffroy a fait sur cet objet un assez grand nombre d'expériences dont on trouve le détail dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1725. Il résulte des expériences de M. Geoffroy, que la remarque de Stahl qui regarde comme trop grande la quantité du zinc, lorsqu'on le fait entrer par moitié dans le similor, est très-juste, si l'on a égard à la ductilité; mais d'un autre côté, c'est celle qui lui a donné la couleur la plus éclatante. Il est bon néanmoins d'observer que, comme le cuivre rouge exige d'une part une chaleur assez forte pour se tenir fondu, & que d'une autre part le zinc est un demi-métal très-volatil, on ne peut guère allier ensemble ces deux substances métalliques, sans qu'il n'y ait du déchet tant de la part du cuivre, dont une partie se calcine, que de celle du zinc, dont une partie se brûle aussi, ou se dissipe en fumée; il suit de là qu'après que l'alliage est fait, la proportion des deux matières métalliques est assez incertaine.

Il faut observer aussi au sujet du similor, que pour l'avoir beau, & surtout ductile, il est très essentiel suivant M. Cramer, d'employer du zinc qui soit très-pur. Le même Auteur indique le moyen de s'assurer qu'il est pur, & de le purifier, en cas qu'il ne le soit pas; ce moyen est fondé sur la propriété remarquable qu'a le zinc de ne pouvoir être attaqué par le soufre, comme le sont presque tous les autres métaux. Ainsi pour purifier ce demi métal de l'alliage des autres métaux, après l'avoir fait fondre dans un creuset large, on doit jeter dessus alternativement du suif & du soufre, & ce dernier en plus grande quantité que le premier. Si le zinc est pur; on voit le soufre se bruler librement à sa surface. Si au contraire il est allié, le soufre se combine avec les métaux qu'il contient. Il forme avec eux une espèce de scorie qu'il faut enlever: on continue de projeter ainsi alternativement du suif & du soufre sur le zinc, jusqu'à ce que le soûfre se brule entièrement à sa surface, sans former aucune scorie; alors le zinc est purifié, & peut être employé avec succès pour faire soit du cuivre jaune, soit du similor.

Les affinités du zinc sont suivant la table de M. Gellert, dans l'ordre suivant, le cuivre, le fer, l'argent, l'or, l'étain & le plomb, ce dernier en partie; on pourroit mettre le soufre à la place où l'on voit dans cette table les substances qui ne peuvent s'unir avec celle qui est à la tête de la colonne.

Le principal usage du zinc est d'entrer dans la composition du cuivre jaune. M. Malouin, qui dans les Mémoires qu'il a faits sur le zinc, a reconnu plusieurs propriétés de ce demi-métal, analogues à celle de l'étain, rend compte dans ces Mémoires des expériences qu'il a faites avec succès pour substituer le zinc à l'étain dans l'étamage.

ZINZOLIN; substantif masculin. Sorte de couleur qui est un violet rougeâtre. *C'est du zinzolin.* Il s'emploie adjectivement dans cette phrase, *du taffetas zinzolin.*

ZIRICZÉE; ville des Pays-bas, dans la province de Zélande, & Capitale de l'île de Schoven, à sept lieues sud-ouest de la Brille. Elle est jolie, bien peuplée, & marchande, quoique son port ait été comblé par les sables. Les Etats généraux ont pris cette ville sur les Espagnols en 1577, & l'ont mise en bon état de

défense. Avant la révolution arrivée dans la religion du pays, il y avoit à Ziriczée six maisons religieuses, un béguinage, & les restes d'une Commanderie de Templiers.

ZISEL; substantif masculin. Sorte d'animal que quelques autres ont cru être le même que le Hamster. Il est vrai, dit M. de Buffon, qu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, & les mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, *&c.* D'ailleurs ce qui n'auroit dû laisser aucun doute à des Naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auroient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact & judicieux, dans son petit Traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un & de l'autre, & les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre.

ST; *voyez* Zest.

ZITTAU; ville d'Allemagne dans la haute Lusace, sur le Neiss, à six lieues, sud-ouest, de Gorlitz.

ZIZANIE; substantif féminin. Ivroie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain. Il n'est plus en usage au propre. Il se dit au figuré pour signifier division. *Ils étoient amis, mais cette femme a semé la zizanie parmi eux.*

ZNAÏM; ville forte d'Allemagne dans la Moravie, sur les frontières de l'Autriche, à treize lieues, nord, de Vienne.

ZIZIM; fils de Mahomet II, Empereur des Turcs, & frère de Bajazet II, est l'un des princes Turcs dont nos Historiens ont le plus parlé. Mahomet II craignoit que l'amitié de ces deux frères ne les réunît contre lui, ou que la jalousie ne mît de la division entr'eux. Il donna à Zizim le gouvernement de la Lycaonie dans l'Asie mineure, & à Bajazet celui de la Paphlagonie, & les tint toujours si éloignés l'un de l'autre, qu'ils ne s'étoient vus qu'une seule fois, lorsqu'il mourut le 3 Mai 1481. Après sa mort, Bajazet qui étoit l'aîné, devoit naturellement lui succéder, & fut en effet déclaré Empereur le premier. Mais Zizim prétendit que l'Empire lui appartenoit, parce qu'il étoit né depuis que Mahomet II avoit été Empereur, au lieu que Bajazet étoit venu au monde dans le temps que Mahomet n'étoit encore qu'un homme privé. Il s'empara de Pruse, ancienne demeure des Empereurs Ottomans, & se fit un parti considérable. Mais ayant été défait par Achmet, Général de l'armée de Bajazet, il se retira en Egypte, puis en Cilicie, & de-là en Lycie. Ne trouvant aucun asyle assuré, il demanda une retraite au grand maître de Rhodes, où il fut reçu magnifiquement au mois de Juillet 1484. Il en partit au premier Septembre suivant, pour venir en France. Il y fut gardé dans la Commanderie de Bourgneuf, sur les confins du Poitou & de la Marche, & y demeura jusqu'en l'an 1499 qu'il fut livré aux Députés du Pape Innocent VIII, & conduit à Rome. Alexandre VI le livra en 1495 à Charles VIII, & il mourut peu de temps après. On dit que ce Pape avoit eu soin de le faire empoisonner, de peur que la France n'en tirât quelqu'avantage. On ajoute qu'Alexandre avoit reçu de Bajazet une grande somme d'argent pour faire périr ce Prince. Il laissa un fils nommé Amurath, qui se réfugia à Rhodes. Après la prise de la place,

ce Prince infortuné s'étoit caché dans l'espérance de se sauver dans le vaisseau du grand maître. Il fut découvert & mené à l'Empereur Soliman qui le fit aussi-tôt étrangler en présence de toute son armée, avec ses deux enfans mâles. Les deux filles qu'il avoit furent conduites au serrail à Constantinople. Zizim avoit l'esprit vif, l'ame noble & généreuse, de la passion pour les Lettres, aussi-bien que pour les armes; & quoique zélé Musulman, il aimoit les Chevaliers de Rhodes que son père détestoit.

ZOCLE; *voyez* Socle.

ZODIACAL, ALE; adjectif. Qui appartient au Zodiaque. *Lumière zodiacale. Etoiles zodiacales.*

ZODIAQUE; substantif masculin. Bande ou zone sphérique partagée en deux parties égales par l'écliptique, & divisée en douze signes où les planètes se meuvent

Le soleil, ne s'écarte jamais du milieu du Zodiaque, c'est-à-dire, de l'écliptique, mais les planètes s'en écartent plus ou moins.

La largeur du Zodiaque sert à mesurer les latitudes des Planètes, ou leur dérivation de l'écliptique. Cette largeur doit être suivant quelques-uns de seize degrés, suivant d'autres de dix-huit, & même de vingt degrés.

L'écliptique coupe l'équateur obliquement sous un angle de 23 degrés & demi, ou pour parler plus exactement, de 23 degrés 29 minutes, c'est ce qu'on appelle *l'obliquité de l'écliptique ;* c'est aussi la plus grande déclinaison du soleil.

Le Zodiaque est divisé comme on l'a dit, en douze parties, appelées *Signes ;* & ces signes ont les noms des constellations qui y répondoient autrefois. Le mouvement d'occident en orient qui fait que les... les ne répondent plus aux n... parties du Zodiaque, est ce... appelle la *précession des équi...*

Par ce mouvement il est... que toutes les constellation... changé de place dans les cieu... qu'elles ne nous paroissent plu... le même lieu où les anciens ... nomes les ont remarquées. Par... ple, la constellation du Bélie... du temps d'Hypparque, par... dans la commune section de l... tique & de l'équateur, n'a lai... son nom dans cette région d... car présentement elle paroît... cée dans le lieu où paroissoit... fois le Taureau, & ainsi des ... Il faut bien prendre garde d... fondre les douze signes du Z... que avec les douze constellatio... étoiles fixes qui s'y sont trouv... temps d'Hypparque, & où el... laissé les mêmes noms que l'o... serve encore aujourd'hui po... distinguer. On appelle les dou... tions égales du Zodiaque ... degrés chacune, les douze ... du Zodiaque, & les douze ... qui comprennent les étoiles ... étoient autrefois, mais qui ... avancées d'un signe, se nomm... douze constellations du Zod...

Ainsi lorsqu'on dit qu'une... est dans tel ou tel signe du zod... on n'entend pas par-là qu'e... dans la constellation qui po... même nom, mais dans la pa... Zodiaque qui a gardé le n... cette constellation.

ZOFFINGEN; ville de Suisse ... canton de Berne, à une lieue... d'Arbourg.

ZOÏLE, Rhéteur, natif d'Amph... ville de Thrace, se rendit f... par ses critiques des ouvrages... crate, & des vers d'Homere

il se faisoit appeler le Fléau. Il vint de Macédoine à Alexandrie, où il distribua ses censures de l'Iliade. Il les présenta à Ptolémée, qui en fut indigné. Zoïle lui ayant demandé le prix de ses impertinences, parce qu'il mouroit de faim, ce Prince lui répondit: » que puisque Homère » qui étoit mort depuis mille ans » nourrissoit plusieurs milliers de » personnes, Zoïle qui se vantoit » d'avoir plus d'esprit qu'aucun » homme, devoit bien avoir l'in- » dustrie de se nourrir lui-même. » La mort de ce misérable satyrique est racontée diversement, les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix, d'autres qu'il fut brulé tout vif à Smyrne.

Aujourd'hui on donne figurément le nom de Zoïle aux envieux & aux mauvais critiques.

ZOLNOCK; ville de la haute Hongrie, Capitale d'un Comté de même nom, sur la Teisse, à dix-huit lieues, est, de Bude.

Le Comté de Zolnock est borné au nord par ceux de Hevecz & Zabolcz, au midi par ceux de Bath & de Czongrad, au levant par celui de Tarentale, & au couchant par celui de Pest. La Teisse le partage en partie orientale & en partie occidentale.

ZONE; substantif féminin. Chacune des cinq parties du globe qui sont entre les deux pôles, dont celle du milieu est la zone torride, les deux qui la suivent de chaque côté, les zones tempérées, & les deux autres, les zones glaciales.

La zone torride est une bande ou partie de la surface de la terre terminée par les deux tropiques, & partagée en deux parties égales par l'équateur.

La largeur de cette bande est de 46 degrés 58 minutes, sçavoir 23 degrés 29 minutes d'un côté de l'équateur, & 23 degrés 29 minutes de l'autre, de sorte qu'elle est divisée en deux parties égales par l'équateur, autrement appelé la *Ligne*. Le soleil ne sort jamais de dessus la zone torride, & chaque jour de l'année il y a des peuples sous cette zone auxquels il est vertical.

Les anciens croyoient que la zone torride étoit inhabitée.

Les zones tempérées sont deux bandes de la surface de la terre terminées chacune par un tropique, & par un cercle polaire. La largeur de l'une & de l'autre est de 43 degrés 2 minutes. Le soleil ne passe jamais par-dessus ces zones, mais il s'en approche plus ou moins dans son mouvement.

Les zones glacées sont les segmens de la surface de la terre, terminés l'un par le cercle polaire arctique & l'autre par le cercle polaire antarctique. La largeur de chacune est de 46 degrés 58 minutes.

Les zones sont différenciées par une grande quantité de phénomènes: 1°. dans la zone torride le soleil passe au zénith deux fois l'année, de même deux fois l'année le soleil s'éloigne de l'équateur d'une quantité égale, à 23 degrés 29 minutes environ.

2°. Dans tous les lieux qui sont dans les zones tempérées, & dans les zones glacées, la hauteur du pôle surpasse toujours la plus grande distance du soleil à l'équateur, c'est pourquoi les habitans de ces zones n'ont jamais le soleil à leur zénith. Si l'on compare les hauteurs méridiennes du soleil observées le même jour dans deux lieux quelconques de ces zones, celui où la hauteur méridienne sera la plus grande, sera le plus méridional.

3°. Dans les zones tempérées, le Soleil passe toujours dessous l'horison, à cause que sa distance au pôle excède toujours la hauteur du pôle; & dans tous les lieux de ces zones, excepté sous l'équateur, les jours artificiels sont inégaux, & cela d'autant plus que ces lieux sont plus voisins des zones glacées.

4°. Dans les lieux qui séparent les zones tempérées d'avec les zones glacées, c'est-à-dire, sous les cercles polaires, la hauteur du pôle est égale à la distance du soleil au pôle, lorsque le soleil est dans le tropique d'été, donc les peuples qui habitent ces lieux, voient une fois l'année le soleil achever sa révolution sans passer sous l'horison.

5°. Dans tous les lieux des zones glacées, la hauteur du pôle est plus grande que la moindre distance du soleil au pôle. Donc pendant plusieurs jours la distance du soleil au pôle est moindre que la hauteur du pôle, & parconséquent le soleil doit être pendant ce temps-là nonseulement sans se coucher, mais sans toucher l'horison. Lorsqu'ensuite le soleil vient à s'éloigner du pôle d'une plus grande distance que celle qui mesure la hauteur du pôle, alors il s'élève & se couche tous les jours comme dans les autres zones.

On dit proverbialement & figurément, *passer la zone torride*, pour dire, traverser un endroit où le soleil est fort brûlant, & où il n'y a aucune ombre.

ZONE, est aussi un terme employé par les Naturalistes, pour désigner les bandes de différentes couleurs qu'on remarque sur les agathes, les albâtres & surtout sur les coquilles.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

ZONS; ville d'Allemagne dans l'Electorat de Cologne, sur le Rhin, à cinq lieues au-dessous de Cologne.

ZOOGRAPHIE; substantif féminin. Description des animaux.

ZOOLÂTRIE; substantif féminin. Adoration des animaux. On sait jusqu'où les anciens Egyptiens ont porté cette superstition qui est encore fort commune dans les Indes: elle est fondée sur la croyance de la métempsycose, ou transmigration des ames dans d'autres corps; ainsi les Egyptiens disoient que l'ame d'Osiris avoit passé dans le corps d'un taureau, & les Indiens modernes s'abstiennent de tuer plusieurs animaux dont le corps à ce qu'ils prétendent, pourroit bien être habité par l'ame de quelqu'un de leurs ancêtres.

ZOOLITE; substantif masculin. Nom générique que les Naturalistes donnent aux substances animales pétrifiées qui se trouvent ensevelies dans le sein de la terre, ou qui ont laissé leurs empreintes dans des pierres qui étant molles d'abord, se sont endurcies par la suite des temps. Ainsi les coquilles fossiles, les glossopètres, les animaux crustacées qui se trouvent dans le sein de la terre, sont des Zoolites.

ZOOLOGIE; substantif féminin. C'est la partie de l'Histoire Naturelle qui a pour objet les animaux; mais comme ils sont très-diversifiés, on a divisé cette science en différentes parties séparées, qui peuvent se réduire à six; sçavoir 1°. les quadrupèdes couverts de poils, 2°. les oiseaux, 3°. les animaux amphibies, comme serpens, lézards, grenouilles, tortues, &c. 4°. les poissons, 5°. les insectes, 6°. les zoophites.

L'histoire des quadrupèdes se nomme *Tetrapodologie*; celle des

x, *Ornithologie*; celles des ux amphibies, *Amphibiologie*; des poissons, *Ichthyologie*; des insectes, *Entomologie*; celle des zoophytes, *Zoophy- ie*.

IORE; substantif masculin, :me d'architecture. C'est la chose que la frise d'un bâti- ainsi nommée en grec, parce la chargeoit autrefois de figu- animaux pour lui servir d'or- nt.

IORIQUE; adjectif & terme iitecture. On appelle *colonne orique*, une espèce de colonne ire, qui porte la figure de u'animal, comme les deux nes du port de Venise, sur desquelles est le lion de S. qui forme les armes de la blique. Il y en a aussi une à e qui porte une louve allaitant ıs & Romulus.

IYTE; substantif masculin. s naturel qui tient quelque de l'animal & de la plante. *ie de mer*, *le pinceau de mer*, *ımon marin*, *l'holothurie*, *&c. nis par les Naturalistes dans la des Zoophytes*.

HYTOLOGIE; substantif fé- n. La partie de l'Histoire Natu- qui traite des zoophytes.

SA; substantif masculin. Gou- que l'on racle des vieux navi- On lui attribue une vertu astrin- & propre à cicatriser les es. On l'appelle aussi *poix le*.

ES; Province de l'Amérique ntrionale dans la nouvelle Es- e, au gouvernement de Chiapa, es confins de celui de Tabasco. ourgades sont riches en coche- & en soie, dont les habitans qui prennent le nom de la province, font des tapis qu'ils vendent aux Espagnols. La terre y produit une grande quantité de maïs; les rivières y abondent en poissons.

ZOROASTRE, Philosophe de l'antiquité, fut, dit-on, Roi des Bactriens. Il s'acquit une grande réputation parmi les Perses, auxquels il donna des Loix sur la religion. Quelques Auteurs le font plus ancien qu'Abraham, & d'autres le reculent jusqu'à Darius, qui succéda à Cambyse; enfin, d'autres distinguent plusieurs Zoroastres. Quoi qu'il en soit, on ne peut guère douter qu'il n'y ait eu dans la Perse longtemps avant Platon, un fameux Philosophe nommé Zoroastre, qui devint le chef des Mages, c'est-à-dire, de ces Philosophes qui joignoient à l'étude de la religion, celle de la métaphysique, de la physique & de la science naturelle. Après avoir établi sa doctrine dans la Bactriane & dans la Médie, Zoroastre alla à Suze sur la fin du règne de Darius, dont il fit un prosélyte à la religion. Il se retira ensuite dans une caverne, & y vécut longtemps en reclus. Ce fut dans cette retraite qu'il composa un livre qu'il appela *ses révélations*. Ce livre s'est conservé dans la Perse & dans les Indes. Les Sectateurs de Zoroastre subsistent encore en Asie, & principalement dans la Perse & dans les Indes. Les peuples y ont pour cet ancien Philosophe la plus profonde vénération, & le regardent comme le grand Prophète que Dieu leur avoit envoyé pour leur communiquer sa loi. Le nom de *gaure* ou *guebre* qu'ils portent est odieux en Perse. Il signifie en Arabe *infidelle*, & on le donne à ceux de cette secte comme un nom de Nation.

ZUG; ville de Suisse, Capitale du Canton de même nom, au pied d'une colline. C'est une jolie ville dont les rues sont grandes, larges, & les maisons bien bâties à cinq lieues de Lucerne, & à dix-huit de Bâle.

Le canton de Zug est le septième de la Suisse. Il est borné à l'orient & au nord par le canton de Lucerne, & par les Bailliages libres; au sud, par le canton de Schwitz. Il a 6 à 7 lieues de long, sur 4 de large. C'est un pays riant par sa situation, & très-fertile en blé, vin & fruits, surtout aux environs du lac de Zug. Le gouvernement de ce Canton est démocratique. L'autorité souveraine réside dans la ville de Zug, & dans les trois communautés d'Egery, de Meuzingen & de Bar: elles donnent tour à tour le chef du Canton qu'on nomme *Amman*. Il demeure dans la ville de Zug pendant la durée de sa charge. Quand la ville donne ce chef, il l'est pendant trois ans, à moins que la Ville & les Communautés ne veuillent dans cet intervalle donner la Charge à un autre Citoyen de Zug. Mais les Communautés n'ont chacune le droit de revêtir de cette Charge un de leurs habitans, que pour deux ans. Le Conseil général du Canton est composé de quarante Sénateurs. La Ville en fournit treize, & chacune des trois Communautés neuf. L'assemblée générale du peuple est convoquée tous les ans dans la Ville le premier Dimanche de Mai. La Ville à cinq Bailliages particuliers, *Cham*, *Havenberg*, *Stinchausen*, *Risch* & *Valchveil*. Le Canton de Zug a aussi part dans la Souveraineté de la Tourgovie, des Comtés de Rheintal, de la haute Province libre, & des quatre Bailliages ultramontains. Ses habitans sont tous Catholiques, & du Diocèse de Constance. Ils étoient connus sous le nom de *Tugeni* du temps des Romains, & Strabon en parle dans l'expédition des Cimbres & des Helvétiens contre les Romains. Ce pays passa de la domination des Romains sous celle des Allemands, dans le cinquième siècle, sous celle des Francs dans le sixième, retourna aux Allemands dans le neuvième, appartint successivement aux Comtes de Lenzbourg, de Kibourg, & de Habsbourg, & entra le 27 Juin 1352 dans la confédération helvétique.

Le lac de Zug a quatre lieues de long sur une de large. Il est très-profond en plusieurs endroits, surtout depuis Zug jusqu'à Art, & assez orageux. Il abonde en poissons délicieux, & produit celui qu'on nomme *Reteli*, qui passe pour le meilleur poisson de la Suisse. Les environs de ce lac sont très-agréables, & bien cultivés.

ZUIKAU; ville d'Allemagne dans le cercle de la haute Saxe, sur la Muldau, à dix lieues, nord-est, de Plaven.

ZUINGLE, (Ulric) né à Tackenbourg en 1484, fit ses études à Rome, à Vienne & à Bâle, où il prit le bonnet de Maître ès arts; après avoir fait son cours de Théologie, il fut Curé à Glaris en 1506, & ensuite dans un gros bourg nommé Notre-Dame des Hermites: c'étoit un lieu de dévotion fort fameux, où les Pélerins venoient en foule, & faisoient beaucoup d'offrandes.

Zuingle y découvrit d'étranges abus, & vit que le peuple étoit dans des erreurs grossières sur l'efficacité des pélerinages, & sur une foule

d'autres pratiques : il attaqua ces abus dans ses instructions, dans ses discours.

Tandis que Zuingle s'occupoit à corriger ces abus, Leon X faisoit publier en Allemagne des Indulgences par les Dominiquains, & en Suisse par Bernardin Samson Cordelier. Zuingle s'éleva contre l'abus que le Cordelier Samson faisoit des Indulgences, & il fut approuvé par l'Evêque de Constance, qui étoit mécontent de ce que le Cordelier étoit entré dans son Diocèse sans sa permission, & n'avoit point fait vidimer ses Bulles à Constance.

Zuingle fut alors nommé Prédicateur de Zuric; & il peignit si vivement les abus, & même les excès du Cordelier, que le Consul de Zuric fit fermer les portes au porteur d'Indulgences. Tous ces abus étoient fondés sur des traditions incertaines, souvent sur des fables; Zuingle pour couper la racine des abus, attaqua toutes les traditions, & prétendit qu'il falloit n'admettre comme vrai, & comme appartenant à la religion chrétienne, que ce qui étoit enseigné formellement dans l'Ecriture; qu'il falloit rejeter comme une invention humaine tout ce qui ne pouvoit se prouver par l'Ecriture.

Le Magistrat de Lauzane crut voir dans la doctrine de Zuingle un moyen sûr pour faire tomber tous les abus, & une voie facile pour déterminer les points sur lesquels on devoit obéir au Pape, & à la puissance Ecclésiastique. On adressa donc à tous les Curés Prédicateurs, & autres Bénéficiers chargés du soin des ames, un Edit du Conseil, par lequel il leur étoit ordonné de ne prêcher que ce qu'ils pouvoient prouver par la parole de Dieu, & de passer sous silence les doctrines & les ordonnances humaines.

Les livres de Luther contre les Indulgences, contre l'Eglise Romaine, étoient passés en Suisse, on les y avoit lus avidement. Zuingle de son côté avoit communiqué ses sentimens à beaucoup de personnes : on vit donc tout à coup une foule de Prédicateurs qui attaquèrent, non les abus, mais les Indulgences mêmes, le culte des Saints, les vœux monastiques, le célibat des Prêtres, le Carême, la Messe, &c.

L'Evêque de Constance qui avoit approuvé Zuingle lorsqu'il n'avoit attaqué que les abus, donna un Mandement contre les Novateurs, & envoya des Députés aux autres Cantons, pour se plaindre de la licence des Novateurs.

Les Cantons assemblés à Lucerne firent un Décret le 27 Mars 1522, pour défendre aux Ecclésiastiques la prédication de la nouvelle doctrine.

Zuingle ne déféra point aux ordres des Cantons, il continua ses déclamations : les Catholiques de Zuingle combattirent les Réformateurs, & le peuple étoit partagé entre Zuingle & les Ministres Catholiques.

Selon le principe fondamental de la réforme de Zuingle, toutes les disputes de religion devoient se décider par l'Ecriture seule : ces disputes devenoient donc des faits simples; & pour les décider, il ne falloit qu'ouvrir l'Ecriture, & voir de deux propositions opposées, laquelle étoit contenue dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament. Le Magis-

trat étoit donc Juge compétent des disputes de religion, & le Conseil de Zuric ordonna aux Ministres de sa Jurisdiction de se rendre à Zuric, & supplia l'Evêque de Constance d'y venir, ou d'y envoyer ses Théologiens.

Les Ministres obéirent au Conseil, & l'Evêque de Constance envoya Jean Faber, son grand Vicaire, avec ses Théologiens à Zuric.

Zuingle présenta sa doctrine contenue en soixante sept articles; mais Faber qui vit que le Conseil vouloit s'établir juge de la doctrine, refusa d'entrer en conférence devant lui. Il prétendit qu'il n'appartenoit qu'à l'Eglise de juger des Controverses de la religion, & offrit de répondre par écrit aux articles de Zuingle; qu'au reste, indépendamment de sa réponse, il falloit attendre le Concile qu'on devoit assembler.

Sur le refus que Faber fit de se soumettre au jugement du Conseil de Zuric sur les points de doctrine ou de discipline attaqués par Zuingle, le Conseil fit publier un édit, par lequel il défendit d'enseigner autre chose que ce qui étoit contenu dans l'Ecriture.

En conséquence de ce décret, Grégoire Luti se mit à prêcher contre les cérémonies de l'Eglise romaine & contre le faste du clergé. L'administrateur des terres des Chevaliers de St. Jean de Jérusalem s'en plaignit, & le Magistrat condamna Luti à la prison & à l'exil.

Zuingle censura vivement en chaire la conduite du Sénat : le Grand Conseil cassa cette Sentence, & ordonna que désormais les affaires de religion seroient portées devant lui : bientôt Luti fut promu à une autre cure.

Carlostad chassé de Saxe par Luther, se retira en Suisse, & y apporta ses erreurs sur l'Eucharistie; il enseigna que le corps de Jesus-Christ n'y étoit point réellement.

Zuingle saisit avidement une opinion si favorable au dessein qu'il avoit d'abolir la messe.

Carlostad avoit appuyé cette opinion sur ce qu'il est impossible qu'un corps soit en plusieurs lieux à la fois. Luther avoit opposé à cette difficulté l'autorité de l'Ecriture, qui dit expressément que les symboles eucharistiques sont le corps de Jesus-Christ; cette raison étoit péremptoire contre Zuingle, qui établissoit sa réforme sur ce principe fondamental; savoir, qu'on ne doit rien enseigner que ce qui est contenu dans l'Ecriture.

Cet argument tourmentoit Zuingle, nuit & jour il y cherchoit une solution.

Cependant il prêchoit avec sa véhémence ordinaire contre l'Eglise romaine; son parti devenoit le parti dominant; les esprits s'échauffèrent, on brisa les images; & comme le trouble augmentoit dans la ville, les Magistrats ordonnèrent des conférences sur les matières controversées. Après plusieurs conférences, les Magistrats abolirent successivement la messe & toutes les cérémonies de l'Eglise romaine. Ils ouvrirent les cloîtres, les moines rompirent leurs vœux, les Curés se marièrent, & Zuingle lui-même épousa une riche veuve. Voilà le premier effet que produisit dans le canton de Zuric la réforme de Zuingle.

Il étoit fort occupé de la difficulté de concilier le sentiment de

Carloſtad ſur l'Euchariſtie avec les paroles de Jésus-Christ, qui dit expreſſément : *ceci eſt mon corps*. Il eut un ſonge dans lequel il croyoit diſputer avec le Secrétaire de Zuric, qui le preſſoit vivement ſur les paroles de l'inſtitution : il vit paroître tout à coup un fantôme blanc ou noir qui lui dit ces mots : « Lâche, » que ne réponds-tu ce qui eſt » écrit dans l'exode, l'*Agneau eſt* » *la Pâque*, pour dire qu'il en eſt » le ſigne ».

Cette réponſe du fantôme fut un triomphe, & Zuingle n'eut plus de difficulté ſur l'Euchariſtie. Il enſeigna qu'elle n'étoit que la figure du corps de Jésus-Christ : il trouva dans l'Ecriture d'autres exemples où le mot *eſt* s'employoit pour le mot ſignifie : tout lui parut alors facile dans le ſentiment de Carloſtad.

L'explication de Zuingle favorable aux ſens & à l'imagination, fut adoptée par beaucoup de Réformés : ils vouloient tous abolir la meſſe, & le dogme de la préſence réelle formoit un embarras ſur cet article ; mais l'explication de Zuingle le levoit ; Œcolampade, Capiton, Beccer l'adoptèrent ; elle ſe répandit en Allemagne, en Pologne, en Suiſſe, en France, dans les Pays-Bas, & forma la ſecte des Sacramentaires.

Luther qui auſſi bien que Zuingle, avoit établi l'Ecriture comme l'unique règle de la foi, traita les Sacramentaires comme des hérétiques, & l'on vit entre les Sacramentaires & les Luthériens, la même oppoſition qui étoit entre toutes ces ſectes & l'Egliſe romaine : aucun intérêt n'a jamais pu les réunir, & les Luthériens ne perſécutoient pas les Sacramentaires avec moins de fureur que les Catholiques.

La réforme introduite en Suiſſe par Zuingle ſe répandit, pluſieurs réformateurs ſecondèrent ſes efforts à Berne, à Bâle, à Conſtance, &c.

Pluſieurs cantons reſtèrent conſtamment attachés à la religion Catholique, & condamnèrent la prétendue réforme des autres cantons ; ils leur écrivirent pour leur repréſenter que la réforme de la religion n'appartenoit ni au peuple ni à un pays particulier, mais à l'Egliſe, à un Concile général. Les prétendus Réformés n'eurent aucun égard aux repréſentations des Catholiques ; on employa de part & d'autre des expreſſions dures, & la guerre fut ſur le point d'éclater plus d'une fois entre les Catholiques & les Proteſtans ; enfin les cantons de Zuric & de Berne défendirent de tranſporter des vivres dans les cinq cantons Catholiques, & l'on arma de part & d'autre.

Zuingle fit tous ſes efforts pour éteindre le feu qu'il avoit allumé : il n'étoit pas brave, & il falloit qu'en qualité de premier paſteur de Zuric, il allât à l'armée ; il ſentoit qu'il ne pouvoit s'en diſpenſer, & il ne doutoit pas qu'il n'y pérît. Une comete qui parut alors le confirma dans la perſuaſion qu'il ſeroit tué ; il s'en plaignoit d'une manière lamentable, & publioit que la comete annonçoit ſa mort, & de grands malheurs ſur Zuric ; malgré les plaintes de Zuingle, la guerre fut réſolue. Zuingle accompagna l'armée.

Les Catholiques attaquèrent les Zuriquois un vendredi 11 Octobre

1531 à Cappel, & les défirent: Zuingle fut tué.

Après la bataille de Cappel, les Catholiques & les Zuriquois firent la paix, à condition que chacun conserveroit sa religion.

Il y a peu de chose à dire sur les talens de Zuingle & sur ses ouvrages; il n'étoit ni savant, ni grand Théologien, ni bon philosophe, ni excellent littérateur, il avoit l'esprit juste & borné; il exposoit avec assez d'ordre ses pensées; mais il pensoit peu profondément, si l'on en juge par ses ouvrages. Un peu avant sa mort il fit une confession de foi, qu'il adressa à François I; là, en expliquant l'article de la vie éternelle, il dit à ce Prince qu'il doit espérer de voir l'assemblée de tout ce qu'il y a eu d'hommes saints, courageux & vertueux dès le commencement du monde. Là vous verrez, dit-il, les deux Adam, le Racheté & le Rédempteur; vous verrez un Abel, un Enoch.... vous y verrez un Hercule, un Thésée, un Socrate, Aristide, Antigonus, &c.

Les ouvrages de Zuingle ont été recueillis en cinq vol. *in fol.*

ZUINGLIANISME; substantif masculin. Doctrine des Zuingliens.

ZUINGLIENS; (les) hérétiques ainsi appelés de Zuingle leur chef. *Voyez* ZUINGLE.

ZULLICHAU; ville d'Allemagne, en Silésie, dans le Duché, & à cinq lieues de Crossen. On y fabrique beaucoup de draps.

ZULPICH, ou ZULCH; ville d'Allemagne dans le Duché de Juliers, à quatre lieues, ouest, de Bonn. Elle appartient à l'Electeur de Cologne.

ZURICH; ville de Suisse, capit[ale] d'un canton de même nom, sur [le] penchant de deux collines à l'ext[ré]mité septentrionale du Lac de Z[u]rich, d'où sort la rivière de Li[m]mat. Cette rivière partage la vi[lle] en deux parties inégales, qui com[muniquent] l'une à l'autre par de grands ponts de bois.

La ville de Zurich n'est pas a[n]cienne, mais elle est une des pl[us] considérables de la Suisse pour [sa] beauté & pour sa puissance; elle [est] fortifiée par de larges fossés revêt[us] de pierres de tailles; ses rues so[nt] propres, ses maisons assez bie[n] bâties, & son Hôtel-de-ville d'un[e] belle symétrie. Son arsenal compos[é] de plusieurs grands bâtimens est l[e] mieux fourni de toute la Suisse.

Les habitans de Zurich se for[mèrent] eux-mêmes en canton l'a[n] 1351. La ville étoit impériale, & n'avoit jamais fait partie de la domination de la maison d'Autriche. Albert & Othon d'Autriche ayan[t] formé le projet d'assiéger cette ville, les bourgeois s'unirent aux quatre cantons; il s'emparèrent du pays qui forme aujourd'hui le canton de Glaris, & obligèrent Albert d'Autriche à les respecter.

La forme du gouvernement de la ville de Zuric tient de l'aristocratie & de la démocratie. Ce gouvernement est formé d'un grand & d'un petit Conseil, qui composent ensemble le nombre de deux cent douze membres. Le grand en a cent soixante-deux & le petit quarante-hui[t] ce qui fait deux cent dix membres auxquels il faut ajouter les deu[x] chefs de l'état que l'on appelle *Bourgmestres*; chaque tribu bourgeoi[se] fournit douze personnes pour l[e] grand Conseil & trois pour le peti[t]

ille de Zuric est à dix huit lieues sud-ouest, de Constance, à ze au sud-est de Basle, & à t-trois au nord-est de Berne.

: *Canton de Zurich* est le preen rang. Il est borné au nord e Rhin, qui le sépare du cande Schaffouse, au midi par nton de Schvitz, au levant par ourgau & le comté de Togourg, & au couchant par le on de Zug.

: territoire de ce canton fait e du pays des anciens *Tigurini*, res dans l'Histoire Romaine; lusieurs années avant que Jule r commandât dans les Gaules, *igurini* avoient défait l'armée ine, & tué le Consul Lucius us qui la commandoit, & son tenant Pison qui avoit été Con-eur pays appelé anciennement *s Tigurinus*, s'étendoit jusqu'au e Constance; les anciens y mar- t deux villes, l'une appelée *n Tiberii*, & l'autre *Arbor felix*, est Arbon. Sous les Rois des :s, le *Pagus Tigurinus* s'ap- *Turgau* ou *Durgau*, dans lequel de Turgau étoit Turig, aul'hui *Zurich*, comme il paroît ine charte de Louis le Germa- :. Cette même charte nous ap- l que l'on avoit commencé à oncer *Zurige* pour *Turige*, suila Coutume Teutonique, où hange le *T* en *Z*.

iand les Cantons de la Suisse èrent une alliance fédérative, dèrent la préséance au canton uric. Ce canton conserve en- cet honneur d'avoir le titre de ier entre les égaux; il ne pré- as seulement aux Diètes, mais le soin de les convoquer en ant des lettres circulaires aux Cantons, pour les informer des raisons au sujet desquelles on les assemble, & pour les prier d'envoyer leurs députés avec les instructions nécessaires. La ville de Zurich est comme la Chancellerie de la Suisse, & c'est par ce motif que toutes les lettres des Souverains y sont portées.

Le canton de Zurich est d'une étendue considérable, & c'est le plus grand de la Suisse après celui de Berne. On distingue les Baillis qui le gouvernent en trois classes: ceux de la premiére sont appelés *Administrateurs;* ils ont soin de recevoir les rentes sans exercer aucune juridiction, & ils sont au nombre de dix. La seconde classe comprend les Baillis qui demeurent dans la ville de Zuric, & qui ne sont point obligés d'en sortir: ce sont ceux qu'on nomme *Baillis intérieurs*, & l'on en compte dix-neuf. La troisième classe est celle des Baillis qui résident dans les villages & dans les châteaux du canton pour exercer leur emploi, & ceux-ci sont au nombre de treize. On compte cinq Bailliages hors de l'enceinte du canton, & ces Bailliages ont chacun leurs lois & leurs coutumes auxquelles les Baillis ne peuvent rien changer dans l'administration de la Justice. Il y a encore deux villes assez considérables; savoir, Stein sur le Rhin & Vintherthour, qui sont soumises à la souveraineté de Zurich, mais qui en même temps nomment leurs propres Magistrats, & se gouvernent selon leurs lois.

Le canton de Zurich est un pays de montagnes & de plaines que les habitans ont soin de bien cultiver; il produit des grains, tandis que les lacs & les rivières fournissent du

poiſſon; mais la principale richeſſe des habitans conſiſte dans leur commerce & leurs manufactures.

Le lac de Zurich a environ une lieue de largeur & neuf de longueur. Il abonde en diverſes eſpèces de poiſſons, & ſes deux bords ſont garnis de vignobles, de prairies, de jardins, de maiſons de plaiſance & de chaumières.

ZURITA; petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, ſur le Tage, au voiſinage de Tolede.

ZURZACH; bourg conſidérable de Suiſſe, dans le comté de Bade, ſur le Rhin, à ſix lieues au-deſſous de Schaffouſe.

ZUTPHEN; ville des Provinces-Unies, dans la province de Gueldre, ſur le bord oriental de l'Yſſel, capitale du Comté de même nom, à deux lieues au ſud-eſt de Deventer, à quatre d'Arnheim, à ſix au nord-eſt de Nimègue, à vingt au levant d'Amſterdam. Cette ville bâtie depuis plus de huit ſiècles, eſt aujourd'hui bien fortifiée, & a été ſouvent attaquée. Elle fut priſe d'aſſaut en 1572 par Frédéric de Tolede, fils du Duc d'Albe, qui traita les habitans avec la dernière barbarie. Le Comte Maurice de Naſſau reprit cette ville ſur les Eſpagnols en 1591, & depuis ce temps elle eſt reſtée ſous la puiſſance des Provinces-Unies. Il eſt vrai que les François s'en rendirent les maîtres en 1672; mais ils furent obligés de l'abandonner, ainſi que toute la Gueldre en 1674.

Le *Comté de Zutphen* fut autrefois un état poſſédé par des ſeigneurs héréditaires long-temps après l'érection de Gueldre en Comté & enſuite en Duché. Aujourd'hui le Comté de Zutphen eſt uni à la Province de Gueldre; il eſt ſé[p]
Velau par l'Yſſel du côté d[e]
dent; il a au nord l'Over[y]
l'orient l'Evêché de Munſte[r]
midi le Duché de Cleves.

ZUYDERZÉE; grand golfe de
germanique, ſur la côte de
Bas, & qui ſépare la Friſe c
tale de la Friſe orientale. C
a été formé par l'inondatio
mer qui étant entrée en 12
lon Ubbo Emmius, par l'
chure du Flevon (ou Flie
l'Ems, couvrit trente lieues
dont il ne reſte que la côte
ma dans la ſuite pluſieurs île
nomme aujourd'hui *Texe*
land, *Fliland*, *Schelling* & *A*
Ainſi la Veſt-Friſland ou F
cidentale fut ſéparée de
orientale par une mer de di
lieues de large.

Le *Zuyderzée* ſignifie *mer*
& ce golfe eſt ainſi nomn
qu'il eſt au midi du grand
duquel il eſt ſéparé par les
nous venons de nommer, &
tendent juſques vis-à-vis d
orientale. Le Zuyderzée b
Nord-Hollande ou Veſt-F
Hollande méridionale, l
de Gueldre, la ſeigneur
trecht, celle d'Overyſſel
de Friſe.

ZVOL; ville des Pays-Bas,
province d'Overyſſel, au
Zallant; elle eſt bâtie ſur
nence, près de la rivière
en arroſe les foſſés à une
Deventer & à deux de
C'eſt une place aſſez grand
tifiée très-régulièrement
ſituation avantageuſe, parce
le paſſage ordinaire de la H
vers les frontières de Friſe,
ningue & d'Overyſſel. Z

autrefois libre & impériale, & elle se joignit avec Deventer & Campen, à la ligue des autres villes anséatiques. Vilebrand d'Oldenbourg, Evêque d'Utrecht, la fit fermer de murailles l'an 1243. Elle tomba sous la puissance des États généraux l'an 1580, & cette même année l'exercice de la religion catholique romaine y fut supprimé. Sa magistrature consiste en huit Echevins & autant de Conseillers qu'on change tous les ans par élection de douze personnes qu'on choisit dans le Conseil de la ville qui est composé de quarante-huit des principaux bourgeois.

ZYGOMA; substantif masculin & terme d'anatomie. On appelle ainsi une arcade des os de la tête formée par la jonction d'une éminence de l'os des tempes avec l'os de la pommette : c'est cette jonction qui lui a fait donner ce nom.

ZYGOMATIQUE; adjectif des deux genres & terme d'anatomie. Qui a rapport au zygoma.

L'apophyse zygomatique de l'os de la pommette fait une partie du zygoma & une de la fosse zygomatique.

L'apophyse zygomatique de l'os temporal est située à la partie antérieure de la face externe de cet os, & le bout de cette apophyse s'articule avec celle de l'os de la pommette pour former l'arcade zygomatique.

L'échancrure zygomatique de l'os de la pommette est au-dessus du zygoma.

La fosse, coulisse ou sinuosité zygomatique est un enfoncement considérable qui se trouve au-dessous de l'apophyse zygomatique du temporal, & dont l'usage est de laisser glisser le tendon du muscle crotaphite.

Le muscle zygomatique s'attache à la jonction de l'os de la pommette avec l'apophyse temporale, & va se terminer à la commissure des lèvres. Quelquefois il se trouve double, & pour lors on le distingue en petit zygomatique, ou en zygomatique supérieur, & en grand zygomatique.

Le muscle zygomatique en se contractant, tire la bouche sur le côté; mais lorsque tous les deux agissent en même temps, les deux angles de la bouche étant également tirés vers les parties latérales, elle est augmentée en longueur, ce qui arrive quand on rit. Ainsi l'action de ces deux muscles est principalement sensible dans la joie. Pour se convaincre qu'ils ont cet usage, on peut faire une incision sur le cadavre le long du trajet de ces deux muscles, depuis les commissures de la bouche jusqu'environ leur origine; attachez un fil à chacun d'eux, que vous laisserez sortir par l'angle le plus supérieur de la division; après quoi il faut recoudre artistement l'incision qui a été faite; tirez les deux fils vers les côtés en en tenant un de chaque main, & vous représenterez ainsi le sujet comme riant.

L'os zygomatique est le même que l'os de la pommette.

La suture zygomatique est ainsi appelée, parceque la partie où elle se rencontre se nomme l'*arcade* ou le *pont zygomatique*. Elle sert à joindre l'apophyse zygomatique de l'os de la pommette avec celle du même nom de l'os temporal.

ZYMOSIMÈTRE; substantif masculin. Mot formé du grec qui signi-

fie mesure de la fermentation, & que quelques naturalistes ont employé en ce sens. Instrument de physique expérimentale qui n'est autre chose que le thermomètre, puisqu'il mesure réellement, non la fermentation qui pourroit avoir bien d'autres causes & d'autres effets que la chaleur, mais uniquement & directement la chaleur qui en résulte. Il est de peu d'usage.

ZYMOTECHNIE; substantif féminin. Partie de la chimie qui s'occupe de la fermentation.

Fin du trentième & dernier Volume.

TABLE
DES ARTICLES EXPLIQUÉS
NS LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.
TOME PREMIER.

Accroire.

TOME SECOND.

A A

Alahama

Anet.



TOME TROISIÈME.

Arles.

:nne.

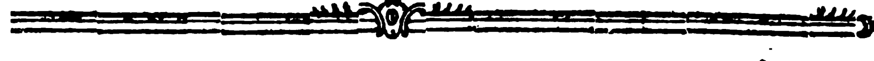
e.

B

Bachelerie.

TOME QUATRIÈME.

C



TOME CINQUIÈME.

Carocha.

Cheq.

TOME SIXIÈME.

Concentrique.

TOME SEPTIÈME.

TOME HUITIÈME.

Déſenflé, ée

TOME NEUVIÈME.

Érci.

TOME DIXIÈME.



TOME ONZIÈME.

TOME DOUZIÈME.

Géode.

TOME TREIZIÈME.

Héles



TOME QUATORZIÈME.

I

Indépendance.

TOME QUINZIÈME.

Kokenhausen

TOME SEIZIÈME.

Luqu

TOME DIX-SEPTIÈME.

TOME DIX-HUITIÈME.



TOME DIX-NEUVIÈME.

N

Nechem

TOME VINGTIÈME.

TOME VINGT-UNIÈME.



TOME VINGT-DEUXIÈME.

Phyſiologie

TOME VINGT-TROISIÈME.

Ptérigo-palatin.



TOME VINGT-QUATRIÈME.

Sard

TOME VINGT-SIXIÈME.

TOME VINGT-SEPTIÈME.



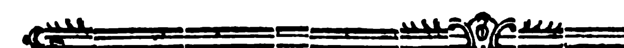
TOME VINGT-SEPTIÈME.

TOME VINGT-HUITIÈME.

Tragélaphe.



TOME VINGT-NEUVIÈME.



TOME TRENTIÈME.

Vladiſlas

W

X

Fin de la Table des Articles.



ADDITIONS ET CORRECTIONS.

A; ajoutez ce qui suit : la lettre A étoit un hiéroglyphe chez les anciens Égyptiens, qui pour premiers caractères employoient ou des figures d'animaux, ou des signes qui en marquoient quelque propriété. On croit que celle-ci représentoit l'Ibis, par l'analogie de la forme triangulaire de l'A avec la marche triangulaire de cet oiseau. Ainsi quand les caractères phéniciens qu'on attribue à Cadmus, furent adoptés en Égypte, la lettre A y fut tout-à-fait un caractère de la figure symbolique consacrée à la religion, & de l'écriture commune usitée dans le commerce de la vie.

A, dans le Calendrier Julien, est aussi la première des sept lettres dominicales.

Les Romains s'en étoient servis bien avant le temps de notre Seigneur : cette lettre étoit la première des huit lettres mundinales; & ce fut à l'imitation de cet usage, qu'on introduisit les lettres dominicales.

Les monnoies frappées à Metz sont marquées d'un double AA.

AAA, chez les Chimistes, signifie une amalgame, ou l'opération d'amalgamer.

A, ou Ā, ou AA͡, s'emploie en Médecine pour indiquer une égale quantité de chacun des différens ingrédiens énoncés dans une formule.

A, est une lettre dont les négocians, banquiers & teneurs de livres se servent, soit seule ou suivie de quelques autres lettres aussi initiales, pour abréger des façons de parler fréquentes dans le négoce, & ne pas tant employer de temps ni de paroles à charger leurs journaux, livres de comptes, ou autres registres. Ainsi l'A mis tout seul, après avoir parlé d'une lettre de change, signifie *accepté*. A. S. P. *accepté sous protêt*. A. S. P. C. *accepté sous protêt pour mettre à compte*. A. P. *à protester*.

AADA; petite rivière de Portugal dans la province de Beyra, à trois ou quatre lieues au-dessus de Porto. * *Article de M. le Ch. de C.*

ABACÈNE; ancien nom d'une ville & d'une province maritime de Sicile, dans la partie méridionale de l'île.

ABANBO. Corrigez cet article en lisant que suivant Strabon, la rivière Abanbo se perd dans l'Astaboras, aujourd'hui le Tagazy, & dans le Nil, suivant Ptolémée, qui

la fait sortir du marais de Coloé, sous la ligne équinoxiale.

ABANCAI. Corrigez cet article en lisant que la rivière dont il s'agit, a sa source au Pérou, dans l'Audience de Lima, vers le 306e degré de longitude, & son embouchure dans le Maragnon, l'une des rivières qui se jettent dans le fleuve des Amazones.

ABANDONNEMENT, en termes de Commerce maritime, se dit d'un contrat qui a lieu lorsqu'un négociant, ou autre personne, propriétaire de marchandises chargées sur un vaisseau, en fait l'abandonnement ou délaissement au profit de l'assureur, avec sommation de payer les sommes assurées dans le temps porté par la police d'assurance.

Le droit de contrôle de cet acte est fixé à quatre livres par l'article 8 du tarif de 1722, & il est en outre sujet au contrôle des exploits, quoique fait par des Notaires, de même que tous les autres actes qui se notifient aux parties; mais s'il est fait par un Huissier, il n'est sujet qu'au contrôle des exploits.

Au surplus l'abandonnement pour fait d'assurance, peut être fait au Greffe de l'Amirauté, suivant l'Ordonnance, & ensuite notifié; mais étant fait au Greffe, il doit être contrôlé dans la quinzaine, & le droit perçu comme il est réglé par l'article 8 du tarif.

Abandonnement *au bras séculier*, se dit de l'acte par lequel une personne déjà condamnée par le Juge d'Église, est livrée entre les mains des Juges laïques.

Par le Ch. *cum non ab homine*, *de judic.* un clerc qui est tombé dans un cas grave de justice, *in furto*, *vel homicidio*, *vel perjurio*, *seu alio crimine deprehensus*, doit être déposé par le Juge d'Église; si la déposition ne le corrige pas, on doit l'anathématiser; si après cette autre punition il ne se corrige pas non plus, alors on le dégrade, on le dépouille de tous les habits ecclésiastiques, & ensuite on l'abandonne au bras séculier; c'est-à-dire, qu'on le remet entre les mains des Officiers laïques, pour être puni corporellement.

Au reste il faut remarquer que depuis que la dégradation *in figuris*, n'a plus lieu, la formalité de l'abandonnement au bras séculier, n'est plus en usage. L'ordre même de notre procédure, bien différente de celle que prescrit le Ch. *cum non ab homine*, nous en a fait perdre jusqu'au nom. Dans le cas où il faudroit qu'un prévenu devant le Juge d'Église passât entre les mains des Juges laïques, on ne se serviroit que du terme de renvoi, & on ne diroit pas qu'on l'abandonne, ou qu'on le livre au bras séculier.

ABAQUE; substantif masculin. Chez les Grecs & les Latins on donnoit ce nom à une espèce de cadre long & divisé par plusieurs cordes d'airain parallèles, qui enfiloient chacune une égale quantité de petites boules d'yvoire ou de bois, mobiles comme des grains de chapelet, par la disposition desquelles, & suivant le rapport que les inférieures avoient avec les supérieures, en marquant des nombres de même genre en diverses classes, on faisoit toutes sortes de calculs. On trouve cette machine arithmétique décrite d'après quelques monumens antiques par Fulvius Ursinus & Ciaconius.

ABARBARÉE; nom d'une Naïade qui fut mariée à Bucolion, fils aîné de Laomédon. De ce mariage naquirent deux enfans qui prirent,

l'un le nom d'*Ésepe*, l'autre celui de *Pédase*.

ABBASSE; *Abbassus*. Nom d'une ancienne ville d'Asie, ou le Consul Manlius campa plusieurs jours de suite, lorsqu'il marchoit contre les Gallogrecs. Cette ville n'ayant pas été connue des anciens Géographes, il seroit difficile d'en marquer la position. On sait seulement qu'elle étoit à une journée de la source de l'Alandre.

ABCASSE. Ajoutez à cet article que les Abages, les Abasses & les Abcasses paroissent être le même peuple.

ABÉE; ville de la Phocide. Ajoutez à cet article que c'est la même ville qu'Aba. *Voyez* ce mot.

ABEILHAM ou ABEILLAN; bourg de France en Languedoc, près de la Tongue, à trois lieues, nord-est, de Béziers.

ABELA; nom d'une ancienne ville de Judée, dans la tribu de Manassé, au pays des Ammonites.

ABELLE; nom d'une ancienne ville d'Italie, dans la Campanie.

ABEN EZRA, (Abraham) célèbre Rabbin Espagnol, que les Juifs ont surnommé le *sage*, le *grand* & l'*admirable*, titres que les Hébraïzans chrétiens lui ont confirmés. Philosophe, astronome, médecin, poëte, cabaliste, commentateur, il embrassa tous les genres, & réussit dans plusieurs. On a de lui beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue ses commentaires, où il est moins Rabbin que les autres interprêtes de sa nation, mais où il l'est encore un peu. Son livre intitulé, *Jesud mora*, est fort rare: c'est une exhortation à l'étude du Talmud, dont peu de gens profiteront. Il mourut vers l'an 1174, à l'âge d'environ 75 ans. Le style d'Aben est si concis qu'il est quelquefois obscur.

ABLUANT, ANTE; adjectif & terme de Médecine. Il se dit des remèdes propres à dissoudre & à emporter les parties âcres & salines qui affectent quelques parties du corps, particulièrement l'estomac & les intestins.

ABLUTION; c'est une faute d'avoir dit la seconde syllabe longue, elle est brève.

ABOLITION. On a dit par erreur dans cet article, que les Juges étoient obligés d'entériner les lettres d'abolition sans examen; ils ne doivent au contraire les entériner qu'après avoir examiné si l'exposé de l'impétrant est conforme aux charges & aux informations. C'est la disposition de l'article 1 du titre 16 de l'Ordonnance de 1670.

ABONOTIQUE; nom d'une ancienne ville de l'Asie Mineure que Ptolémée met dans la Galatie.

ABOURNEMENT; substantif masculin & terme de Coutume. Ce mot est usité dans la Coutume du Maine, pour signifier la conversion en roture de tout le fief d'un vassal, moyennant un devoir qui lui est imposé par la convention faite avec le seigneur. C'est, comme on voit, ce qu'on nomme ailleurs *jeu de fief*.

ABROUTI. Ajoutez à cet article ce qui suit:

Il est recommandé aux grands Maîtres d'envoyer au Conseil des procès-verbaux des bois abroutis qu'ils ont reconnus en faisant leurs visites dans les forêts du Roi, avec leurs avis, pour être pourvu par Sa Majesté au recépage.

Il est enjoint aux adjudicataires des bois du Roi, de faire couper le plus près de terre qu'il se peut,

toutes les souches ou étocs des bois rabougris qui sont dans les ventes, & aux Officiers d'y tenir la main, à peine de suspension de leurs charges.

Les Communautés d'habitans qui ont des bois abroutis, sont obligés de les faire recéper à leurs frais, & de les tenir en défense jusqu'à ce que le rejet ait au moins six ans.

Sur quoi il est bon d'observer que les Officiers commis pour faire faire les recépages, ne doivent pas souffrir qu'on coupe les jeunes arbres bien venans qui se trouveroient dans les cantons à recéper.

ABRUPTION ; substantif féminin. *Abruptio.* Terme de Médecine & de Chirurgie. Espèce de fracture dans laquelle l'os est transversalement séparé aux environs de l'articulation.

ABSTRACT ; substantif masculin & terme didactique. Ce mot qui est opposé à *Concret*, signifie quelque qualité ou quelque mode qu'on détache de son sujet par la pensée. Ainsi la figure d'un corps est un abstract, quand on la considère en elle-même sans aucune attention au corps ; les nombres, lorsqu'on recherche leurs propriétés sans application à l'argent, aux hommes, aux marchandises, &c.

ABULFEDA, (Ismaël) fut Roi d'Hamath en Syrie en 1310. Ce Monarque composa dans le temps qu'il n'étoit que particulier, un abrégé de l'histoire universelle & une géographie dont Jean Gagnier a publié une traduction latine à Londres en 1732, avec le texte Arabe, & de savantes notes. *Abulfeda* est encore Auteur de la vie de Mahomet & de celles des premiers Califes ses prédécesseurs. Il mourut en 1345. Le même Gagnier a traduit en latin le premier de ces ouvrages, qui ne fait pas la vingtième partie de ceux d'*Abulfeda*, recueillis en deux gros vol. in-4°.

ABYME ; après *Abyme* pris pour l'enfer, ajoutez que les Septante emploient particulièrement ce mot pour désigner l'eau que Dieu créa au commencement avec la terre : c'est dans ce sens que l'Écriture dit que *les ténébres étoient sur la surface de l'abyme.*

ACADÉMIE ; ajoutez ce qui suit après la première acception dans laquelle ce mot est expliqué, tome 1, page 177.

ACADÉMIE, se dit aussi d'une secte de philosophes qui soutenoient que la vérité est inaccessible à notre intelligence ; que toutes les connoissances sont incertaines, & que le sage doit toujours douter & suspendre son jugement, sans jamais rien affirmer ou nier positivement. En ce sens l'Académie est la même chose que la secte des Académiciens.

On compte ordinairement trois *Académies*, ou trois sortes d'Académiciens, quoiqu'il y en ait cinq, suivant quelques-uns. L'ancienne *Académie* est celle dont Platon étoit le chef.

Arcésilas, un de ses successeurs, en introduisant quelques changemens ou quelques altérations dans la philosophie de cette secte, fonda ce que l'on appelle *la seconde Académie.* C'est cet Arcésilas principalement qui introduisit dans l'Académie le doute effectif & universel.

On attribue à Lacyde, ou plutôt à Carnéade, l'établissement de la troisième, appelée aussi *la nouvelle Académie*, qui reconnoissant que non-seulement il y avoit beaucoup

de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vraies & d'autres fausses, avouoit néanmoins que l'esprit humain ne pouvoit pas bien les discerner.

Quelques autres en ajoutèrent une quatrième fondée par Philon, & une cinquième par Antiochus, appelée l'*Antiochéenne*, qui tempéra l'ancienne Académie avec les opinions du stoïcisme.

L'ancienne Académie doutoit de tout; elle porta même si loin ce principe, qu'elle douta si elle devoit douter. Ceux qui la composoient eurent toujours pour maxime de n'être jamais certains, ou de n'avoir jamais l'esprit satisfait sur la vérité des choses, de ne jamais rien affirmer, ou de ne jamais rien nier, soit que les choses leur parussent vraies, soit qu'elles leur parussent fausses. En effet, ils soutenoient une acatalepsie absolue; c'est-à-dire, que quant à la nature ou à l'essence des choses, l'on devoit se retrancher sur un doute absolu.

Les sectateurs de la nouvelle Académie étoient un peu plus traitables; ils reconnoissoient plusieurs choses comme vraies, mais sans y adhérer avec une entière assurance. Ils avoient éprouvé que le commerce de la vie & de la société étoit incompatible avec le doute universel & absolu qu'affectoit l'ancienne Académie. Cependant il est visible que ces choses mêmes dont ils convenoient, ils les regardoient plutôt comme probables que comme certaines, & déterminément vraies; par ces correctifs, ils comptoient du moins éviter les reproches d'absurdité faits à l'ancienne Académie.

ACCENT. Ajoutez à cet article ce qui suit.

ACCENT, se dit en termes de Musique, d'une sorte d'agrément du chant françois qui se notoit autrefois avec la musique, mais que les maîtres de goût du chant marquent aujourd'hui seulement avec du crayon, jusqu'à ce que les écoliers sachent le placer d'eux-mêmes. L'*accent* ne se pratique que sur une syllabe longue, & sert de passage d'une note appuyée à une autre note non appuyée placée sur le même degré; il consiste en un coup de gosier qui élève le son d'un degré, pour reprendre à l'instant sur la note suivante le même son d'où l'on est parti. Plusieurs donnoient le nom de *plainte* à l'accent.

Les poëtes emploient souvent le mot *accens* au pluriel, pour signifier le chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithète, comme *doux*, *tendres*, *tristes accens*. Alors ce mot reprend exactement le sens de sa racine; car il vient de *canere*, *cantus*, d'où l'on a fait *accentus*, comme *concentus*.

ACCEPTATION. A la page 209 du tome premier, supprimez à la première colonne la seizième ligne commençant par ces mots, *un Notaire peut recevoir*, &c. ainsi que les huit suivantes finissant par ces mots, *jusqu'à l'acceptation*, & lisez à la place ce qui suit:

Autrefois un Notaire pouvoit accepter une donation pour un donataire absent; mais l'Ordonnance de 1731 défend à tous Notaires de faire de ces sortes d'acceptations, à peine de nullité. *Voyez* d'ailleurs l'article DONATION.

ACCIDENTEL. Ajoutez à cet article ce qui suit.

En termes de Musique on appelle *signes accidentels*, les bémols, dièses ou béquarres qui se trouvent par accident dans le courant d'un air,

conserver jusqu'au retour de la saison où ils renouvellent leurs provisions de ces insectes. Cette nourriture habituelle est pour eux une source de maladies inévitables qui sont suivies d'une mort prématurée. Ces hommes vivent à peine quarante ans; & lorsqu'ils approchent de cet âge, il s'engendre dans leur chair des insectes ailés qui se multiplient en si grand nombre, qu'en très-peu de temps toute leur chair en fourmille, de sorte qu'après s'être nourris d'insectes pendant quelques années, ils finissent par en être rongés à leur tour.

ACRISIE; substantif féminin. *Acrisia.* Terme de Médecine dont on se sert pour désigner cet état de crudité des humeurs qui empêche la séparation de la matière morbifique, & son expulsion hors du corps, ce qui est tout le contraire de la crise.

ACTE. Le renvoi d'*acte* en matière de drame, n'ayant pas été rempli au mot indiqué, on ajoutera à l'article ce qui suit.

La division des pièces en plusieurs *actes*, n'a été introduite que pour donner à l'intrigue plus d'intérêt & de vraisemblance; car le spectateur à qui, dans l'acte précédent, on a insinué quelque chose de ce qui doit se passer dans l'intermède ou entr'acte, ne fait encore que s'en douter, & il est agréablement surpris lorsque dans l'acte suivant, il apprend les suites de l'action dont il n'avoit qu'un simple soupçon. D'ailleurs les Auteurs dramatiques ont trouvé par là le moyen d'écarter de la scène les parties de l'action les plus sèches, les moins intéressantes, celles qui ne sont que préparatoires, & pourtant idéalement nécessaires en les fondant, pour ainsi dire, dans les entr'actes, de sorte que l'imagination seule les offre au spectateur en gros, & même assez rapidement pour lui dérober ce qu'elles auroient de lâche, de bas, ou de désagréable dans la représentation.

Dans le premier acte, on doit exposer clairement le sujet de la pièce. Ainsi dans *Cinna*, *Emilie* ouvrant la scène, annonce la fureur de se venger: elle aime *Cinna*; mais elle ne lui donnera sa main qu'à condition qu'il assassinera *Auguste*.

> Quoique j'aime *Cinna*, quoique mon cœur l'adore,
> S'il veut me posséder, *Auguste* doit périr;
> Sa tête est le seul prix dont il peut m'acquérir.

On doit encore dans le premier acte, faire connoître tous les acteurs, & une partie de leurs caractères. On les fait connoître, ou en les faisant paroître eux-mêmes, comme dans *Cinna*, où l'on montre *Emilie*, *Cinna*, *Fulvie*, *Evandre*, *&c.* ou en les désignant indirectement, mais toujours du côté qui peut avoir rapport à l'action de la pièce. Ainsi dans le premier acte de *Cinna*, on fait le portrait d'*Auguste* qu'on n'a point encore vu, & on le peint comme un usurpateur qui a fait mourir le père d'*Emilie*. On peint de même *Livie* comme une Princesse qui a beaucoup d'empire sur *Auguste*, & enfin *Maxime* qui s'est chargé du second rôle de la conjuration. En troisième lieu, le nœud doit être commencé dans le premier acte, & le dénouement préparé, sans cependant que cette préparation soit trop sensible. Le

nœud ou intrigue dans *Cinna*, est de savoir si *Cinna* tuera *Auguste* son bienfaicteur, pour obéir à *Emilie* sa maîtresse. Le dénouement est *Auguste* conservé, & pardonnant à *Cinna* par le conseil de *Livie*; ce qui est préparé par ces mots d'*Emilie:*

> Je vais donc chez Livie;
> Puisque, dans ton péril, il me reste un moyen
> De faire agir pour toi son crédit & le mien.

Dans le deuxième, le troisième & le quatrième actes, le nœud doit se serrer de plus en plus, & le trouble & l'inquiétude du spectateur aller en croissant; mais comme un même sentiment ne peut croître tout d'une suite, & sans prendre quelque relâche, il faut le relayer par d'autres sentimens : on entrelace des momens de joie & d'espérance qui soulevent l'ame pour la faire retomber avec plus de force. Ainsi dans *Cinna*, la conjuration formée, tous les conjurés sont contens dans ce moment; *Auguste* demande les clefs des conjurés : quelle allarme! il leur demande conseil s'il quittera l'empire. Les alármes cessent; mais l'intérêt ou la curiosité en prennent la place. *Cinna* voyant la générosité d'*Auguste*, ne veut plus l'assassiner : on espère pour *Auguste*; mais *Emilie* ramene *Cinna* à la conjuration. Il y court comme un furieux : le trouble augmente. La conjuration est découverte; on croit tout perdu : *Auguste* accorde la grâce, & le cœur reprend son assiette & sa tranquillité.

Le cinquième acte doit être le plus vif de tous, parceque plus le spectateur a attendu, plus il est impatient. Ainsi on déplairoit si on s'avisoit de placer un long intervalle entre le quatrième & le cinquième acte : tout doit être prêt pour l'éclat à la fin du quatrième, & le commencement du cinquième doit être le commencement de l'achevement. Si on le peut, le dénouement doit finir avec la dernière scène. Il est de règle de décider dans cet acte le sort de tous les personnages importans qui ont paru dans la piéce. Ayant eu part à l'action, il est juste qu'ils aient part aussi à l'événement. Comme les confidens dans la tragédie, & les valets & soubrettes dans la comédie, sont attachés à la fortune de ceux dont ils sont les ministres ou les interprêtes, leur sort est censé décidé dans celui de leurs maîtres.

ACTORIDES; (les) on a ainsi appelé les enfans d'Actor qui firent échouer plusieurs fois Hercule dans ses entreprises contre Augée Roi d'Élide, auquel ce Héros avoit déclaré la guerre : mais les Actorides s'étant mis en chemin pour se rendre au lieu où l'on devoit célébrer les jeux isthmiques, Hercule alla les attendre auprès de Cléone, & leur dressa une embuscade où ils périrent. Molione mère des Actorides, n'ayant pu obtenir justice de ce meurtre, maudit tous les habitans d'Élide qui à l'avenir oseroient assister aux jeux isthmiques; & la crainte d'encourir cette malédiction, fit une telle impression sur l'esprit des Éléens, que ceux d'entre eux qui s'exerçoient à disputer le prix aux différens jeux de la Grèce, s'abstinrent toujours des jeux isthmiques.

ACTUAIRE; substantif masculin. *Actuarius*. Terme d'Antiquité. On appeloit ainsi des commis qui dans les armées romaines étoient chargés

de distribuer les vivres aux soldats.

ACY *en Mulcien ;* bourg de France, dans le Valois, à trois lieues, sud-est, de Crepy.

ADAM, (Lambert-Sigisbert) sculpteur célèbre, né à Nancy en 1700, mort en 1759, de l'ancienne Académie de St. Luc à Rome, & de l'Académie Clémentine à Bologne, se distingua par la beauté de son ciseau. Il fut souvent employé pour embellir les maisons royales, & s'en acquitta avec autant de zèle que de gloire. Ses principaux ouvrages sont, 1°. *le Triomphe de Neptune.* 2°. *Grouppe de cinq figures & de cinq animaux en plomb bronzé*, à Versailles. 3°. *Le bas relief de la Chapelle de Sainte Adelaïde* en bronze. 4°. *Le grouppe de la Seine & de la Marne en pierre*, à Saint-Cloud. 5°. *Deux grouppes en marbre représentant la chasse & la pêche*, à Berlin. 6°. *Mars caressé par l'Amour*, à Bellevue. 7°. Une *Statue représentant l'enthousiasme de la poësie.* 8°. *S. Jérôme en marbre*, aux Invalides.

ADARCONIM; sorte de monnoie d'or dont il est parlé dans quelques livres de l'Écriture. Don Calmet croit que les Adarconim sont des dariques évaluées par les uns à vingt drachmes d'argent, & par les autres à onze livres, onze sous, neuf deniers de notre monnoie.

ADDITION; à la seconde colonne de la page 377 de la seconde édition du premier volume, au lieu de lire à la treizième ligne 5 a^4, à la quinzième ligne b^4, à la vingt-sixième ligne 5 a^4, à la vingt-septième ligne b^4, & à la vingt-huitième ligne 7 a^6 b^7, vous lirez ligne treize, 5 a^2, ligne quinze b^3, ligne vingt-six, 5 a^2, ligne vingt-sept b^2, & ligne vingt-huit, 7 a^2 b^3.

L'*errata* inséré à la fin du second volume pour servir à la première édition du premier volume, ayant été imprimé d'après l'article tel qu'il se trouve à la page citée de la seconde édition, les fautes qu'on vient d'indiquer se retrouvent dans cet *errata* aux lignes onze, treize, ving quatre, vingt cinq & vingt-six de la première colonne de la page 604.

ADEPTION; substantif féminin qui se dit quelquefois en matière bénéficiale, de la prise de possession d'un bénéfice, & même de la simple acceptation.

ADIAPHORE; adjectif & terme didactique. Boyle a donné ce nom à une espèce d'esprit qu'il tiroit du tartre par distillation, & de quelques autres corps végétaux, & qui n'étoit ni acide, ni vineux, ni urineux.

ADIAPNEUSTIE; substantif féminin. *Adiapneustia.* Terme de Médecine qui signifie défaut de transpiration.

ADIARRHÉE; substantif féminin. *Adiarrhaea.* Terme de Médecine. Suppression générale de toutes les évacuations nécessaires du corps.

ADIPSE, *Adipsus.* Nom d'une ancienne ville maritime d'Égypte, située entre Peluse & le mont Casium. Elle fut remarquable par ses bains d'eaux thermales, dont Sylla attaqué de la goutte, fit usage.

ADRETS, (François de Beaumont des) d'une ancienne famille du Dauphiné, esprit ardent, né pour être chef de parti. Aprés avoir servi avec distinction, il épousa en 1562, la cause des Huguenots par ressentiment contre le Duc de Guise. Il prit Valence, Vienne, Grenoble, Lyon, &

se signala autant par sa valeur & par sa célérité, que par l'atrocité de ses vengeances. Il fut à l'égard des Catholiques, ce que *Néron* avoit été envers les premiers Chrétiens. Il recherchoit, il inventoit les supplices les plus bisares, & goûtoit la barbare satisfaction de les faire endurer à ceux qui tomboient entre ses mains. A Montbrison & à Mornas les soldats qu'on fit prisonniers, furent obligés de se jeter du haut des tours sur la pointe des piques de ses soldats. Ce monstre voulant rendre ses enfans aussi cruels que lui, les força, dit-on, de se baigner dans le sang des Catholiques, dont il venoit de faire une sanglante boucherie. Quelque grande que fût la fureur dont étoient animés les gens de son parti, ils ne purent approuver toutes ces barbaries. L'Amiral de *Coligny* écrivoit *qu'il falloit se servir de lui comme d'un lion furieux, & que ses services devoient faire passer ses insolences.* On donna le commandement du Lyonnois à un autre. Des *Adrets*, piqué, voulut se faire catholique, mais on le fit saisir à Romans & il auroit péri par le dernier supplicee, si la paix qui se fit alors ne lui eût sauvé la vie. Il exécuta ensuite son dessein, & mourut méprisé & abhorré des deux partis l'an 1587. Quelque temps avant sa mort il se rendit à Grenoble où étoit alors le Duc de *Mayenne*. Il vouloit se venger des propos injurieux & menaçans que *Perdaillan* avoit tenus sur son compte, à l'occasion de l'assassinat de son père: il répéta plusieurs fois qu'*il avoit quitté sa solitude pour faire savoir à ceux qui auroient à se plaindre de lui, que son épée n'étoit pas si rouillée, qu'il ne pût leur faire raison. Pardaillan* ne crut pas devoir faire attention à cette bravade d'un vieillard octogénaire; & des *Adrets* s'en retourna content de sa rodomontade.

ADRIANI, (Jean-Baptiste,) naquit à Florence en 1511, & mourut dans la même ville en 1579. On a de lui *l'Histoire de son temps*, depuis l'an 1536, où finit celle de *Guichardin*, jusqu'en 1573, *in*-4°. Cette suite ne dépare point l'ouvrage de ce dernier Historien. M. de *Thou*, qui s'en est beaucoup servi dans son Histoire, l'estimoit à cause de son exactitude. On croit que *Côme* grand Duc de Toscane, lui avoit fourni ses mémoires. *Adriani* fit l'oraison funebre de ce Prince & celle de Charles V & de l'Empereur *Ferdinand*, où il ne parle pas toûjours en Historien impartial. On a encore de lui une lettre curieuse à *Vasari*, sur les peintres.

AFFETTUOSO; terme de musique. Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio* & dans le caractère du chant une expression affectueuse & douce.

AFRANIUS; poëte comique d'un esprit vif. *Quintilien* le blame d'avoir deshonoré ses pièces par des obscénités. Il vivoit vers l'an du monde 3904 & le 100 avant Jesus-Christ. il ne nous reste rien de ce poëte.

AFRANIUS, (Quintianus) Sénateur Romain, fit une sanglante satyre contre *Néron*, qui le fit mourir pour être entré dans la conspiration de *Pison*. Il perdit la vie avec une fermeté d'ame, dont plus d'un épicurien a donné l'exemple.

AFRICAIN, (Jules) Historien né à Nicopolis dans la Palestine, écrivit sous *Héliogabale* une chronologie, pour convaincre les païens de l'antiquité de la vraie religion & de la nouvauté des fables du paganis-

me. Cette chronique divisée en cinq livres renfermoit l'Histoire universelle, depuis *Adam* jusqu'à l'Empereur *Macrin*. Nous n'avons plus cet ouvrage que dans la chronique *d'Eusèbe*. Il écrivit à *Origène* une lettre sur l'Histoire de *Susanne* qu'il regardoit comme supposée, & une autre à *Aristide* pour accorder ce que rapportent *Saint-Mathieu & Saint-Luc* sur la généalogie de Jésus-Christ. Cet auteur florissoit dans le troisième siècle. Ce fut à sa priere qu'*Héliogabale* rebâtit la ville de Nicopolis fondée dans le lieu même où fut celle d'Emaüs.

AFTARA; substantif masculin. Lecture d'un endroit des prophétes, qui se fait dans la synagogue le jour du Sabbat. Le mot d'*Aftara* signifie *congé*, parce qu'après cette lecture, chacun se retire. L'Aftara est aussi en usage dans la fête qu'on célèbre au commencement de l'année.

AGACH; substantif masculin. Mesure itinéraire de Turquie, laquelle répond à peu-près à la grande lieue de France. L'Agach est de 2660 toises, c'est-à-dire, de 21 $\frac{1}{2}$ au degré. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AGADÈS; petit pays de France en Languedoc, ainsi appelé de la ville d'Agde qui en est la capitale. Il est situé entre le 20e degré, & le 22e degré 22 minutes de longitude, & entre le 43e degré 17 minutes, & le 43e degré de latitude. Il est borné au septentrion & au couchant par le diocèse de Beziers, au midi & au levant par la Méditérannée. Il peut avoir six lieues de longueur sur quatre de largeur. Ce petit pays est un des meilleurs du royaume. L'air y est fort tempéré & très sain. Il produit abondamment du bled, du vin, de l'huile & des légumes excellens. Les laines y sont d'une bonne qualité. On y voit quantité de mûriers qui servent à nourir beaucoup de vers à soie.

Du temps de César l'Agadès faisoit partie du pays qu'occupoient les Volsques Arécomiques. Sous Honorius, ce même pays se trouvoit compris dans la première Narbonnoise.

Des Romains, l'Agadès passa au Visigoths, vers l'an 410. Ce pays fit bientôt après partie de la Septimanie, appelée depuis *Gothie*.

Dès le commencement du dixième siecle, la ville d'Agde avec son territoire avoit ses Vicomtes particuliers. Boson qui est reconnu pour le premier Vicomte d'Agde, mourut en 921, ou 922 : il avoit épousé Adélaïde fille & héritiere de Raynald, troisième Vicomte de Beziers.

Garsinde, fille & héritiere de Guillaume Vicomte d'Agde & de Beziers, de la race de Boson mort vers l'an 993, épousa Raimond I, Comte de Carcassonne, qui mourut après l'an 1010.

Ermengarde ou Hermengarde, sœur & héritiere de Roger premier, mort vers l'an 1067, épousa Raimond Bernard, surnommé *Trencarel*, Vicomte d'Albi & de Nîmes, qui mourut en 1078.

Bernard Aton V, de la race de Raimond Bernard, Vicomte d'Agde & de Nimes, donna en 1187, le Vicomté d'Agde à l'Évêque Pierre, qui en obtint la ratification du Comte de Toulouse, alors Seigneur Féodal. C'est depuis ce temps que les Evêques d'Agde sont seigneurs temporels de la ville, & qu'ils prennent le titre de *Comte d'Agde*. Le Comté de ce nom échut au Roi de France Philippe le Hardi, en 1271, en même temps que les autres États de la maison de Toulouse, & ces

divers États furent réunis à la Couronne par le Roi Jean.

AGENCEMENT. Ajoutez à cet article ce qui suit :

AGENCEMENT, se dit en termes de Jurisprudence dans le ressort du Parlement de Bordeaux, & dans quelques provinces où l'on suit le Droit Écrit, pour signifier un gain de survie entre mari & femme, très-ressemblant à l'augment ; mais qui en diffère en ce qu'il est toujours au survivant, au lieu que l'augment est attaché à la survie de la femme seulement.

L'*agencement* appartient tellement aux enfans héritiers ou non de leurs pères & mères, qu'aucune disposition ne peut les en frustrer, si ce n'est d'une portion virile à prendre sur le tout par préciput au profit de l'héritier institué par le testament.

L'*agencement* est sujet à l'insinuation ; mais le défaut de cette formalité n'en peut occasionner la nullité.

AGÉRASIE ; substantif féminin & terme de Médecine. *Agerasia.* État de celui qui conserve la force & la vigueur de la jeunesse dans un âge avancé.

AGNANT ; ville d'Afrique située sur la rive gauche du Sénégal. *Longit.* quatre degrés 50 minutes : *latit.* seize degrés 10 minutes. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AGOBARD, Archevêque de Lyon, prit part à la révolte de *Lothaire* contre l'Empereur *Louis* le Débonnaire. Il fut déposé au Concile de Thionville l'an 835. Mais s'étant réconcilié avec ce Prince, il fut rétabli, & mourut en Saintonge auprès de lui en 840. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages dont *Papyre Masson* donna la première édition en 1606. Ce savant les acheta d'un relieur qui vouloit en couvrir des livres. *Baluze* en a donné ensuite une plus belle édition en 1666, pleine de notes savantes en deux vol. *in*-8°. Il écrivit contre *Félix d'Urgel*, condamna les duels, les épreuves du feu & de l'eau, & prouva que ce n'étoient point les sorciers qui excitoient les tempêtes.

Toutes ces réflexions auroient été inutiles dans un siècle éclairé ; mais elles étoient nécessaires dans des siècles d'ignorance & de superstition.

AGOULT, (Guillaume) gentilhomme & poëte provençal, versifioit vers l'an 1198. Il fut un des meilleurs chansonniers de son temps. L'ouvrage le plus connu de ce Troubadour est un poëme intitulé, *la manière d'amar dal tems passat.* Il veut y prouver qu'il n'y a point d'honneur sans probité, point de probité sans amour, & point d'amour quand on n'a pas soin de l'honneur de sa dame.

AGRIENS ; (les) anciens peuples d'Illyrie que Strabon place dans le voisinage des Triballes, & ceux-ci occupoient un espace de quinze journées de chemin, depuis les terres des Agriens jusqu'au Danube. D'autres donnent une position différente aux Agriens. Hérodote, par exemple, les met dans la Thrace, aux environs du mont Pangée. Ils y habitoient du temps de Darius Roi des Perses. Ils furent du nombre de ceux qu'un de ses généraux nommé *Mégabyze*, ne put d'abord réduire sous l'obéissance de ce Prince.

Il est à présumer que les Agriens, comme bien d'autres peuples, s'étoient dispersés en divers endroits, & que c'est pour cela que les anciens Auteurs leur donnent différentes

positions. Quoi qu'il en soit, c'étoit une nation très-belliqueuse, au rapport de Tite-Live. Sous le regne d'Alexandre le Grand, ils avoient pour Roi un certain Langarus, allié de ce Prince, lequel se chargea de réprimer les Autariates qui avoient résolu d'attaquer les Macédoniens sur leur chemin. Ce Roi mourut bientôt après, ayant exécuté heureusement ce qu'il avoit promis. Cela n'empêcha pas que ses sujets ne suivissent Alexandre dans ses expéditions, pendant lesquelles ils lui rendirent de grands services.

AGRIPPINE; (la Colonie d') *Colonia Agrippina.* Nom d'une ancienne ville de la Gaule Belgique, située sur le bord du Rhin. Elle porta dans ses commencemens le nom de ville des Ubiens, *Oppidum Ubiorum.* Ce fut sous l'empire de Claude, l'an de Rome 806, qu'elle prit le nom de *Colonie d'Agrippine.* Comme cette Princesse, femme de cet Empereur, y étoit née, elle l'engagea à y envoyer cette année une colonie de Vétérans qu'elle fit appeler de son nom; & depuis cette époque, la ville conserva toujours la nouvelle dénomination. C'est pourquoi Tacite la nomme tantôt *Colonie d'Agrippine*, tantôt *Colonie des Agrippiniens.* Cette ville se nomme aujourd'hui *Cologne.*

AGRONOME; substantif masculin. Terme employé par quelques modernes dans la même signification que cultivateur.

AGRONOMIE; substantif féminin. Terme que quelques modernes ont employé dans la signification d'agriculture.

AGRYPNIE; substantif féminin & terme de Médecine. *Agrypnia.* Insomnie.

AIGRE & *Notre-Dame des Monts;* Bourg de France dans l'Angoumois, sur la route de Paris à Bordeaux par Poitiers, dans une île que forme une petite rivière qui va se jeter dans la Charente, à une lieue au levant d'hiver de Notre-Dame des Monts, à six lieues au levant d'été de Coignac, & à sept entre le couchant & le septentrion d'Angoulême. On y compte environ 1000 habitans. Il y a dans ce bourg une poste fixe avec des chevaux, & un Directeur pour la poste aux lettres.

AIGUILLON, en termes de Botanique, se dit d'une pointe fragile qui tient si peu à la plante, qu'on l'en détache aisément sans rien déchirer.

AILLANT; bourg de France en Champagne, sur la petite rivière de Tollon, à trois lieues, sud, de Joigni.

AILLY, (Pierre d') naquit à Compiègne en 1350, d'une famille pauvre. Il fut reçu Docteur de Sorbonne en 1380. Ensuite il fut élu Chancelier de l'Université, Confesseur & Aumônier de Charles VI, qui le nomma au siége du Puy & de Cambrai. Dès qu'il eut ce dernier Evêché il se démit de sa charge de Chancelier en faveur du fameux Gerson. Son zèle pour l'extinction du schisme qui désoloit alors l'Église, l'a rendu célèbre. Il fit diverses courses à Rome & à Avignon pour cet effet. Il eut des conférences avec les différens Papes qui se disputoient alors la tiare. Il prêcha en 1405 devant l'Anti-Pape *Pierre de Lune*, sur la Trinité, & il parla sur ce sujet avec tant d'éloquence, que ce Pontife en institua la fête. Il ne se distingua pas moins au Concile de Pise. Jean XXII qui connoissoit tout son mérite, l'éleva à la dignité de Cardinal en

1411. D'*Ailly* alla en cette qualité au Concile de Constance, & y brilla également par son zèle & par son éloquence. Il revint ensuite à Avignon, où il mourut le 8 Août 1419. Martin V. l'avoit fait son Légat en cette ville. Le Collége de Navarre qui le reconnoît pour son second fondateur, qui l'avoit eu au nombre de ses boursiers, & dans le sein duquel il avoit acquis le titre d'*aigle des Docteurs de la France*, *& de marteau des hérétiques*, hérita de ses livres & de ses manuscrits. Il en conserve encore quelques-uns qui n'ont jamais été imprimés. Le plus connu de ses ouvrages, est le *Traité de la Réforme de l'Église*, divisé en six chapitres, & publié avec les ouvrages de Gerson son disciple. Ce Cardinal avoit la foiblesse de bien des savans : il croyoit à l'astrologie judiciaire. Il enseignoit selon l'usage de plusieurs écoles de ce temps, que la puissance ecclésiastique peut disposer des trônes : erreur proscrite aujourd'hui partout.

AIMERIES; bourg de France dans le Hainaut, sur la Sambre, entre Avesnes & le Quesnoi. C'est le Siége d'une Chatellenie.

AIRAULT, (Pierre) célèbre Avocat à Paris, ensuite Lieutenant Criminel à Angers, naquit dans cette ville en 1536. Il exerça la charge de Président par *interim*, pendant les troubles funestes de la ligue, qu'il ne favorisa jamais, & contre laquelle même il se déclara. Il mourut à Angers en 1601. On a de lui deux bons ouvrages : 1°. le *Traité de l'ordre & instruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusation publique, conféré avec l'usage de la France :* livre plein de recherches. 2°. Celui de la *Puissance paternelle*, fait à l'occasion d'un de ses fils que les Jésuites avoient enlevé, pour le revêtir de leur habit.

AIRE; (l') rivière de France, qui a sa source à Saint-Aubin, village entre Toul & Ligny, & se jette dans l'Aisne après un cours d'environ dix-huit lieues. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AITRE. Supprimez cet article, & voyez ÊTRES, à la page 53e. du tome dixième.

AIZEY LE DUC; Bourg & Baronnie de France en Bourgogne, sur la Seine, à trois lieues, sud-est, de Chatillon. C'est le Siége d'une Chatellenie & d'un Grenier à Sel.

AKIBA, l'un des principaux Docteurs du collége de Tibériade, dans le onzième siècle de l'Église, garda des troupeaux jusqu'à l'âge de 40 ans. Mais la fille de son maître lui ayant promis de l'épouser s'il devenoit savant, l'amour le fit Docteur. Ce Rabbin, fanatique comme la plûpart de ses confrères, se jeta dans le parti du faux Messie *Barchochebas*, & lui appliqua cette prophétie de Balaam : *orietur stella ex Jacob, &c.* Il excita les Juifs à la révolte en leur citant les Prophètes, & commit avec eux des horreurs qui les firent condamner à mort par l'Empereur Adrien, l'an 175 de J. C. Il avoit alors 110 ans. Sa femme, ses enfans & ses disciples furent aussi massacrés. Les Rabbins lui attribuent le *livre de la Création*, qu'il mit sous le nom d'*Abraham*.

ALABARCHIE; substantif féminin. *Alabarchia*. Dignité d'Alabarque.

ALARODIENS; (les) *Alarodii*, ancien peuples qui habitoit dans le voisinage des Mantiens & des Saspires. Lorsque Darius, Roi des Perses eut affermi de tous côtés sa puissance, il divisa ses états en vingt

satrapies,

ſatrapies, & les trois peuples qu'on vient de nommer formèrent la dix-huitième. Les tributs qu'on levoit ſur eux, montoient à deux-cens talens.

ALATRINATES; (les) *Alatrinati*, anciens peuples d'Italie du nombre de ceux qu'on appeloit Herniciens. Quand ils eurent été ſubjugués par les Romains, l'an 445 de Rome, on leur permit de vivre ſous leurs loix, & on leur accorda la liberté de s'unir par des mariages à ceux de Férente & de Vérule; ce qui fut longtemps refuſé aux autres Herniciens.

ALBANI, (Jean-Jerôme) fils du Comte *Albani*, né à Bergame, ſervit dans les troupes de la République de Veniſe, & fut enſuite premier Magiſtrat de ſa patrie. *Pie V*, alors Inquiſiteur dans les états de Veniſe, le connut & dès qu'il eut été élevé à la Papauté, il l'honora de la pourpre en 1570. *Albani* étoit veuf & avoit des enfans. Ce fut la crainte qu'il ne s'en laiſſât gouverner, qui empêcha le conclave de l'élire Pape après la mort de *Grégoire XIII*. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages de juriſprudence & de théologie. Les principaux ſont 1°. de *Immunitate Eccleſiarum*. 2°. *De poteſtate Papæ & Concilii*. 3°. *de Cardinalibus*, &c.

ALBATÉGNIUS; aſtronome arabe, floriſſoit en 880. Il eſt appelé *Muhammed Ben Geber Albatani*, ou *Muhamedes Aractenſis*. Il fit des obſervations à Aracte, en Méſopotamie & à Antioche. Ayant apperçu que les tables de Ptolémée étoient imparfaites, il en dreſſa de nouvelles qui ont été employées longtemps comme les meilleures parmi les Arabes. Elles étoient compoſées pour le méridien d'Aracte. Il compoſa un ouvrage qui a pour titre, *de Scientia Stellarum*, & qui renferme preſque toute l'aſtronomie, d'après les obſervations de Ptolémée & les ſiennes.

Ce livre traduit par Platon de Tibur, parut à Nuremberg en 1537, avec des additions & des démonſtrations de Regiomontanus, & fut réimprimé à Bologne en 1645.

Albatégnius détermina dans ce livre, le mouvement de l'apogée du ſoleil depuis le temps de Ptolémée, auſſi bien que le mouvement des étoiles, qu'il trouva d'un degré en 70 ans: il donnoit pour la longitude de la première étoile du bélier 18 degrés 2 minutes; & pour l'obliquité de l'écliptique 23 degrés 35 minutes. Les tables Rudolfines des mouvemens lunaires, furent dreſſées ſur les obſervations d'Albategnius, comme l'obſerve Nic. Muler.

ALBE; (l') petite riviere de France dans la Lorraine, laquelle ſe jette dans la Sarre, près de la petite ville de Sarre-Albe. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ALBIAS; bourg de France en Quercy, environ à trois lieues, nord-eſt, de Montauban.

ALBINGAUNE; nom d'une ancienne ville de la Ligurie. C'eſt aujourd'hui Albengue dans l'État de Gênes.

ALBINGAUNIENS; (les) *Albingauni*. Peuples de la Gaule ciſalpine, compris au nombre de ceux qu'on appeloit Liguriens. Ils prenoient le nom de la ville d'Albingaune, ſituée vers le bord de la mer, aujourd'hui le golfe de Gênes. Ainſi, leur territoire devoit s'étendre au-delà des limites qui ſéparent à préſent la France de l'Italie, & il faiſoit partie du pays que poſſede de nos jours, la République de Gênes.

ALBIQUES; (les) *Albici* ou *Albicæi.* Anciens peuples qui habitoient les parties des Alpes, situées vers le septentrion, au dessus de Marseille. César les représente comme des montagnards rudes, barbares, fort aguerris, braves & courageux, au point de ne pas céder en cela aux Romains mêmes. Ils avoient été anciennement attachés au parti des Marseillois; & leur bravoure leur fut d'un grand secours, tant sur mer que sur terre, dans le siege qu'ils eurent à soutenir contre César.

La capitale des Albiques, dans Pline, est nommé *Alebece.* Le pere Hardoüin aimeroit mieux lire *Albiæce.* Quoi qu'il en soit, on voit que la nation a porté le nom de *Reü*, aussi bien que le nom *d'Albiæci.* Celui-ci a même dû faire place à l'autre, & cesser d'être en usage, puisque la capitale, en prenant le nom du peuple, a été appelée *Reü.* C'est aujourd'hui Riès en Provence. M. d'Anville remarque qu'à environ deux lieues de cette ville, en approchant d'Averdon, un lieu nommé *Albiose*, pourroit bien avoir tiré ce nom des *Albiæci.*

ALBOGUES; substantif féminin, pluriel. Les Albogues sont deux instrumens de cuivre faits à peu-près comme le pied d'un chandelier. On les frappe en cadence l'un contre l'autre du côté du vide, & le son qui en sort, s'accorde très-bien avec la clarinette & le tambour. Les Albogues sont en usage chez les Turcs, & quelques régimens François les ont adoptées depuis peu. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ALBUQUERQUE, (Alfonse Duc d') Viceroi des Indes Orientales, sous *Dom Emmanuel*, Roi de Portugal, établit la domination de ce Prince dans le pays où il avoit été envoyé. Il conquit successivement Goa, Malaca, Aden & se rendit maître d'Ormus dans le Golfe Persique. Ses belles actions lui firent donner le nom de *Grand.* Il mourut dans un navire au port de Goa, au retour de son expédition d'Ormus en 1515. Son fils *Blaise* publia ses mémoires à Lisbonne en 1575.

ALBUSSAC, ou ALBUZAC; bourg de France, dans le Limousin à cinq lieues, sud-est, de Tulles.

ALCAMÈNE, Sculpteur athénien, célébre chez les anciens par sa *Vénus* & son *Vulcain*, vivoit vers l'an du monde 3596 & le 408 avant Jesus-Christ.

ALCIS; les Naharvales peuple de Germanie, adoroient sous ce nom deux Divinités, qui étoient regardées comme deux freres toujours jeunes que les Romains par conjecture, prenoient pour Castor & Pollux, quoiqu'on ne vît aucune statue, aucune trace d'une superstion étrangere aux Germains. C'étoit dans un bois révéré de temps immémorial, qu'on rendoit à Alcis les honneurs divins. Le prêtre qui présidoit, portoit un habit de femme.

ALDÉA GALLÉGA; nom d'une petite ville de Portugal, située sur le bord du Tage près de son embouchure, à l'opposite de Lisbonne.* *Art. de M. le Ch. de C.*

ALEXIS PETROVITZ, fils de Pierre le Grand, Czar de Russie, & *d'Eudocie Feodorovna Laprechin*, épousa *Charlotte de Brunswick Wolfenbutel.* Loin de marcher sur les traces de son pere, il condamnoit par ses discours, & encore plus par ses actions, tout ce que *Pierre le Grand* entre-

prenoit pour la gloire & pour l'agrandissement de la Russie. Le Czarowitz *Alexis* menoit une vie obscure ; il avoit un caractère sauvage, un attachement superstitieux pour les anciens usages de la nation, & un profond mépris pour les arts & pour les établissemens nouveaux. Il étoit presque toujours enfermé avec une Finlandoise nommée *Euphrosine*, qui l'entretenoit dans une vie oisive & dans ses vices. *Pierre le Grand* gémissoit en considérant qu'il auroit un tel successeur. Il s'efforçoit d'exciter en lui de l'émulation, de l'amour pour la gloire & du goût pour les grandes choses; mais il n'y avoit dans le cœur du Czarowitz aucun germe de ces sentimens. Enfin le Czar envisageant le Prince son fils comme le destructeur de tout ce qu'il avoit entrepris, résolut de le deshériter. Le Czarowitz parut consentir à ce que le Czar projetoit. Cependant à peine son pere eut entrepris son second voyage en Europe, qu'il alla chercher un asyle auprès de l'Empereur, qui étoit son beau-frere. La Cour Impériale lui ordonna de se tenir caché dans Vienne, & l'engagea bientôt à chercher une autre retraite. Le Czarowitz se retira à Inspruck, Capitale du Tirol, & ensuite à Naples. Le Czar découvrit la demeure de son fils, & l'engagea à revenir à Moscou. Dès que le Prince fugitif fut arrivé, *Pierre le Grand* fit environner par des gardes le château où il étoit; on lui ôta son épée, & il fut conduit comme un criminel devant son père. Les principaux de la noblesse & le clergé étoient assemblés; le Czar le déclara indigne de sa succession, & l'y fit renoncer solennellement. Les confidens du Czarowitz & ceux qui l'avoient suivi dans sa fuite furent arrêtés, & la plûpart périrent dans les supplices. La Czarine *Eudocie* sa mère fut transférée dans un monastère près du lac de Ladoga, & la Princesse *Marie*, sœur du Czar, impliquée dans cette malheureuse affaire, fut enfermée dans un château. Le Czar retenoit toujours son fils prisonnier, & le traitoit comme coupable de lèse-majesté. On instruisit son procès, & il fut jugé à la dernière rigueur. On le condamna à mort. Ce jugement fut rapporté à ce malheureux Prince: il mourut peu de jours après dans d'horribles convulsions en 1719.

ALFRAGAN, ou ALFERGAN, astronome Arabe, florissoit vers le milieu du neuvième siècle. Il est appelé aussi *Ahmed* ou *Muhammed*, *Ben Cothair* ou *Ketri*, suivant Golius : il étoit né à Fergan dans la Sogdiane, suivant M. Herbelot, au mot *Fargani*. Il écrivit des *Elémens d'astronomie*, qui sont partagés en trente chapitres ou différences; ce livre contient une abrégé de toute l'astronomie; l'Auteur suit presque toujours Ptolémée ; il emploie les mêmes hypothèses, les mêmes noms, & il le cite souvent.

Il y a trois traductions latines du livre d'Alfergan.

La première fut faite dans le douzième siècle : elle porte le nom de *Joannes Hispalensis*, & fut publiée à Ferrare en 1493, & à Nuremberg en 1537, avec une préface de Philippe Mélancthon.

La seconde traduction fut faite par *Jacques Christman*, sur la version hébraïque de *Jacques Antoli*, & parut à Francfort en 1590. Celui-ci ajouta au premier chapitre d'Alfragan un ample commentaire, dans lequel il compare les calen-

driers des Romains, des Égyptiens, des Arabes, des Perses, des Syriens & des Hébreux, & montre la correspondance des années.

Enfin la troisième & la meilleure traduction fut faite par *Jacques Golius*, Professeur des mathématiques & des langues orientales à Leyde: elle parut en 1669, après la mort de l'Auteur, accompagnée du texte arabe & de plusieurs notes savantes sur les neuf premiers chapitres; car Golius n'avoit pas eu le temps de les pousser au delà.

ALGARDI, (Alexandre) sculpteur & architecte Bolonois, eut *Louis Carrache* pour maître, & fut ami du *Dominiquain*, qui le produisit à Rome, où il mourut en 1654. L'Église de S. Pierre du Vatican conserve de lui un beau bas-relief représentant *S. Léon*, qui vient au devant d'*Attila*. On voit encore de lui à Bologne un groupe de *S. Paul* décapité.

ALGAROTI, (le Comte) né à Padoue, voyagea de bonne heure, autant par curiosité que par le désir de perfectionner ses talens. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il vint vers l'an 1736 en France, où il composa en Italien la plus grande partie de son *Neutonianisme pour les Dames*. Cet ouvrage traduit en françois par M. du Castera, n'a pas eu autant de succès que la *Pluralité des mondes de Fontenelle*. Dans l'un & dans l'autre ouvrage la raison se montre avec les grâces de l'esprit; mais elle prend aussi quelquefois la parure d'une coquette. Les agrémens de l'Auteur Italien plurent moins que ceux du Philosophe François; premièrement, parce qu'il y avoit moins de finesse & de délicatesse; secondement, parceque les agréables fictions de Descartes prêtent plus à l'imagination que les vérités sèches de Newton, qui ne demandent que du calcul. Le jeune philosophe appelé auprès du Roi de Prusse, se concilia l'estime & la bienveillance de ce Monarque, qui le nomma Chevalier de l'Ordre du Mérite. Il jouissoit d'une considération bien méritée, lorsque la mort le vint frapper à Pise, le 23 Mai 1764. Il la reçut avec courage, & il s'érigea un mausolée plutôt par goût pour les beaux arts, que par la manie d'illustrer sa mémoire. Il dicta lui-même son épitaphe: *Hic jacet Algarotus, sed non omnis*. C'étoit un des plus grands connoisseurs de l'Europe en matière de peinture, de sculpture & d'architecture. Il a beaucoup contribué à corriger l'Opéra Italien. On a de lui dans cette langue des vers pleins d'images.

Le recueil de ses ouvrages a été publié depuis peu en italien sous ce titre: *Œuvres du Comte Algaroti, Chambellan du Roi de Prusse*, à Livourne, chez *Marc Cottellini*, 1765, *in* 8°. 4 vol. Les deux premiers volumes de cette collection contiennent ses dialogues sur la philosophie de Newton, des essais sur la peinture, la musique, l'architecture; une dissertation sur la nécessité d'écrire dans sa propre langue; un essai sur la langue françoise; un autre essai sur la rime; un troisième sur la durée des regnes des Rois de Rome; un quatrième sur la journée de Zama; un cinquième sur l'empire de Incas; un sixième sur *Descartes;* un septième essai sur le commerce forme le troisième volume. Différens morceaux qui décélent le littérateur & le philosophe, sont rassemblés dans le quatrième volume.

ALGUETTE; substantif féminin.

Zannichellia. Genre de plante aquatique décrit par Pontedera, sous le nom d'*Aponogeton*, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Venise, appelle *Zannichelli*. Ses fleurs sont mâles & femelles sans pétales. La fleur mâle est sans calice ; la fleur femelle qui se trouve auprès, est enveloppée d'une membrane qui tient lieu de calice; les fruits viennent aux aisselles des feuilles ; ce sont des semences oblongues renfermées dans des capsules.

ALHAZEN ; nom d'un astronome qui florissoit en Espagne sur la fin du onzième siècle ; il fut le premier qui fit voir l'importance de la théorie des réfractions en astronomie, quoique les anciens en eussent fait peu de cas. Nous avons de lui un ouvrage d'Optique, & un traité des Crépuscules & de l'élévation des Nuages.

ALIMUSIENS ; *Alimusii*. Anciens peuples de l'Attique. Ils formoient une bourgade de la tribu Léontide, près de Phalère, & par conséquent peu distante d'Athènes. On y voyoit un temple consacré à Cérès thesmophore ou législatrice & à Proserpine.

ALJUSTREL ; ville de Portugal dans l'Estramadure, entre Leyria & Ourem, à quatre lieues de l'une & de l'autre de ces deux villes. * *Art. de M. le Ch. de C.*

ALLA BREVE ; terme de Musique pris de l'Italien, qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vîte, & qui se note pourtant avec une ronde ou semi-brève par temps. Elle n'est plus guères d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'Eglise : elle répond assez à ce qu'on appeloit en France du *gros fa*.

ALLA ZOPPA ; Terme de Musique pris de l'Italien, qui annonce un mouvement contraint, & syncopant entre deux temps, sans syncoper entre deux mesures ; ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuse. C'est un avertissement que cette même marche continue ainsi jusqu'à la fin de l'air.

ALLIBAMOUS ; (les) peuples sauvages de la Louisiane à quelque distance du Mississipi. Ces sauvages sont humains, braves, généreux. Pour marquer de la considération aux étrangers, ils leur offrent leurs filles ; mais l'adultère est en horreur parmi eux, & ceux qui s'en rendent coupables y sont punis avec une sévérité inconnue aux Européens. (*) *Art. de M. le Chevalier de C.*

ALLOIS ; (les) Abbaye régulière de filles de l'Ordre de St-Benoît, dans le Limousin, à quatre lieues, est, sud-est, de Limoges. Elle jouit d'environ dix mille livres de rente.

ALLORI, Peintre Florentin, excella dans le portrait & dans l'histoire. Son pinceau a des graces. Rome & Florence possèdent ses principaux ouvrages. Il fut le Maître du fameux *Civoli*, & l'élève de *Bronzin*, son oncle. L'étude particulière qu'il fit de l'Anatomie, le rendit très-habile dans le dessin. Il entendoit très-bien le nud. Il mourut en 1607 à 72 ans.

ALLOUNE ; il y a en France trois bourgs de ce nom : l'un est dans le Beauvoisis, à une lieue, sud-est, de Beauvais ; le second est en Anjou, à deux lieues, est-nord-est, de Saumur, & le troisieme dans le Maine, à une lieue & demie, sud-ouest, du Mans.

ALLOUÉ ; bourg de France, en Poi-

tou, à une lieue & demie, nord-est, de Confolans.

ALLUCIUS, Prince des Celtibériens en Espagne, célèbre par un trait de générosité que Scipion l'Africain exerça à son égard, après l'avoir vaincu. On amena à ce Héros une fille d'une rare beauté; mais ayant su qu'elle étoit fiancée au jeune *Allucius*, il lui dit; *je vous l'ai gardée avec soin, pour que le présent que je voulois vous en faire fût digne de vous & de moi; soyez ami de la République: voilà toute la reconnoissance que j'exige de vous.* Il ajouta ensuite à ce don une somme d'argent que les parens de la fille l'avoient obligé de prendre pour sa rançon.

ALLUYE; bourg & Baronnie de France, dans le Perche, à six lieues, est-nord-est, de Gouet.

ALPARSLAN, second Sultan de la Dinastie des Selgiucides, monta sur le trône après Togrulberg, son Oncle, l'an 1063 de Jésus-Christ; il remporta un grand nombre de victoires, & mourut à Meru dans le Khorasan en 1072, lors de son expédition pour la conquête du Turquestan. On lit à Méru cette épitaphe sur son tombeau: *Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alparslan élevé jusqu'aux Cieux, venez à Méru, & vous le verrez enseveli dans la poussiere.*

ALPHONSE X, Roi de Léon & de Castille, surnommé le *Sage* & l'*Astronome*, fils de *Ferdinand* III, & son successeur en 1252. Après la mort de son pere, il dissipa tous les efforts que la Navarre & l'Arragon firent contre lui. Il fut élu Empereur en 1257 par une faction de Princes Allemands, qui comptoient de s'enrichir des trésors qu'ils répandroient parmi eux. Il fit des actes de Souverain d'Allemagne en Castille. Il donna l'investiture du Duché de Lorraine à *Frédéric*; mais lorsque *Rodolphe d'Habsbourg* eut été élevé au trône impérial, il se contenta de protester contre l'élection. Il vécut en Philosophe sur le trône.

Il songea le premier à corriger les tables de Ptolémée: dès l'année 1240, & du vivant même de son père il avoit attiré à Tolède les Astronomes les plus habiles de son temps, Chrétiens, Maures ou Juifs, dont les travaux procurèrent enfin les *tables alphonsines* l'an 1252, la premiere année de son règne; celui qui eut le plus de part à cet ouvrage fut *Isaac Aben Sid*, surnommé *Hazan*.

Alphonse mourut en 1284; ses tables furent imprimées pour la premiere fois en 1483, à Venise, par Radtolt, qui excelloit dans l'Imprimerie vers ce temps-là: cette Édition comprend vingt-quatre feuillets; elle est extrêmement rare; il y en a d'autres de 1492, 1521, 1545, &c.

Le Recueil de Loix de ce Prince prouve qu'il veilloit sur la Justice comme sur les Lettres. Quelques Auteurs l'ont accusé d'impiété, pour avoir dit que, *s'il avoit été du Conseil de Dieu dans le temps de la création, il lui auroit donné de bons avis sur le mouvement des astres.* Mais qui ne voit que cette plaisanterie ne tombe que sur les systêmes ridicules de certains Astronomes, & non point sur les règles que l'Être Suprême a suivies dans la création de ses ouvrages?

ALPIN, (Prosper) Professeur de Botanique à Padoue, né en 1563 à Marostica dans l'État de Venise,

voyagea en Égypte, pour perfectionner la botanique. On a de lui, 1°. *Un Traité du Baume*, estimé. 2°. *De præsagienda vita & morte*, *in*-4°., que l'illustre Boerhaave a fait imprimer. 3°. *De Plantis Egypti*, à Venise, *in*-4°. 1592. Il mourut en 1616. Ses ouvrages renferment des recherches curieuses qui l'ont tiré de la foule des botanistes. *André Doria*, Prince de Melphe, avoit voulu l'avoir pour son médecin; mais la République de Venise le fixa à Padoue par des emplois honorables.

ALSÉE; *Alsæa*. Nom d'une ancienne ville du Péloponnèse, la même qu'Alcé dont parle Plutarque. Elle obéissoit aux Achéens, ainsi que celle de Hérée dont elle ne devoit pas être éloignée lorsqu'elle fut prise par Cléomène, Général des Lacédémoniens, plus de 200 ans avant l'Ere chrétienne.

AL SEGNO; termes de Musique. Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la première, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où est marqué le renvoi.

ALTEA FRUTEX. Supprimez cet article, & *voyez* ALTHÉA ci-après.

ALTENSTADT; Bourg & Bailliage de France en Alsace, à une demi-lieue, est-sud-est, de Veissenbourg.

ALTHEA; substantif masculin. Petit arbrisseau que l'on cultive pour l'ornement des jardins. Ses fleurs sont à peu près semblables à celles du *volubilis* ou *grand liseron*; mais il y en a de différentes couleurs, de rouges panachées, de pourpres violettes & de blanches

Cet arbrisseau se multiplie de marcottes au mois de Septembre, ou de graines au mois de Mars. Il vient dans toutes sortes de terreins sans culture & ne redoute point le froid: il figure très-bien à cause de ses fleurs dans les plates-bandes, lorsqu'il est taillé en boule: il fait aussi un très-bon effet dans les bosquets. Ses fleurs sont en grand nombre, & paroissent pendant tout le mois de Mai. Son bois est jaunâtre; ses feuilles ressemblent à celles de la vigne.

ALVÉOLE, se dit en termes de Botanique, des cavités formées par l'arrangement de plusieurs écailles pliées le plus souvent en gouttières, & qui séparent les semences les unes des autres: telles sont les semences de soleils, celles du chardon à bonnetier qui sont enchassées dans les alvéoles.

ALYZONIENS; (les) *Alizonii*. Anciens peuples dont parle Hérodote. Il paroît qu'ils étoient voisins des Lydiens & des Cabaliens. Lors du partage que Darius, Roi de Perse, fit de ses terres en vingt satrapies, quand il se vit affermi dans ses Etats, les Alyzoniens furent compris dans la seconde, qui étoit taxée à cinq cens talens.

AMAGÉTOBRIE; *Amagetobria*. Nom d'une ancienne ville des Gaules, près de laquelle César dit que les Eduens, peuples de la Celtique, furent défaits par les Séquanois, qui avoient appelé à leur secours les Germains commandés par Arioviste. On ne sait pas précisément où cette ville étoit située. Quelques uns la placent près de l'embouchure de l'Ognon dans la Saone.

AMAK; poëte Persan dont on loue les élégies. Il florissoit du temps de Khedherd-kan, Prince qui protégeoit les lettres & qui le combla de bienfaits.

AMALASONTE, fille de Théodoric, Roi des Ostrogoths, & mère d'A-

thalaric, fit élever son fils à la manière des Romains ; ce qui déplut fort aux Goths. Cette Reine digne de regner sur un peuple plus poli, avoit toutes les qualités propres à former un grand Roi. Après la mort de son fils elle mit sur le trône Théodat son cousin, qui eut l'ingratitude & la barbarie de la faire mourir dans une tour en 534. Justinien informé de cette perfidie, & pénétré de respect pour Amalasonte, déclara la guerre à son meurtrier, & le fit châtier par Bélisaire son Général.

AMANTIAINS ; (les) *Amantiani*. Anciens peuples d'Illyrie, qui selon Pline, jouissoient de leur liberté. Ils furent du nombre de ceux qui députèrent vers César, pour l'assurer qu'ils étoient prêts à exécuter ses ordres. Leur ville que Ptolémée place dans l'Oreftide, se nommoit *Amantie*. Elle a été épiscopale, & son Evêque Eulalius souscrivit au Concile de Sardes.

AMARANTHE ; substantif masculin. Bois violet qui nous vient des îles de l'Amérique, & dont les ébénistes font usage. Lorsque ce bois vient d'être travaillé, il est d'une couleur brune qui approche celle du tabac ; mais il suffit qu'il soit exposé au grand air pendant une heure, pour prendre la couleur d'un violet foncé tirant sur le pourpre. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AMARYNTHUS ; nom d'une ancienne ville de l'île d'Eubée. On y honoroit Diane Amarysia ; ce qui n'empêchoit pas que les Athéniens célébrassent sa fête avec autant de solennité que les habitans d'Amarynthus. Il y a bien de l'apparence que le nom d'*Amarysia* avoit passé de là à Athmonie de la tribu Cécropide dans l'Attique.

Strabon assure qu'Amarynthus n'étoit qu'à sept stades des murs d'Érétrie, & qu'une colonne qu'on avoit dédiée dans le temple de Diane Amarysia, étoit une preuve incontestable de la puissance dont les Érétriens avoient joui anciennement. On y lisoit en effet qu'ils avoient conduit en pompe trois mille hommes de pied pesamment armés avec six cens chevaux & soixante chariots.

AMBARRES ; (les) *Ambarri*. Anciens peuples des Gaules, qui étoient selon César, amis & alliés des Eduens. On voit distinctement, par son expédition contre les Helvétiens, qu'il étoient établis, du moins en partie, sur la rive gauche de la Saone ; car ils lui firent porter leurs plaintes du ravage de leurs terres, avant que tout le corps de la nation Helvétienne eût passé cette rivière. Les Ambarres furent du nombre des anciens Gaulois, qui passerent les Alpes, pour aller s'établir en Italie ; ce qui remonte jusqu'au regne du premier des Tarquins.

Selon la carte de la Gaule, dressée par M. d'Anville, ce qu'on appelle à présent la Principauté de Dombes, dans le Lyonnois, répond en partie au pays occupé par les Ambarres.

AMBASSADE ; on appelle *Ambassade d'Obédience*, celle que les Princes Catholiques sont dant l'usage d'envoyer à chaque Pape, en signe d'approbation du choix qu'on en a fait, & de l'obéissance qu'ils sont prêts à lui rendre, dans les cas où ils doivent lui obéir.

Cet usage a pris son commencement dans les temps de schisme, dans ces temps où l'on distinguoit attentivement les partisans des Antipapes, dont chacun avoit son obédience particulière.

Mezerai ne fixe la première de ces Ambassades de la part de nos Rois, qu'au pontificat de Nicolas V, dont Charles VII voulut approuver solemnellement l'élection, pour mettre fin au schisme qu'occasionnoit encore Felix V, le dernier des Antipapes.

L'art. 7 de nos libertés, & encore mieux son commentaire qu'il faut voir, apprend dans quel esprit, & même dans quels termes, nos Rois parlent au Pape en cette occasion, par la bouche des Ambassadeurs qu'ils lui envoient.

AMBIAINS; (les) *Ambiani.* Anciens peuples de la Gaule Belgique, qui tenoient un rang distingué dans le pays. César, après avoir réduit les *Bellovaces*, (ceux de Beauvais) entra dans le pays des Ambiains, qui ne firent point de résistance, & se livrérent aussi-tôt à discrétion avec tout ce qu'ils avoient. On voit par là que les Ambiains & les Bellovaces étoient limitrophes; ce qui est fort exact, suivant la remarque de M. d'Anville. Mais ce géographe observe que ce qu'on lit ensuite dans le commentaire: *eorum* (*Ambianorum scilicèt*) *fines Nervii attingebant*, ne doit pas être entendu d'une manière trop étroite, & ne signifie autre chose, sinon que les Ambiains n'étoient point éloignés des Nerviens. Car à moins de resserrer les Attrebates, ou les Véromanduens jusqu'aux portes de leur capitale, on ne sauroit amener les Nerviens jusques sur la frontière des Ambiains précisément.

César à son retour de sa seconde expédition dans la grande Bretagne, choisit la capitale des Ambiains, préférablement à toute autre ville, pour y tenir l'assemblée générale des états de la Gaule, en faire sa place d'armes & le centre de toutes ses Légions, répandues dans les contrées voisines, y placer les magasins de son armée qui avoit beaucoup à souffrir dans les provinces, par la famine qu'y causoit la sécheresse, enfin, pour y fixer sa résidence, jusqu'à ce qu'il eût réglé tout ce qui regardoit le département de ses Légions dans leurs quartiers d'hiver.

Cicéron dans une lettre à Trébatius, fait mention d'un camp qu'avoit César, auprès de Samarobrine, (c'est le nom de la capitale des Ambiains, qu'on appela depuis Amiens), c'est-à dire, sur le territoire de cette ville; peut-être ce camp étoit-il placé sur la hauteur qui y domine, où dans la suite des temps, l'on a bâti la forteresse qui s'y voit à présent, & qui, avant qu'on eût porté l'art de fortifier les places au degré de perfection où il est aujourd'hui, passoit pour une des meilleures forteresses de l'Europe. Il y eut là un ancien Château, dont les Seigneurs prenoient le titre de Châtelains d'Amiens, & que les Antiquaires de cette ville prétendent même avoir été fondé dès le temps de César; ce qui confirmeroit encore qu'il établit un camp en ce lieu là.

Le territoire des Ambiains ne répond qu'en partie à ce qu'on appelle aujourd'hui l'Amienois en Picardie.

AMBIBARIENS; (les) *Ambibarii.* Anciens peuples des Gaules, les mêmes que les Ambiains.

AMBILIATES; (les) anciens peuples des Gaules, que César met au nombre de ceux que les Vénétes appelerent à leur secours, pour se défendre contre les Romains. Il y en à qui lisent Ambibariens au lieu

d'Ambiliates. Si l'on admet la leçon d'Ambiliates, le territoire de ces peuples pourra, selon M. Samson, répondre au territoire de Lamballe, à cause de la ressemblance de nom. Si l'on admet au contraire celle d'Ambibariens, ce géographe seroit d'avis de le placer ailleurs, & plutôt dans le diocèse d'Avranches, que dans tout autre. Mais, ces positions qui n'ont d'autre fondement que des conjectures, paroissent s'écarter beaucoup de la position que César donne aux Ambiliates, qu'il semble placer auprès des Nannetes, dans l'énumération des peuples qui alloient marcher contre lui. Ajoutez à cela, que les Ambilatres, dont parle Pline, ne sauroient différer des Ambiliates. Or, ces Ambilatres sont placés, par cet ancien géographe, à l'extrêmité de l'Aquitaine, étendue jusqu'à la Loire. Ainsi, on ne peut révoquer en doute, que les Ambiliates n'ayent habité sur les côtes de l'Océan, & à la gauche de la Loire, sur la frontière de la Province de Bretagne.

AMBITUS; substantif masculin & terme de Musique. Nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue de chaque ton ou mode du grave à l'aigu: car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque manière fixée à deux octaves, il y avoit des modes irréguliers dont l'*Ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres imparfaits où il n'y arrivoit pas.

Dans le plain-chant ce mot est encore usité: mais l'*Ambitus* des modes parfaits n'y est que d'une octave: ceux qui la passent s'appellent *modes superflus*; ceux qui n'y arrivent pas *modes diminués*.

AMENAGEMENT; substantif masculin. Terme de la Juridiction des Eaux & Forêts. L'*Aménagement des forêts* consiste dans le recèpage des bois abroutis, & le repeuplement des places vaines & vagues.

Il est recommandé aux Grands-Maîtres d'envoyer au Conseil des procès-verbaux des bois abroutis qu'ils ont reconnus en faisant leurs visites dans les forêts du Roi, avec leurs avis, pour être par sa Majesté pourvu au recépage.

De même, ils doivent dresser des procès-verbaux de toutes les places vaines & vagues qui se trouvent ou dans l'enclos ou aux rives des forêts, pour être sur leurs avis pourvu au repeuplement.

Ces dispositions se trouvent confirmées en général par l'article 57 de l'Édit de Mai 1716, qui porte que les Grands-Maîtres enverront tous les ans au Conseil un état des sommes qu'ils croiront devoir être employées à l'aménagement des forêts avec procès-verbaux & pièces justificatives, ensemble l'état des journées & vacations extraordinaires faites pour les intérêts de sa Majesté, par les Officiers des Maîtrises, pour être par sa Majesté ordonné ce qu'il appartiendra.

AMIRAL; les curieux donnent ce nom à une coquille univalve du genre des cornets. L'Amiral a des fascies marbrées de taches blanches sur un frond jaune. On y distingue encore une ligne ponctuée vers le milieu, & qui ne se trouve point dans la coquille appelée VICE-AMIRAL.

Les fleuristes donne aussi le nom d'*Amiral* à une sorte d'œillet: Enfin le nom d'*Amiral* se donne à un grand papillon noirâtre, dont les aîles sont élégamment tachetées de points rouges & blancs.

AMISE; *Amisus*. Nom d'une ancienne ville du Pont, dans l'Asie mineure,

à neuf-cens ſtades de Sinope, entre l'Halys & l'Iris, qui ſe jettent dans le Pont-Euxin. Théopompe dit qu'elle fut bâtie par les Miléſiens lorſqu'ils étoient maîtres de la Cappadoce.

AMMON. (Corne d') à la page 298 du tome 2e, ſupprimez à la première colonne ces mots, *& dont on ne connoît pas l'Analogue vivant*, & mettez à la place, *Voyez* au mot Corne, l'Article Corne d'Ammon.

AMMONITE; ſubſtantif féminin & terme de Conchyliologie. On donne ce nom aux cornes d'Ammon. *Voyez* dans le ſeptième volume l'article corne d'Ammon, page 46.

AMMOSTÉE; ſubſtantif féminin. *Ammoſteus.* Quelques auteurs ont donné ce nom à l'Oſtéocole.

AMNISIADES, ou Amnisides; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Nymphes ainſi appelés de la ville d'Amniſus ou du fleuve de ce nom.

AMORPHE; adjectif des deux genres & terme d'hiſtoire naturelle, par lequel on déſigne des pierres ou des ſubſtances qui n'ont point de figure déterminée ou conſtante, par oppoſition aux pierres figurées, & aux pierres peintes, qui ont une figure propre & déterminée.

AMOUR DIEU; Abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux en Champagne, à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Epernay. Elle jouit d'environ ſept mille livres de rente.

AMPHIGOURIE; ſubſtantif féminin. Ce mot compoſé d'un adverbe grec qui ſignifie *autour*, & d'un ſubſtantif qui ſignifie *cercle*, a été uſité dans ces derniers temps, pour ſervir de nom à de petites parodies lyriques, qui tiennent du burleſque, & qui roulant ſur des mots & des idees ſans ordre & ſans aucun ſens déterminé, n'ont pour objet que de faire rire par ce bizarre aſſemblage.

AMPHILOCUS, fils d'Amphiaraüs & d'Ériphyle, & frère d'Alcméon, fut comme ſon père un devin célèbre, il accompagna ſon frère à la ſeconde guerre de Thebes. Quelques-uns diſent qu'ils l'aida à ſe défaire d'Ériphyle; mais, la plûpart des auteurs ſont d'un autre ſentiment. L'autel qu'on lui conſacra dans Athènes contribua beaucoup moins à la gloire de ſon nom, que l'oracle qu'il avoit à Mallus en Cilicie, où ceux qui venoient le conſulter, paſſoient la nuit dans le temple; & ce qui leur venoit dans l'eſprit en ſonge, devoit être l'éclairciſſement de ce qu'ils vouloient ſavoir.

AMULIUS, Roi des latins, chaſſa du trône ſon frère *Numitor* & fit veſtale *Rhéa Sylvia* ſa nièce, dont les enfans auroient pu rentrer dans les droits de leur aïeul; mais ſes précautions furent inutiles; cette Princeſſe accoucha de *Remus* & de *Romulus* qui tuèrent *Amulius*, & rendirent la couronne à *Numitor*, vers l'an 3250 du monde, le 754 avant Jéſus-Chriſt.

AMYOT, (Jacques) naquit à Melun en 1513, d'un pere vendeur d'aiguillettes, ou corroyeur ou boucher, ou mercier. La prodigieuſe fortune qu'il fit, a rendu les littérateurs fort curieux de ſavoir l'état de ſa famille. Ce qu'on ſait de certain, c'eſt qu'elle étoit fort obſcure. *Amyot* commença comme *Sixte V*. Un cavalier qui le trouva au milieu des champs dans la Beauce, le porta en croupe à l'Hôpital d'Orléans. *Amyot* qui avoit quitté ſa maiſon pour échaper à un châtiment, ſe rendit à Paris & y mendia. Une

dame qui le trouva d'une figure fort agréable, le prit pour accompagner ses enfans au college. *Amyot* profita de cette occasion pour se former. Il recueillit les fleurs & les fruits de la littérature, & commença à briller à Paris. Il quitta cette ville quelque temps après, parce qu'on l'accusoit d'être favorable aux nouvelles erreurs. Il se retira chez un gentilhomme de Berri qui lui confia ses enfans. Henri II ayant passé en Berri, *Amyot* fit une épigramme grecque, que ses éleves présentèrent au Roi. Le Chancelier de l'Hôpital fut si enchanté de ce petit ouvrage, qu'il dit à Henri, que l'Auteur étoit digne de veiller à l'éducation des enfans de France. Ces vers grecs furent, selon quelques Auteurs, ce qui fit monter *Amyot* aux premières dignités; mais cette histoire de sa fortune paroît un peu romanesque, & est contredite par les dates. Les historiens les plus judicieux s'accordent à dire qu'*Amyot* étudia d'abord à Paris au collége du Cardinal le Moine; qu'il fut ensuite précepteur de Guillaume de Saci Boucherel, alors Secrétaire d'Etat. Ce ministre le recommanda à Marguerite, sœur de François I, & ce fut par le crédit de cette Princesse, qu'il eut la chaire de lecteur public, en grec & en latin, dans l'Université de Bourges. *Amyot* traduisit les amours de Théagene & de Chariclée, roman grec qui lui valut l'Abbaye de Bellozane. Après la mort de François I, *Amyot* suivit en Italie Morvilliers. Il eut occasion d'y voir le Cardinal de Tournon & Odet de Selves, Ambassadeur à Venise. Ce fut dans cette ville qu'il reçut ordre de Henri II, de porter au Concile de Trente une lettre de ce Prince pleine d'une noble hardiesse, & une protestation *écrite* sur le même ton. *Amyot* de retour en Italie, fut fait précepteur des enfans de France. Charles IX son éleve, le fit grand Aumônier, & lui donna quelque temps après l'Abbaye de St. Corneille de Compiègne & l'Evêché d'Auxerre. Henri III qui avoit été aussi son disciple, lui conserva la grande Aumônerie, & y ajouta pour toujours l'Ordre du St. Esprit, en considération de ses talens & de ses services. *Amyot* manqua à la reconnoissance qu'il devoit pour de si grands bienfaits, en favorisant les rébelles de la ville d'Auxerre, si l'on en croit l'illustre de Thou; mais celui-ci a été contredit sur ce fait par l'Auteur de la vie de ce Prélat qui mourut le 6 Février 1593, à l'âge de 79 ans. Il préparoit une édition de ses ouvrages qu'il avoit retouchés. Le plus célèbre est *sa traduction des Œuvres de Plutarque*, qui est lue encore aujourd'hui, quoiqu'elle ait plus de deux siècles. Le grand Racine dans sa préface de Mitridate, dit que cette traduction a une grâce dans le vieux style du traducteur, qu'il ne croit pas pouvoir être égalée dans notre langue moderne. On en a beaucoup moins loué l'exactitude: elle fourmille de contre-sens & de fautes. Quelques savans même ont voulu persuader qu'*Amyot* avoit traduit Plutarque sur une version italienne de la bibliothéque du Roi; mais qu'elle apparence qu'un Professeur en langue grecque, qu'un homme qui faisoit assez bien des vers dans la même langue, ne sût pas assez de grec pour traduire sur l'original? On a encore d'*Amyot*, 1°. la *traduction de la Pastorale de Daphnis*. L'édition corrigée avec les figures de B. Audran gravées sur

les desseins de M. le Régent, *in*-8°. est rare. 2°. Sept livres de Diodore de Sicile. 3°. Quelques *Tragédies grecques*, &c. Notre langue a eu de grandes obligations à cet écrivain. Il fut le premier qui répandit dans notre prose une douceur & une aménité inconnues avant lui. Les Œuvres de Plutarque imprimées chez Vascosan, en 4 vol. *in-fol.* sont rares. L'*in* 8°. chez le même en 13 vol. l'est beaucoup plus.

ANACAMPTOS; terme de la musique grecque, qui signifie une suite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave; c'est le contraire de l'*euthia*. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit aussi le nom d'*anacamptosa*.

ANACHYTIS ou ANANGHITIS. On a ainsi appelé des pierres magiques ou talismans dont se servoient les magiciens. Il n'est pas aisé de déterminer quelle pierre les anciens désignoient par ces noms.

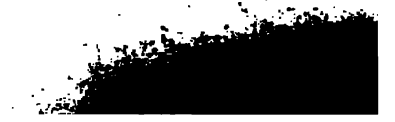
ANACRÉON. Supprimez cet article du second volume, & lisez ce qui suit.

Anacréon né à Théos, ville d'Ionie, florissoit vers l'an du monde 3512. Il se rendit célébre par la délicatesse de son esprit & par le tour aisé de sa poësie, où sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve partout des grâces simples & naïves. Ses odes sont marquées au coin de la délicatesse, ou pour mieux dire de la négligence aimable; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, & ne respirent que le plaisir & l'amusement: ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfanta sur le champ dans un coup de verve inspiré par l'amour & la bonne chère, entre lesquels il partageoit sa vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caractères du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre: car il diffère entièrement & par le choix du sujet & par les nuances du style, de la hauteur & de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par Mdlle le Fevre, connue depuis sous le nom de Mde Dacier, & trois en vers: l'une est de Longepierre, l'autre de M. de la Fosse; elles passent pour plus fidelles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légère, & qu'il l'a enchassée dans un roman assez ingénieux des aventures galantes & des plaisirs d'*Anacréon*. Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poëte, telle que celle qui commence par ce vers:

Ô *matre pulchrâ filia pulchrior;*

& celle-ci, *Lydia, dic per omnes, &c.* & plusieurs autres dans le même goût. La conformité de caractère produisoit entre eux celle des ouvrages. Parmi nos poëtes françois, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques* qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage leger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques*.

La plupart des odes d'*Anacréon* sont en vers de sept syllabes, ou de trois pieds & demi, spondées ou ïambes, & quelquefois anapestes; c'est pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette mesure *anacréontiques*. Nos poëtes ont aussi employé pour cette ode les vers de sept & de huit syllabes, qui ont moins de noblesse, ou si l'on veut d'emphase, que les vers alexandrins,



mais plus de douceur & de mollesse.

ANALYSE, en termes de littérature. C'est un précis dans lequel on développe les principales parties d'un ouvrage.

L'art d'une analyse impartiale d'un livre consiste à bien saisir le but de l'Auteur; à exposer ses principes, ses divisions, le progrès de sa marche; à écarter ce qui peut être étranger à son sujet, & à ne pas dissimuler ses défauts en même temps qu'on fait connoître ses beautés. L'*analyse* demande beaucoup de justesse dans l'esprit pour ne pas prendre le change, en appuyant sur des accessoires, tandis qu'on néglige le principal. Les *analyses* qu'on trouve dans les nouvelles de la république des lettres de M. Bayle, sont un modèle d'impartialité.

ANALYSE, se dit encore en littérature, d'une espèce d'*index* ou table des principaux articles d'un discours continu, ou de tel autre ouvrage, disposés dans leur ordre naturel, & dans la liaison & la dépendance que les matières ont entre elles. Ces sortes d'analyses contiennent plus de science que les tables alphabétiques; mais sont moins en usage, parce qu'elles sont sans doute moins faciles à faire. Celle qui est à la tête du livre de l'Esprit, est un modèle en ce genre.

ANARTES; (les) *Anarti*. Anciens peuples de la Dace. Il y en a qui pensent qu'ils habitoient les pays qu'on nomme à présent *Valachie, Bulgarie & Servie*. Mais Baudrand leur attribue la contrée qui porte le nom de Transilvanie; & ce sentiment est appuyé de l'autorité de Ptolémée, qui place les Anartes dans la partie septentrionale de la Dace, à commencer du côté de l'occident; c'est-à-dire, vers les monts Carpates & Taurisques. Cela est d'ailleurs conforme à la position que César donne à ces mêmes peuples.

ANASTASIE; substantif féminin. *Anastasia*. Nom de cette belle & vaste Basilique que l'Empereur Constantin fit bâtir à Jérusalem. Elle étoit toute incrustée de marbres, toute brillante de dorures. Elle embrassoit dans son étendue & le lieu du Sépulcre qui fut orné & embelli singulièrement, & le lieu du crucifiement. C'est pourquoi elle se trouve appelée le *Martyre*, l'*Eglise du Calvaire*, l'*Anastasie*, ou l'*Eglise de la Résurrection*, & l'*Eglise de la Croix*.

ANAXYRIDE; substantif masculin, & terme d'Antiquité. Sorte d'habillement des anciens qui ne couvroit le corps que depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

ANCILLON, (David) né à Metz en 1617, étudia à Genève, où il fit sa philosophie & sa théologie. On le pourvut après son retour du ministère de l'Eglise de Meaux, qu'il garda jusqu'en 1653. Il revint à Metz, où il resta jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il alla demeurer à Francfort, puis à Berlin, où il mourut en 1692, jouissant de l'estime des littérateurs & des honnêtes gens.

ANCILLON, (Charles) fils du précédent, mort à Berlin en 1715, est Auteur, 1°. d'une *histoire de l'établissement des François réfugiés dans les Etats de Brandebourg*. 2°. D'un volume *de Mémoires sur la vie & les ouvrages des hommes illustres du dix-septième siècle*, & de quelques autres livres qui prouvent son érudition. On distingue son *traité des Eunuques*, publié sous le nom de *C. Ollincan*, qui est l'anagramme de *C. Ancillon*.

ANCLABRIS; substantif masculin &

terme d'Antiquité. Sorte de table consacrée, sur laquelle on mettoit la victime égorgée pour la dépouiller & la couper en plusieurs parties.

ANDANIE; *Andania.* Nom d'une ancienne ville du Péloponnèse dans la Messénie, à huit stades du bois Carnasius. Elle fut bâtie par Polycaon, fils de Lelex, qui en fit la capitale de ses Etats. On y transporta d'Athènes les mystères de Cérès & de Proserpine. On y institua des fêtes en l'honneur de ces Déesses, suivant le rit & les cérémonies qui se pratiquoient à Athènes. Plusieurs des successeurs de Policaon firent, comme lui, leur résidence à Andanie. Quelques-uns néanmoins préferèrent d'autres villes, comme Arène, Pylos, Stenyclère.

Pausanias remarque que depuis la prise d'Ithome, il s'étoit formé dans tous les endroits de la Messénie une florissante jeunesse, mais particulièrement à Andanie, où elle étoit encore plus belle & plus nombreuse qu'ailleurs. Parmi cette jeunesse brilloit surtout Aristomène, que les Messéniens honorèrent après sa mort, comme un Héros, & dont ils croyoient que la naissance avoit eu quelque chose de merveilleux. En effet, ils disoient qu'un Génie ou un Dieu sous la forme d'un dragon, eut commerce avec sa mère Nicotélée, & que ce fut de ce commerce que naquit Aristomène.

ANDELAT; bourg de France en Auvergne, à quatre lieues, sud-sudest, de Murat.

ANDIER DES ROCHERS, (Jean) graveur du Roi, né à Lyon, s'étoit établi à Paris, où il mourut en 1741, dans un âge fort avancé. Il a gravé quelques sujets de la fable, surtout d'après le Corrége. Mais son plus grand ouvrage est une longue suite de portraits en buste, de personnes distinguées par leur naissance, dans la guerre, dans le ministère, dans la magistrature, dans les sciences & dans les arts. Cette suite monte à plus de cent portraits avec des vers au bas.

ANDOCIDES, orateur Athénien, se distingua par son éloquence vers la première année de la LXXX[e]. olympiade, l'an 460 avant J. C. Ses discours furent publiés par Guillaume Canterus, à Bâle, 1566, *in-folio.*

ANDRÉ, Roi de Hongrie, partit pour la Terre Sainte en 1217, & s'y distingua par sa valeur, ce qui lui acquit le surnom de *Jérosolymitain.* C'est à ce Prince que les Gentilshommes Hongrois doivent la chartre de leurs priviléges. On y lit cette clause : *Si moi ou mes successeurs en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendans, de vous défendre sans pouvoir être traités de rébelles.* C'étoit mettre les armes dans les mains des sujets; & cette clause inutile sous un grand Roi, pouvoit être dangereuse sous un Prince foible. *André* fut heureux dans toutes les guerres qu'il entreprit, ou qu'il soutint. Il mourut en 1235.

ANDRÉ DE HONGRIE, fils de Charles II, Roi de Hongrie, épousa Jeanne Reine de Naples, sa cousine. *André* né avec un naturel grossier, que l'éducation hongroise n'avoit pas corrigé, ne put jamais se faire aimer de sa femme. Ce Prince vouloit être maître, & Jeanne prétendoit qu'il fût seulement le mari de la Reine, sans prendre la qualité de Roi. Un frère *Robert*, Franciscain, qui vouloit faire tomber toutes les dignités

de l'Etat sur les Hongrois, ne contribua pas peu à entretenir la désunion. Il gouvernoit *André;* Jeanne étoit gouvernée de son côté par la fameuse Catanoise de Lavandiere, devenue gouvernante des Princesses. Cette femme, jalouse du crédit de Frère *Robert*, & connoissant l'aversion de Jeanne pour son époux, prit la résolution de le faire étrangler. Louis, Prince de Tarente, amant de Jeanne, d'autres Princes du sang, les partisans de cette Princesse, & selon quelques-uns, la Reine elle-même, eurent part à ce meurtre, exécuté en 1345. *André* n'avoit que dix neuf ans.

ANDRÉIDE; *Andreis.* Nom que porta autrefois l'Orchoménie, contrée de la Grèce. Elle prit ce nom d'Andréus, fils du fleuve Pénée. Ce Prince y bâtit une ville qui prit aussi le même nom.

ANDRESSEIN; bourg de France dans le Couserans, sur la rivière de Lez, à trois lieues, sud-ouest, de Saint-Lizier.

ANDRIENNE; substantif féminin. *Andria.* Titre d'une comédie de Térence, qui est la première de ce poëte. Cette comédie est ainsi appelée, parceque Glycérion, fille de Chrémès, qui en fait le principal sujet, passoit pour être de l'île d'Andros, dans la mer Égée. Elle fut jouée pendant la fête de Cybèle, sous les Édiles Curules, Marcus Fulvius & Marcus Glabrio, par la troupe de Lucius Ambivius Turpio, & de Lucius Attilius de Prénefte. Flaccus, affranchi de Claudius, fit la musique.

ANDROCLE; nom d'un esclave qui fut contemporain de Philon-Apion, fameux juif d'Alexandrie, qui vivoit vers le milieu du premier siècle de l'ere chrétienne. L'histoire de cet esclave est tout à fait singulière & mérite d'être lue. Dans un spectacle qui se donnoit à Rome, & auquel assistoit Apion, l'on faisoit combattre des criminels contre des bêtes féroces. Parmi les plus terribles de ces animaux, se fit surtout remarquer un lion dont la grandeur énorme, les rugissemens affreux, la crinière flottante, les yeux flamboyans inspiroient en même temps l'admiration & l'effroi.

Ce lion s'arrête vis-à-vis du malheureux qu'on lui avoit destiné pour victime, & tout d'un coup quittant sa fierté naturelle, il s'approche de lui avec un air de douceur, remuant la queue, comme les chiens qui flattent leur maître: il le joint & lui léche affectueusement les mains & les jambes. L'homme, caressé par ce fier animal, revient peu-à-peu de la frayeur qui l'avoit d'abord troublé, & réduit presqu'à un état de mort; il reprend ses esprits, il considére attentivement le lion, & le reconnoissant, il le caresse à son tour avec des transports de joie, auxquels l'animal répondoit à sa manière. La félicitation sembloit réciproque, comme il arrive à des amis qui par une rencontre heureuse & imprévue, se retrouvent après une longue séparation. Un événement si merveilleux causa une surprise & une satisfaction infinie à toute l'assemblée. On applaudit, on battit des mains, & l'Empereur lui même, qui étoit présent, se fit amener l'homme épargné par le lion & lui demanda qui il étoit, & par quel charme il avoit désarmé ce furieux animal.

» Je suis esclave repondit-il; » mon nom est Androcle. Dans le » temps que mon maître étoit Pro-

» consul d'Afrique, me voyant traité » par lui avec toute sorte de rigueur » & d'inhumanité, je pris la fuite; » & comme tout le pays lui obéissoit, pour me dérober à ses poursuites, je m'enfonçai dans les » déserts de la Libye, résolu, si je » n'y trouvois pas ma subsistance, » de chercher la mort, par la voie » la plus prompte. Au milieu des » sables, dans la plus grande chaleur du plein midi, j'apperçus » un antre, où j'allai me mettre » à l'abri des chaleurs du soleil. Il » n'y avoit pas long temps que j'y » étois, lorsque je vis arriver ce » même lion, dont la douceur à » mon égard vous étonne, poussant » des cris plaintifs, qui me firent » juger qu'il étoit blessé. Cet antre » étoit sa demeure, comme je l'ai » reconnu dans la suite. Je m'y » cachois dans l'endroit le plus obscur, tremblant, & croyant être » au dernier moment de ma vie. Il » me découvrit & vint à moi, non » pas menaçant, mais comme implorant mon aide, & levant son » pied malade, pour me le montrer.

» Il lui étoit entré sous le pied » une très grosse épine, que j'arrachai; & m'enhardissant par la » patience avec laquelle il souffroit » l'opération, je pressai les chairs, » pour en faire sortir le pus, j'essuyai la plaie, je la nettoyai le » mieux qu'il me fut possible, & » la mis en état de se cicatriser. Le » lion soulagé, se coucha, laissant » son pied entre mes mains, & » s'endormit; & depuis ce jour, » j'ai vécu, pendant trois ans avec » lui, dans le même antre, & des » mêmes nourritures. Il alloit à la » chasse, & m'apportoit régulièrement quelque quartier des bêtes » qu'il avoit prises & tuées. J'exposois cette viande au grand soleil » n'ayant point de feu pour la faire » cuire, & je la mangeois. Je me » lassai enfin d'une vie si sauvage; » & pendant que le lion étoit sorti » pour la chasse, je m'éloignai » de l'antre. Mais à peine avois-je » fait trois journées de chemin, » que je fus reconnu par des soldats qui m'arrêtérent; & j'ai été » transporté d'Afrique à Rome, pour » être livré à mon maître. Condamné par lui à périr, j'attendois la » mort sur l'arêne. Je comprends » que le lion a été pris peu de temps » après que je me fus séparé de » lui; & me retrouvant, il m'a payé » le salaire de l'utile opération, » par laquelle je l'avois autrefois » guéri. »

Ce récit se répandit en un instant dans toute l'assemblée, qui demanda à grands cris la vie & la liberté pour Androcle. Elles lui furent accordées; & de plus, on lui fit présent du lion. Apion assure qu'il avoit souvent vu Androcle, qui menoit son lion dans les rues de Rome.

ANÊMOSE; *Anemosa*. Nom d'une ancienne ville d'Arcadie. Du temps de Pausanias il n'en restoit plus que quelque ruines qu'on voyoit à plus de cent stades de Tricolons sur le chemin de Méthydrie, la seule ville d'Arcadie qui se fût maintenue.

ANÉMURIE; *Anemurium*. Promontoire de la Cilicie, province maritime de l'Asie mineure. Ce promontoire regardoit l'Ile de Cypre, & s'avançoit vers celui de Crommyus, qui étoit dans cette île; de façon qu'il n'y avoit, de l'un à l'autre, qu'un trajet de 350 stades. On côtoyoit la Cilicie l'espace de 820 stades, depuis les frontières de

la valeur du jeune marin, le nomma en 1723 Capitaine d'un vaisseau de guerre de soixante canons. Son courage, accompagné de prudence brilla dans toutes les occasions, & lui acquit un nom célébre. L'ambitieux projet de regner sur les mers occupoit l'Angleterre depuis long-temps; elle crut pouvoir l'exécuter en partie en 1739. La guerre fut déclarée à l'Espagne, & on médita dès-lors la conquête de l'Amérique & du Pérou. Le ministère Britannique destina *Anson* à porter la guerre sur les possessions des Espagnols. On lui donna six navires qui portoient environ 15 cents hommes d'équipage. La saison étoit si fort avancée quand cette escadre partit, que ce ne fut qu'à force de fatigues qu'elle parvint à doubler le cap Horn, vers la fin de l'équinoxe de printemps de 1740. Des six vaisseaux, il n'en restoit plus que deux & une chaloupe, lorsqu'on fut arrivé à la latitude de ce cap; le reste avoit été dispersé par les vents, ou submergé par la tempête. Anson après avoir réparé ses deux navires dans l'île fertile & déserte de *Juan Fernandés*, osa attaquer la ville de Payta, la plus riche ville des Espagnols dans l'Amérique Méridionale. Il la prit en Novembre 1741, la réduisit en cendres & partit avec un butin considérable. La perte pour l'Espagne fut de plus de 15 cent mille piastres; le gain pour les Anglois d'environ cent quatre-vingt mille. Le vainqueur s'éloigna de Payta presqu'aussi-tôt qu'il en eut assuré la possession à l'Angleterre. Il fit voile vers les îles Larronnes avec le *Centurion*, le seul de ses vaisseaux qui fût encore en état de tenir la mer, mais avant d'y arriver, un scorbut d'une nature affreuse, lui avoit enlevé les deux tiers de son équipage. La contagion s'étendoit sur ce qui lui restoit de matelots & de soldats, lorsqu'il vit les rivages de l'île *Tenian*. Le voisinage des Espagnols ne lui permettant point de s'arrêter dans ces parages, il prit la route de Macao. Il y arriva en 1742, radouba son vaisseau & se remit en mer. Quelques jours après il rencontra un navire Espagnol richement chargé; il l'attaqua, quoique son équipage fut fort inférieur en nombre, le prit & le rentra dans le port qu'il venoit de quiter. Le navire Espagnol portoit 15 cent mille piastres en argent avec de la cochenille & d'autres marchandises. La célérité de cette expédition lui acquit tant de gloire, qu'il fut reçu avec distinction par le Vice-roi de Macao, & dispensé des devoirs que l'Empereur de la Chine exige de tous les étrangers qui entrent dans ses ports. *Anson* ayant vengé l'honneur de sa nation, retourna par les îles de la Sonde & par le cap de Bonne-Espérance & aborda en Angleterre le 4 Juin 1744, après un voyage de trois ans & demi. Il fit porter à Londres en triomphe, sur trente deux chariots au son des tambours & des trompettes, & aux acclamations de la multitude, les richesses qu'il avoit conquises. Ses différentes prises se montoient en argent & en or à dix millions qui furent le prix de sa valeur, de celle de ses officiers, de ses matelots & de ses soldats, sans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur bravoure. Le titre de Contre-Amiral du Bleu, fut la premiere récompense d'*Anson;* il l'obtint en 1744, & l'année d'après,

» ce Royaume par divers moyens, » & envoyèrent leurs serviteurs » parmi le Royaume, enquérans » de la valeur des prélatures, prieu- » rés & autres bénéfices, & usoit » Clément de réservation, donnoit » grâces expectatives aux Cardi- » naux & *anteferri*, & fut la chose » en ce point, que nul homme de » bien, tant de l'Université que » autres, ne pouvoient avoir béné- » fices ». *Chronique de S. Denis en* 1381.

Cette clause dura encore quelque temps en France; mais elle fut bientôt poussée à un tel point, que Louis XI se vit contraint de publier en 1464, un Edit pour empêcher qu'à l'avenir on n'eût aucun égard à cette clause si préjudiciable au bien de l'Église de France & aux sujets du Royaume.

ANTEMNES, *Antemnæ*. Nom d'une ancienne ville d'Italie, à trente ou quarante stades de Rome, au pays des Sabins. Ceux d'Antemnes étoient du nombre de ces peuples, à qui Romulus fit enlever les filles par la jeunesse romaine pendant la célébration d'une fête & des jeux solennels en l'honneur de Neptune.

ANTÉMUSIE; *Antemusia*. Ancienne ville d'Asie dans la Mésopotamie, qui fut fondée par les Macédoniens. Elle étoit arrosée par les eaux d'un fleuve qu'on appeloit *Aborrhas*. Elle n'étoit pas cependant eloignée de l'Euphrate; car, selon Strabon, pour aller de Syrie dans la Séleucie & la Babylonie on passoit ce fleuve auprès d'Antémusie. Cette ville fut du nombre de celles qui vers l'an de Rome 789, reçurent Tiridate.

ANTEOCCUPATION; substantif féminin. Figure de Rhétorique qui consiste à s'exprimer de manière que la personne qu'on instruit de quelque fait, paroisse en être déjà convaincue. Cette figure séduit souvent sans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en sert ainsi en parlant d'un hypocrite :

Il paroît si dévôt que même d'assez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'Abbé *Desmarets*.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe ;
Il n'est point de jolli que ce fourbe n'attrape.
« Tu sais bien cependant qu'il est plein de » fierté,
» Jaloux, vindicatif, malin, traître, en- » têté ».

ANTHEDON; ancienne ville maritime de la Grèce dans la Béotie, au pied du mont Messapius. Homère l'appelle *extrême* ou *dernière*, parcequ'elle étoit en effet la dernière de celles qui se trouvoient sur les côtes de Béotie, à l'opposite de l'Eubée. On dit qu'elle fut appelée *Anthédon*, de la Nymphe Anthédon, ou d'un certain Anthés, qui exerçoit son empire sur toute la côte.

On voyoit au milieu de la ville un temple des Cabires, & près de là un bois sacré de Cérès avec un temple de Proserpine, où la Déesse étoit en marbre blanc. Bacchus avoit aussi un temple & une statue devant la porte de la ville du côté de la terre ferme. Là étoit le tombeau des enfans d'Aloéüs & d'Iphimédée. Ils furent tués par Apollon à Naxe, audessus de Paros, comme Homère & Pindare le racontent; mais leur sépulture étoit à Anthédon.

ANTHÉDON, est aussi le nom d'une ancienne ville de la Palestine, située sur la Méditerranée, environ à vingt stades de Gaza, vers le midi. Hérode le Grand lui donna le nom

d'*Agrippiade*, en l'honneur d'Agrippa son ami & favori d'Auguste. Les Auteurs ne s'accordent guère sur le nom moderne de cette ville : les uns veulent que ce soit la même que Geth ; d'autres préfèrent Larrissa, ou plutôt une forteresse nommée *Daron*.

ANTHÉE ; *Anthea*. Ancienne ville de l'Achaïe dans le Péloponnèse. Elle fut ainsi appelée d'Anthéas, fils d'Eumélus & de Triptolmèe, qui pour honorer la mémoire de ce Prince, qui avoit eu le malheur de se tuer en tombant de dessus un char, la bâtirent & lui donnèrent le nom d'*Anthée*. Dans la suite les Achéens ayant conquis le pays sur les Ioniens, Patréus, fils de Preugène, leur fit défense d'habiter Anthée, ni Messatis, autre ville du pays. Il fallut se retirer dans une ville, qu'il appela de son nom *Patra*. Après un long espace de temps, les Achéens retournèrent à Anthée, d'où Auguste les fit sortir de nouveau pour rentrer dans Patra, ville que ce Prince avoit prise en affection.

ANTHÈLE ; *Anthela*. Ancienne ville de Grèce, située sur les bords du fleuve Asope, entre le Phénix, autre fleuve du pays, & les Thermopyles. Aux environs de cette ville, il y avoit une plaine assez spacieuse, où l'on voyoit un temple de Cérès Amphictyonide, & dans ce temple les siéges des Amphictyons mêmes.

ANTHOLOGIE. Méléagre natif de Gadare, ville de Syrie, qui vivoit sous Seleucus VI, dernier Roi de Syrie, est le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes grecques : il le nomma *Anthologie*, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus fleuri parmi les épigrammes de quarante-six poëtes anciens, il regarda son recueil comme un bouquet de fleurs, & attribua une fleur à chacun de ces poëtes ; le lys à Anytes ; la rose à Sapho, &c. Après lui Philippe de Thessalonique fit du temps de l'Empereur Auguste, un second recueil tiré seulement de quatorze poëtes. Agatias en fit encore un troisième, environ 500 ans après, du temps de l'Empereur Justinien. Enfin Planude, Moine de Constantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrième qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées selon les matières, par ordre alphabétique. Il en a retranché beaucoup de sales épigrammes, de quoi quelques savans lui ont sçu mauvais gré.

On trouve dans ce recueil beaucoup de belles épigrammes, fort sensées & fort spirituelles; mais elles ne sont pas le plus grand nombre.

Entre une multitude de manuscrits grecs, que l'on conserve dans la bibliothèque du Roi, l'anthologie qui s'y trouve, est un de ceux qui méritent le plus d'être connus par les amateurs de l'antiquité. Il y a plus de cent ans que Saumaise en trouva l'original dans la bibliothèque d'Heidelberg. Casaubon & Scaliger l'exhortèrent à le donner au public, & il en eut d'abord la pensée ; mais plusieurs raisons l'empêchèrent d'exécuter ce dessein.

C'est un *in-folio* en papier de soixante feuillets fort bien écrits de la main de Guiet, qui a joint au texte un grand nombre de corrections & restitutions, avec d'autres notes pour l'intelligence du texte. Le recueil est de plus de sept cens épigrammes. Le tout fait environ trois mille vers, il est divisé en cinq parties. La première & la seconde sont composées d'épigrammes, la plupart

licencieuses, & qui, si l'on en excepte un très-petit nombre, ne doivent jamais voir le jour.

La troisième partie renferme les épigrammes qui servoient d'inscription aux offrandes que l'on faisoit aux Dieux.

La quatrième contient des inscriptions de tombeaux : c'est ce que nous appelons des *épitaphes*.

La cinquième comprend des épigrammes sur divers sujets, dont quelques-uns sont inventés à plaisir. L'Auteur du recueil les nomme *épigrammes d'ostentation* ; c'est-à-dire, des épigrammes où le poëte ne cherche qu'à faire paroître son esprit.

ANTHROPOLITE ; substantif féminin & terme d'histoire naturelle, par lequel on désigne des pétrifications des diverses parties du corps humain. On a trouvé quelquefois des cadavres pétrifiés, mais il ne faut pas douter que l'on n'ait souvent confondu les parties de quelques animaux avec celles de l'homme.

On trouva, à ce qu'on assure, en 1583 près d'Aix en Provence dans un rocher, un cadavre entier pétrifié ; la cervelle en étoit si dure qu'elle donnoit des étincelles quand on la frappoit avec de l'acier. Les os étoient friables.

On a trouvé dans des mines abandonnées & couvertes, ou dans des galeries comblées & débarrassées, des cadavres ensevelis par accident qui étoient vitriolisés ou minéralisés.

Des squelettes entiers se sont aussi trouvés pétrifiés, & plus souvent des parties d'os humains, des dents, des cranes, des vertebres, &c.

On a prétendu aussi avoir rencontré des os pétrifiés de géans, mais il est fort probable que tant d'histoires de géans ne viennent que de ce qu'on a pris des os d'animaux pour des os humains.

Ces os se trouvent en divers états, comme calcinés, endurcis, vitriolisés, minéralisés & pétrifiés.

On ne doit ajouter aucune foi à ce que rapporte Happel, que la ville de Bidoblo en Afrique fut entiérement pétrifiée avec tous ses habitans en 1634. Ce qu'assure *Vanhelmont* qu'une troupe de Tartares avec leur bestiaux furent frappés d'un vent, qui les changea en pierre n'est pas moins fabuleux. *Jean à Costa* raconte avec aussi peu de fondement, qu'une troupe de cavaliers Espagnols, qui étoit en marche dans les Indes Occidentales, furent changés en pierre.

ANTHYLLE ; *Anthylla.* Ancienne ville d'Égypte dont parle Hérodote. Quand les Perses eurent conquis ce pays, Anthylle fut cédée à la Reine pour sa chaussure.

ANTIPODE ; supprimez à l'article Antipode, ces mots, *autrefois on ne croyoit pas*, &c. Et les quatre lignes suivantes, que vous remplacerez par ce qui suit.

La ville de Lima au Pérou, est à-peu-près antipode de celle de Siam dans les Indes, comme cela est démontré par les latitudes & longitudes qu'on y a observées : de même Buenos-Aires en Amérique, est antipode de Pekin, capitale de la Chine : Paris & tout le reste de l'Europe ont leurs antipodes dans la mer du sud, un peu à l'orient de la nouvelle Zelande ; c'est une des terres australes que l'on connoît à peine, & où les Européens n'ont aucune habitation.

Depuis plus de deux mille ans que l'on connoît la rondeur de la

terre, les sçavans n'ont point douté que les antipodes d'un pays habité ne fussent habités de même: ce n'a été que dans les temps d'une stupide ignorance, où toutes les lumières des mathématiques étoient éteintes sur la terre, qu'on a pu douter de leur existence; cependant Riccioli soutient que Kepler a eu tort d'écrire qu'un Évêque nommé *Virgile*, eût été déposé pour avoir parlé trop affirmativement des antipodes.

Il y aura peut-être des personnes qui auront peine à se figurer comment les hommes peuvent habiter des pays antipodes, en sorte que leurs pieds se regardent: il semble au premier abord que les uns ou les autres doivent avoir la tête en bas, & être placés dans une situation renversée & contre l'état naturel. Mais pour rectifier les idées là dessus, on n'a qu'à examiner pourquoi nous sommes de bout la tête élevée vers le ciel; pourquoi nous retombons sans cesse à cette première situation, dès qu'un effort ou un mouvement étranger nous en a détournés. Cette force avec laquelle tous les corps descendent vers la terre, soit qu'on l'appelle *pesanteur*, *gravité*, ou *attraction*, & dont la cause nous est inconnue, se manifeste dans tous les points de notre globe: partout les corps graves tendent vers le centre de la terre, par un effort constant & inaltérable; partout on dit que ce qui tombe vers la terre descend, & qu'on monte en s'en éloignant.

ANTIPOLIS; nom d'une ancienne ville de la Gaule celtique bâtie par les Marseillois. On croit que c'est la même qu'Antibes.

ANTICRÉPUSCULE; substantif masculin. Sorte de phénomène ainsi appelé par M. de Mairan, & que l'on confond ordinairement avec les aurores boréales, quoiqu'il n'ait rien de commun avec ces météores qu'une légère ressemblance.

On peut aisément remarquer le soir d'un beau jour, quelques minutes après le coucher du soleil, qu'à la partie du ciel opposée, & immédiatement à l'horison, il y a une espèce de bande ou de segment obscur, bleuâtre & pourpré, surmonté d'un arc lumineux & coloré de blanc, d'orangé, enfin d'un rouge pâle, & quelquefois même de couleur de feu à son bord supérieur. Ces couleurs ne sont jamais bien vives, ni bien décidées, mais plus ou moins noyées, suivant le plus ou le moins de vapeurs qui se trouvent à l'horison. A mesure que le soleil s'abaisse cet Anti-crépuscule s'élève: l'arc lumineux se sépare du segment pourpré qui demeure d'un gris cendré: il monte toujours en s'affoiblissant quelquefois jusqu'au zénith, & enfin disparoît entièrement. Ce phénomène n'a rien de commun avec l'aurore boréale; il est dû, comme l'arc en-ciel, à la réflexion & à la réfraction des rayons de lumière, qui allant frapper les couches supérieures de l'atmosphère, sont renvoyés à nos yeux. Mais il y a cette différence que l'iris est produite par la réfraction & la réflexion des rayons solaires dans les gouttes de pluie, au lieu que dans l'Anti-crépuscule, elles se font sur des particules d'air. L'arc-en-ciel est toujours fort bas, & l'anti-crépuscule fort haut: cependant il n'est jamais aussi élevé que l'aurore boréale.

ANTIGO; nom d'une île d'Amérique, l'une des Antilles. Elle est située à seize degrés onze minutes

de latitude septentrionale, n'a que quelque fontaines, & de l'eau de pluie conservée dans des citernes. L'air en est beaucoup plus chaud que celui de la Barbade, quoique plus éloignée de la ligne. On ne peut attribuer son excessive chaleur, qu'à la qualité du terroir, qui étant sablonneux & aride, envoie dans l'atmosphère plus d'exhalaisons que de vapeurs, & y entretient la brûlante ardeur que l'on y ressent. Les forêts y conservant encore une partie de leur ancienne épaisseur concentrent les vapeurs, & les exhalaisons, échauffées par le soleil, arrêtent le mouvement de l'air & l'effet des vents; ce qui est cause que les orages & le tonnerre sont plus fréquens dans cette île que dans les autres Antilles. Cependant ces variations n'empêchent pas que ses habitans ne jouissent d'une santé parfaite.

ANTILLES; supprimez ce qui est dit des saisons dans cet article & lisez ce qui suit.

On ne connoît proprement dans les Antilles que deux saisons, l'été & l'hiver. Dans toute l'année on ne peut pas y assigner un espace de temps dont la température reponde à celle des saisons que nous appelons printemps & automne. L'hiver & l'été de ces îles, sont fort différens de ceux de l'Europe, dans leurs causes comme dans leurs effets. Dans nos climats c'est la présence du soleil qui cause l'été; aux Antilles, c'est son éloignement, & sa présence au contraire qui fait l'hiver. Lorsque cet astre, s'éloignant de la ligne, tire vers le tropique du Capricorne, une expérience constante apprend que jusqu'à son retour en deçà de la ligne, c'est-à-dire depuis le mois de Novembre jusqu'au mois d'Avril, l'air n'a presque point de nuages, & n'est chargé que de peu de vapeurs & d'exhalaisons. Il demeure si serein, si sec & si pur, qu'on peut non-seulement regarder d'un œil fixe le lever & le coucher du soleil, mais voir dans le même jour, le déclin & le croissant de la lune. Si les jours sont chauds, les nuits sont d'une fraîcheur proportionnée; de ce passage continuel du chaud au froid, resulte une intempérie habituelle, qui cause mille incommodités, dont il n'y a que la plus grande attention qui puisse garantir les Européens. L'action du soleil ouvrant pendant le jour les pores de tous les corps, raréfiant l'atmosphère & les vapeurs dont elle est chargée au même degré, la fraîcheur de la nuit qui succède tout à coup à la chaleur du jour, resserre & condense l'air, épaissit les vapeurs, les réunit & les fait distiller en une rosée fort abondante, qui, trouvant les pores ouverts, s'y insinue, y pénètre & cause des révolutions subites & souvent très fâcheuses. De là vient la facilité qu'ont tous les corps à se corrompre dans ces régions; c'est ce qui fait naître les vers dans les bois, & tant d'autres insectes qui sont une des principales incommodités des Antilles. L'humidité y est si pénétrante qu'elle rouille le fer des épées dans les fourreaux, & les rouages même des montres les mieux fermées dans les poches; cela n'empêche pas les nuits d'être très claires & en apparence fort sereines. Dès le premier quartier de la lune, on peut lire à sa lumière même les plus petits caractères d'écriture. Pendant tout ce temps, il ne pleut presque point dans les terres basses des îles, &

c'est ce qui a fait donner le nom d'été à cette saison, quoiqu'une partie de ses effets ressemble à ceux que l'hiver cause en Europe; car cette longue sécheresse dépouille de leur verdure les arbres à feuilles tendres, elle fane & dessèche les herbes & flétrit toutes les fleurs. Si la plupart des arbres n'avoient les feuilles d'un tissu fort épais, capable de résister aux injures de cette saison, ce pays deviendroit aussi triste que nos provinces septentrionales le sont au fort de l'hiver. Les animaux mêmes, surtout les insectes & les amphibies, abhorrent & fuient cette aridité. Ils se cachent dans le creux des arbres, sous des rochers, dans des précipices, où ils cherchent l'humidité nécessaire à leur conservation. On nomme encore ce temps, c'est-à-dire la fin de l'été, l'arrière-saison, parce que les habitans ont alors beaucoup de peine à vivre. Les productions du pays ne leur fournissent plus aucune ressource, & s'ils n'étoient secourus par les rafraîchissemens qui viennent de l'Europe, ils seroient réduits à leur seul maïs. Le soulagement unique qu'ils trouvent alors dans le climat contre l'ardeur qui les brûle, est la brise, ou vent léger de mer qui est plus réglé, & se fait sentir plus agréablement dans cette saison que pendant l'hiver.

Mais quand le soleil a repassé la ligne, & qu'il commence à s'approcher du tropique du cancer, ses rayons qu'il darde plus directement, font élever de la mer & des terreins marécageux, une si grande abondance de vapeurs, que ne pouvant être raréfiées par la chaleur, & emportées dans le vague de l'air, aussi promptement qu'elles se rassemblent, l'atmosphère s'en trouve chargée au point qu'elles s'y condensent en très grosses nuées. Il s'y forme alors des tonnerres horribles & des orages continuels, qui ne cessent que lorsque ces vapeurs se résolvent en pluies, qui durent huit, dix, & quelquefois douze ou quinze jours sans interruption. Les pluies refroidissent l'air & la terre, & c'est ce qui fait nommer cette saison l'hiver. Les qualités de l'atmosphère changent entièrement, & on ne voit dans toutes les îles que des malades de toute espèce, surtout parmi ceux qui ne sont pas habitués à cette humidité si longue; car pendant plus de six mois, à peine se passe-t-il une semaine sans pluie. D'un autre côté, cet hiver a des effets bien différens de ceux de l'Europe : dès les premières pluies abondantes, tous les arbres se parent de leur première verdure, & se couvrent de fleurs : les forêts exhalent de toutes parts les odeurs les plus agréables; en un mot la face de la terre se renouvelle & s'embellit, & ce que l'on nomme l'hiver aux Antilles l'emporteroit de beaucoup en agrémens sur le printemps de l'Europe, si la température de l'air étoit aussi favorable aux hommes qu'elle l'est aux végétaux.

ANTISEPTIQUE; adjectif des deux genres qui s'emploie aussi substantivement. Terme de Médecine qui se dit des remèdes propres contre la putréfaction.

ANTLIE; substantif féminin & terme d'Antiquité. *Antlia.* Machine dont les anciens faisoient usage pour tirer l'eau de la sentine.

ANTONIDES, (Jean Vandergoes) Poète de Zélande, mourut à la fleur de son âge en 1684. On donna une édition de ses ouvrages à Ams-

terdam en 1714, *in*-4°. On remarque dans toutes ses poësies beaucoup de facilité, de feu & de hardiesse. Son meilleur *poëme* est celui dans lequel il chanta la rivière d'Y, sur laquelle Amsterdam est située.

ANTONINS, ou ANTONISTES; (les) Religieux de l'ordre de Saint Antoine, qui commencèrent à s'établir vers l'an 1095, sous le pontificat d'Urbain second, pour secourir ceux qui étoient attaqués d'une maladie contagieuse connue d'abord sous le nom de *Feu sacré*, & nommée depuis *le feu Saint-Antoine*, laquelle faisoit alors d'horribles ravages en Europe. Gaston & son fils Vérin, Gentilshommes du Dauphiné, fondèrent un hopital pour cet effet. Plusieurs autres Gentilshommes s'associèrent avec eux & donnèrent ainsi naissance à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Antoine, qui ne tarda pas à se répandre en France & dans plusieurs autres états.

Pendant deux siècles, cette congrégation ne fut composée que de laïques, qui n'avoient d'autre engagement que celui de leur zèle. Leur marque distinctive étoit un T, qu'ils portoient sur leur habit avec une croix de chevalier. Le T qui est figuratif de la béquille, sur laquelle les malades se soutenoient, étoit le signe de l'hospitalité qu'ils exerçoient.

Sous Honoré III, les *Antonins* obtinrent la permission de faire les trois vœux de religion; mais Boniface VIII mit la dernière main à cet établissement en donnant la bulle que les *Antonins* regardent comme le titre primordial de leur congrégation; parce qu'elle les a érigés en chanoines réguliers, & leur a donné un Abbé général.

Depuis cette bulle, les Papes en ont successivement donné plusieurs autres à l'ordre des *Antonins*; quelques-unes n'ont même été accordées qu'à la recommandation de nos rois qui ont scellé cet établissement de leur autorité.

L'Abbé général des *Antonins* a séance dans l'assemblée des états du Dauphiné, immédiatement après l'Evêque de Grenoble, qui en est le Président. Cette prérogative lui a été accordée en 1306 par le Dauphin de Viennois, du consentement de la noblesse, & Louis XIII l'a lui a confirmée par lettres-patentes de l'année 1636.

Charles VI & Louis XI ont accordé séance au Parlement de Dauphiné, à l'Abbé général des Antonins, par des lettres patentes du 3 Août 1383, & des années 1443 & 1473. En 1502, Maximilien premier concéda à cet Ordre le droit de prendre pour armes l'aigle impérial, avec un écusson d'or sur l'estomac de l'aigle au T d'azur.

La Congrégation des *Antonins* se réforma au commencement du dix-septième siècle, & cette réforme fut autorisée par des bulles de Grégoire XV & d'Urbain VIII, confirmées par diverses lettres-patentes de Louis XIII du mois de Juin 1618 & dernier de Juillet 1620, enregistrées au Grand Conseil. Cette réforme s'est faite sans changer l'état constitutif des Antonins; ainsi ils sont toujours restés Chanoines réguliers comme auparavant.

Les Chanoines réguliers de la Congrégation de France, mieux connus par la dénomination de *Génovéfains*, ont néanmoins disputé le nom de Chanoines réguliers aux *Antonins*; mais par Arrêt rendu au Grand Conseil le 24 Mars 1723,

après l'instruction la plus complette, les Religieux *Antonins* ont été maintenus *dans le droit & la qualité de Chanoines réguliers de St. Augustin*, *Congrégation & Ordre de St. Antoine*; ainsi les *Antonins* sont comme les autres Chanoines réguliers, capables d'exercer les fonctions pastorales dans les Cures affectées aux Chanoines réguliers.

Il y a même cela de particulier, que les bénéfices de l'Ordre des *Antonins* sont tellement affectés à ses membres, que les Chanoines réguliers des autres Congrégations de St. Augustin ne peuvent pas les impétrer. Le Grand Conseil l'a ainsi jugé par un Arrêt du 10 Février 1753, contre un Chanoine régulier de l'Ordre de Chancelade, assez semblable à la Congrégation de France.

ANTONIO, (Nicolas) Chevalier de l'Ordre de *St. Jacques*, agent du Royaume d'Espagne à Rome, Chanoine de Séville, naquit dans cette ville en 1617, & mourut en 1684. Sa bibliothèque des Auteurs espagnols l'a rendu célèbre. Il fait assez démêler le vrai d'avec le faux. Il écrit avec pureté, avec ordre, avec exactitude; mais il prodigue les éloges, il exagère, il ne traite pas son sujet en critique sévère des opinions & des talens. Le Cardinal d'Aguire son ami, fit imprimer la seconde partie de cet ouvrage à Rome après la mort de l'Auteur. *Antonio* est Auteur de quelques autres ouvrages, parmi lesquels on distingue un traité *de Exilio*.

APARINE; *Aparina*. Terme de botanique. Nom donné à une famille de plantes, dont les feuilles sont verticillées, ou accompagnées de stipules placées entre elles sur les tiges. Il y a de ces plantes qui se couchent sur la terre, & sont souvent semées de poils en crochets qui s'attachent à tout ce qui les touche. Leurs fleurs sont hermaphrodites. Ces plantes sont la croisette, la garence, le caillelait, &c.

APARYTES; (les) *Aparytæ*. Peuples du nombre de ceux qui composoient la septième Satrapie de Perse. Cette Satrapie payoit au Roi cent soixante-dix talens.

APATURÉON; substantif masculin & terme d'Antiquité. Nom d'un mois de l'ancienne année ïonienne. Il commençoit le 24 Novembre, & avoit 31 jours.

APATURIE; substantif féminin. *Apaturia*. Surnom de Vénus, ainsi appelée d'un mot grec qui signifie *fraude*, *ruse*, parce qu'elle avoit trompé les géans en les faisant tuer l'un après l'autre par Hercule qu'elle avoit caché pour cet effet dans un antre.

APER, (Marcus) orateur latin, Gaulois de nation, alla à Rome où il fit admirer son génie & son éloquence. Il fut successivement Sénateur, Questeur, Tribun & Préteur. On lui attribue le Dialogue des Orateurs, ou de la corruption de l'éloquence, qui est à la fin des œuvres de Quintilien. Il mourut vers l'an 85 de J. C.

APHARSATHACHÉENS; (les) *Apharsatachæi*. Anciens peuples dont Esdras fait mention. Cet écrivain sacré les place au nombre de ceux qui entreprirent d'empêcher de rebâtir le temple de Jérusalem, lorsque les Israëlites furent revenus de leur captivité.

APHARSÉENS; (les) *Apharsæi*. Anciens peuples dont il est parlé dans Esdras. Ils sont compris au nombre de ceux qui s'opposèrent à ce que

les Juifs au retour de leur captivité, ne rebâtissent le temple de Jérusalem.

APHÉRÈSE, se dit en termes de Chirurgie, de cette partie de l'art qui retranche des corps ce qu'il y a de superflu.

APHIDNE; *Aphidna.* Nom d'une ancienne ville ou bourg de l'Attique près d'Athènes.

APHIE; petit poisson de mer de la grosseur au plus du petit doigt, blanchâtre : on le nomme *Nonnata* sur la côte de Gênes. Ces poissons se rassemblent en très-grande quantité dans l'écume de la mer, & ils s'entrelacent fortement les uns avec les autres.

APHRODISIAQUE; adjectif qui s'emploie aussi substantivement, & terme de Médecine. Il se dit des remèdes qui excitent à l'acte vénérien.

APHRODITE; adjectif qui s'emploie aussi substantivement. Terme d'histoire naturelle. M. Adanson donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, mais sans aucun acte extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques (coquillages) la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leurs corps. En ce sens, les plantes qui se multiplient de boutures, sont aussi aphrodites.

AHRODITE, se dit aussi d'une espèce d'insecte qui se trouve dans les mers d'Occident. Son corps a la forme d'un œuf : il est couvert de pointes couleur de pourpre & de poils d'un jaune vert. Sa bouche est garnie de filets semblables à des poils d'animaux. M. Linnæus dit que c'est un ver zoophyte.

APHRONATRON; substantif masculin. *Aphronatrum.* Sorte de sel qui est un alcali minéral, mais qui n'a pas la pureté ni la force de l'alcali végétal. Il se forme contre les murs de toutes les maisons en petites masses compactes, faciles à mettre en poudre; sa figure est irrégulière & indéterminée : il est souvent mêlé de matières étrangères & surtout de chaux; on l'appelle *aphronatron :* on le trouve quelquefois contre les parois de la pierre à plâtre dont il participe un peu; c'est sans doute pour cette raison que ce sel gonfle dans le feu, y fait du bruit, mais sans détonner comme le salpêtre : il soutient long-temps l'action du feu sans entrer en fusion, & fait effervescence avec les acides sans que rien se précipite; la crisstallisation lui donne la figure quadrangulaire, aiguë, oblongue ou de parallélipipedes.

APHTHITE, ancienne province d'Égypte, l'une de celles qui étoient occupées par les Calasires, peuples qui, selon Hérodote, faisoient profession de la guerre, ainsi que les Hermotybies.

APICIUS; il y a eu trois Romains de ce nom, tous trois célèbres, non par leur génie, mais par l'art de raffiner sur la bonne chère. Le second le plus célèbre de tous, publia un traité sur la manière d'aiguiser l'appétit. *De gulæ irritamentis.* Il fut l'inventeur des gâteaux qui portoient son nom, & le chef d'une académie de gourmandise. Après avoir fait des dépenses prodigieuses pour sa bouche, il crut que deux cent cinquante mille livres qui lui restoient, ne suffiroient pas à son appétit, il s'empoisonna. Le troisième, contemporain de Trajan, se signala par l'invention d'un secret,

pour conserver les huîtres dans leur fraîcheur. Il en envoya à Trajan, dans le pays des Parthes, éloigné de la mer de plusieurs journées.

APIE, *Apia*. Nom qui fut donné par Apis, arrière-petit-fils d'Egialée, premier Roi de Sicyone, à tout le pays renfermé dans l'Isthme de Corinthe. C'est Pausanias qui l'assure ainsi. Pline étend davantage le pays nommé Apie; car, selon lui, ce fut tout le Péloponnèse qui porta d'abord le nom d'*Apie*.

Apie, est aussi le nom d'une ancienne ville d'Égypte qu'Hérodote place vers les frontières de la Libye.

APIEN, (Pierre) natif de Misnie, professeur de mathématiques à Ingolstadt, où il mourut en 1552, publia une *Cosmographie* & plusieurs autres ouvrages que Charles V fit imprimer à ses dépens. Cet Empereur ajouta à cette grâce celle d'annoblir l'Auteur.

Apien, (Philippe) fils du précédent, & aussi habile que son père, naquit à Ingolstadt en 1531, & mourut à Tubingen en 1589. Nous avons de lui un *traité des Cadrans solaires*, & d'autres livres. L'Empereur Charles Quint prenoit plaisir à s'entretenir avec lui. *Apien* étoit valétudinaire, & sa mauvaise santé lui inspira le dessein d'étudier la médecine, qu'il cultiva avec succès.

APION, grammairien à Oasis, ville d'Égypte. Les Alexandrins le nommèrent chef de l'ambassade, qu'ils envoyèrent à Caligula pour se plaindre des Juifs, l'an 40 de J. C. Le député appuya beaucoup sur le refus que faisoient les Juifs de consacrer des images à cet Empereur, & de jurer par son nom. Il composa une histoire d'Égypte, suivie d'un traité contre le peuple Hébreu, dans lequel il employoit toutes sortes d'armes pour les battre. L'historien Joseph le réfuta avec beaucoup d'éloquence. Tibère appeloit ce savant *Cymbalum Mundi*, & il méritoit bien ce titre. C'étoit un vain déclamateur qui ne s'attachoit qu'à des minuties, & qui les soutenoit avec autant de bruit que les choses les plus importantes.

APODÉOTES, ou Apodotes; (les) ancien peuple d'Étolie dont il est parlé dans Tite-Live & dans Thucydide.

APOJOVE; substantif masculin & terme d'Astronomie. Quelques Auteurs ont employé ce terme pour désigner l'apside des satellites de Jupiter.

APOLLINAIRE, (C. Sulpitius) Grammairien de Carthage, au 2e siècle, est auteur, selon quelques savans, des vers qui servent d'argument aux comédies de *Terence*. On lui attribue encore quelques autres écrits.

APOLLODORE; fameux Grammairien d'Athènes, étoit disciple *d'Aristarque*. Nous n'avons plus de lui que trois livres de sa *bibliothèque*, publiée à Saumur en 1611, *in*-12, en grec & en latin. On y trouve des choses curieuses. Son ouvrage sur l'origine des Dieux, qui étoit en 17 livres, est totalement perdu. Plusieurs savans croient que c'est le même ouvrage que sa *bibliothèque*. Les anciens citent quelques autres ouvrages de cet écrivain.

APOLLODORE; Architecte célèbre de Damas, dirigea le pont de pierre que *Trajan* fit construire sur le Danube, l'an 102 de Jesus-Christ. Ce fut sous sa direction, que fut faite à Rome la grande place Trajane, au milieu de laquelle on éleva

la colonne si célèbre qui portoit le même nom. *Adrien* fit mourir ce célèbre Artiste, pour se venger de ce qu'un jour que *Trajan* s'entretenoit avec *Apollodore* sur quelque édifice, cet architecte dit à *Adrien*, qui se méloit de dire son avis: *allez peindre vos citrouilles*. C'étoit un genre de peinture à quoi Adrien s'occupoit alors. *Apollodore* apparemment peu civil & peu politique, eut encore l'imprudence de critiquer le temple de *Vénus*, qui étoit un des ouvrages d'*Adrien*. *Le temple n'est pas assez dégagé*, écrivit-il a cet Empereur: *il est trop bas, & les statues des déesses assises, trop grandes; si elles veulent se lever pour sortir elles ne le pourront pas.*

APOLLONIE; aux cinq lignes qui composent cet article, page 497 du 2ᵉ volume, substituez ce qui suit.

Nom commun à plusieurs villes dont les géographes font mention & qui furent ainsi appelées du culte qu'on y rendoit à Apollon. Il y en avoit une en Macédoine au pays des Taulentiens, à dix stades du fleuve Aoüs, ou Anas, selon d'autres, & à soixante de la mer; elle étoit assez voisine de Dyrrachium, suivant Plutarque. Il y en a qui la mettent dans l'Illyrie; c'est sans doute parce que le pays des Taulentiens a fait anciennement partie de l'Illyrie. D'autres la placent dans l'Épire; c'est pour la même raison; c'est-à-dire, que l'Épire s'étendoit jusqu'au pays des Taulentiens. Mais, c'étoit du côté de l'Illyrie. Elle fut bâtie, selon Strabon, par les Corinthiens & les Corcyréens, qui lui donnèrent des lois, dont ce géographe fait un grand éloge. Cependant les habitans en rapportoient la fondation à Apollon. En conséquence ils avoient un troupeau consacré au soleil.

Cette ville se nomme aujourd'hui *Piergi*.

Il y avoit une autre ville de même nom dans la Mygdonie, selon Pline dans un pays qui en dépendoit. Elle se nomme aujourd'hui *Erisso*.

Une troisième ville d'Apollonie étoit dans la Chalcidie. Pline dit que les habitans étoient surnommés *Macrobiens*; c'est-à-dire des gens qui vivoient longtemps. Cette ville s'éleva sur les ruines de celle d'Acrothon, qui s'appeloit ainsi à cause de sa situation sur le sommet du mont Athos.

Une quatrième ville d'Apollonie étoit dans la Thrace sur le Pont-Euxin, à treize cens stades de Calatis & à quinze cens de Cyanée. Elle fut fondée par une colonie de Milésiens. Elle étoit bâtie pour la plus grande partie, dans une petite île. Cette ville selon Pline, étoit dans un pays appelé *Astice*, & se nomma d'abord *Anthie*. Dans Pomponius Mela, elle est nommée Apollonie la grande.

Une cinquième ville de ce nom étoit aussi dans la Thrace sur la mer Égée vers le Strymon.

On en voyoit une sixième dans la Mysie, sur le Ryndacus. Du temps de Strabon, cette ville appartenoit aux Cyzicéniens. Elle a été épiscopale. Cyriacus, l'un de ses Évêques, signa une lettre synodale adressée à Léon.

Il y avoit une autre Apollonie dans la Palestine entre Jopé & Césarée. Une autre dans la Cirénaïque que Ptolémée met entre les villes de la Pentapole. Une autre dans la Pisidie, vers les sources du Méan-

dre. Une autre dans l'Assyrie, à l'orient du Tygre. Une autre dans l'île de Crète. Une autre dans la Carie. Une autre dans l'Éolide qui s'appeloit aussi Assos, & qui conserve, dit-on, ce nom dans celui d'Assum, qu'elle prend actuellement. Une autre dans la Troade, différente de celle qui étoit sur le Ryndacus, dans la Mysie. Une autre dans le Pont en Asie, située dans une île de même nom, qui étoit surnommée Thymas. Une autre dans la Syrie, qui dépendoit de celle d'Apamée. Une autre dans la grande Phrygie, que Strabon qualifie de Métropole.

APOLLONIEN, ENNE ; adjectif. On désigne quelquefois l'hyperbole & la parabole ordinaire, par les nom d'*hyperbole* & de *parabole Apolloniennes*, ou d'*Apollonius*, pour les distinguer de quelques autres courbes d'un genre plus élevé, & auxquelles on a aussi donné le nom d'*Hyperbole* & de Parabole. Ainsi $ax=yy$ désigne la parabole *Apollonniene*, $aa=xy$ désigne l'hyperbole *Apollonienne* : mais $aax=y^3$ désigne une parabole du 3ᵉ degré ; $a^3=xyy$ désigne une hyperbole du même degré. On appelle la parabole & l'hyperbole ordinaires, *parabole & hyperbole d'Apollonius*, parce que nous avons de cet ancien géomètre un traité des sections coniques fort étendu. Ce mathématicien qu'on appelle *Apollonius Pergæus*, parce qu'il étoit de Perge en Pamphylie, vivoit environ 25 ans avant Jésus-Christ. Il ramassa sur les sections coniques tout ce qu'avoient fait avant lui Aristée, Eudoxe de Cnide, Menœchme, Euclide, Conon, Trasidée, Nicotele : ce fut lui qui donna aux trois sections coniques les noms de *Parabole*, *d'Ellipse* & d'*Hyperbole*, qui non seulement les distinguent, mais encore les caractérisent. Il avoit fait huit livres qui parvinrent entiers jusqu'au temps de Pappus d'Alexandrie lequel vivoit sous Théodose ; on ne put retrouver que les quatre premiers livres, jusqu'en 1658, que le fameux Borelli trouva dans la bibliothèque de Florence un manuscrit Arabe qui contenoit outre ces quatre premiers, les trois suivans : aidé d'un professeur d'Arabe, qui ne savoit point la géométrie, il traduisit ces livres, & les donna au public. *Voyez l'éloge de M. Viviani*, par M. Fontenelle, *Hist. de l'Académie 1703*.

Il faut que le huitième livre d'Apollonius ait été retrouvé depuis; car on trouve dans l'éloge de M. Halley, par M. de Mairan (*Hist. Acad. 1742*), que M. Halley donna en 1717 une traduction latine des huit livres d'Apollonius.

APOLLONIUS, de Perge, en Pamphylie dont il est parlé dans l'article précédent, composa plusieurs *Traités* sur les mathématiques. Nous n'avons que son ouvrage sur les *sections coniques*, dont il donna le premier la théorie. Cet ouvrage a été traduit & commenté bien des fois par les modernes, auxquels cet ancien a fourni beaucoup de lumières. *Apollonius* florissoit sous le regne d'*Evergetes*, Roi d'Égypte, l'an du monde 3760, le 244 avant J. C.

APOLLONIUS, *de Rhodes*, originaire d'Alexandrie, mais surnommé *Rhodien*, parce qu'il enseigna long temps à Rhodes, vivoit dans le même temps que le précédent. Il étoit disciple de *Callimaque* & successeur

d'*Eratosthène*

d'*Ératosthène* dans la garde de la bibliothèque d'Alexandrie. Comme il se mêloit de faire des vers, les poëtes ses confrères ne le laissèrent pas en repos. Il alla à Rhodes chercher la tranquillité qu'il ne trouvoit pas dans sa patrie, & y finir ses jours. Son Poëme sur l'expédition des Argonautes n'est guères au-dessus du médiocre. On en estime les scholies. On en a une édition de Leyde *in-8°*, 1641.

APOSTASE; substantif féminin. *Apostasis.* Figure de Rhétorique qui consiste à détourner quelquefois les pensées & les phrases sans laisser entre elles aucune liaison. En voici un exemple de Démosthène. Il veut faire sentir ce qu'on doit craindre pour la liberté de la Grèce, des vues ambitieuses de Philippe, & rappelle les entreprises qu'il a formées pour parvenir à son but. « En quel état, » dit il, est aujourd'hui la Thessalie? Philippe n'en a-t-il pas enlevé toutes les places, & n'y a-t-il pas anéanti le gouvernement » populaire? L'île d'Eubée, si voisine de Thébès & d'Athènes, n'a-» t'elle pas été asservie à des tyrans? » Il écrit, en termes précis, qu'il » est en paix avec ceux qui lui obéissent, & non seulement il l'écrit, » mais il agit conséquemment. *Il » marche vers l'Hellespont; il s'est » emparé d'Ambracie; il est maître » d'Elis cette grande ville du Pélo-» ponnèse; il a voulu depuis peu sur-» prendre Megare; ni la Grèce, ni » les régions barbares ne peuvent » suffire à son ambition* ».

Après quoi l'orateur reprend vivement : « & nous voyons ces cho-» ses tout ce que nous sommes de » Grecs; nous les savons sans faire » éclater aucun mouvement d'indi-» gnation, sans prendre des me-» sures ».

On peut juger par cet exemple, du grand effet de cette figure quand elle est bien amenée.

APOTOME; terme de Musique. Supprimez les cinq lignes de cet article, & mettez à la place ce qui suit.

Apotome, en termes de Musique, signifie ce qui reste d'un ton majeur après qu'on a retranché un limma, qui est un intervalle moindre d'un comma que le semi-ton majeur. Par conséquent l'*apotome* est d'un comma plus grand que le semi-ton moyen.

Les Grecs qui n'ignoroient pas que le ton majeur ne peut par des divisions rationnelles, se partager en deux parties égales, le partageoient inégalement de plusieurs manières.

De l'une de ces divisions inventées par Pytagore, ou plutôt par Philolaüs son disciple, résultoit le dièse ou limma d'un côté & de l'autre l'apotome, dont la raison est de 2058 à 2187.

La génération de cet *apotome* se trouve à la septième quinte *ut* dièse en commençant par *ut* naturel : car la quantité dont cet *ut* dièse surpasse l'*ut* naturel le plus rapproché, est précisément le rapport que l'on vient de marquer.

Les anciens donnoient encore le même nom à d'autres intervalles. Ils appeloient *apotome majeur*, un petit intervalle que M. Rameau appelle *quart de ton* enharmonique, lequel est formé de deux sons en raison de 125 à 128.

Et ils appeloient *apotome mineur*, l'intervalle encore moins sensible à l'oreille que le précédent.

Jean de Muris & ses contemporains, donnent partout le nom d'*a-*

potomie au ſemi-ton mineur, & celui de *dièſe* au ſemi-ton majeur.

APPEAUX. Ce mot qui ſignifioit autrefois *appels*, eſt encore uſité en Provence & en Languedoc, où l'on nomme *Juges d'Appeaux*, ceux qui quoique reſſortiſſans au Parlement, ont eux-mêmes une juridiction dont les appels reſſortiſſent devant eux.

Il y avoit ci-devant à Segur un tribunal nommé le *ſiége des appeaux*, qui dans ſon origine n'avoit été créé que pour la province du Périgord, mais dont le reſſort s'étoit par ſucceſſion de temps, étendu ſur celle du Limouſin.

Ce tribunal a été ſupprimé par un Edit du mois de Janvier 1750, regiſtré au Parlement de Bordeaux le 16 Février ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Paris le 21 Mars 1753.

Il y avoit auſſi à Caſtres une juridiction appelée *la juſtice des Appeaux*. Elle a été ſupprimée par un Édit du mois de Mai 1751, regiſtré au Parlement de Toulouſe le 30 Août ſuivant.

APPENDANCES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Juriſprudence féodale. Ce mot ſuivant Bruſſel, ſignifie ce qui a été nouvellement attaché à une ſeigneurie tant en domaine qu'en mouvance.

APPENDICULE; ſubſtantif féminin. *Appendicula*. Diminutif & terme de Médecine & d'Anatomie qui ſignifie petit appendice.

APPIEN, hiſtorien grec, naquit à Alexandrie d'une famille diſtinguée; il floriſſoit ſous Trajan, Adrien & Antonin le pieux. Vers l'an 123 de J. C. il fut gouverneur d'une province. On a de lui une hiſtoire romaine, compoſée non pas année par année comme celle de Tite-Live, mais nation par nation. Cet ouvrage eſtimé étoit en vingt deux ou vingt-quatre livres, depuis la ruine de Troye juſqu'à Trajan. Il ne nous en reſte que ce qui regarde les guerres puniques, les Syriaques, les Parthiques, les civiles, celles contre Mithridate, les Eſpagnoles, Annibal, la guerre d'Aſſyrie, & un fragment de celle des Gaules. La meilleure édition de cette hiſtoire, eſt celle d'Amſterdam, en deux volumes *in* 8°. en 1670.

APPRÉCIABLE; adjectif des deux genres. Qui peut être apprécié.

En muſique les *ſons appréciables* ſont ceux dont on peut trouver ou ſentir l'uniſſon & calculer les intervalles. M. Euler donne un eſpace de huit octaves depuis le ſon le plus aigu juſqu'au ſon le plus grave *appréciables* à notre oreille : mais ces ſons extrêmes n'étant guère agréables, on ne paſſe pas communément dans la pratique les bornes de cinq octaves, telles que les donne le clavier à ravalement. Il y a auſſi un degré de force au-delà duquel le ſon ne peut plus s'apprécier. On ne ſauroit apprécier le ſon d'une groſſe cloche dans le clocher même, il faut en diminuer la force en s'éloignant pour le diſtinguer. De même les ſons d'une voix qui crie ceſſent d'être appréciables; c'eſt pourquoi ceux qui chantent fort ſont ſujets à chanter faux. A l'égard du bruit, il ne s'apprécie jamais, & c'eſt ce qui fait ſa différence d'avec le ſon.

APTÈRE, en termes de Naturaliſtes, ſe dit des inſectes qui ſont ſans aîles, comme les poux, les puces, les cirons, les cloportes, &c.

AQUILONIE; c'eſt ſelon Tite-Live, une ancienne ville d'Italie au pays des Samnites.

ARACK; ſubſtantif maſculin. Eſpèce

d'eau-de-vie que les Indiens tirent d'un mêlange de riz, de sucre & de vin de Cocotier, après l'avoir laissé fermenter. C'est à Batavia principalement qu'on fabrique cette eau-de-vie, & c'est une des branches du commerce des Hollandois. On fait entrer l'*arack* dans la composition du punch préférablement à l'eau-de-vie ordinaire. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ARACHOSIENS, ou ARACHOTES; (les) *Arachosii.* Anciens peuples qui habitoient l'Arachosie.

ARACHTHUS; ancien fleuve d'Épire qui avoit sa source au mont Tymphe ou Stymphe dans le pays des Paroréens, d'où il couloit vers le midi au milieu des montagnes, au travers du territoire des Molosses, & se rendoit dans le golfe Ambracique, au-dessous de la ville d'Ambracie, au pied des murs de laquelle il passoit. Ptolémée le met dans l'Acarnanie. C'est parce qu'il comprend cette province dans l'Epire, & qu'il en arrosoit en effet une partie.

Aujourd'hui les uns l'appelle *Spagmagmurisi*, les autres *Vouropotami.*

ARATUS, poëte celèbre par son poëme grec intitulé, *les Phénomènes*, vivoit à-peu-près 270 ans avant J. C. à la Cour d'Antigone Gonetas, Roi de Macédoine, par ordre duquel il composa cet ouvrage. Aratus décrit les figures des constellations, leurs situations dans la sphère, l'origine des noms qu'elles portoient en Grèce & en Égypte, les fables qui y avoient donné lieu, le lever & le coucher des étoiles, & cela d'après les livres d'Eudoxe.

Le poëme d'Aratus fut commenté & traduit en latin par plusieurs Auteurs, dont on trouve le catalogue dans le P. Petau & dans Vossius; mais nous ne devons pas omettre Cicéron & Germanicus César, qui en firent l'un & l'autre des traductions latines. On ne sauroit faire de l'ouvrage un plus brillant éloge qu'en citant de pareils traducteurs.

ARAVISQUES; (les) *Aravisci.* Anciens peuples de la Pannonie dont parle Tacite. Ptolémée les met à l'orient de la Pannonie inférieure dont ils occupoient la partie la plus septentrionale. Voici ce qu'en dit Tacite: « pour les Aravisques établis en Pannonie, viennent ils des » Oses peuple Germain, ou les Oses » doivent-ils être regardés comme » une colonie des Aravisques? Le » langage, les mœurs, les coutu» mes de ces peuples sont les mê» mes. Mais lequel a passé le fleuve » qui les sépare aujourd'hui? C'est » ce que nous ignorons, parce» qu'on trouvoit des deux côtés du » Danube, mêmes biens, mêmes » maux, l'indépendance & la pau» vreté ».

Les Aravisques & les Oses étoient des peuples que l'on connoît peu. Les premiers habitoient dans la haute Hongrie, & les seconds dans la partie orientale de la Silésie, vers la source de la Vistule.

ARBACALE; *Arbacala.* Ancienne ville d'Espagne qui appartenoit aux Cartéïens, selon Tite-Live, & aux Vaccéens, selon Polybe. Elle fut attaquée & prise par Annibal; mais ce ne fut qu'après avoir été très-vigoureusement défendue pendant long-temps autant par la valeur que par le grand nombre de ses habitans.

On croit que c'est aujourd'hui Avila dans la vieille Castille.

ARBEROUE; nom d'un des sept petits pays qui composent la basse Navarre. Il a environ cinq lieues de longueur sur deux & demie de largeur. La

paroiſſe d'Iſturitz, la plus conſidérable de ce petit pays, eſt à quatre grandes lieues au levant d'hiver de Bayonne, & environ à treize au couchant de Pau. La juſtice eſt rendue dans le pays d'Arberoue par un Alcade ou Juge d'épée, comme en Eſpagne.

ARBOURG; *voyez* AARBOURG dans le premier volume. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ARCÈRE; ſubſtantif féminin & terme d'Antiquité. *Arcera*. Eſpèce de chariot fait de planches, & couvert de tous côtés. On étendoit ſur ce chariot des habits pour y porter les malades ou les vieillards couchés.

ARCHAÏQUE; adjectif des deux genres. Qui renferme des archaïſmes, qui appartient à l'archaïſme. *Un Dictionnaire archaïque bien fait ſeroit un ouvrage utile.*

ARCHIATRE; ſubſtantif maſculin. *Archiater*. Terme d'Antiquité qui a fait autrefois grand bruit dans la médecine par les différentes opinions qu'il y a eu pour en fixer la ſignification. Accurſe a prétendu que ce mot ſignifioit prince des médecins, ou qui eſt des premiers médecins.

Ce ſentiment d'Accurſe avoit été ſuivi par les anciens traducteurs de Galien & par divers autres ſavans qui avoient rendu le même mot par *medicus primorius*. Mercurial eſt le premier qui ſe ſoit déclaré contre cette explication d'Accurſe, & qui ait ſoutenu qu'*Archiater* ſignifie le médecin du Prince. Il appuie ſon ſentiment, premièrement par cette raiſon que le mot *Archiater* n'a jamais été employé par aucun Auteur grec ou latin avant les Empereurs Romains. Il ſe ſert encore de deux autres preuves : la première c'eſt qu'Andromachus n'eſt pas ſimplement appelé *Archiatre*, mais l'Archiatre de Néron ; la ſeconde eſt que ſi Démétrius & Magnus, qui ſont appelés *Archiatres* par le même Auteur qui parle d'Andromachus, & qui ont poſſédé ce titre ſous Antonius, n'avoient pas été les médecins de cet Empereur, on ne voit pas pourquoi ils auroient eu le titre d'*Archiatre* préférablement à Archigène, à Soranus & à divers autres médecins qui étoient à peu près du même temps, & qui ont été très-célèbres.

Alciat eſt d'un troiſième ſentiment, qui ſemble tenir le milieu entre celui d'Accurſe & celui de Mercurial. Il croit que l'*Archiatre* eſt effectivement le prince des médecins, parce qu'il eſt le médecin du Prince, celui qui eſt médecin du Prince étant par la même raiſon au-deſſus des autres médecins, ou du moins étant regardé de cette manière.

Voilà trois ſentimens ſur cette affaire. Je ne ſais, dit M. le Clerc, ſi Alciat a été ſuivi par quelques-uns. Mais le plus grand nombre des ſavans ſe trouve partagé à l'égard de l'explication d'Accurſe & de celle de Mercurial. Ce dernier a pour lui Cujas, Zvinger, Caſaubon, Mattius & Voſſius, comme le remarque Meibomius, qui ne laiſſe pas nonobſtant l'autorité de tant de grands hommes, de ſe ranger du côté d'Accurſe. La première raiſon qu'il apporte, eſt que de tous les autres mots grecs qui commencent par *archi*, comme *architectus*, *archiepiſcopus*, &c. pas un ne déſigne rien qui appartienne ou qui regarde le Prince : mais tous ces mots marquent également quelque choſe qui eſt la première, la plus excellente en ſon genre. De même, dit Mei-

bomius, l'*Archiatre* n'est pas le médecin du Prince, mais le prince ou le premier des médecins, autrement ce mot seroit le seul excepté de la règle dont on vient de parler.

Godefroi qui écrivoit à peu près en même temps que Meibomius, est du sentiment de Mercurial par rapport à l'étymologie du mot *Archiater.* Mais il remarque qu'il y avoit deux sortes d'*Archiatres* que Mercurial a confondues. Les premiers étoient appelés *Archiatri S. Palatii*, qui ne servoient, dit Godefroi, que dans la Cour des Empereurs. Les autres qu'on appeloit simplement *Archiatres*, ou *Archiatri populares*, servoient les peuples dans les villes de Rome & de Constantinople. Comme ces derniers avoient un salaire public, & d'ailleurs divers privilèges, ils étoient obligés de voir indifféremment tous les malades sans rien exiger d'eux, le but de l'établissement de ces *Archiatres* ayant été d'empêcher que les pauvres ne souffrissent faute de médecins.

ARCHICONFRAIRIE; substantif féminin. Il y a une société érigée sous ce titre, qui a pour instrument de dévotion la ceinture de Saint-Augustin. C'est une ceinture de cuir, que les religieux Augustins prétendent avoir été portée, dans tous les temps, par les Saints les plus illustres.

ARCHICONFRATERNITÉ; substantif féminin. Titre que prennent certaines confréries. L'Archiconfraternité de Notre-Dame du Mont-Carmel, établie à Rome, est remarquable par l'habit particulier qu'elle porte. Les confréres sont revêtus d'un sac de couleur tannée, attaché à un capuchon qui leur couvre le visage, & descend en pointe jusqu'à la ceinture. Ils ne peuvent voir que par deux trous faits au capuchon, à l'endroit des yeux. Une ceinture de cuir leur sert à attacher ce sac, & ils portent sur les épaules un camail de serge blanche.

ARCHISOUSDIACRE; substantif masculin. On appeloit ainsi autrefois le premier des Sousdiacres dans l'Église Romaine.

ARDIENS; (les) *Ardiæi.* Anciens peuples de l'Illyrie qui étoient limitrophes des Autariates, & dans le voisinage de Pharos qu'on appela d'abord Paros, parce que cette ville avoit été bâtie par des Pariens. Les Ardiens prenoient au commencement le nom de Varaliens.

Comme ces peuples avoient ravagé les terres de quelques alliés des Romains & même la partie de l'Italie, qui étoit dans leur voisinage, le Sénat leur ayant fait porter inutilement ses plaintes par des députés, envoya contre eux un corps de dix mille hommes de pied & de cinq cens chevaux. A la vue de cette armée, les barbares se soumirent à toutes les conditions qu'on voulut leur imposer. Ils oubliérent bientôt leurs promesses & recommencerent leurs ravages. On donna la commission de marcher contre eux, au Consul Servius Fulvius Flaccus, qui les mit dans peu de temps à la raison; & pour couper à jamais racine à leurs brigandages, il les transporta, du voisinage de la mer, dans le milieu des terres vers l'an de Rome 607. Là, forcés de s'occuper à l'Agriculture pour trouver leur subsistance, ils devinrent aussi pacifiques, qu'ils avoient été auparavant turbulens & inquiets.

Le pays qu'occuperent d'abord les Ardiens, & même celui, où ils

furent ensuite transportés, sont aujourd'hui dans la Turquie d'Europe.

AREA; surnom de Minerve. Il y avoit chez les Platéens, un temple de Minerve Aréa, qu'ils disoient avoir été bâti des dépouilles remportées au combat de Marathon, desquelles les Athéniens leur firent part. La statue de la Déesse étoit dorée, à la réserve du visage, des mains & des pieds, qui étoient du plus beau marbre. C'étoit un ouvrage de Phidias. Il y avoit d'ailleurs dans ce temple de fort belles peintures : d'un côté étoit représenté Ulysse maître chez lui après avoir tiré vengeance de ces insolens qui aspiroient à épouser sa femme; de l'autre, la première expédition des Argiens contre Thébes. Le premier tableau étoit de Polygnote, le second d'Onatas. Les peintures étoient sur les murs du parvis : aux pieds de la statue de Minerve, on voyoit Arimneste qui commandoit les Platéens à la journée de Marathon, & depuis au combat qui fut donné contre Mardonius.

AREBALOS; ville d'Espagne dans la vieille Castille, sur la rivière d'Adajar, entre Olmedo & Ataquines au nord, & Avila au midi. * *Art. de M. le Ch. de C.*

ARÉFAT; terme de relation. C'est le nom que les Arabes donnent à la montagne sur laquelle Adam & Eve se rencontrerent trois cens ans après avoir été chassés du paradis d'Eden. C'est sur cette montagne qu'on voit encore selon la tradition Musulmane, les deux colonnes vertes, où étoient posés les genoux d'Eve, quand Adam la connut.

ARENAQUE; *Arenacum.* Ville ancienne dont il est parlé dans Tacite, comme d'un poste situé dans la partie supérieure de l'île des Bataves. Cet auteur nous aprend que la dixième légion étoit dans cette ville, sous l'an de Rome 821. Elle est nommée Arénatie sur la table de Peutinger, & placée à dix mille pas de Nimégue, & à six milles de Burginatie. L'itinéraire d'Antonin la met aussi à six mille pas de cette dernière ville, & à vingt-deux de Carnon.

ARGENS, (Jean-Baptiste de Boyer Marquis d') naquit en 1704, à Aix en Provence, du Procureur Général au Parlement de cette ville. Ses talens se développerent dès son enfance. Son père auroit voulu qu'il les eût consacrés à la magistrature; mais son caractère bouillant & porté aux plaisirs, lui fit desirer de servir. Il entra dans le régiment de *Richelieu*, & se trouva en qualité de Capitaine au siége de Philisbourg. Dégouté de la profession militaire, il passa en Hollande, où sa plume s'exerça sur divers sujets. *Fréderic* étant monté sur le Trône, l'appela auprès de lui, & se l'attacha en qualité de Chambellan. Après avoir passé environ 25 ans auprés de ce Monarque, il tourna ses regards vers sa patrie, & revint à Aix, où il vécut en philosophe. La mort le surprit au château de la Baronne de la *Garde* sa sœur, à la fin de l'anné 1770. Le Marquis d'*Argens* avoit une ardeur de savoir, qui s'étendoit à tout. Il possédoit plusieurs langues; il se mêloit de Chymie & d'Anatomie, il peignoit assez bien. Ses ouvrages sont connus du public. Ses principaux sont : les *lettres Juives*, les *lettres Chinoises*, & les *lettres Cabalistiques*, qu'on a réunies avec la *Philosophie du bon Sens*, sous le

titre *d'Œuvres du Marquis d'Argens*, 1768, 24 vol. *in-12*.

ARGENTRÉ, (Bertrand d') écrivain Breton, se fit estimer dans le seizième siècle par ses lumières & sa probité. Le meilleur de ses ouvrages est *un Commentaire sur la coutume de Bretagne*, imprimé à Paris en 1621, *in-folio*. Cet auteur mourut de chagrin en 1590.

ARGINUSES. Supprimez l'article Argineuse de la page 47 du tome trois & lisez :

ARGINUSES, îles de la mer Égée situées entre Mitylène & Cumes, à peu de distance de la terre ferme, du côté de l'Asie mineure & du promontoire Catanide. Il y en avoit trois, au rapport de Strabon. Les Arginuses, selon Diodore de Sicile, étoient habitées, vers l'an 406 avant l'ere chrétienne, & avoient une petite ville peuplée d'Éoliens. Cette même année il s'y livra un combat naval où les Athéniens commandés par Conon, vainquirent les Lacédémoniens que conduisoit Callicratidas qui fut tué dans le combat. En mémoire de cette victoire, les Athéniens érigèrent un trophée dans les îles Arginuses.

Pline parle des îles Arginuses, qu'il nomme Argénusses & qu'il met à quatre mille pas d'Ége. Il semble les distinguer d'une île particulière qu'il appelle Arginuse, & à laquelle il donne une ville. Cette île dans la supposition qu'elle fût en effet différente des îles Arginuses, n'étoit pas, selon ce géographe, éloignée de Chio; mais, les trois îles Arginuses n'en étoient pas non plus bien éloignées.

ARGISSE; *Argissa*. Nom d'une des villes grecques, dont les habitans partirent pour le siège de Troye. Ceux d'Argisse suivoient le vaillant Polypœtes.

ARGIUS; substantif masculin & terme d'antiquité. Nom d'un des mois de l'année des Crétois. Ce mois n'avoit que vingt-huit jours, & commençoit le 24 Janvier.

ARGOU, (Gabriel) natif du Vivarez, Avocat au Parlement de Paris, aussi estimable par ses mœurs, que par son savoir, mourut au commencement du 18e siècle. Il est auteur d'*une Institution au droit François* en 2 vol. *in-12*, très bien dirigée. L'institution au droit *Ecclésiastique*, par l'Abbé *Fleury* son ami, le porta à composer cet ouvrage.

ARGUES, (Gerard des) géomètre du 17e siècle, naquit à Lyon, en 1597, & y mourut en 1661. Il étoit ami de *Descartes*. Cette amitié fut utile à tous les deux. *Descartes* instruisit son ami, & des *Argues* défendit son maître. Nous avons de lui : 1°. Un *Traité des perspectives*, in-fol. 2°. Un traité des *Sections coniques*, *in-8°*. 3°. *La pratique du Trait*, *in-8°*. 4°. Un très bon *Traité de la coupe des pierres*.

ARGUS; substantif masculin. On trouve au nord de la Chine un espéce de Faisan dont les aîles & la queue sont semées d'un très grand nombre de taches rondes semblables à des yeux, d'où on lui a donné le nom d'*Argus*; les deux plumes du milieu de la queue sont très longues, & excédent de beaucoup toutes les autres: Cet oiseau est de la grosseur du dindon; il a sur la tête une double huppe qui se couche en arrière.

ARIANE; nom d'une ancienne contrée d'Asie. Strabon dit d'après Ératosthène, qu'elle étoit bornée à l'orient par l'Indus, au midi par la grande mer, au septentrion par la

Paropamise & les montagnes jusqu'aux portes Caspiennes, & à l'occident par les mêmes limites, qui séparoient la Parthie de la Médie, & la Carmanie de la Parétacéne & de la Perside, ou de la Perse.

L'Ariane renfermoit un nombre de provinces. La Gédrosie, la Carmanie, l'Arie, la Drangiane & l'Arachosie y étoient comprises. Le pays des Orites, des Arabites, & des Ichtyophages & autres peuples, en faisoit aussi partie.

ARICINIENS; (les) *Aricini*. Anciens peuples d'Italie. Leur ville nommée Aricie fut assiégée par Arunx, fils de Porsenna, vers l'an 506 avant J. C Les Ariciniens furent d'abord consternés d'une attaque à laquelle ils ne s'étoient pas attendus. Mais, ensuite les secours qui leur vinrent de la part des Latins & de ceux de Cumes, leur donnerent tant de confiance, qu'ils oserent donner bataille aux ennemis. Des le commencement de l'action, les Toscans vinrent fondre sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils les mirent en déroute au premier choc, mais ceux de Cumes, employant la ruse contre la violence, se détournèrent un peu pour laisser passer le torrent & remarquant que les ennemis poursuivoient les fuyards avec plus de chaleur que de précaution, ils tournérent tout d'un coup contr'eux leurs étendards, & vinrent les prendre en queue, avec tant de vigueur, que les Toscans presque victorieux, furent taillés en pièces entre deux ennemis. Il ne s'en sauva qu'une petite partie; ceux-ci ayant perdu leur chef, & ne voyant point d'autre asyle plus prochain, se réfugierent à Rome, où ils entrerent sans armes, & avec un air bien humilié.

Dans la suite, les Romains commirent à l'égard des Ariciniens l'injustice la plus criante. Ces peuples & les Ardéates, se disputant la possession d'un terrein, & ne pouvant convenir ensemble, prirent pour arbitre le peuple Romain, qui, sur les représentations de P. Scaptius, jugea que le terrein en question lui appartenoit.

Depuis, c'est-à-dire, environ un siècle après, les Ariciniens avec quelques autres peuples, précisément dans le temps qu'ils se joignoient aux Volsques d'Antium, près du fleuve Astura, furent vaincus & mis en déroute par le Consul Ménius, lorsqu'ils s'attendoient le moins à être attaqués. Cette même année, qui étoit la 417[e] année de Rome, ils furent admis à la qualité de citoyens par le peuple Romain, avec les mêmes priviléges que ceux de Lanuvium.

ARIÉGE. Lisez à la dernière ligne de cet article, au lieu de *truites surnommées*, truites saumonées, aloses, *&c.*

ARIENS; (les) *Arii*. Anciens peuples de Germanie, qui habitoient entre la Varta & la Vistule, dans le coude que fait ce fleuve du côté de l'est.

Les Ariens faisoient partie des Lygiens qui étoient fort étendus & partagés en plusieurs cités. Supérieurs en force aux autres, les Ariens joignirent encore à cet avantage une férocité naturelle peinte sur leur physionomie, & prenoient plaisir à se rendre effroyables, en empruntant le secours de l'art & du stratagême. Ils noircissoient leurs boucliers, leurs corps, leurs visages, & choisissoient la nuit la plus sombre pour attaquer l'ennemi. La surprise, l'horreur des ténébres, le seul aspect de cette armée épouvantable qui sembloit sortir des enfers,

glaçoient

glaçoient d'effroi les cœurs les plus intrépides, & faisoient tomber les armes des mains. Car selon la remarque de Tacite, dans un combat les yeux sont toujours vaincus les premiers.

ARIMINUM; nom d'une ancienne ville d'Italie qui fut fondée par une colonie d'Ombriens. On la nomme aujourd'hui *Rimini*.

ARIOSE. Supprimez cet article, & mettez à la place ce qui suit.

ARIOSO; terme de Musique. Ce mot italien à la tête d'un air, indique une manière de chant soutenue, développée & affectée aux grands airs.

ARISTIDE, orateur né à Adriani, ville de la Mysie, florissoit sous Adrien. Les plus grands maîtres lui donnèrent des leçons d'éloquence. Il passa sa vie à haranguer & à voyager. Lorsque Smyrne fut ruinée par un tremblement de terre, il écrivit une lettre si touchante à Marc-Aurele, que ce Prince ordonna sur le champ de la rétablir. Les habitans érigèrent en reconnoissance une statue à *Aristide*. Il mourut dans sa patrie à l'âge de 60 ans. On a de lui des *hymnes* en prose à l'honneur des Dieux & des Héros, des *panégyriques*, des *oraisons funèbres*, des *apologies*, des *harangues*, où il soutient le pour & le contre. *Samuel Jebb*, savant médecin anglois, en a donné une excellente édition en deux volumes *in* 4°. grecque & latine, à Oxford, en 1730, avec des notes pleines d'érudition.

ARISTOXÉNIENS; (les) on a ainsi appelé parmi les musiciens une secte qui eut pour chef Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, & qui étoit opposée aux Pythagoriciens sur la mesure des intervalles & sur la manière de déterminer les rapports des sons; de sorte que les *Aristoxéniens* s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille, & les Pythagoriciens à la précision du calcul.

ARISTYLLE; ancien astronome. Timocharis & lui furent les premiers Grecs qui cultivèrent l'astronomie à Alexandrie. Ptolémée dans son Almageste, assure qu'Hypparque avoit employé leurs observations des étoiles, quoiqu'imparfaites, & avoit reconnu par leur moyen le mouvement des étoiles en longitude. Ptolémée lui-même cite plusieurs de leurs observations: la plus ancienne est de l'année 454 de Nabonassar, 295 ans avant J. C. où le bord boréal de la lune avoit paru toucher l'étoile boréale au front du Scorpion: cette observation est une des principales que l'on puisse employer pour connoître le mouvement qu'ont eu les étoiles fixes.

ARMILLES; en termes d'Astronomie on appelle *armilles*, de grands cercles de métal dont on fit d'abord usage à Alexandrie pour observer le lieu du soleil. Ces armilles étoient dans le plan de l'équateur. Lorsque l'ombre de la partie supérieure d'un de ces équateurs artificiels tomboit exactement sur la partie inférieure du cercle, on étoit assuré que le soleil étoit dans le plan de ce cercle; on voyoit le soleil s'élever sur l'horison, sans que l'ombre du cercle cessât d'être renfermé dans son plan, & l'on jugeoit alors le soleil dans l'équateur.

ARRONCHES; bourg de la province d'Alentéjo en Portugal, à sept lieues de Portalegre & d'Albuquerque. (*) *Art. de M. le Ch. C.*

ARSAC; bourg de France en Gascogne, à six lieues, sud, d'Aire.

ARSAMOSATHE; ancienne ville de la grande Arménie dont elle étoit

la capitale. Elle s'élevoit dans une plaine qu'on nommoit par excellence *la belle plaine* ou *la plaine fertile*. Le fleuve Arsénias, ou selon d'autre Arsametés, couloit au pied de ses murs; & après avoir arrosé son territoire, il alloit se jeter dans l'Euphrate.

Les Auteurs varient sur la position de la ville d'Arsamosathe. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle étoit située dans une des parties méridionales de l'Arménie majeure, & que du temps de Pline, elle étoit une des plus célèbres villes de cette province. Elle avoit de bonnes fortifications, & Tacite qui pour cette raison lui donne le nom de *Castellum*, dit que c'est en cet endroit que Césonius Pétus chargé par l'Empereur Néron de défendre l'Arménie contre les incursions de Vologèse, Roi des Parthes, mit sa femme & ses enfans en sûreté. La place fut assiégée & se défendit jusqu'à ce que Pétus eût signé le traité honteux, par lequel il s'obligeoit de faire sortir ses troupes de la province, & d'en retirer toutes les garnisons.

Dans les siècles suivans, la ville d'Arsamosathe subit le sort de l'Arménie, qui passa successivement sous différentes dominations, & qui fut tour à tour prise & saccagée par les Huns, les Arabes & d'autres nations voisines.

ARSINOÏDE, ou ARSINOÏTE; nome ou province d'Égypte qui fut ainsi appelée d'Arsinoé, sœur & femme du Roi Ptolémée Philadelphe. C'étoit l'une des sept provinces qui formoient le pays nommé *Heptanome*, c'est-à-dire, les *Sept Nomes*. Ce pays étoit au dessus de Memphis.

ARTÈNE; *Artena*. Nom de deux anciennes villes d'Italie, dont l'une étoit sur le territoire des Cérites, & l'autre au pays des Volsques.

ARVAQUES; (les) ancien peuple d'Espagne dont la principale ville étoit Numance.

ARVES; *Arva*. Nom d'une ancienne ville d'Asie dans l'Hyrcarnie, vers la mer Caspienne. Cette ville subsistoit du temps d'Alexandre le Grand. Ce Prince y étant arrivé, Cratère & Erygie l'y vinrent trouver, & lui amenèrent Phradates, Gouverneur des Tapuriens, qui fut accueilli si favorablement du Roi, qu'il servit d'exemple à plusieurs pour éprouver sa clémence.

Environ à trente stades de la ville d'Arves étoit une contrée remplie alors de toutes sortes de provisions. Elle avoit d'excellens vignobles, & portoit des fruits en grande abondance.

ARUNCE; *Arunca*. Nom d'une ancienne ville des Rutules. Juvénal en parle dans sa première satyre. Cette ville fut la patrie du poëte Lucilius, qui le premier fit des satyres chez les Latins.

ARXATE; nom d'une ancienne ville de la grande Arménie, sur la frontière de l'Atropatène.

ARYCE; nom d'une ancienne ville des Locriens surnommés *Epicnémidiens*. Phaylle, Général des Phocéens, vers l'an 352 avant l'ere chrétienne, s'étant saisi de cette ville la nuit par voie de trahison, en fut chassé, & perdit à cette occasion deux cens hommes. Comme il s'avançoit ensuite vers une autre ville appelée *Abes*, les Béotiens avertis tombèrent sur lui à la faveur d'une nuit obscure, & lui tuèrent beaucoup de monde. Animés par ce succès, ils passèrent eux-mêmes dans la Phocide, où ils firent bien du

ravage, & d'où ils rapportèrent un grand butin. Au retour de cette expédition, ils songèrent à secourir Aryce toujours assiégée. Mais Phaylle tombant sur eux, les battit & les renversa; après quoi il emporta d'assaut la ville qu'il assiégeoit; & après l'avoir pillée il la fit raser. On dit qu'Ajax étoit né dans cette ville.

ASBYSTES; (les) *Asbystæ*. Anciens peuples de Libye qui confinoient du côté de l'Occident aux Gigames. Ils habitoient au-dessus de Cyrène, sans toutefois s'etendre jusqu'à la mer; car les Cyréniens occupoient toutes les côtes maritimes.

ASCANIE; *Ascania*. Ancienne contrée de l'Asie mineure dont parle Homère. Ce poëte ne fait mention que de l'Ascanie Phrygienne, parce qu'elle contenoit la Phrygie, & c'étoit la plus éloignée. L'autre la plus voisine étoit l'Ascanie Mysienne où étoit Nicée.

ASCONIUS PEDIANUS, natif de Padoue, habile Grammairien & ami de *Virgile*, mourut vers le commencement de l'Empire de *Néron*. *Tite-Live* en faisoit beaucoup de cas. Ses *Commentaires* sur les harangues de *Cicéron* lui acquirent de la célébrité. Le peu qui nous en reste peut servir de modéle en ce genre. On le trouve dans le *Cicéron* de *Gronovius*, publié en 1692, *in*-4°.

ASCURUM; ancienne ville d'Afrique dans la Mauritanie.

ASEA; nom d'une ancienne ville ou bourg du Peloponnèse dans l'Arcadie, il n'en restoit que les ruines du temps de Pausanias. On les trouvoit à vingt stades au-delà de l'Athénée. Il y avoit une éminence sur laquelle avoit été bâtie la citadelle dont on voyoit encore les murs.

A cinq stades d'Aséa près du grand chemin, on faisoit remarquer la source de l'Alphée, & un peu plus loin sur le chemin même, la source de l'Eurotas. Auprès de la première, on voyoit un temple de la mère des Dieux, qui n'avoit plus de toit, mais où il étoit resté deux lions de marbre. Depuis Aséa jusqu'au mont Borée, on alloit toujours en montant.

ASELLIUS, (Gaspard) Médecin de Crémone, découvrit les veines lactées dans le Mésentère. Il publia en 1627, sa dissertation *de Lactæis venis*, où sa découverte est consignée. La première édition de cette dissertation curieuse, est de Milan; mais on la réimprima ensuite à Bâle & à Leyde. L'auteur professoit l'Anatomie à Paris vers 1630, avec un succès distingué.

ASOPIE; *Asopia*. Nom que porta d'abord une contrée du Péloponnese. On croit qu'elle avoit pris ce nom du fleuve Asope, qui l'arrosoit. Selon Eumélus, cité par Pausanias, le soleil avoit donné à Aloëus la contrée d'Asopie. Cette contrée prit dans la suite le nom de Sicyonie, de Sicyon, fils de Marathon & arrière petit-fils d'Aloëus. Suivant Strabon, l'Asopie n'étoit qu'une portion de la Sicyonie. Elle étoit distinguée par le fleuve Asope.

ASORATH; substantif masculin & terme de relation. C'est chez les Mahométans le livre le plus authentique & le plus respecté qu'ils ayent après l'Alcoran. Il renferme les interprétations des premiers Califes, & des Docteurs les plus célèbres, touchant les points fondamentaux de leur religion.

ASPAVIE; *Aspavia*. Nom d'une ancienne ville d'Espagne. Elle étoit à cinq mille pas d'Ucubis. On croit que ce pouvoit être cette ville,

qu'on appelle maintenant Apéa auprès de Castro-el-rio, ou bien Castro-el-rio même.

ASPHODÉLODES, (les) nom d'un peuple d'Afrique, qui, selon Diodore de Sicile, approchoit beaucoup de la couleur des Éthiopiens. Les Asphodélodes furent soumis par Eumachus à l'obéissance d'Archagate, fils d'Agathocle, tyran de Sicile.

ASSA; nom d'une ancienne ville de Macédoine, ou de Thrace, qui étoit située sur un golfe près du mont Athos.

ASSÉNEMENT; substantif masculin. Terme usité dans quelques coutumes pour signifier l'assignation & la désignation qu'un père de famille fait de quelque bien ou héritage à ses filles & à ses enfans puînés, pour les avantager.

ASSENS; substantif masculin. Terme usité dans la Coutume d'Auvergne pour signifier l'émolument qui provient des forêts & bois de haute futaie, comme les panages, glandées, *&c.*

ASSIETTES. On appelle ainsi en Languedoc, les assemblées particulières de chaque Diocèse, qui se tiennent après que les États de la Province se sont séparés.

Suivant l'Édit de 1649, les *Assiettes* doivent se tenir un mois après la séparation des États.

Les *Assiettes* sont composées de l'Évêque Diocésain, d'un Baron, des Députés des villes & lieux principaux du Diocèse, & d'un Commissaire principal qui a commission du Gouverneur de la Province pour autoriser l'assemblée de la part du Roi.

Parmi les Diocèses de Languedoc au nombre de vingt-quatre, en comptant ceux de Comminges & de Montauban, & aussi le district de Limoux pour un Diocèse, il en est trois qui prétendent que leurs assemblées ne doivent point être nommées Assiettes, mais *États particuliers*. Ces trois Diocèses sont ceux du *Vivarais*, du *Velay*, du *Gevaudan*, ou du *Puy* & de *Mende*. Les assemblées particulières de ces trois pays ont en effet une forme différente de celle qui se pratique aux *Assiettes* des autres Diocèses de la Province.

C'est dans les *Assiettes* des Diocèses, que se fait sur les communautés des ressorts respectifs, la répartition des taxes ou charges établies par les États de la Province sur chaque Diocèse.

Cette répartition se fait d'après la recherche particulière de chaque Diocèse.

La recherche est une procédure faite par un Officier de la Cour des Aides, aidé d'Experts-Arpenteurs & Judicateurs, qui de concert avec lui ont visité, examiné & estimé les fonds qui composent les Diocèses. Dans leur visite, ces Commissaires ont égard à la bonté, à la qualité du terroir, & au commerce qui se fait dans le pays.

C'est, comme on vient de le dire, d'après cette recherche, que se régle la quotité d'imposition générale que chaque communauté doit payer; cette quotité est appelée *Alivrement*, parce qu'elle est réglée par livres, sous, déniers, oboles, pittes & mailles.

La répartition étant faite dans l'assemblée Diocésaine, chaque communauté distribue ensuite sa portion sur les particuliers qui la composent. Cette seconde répartition se fait sur le *compoids* ou *cadastre* de chaque communauté.

Le *compoids* ou *cadastre* est un registre public fait par autorité de la Cour des Aides, & qui contient la qualité & l'estimation des biens fonds de chaque communauté ou paroisse, avec les noms des propriétaires de ces mêmes biens fonds. Ainsi le *cadastre* ne différe de la recherche, que parce que le premier n'est fait que pour une seule communauté, au lieu que la recherche est pour tout un Diocèse.

ASSORE; *Assorus.* Nom d'une ancienne ville de Macédoine que Ptolémée met dans la Mygdonie.

Il y avoit en Sicile une autre ville de même nom, dont les habitans sont appelés Assorines dans Pline. Cicéron fait mention du territoire d'Assore, à l'occasion de Verrès. Il le met au nombre de ces territoires, dont il reproche à Verrès d'avoir causé la ruine & le désastre. Daphnis poëte bucolique, étoit né dans le territoire d'Assore.

ASSUREMENT; substantif masculin. Terme de coutume qui signifie protection & sauve-garde. Plusieurs de nos Coutumes ont des titres intitulés; *des Assuremens & sauve-gardes.* Celles de Melun, d'Auxerre, de Sens, *&c.* sont de ce nombre.

ASSUS; nom d'une ancienne ville de l'Asie mineure dans la Troade, que la nature & l'art avoient également fortifiée. Depuis la mer & le port, il y avoit une élévation à monter, qui étoit droite & longue, ensorte que ce vers de Stratonicus le Musicien, *si vous voulez hâter votre mort, vous n'aurez qu'à aller à Assus*, convenoit parfaitement à cette ville. Son port étoit construit avec une grande digue.

Cette ville avoit donné la naissance à Cleanthe, Philosophe Stoïcien, qui succéda à Zénon de Citium, & qui eut pour successeur Chrysippe.

Selon Myrsile, la ville d'Assus avoit été bâtie par les Métymnéens: mais Hellanicus veut que ce fût une ville d'Éolie, ainsi que celles de Gargara & de Lamponia, dont la première dut sa fondation aux Assiens.

ASTAQUE; *Astacus.* Nom d'une ancienne ville de Grèce dans l'Acarnanie. Strabon & Ptolémée ne sont pas les seuls auteurs qui en parlent. Thucydide en avait parlé avant eux. Durant la guerre du Péloponnèse, les Athéniens vinrent assiéger cette ville, qui étoit alors soumise aux loix du tyran Évarque; & s'en étant emparés, ils chassérent le tyran & firent entrer la ville dans leur ligue.

ASTARTÉ; nom d'une grande Divinité des peuples de Syrie, & l'on voit par plusieurs endroits de l'écriture sainte, qu'elle étoit honorée également par les Phéniciens & par les Philistins. Tous les savans conviennent qu'elle est la même que Vénus. Cicéron qui parle des différentes Vénus, que la théologie païenne reconnoissoit, dit que la quatrième, qu'on appeloit Astarté, étoit née à Tyr dans la Syrie, & qu'elle avoit été mariée à Adonis.

Dans l'origine Astarté fut une Reine du pays, mariée à Adonis; & comme après la mort d'Adonis, Astarté continua de gouverner le Royaume avec beaucoup de douceur & d'équité, elle fut comme son mari, mise au rang des Dieux, & honorée d'un culte particulier. Ce culte fut assez pur d'abord; mais il s'y mêla dans la suite des usages infames. Cette Déesse étoit principalement honorée dans des bois qui lui étoient consacrés & où l'on s'abandonnoit en son hon-

neur, à toutes sortes de débauches & de prostitutions. Outre ces bois sacrés Astarté avoit plusieurs Temples. Hérodote parle de celui d'Ascalon qui lui étoit dédié, & qui, selon cet auteur, étoit le plus ancien de ses Temples. Elle en avoit aussi dans les îles de Chypre & de Cythère, & sans doute dans plusieurs autres endroits.

On lui dressoit aussi des tables sur les toits des maisons, auprès des portes, où dans les vestibules, de même que dans les carrefours. Au premier jour de chaque Lune, on préparoit un souper pour la Déesse; & c'est, pour le dire en passant, ce que les Grecs nommoient le souper d'Hécate. On preparoit les mêmes repas pour Adonis.

Les médailles de la ville de Tyr frappées en l'honneur de Démétrius second Roi de Syrie, représentent Astarté ou la Vénus Tyrienne, vêtue d'un habit long, & ayant par dessus un manteau retroussé sur le bras gauche. Elle a une main avancée comme commandant avec autorité, pendant que de l'autre elle tient un bâton recourbé & fait en forme de croix. Parmi les fleurs la Rose lui étoit consacrée, parce qu'elle avoit été teinte du sang d'Adonis, qu'une de ses épines avoit piqué. On ajoutoit que cette fleur, blanche auparavant, étoit devenue rouge depuis ce moment, ainsi qu'on le voit dans Ovide.

M. l'Abbé Banier termine ses réflexions sur l'article d'Astarté, par dire, 1°. que la Déesse céleste, que Sanchoniaton & après lui Porphyre nomment *Baltis*, la maîtresse ou la Reine; que la Vénus d'Ascalon, l'Alilat des Arabes, l'Isis des Égyptiens, représentoient toutes la Lune, chez ces différens peuples qui adoroient cette planète, dont le culte étoit fort répandu dans l'orient. 2°. Qu'il se pouvoit faire encore qu'Astarté ou Vénus, la même que les Grecs nommoient Vénus Uranie ou la Célèste, représentât la planète de ce nom. Mais il est constant d'après Hérodote & les autres anciens auteurs, qu'elle étoit le plus souvent prise pour la Lune, ou, ce qui est la même chose, pour la Reine du Ciel.

Astarté dans la suite des temps fut nommée Junon l'Assyrienne, comme l'assure Lucien; mais, selon cet auteur, ce n'étoit pas son nom, & elle ne le prit qu'au temps où l'on commença de célèbrer en son honneur les grands mystères. Ce même auteur assure que de toutes les villes de Syrie, Hiérapolis ou la ville sacrée, étoit celle où Astarté étoit le plus honorée.

ASTER, citoyen d'Olinthe, ville de Macédonie, s'offrit à Philippe comme un tireur du premier ordre, qui ne manquoit jamais les oiseaux à la volée. Ce Prince lui répondit: *je vous prendrai à mon service lorsque je ferai la guerre aux étourneaux.* L'arbalétrier piqué, se jeta dans Méthon que Philippe assiégeoit, & lui tira une flèche qui lui creva l'œil droit, avec cette inscription: *Aster envoie ce trait à Philippe.* Le Roi borgne lui renvoya la même flèche, avec ces mots: *Philippe fera pendre Aster s'il prend la ville*, & il n'y manqua pas.

ASTÉRITE; substantif féminin. Les naturalistes donnent ce nom à une sorte de pétrification qui provient des articulations cylindriques ou angulaires ou oblongues d'une espèce de ver marin appelé *étoile de mer*, & quelquefois *tête de Méduse*, lesquelles étant assemblées en nombre,

sont ornées en dessus & en dessous d'une étoile à cinq pointes burinées & divisées à la surface par des cercles.

ASTIENS ; (les) *Astii.* Anciens peuples de Thrace. Ils habitoient selon Strabon, au-dessus de Byzance. On trouvoit dans leur pays la ville de Calybe, que Philippe, fils d'Amynthas, avoit peuplée de scélérats. Les Astiens étoient accoutumés à piller tous ceux qui alloient débarquer sur leurs côtes.

ASTROLÉPAS ; substantif masculin. Nom donné à un lépas ou patelle dont la base du contour se termine par sept angles, comme l'on représente quelquefois les étoiles.

ASTRUC, (Jean) Docteur de la Faculté de Montpellier, né à Saure dans le diocèse d'Alais en 1684, professa d'abord la médecine dans l'Université où il avoit pris ses dégrés. Le bruit de son savoir étant parvenu dans la capitale, le Roi le mit au nombre de ses médecins, & lui donna une place de Professeur au Collége royal. Les Etrangers que l'ardeur d'apprendre attiroit à Paris, s'empressoient de se procurer une place dans son école. La foule des auditeurs la rendit souvent trop petite. Ce savant homme mourut à Paris le 5 Mai 1766, à 83 ans, après avoir eu le titre de premier médecin d'Auguste, Roi de Pologne. Sa modestie, sa politesse, son humeur bienfaisante, sa sagesse, sa modération le rendoient aussi recommandable que son savoir. Ses principaux ouvrages sont, 1°. *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle du Languedoc*, 1737, *in*-4°. 2°. *De morbis venereis, libri sex.* Ce livre n'avoit d'abord paru qu'en un vol. *in* 4°. en 1736 ; mais les exemplaires ayant été rapidement enlevés, l'Auteur en fit faire peu d'années après une seconde édition en 2 vol. & M. Jault le traduisit en françois en 4 vol. *in*-12. Cet ouvrage prouve l'érudition & la sagacité de l'Auteur. Quelques critiques y auroient désiré plus de précision. 3°. *Traité des maladies des femmes*, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide, la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, avec un catalogue chronologique des médecins qui ont écrit sur ces maladies, en six volumes *in*-12, 1761, 1765. On y trouve, ainsi que dans le précédent, beaucoup de méthode jointe à une instruction complette sur les différens maux qui affligent le beau sexe. 4°. L'*Art d'accoucher réduit à ses principes*, où l'on expose les pratiques les plus sûres & les plus usitées dans les différentes espèces d'accouchemens, avec l'histoire sommaire de l'Art d'accoucher, & une lettre sur la conduite qu'*Adam* & *Eve* dûrent tenir à la naissance de leurs premiers enfans, 1766, *in*-12. Ce traité purement élémentaire & à la portée des sages-femmes pour lesquelles il est destiné, est le résultat des leçons que l'Auteur fit en 1745, 1746 & 1747, aux Ecoles de Médecine pour les sages-femmes de Paris.

ASTU ; selon Diodore de Sicile, il y avoit une ville de ce nom en Egypte, & les Egyptiens prétendoient prouver que les Athéniens étoient une colonie de Saïtes, peuples d'Egypte, en faisant remarquer que de toutes les villes grecques, Athènes étoit la seule qui portât le nom d'*Astu*, pris de la ville d'Astu en Egypte.

ASTURIENS ; (les) *Asturiani.* Anciens peuples barbares d'Afrique, voisins de la Libye. Ils étoient accoutumés aux rapines & aux meur-

tres, & excitoient souvent des troubles dans la province. Ils avoient commencé dès le temps de l'Empereur Jovien, prédécesseur de Valentinien, à faire des courses du côté de Lepti & d'Ea, villes de la Libye Tripolitaine. Ils pillèrent ces deux villes, continuèrent leurs ravages, & exercèrent de grandes cruautés dans toute la province de Tripoli, dont Ruricius étoit pour lors Gouverneur.

ASTYCES; (les jeux) ces jeux étoient grecs d'origine, & en même temps scéniques. Les Romains les empruntèrent des Athéniens, & l'Empereur Caligula les fit célébrer d'abord à Syracuse; mais il y avoit alors long-temps que les Napolitains qui étoient sortis d'une colonie grecque, les représentoient.

Les savans sont partagés sur la signification du nom de ces jeux. Quelques-uns croyent qu'il veut dire *Urbani*, parce qu'on les célébroit dans la ville, par opposition à ceux que l'on donnoit dans les campagnes, & qui pour cela étoient nommés *Rustici*. Ausone qui dit que les Romains les avoient adoptés, semble les confondre avec les jeux actiaques; mais peut-être que la véritable prononciation de ce mot est *attiques*, qui se trouve dans quelques manuscrits de Suétone.

ASTYPALÉE; *Astypalæa*. Île de la mer Égée, l'une des Sporades qui fut ainsi nommée d'Astypalée, fille de Phœnix. Elle étoit située entre les îles de Cos & de Carpathos & les îles Cyclades. Pline lui donne quatre-vingt huit mille pas de circuit, & la met à cent vingt-cinq milles du mont Cadiste en Créte. Les habitans étoient libres, vivant sous leurs lois. Ils honoroient Achille comme un Dieu. Les escargots d'Astypalée étoient fort estimés. Il semble d'après ce que dit Strabon, qu'il n'y avoit qu'une ville. Cette île étoit cependant assez considérable : on la nomme à présent *Stampalie*.

ASTYPALÉE, est aussi le nom de deux anciennes villes, dont l'une étoit dans l'île de Cos, & l'autre dans l'île de Samos.

ATALANTE; *Atalanta*. Nom d'une île de la mer Égée, située devant la ville d'Opunthe, entre l'Eubée & la Locride. Thucydide rapporte que les Athéniens durant la guerre du Péloponnèse, entourèrent d'un mur cette île qui avoit été déserte jusqu'alors, afin qu'elle servît de boulevart contre ceux qui iroient d'Opunte ou de Locres, faire le dégât de l Eubée. Cette île prend aujourd'hui le nom de *Talata* dans l'Euripe.

Il y avoit aussi une île de l'Attique qui portoit le nom d'*Atalante*. Elle étoit située dans le voisinage de Psytalie.

ATAQUINÈS; petite ville d'Espagne dans la vieille Castille. Elle est sur la rivière d'Adajar, à une lieue d'Olmedo. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ATARBÉCHIS; ancienne ville d'Égypte située dans l'île de Prosopitis, & cette île étoit dans le Delta. La ville d'Atarbéchis avoit un temple bâti en l'honneur de Vénus.

ATARNÉE; *Atarnea*. Nom d'une ancienne ville de l'Asie mineure dans l'Eolide, à l'opposite de Lesbos au-dessus de Pergame, du côté d'Assus.

ATEGUA, ou ATTEGUA; nom d'une ancienne ville d'Espagne, qui étoit située dans un pays couvert de montagnes. Pline la met au nombre des plus célèbres du canton. Comme elle n'étoit pas éloignée d'Ucubis, non

plus

plus que du fleuve Salado, appelé *Salsum* par les Latins; il est plus vraisemblable qu'elle fut située près d'Acala-réal que sur la route d'Anteguera à Séville, ainsi que quelques-uns le prétendent. Ce fut entre Atégua & Ucubis que Pompée alla asseoir son camp, afin d'obliger César de lever le siége de la première de ces villes.

ATERNE; *Aternum*. Ancienne ville maritime d'Italie sur les confins du Picentin, à l'embouchure du fleuve qui portoit le même nom. Cette ville fut prise par le Préteur Sempronius Tuditanus, 213 ans avant l'ere chrétienne. Les Romains y firent plus de sept mille prisonniers. Ils y trouvèrent aussi quelque peu d'airain & d'argent monnoyé.

Cette ville se nomme à présent *Pescara*, ainsi que le fleuve.

ATESTE; ancienne ville d'Italie, que Pline met dans la dixième région au pays des Vénetes. Cette ville, au rapport du même Pline, vit naître Corellius, Chevalier Romain. Ateste étoit une colonie romaine. C'est aujourd'hui Este.

ATHMONÉENS; (les) *Athmonenses*. Anciens peuples qui composoient un des cantons ou bourgades de l'Attique. Ils étoient de la tribu Cécropide.

Les Athmonéens avoient un temple de Vénus la céleste, bâti, disoient-ils, par Porphyrion qui, selon eux, regnoit dans l'Attique long-temps avant Actée. Pausanias remarque à cette occasion, que les bourgades de l'Attique avoient leur tradition particulière, & bien différente des opinions reçues à Athènes. Cet orateur nous dit ailleurs que l'on voyoit chez les Athmonéens une Diane Amarysia, & qu'il croit que ce nom d'Amarysia étoit venu d'Amarynthus, ville d'Eubée, où l'on honoroit Diane Amarysia.

ATINTANES; (les) anciens peuples qui habitoient l'Atintanie.

ATINTANIE; *Atintania*. Nom d'une ancienne contrée de l'Épire. Strabon place les Atintanes parmi les Épirotes vers l'Illyrie dans les montagnes, où ils habitoient un pays rude & difficile : un de nos géographes modernes, M. de Lisle, donne pour bornes aux Atintanes la Chaonie à l'occident, le Pinde au nord est, la Thesprotie au midi & le territoire des Stymphales ou Trymphéens au sud-est.

Dans le traité de paix qui alloit être conclu entre Philippe & les Etoliens après leur défaite par ce Prince, arrivée la 544[e] année de la fondation de Rome, les vaincus firent naître des difficultés, ayant appris qu'Attale étoit arrivé à Egine, & la flotte romaine à Naupacte. L'une des principales, c'est qu'ils vouloient que l'on rendît l'Atintanie aux Romains. Cela fut cause que l'on se retira de part & d'autre sans avoir rien conclu. Trois ou quatre ans après, cette province fut cédée au Roi de Macédoine par un traité que fit le Consul Sempronius, & que le Sénat ratifia.

ATLANTIDE ou ATLANTIQUE; (île) supprimez ce qui est dit de cette île & lisez ce qui suit.

C'est le nom d'une île célèbre dans l'antiquité, dont Platon & d'autres écrivains ont parlé, & dont ils ont dit des choses extraordinaires. Cette île est fameuse aujourd'hui par la dispute qu'il y a entre les modernes sur son existence & sur le lieu où elle étoit située.

L'*île Atlantique* prit son nom d'Atlas, fils aîné de Neptune, qui

tres, & excitoient souvent des troubles dans la province. Ils avoient commencé dès le temps de l'Empereur Jovien, prédécesseur de Valentinien, à faire des courses du côté de Lepti & d'Ea, villes de la Libye Tripolitaine. Ils pillèrent ces deux villes, continuèrent leurs ravages, & exercèrent de grandes cruautés dans toute la province de Tripoli, dont Ruricius étoit pour lors Gouverneur.

ASTYCES; (les jeux) ces jeux étoient grecs d'origine, & en même temps scéniques. Les Romains les empruntèrent des Athéniens, & l'Empereur Caligula les fit célébrer d'abord à Syracuse; mais il y avoit alors long-temps que les Napolitains qui étoient sortis d'une colonie grecque, les représentoient.

Les savans sont partagés sur la signification du nom de ces jeux. Quelques-uns croyent qu'il veut dire *Urbani*, parce qu'on les célébroit dans la ville, par opposition à ceux que l'on donnoit dans les campagnes, & qui pour cela étoient nommés *Rustici*. Ausone qui dit que les Romains les avoient adoptés, semble les confondre avec les jeux actiaques; mais peut-être que la véritable prononciation de ce mot est *attiques*, qui se trouve dans quelques manuscrits de Suétone.

ASTYPALÉE; *Astypalaea*. Île de la mer Égée, l'une des Sporades qui fut ainsi nommée d'Astypalée, fille de Phœnix. Elle étoit située entre les îles de Cos & de Carpathos & les îles Cyclades. Pline lui donne quatre-vingt huit mille pas de circuit, & la met à cent vingt-cinq milles du mont Cadiste en Créte. Les habitans étoient libres, vivant sous leurs lois. Ils honoroient Achille comme un Dieu. Les escargots d'Astypalée étoient fort estimés. Il semble d'après ce que dit Strabon, qu'il n'y avoit qu'une ville. Cette île étoit cependant assez considérable : on la nomme à présent *Stampalie*.

ASTYPALÉE, est aussi le nom de deux anciennes villes, dont l'une étoit dans l'île de Cos, & l'autre dans l'île de Samos.

ATALANTE; *Atalanta*. Nom d'une île de la mer Égée, située devant la ville d'Opunthe, entre l'Eubée & la Locride. Thucydide rapporte que les Athéniens durant la guerre du Péloponnèse, entourèrent d'un mur cette île qui avoit été déserte jusqu'alors, afin qu'elle servît de boulevart contre ceux qui iroient d'Opunte ou de Locres, faire le dégât de l Eubée. Cette île prend aujourd'hui le nom de *Talata* dans l'Euripe.

Il y avoit aussi une île de l'Attique qui portoit le nom d'*Atalante*. Elle étoit située dans le voisinage de Psytalie.

ATAQUINÈS; petite ville d'Espagne dans la vieille Castille. Elle est sur la rivière d'Adajar, à une lieue d'Olmedo. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ATARBÉCHIS; ancienne ville d'Égypte située dans l'île de Prosopitis, & cette île étoit dans le Delta. La ville d'Atarbéchis avoit un temple bâti en l'honneur de Vénus.

ATARNÉE; *Atarnea*. Nom d'une ancienne ville de l'Asie mineure dans l'Eolide, à l'opposite de Lesbos au-dessus de Pergame, du côté d'Assus.

ATEGUA, ou ATTEGUA; nom d'une ancienne ville d'Espagne, qui étoit située dans un pays couvert de montagnes. Pline la met au nombre des plus célèbres du canton. Comme elle n'étoit pas éloignée d'Ucubis, non plus

plus que du fleuve Salado, appelé *Salſum* par les Latins; il eſt plus vraiſemblable qu'elle fut ſituée près d'Acala-réal que ſur la route d'Anteguera à Séville, ainſi que quelques-uns le prétendent. Ce fut entre Atégua & Ucubis que Pompée alla aſſeoir ſon camp, afin d'obliger Céſar de lever le ſiége de la première de ces villes.

ATERNE; *Aternum*. Ancienne ville maritime d'Italie ſur les confins du Picentin, à l'embouchure du fleuve qui portoit le même nom. Cette ville fut priſe par le Préteur Sempronius Tuditanus, 213 ans avant l'ere chrétienne. Les Romains y firent plus de ſept mille priſonniers. Ils y trouvèrent auſſi quelque peu d'airain & d'argent monnoyé.

Cette ville ſe nomme à préſent *Peſcara*, ainſi que le fleuve.

ATESTE; ancienne ville d'Italie, que Pline met dans la dixième région au pays des Vénetes. Cette ville, au rapport du même Pline, vit naître Corellius, Chevalier Romain. Ateſte étoit une colonie romaine. C'eſt aujourd'hui Eſte.

ATHMONÉENS; (les) *Athmonenſes*. Anciens peuples qui compoſoient un des cantons ou bourgades de l'Attique. Ils étoient de la tribu Cécropide.

Les Athmonéens avoient un temple de Vénus la céleſte, bâti, diſoient-ils, par Porphyrion qui, ſelon eux, regnoit dans l'Attique long-temps avant Actée. Pauſanias remarque à cette occaſion, que les bourgades de l'Attique avoient leur tradition particulière, & bien différente des opinions reçues à Athènes. Cet orateur nous dit ailleurs que l'on voyoit chez les Athmonéens une Diane Amaryſia, & qu'il croit que ce nom d'Amaryſia étoit venu d'Amarynthus, ville d'Eubée, où l'on honoroit Diane Amaryſia.

ATINTANES; (les) anciens peuples qui habitoient l'Atintanie.

ATINTANIE; *Atintania*. Nom d'une ancienne contrée de l'Épire. Strabon place les Atintanes parmi les Épirotes vers l'Illyrie dans les montagnes, où ils habitoient un pays rude & difficile : un de nos géographes modernes, M. de Liſle, donne pour bornes aux Atintanes la Chaonie à l'occident, le Pinde au nord eſt, la Theſprotie au midi & le territoire des Stymphales ou Trymphéens au ſud-eſt.

Dans le traité de paix qui alloit être conclu entre Philippe & les Etoliens après leur défaite par ce Prince, arrivée la 544e année de la fondation de Rome, les vaincus firent naître des difficultés, ayant appris qu'Attale étoit arrivé à Egine, & la flotte romaine à Naupacte. L'une des principales, c'eſt qu'ils vouloient que l'on rendît l'Atintanie aux Romains. Cela fut cauſe que l'on ſe retira de part & d'autre ſans avoir rien conclu. Trois ou quatre ans après, cette province fut cédée au Roi de Macédoine par un traité que fit le Conſul Sempronius, & que le Sénat ratifia.

ATLANTIDE ou ATLANTIQUE; (île) ſupprimez ce qui eſt dit de cette île & liſez ce qui ſuit.

C'eſt le nom d'une île célèbre dans l'antiquité, dont Platon & d'autres écrivains ont parlé, & dont ils ont dit des choſes extraordinaires. Cette île eſt fameuſe aujourd'hui par la diſpute qu'il y a entre les modernes ſur ſon exiſtence & ſur le lieu où elle étoit ſituée.

L'*île Atlantique* prit ſon nom d'Atlas, fils aîné de Neptune, qui

ſuccéda à ſon père dans le gouvernement de cette île.

Platon eſt de tous les anciens auteurs qui nous reſtent, celui qui a parlé le plus clairement de cette île. Voici en ſubſtance ce qu'on lit dans ſon *Tymée* & dans ſon *Cricias*.

L'*Atlantique* étoit une grande île dans l'Océan occidental, ſituée vis-à-vis du détroit de Gades. De cette île on pouvoit aiſément en gagner d'autres qui étoient proche un grand continent plus vaſte que l'Europe & l'Aſie. Neptune regnoit dans l'Atlantique qu'il diſtribua à ſes dix enfans. Le plus jeune eut en partage l'extrémité de cette île aplée *Gades*, qui en langue du pays ſignifie *fertile* ou *abondante en moutons*. Les deſcendans de Neptune y régnèrent de père en fils durant l'eſpace de 9000 ans. Ils poſſédoient auſſi différentes autres îles; & ayant paſſé en Europe & en Afrique, ils ſubjuguèrent toute la Libye & l'Egypte, & toute l'Europe juſqu'à l'Aſie mineure. Enfin l'île Atlantique fut engloutie ſous les eaux, & long-temps après la mer étoit encore pleine de bas fonds & de bancs de ſables à l'endroit où cette île avoit été.

Le ſavant Rudbeck, Profeſſeur en l'Univerſité d'Upſal, dans un traité qu'il a intitulé, *Atlantica ſive Manheim*, ſoutient que l'Atlantique de Platon étoit la Suéde & la Norvege, & attribue à ce pays tout ce que les anciens ont dit de leur île Atlantique. Mais après le paſſage que nous venons de citer de Platon, on eſt ſupris ſans doute qu'on ait pu prendre la Suéde pour l'île Atlantique; & quoique le livre de Rudbeck ſoit plein d'une érudition peu commune, on ne ſauroit s'empêcher de le regarder comme viſionnaire en ce point.

D'autres prétendent que l'Amérique étoit l'île Atlantique, & concluent de là que le nouveau monde étoit connu des anciens. Mais le diſcours de Platon ne paroît point s'accorder avec cette idée: il ſembleroit plutôt que l'Amérique ſeroit ce vaſte continent qui étoit par delà l'île Atlantique & les autres îles dont Platon fait mention.

Kircher dans ſon *Mundus ſubterraneus*, & Becman dans ſon *Hiſtoire des îles*, avancent une opinion beaucoup plus favorable que celle de Rudbeck. L'Atlantique, ſelon ces Auteurs, étoit une grande île qui s'étendoit depuis les Canaries juſqu'aux Açores, & ces îles en ſont les reſtes qui n'ont point été engloutis ſous les eaux.

ATOLLE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une fleur rouge qui croît ſur un arbriſſeau du même nom, & que les habitans de la nouvelle Eſpagne font entrer dans la compoſition du chocolat & d'autres liqueurs. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

ATRIENSES; on apeloit ainſi chez les Romains certains eſclaves qui étoient chargés de la garde & du ſoin des appartemens, d'y mettre chaque meuble en ſa place, & de tenir les endroits propres. La qualité d'Atrienſes donnoit à ces eſclaves un rang qui les mettoit au-deſſus de leurs camarades de ſervitude. Ils étoient vêtus plus proprement que les autres, & l'on n'employoit à cette fonction que ceux des eſclaves en qui l'on avoit le plus de confiance.

ATRONCHEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Coutume qui ſe dit en matière de bois. L'*atronchement* de bois conſiſte dans le droit

qu'a un ſeigneur de faire ſaiſir par ſon Juge & ſcier par le pied un arbre qui a été coupé, pour que par la réunion des deux parties, on puiſſe reconnoître ceux qui ont fait le vol.

ATROPATÉNIENS; (les) anciens peuples qui habitoient l'Atropatène. Apollonide montre quelles étoient la force & la puiſſance des Atropaténiens, lorſqu'il dit qu'ils étoient capables de mettre ſur pied juſqu'à quarante mille hommes, avec dix mille chevaux. Ils avoient pour voiſins de puiſſans peuples, tels que les Arméniens & les Parthes, qui venoient ſouvent faire des incurſions ſur leurs terres; mais ils leur réſiſtoient fortement, & leur enlevoient ce dont ils s'étoient emparés. Ainſi ils reprirent la Symbacène aux Arméniens, après que les Romains les eurent ſubjugués. Enfin ils ſe glorifioient d'avoir fait alliance avec Céſar. La ville capitale du pays étoit Gaza, ſituée au milieu d'une plaine.

ATTANITE; ſubſtantif maſculin & terme d'Antiquité. Sorte de gâteau qui ſe faiſoit chez les Grecs. On n'en connoît que le nom.

ATTRAPE MOUCHE DE VÉNUS; *Dionæa murcipula*. Subſtantif féminin. Eſpèce de plante ſenſitive différente de toutes celles que l'on connoît. Cette plante a été découverte depuis peu dans les marais de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt fort baſſe, & ſa tige eſt nue: elle n'a que huit ou neuf feuilles ſimples avec des pédicules aîlés; ces feuilles ſont preſque rondes & bordées d'épines. Au milieu de la feuille eſt l'appât qui attire les mouches. Ce ſont pluſieurs glandes rouges qui ſont répandues ſur la ſurface interne de la feuille. A l'inſtant que ces glandes exceſſivement foibles ſont irritées par les pieds de la mouche, les deux parties ſupérieure & inférieure de la feuille ſe replient l'une ſur l'autre, & ſerrent étroitement leur proie; les épines ou dents de la feuille ſe croiſent, & la mouche eſt écraſée. La nature a pourvu à la défenſe de la plante, en plaçant trois épines parmi les glandes, & ces épines rendent vains les efforts que la mouche pourroit faire pour ſe dégager. La feuille ne ſe développe que lorſque l'inſecte eſt entièrement conſommé. (*) *Art. de M le Ch. de C.*

AVENANT; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi dans de certaines Coutumes, la portion de patrimoine à laquelle une fille a droit de ſuccéder *ab inteſtat* à ſes père & mère nobles. Dans la Coutume de Touraine & autres qui ſont voiſines, l'*avenant* eſt le tiers de tous les biens immeubles délaiſſés à la fille par ſes père & mère; à l'égard des deux autres tiers, ils appartiennent avec tous les meubles à l'aîné.

Dans la même Coutume de Touraine, art. 253, le plus qu'*avenant* eſt la quarte partie dudit tiers que peuvent donner les père & mère nobles à leur fille aînée avant le mariage de leur fils aîné. Il en eſt de même dans la Coutume de Loudun, chapitre 26, article 5.

Suivant l'article 27 de cette Coutume, au titre *des Succeſſions des fiefs*, la ſœur mariée par le frère noble, avec moins que l'*avenant*, lui peut demander le ſurplus qui lui appartient dans le tiers de tous les immeubles délaiſſés par le père & par la mère.

AVENIC, aujourd'hui VAN, eſt une ville ſituée dans la baſſe Arménie ſur le bord du Lac Van. Elle fut aſſiégée & priſe par Tamerlan en

1394. La longitude de cette ville est de 62 degrés, & sa latitude de 36 degrés 30 minutes. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AUGEAC ; bourg de France dans l'Angoumois sur la Charente, à trois lieues, ouest-sud-ouest, de Cognac.

AUGMENT ; terme de Grammaire, qui est surtout en usage dans la Grammaire grecque. L'*augment* n'est autre chose qu'une augmentation ou de lettres ou de quantité, & cette augmentation se fait au commencement du verbe en certain temps & par rapport à la première personne du présent de l'indicatif ; c'est-à-dire, que c'est ce mot-là qui augmente en d'autre temps.

AUGUSTOBONE ; *Augustobona*. Nom d'une ancienne ville des Gaules, capitale des Tricasses. C'est Troye en Champagne.

AUGUSTODUNE ; *Augustodunum*. Nom d'une ancienne ville des Gaules, capitale des Éduens.

AUGUSTODURE ; *Augustodurum*. Nom d'une ancienne ville des Gaules, qui étoit la capitale des Viducassiens. On croit que c'est aujourd'hui le village de Vieux, situé dans une vallée fort découverte près de Caen, à une demi-lieue de la rivière d'Orne.

AUGUSTOMAGUE ; *Augustomagus*. Ancienne ville de la Gaule Belgique, qui est placée dans l'Itinéraire d'Antonin, entre *Cæsaromagus* ou Beauvais & *Suessonas* ou Soissons, & dans la Table Théodosienne, entre Cæsaromagus & Fixtuinum, ou plutôt Jatinum, qui est Meaux.

AUGUSTORITE ; *Augustoritum*. Ancienne ville de la Gaule Celtique, capitale des Lémovices. Cette ville est située dans le point de réunion de plusieurs voies romaines. Il en est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de Bordeaux à Argenton en Berri. La route prenoit un long circuit, puisqu'elle remontoit le long de la Garonne jusqu'à Agen, pour revenir à Périgueux.

Le nom moderne d'Augustorite est Limoges. On y avoit construit un magnifique amphithéâtre appelé par les écrivains du moyen âge, *les Arènes*. Cet ancien monument subsistoit en partie au commencement de ce siècle. On acheva de le détruire en 1714 par les ordres de M. Boucher d'Orçai, Intendant de la Province, qui y a fait bâtir une place publique, qu'on nomme la *Place d'Orçai*.

AVILER ; (Augustin Charles) naquit à Paris en 1653. Le goût de l'architecture l'engagea de s'embarquer à Marseille pour aller perfectionner ses talens à Rome. La felouque sur laquelle il étoit monté fut prise par des Algériens. Aviler n'eut sa liberté que deux ans après, & ne s'en servit que pour aller admirer & étudier les chefs-d'œuvres de Rome. De retour en France, il éleva à Montpellier une porte magnifique à la gloire de Louis XIV, en forme d'arc de triomphe. Les Etats de Languedoc créèrent pour lui un titre d'architecte de la Province en 1693. Cet emploi l'engagea à se marier à Montpellier. Il y mourut en 1700, n'étant âgé que de 47 ans. On a de lui un *Cours d'Architecture* sur les ordres de Vignole, 2 vol. *in*-4°. qui est estimé. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois à Paris & à la Haye, avec des augmentations.

AURELLI, ou ARELLI, (Jean Mutio) Poëte latin du seizième siècle. Ses poësies sont dans les délices des poëtes latins d'Italie. Il se proposa

Catulle pour modèle, & ne s'en éloigna que pour les obſcénités. On trouve dans ſes poëſies de l'harmonie, de la délicateſſe, de l'enjouement & de l'élégance. Le Pape Léon X ayant donné le gouvernement d'une place à Aurelli, il fut trouvé mort quelque temps après avec ſa mule au fond d'un puits. Les habitans que ce Gouverneur opprimoit, tirèrent de lui cette cruelle vengeance.

AURENG-ZEB, grand Mogol, ſe ligua avec un de ſes frères contre ſon père *Schah-Gehan*, & l'enferma dans une dure priſon. Il ſe défit enſuite de ſon complice, & fit étrangler les deux autres frères qui lui reſtoient. Son pere étant tombé malade il lui envoya un médecin, ou pour mieux dire, un empoiſonneur qui le fit mourir. Devenu paiſible poſſeſſeur de l'Empire, il crut expier ſes atrocités en ſe bornant au pain d'orge, aux légumes & à l'eau. Ce ſcélerat pénitent fut heureux dans toutes ſes expéditions. Il conquit les royaumes de Décan, de Viſapour, de Golconde, & preſque toute cette grande preſqu'île que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar. Il campoit ordinairement au milieu de ſon armée, de crainte que ſes enfans ne le traitaſſent comme il avoit traité ſon père. Il mourut âgé de près de cent ans en 1707.

AURUNCES; (les) *Aurunci*. Anciens peuples du Latium en Italie. Ils habitoient ſur le bord de la mer Inférieure ou Tyrrhène. Ce furent les derniers peuples du pays Latin ſubjugués par les Romains.

AUSCES; (les) *Auſci* ou *Auſcii*. Anciens peuples d'Aquitaine qui, ſelon Pomponius Mela, tenoient le premier rang dans cette Province. Cependant leur ville qui porta le nom d'*Auguſta Auſcorum* ou *Auſciorum*, ne prit le titre de Métropole de la Novempopulanie qu'après celle d'Eluſa, maintenant Eauſe, ce qui ſemble donner une ſorte de prééminence aux Eluſapes. Les limites qui ſéparoient les Auſces de ces derniers, ne nous ſont pas connues. Celles qui les diſtinguoient des autres peuples, ne le ſont guère davantage. Ils avoient les Toloſates à l'orient, & les Lectorates au ſeptentrion.

AUSCHISES; (les) *Auſchiſæ*. Anciens peuples de Libye qui habitoient ſur les confins des Cyrénéens, au-deſſus de Barcé, & qui s'étendoient juſqu'aux Eveſpérides. Ils avoient pour voiſins du côté de l'occident les Naſomones, qui étoient une nation fort conſidérable. Au milieu du pays qu'occupoient les Auſchiſes, ſe trouvoient les Cabales qui s'avançoient juſqu'à la mer vers Tauchire, & qui obſervoient les mêmes coutumes que ceux qui étoient au-deſſus de Cyrène.

AUTHENTE, ou AUTHENTIQUE; adjectif & terme de muſique. Quand la finale d'un chant en eſt auſſi la tonique, & que le chant ne deſcend pas juſqu'à la dominante au-deſſous, le ton s'appelle *authentique*: mais ſi le chant deſcend ou finit à la dominante, le ton eſt *plagal*.

Ces différences d'*authente* & de *plagal* ne s'obſervent plus que dans le plain chant; & ſoit qu'on place la finale au bas du diapaſon, ce qui rend le ton *authentique*; ſoit qu'on la place au milieu, ce qui le rend *plagal*; pourvu qu'au ſurplus la modulation ſoit régulière, la muſique moderne admet tous les chants comme *authentiques* également, en quelque lieu du diapaſon que puiſſe tomber la finale.

Il y a dans les huit tons de l'Égliſe

romaine quatre tons *authentiques ;* ſavoir, le premier, le troiſième, le cinquième & le ſeptième.

On appeloit autrefois *fugue authentique*, celle dont le ſujet procédoit en montant ; mais cette dénomination n'eſt plus d'uſage.

AUTOMATISME ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi l'opinion ou le ſyſtême de ceux qui regardent les animaux comme de purs automates. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AUTOMOLES ; (les) *Automoli.* Anciens peuples d'Éthiopie, dont le pays, ſelon Hérodote, s'appeloit *Aſmach.* Pomponius Mela nous apprend que les Automoles habitoient vers l'île de Méroé, près des ſources du Nil, & Hérodote aſſure qu'il y avoit autant de chemin par eau depuis Méroé juſqu'au pays des Automoles, qu'il y avoit d'Éléphantine juſqu'à Méroé.

AUTRICUM ; nom d'une ancienne ville de la Gaule Celtique, capitale des Carnutes. Le nom moderne eſt Chartres.

AZAMBUJEIRA ; petite ville de Portugal dans la province d'Eſtramadure, à deux lieues de Santarem. (*) *Art. de M. le Ch. de C.*

AZOLIN, (Laurent) Evêque de Narni en 1630, ſecrétaire d'Urbain VIII, a laiſſé des ſatyres en toſcan, où il y a de la vivacité & de l'élévation. Il eût été Cardinal, ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge.

AZOLIN, (*Decio*) parent du précédent, naquit à Fermo dans la marche d'Ancone en 1623. Innocent X le fit ſecrétaire des brefs aux Princes. La nobleſſe de ſon ſtyle & l'élévation de ſes penſées lui firent donner le nom d'*Aigle* par ce Pape qui l'honora de la pourpre. Alexandre VII le donna à la Reine Chriſtine, pour régir ſes affaires fort dérangées par ſes profuſions, & par le peu d'exactitude qu'on avoit à lui payer ſes penſions. Azolin fut ſon ami, ſon confident, & ſi l'on en croit les bruits qui couroient alors, quelque choſe de plus. On diſoit qu'il n'y avoit que trois hommes qui euſſent obtenu l'eſtime de cette Princeſſe, *Condé* par ſon courage, le Cardinal de *Retz* par ſon eſprit, & *Azolin* par ſes complaiſances. Ce Cardinal fut l'héritier de Chriſtine ; mais il ne jouit que cinquante jours de cette ſucceſſion. Il mourut en 1689, à 67 ans.

AZORE ; *Azorus.* Nom d'une ancienne ville de Grèce dans la Pélagonie, contrée qui fut auſſi appelée *Tripolitide ;* c'eſt-à-dire, Province compoſée de trois villes. Il y en avoit en effet trois, dont celle d'Azore faiſoit partie. Elle étoit à cent vingt ſtades d'Oxynée, ville ſituée ſur les bords de l'Ion.

B

BAALSALISA ; nom d'une ancienne ville de Judée dans la tribu d'Iſſachar. Selon ſaint Jerôme & Euſèbe, elle étoit ſituée à quinze milles de Dioſpolis vers le nord.

BAART, (Pierre) poëte latin & Flamand ; ſon poëme intitulé, *la Pratique des Laboureurs de Friſe*, eſt, dit-on, comparable pour l'agrément du ſtyle, pour la beauté des images, pour la douceur & l'harmonie des vers, aux géorgiques de Virgile. On fait auſſi beaucoup de cas de ſon poëme qui a pour titre *le Triton de Friſe*, dans lequel il décrit la priſe d'Olinda. Il y a

encore diverſes autres poëſies de cet Auteur, dont quelques-unes ſont écrites dans l'ancienne langue des Friſons.

BACCHIA. Supprimez les trois dernières lignes de cet article, & après ces mots, *fille de Bacchus*, ajoutez un point. Liſez enſuite ce qui ſuit. Quelques-uns ont prétendu que les Bacchiades deſcendoient de cette Princeſſe.

BACCHIADES; (les) Nom que l'on donnoit à Corinthe aux deſcendans de Bacchus, fils de Prumnis, qui ſe rendit maître de cette ville. Les Bacchiades la gouvernèrent pendant cinq générations, ou, comme dit Strabon, pendant près de deux cens ans. Pour mieux conſerver leur autorité, ils avoient ſoin de ne contracter mariage que dans leurs familles.

BACCIO, connu ſous le nom de *Frère Barthelemi de Saint-Marc*, fut diſciple de Léonard de Vinci & de Raphael. Il ſe diſtingua dans la peinture, & ſurtout par la beauté de ſon coloris. Son S. Sébaſtien eſt eſtimé des connoiſſeurs. Il mourut en 1517.

BACCIO ou BACCIUS, (André) né à Saint-Épidio dans la Marche d'Ancone, Profeſſeur de Médecine à Rome, & premier Médecin du Pape Sixte V, ſe rendit célèbre par ſes talens, par ſon art. On a de lui pluſieurs ouvrages pleins d'une érudition recherchée, 1°. *De Thermis, libri ſeptem*, in-fol. *Romæ*, 1621. 2°. *De naturali vinorum hiſtoria, libri VIII*, in-fol. *Romæ*, 1596. 3°. *De venenis & antidotis*. 4°. *De gemmis ac lapidibus pretioſis*, à Francfort, *in* 8°. 1603. Il vivoit encore en 1586.

BACENIS; nom d'une forêt de Germanie, qui ſéparoit les Chéruſques des Suèves. Selon Céſar, c'étoit une forêt d'une grandeur immenſe, qui s'étendoit fort avant dans le pays, & qui ſervoit de barrière naturelle entre les Chéruſques & les Suèves, pour arrêter les hoſtilités mutuelles de ces deux peuples. Ce fut à l'entrée de cette forêt que les Suèves ſe retirèrent à l'approche de Céſar, qui avoit paſſé le Rhin.

La ſituation de cette forêt, la fuite des Suèves, qu'un géographe moderne dit être les mêmes que les Cattes, qui s'éloignent du Rhin de plus en plus; tout cela fait voir que cette forêt ne peut être qu'une partie de la forêt nommée aujourd'hui le *Hartz*, qui s'étend encore à préſent très-loin, quoiqu'on en ait détruit une très-grande partie.

BACCHIQUE; ſubſtantif maſculin & terme de poëſie grecque & latine. Sorte de pied compoſé de trois ſyllabes; la première brève, & les autres longues, comme dans les mots *ĕgēſtās, ăvārī*.

Le bacchique a pris ſon nom de ce qu'il entroit ſouvent dans les hymnes compoſés en l'honneur de Bacchus.

BACKER; ſubſtantif maſculin. Nom d'un oiſeau aquatique & de paſſage, très connu aujourd'hui en Eiland ou Œlande, partie de l'île de Gothlande en Suède. On prétend que cet oiſeau palmé eſt une eſpèce d'hyrondelle de mer. Son plumage eſt gris, le deſſus de ſa tête eſt noir; mais le bec, les pattes & les pieds ſont de couleur de feu. Les plumes du Backer ſont extrêmement groſſes, & ſes aîles fort étendues: étant plumé il n'eſt pas plus gros qu'une grive; ſa chair n'eſt pas fort appétiſſante. Cet oiſeau ſe nourrit de poiſſons; & comme il a la vue très-perçante lorſqu'il plane en l'air à

une hauteur assez grande, il apperçoit facilement sa proie qui nage près de la surface de l'eau; aussi tôt il siffle & tombe comme un trait sur son butin. On voit aussi un grand nombre de Backers dans l'île de Suderop près de Pelworm. Lorsque quelqu'un va dans l'endroit où l'un de ces oiseaux a son nid, il vole autour de sa tête & tâche de le becqueter. Son cri est fort aigu, & il répéte sans interruption ce monosyllabe *tir-tirr*. Cet oiseau pond deux œufs, qu'il met à plate terre au premier endroit où il se trouve : ces œufs sont grisâtres, tachetés de noir; ils sont de la grosseur de ceux du pigeon.

BACONIQUE; vieux mot qui s'est dit de certains vaisseaux dans lesquels on servoit du porc que l'on appeloit alors *bacon*.

BACQUET, (Jean) Avocat du Roi de la Chambre du Trésor à Paris, savant dans le Droit françois & dans les Lois romaines, est l'Auteur de plusieurs traités commentés par Ferriere. Sa mort arrivée en 1597, fut causée par le chagrin qu'il eut d'avoir vu rompre en place de Grève son gendre *Charpentier*, Lecteur & Médecin en l'Université de Paris, fameux ligueur.

BADACE; nom d'une ancienne ville d'Asie dans la Susiane. Elle étoit située sur les rives du fleuve Eulée.

BADU. On raconte que les femmes des Éléens voyant tout le pays dépeuplé d'hommes, firent un vœu à Minerve, pour obtenir de la Déesse qu'elles pussent concevoir dès la première fois qu'elles auroient commerce avec leurs maris. Elles furent exaucées, & bâtirent un temple qui fut dédié pour cette raison à Minerve, mère des hommes. Ensuite les hommes & les femmes pour conserver la mémoire d'un évènement si heureux, donnèrent le nom de *Badu*, non-seulement au lieu où ils s'étoient rencontrés, mais encore au fleuve qui passoit auprès; car *badu* étoit un mot de leur pays, qui marquoit le plaisir qu'ils avoient eu de se trouver ensemble.

BADUHENNE; (la forêt de) c'étoit une forêt de Germanie dans le pays des Frisons. Il en est fait mention dans Tacite, qui dit qu'il y eut environ neuf cens Romains taillés en pièces.

On croit que la forêt de Baduhenne étoit à peu prés au même lieu où est aujourd'hui la plus grande forêt de Frise, qui s'appelle *Séven Volden*, ou les *sept Forêts*. Le nom de *Baduhenne*, selon Jérôme Verutius, s'est conservé dans celui de Bagueen, qui est un village du pays, à trois lieues de Groningue.

BAGACUM; nom d'une ancienne ville de la Gaule Belgique. C'est aujourd'hui Bavai, village des Pays-Bas dans le Hainaut, environ à quatre lieues de Mons.

BAGASSE; substantif masculin. Arbre grand & touffu de la Guyane, qui vient droit & gros; sa feuille est digitée : il y en a une espèce qui croît sur les mornes ou petites montagnes, & une autre près des marécages : le bois de celui-ci est léger, quoique coriasse & plus difficile à se fendre. La partie d'Oyapock est la plus abondante en bagasse. Les habitans de ce canton en font un commerce avec ceux de Cayenne.

BAGLIVI, (George) Docteur en Médecine de Padoue, Professeur d'Anatomie à Rome, membre de la Société royale de Londres, mourut dans cette ville en 1706, à la fleur de son âge. On a de lui plusieurs ouvrages de médecine estimés, dont

dont la meilleure édition est celle de Paris en 1711, *in*-4°. Baglivi avoit voyagé dans toute l'Italie. Il avoit fréquenté les hôpitaux & les académies. Les spéculations de la théorie sont appuyées chez lui sur les expériences de la pratique.

BAKHUISEN, (Ludolf) peintre & graveur, né en 1631, dans la ville d'Embden, du cercle de Vestphalie, mort en 1709. Un goût naturel le guida dans ses premiers essais. Ses productions étoient recherchées, quoiqu'il n'eût pas encore appris les élémens de son art. Il cultiva ses talens, & d'habiles maîtres le dirigèrent dans ses études. Cet excellent artiste consultoit beaucoup la nature, & la rendoit avec précision dans ses ouvrages. Il a représenté des marines, surtout des tempêtes. Son coloris est suave & harmonieux, son dessein correct, ses compositions pleines de feu. On fait un cas infini de ses desseins; ils sont d'un effet piquant, & admirables par la propreté du lavis. Ce maître a gravé à l'eau forte quelques vues maritimes. Le Roi de Prusse, le grand Duc de Florence & le Czar Pierre, visitèrent quelquefois son attelier, & choisirent de ses tableaux pour en orner leurs palais.

BALANAGRES; nom d'une ancienne ville des Cyrénéens. L'Esculape, Médecin que l'on honoroit dans cette ville, étoit pris d'Épidaure, & le temple de ce Dieu qui étoit à Lebène, ville de Crète, avoit été bâti sur le modèle de celui qui étoit à Balanagres. Les cérémonies qui se pratiquoient en ces différens lieux, avoient seulement cette différence, qu'à Balanagres on immoloit des chèvres à ce Dieu; ce que ne faisoient point les Épidauriens.

BALANOÏDE; substantif masculin & terme de Naturalistes. On a donné ce nom aux pointes d'oursins ou de pierres judaïques.

BALBUZARD; substantif masculin. Oiseau qu'on a placé parmi les aigles; mais à tout considérer, remarque M. de Buffon, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie. D'abord il est bien plus petit; il n'a ni le port, ni la figure, ni le vol de l'aigle. Ses habitudes naturelles sont aussi différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guère que de poissons qu'il prend dans l'eau à quelques pieds de profondeur; & ce qui prouve que le poisson est en effet sa nourriture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur. On a vu quelquefois cet oiseau demeurer pendant plus d'une heure perché sur un arbre à portée d'un étang jusqu'à ce qu'il apperçut un gros poisson sur lequel il pût fondre & l'emporter ensuite dans ses serres. Il a les jambes nues & ordinairement de couleur bleuâtre; cependant il y en a quelques-uns qui ont les jambes & les pieds jaunâtres, les ongles noirs très-grands & très-aigus, les pieds & les doigts si roides qu'on ne peut les fléchir; le ventre tout blanc, la queue large, & la tête grosse & épaisse. Il diffère donc des aigles en ce qu'il a les pieds & le bas des jambes dégarnis de plumes, & que l'ongle de derrière est plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derrière est le plus long de tous; il diffère encore en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles, & que les pieds, les doigts & la peau qui recouvre la base du bec sont ordinairement bleus, au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes. Au

reste il n'a pas de demi-membranes entre les doigts du pied gauche, comme le dit M. Linnæus, car les doigts des deux pieds sont également séparés & dénués de membranes. C'est une erreur populaire que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre, & c'est cette erreur populaire qui a produit la méprise de M. Linnæus. Auparavant M. Klein a dit la même chose de l'Orfraie ou grand Aigle de mer, & il s'est également trompé, car ni l'un ni l'autre n'a de membranes entre aucun doigt du pied gauche. La source commune de ces erreurs est dans Albert le grand, qui a écrit que cet oiseau avoit l'un des pieds pareil à celui d'un épervier, & l'autre semblable à celui d'une oie, ce qui est non-seulement faux, mais absurde & contre toute analogie; en sorte qu'on ne peut qu'être étonné de voir que Gesner, Aldrovande, Klein & Linnæus, au lieu de s'élever contre cette fausseté, l'aient accréditée, & qu'Aldrovande nous dise froidement que cela n'est pas contre toute vraisemblance, puisque je sais, ajoute-t-il très-positivement, qu'il y a des poules d'eau moitié palmipèdes & moitié fissipèdes, ce qui est encore un autre fait tout aussi faux que le premier. Aristote assure que le Balbuzard a la vue très-perçante; il force, dit-il, ses petits à regarder le soleil, & il tue ceux dont les yeux ne peuvent supporter l'éclat; ce fait paroît difficile à croire, quoiqu'il ait été rapporté, ou plutôt répété par plusieurs autres Auteurs, & qu'on l'ait même généralisé en l'attribuant à tous les aigles qui contraignent, dit-on, leurs petits à regarder fixement le soleil; cette observation paroît bien difficile à faire, & d'ailleurs il semble qu'Aristote sur le témoignage duquel seul le fait est fondé, n'étoit pas trop bien informé au sujet des petits de cet oiseau; il dit qu'il n'en éleve que deux, & qu'il tue celui qui ne peut regarder le soleil; or on est assuré qu'il pond souvent quatre œufs & rarement moins de trois; que de plus il éleve tous ses petits; au lieu d'habiter les rochers escarpés & les hautes montagnes comme les aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses & marécageuses, à portée des étangs & des lacs poissonneux, & il paroît qu'il ne vit que de poisson. Ceux qui ont ouvert le corps de cet oiseau n'ont trouvé que du poisson dans son estomac, & sa chair qui, comme on l'a dit, a une très-forte odeur de poisson, est un indice certain qu'il en fait au moins sa nourriture habituelle; il est ordinairement très-gras, & il peut comme les aigles, se passer d'alimens pendant plusieurs jours sans en être incommodé ni paroître affoibli : il est aussi moins fier & moins féroce que l'aigle ou le pygargue, & l'on prétend qu'on peut assez aisément le dresser pour la pêche comme on dresse les autres oiseaux pour la chasse.

Après avoir comparé les témoignages des Auteurs, il a paru à M. de Buffon que l'espèce du Balbuzard est une des plus nombreuses des oiseaux de proie, & qu'elle est répandue assez généralement en Europe du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, & que même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Égypte & jusqu'en Nigritie.

BALÉCHOU, né à Arles d'un marchand boutonnier en 1719, mort subitement à Avignon dans le mois

d'Août 1764, s'est rendu célèbre par ses gravures en taille-douce, qui lui méritèrent une place dans l'Académie de Peinture de Paris. Il s'étoit fait une manière particulière de graver, qui unissoit beaucoup de moëlleux à une finesse de burin singulière. Quoiqu'on ait prétendu qu'il chargeoit trop de tailles, on voit par ses ouvrages qu'il savoit, quand il vouloit, joindre au fini précieux d'Édelinc & de Nanteuil, les grands traits de Melan. Ses principaux ouvrages sont, 1°. les *belles Marines* qu'il a gravées d'après M. Vernet, parmi lesquelles on doit distinguer la tempête. 2°. Le *portrait de Frédéric Auguste*, Electeur de Saxe & Roi de Pologne. Ce portrait, chef-d'œuvre de gravure, fut la cause de tous ses malheurs, de son exclusion de l'Académie, & de sa retraite forcée à Avignon. Les gens de goût après avoir admiré à la tête du recueil précieux de la galerie de Dresde ce morceau inimitable, voient avec peine qu'on attaque dans la préface du même recueil, la probité de cet artiste. 3°. La *Sainte Geneviève*. Le talent de cet artiste n'étoit pas borné à la gravure, il avoit du goût & quelque talent pour la chimie.

BALLON, en termes de Mineurs, se dit d'une espèce de sac ou de poche arrondie dont l'enveloppe ressemble à de la toile d'araignée, & qui dans certaines circonstances paroît attaché à la voûte des galeries des mines. Si ce sac vient à se crêver, & que la matière qu'il renferme se répande dans les souterrains, c'est un poison subtil qui fait périr sur le champ tous ceux qui le respirent. On tâche de rémédier à ces dangers presque continuels en ouvrant des galeries horisontales qui communiquent avec les ouvertures ou puits par lesquels on descend dans les mines, & qui servent à en rafraîchir l'air & le renouveler.

BALUZE, (Etienne) né à Tulles en 1630, fit imprimer à l'âge de 22 ans une critique du *Gallia purpurata de Frison*. Il fut invité en 1655, de venir à Paris par de Marca, Archevêque de Toulouse, digne d'être le protecteur de ce savant. Après la mort de cet illustre prélat, Colbert le fit son bibliothécaire. C'est à ses soins que la bibliothèque de ce ministre dût une partie de ses richesses. En 1670 le Roi érigea en sa faveur une Chaire de Droit Canon au Collége Royal. Il fut ensuite Inspecteur du même Collége, & obtint une pension. L'histoire généalogique de la maison d'Auvergne faite à la prière du Cardinal de Bouillon, lui fit perdre ses places & ses pensions. Il fut exilé successivement à Rouen, à Tours & à Orléans, & il ne put obtenir son rappel qu'après la paix d'Utrecht. Il mourut à Paris en 1718, à 88 ans. Les gens de lettres regrettèrent en lui un savant profond, & ses amis un homme doux & bienfaisant. Il ne ressembloit point à ces érudits avares de leurs lumières; il communiquoit volontiers les siennes, & aidoit ceux qui s'adressoient à lui de ses conseils & de sa plume. Il étoit né avec la facilité d'esprit & la mémoire qu'il falloit pour son travail. Peu de savans ont eu une connoissance plus étendue des manuscrits & des livres. Nous avons de lui plusieurs éditions. 1°. Du livre de son bienfaiteur de Marca, *de concordia Sacerdotii & Imperii*, avec la vie de l'Auteur; un supplément & des notes où l'on retrouve toute l'érudition de ce savant prélat. 2°. Des *Capitulaires de*

nos Rois rangés dans leur ordre, qu'il a augmentés des collections d'Ansegise & de Benoît, Diacre, avec de savantes notes, 2 vol *in-fol.* à Paris en 1677. 3°. Des *Lettres du Pape Innocent III* en 2 vol. *in-fol.* 1682. 4°. De l'ouvrage de Marca intitulé, *Marca Hispanica*, c'est-à-dire, la marche ou les limites de l'Espagne, *in-fol.* 5°. Des *Vies des Papes d'Avignon*, depuis 1300 jusqu'en 1376, 2 vol. *in*-4°. 1693. 6°. De *Salvien*; de *Vincent de Lerins*; de *Loup*, de *Ferrière*; d'*Agobard*; d'*Amelou*; de *Leidrade*; d'un *Traité de Flore*, Diacre; de quatorze *Homélies de St. Cesaire* d'Arles; des *Conciles de la Gaule Narbonnoise de Reginon*; de la *Correction de Gratien*, par *Antoine Augustin*; de *Marius Mercator*, &c. 7°. Sept volumes *in*-8°. de *Mélanges*. 8°. Un *supplément au Concile du Père Labbe*, &c. Le latin des notes & des préfaces qui accompagnent ces ouvrages est assez pur; on y reconnoît partout un homme qui possède l'Histoire ecclésiastique & profane, le Droit Canon ancien & moderne, & les Pères de tous les siècles.

BALZAC, (Jean-Louis Guez, seigneur de) naquit à Angoulême d'un gentilhomme languedocien. Il s'attacha d'abord au Duc d'Épernon, & ensuite au Cardinal de la Valette qui le fit son agent à Rome, où il resta pendant près de deux ans. A son retour en France, son protecteur le produisit à la Cour. L'Evêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, le goûta beaucoup. Dès qu'il fut ministre, il lui donna une pension de deux mille livres, & le brevet de Conseiller d'Etat & d'historiographe du Roi, que Balzac, ami de l'antithèse, appeloit *de magnifiques bagatelles*. En 1624 on vit paroître le premier *recueil de ses Lettres*. Le public qui dans ce temps-là avoit peu de bons livres, fit un accueil extraordinaire à cette production. Balzac étoit mis au-dessus de tous les écrivains anciens & modernes pour l'éloquence. Il eut une foule d'admirateurs; & s'il parut des critiques, ce ne fut qu'après que le premier enthousiasme fut passé. Un jeune Feuillant appelé *Don André de St. Denis*, compara dans une brochure contre Balzac, l'éloquence de cet écrivain à celle des Auteurs du temps passé & du temps présent, & le mit au-dessous des uns & des autres. Ogier défendit Balzac contre le jeune critique. Le Général des Feuillans, nommé *Goulu*, se mêla d'une querelle qu'il auroit dû appaiser, & plaida pour son confrère contre Ogier & contre Balzac, dans deux gros volumes de lettres écrites sous le nom de *Philarque*. Il prouva assez bien que les bons endroits du dernier étoient aux anciens & les mauvais à l'Auteur moderne. Ce ne fut pas tout, de la critique du style on passa à celle des mœurs, & Balzac pour des lettres qui n'avoient d'autres vices que l'enflure & l'inutilité, fut attaqué comme si ses livres avoient été une école de libertinage. Le Général Goulu en critiquant les écrits, ne ménagea pas assez la personne. Balzac lassé d'essuyer des censures à Paris, se retira en province. Il se fixa à sa terre de Balzac sur le bord de la Charente, aux environs d'Angoulême, & y mourut en 1654. Il fut enterré à l'hôpital d'Angoulême auquel il avoit laissé douze mille livres. Il fonda par son testament un prix à l'Académie Françoise dont il étoit membre. C'est la médaille d'or qu'on distribue tous

les ans; elle représente d'un côté St. Louis, & de l'autre une couronne de laurier avec ce mot, *à l'immortalité*, qui est la devise de l'Académie. On fit en 1665 un recueil de tous les ouvrages de Balzac en 2 vol. *in fol.* avec une savante préface de l'Abbé de Cassagne, son admirateur & son ami. On trouve dans ce recueil, 1°. *ses Lettres*. Balzac se donnoit beaucoup de peine pour écrire des riens. Il composoit ses lettres comme on compose un discours d'apparat. On peut, en imitant un bon mot de leur Auteur, les appeler *pompeuses bagatelles*. 2°. Le *Prince*, qui ne fut pas aussi bien accueilli que Balzac l'espéroit. 3°. Le *Socrate Chrétien*, mêlé de bon & de mauvais. 4°. L'*Aristippe*, ouvrage de morale & de politique écrit assez purement. 5°. Trois livres de *vers latins*, qui valent mieux que ses ouvrages françois. *Son Christ victorieux & son Amynthe*, sont encore lus par ceux qui aiment la bonne poësie. Le style de Balzac est en général plein, nombreux, arrondi, il y a même des pensées heureuses; mais on y trouve encore plus souvent des hyperboles, des pointes, & tout ce qu'on appelle l'*écume du bel esprit*. Quiconque entreprendroit de le réduire, pourroit le faire passer pour un grand écrivain; mais il ne faudroit pas le faire lire en entier.

BAMBYCE; nom d'une ancienne ville d'Asie située selon Strabon, dans la Syrie, au-delà de l'Euphrate, à quatre schoènes de ce fleuve. On l'appeloit encore *Edesse* & *Hiérapolis*, c'est-à-dire, ville sacrée. On prétend que ce fut Séleucus qui lui donna ce dernier nom. On y adoroit Atargatis, Déesse Syrienne, que les Grecs nommoient Décéto. Pline la qualifie de *monstrueuse*, à cause qu'elle avoit un visage d'homme, tandis que le reste du corps ressembloit à un poisson.

Cet Auteur ajoute que la ville de Bambyce, qu'il met dans la Célésyrie, étoit appelée par les Syriens *Magog*. Mais M. Falconet observe que cette ville est la même que Manbesja des Arabes, qui avoit été nommée par les Syriens Mabougo, Mabog, & que c'est ce dernier qu'il faut lire dans Pline, & non *Magog*, que le Pere Hardouin a laissé dans le texte, & qu'il prétend vainement autoriser. On doit la correction de ce mot à Thomas Hyde, qui, pour faire voir la conformité de Bambyce & de Mabog, apporte des exemples de la permutation des lettres *b*, *p* & *m*.

BAMBOCHE, (Pierre de Laar, dit) Peintre né en 1613 à Laar, proche de Naarden en Hollande, mort à Harlem l'an 1675. Le surnom de *Bamboche* lui fut donné à cause de la singuliere conformation de sa figure. Bamboche étoit né Peintre; dans sa plus tendre enfance on le trouvoit continuellement occupé à dessiner ce qu'il voyoit; sa mémoire lui présentoit fidellement les objets qu'il n'avoit vus qu'une seule fois & depuis long-temps. Il étoit d'une grande gaieté, rempli de saillies, & tiroit parti de sa difformité pour réjouir ses amis le *Poussin*, *Claude le Lorrain*, *Sandrat*, *&c.* Souvent il se déguisoit en singe, & sous la figure d'autres animaux. C'étoit un vrai farceur: mais étant parvenu à l'âge de soixante ans, sa santé s'affoiblit; & de la joie la plus vive, il passa à la mélancolie la plus noire. Ce peintre fut surpris avec quatre autres mangeant de la viande en

carême par un Eccléfiaftique, qui les réprimanda plufieurs fois, & les menaça de l'inquifition. Enfin cet homme zélé les laiffa, & *Bamboche* aidé des autres qui étoient avec lui, noyèrent le Prêtre. Les remords que ce crime lui caufa, joints à quelques petites difgraces qu'il eut à effuyer, le firent déterminer à fe donner lui-même la mort : il fe précipita dans un puits. Son frère puîné, complice du même crime, perdit la vie en paffant un torrent. On remarque que les autres périrent auffi par l'eau. Jean & André Both en étoient. *Bamboche* n'a traité que de petits fujets ; ce font des foires, des jeux d'enfans, des chaffes, des payfages, des marines, &c. Il a peint avec beaucoup de force, d'efprit & de vérité. Son pinceau eft en même temps ferme & moelleux. Ses deffeins font auffi très-recherchés, & ordinairement à la fanguine. Le Roi & M. le Duc d'Orléans poffédent plufieurs tableaux de ce peintre ; on a gravé d'après lui. Il a gravé plufieurs eftampes à l'eau forte.

BAN ; bourg de Syrie fitué à l'orient de Tripoli, dans la région de Giobbet. Il eft, dit on, bâti fur les ruines de la première ville du monde : c'eft auffi dans cette contrée qu'on voit les reftes de la ville de Hader, célèbre par le fiége qu'elle foutint pendant fept ans contre les Sarazins. (*) *Art. de M. le Ch. de C. Ces articles ne feront déformais plus défignés que par une étoile.*

BANDINELLI, (Baccio) fculpteur & peintre, né à Florence en 1487, mort dans la même ville en 1559. *Bandinelli* s'adonna d'abord tout entier à la peinture ; mais quoiqu'il fut un grand deffinateur, le défaut de coloris fit que fes tableaux furent toujours très-mal reçus. Il réuffit mieux dans la fculpture ; les morceaux qu'il a faits dans ce genre à Rome & à Florence, font très-eftimés. Les deffeins de cet artifte font dans le goût de Michel Ange ; cependant ils ont moins de hardieffe & de fierté. François Salviati, peintre célèbre, apprit de ce maître les premiers élémens de fon art.

BANGOR ; bourg de l'île de Belle-île, en Baffe-Bretagne, diocèfe de Vannes, Parlement & Intendance de Rennes, recette de Palais. Ce bourg eft fitué à une petite lieue de l'Océan, & à une grande lieue au midi de Palais. On y compte environ 900 habitans. C'eft une des quatre Paroiffes qui divifent cette île. Les trois autres font Palais, Sauzon & Lomaria.

BANIER, (Antoine) né à Clermont en Auvergne, vint à Paris de bonne heure. Il fe chargea d'une éducation. Ses talens lui procurerent des reffources honorables. L'Abbé *Banier* mourut à Paris en 1741, à 69 ans. Conftant dans le travail & fidelle aux devoirs de l'amitié, il mérita l'eftime des favans & des gens de bien. On a de lui plufieurs ouvrages. 1°. *L'explication hiftorique des Fables*, *in* 12, 3 vol. qui lui méritèrent en 1714 une place à l'Académie des Infcriptions. 2°. La *Mythologie & les Fables expliquées par l'hiftoire*, 3 vol. *in*-4°. 1740, & 8 vol. *in*-12. Il y a peu de livres fur cette matière, qui offrent autant d'érudition, de recherches, d'idées neuves & ingénieufes. Si quelqu'un étoit capable de débrouiller ce cahos, on fent que c'étoit l'abbé *Banier*. 3°. La *traduction des Métamorphofes d'Ovide*, avec des remarques & des explications hiftoriques, dans lefquelles on trouve le même fonds d'érudition que dans l'ouvrage pré-

cédent. 4°. Plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Une nouvelle édition des *Mélanges d'histoire & de littérature* de Vigneule Marville. 5°. Il a eu part à la nouvelle édition de l'*Histoire générale des Cérémonies des Peuples du Monde.*

BANTIE; nom d'une ancienne ville d'Italie qui, selon Tite-Live, étoit située au territoire des Apuliens. Pline qui parle des habitans de cette ville, les met dans le pays des Lucaniens. Peut-être que la proximité de l'Apulie & de la Lucanie, qui ont dû être limitrophes autrefois, aura donné lieu à ces divers sentimens. D'ailleurs rien n'empêche que ce qui a appartenu dans un temps à l'une, n'ait appartenu dans un autre temps à l'autre.

On croit trouver des restes de *Bantie* à cinq ou six milles au-dessus de Forentum, dans le lieu où est ce qu'on appelle *S. Maria de Vanze.*

BAPTE; substantif masculin & terme d'Antiquité. Nom de certains Prêtres dont parle Juvénal. Ils servoient Cotytto, Déesse de l'impudicité, qui étoit en grande vénération à Athènes. On célébroit sa fête durant la nuit par des danses, mêlées de toutes sortes de débauches & d'impuretés. C'étoit donc avec raison qu'on regardoit les Baptes comme les derniers de tous les hommes par les infamies dont ils se souilloient impunément. Il falloit en effet qu'ils poussâssent la débauche bien loin, puisque Juvénal qui les peint d'un seul coup de pinceau, dit qu'ils fatiguoient leur Déesse même.

Cecropiam soliti Baptæ lassare Cotytton.

Ces Prêtres furent appelés *Baptes*, d'un mot grec qui signifie laver, tremper, plonger, parce qu'ils se plongeoient dans de l'eau tiède. Eupolis s'étant avisé de composer une satyre contre leurs impudicités, ils le trempèrent dans l'eau tiède, & puis le jetèrent dans la mer où il fut noyé.

BAPTISTIN, (Jean Baptiste Struck, dit) musicien né à Florence, mort vers 1740. Il a donné trois opéra; savoir, *Méléagre*, *Manto la Fée*, *Polydore.* Sa réputation est principalement fondée sur les cantates. Celle de Démocrite & d'Héraclite est admirable par sa musique toute pittoresque. C'est lui qui le premier a fait connoître en France le violoncelle, instrument de basse dont il jouoit supérieurement.

BARATON, ou BARETOUS; pays & vallée du Béarn, Sénéchaussée & Diocèse d'Oléron, Parlement de Pau, Intendance d'Ausch. Cette vallée s'étend entre le Gave d'Aspe & le pays de Soule. Elle peut avoir dix lieues de longueur sur trois de largeur. Il y a de belles forêts d'où l'on tire de très-beaux mâts de vaisseaux qui sont transportés à Bayonne par le Gave d'Oléron & par l'Adour. La paroisse de Laune est la plus considérable des six qui divisent la vallée de Baraton: elle est à deux lieues au couchant d'hiver d'Oléron.

BARBANE; ancien fleuve d'Illyrie qui avoit sa source dans le lac Labéatis. Il couloit à l'occident de la ville de Scora, pendant que le fleuve Clausala couloit à l'orient. Ces deux fleuves ayant ensuite réuni leurs eaux, alloient tomber dans l'Oriunde, sorti du mont Scaudrus, qui les portoit dans la mer Adriatique, avec plusieurs autres rivières qu'il recevoit aussi dans son cours.

On dit que le Barbane prend aujourd'hui le nom de *Boyana*.

BARBIER D'AUCOUR, (Jean) Avocat au Parlement de Paris, né à Langres de parens pauvres, se tira de l'obscurité par ses talens. Il fut d'abord répétiteur au collége de Lysieux. Il s'adonna ensuite au barreau; mais la mémoire lui ayant manqué dès le commencement de son premier plaidoyer, il promit de ne plus plaider, quoiqu'il eût pu le faire avec succès. Colbert le chargea de l'éducation d'un de ses fils. Il fut reçu membre de l'Académie Françoise en 1683, & il mourut d'une inflammation de poitrine en 1694, regardé comme un des meilleurs critiques de son siècle. Il n'étoit point ami des Jésuites, & la plupart de ses ouvrages sont contre cette société, ou contre les écrivains de la société. Celui qui lui a fait le plus d'honneur est intitulé, *Sentimens de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugêne*, par le Père Bouhours Jésuite. Ce livre a été souvent cité & avec raison, comme un modèle de la critique la plus juste & la plus ingénieuse. D'Aucour y seme les bons mots, & l'érudition, sans pousser trop loin la raillerie & les citations. Le Jésuite Bouhours qui écrivoit d'un style précieux des choses frivoles, ne put se relever du coup que lui porta son adversaire. L'Abbé Granet a donné en 1730 une édition de cet ouvrage, à laquelle il a joint deux factums qui prouvent que *Barbier* auroit été aussi bon Avocat que bon critique. Les autres écrits de d'Aucour ne sont qu'un recueil de turlupinades : l'*onguent pour la brûlure*, contre les Jesuites; *Apollon vendeur de mithridate*, contre Racine ; deux *Satyres* en mauvais vers. On ne comprend point comment il a pu railler si finement Bouhours & si grossièrement les autres. On dit que sa haine contre les Jésuites venoit de ce que se trouvant dans leur Eglise, un de ces Pères lui dit d'y être avec décence, parceque *locus erat sacer.* D'Aucour répondit tout de suite : *Si locus est sacrus, quare exponitis venerem?* On y avoit exposé ce jour-là des tableaux énigmatiques, pour être expliqués par les assistans. Cette épithete de *sacrus* courut à l'instant de bouche en bouche. Les Régens la répétèrent, les écoliers la citèrent, & le nom d'Avocat *sacrus* lui resta.

BARBILÉENS; substantif masculin pluriel & terme d'Antiquité. Sorte de jeux sacrés qu'on célébra autrefois à Éphèse. Un fragment de Dion recueilli par M. de Valois, nous apprend que l'Empereur Vespasien permit aux Éphésiens en considération d'un certain Barbillius, astrologue, de célébrer un jeu sacré, faveur qu'il n'accorda à aucune autre ville. Il est probable que les Éphésiens donnèrent le nom de *Barbillius* à cette espèce de jeux qu'ils continuèrent de faire célébrer après la mort de Vespasien.

BARCANIENS; (les) peuples d'Asie qu'Étienne de Byzance met sur les frontières des Hyrcaniens. M. d'Anville dans sa carte pour l'intelligence de l'histoire des Assyriens, Médes, &c. les place au delà des bouches de l'Oxus, sur les bords & à l'orient de la mer Caspienne, assez loin de l'Hyrcanie.

Quinte Curce qui nous a conservé le nom de ces peuples, dit qu'il y en avoit dans l'infanterie de Darius, dix hommes mille armés de haches tranchantes des deux côtés & de petits boucliers faits à-peu-près comme des rondaches; & dans la cavalerie

du même Prince, il y avoit aussi deux mille Barcaniens armés de même que ceux de l'infanterie.

BARCAROLLE; substantif féminin. Sorte de chanson en langue vénitienne que chantent les Gondoliers à Venise. Quoique les airs de *Barcarolles* soient faits pour le peuple, & souvent composés par les Gondoliers mêmes, ils ont tant de mélodie & un accent si agréable, qu'il n'y a pas de musicien dans toute l'Italie qui ne se pique d'en savoir & d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les Gondoliers à tous les théâtres, les met à portée de se former sans frais l'oreille & le goût; de sorte qu'ils composent & chantent leurs airs en gens qui sans ignorer les finesses de la musique, ne veulent point altérer le genre simple & naturel de leurs barcarolles. Les paroles de ces chansons sont communément plus que naturelles, comme les conversations de ceux qui chantent: mais ceux à qui les peintures fidelles des mœurs du peuple peuvent plaire, & qui aiment d'ailleurs le dialecte vénitien, s'en passionnent facilement, séduits par la beauté des airs; de sorte que plusieurs curieux en ont de très-amples recueils.

BARCÉ; nom d'une ancienne ville de l'Asie mineure dans la Lidye. Cyrus la laissa à Crésus quand il l'eut vaincu.

BARCÉ, est aussi le nom d'une ancienne ville d'Afrique dans la Cyrénaïque. On en attribue la fondation aux frères d'Arcésilaüs, fils de Battus, Roi de Cyrène.

Il y a eu dans le même pays une autre ville de ce nom située sur le bord de la mer dans la contrée appelée la *Pentapole*. Elle prit dans la suite le nom de *Ptolémaïs*, & aujourd'hui elle se nomme *Toléméta*.

BARCÉ, est encore le nom d'une ancienne ville des Indes dont Alexandre fut le fondateur. Ce Prince étant arrivé à l'embouchure de l'Indus, y construisit cette ville pour être un monument éternel de ses beaux exploits. Il eut aussi soin d'y faire élever des autels; & pour s'assurer du pays, il en laissa le gouvernement à un de ses favoris. Arrien & Quinte-Curce ne font point mention de la ville de Barcé, quoiqu'ils disent qu'Alexandre fît construire quelques ports dans ce canton.

BARCÉENS; (les) anciens peuples d'Afrique dont parle Virgile au quatrième livre de l'Énéïde. Ce sont les mêmes que Ptolémée nomme *Barcistes*. Ces peuples habitoient le pays situé au-dessous de la Pentapole, à l'orient des jardins des Hespérides. On dit qu'ils prenoient le nom de la ville de Barcé. Ce que Virgile en rapporte prouve que cet ancien peuple n'avoit pas meilleure réputation que les Arabes qui ont pris sa place. Ce pays des Barcéens est représenté aujourd'hui par une partie seulement du royaume de Barca; car ce royaume a bien plus d'étendue que n'en avoit le leur.

Élien parle d'un peuple du nom de Barcéen qu'il met dans l'Hespérie. Ce peuple étoit dans l'usage de brûler les corps de ceux qui étoient morts de maladie, & d'exposer aux vautours les corps de ceux qui avoient été tués par l'ennemi. Il y en a qui placent ces Barcéens entre la Colchide & l'Ibérie. D'autres aiment mieux lire Baccéens en cet endroit d'Elien, que Barcéens.

BARCELONNETTE; (la vallée de) contrée bornée au septentrion par le Dauphiné, au midi par les vigueries

de Guilleaume, de Colmars & de Digne, au levant par le marquisat de Saluces & le comté de Nice dont il fait partie, & celui de Beuil. Cette vallée est située au septentrion de la viguerie de Seyne, & prend le nom de Barcelonnette qui est la capitale. Ce territoire fut pris en 1388 par Amédée, Comte de Savoye, sur Louis d'Anjou, alors Comte de Provence. François premier l'ayant repris, le réunit à la Provence. Henri II le restitua en 1559 au Duc Emmanuel Philibert, en exécution du traité de Cateau-Cambresis. Ce pays ayant été depuis pris & repris à différentes reprises, Victor-Amédée le céda à la fin à la France par le traité d'Utrecht de 1713, en échange de la partie du Dauphinée, située à l'orient des Alpes. Les Dauphinois ayant eu à ce sujet des contestations avec les Provençaux, Louis XIV décida en faveur de ces derniers; de sorte que la vallée de Barcelonnette, & tout ce qui a été cédé à la France par la paix d'Utrecht, est aujourd'hui du gouvernement de la Provence. Elle n'envoie point de députés aux assemblées générales des communautés de Provence, étant réputée terre adjacente, & n'ayant rien de commun avec le corps de la province. Elle abonde en excellens pâturages qui en été sont couverts d'une quantité prodigieuse de bétail, & particulièrement de moutons.

BARCINO; ancien nom d'une ville maritime d'Espagne, appelée aujourd'hui Barcelonne.

BARDONE; ancienne ville d'Espagne qui, à ce qu'on croit, étoit voisine de celle de Cardone. C'étoit deux places fortes situées au-delà de l'Ebre. Elles se déclarèrent contre les Romains l'an de Rome 555, & embrassèrent le parti de Luscinus.

BARGULE; ancienne ville d'Illyrie dans le voisinage de Dimalle & d'Eugénie, ainsi que des Parthiniens. Elle fut cédée aux Romains l'an 205 avant l'ère chrétienne, par un traité fait entre Philippe & T. Sempronius, qui en dicta lui-même les conditions.

BARGUSIENS; (les) anciens peuples d'Espagne qui habitoient les Pyrénées & l'Ebre. Ils étoient ainsi nommés de leur ville appelée *Bargusie*, située sur le bord d'un fleuve qui alloit porter ses eaux dans celui de l'Ebre.

BARGYLIES; nom d'une ancienne ville maritime de l'Asie mineure dans la Carie, aux environs d'Iasse & de Mynde. On voyoit dans le voisinage de Bargylies un temple de diane Myndiade, & il y eut aussi autrefois un village portant le nom de Myndia.

BARNET; substantif masculin. Nom donné par M. Adanson à une espèce de Buccin qui offre une singularité remarquable. Toutes les vieilles coquilles, dit-on, soit mâles, soit femelles, se cassent par l'extrémité du sommet, lorsqu'elles ont atteint le nombre d'onze à douze spires, de manière qu'il ne reste que les quatre ou cinq spires d'en haut ou de la base. Par quelle mécanique l'animal peut-il procurer cette rupture dans une coquille operculée aussi dure & aussi épaisse que l'est celle-ci dans sa vieillesse?

BAROUSSE; pays & vallée de la Gascogne. C'est un des quatre cantons connus sous le nom de pays des quatre Vallées, qui faisoit autrefois partie de l'Armagnac. Cette vallée est située au levant de celle de l'Aure, & des trois autres côtés elle est bor-

née par le Comminges. C'est un pays froid : la terre y est assez fertile, surtout en pâturages. Il y a de belles forêts d'où l'on tire des bois de charpente & de construction. La petite ville ou le bourg de Mauléon en est le chef-lieu. On y compte dix-huit Paroisses, dont quatorze sont Siéges de justices royales.

BARTH, (Jean) né à Dunkerque d'un simple pêcheur, n'est pas moins connu que s'il avoit dû le jour à un Prince. Dès 1675, il étoit célèbre par plusieurs actions aussi singulières que hardies. Il seroit trop long de les détailler toutes. Sa bravoure ayant éclaté en différentes occasions, il eut le commandement en 1692 de sept frégates & d'un brulot : trente-deux vaisseaux de guerre anglois & hollandois bloquoient le port de Dunkerque ; il trouva le moyen de passer, & le lendemain il enleva quatre vaisseaux anglois richement chargés qui alloient en Moscovie. Il alla brûler quatre-vingt six vaisseaux marchands ou autres. Il fit ensuite une descente vers Neucastel, y brûla environ deux cens maisons, & emmena à Dunkerque pour 500000 écus de prises. Sur la fin de la même année 1692, ayant été croiser au nord avec trois vaisseaux du Roi, il rencontra une flotte hollandoise chargée de blé ; elle étoit escortée par trois navires de guerre. *Barth* les attaqua, en prit un après avoir mis les autres en fuite, & se rendit maître de seize vaisseaux de cette flotte. En 1693 il eut le commandement du vaisseau *le Glorieux*, de soixante-six canons, pour servir dans l'armée navale, commandée par *Tourville*, qui surprit la flotte de Smyrne. *Barth* s'étant trouvé séparé de l'armée, rencontra proche de Foro six navires hollandois, tous richement chargés, & les fit échouer & brûler. Le Héros marin, actif & infatigable, partit quelques mois après avec six vaisseaux de guerre, pour amener en France du port de Welcker, une flotte chargée de blé. Il la conduisit heureusement à Dunkerque, quoique les Anglois & les Hollandois eussent de grosses frégates en mer pour l'empêcher. Au commencement de l'été de 1694, il se mit en mer avec les mêmes vaisseaux pour retourner à Welcker chercher une flotte chargée de blé. Cette flotte étoit déjà partie au nombre de plus de cent voiles, sous l'escorte de trois vaisseaux danois & suédois. Elle fut rencontrée entre le Texel & le Flie, par le contre-Amiral de Frise. *Hidde* qui commandoit une escadre composée de huit vaisseaux de guerre, s'étoit déjà emparé de la flotte ; mais le lendemain *Barth* le rencontra à la hauteur du Texel, & quoiqu'inférieur en nombre & en artillerie, il lui enleva sa conquête, prit le contre-Amiral & deux autres vaisseaux. Cette grande action lui valut des lettres de noblesse. Deux ans après en 1696, *Jean Barth* causa encore une perte considérable aux Hollandois, en se rendant maître d'une partie de leur flotte, qu'il rencontra à six lieues de Flie. Son escadre étoit composée de huit vaisseaux de guerre & de quelques armateurs, & la flotte hollandoise de deux cens vaisseaux marchands escortés de quelques frégates. *Barth* l'attaqua avec vigueur, & aborda lui-même le Commandant, prit trente vaisseaux marchands, & quatre de convoi sans avoir souffert que très-peu de perte. Il ne put néanmoins profiter de sa conquête. Ayant rencontré presque aussi-tôt douze

pâteux; il a beaucoup de hardiesse & de franchise dans ses touches; ses couleurs locales sont bien entendues, ses carnations vraies; il réussissoit parfaitement dans le paysage & dans le portrait. Il a représenté beaucoup de sujets de nuit. Il trouvoit tant de difficulté à peindre les mains & les pieds, que ces parties sont souvent cachées dans ses tableaux, mais sans affectation. Annibal Carrache étant venu voir le *Bassan*, fut tellement séduit par la représentation d'un livre que ce Peintre avoit fait sur le mur, qu'il alla pour le prendre.

Le Bassan laissa quatre fils tous Peintres. *François* & *Léandre* furent ceux qui approchèrent le plus de leur pere; mais ils héritèrent aussi de la folie dont leur mere étoit atteinte. *François* s'imaginoit toujours qu'on vouloit l'empoisonner; & l'autre s'étant persuadé qu'on ne cessoit de le poursuivre, crut un jour qu'on enfonçoit sa porte pour le saisir, & se jeta par la fenêtre.

BASSANIE; nom d'une ancienne ville qui étoit située sur les frontières de l'Illyrie à cinq milles de Lissus.

BASSE FONTAINE; Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Prémontré, en Champagne, à quatre lieues, nord, de Bar-sur-Aube. Elle est en commende, & vaut au titulaire environ 2000 livres de rente.

BASTIDE; substantif masculin; vieux mot d'où vient celui de Bastille, & qui signifie la même chose que redoute (*).

BASTIDE DE BESPLAS; (la) bourg de France dans le pays de Foix, à cinq lieues, ouest-nord ouest, de Pamiers.

BASTIDE DE CLARENCE; (la) petite ville de France dans la basse Navarre, sur la rivière de l'Arran, à deux lieues & demie, est-sud-est, de Bayonne. Elle a été bâtie par Louis Hutin, quand il n'étoit encore que Roi de Navarre.

BASTIDE DES FEUILLANS; village au Comté de Comminges en Gascogne, à deux lieues, nord-ouest, de Rieux. Il est très-connu à cause de l'Abbaye Chef d'Ordre des Feuillans, qui y est située. Cette Abbaye de l'Ordre de Cîteaux a été fondée en 1162, & a eu *Jean de la Barriere* pour premier Abbé Commendataire en 1561. Aujourd'hui son Abbé est régulier; il est électif & triennal, & il est le Supérieur Général de toutes les Maisons de cette Congrégation, qui se sont établies en France & en Italie, depuis la réforme de celle dont il est ici question. Cette Abbaye, la résidence de l'Abbé Général, a trente mille livres de revenu.

BASTIDE DE SEROU; (la) bourg de France dans le pays de Foix, à trois lieues, sud-ouest, de Pamiers.

BAT; substantif masculin. Sorte de mesure qui étoit en usage parmi les Hébreux. Elle contenoit la dixième partie du chore ou gomore; c'est-à-dire, vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier & quelque chose de plus.

Quelques-uns ont imaginé sans aucune raison un bat sacré, différent du bat ordinaire. Le premier, disent-ils, contenoit un bat & demi ordinaire; ce que l'on prétend prouver, en ce que dans les livres des Rois, il est dit que la mer d'airain de Salomon contenoit deux mille bats; & , dans les paralipomènes, qu'elle tenoit trois mille mesures ou trois mille bats. Mais on concilie aisé-

ment cette différence, en disant que la coupe ou cuvier de la mer d'airain contenoit deux mille bats, comme le dit le troisième livre des Rois, & que le pied de ce vase qui étoit creux, en contenoit encore mille, & en tout trois mille bats, comme portent les paralipomènes.

BÂTARD; ajoutez à cet article ce qui suit.

BÂTARD, en termes de Musique, est une épithète donnée par quelques-uns au mode hypophrygien, qui a sa finale en *si*, & conséquemment sa quinte fausse; ce qui le retranche des modes authentiques: & au mode éolien, dont la finale est en *fa*, & la quarte superflue; ce qui l'ôte du nombre des modes plagaux.

BATAVIA; substantif masculin. Etoffe de soie qui prend son nom de la ville de *Batavia*, d'où l'on a fait passer en Europe les premieres pièces de cette espèce (*).

BATNES; ancienne ville de l'Osrhoène, selon Etienne de Byzance, Zozime & Ammien Marcellin. Ce dernier dit que c'étoit un municipe dans l'Anthémusie, bâti anciennement par les Macédoniens, à peu de distance de l'Euphrate, rempli de riches marchands, & que chaque année, vers le commencement de Septembre, il s'y tenoit une foire où se rendoit une multitude de personnes de toutes sortes d'états pour y acheter les denrées, qu'on y envoyoit des Indes & de la Sérique; & autres marchandises qu'on avoit coutume d'y voiturer, tant par mer que par terre.

Il semble que, du tems de Trajan, elle étoit soumise aux Parthes, aussi bien que Nisibe; car Xiphilin dit que cet Empereur, après la conquête de ces deux villes, prit le nom de Parthique.

L'Empereur Justinien la fit fermer de murailles, & en fit une place de défense. On l'avoit tout-à-fait négligée auparavant, dit Procope. Ce Prince y fit mettre tous les ornemens qu'on y voyoit du temps de l'Historien. L'Empereur Julien ne se contente pas de décrire cette place; mais il la préfère même pour la beauté à Tempé en Thessalie.

BATTORI, (Etienne), l'un des plus grands Rois qui ayent régné en Pologne, eut plusieurs succès sur les Moscovites. Il se plaignoit du gouvernement de son Royaume, où il trouvoit un grand nombre de défauts. Il fut élu en 1575, & mourut en 1587. Sigismond III fut élu après lui.

BANDOT DE JUILLY, (Nicolas) né à Vendôme en 1678, d'un Receveur des tailles, s'établit à Sarlat, où il fut subdélégué de l'Intendant. Les devoirs de son emploi, & les charmes de la littérature remplirent le cours de sa vie. Il termina sa longue carriere en 1759, à 81 ans. On a de lui quelques Ouvrages historiques, écrits avec art & avec méthode. 1°. *L'Histoire de Catherine de France Reine d'Angleterre*, qu'il publia en 1696. Quoique tout-à-fait vrai dans les principaux événemens, & que la bienséance y soit observée exactement, l'auteur a avoué depuis qu'il ne prétendoit pas se faire honneur de cet Ouvrage qui tient beaucoup du Roman. 2°. *Germaine de Foix*, nouvelle historique qui parut en 1701. 3°. *L'Histoire secrette du Connétable de Bourbon*, imprimée en 1706. 4°. *La Relation historique & galante de l'invasion d'Espagne par*

les Maures, imprimée en 1722, 4 vol. *in*-12. Ces trois Ouvrages sont à-peu-près du même genre que le premier; mais il y en a d'autres de lui plus solides comme *l'Histoire de la Conquête d'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie*, *l'Histoire de Philippe-Auguste*, & *celle de Charles VIII*. L'ordre & le style en font le principal mérite: l'Auteur n'avoit consulté que les livres imprimés. On a encore de lui *l'Histoire des hommes illustres tirée de Brantôme*; *l'Histoire de la Vie & du Règne de Charles VI*, en 9 vol. *in*-12, 1754. *L'Histoire du Règne de Louis XI*, 6 vol. *in*-12 1756. *L'Histoire de la Révolution de Naples*, 4 volume *in*-12, 1757. Ces trois ouvrages ont paru sous le nom de Mademoiselle de *Lussan*.

BAUHIN, (Jean) natif d'Amiens, exerça la Médecine & la Chirurgie à Bâle avec réputation. Il mourut en 1582, à 71 ans, laissant quelques Ouvrages, & deux fils qui soutinrent sa réputation.

BAUHIN, (Jean) fils aîné du précédent, nâquit à Bâle en 1541. Il fut Médecin de Duc de Wirtemberg, & se distingua par plusieurs Ouvrages. Les principaux sont *un Traité des bains*, & une *Histoire des Plantes*. Ces Ouvrages eurent beaucoup de cours.

BAUHIN, (Gaspard) second fils de Jean, né en 1560, fut premier Médecin du Duc de Wirtemberg. Il professa la Médecine & la Botanique à Bale où il mourut en 1623, à 63 ans. C'étoit un homme savant, mais vain & présomptueux. On a de lui les *Institutions Anatomiques*; *le Prodôme du Théâtre botanique*, & d'autres ouvrages en latin, justement estimés de leur temps, & qui méritent encore de l'être aujourd'hui. Gaspard laissa un fils nommé *Jean Gaspard*, qui marcha sur ses traces; il professa à Bâle, fut consulté d'une partie de l'Europe, & publia le *Théâtre Botanique* de son pere.

BAUME-LES-NONES; c'est par erreur qu'il est dit dans le troisième volume page 548, que l'Abbaye de *Baume-les-Moines* est dans la ville de Baume-les-Nones. *Voyez* l'article suivant.

BAUME-LES-MOINES; Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, en Franche-Comté, à deux lieues, est-nord-est, de Lons-le-Saunier. Elle est en commende, & vaut au titulaire environ 13000 liv. de rente.

BAUQUIN; substantif masculin & terme de Verreries. On donne ce nom au bout de la canne que les Verriers se mettent sur les lèvres, pour souffler le verre.

BAUR, (Jean Guillaume) Peintre & Graveur de Strasbourg, mourut à Vienne, en 1640. Il a excellé dans les paysages & dans les tableaux d'Architecture. Ses sujets sont des vues, des processions, des marchés, des places. On a de lui un volume des Métamorphoses d'Ovide gravées à l'eau forte. On trouve dans ses Ouvrages du feu, de la force, de la vérité; mais ses figures sont petites.

BAZOIS; petit pays qui occupe la partie orientale du Nivernois, & qui est composé de plusieurs vallées bornées par les montagnes du Morvant. Ce pays a dix lieues de longueur sur environ autant de largeur. Il est arrosé de plusieurs petites rivières, dont la principale est celle d'Airon. La terre y est peu fertile en blé, mais elle abonde en

ticier. Giselbert mourut en 956. Le Comté de Beaune fut porté à Guy I, Comte de Mâcon, par sa femme Adélaïde de Châlons, qui mourut en 1055.

Othon, fils de Guy I & d'Adélaïde de Châlons, Comtesse de Beaune, céda au Roi Henri I, apparemment par échange, la ville de Beaune : mais bientôt après cette ville passa par alliance dans la maison des Dauphins Viennois. Ce fut d'eux que Hugues IV, Duc de Bourgogne, la retira & la réunit avec son territoire au Duché de Bourgogne.

BEAUMES ; bourg & baronnie du Comté Vénaissin, à une lieue, nord, de Carpentras, sur la petite rivière de Salette. On y compte plus de 1200 habitans. Il y a une Église Collégiale sous le titre de S. Pierre. Son Chapitre est composé d'un Prevôt & de cinq Chanoines, tous à la nomination du Seigneur du lieu. Le territoire de Beaumes est fertile en bled, en vin, en bons pâturages, en excellent vin muscat. On y fait aussi beaucoup d'huile. Il y a nombre de jardins & quantité de mûriers. On voit encore dans ce territoire trois sources d'eau salée qui ne tarissent jamais ; mais la rareté du bois empêche d'en tirer parti.

BEAUZÉE ; bourg de France, dans la Lorraine sur la rivière d'Aire, à 5 lieues, nord, de Bar-le-Duc. (*).

BECCAFUMI, (Dominique) nommé autrement *Micarin* de Sienne, s'amusoit, en gardant les moutons de son pere, à tracer des figures sur le sable. Un Bourgeois de Sienne du même nom, le tira de la Bergerie pour lui faire apprendre le dessin Il mourut en 1549. Son St *Sébastien* est un des plus beaux tableaux qui se voient dans le Palais *Borghèse*.

BECHER, (Jean-Joachim) né en 1625, à Spire, fut d'abord Professeur de Médecine, ensuite premier Médecin de l'Électeur de Mayence, puis de celui de Baviere. Il passa à Londres, où sa réputation l'avoit précédé, & y mourut en 1682. On a de lui beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *Physica Subterranea*, réimprimée à Leipsick, en 1739 *in*-8°. : il passoit pour un très-habile Machiniste & un bon Chimiste. C'étoit un homme d'un caractère vif, ardent & entêté, qui le jeta dans les rêveries de l'Alchimie. Il fut le premier qui appliqua la Chimie dans toute son étendue à la Philosophie, & qui montra de quel usage elle pouvoit être pour expliquer la structure, le tissu & les rapports mutuels des corps.

BÉCULE ; nom d'une ancienne ville d'Espagne dans la Bétique. Elle fut célèbre par les victoires que les Romains y remportèrent sur les Carthaginois durant la seconde guerre punique.

Il y avoit une autre ville de même nom dans l'Espagne Tarragonoise, sur la mer, au pays des Ausetains. Celle ci subsiste encore dans la Catalogne, & s'appelle Badaléna.

BÉDEAUDE ; substantif féminin. Espèce de chenille épineuse qui se trouve sur l'orme, & que l'on nomme ainsi, parce qu'elle est habillée de deux couleurs : sa partie antérieure est d'un canelle clair, & le reste du dessus de son corps est d'un blanc jaunâtre.

BÉDOUIN ; Bourg du Comté Vénaissin, à quatre lieues, nord est, de Carpentras. On y compte environs 2500 Habitans.

BÉDOUS ; bourg du Béarn, dans la

vallée d'Aspe, sur le Gave, à trois lieues, sud, d'Oleron.

BELENDES; (les) anciens peuples des Gaules dans l'Aquitaine. Il est fait mention de ces peuples dans Pline. M. de Valois retrouve le nom de Bélendes dans celui de Bélin, qui est un bourg dans les landes sur la route de Bordeaux. Son nom dans quelques titres, est *Belinum*, & le passage de la rivière de Leine à Belin est appelé *Pons Belini*.

BELIDOR, (Bernard Foreste de) des Académies des Sciences de Paris & de Berlin, se fit connoître de bonne heure par son talent pour les Mathématiques. Nommé Professeur Royal aux Écoles d'Artillerie de la Fère, il forma des élèves dignes de lui. Son zèle lui valut la place de Commissaire provincial d'Artillerie; mais trop d'empressement pour s'avancer, lui fit perdre ces deux postes. Il fit quelques expériences sur la charge des canons, & découvrit ou crut avoir découvert qu'au lieu de douze livres de poudre pour chaque coup qu'on employoit ordinairement, on pouvoit n'en mettre que huit, sans diminuer l'effet. Comme le Roi gagnoit à cette diminution, il voulut faire sa Cour au Cardinal de Fleury, qui étoit premier Ministre, en lui communiquant secrettement sa découverte. Le Cardinal accueilloit favorablement tous les projets d'économie: il reçut donc bien celui de *Belidor*. Il en parla même au Prince de *Dombes*, Grand Maître d'Artillerie. Ce Prince fut surpris d'apprendre qu'un Mathématicien qui travailloit sous ses ordres, & qu'il combloit journellement de ses bienfaits, ne se fût point adressé à lui dans cette occasion. Il lui fit connoître dans l'instant son mécontentement, en le dépouillant de ses places, & l'obligea de quitter la Fère. M. de la *Valiere*, Général d'Artillerie, justifia la conduite du Prince de *Dombes*, par un Mémoire qui fut imprimé à l'Imprimerie Royale, dans lequel il attaqua le procédé & les expériences de *Belidor*.

Ce Professeur né sans fortune se trouva ainsi dépourvu de tout. Le Prince de *Conti*, qui connoissoit son mérite, le mena avec lui en Italie, & ce voyage lui valut la Croix de Saint-Louis. Cette faveur lui procura quelque considération à la Cour. M. le Maréchal de Belle-Isle se l'attacha, & lorsqu'il fut Ministre de la guerre, il le nomma Inspecteur de l'Artillerie, & il lui donna un beau logement à l'arsenal, où il mourut en 1765, âgé de près de 70 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & qui a écrit avec clarté & avec soin. On lui doit: 1°. *Sommaire d'un cours d'Architecture militaire, civile & hydraulique*, 1720, *in*-12. 2°. *Nouveau cours de Mathématiques, à l'usage de l'Artillerie* 1725, *in*-4°. 3°. *La science des Ingénieurs*, 1729, *in*-4°. 4°. *Le Bombardier François*, 1734 *in*-4°. 5°. *Architecture hydraulique*, 1737 *in*-4°. 4 vol. 6°. *Dictionnaire portatif de l'Ingénieur*, *in*-8°. 7°. *Traité des Fortifications*, 4 volumes *in*-4°. La plupart de ces Ouvrages remplissent leur objet, & paroissent très-propres à former de bons Ingénieurs.

BELIGNY-SUR-OUCHE; bourg de France en Bourgogne, à trois lieues de Beaune & à neuf de Dijon.

BELLE, (Etienne de la) Dessinateur & Graveur né à Florence en 1610, mort dans la même ville en 1664.

Ce Maître prit du goût pour la gravure, à la vue de quelques estampes de Callot. *Cantagallina* lui montra, ainsi qu'à ce célèbre Artiste, les premiers principes de son art. Il acquit une manière d'eau-forte très-expéditive, & d'un si grand effet, que des curieux & surtout les Peintres le mettent au-dessus de Callot. *La Belle* vint à Paris, où Henriet, Oncle d'Israël Silvestre, l'occupa long-temps, ainsi que plusieurs Particuliers, & surtout des Marchands. Il fut chargé par le Cardinal Richelieu, de dessiner & de graver le siége & la prise d'Arras, par l'armée du Roi en 1640. Ce Maître retourna à Florence où le grand Duc lui accorda une pension, & le choisit pour montrer le dessein au Prince Cosme II, son fils. Il ne profita pas long temps de ces avantages; son travail continuel avoit altéré sa santé, & le fit mourir dans un âge peu avancé. La manière de ce Maître n'est point si finie de gravure, ni si précise de dessein, que celle de Callot; mais sa touche est des plus libres, des plus savantes & des plus pittoresques; aucun ne l'a surpassé pour l'esprit, la finesse & la légéreté de la pointe. Il a généralement négligé les pieds & les mains de ses petites figures; mais ses têtes ont une noblesse & une beauté de caractère qui enchante. *La Belle* a réussi également à représenter des batailles, des marines, des paysages, des chasses, des ruines, des animaux, des cartouches & autres ornemens. Son œuvre est très considérable.

BELLEAU, (Remi) naquit à Nogent-le-Rotrou dans le Perche, en 1528. Le Marquis *d'Elbeuf*, Général des galères de France, le chargea de veiller à l'éducation de son fils. Il mourut à Paris en 1557. Ses Pastorales furent estimées par ses Contemporains. *Ronsard* l'appeloit le *Peintre de la Nature*. Il fut un des sept Poëtes *de la Pleïade Françoise*. Son Poëme *de la Nature & de la diversité des Pierres précieuses*, qui passoit alors pour un bon Ouvrage, fit dire de lui à quelqu'un qui aimoit mieux apparemment les mauvaises pointes, que la vérité; *que ce Poëte s'étoit bâti un tombeau de pierres précieuses*. Sa Traduction d'Anacréon est bien loin de l'original.

BELLEGARDE; place forte du Roussillon & Gouvernement particulier avec État major & Garnison; Diocèse, Intendance, Viguerie & Recette de Perpignan. On n'y compte que 600 habitans. Cette place est située aux environs de la Catalogne, entre Céret & la Jonquiere, sur le haut d'une montagne pour garder le col de Pertuis. C'est un Ouvrage régulier, formant une espèce de citadelle à 5 bastions. Sur un rocher qui est un peu plus bas, &, à un des angles de la place, il y a un fort en forme d'ouvrage à corne, où le Lieutenant de Roi fait sa résidence.

BELLIN, (Gentil) Peintre natif de Venise, mort en 1501, âgé de 80 ans. Il eut pour Maître Jacques Bellin, son pere, qu'il surpassa bientôt. Le Sénat de Venise l'occupa dans la salle du Grand-Conseil. Bellin fit aussi beaucoup d'ouvrages, la plupart à détrempe, qu'on recherchoit avec empressement. On rapporte que Mahomet II, Empereur des Turcs, ayant vu de ses tableaux, demanda ce Peintre à la République. Bellin partit & remplit l'idée que Sa Hautesse avoit conçue de ses talens; mais ayant représenté la décolation de

Saint-Jean-Baptiste, le Grand-Seigneur remarqua que la peau du cou dont la tête venoit d'être séparée n'étoit point suivant l'effet de la nature; pour prouver la justesse de sa critique, il appela un esclave qu'il fit décapiter devant lui. Gentil effrayé de ce spectacle, crut n'être point en sûreté dans un tel pays; il demanda son congé sous quelque prétexte. Le Grand-Seigneur lui mit une chaîne d'or au cou, & le renvoya avec des présens considérables & des lettres de recommandation. La République de Venise lui assigna à son retour une forte pension, & le fit Chevalier de Saint-Marc.

Bellin, (Jean), Peintre natif de Venise, mort en 1512, âgé de 90 ans. Il étoit frere & disciple de Gentil Bellin. Ce Peintre fut un des premiers qui peignirent à l'huile; il fut obligé, pour découvrir ce secret, d'user de stratagême. Il s'habilla en noble Vénitien, &, trompant sous ce dehors Antoine de Messine, qui ne le connoissoit pas, il lui fit faire son portrait, & apprit par-là ce que ce Peintre cachoit avec beaucoup de soin; mystère que Bellin rendit public: on voit encore des ouvrages de ce Maître à Venise. Il eut la gloire d'avoir le Titien & le Georgion pour disciples. Le Roi a son portrait & celui de son frère. Jean Bellin avoit un mauvais goût de dessein; ses attitudes sont forcées; il a été trop servile imitateur de la nature, mais il y a de la noblesse dans ses airs de tête, & il a été assez bon coloriste dans ses derniers ouvrages. Ses sujets ordinaires étoient des vierges.

BELMONTE; petite ville de Portugal dans la province de Beira, à quatre lieues de Guarda & de Covillias (*).

BELON, (Pierre) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, naquit vers 1518, dans le Maine. Il voyagea en Judée, en Grèce, en Arabie, & fit une relation de ce qu'il avoit remarqué de plus considérable dans ces pays. Il composa plusieurs autres Ouvrages qui furent recherchés dans le temps par leur exactitude, & par l'érudition dont ils sont remplis. Il en préparoit de nouveaux, lorsqu'un de ses ennemis l'assassina près de Paris en 1564. *Henri II* & *Charles IX* lui accordèrent leur estime, & le Cardinal de Tournon son amitié.

BELOT, (Jean) de Blois, Avocat au Conseil privé de *Louis XIV*, composa une *Apologie* de la Langue Latine, dans laquelle il vouloit prouver qu'on ne devoit pas se servir de la Langue Françoise dans les Ouvrages savans. *Ménage*, dans sa Requête des Dictionnaires, dit; *que la charité de* Bellot *envers le Latin étoit d'autant plus recommandable, qu'il n'avoit pas l'honneur de le connoître, & qu'il étoit semblable à ces Chevaliers qui se battoient pour des inconnus.*

BELVIS; ville d'Espagne dans l'Estramadure, à huit lieues, nord-est, de Plazencia (*).

BÉNAREZ; ville d'Asie sur le Gange dans les États du Mogol; elle fut autrefois le berceau des Sciences Indiennes. Les Anglois y ont un établissement (*).

BENAVENTE; ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, située sur la rivière d'Elsa, à neuf lieues, nord, de Zamora (*).

BENAVENTE; bourg de la province d'Estramadure en Portugal, à neuf lieues, sud, de Santarem. (*)

BENEDETTE, (le) ou *Benoît-Castiglione*, Peintre, nâquit à Gènes, en 1626, & mourut à Mantoue, en 1670. Il passa successivement dans les Écoles de *Pagi*, de *Ferrari* & de *Vandyck*. Le Disciple égala ses Maîtres. Rome, Naples, Florence, Parme & Venise, possédèrent tour-à-tour ce Peintre. Le Duc de Mantoue le fixa auprès de lui par une forte pension, & lui entretenoit un carrosse. Le *Benedette* réussissoit également bien dans l'histoire, le portrait & les paysages; mais son talent particulier & son goût étoient de représenter des pastorales, des marchés, des animaux. Sa touche est délicate, son dessin élégant, son coloris pétillant. Peu de Peintres ont mieux entendu que lui le clair-obscur. Gênes possède ses principaux tableaux. Le *Benedette* gravoit aussi. On a de lui plusieurs pièces à l'eau-forte, pleines d'esprit & de goût.

BÉNISSONS-DIEU; Abbaye régulière de Filles de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, dans le Beaujolois, au Gouvernement général du Lyonnois, sur le Fernet, à une petite lieue de la rive gauche de la Loire, à une pareille distance au couchant de Charlieu, & à trois au septentrion de Roanne. On fixe l'époque de la fondation de cette Abbaye en 1133; elle fut d'abord occupée par des Bernardins; mais Claude de Nerestang, son premier Abbé Commendataire, la permuta avec Françoise de Nérestang, sa sœur, Abbesse de Mégemont en Auvergne, & la translation se fit en 1612. Cette Abbaye peut avoir 12000 liv. de revenu.

BENSERADE, (Isaac de) nâquit en 1612, à Lions, petite ville de la haute Normandie. Il n'avoit que huit ans, lorsque l'Évêque qui lui donnoit la confirmation, lui demanda s'il ne vouloit pas changer son nom hébreu d'*Isaac* pour un nom chrétien: *de tout mon cœur*, répondit cet enfant, *pourvu que je ne perde rien au change*. Le Prélat, charmé de cette saillie, dit *il faut le lui laisser, il le rendra illustre*. Le Cardinal de *Richelieu*, dont il se disoit parent, lui donna une pension de 600 livres au sortir de ses études, qu'il perdit après la mort du Ministre, par un mauvais bon mot. Le Cardinal *Mazarin* lui en fit une de 2000 livres, & lui donna ensuite plusieurs autres pensions sur des bénéfices. On croit qu'elles montoient à plus de douze mille livres. L'Auteur des *Réflexions morales & historiques sur le Théâtre* rapporte à ce sujet une anecdote singuliere: *Mazarin*, dit-il, se piquoit d'être Poëte. Il est » vrai que ce n'étoit pas comme » *Richelieu* jusqu'à l'honneur du *co*» *thurne*; il se vantoit seulement » d'avoir fait beaucoup de vers » galans qui avoient réussi; mérite » dont un Prélat, sans faire tort à » sa gloire, eût pu ne pas se dé» corer: c'est ce qui fit la fortune » de *Benserade*. Un jour qu'au cou» cher du Roi le Cardinal parloit » de ses couronnes poétiques, il » ajouta qu'il avoit fait comme » *Benserade*. Celui-ci, dont la for» tune étoit alors fort délabrée, » ayant appris peu de temps après » ce mot flatteur, courut aussi tôt » à l'appartement du Cardinal qu'il » trouva couché, il entre malgré » ses gens, pénétre jusqu'à lui; & » se jette à genoux au chevet de » son lit, lui fait les plus grands » éloges de ses vers italiens, qu'il

» n'avoit jamais vus, & qu'il n'au» roit pas entendus, & la remercie » de la manière la plus vive, la » joie & la reconnoissance de l'hon» neur insigne qu'elle lui avoit voulu » faire, en le comparant à lui. L'E» minence à demi endormie, se » réveille, rit de cette saillie, & lui » en fait bon gré. Elle lui envoya » le lendemain deux mille livres, » & lui donna plusieurs pensions » sur les bénéfices; revenu qui cer» tainement ne fut jamais destiné » à payer des vers galans ».

Benserade plaisoit beaucoup à la Cour par sa conversation assaisonnée d'une plaisanterie fine, & qui flattoit ceux-mêmes sur lesquels il l'exerçoit. Il excella surtout dans les vers des ballets qu'il fit pour la Cour, avant que l'Opéra fût à la mode. Il avoit un talent particulier pour ces pièces galantes. Il faisoit entrer dans les personnages de l'antiquité, ou de la fable, des peintures vives & piquantes du caractère, des inclinations & des aventures de ceux qui les représentoient. Toute la Cour fut partagée en 1651, sur le sonnet de *Job*, par *Benserade*, & sur celui d'*Uranie* par *Voiture*. Il y eut deux partis, les *Jobelains*, & les *Uraniens*. Le Prince de *Conti* fut à la tête du premier, & sa sœur Madame de *Longueville* fut pour l'autre. Ces deux sonnets firent beaucoup de bruit alors, & sans cela, on n'en parleroit pas à présent. Au commencement de l'inclination de *Louis XIV* pour *la Valière*, cette demoiselle chargea *Benserade* d'écrire pour elle à son Amant. Le Roi, que ce Poëte courtisan savoit si bien louer, le combla de bienfaits, il lui donna mille louis pour les tailles douces de ses rondeaux sur les Métamorphoses d'Ovide, *Ouvrage* pitoyable qui ne méritoit pas une telle libéralité. Ce Rondeau épigrammatique, qui fut fait à cette occasion, vaut mieux que tous ceux de *Benserade*.

A la fontaine où s'enivre *Boileau*,
Le grand *Corneille* & le sacré troupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guère,
Un bon Rimeur doit boire à pleine aiguière,
S'il veut donner un bon tour au rondeau.
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benserade, il faut te satisfaire,
T'en écrire un : hé! c'est porter de l'eau
à la fontaine.
De tes refrains, un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire:
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, image, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
à la Fontaine.

BENSERADE.

Benserade mourut en 1691, âgé de 78 ans. Il étoit de l'Académie Françoise depuis 1674. Son goût pour les pointes ne l'abandonna pas même dans ses derniers momens. Quelques heures avant sa mort, son Médecin lui ayant ordonné une poule bouillie : *pourquoi du bouilli*, répondit-il, *puisque je suis frit.* Des Compilateurs ont rapporté des plaisanteries de *Benserade* aussi mauvaises que celle-là; & ils les ont données pour des bons mots. *Furretiere* & *Boileau* n'en pensoient pas de même. Le premier dit dans un de ses Factums satyriques contre l'Académie : *qu'il s'étoit érigé en galant dans la vieille Cour par des chansonnettes & des vers de ballets, qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais goût, des équivoques & des pointes qui subsistent en-*

core chez lui. Ses Poësies ont été recueillies en 2 vol. *in*-12 1697.

BEOLQUE, (Ange) surnommé *Ruzante*, nâquit à Padoue, & mourut en 1542. Il étudia de bonne heure l'air, le geste & le langage des villageois, & en prit tout ce qu'il y avoit de naïf, de plaisant & de grotesque : c'étoit le *Vadé* des Italiens. Ses Farces Rustiques, quoiqu'écrites d'un style bas & populaire, plaisent aux gens d'esprit par la vérité avec laquelle elles représentent les campagnards, & par les facéties piquantes dont elles sont assaisonnées. Il aima mieux être le premier dans ce genre, que de se voir le second dans un genre plus élevé. Ses principales pièces sont : *la Vaccaria*, *l'Anconitava*, *la Moschetta*, *la Fiorina*, *la Piovana*, &c.

BÉRA; nom d'une ancienne ville de la Palestine dans la Tribu d'Éphraïm.

BERGHEM, (Nicolas) Peintre, excellent Paysagiste, né à Amsterdam en 1624, montra dès son enfance les plus grandes dispositions pour la peinture. Le Château de Benthem, où il demeura long-temps, lui offroit des vues agréables & variées, qu'il dessina d'après nature : ses tableaux sont remarquables par la richesse & la variété de ses dessins, & par un coloris plein de grâce & de vérité. Le Roi en possede deux. Ce Peintre mourut en 1683. La douceur & la timidité formoient son caractère, & l'avarice celui de sa femme. C'étoit à la fois une Harpie & une Mégère. Elle s'emparoit de son argent, & le laissoit à peine respirer. Elle étoit dans une chambre au-dessous de son attelier, pour frapper au plancher toutes les fois qu'elle s'imaginoit que son mari alloit s'endormir. Le seul plaisir de *Berghem* étoit de peindre. Il disoit en badinant, que *l'argent étoit inutile à qui sait s'occuper*.

BERGISTAINS; (les) anciens peuples d'Espagne qui habitoient entre les Pyrénées & l'Ebre. Il y en a qui les mettent à l'orient des Lacétains.

BERNARDI, (Jean) né à Castel Bolognèse, mourut à Faenza en 1555. Ce graveur travailla beaucoup à de grands sujets sur des cristaux qu'on enchâssoit ensuite dans de grands ouvrages d'orfévrerie. On a comparé ses productions à ce que les anciens ont fait de mieux. Plusieurs Princes, & en particulier le Cardinal Alexandre Farnèse, le protégèrent. Il excella aussi dans l'architecture.

BERNIER, (François) natif d'Angers, médecin du grand Mogol pendant douze ans, revint en France en 1670, passa en Angleterre en 1685, & mourut à Paris en 1688. *S. Evremont* disoit qu'il n'avoit point connu de plus joli philosophe. Joli *philosophe*, ajoutoit-il, ne se dit guères; mais sa figure, sa taille, sa conversation l'ont rendu digne de cette épithete. On a de lui, 1°. ses *Voyages* en 4 vol. qui ont un rang distingué parmi les relations des voyageurs par plusieurs particularités curieuses. 2°. Un *Abrégé de la philosophie de Gassendi* son maître, en 8 vol., que le systême de Descartes, alors à la mode, empêcha d'être aussi bien accueilli qu'il l'auroit mérité. 3°. Une *Histoire de la dernière révolution des Etats du grand Mogol*, 2 vol. *in*-12. en 1670, &c. Il a eu aussi quelque part à l'Arrêt de Boileau, donné *pour le maintien de la doctrine d'Aristote*.

BERNIER, (Nicolas) maître de mu-

eſt remplie, comme les autres, d'idées ſingulières & d'erreurs condamnables. L'Auteur les avoit puiſées à l'école de ſon confrère Hardouin, érudit ſans jugement, & homme paradoxal s'il en fut jamais. La Sorbonne a auſſi cenſuré les ouvrages du P. Berruyer. Les Jéſuites déſavouèrent publiquement le livre de leur confrère, & obtinrent de lui un acte de ſoumiſſion lu en Sorbonne en 1754. Le Parlement de Paris deux ans après, manda *Berruyer* pour être entendu ſur pluſieurs propoſitions de ſon hiſtoire. Mais l'Auteur s'étant trouvé malade, la Cour envoya un Commiſſaire, à qui l'hiſtorien condamné remit une déclaration en forme de rétractation qui fut dépoſée au Greffe. *Berruyer*, malgré cette déférence extérieure, fit imprimer différentes brochures pour juſtifier ſes ouvrages. M. l'Evêque de Soiſſons a condamné les livres & les apologies dans un mandement accompagné d'une *inſtitution paſtorale* en 2 vol. *in*-4°. & 7 vol. *in*-12.

BERTIN, (Nicolas) peintre né à Paris en 1667, & mort dans la même ville en 1737. Ce maître, fils & frère de ſculpteur, apprit les principes de ſon art ſous Vernanſal le pere, Jouvenet & Boullongne l'aîné. Il ſe diſtingua parmi les jeunes gens qui couroient la même carrière que lui, & gagna, n'étant qu'à l'âge de dix-huit ans, le premier prix de peinture. Il vit Rome & la Lombardie, & acquit dans ces célèbres écoles la correction du deſſein & la beauté du coloris. A ſon retour en France, l'Académie le reçut dans ſon corps; on le nomma depuis Directeur de l'Académie de Rome, honneur qu'il fut contraint de refuſer pour n'être point expoſé aux ſuites d'une aventure galante qu'il avoit eue en cette ville. L'Electeur de Bavière lui offrit auſſi de fortes penſions pour ſe l'attacher; mais Bertin ne put ſe réſoudre à quitter Paris. Ce maître étoit myſtérieux dans les moindres choſes, ſérieux & plaiſant par intervalles; il s'étoit fait une manière de peindre forte, agréable & finie. Il réuſſiſſoit ſurtout dans les petits tableaux dont la variété des ſujets coûtoit peu à ſon imagination féconde. Louis XIV & pluſieurs Princes étrangers ont voulu avoir de ſes productions. On voit de ſes ouvrages à Paris dans l'égliſe de St. Leu, à l'Abbaye de St. Germain-des Prés, dans les ſalles de l'Académie, &c.

BÉSIDIES; ancienne ville d'Italie, au pays des Brutiens. Cette ville & pluſieurs autres du canton ſe rendirent au Conſul Servilius, l'an de Rome 549, parce qu'elles voyoient les Carthaginois s'affoiblir de jour en jour.

On croit que c'eſt aujourd'hui Biſignano, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

BESSE; ancienne ville de Grèce au pays des Locriens. Homère nous apprend que ſes habitans ſe trouvèrent au ſiége Troye, où ils étoient commandés par Ajax.

BESSÉ, (Henri de) ſieur de la Chapelle Milon, inſpecteur des beaux arts ſous le Marquis de Villacerf, & contrôleur des bâtimens. Il joignit à cette place celle de ſecrétaire de l'Académie des Inſcriptions & des Médailles. On a de lui une relation des campagnes de Rocroi & de Fribourg en 1644 & 1645, écrite avec une ſimplicité élégante. C'eſt un modèle en ce genre.

BÊTE PUANTE; ſubſtantif féminin.

fit venir devant lui *Baron* & *Dominique*, pour entendre les raisons de part & d'autre. *Baron* parla le premier au nom des Comédiens françois; & quand il eut cessé de parler, *Dominique* dit au Roi: *Sire, comment parlerai-je? Parle comme tu voudras*, répondit le Roi. *Il n'en faut pas davantage*, reprit Dominique, *j'ai gagné ma cause*. Depuis ce temps les Comédiens italiens ont joué des piéces en françois.

BIBIENA, (Ferdinand Galli) peintre & architecte, né à Bologne en 1657, mourut dans la même ville à plus de 80 ans; son nom de famille étoit *Galli*. La terre de *Bibiena* située en Toscane, où son père naquit, lui a donné le surnom sous lequel il est plus connu. Le Cignani, artiste très recommandable, fut son premier maître, & l'on peut dire son protecteur, par le soin qu'il eut de le produire dans le monde. Un talent particulier pour l'architecture, pour les décorations de théâtre, & généralement pour la perspective, fit rechercher *Bibiena* avec empressement. Le Duc de Parme l'attacha quelque temps auprès de sa personne, en lui donnant le titre & la pension de son premier peintre & de son architecte. L'Empereur l'attira depuis à son service, & lui accorda les mêmes honneurs avec une fortune plus considérable. Cet artiste célèbre a donné les desseins de plusieurs grands édifices qui ont été construits sous ses ordres. Savant dans la perspective, les morceaux qu'il a peints en ce genre sont d'un goût & d'une exécution admirables. Il a composé deux livres d'architecture, & l'on a gravé d'après lui un recueil de perspectives & de décorations de théâtre.

BIBLIOTAPHE; substantif masculin. Ce mot qui vient du grec, signifie *enterreur de livres*. Les bibliotaphes, dit Lucien, n'amassent des livres que pour empêcher les autres d'en acquérir & d'en faire usage. L'Europe a toujours été infectée de ces sortes de gens qui ont beaucoup nui aux lettres, surtout avant la découverte de l'Imprimerie, où les livres étoient rares.

BIBROCES; (les) anciens peuples de la grande Bretagne dont il est fait mention dans César, qui les place entre les Ancalites & les Casses. Cela a donné lieu à de certains commentateurs de retrancher la dernière syllabe des Bibroces, pour joindre ensemble ce mot & celui des Casses, & de lire en conséquence Bibrocasses; d'autres croyent trouver des traces du nom de Bibroces dans celui de Bray sur la Tamise, où on prétend que le général Romain passa ce fleuve.

BIDANET; substantif masculin. Nom de la suie de cheminée, lorsqu'elle est employée dans la teinture pour les couleurs brunes.

BIDIÉENS; (les) substantif masculin pluriel & terme d'Antiquité. On a ainsi appelé les officiers d'un tribunal plus ancien chez les Spartiates que les Éphores.

Lycurgue avoit ordonné dans une de ses lois, que les jeunes gens se battissent à coups de poing & de pied. Les Bidiéens avoient été dès lors établis pour présider aux combats de ces jeunes gens.

Il semble que Pausanias veuille confondre les Bidiéens avec les Platanistes; mais on a des preuves incontestables qu'il faut les distinguer. Les Platanistes avoient un tribunal particulier qui avoit ses attributions toutes différentes de celles des Bidiéens, & leur tribunal a existé

ſéparé & abſolument ſans mêlange jusqu'à la fin de la république de Lacédémone, & totalement indépendant de celui des Bidiéens.

Les Bidiéens n'ordonnoient pas ſeulement les combats des jeunes Spartiates, ils avoient encore un emploi du moins auſſi honorable. Ils étoient les ſeuls, avant la création des Éphores, qui jugeaſſent de la capacité des médecins & des chirurgiens. Mais depuis les Éphores les Bidiéens ne furent plus les ſeuls Juges, il leur fallut partager ce droit avec les Éphores. C'eſt ce que nous apprenons d'un grand nombre d'inſcriptions.

BIDINS; (les) *Bidini*. Anciens peuples de Sicile. Cicéron dans ſes harangues contre Verrès, appelle leur ville *Bidis*, & dit que c'étoit une petite ville près de Syracuſe. Il nomme les habitans *Bidini* onze fois, d'où Cluvier conclut que le mot *Bidenenſes*, qui ſe trouve dans cet orateur, eſt une faute. Etienne de Byſance les nomme auſſi *Bidini*.

BIDLIS; ville d'Aſie dans le Curdiſdiſtan, au 64e degré 20 minutes de longitude, & au 38e de latitude. (*).

BIDLOO, (Godefroi) poëte & médecin, profeſſeur d'anatomie à la Haye, & médecin de Guillaume III, Roi d'Angleterre, naquit à Amſterdam en 1649, & mourut à Leyde en 1713. Il occupoit dans cette ville la chaire d'Anatomie & de Chirurgie. Ses poëſies hollandoiſes ont été publiées à Leyde en 1719. Parmi ſes autres ouvrages, le plus eſtimé eſt ſon *Anatomia humani corporis*, *in-fol.* avec de très-belles figures de Laireſſe, Amſterdam, 1685.

BIDON. Ajoutez à cet article, qu'on appelle auſſi *bidon*, une balle alongée qui porte plus loin & plus droit que la balle ronde.

BIELLE; nom propre d'une ville & d'un lac de Suiſſe dans la principauté de Neufchâtel. La ville eſt ſituée à l'extrémité ſeptentrionale du lac, à cinq ou ſix lieues, nord-eſt, de Neufchatel (*).

BIGAILLE; ſubſtantif féminin. Terme générique qui comprend tous les inſectes volatils, tels que les mouches, moucherons, mouſtiques, couſins, maringouins, &c.

BIGERRE; nom d'une ancienne ville d'Eſpagne au territoire des Baſtitains, dans la Tarragonoiſe, ſelon Ptolémée. Comme Bigerre étoit une ville alliée des Romains, elle fut attaquée par les Carthaginois vers l'an de Rome 538. Cn. Scipion ayant marché à ſon ſecours, en fit lever le ſiége ſans coup férir.

Nos géographes ne ſont pas d'accord ſur la ſituation de cette ville, par rapport à l'état actuel de l'Eſpagne.

BIGERRONES; (les) anciens peuples des Gaules dans l'Aquitaine. Pline les nomme *Bégerres*, & les place entre les Convenes & les Tarbelles. Dans Auſonne ils ſont appelés *Bégéritains*. Certaines éditions de Céſar portent Bigerrions, d'autres Bigerrones. Ptolémée & les autres géographes n'ont point connu ces peuples. Ils étoient du nombre de ceux qui furent ſoumis par Craſſus, Lieutenant de Céſar.

BIGOTELLE; ſubſtantif féminin. On appeloit ainſi autrefois une petite broſſe dont on ſe ſervoit pour entretenir la propreté de la mouſtache.

BIKUNIS; ſubſtantif féminin & terme de Relation. On appelle ainſi au Japon des Religieuſes mendiantes

qui ont la tête rasée, & qui, revêtues d'un habit particulier, mènent une vie vagabonde, en demandant l'aumône aux paysans. Les désordres & les abus sans nombre auxquels un pareil genre de vie est sujet, surtout par rapport au sexe, n'empêchent pas que cet Ordre ne soit approuvé & autorisé au Japon. Il faut une permission pour s'y enrôler, & les pauvres briguent cette permission pour leurs filles lorsqu'elles sont jolies & en état d'émouvoir la charité des hommes. Les Jammabos, ou Hermites du Japon, ont coutume de choisir leurs femmes dans cet illustre corps; & si le principal mérite d'une femme consiste dans la beauté, on peut dire que ces Jammabos ne sont pas les plus mal partagés; car on remarque que toutes ces Bikunis sont ordinairement très-belles. La plûpart ont déjà fait profession de libertinage avant d'embrasser ce genre de vie; & après s'être enrôlées dans cette confrérie, elles continuent avec plus de hardiesse & moins de honte, le même métier : on en trouve sur les grands chemins qui mettent en œuvre tout ce que la nature leur a donné de charmes, pour tirer quelque chose de la bourse des charitables voyageurs. Elles exercent impunément sur tous les passans une douce violence, & les Japonois d'ailleurs si superstitieux, ne résistent guère aux demandes importunes de ces belles mendiantes, en faveur desquelles la nature & la religion semblent leur parler.

BILLAUT, (Adam) connu sous le nom de *Maître Adam*, menuisier de Nevers, vers la fin du regne de Louis XIII & au commencement de celui de Louis XIV, fut appelé par les poëtes de son temps, le *Virgile au rabot*. Il versifia au milieu de ses outils & de ses bouteilles. Le Cardinal de Richelieu & le Duc d'Orléans lui firent des pensions. Ses *chevilles*, son *villebrequin*, son *rabot*, &c. eurent beaucoup de cours. On y trouve parmi un grand nombre de platitudes, quelques vers heureux. On peut citer ce rondeau comme une de ses meilleures pièces.

Pour te guérir de cette sciatique,
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps sans aucun mouvement,
Prend-moi deux brocs d'un fin jus de sarment;
Puis lis comme on le met en pratique :
Prens-en deux doigts, & bien chaud les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reste promptement,
Pour te guérir.

Sur cet avis ne soit point hérétique;
Car je te fais un serment authentique,
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il mourut en 1662.

BINOCLE; substantif masculin. Nom que l'on donne dans l'histoire abrégée des Insectes des environs de Paris, à une espèce d'insecte aquatique qui s'attache aux poissons. Plusieurs autres insectes qui s'attachent aux poissons de mer, paroissent être de ce genre; aussi Baker en a-t-il donné plusieurs figures sous le nom de *poux des poissons*.

On va réunir aussi sous cet article les insectes que l'Auteur de l'abrégé appelle *Monocles*, parceque ce sont deux genres d'insectes qui se rapprochent beaucoup. Le *Monocle* a été décrit par Swammerdam, sous le nom de *Puce aquatique arborescente : Pulex arborescens.*

La *Puce aquatique* ou le *Monocle* que l'on trouve dans les eaux de mares, est un insecte très-petit, qui n'a guère plus d'une ligne de longueur. Tous les insectes de ce genre sont très singuliers & très-reconnoissables par des caractères qui leur sont propres. Ils ont des antennes branchues qui sont garnies de poils, ce qui les fait paroître touffues. Ces antennes leur servent comme de bras pour nâger : ils s'avancent & s'élevent dans l'eau comme par bonds & en sautillant ; ce qui les a fait nommer *Puces d'eau* & *Arborescentes* à cause de la ramification de leurs antennes. A l'aide de leurs six pattes & de leur queue dont la forme varie, simple dans quelques espèces, fourchue dans d'autres, mais toujours mobile & qui leur sert d'aviron, ils exécutent dans l'eau diverses sortes de mouvemens. Un des caractères de ces insectes, c'est celui de n'avoir qu'un seul œil, ainsi que l'a observé M. Geofroi, ce qui les lui a fait nommer *Monocles*, quoique cependant Swammerdam ait cru en voir deux. Ces insectes sont tous ovipares, & leur corps est si transparent, que l'on voit leurs œufs à travers la peau. On en voit quelques-uns qui portent ces œufs à l'extérieur suspendus à leurs côtés.

Les *Puces d'eau* sont des insectes si petits, qu'ils n'ont pas besoin de prendre beaucoup de nourriture ; aussi ne sont-ils point carnassiers ; il paroît qu'ils ne se nourrissent que du débris des plantes, & c'est probablement la différence de couleur des sucs de ces plantes qui donne à ces insectes la différence des couleurs qu'on leur voit. On observe du moins dans plusieurs espèces, qu'ils varient du blanc au vert & au rouge plus ou moins foncé. C'est la multitude de ces insectes dans certaines eaux qui les a fait paroître quelquefois rouges comme du sang, & a porté la terreur dans l'esprit du peuple. Cette prétendue transmutation d'eau en sang se remarque en tous pays, & notamment en Suéde où, dit M. Linnæus, l'un des trois étangs qui se voient dans le jardin d'Upsal, & dans lequel il n'y a point de plantes aquatiques, paroît toujours se changer en sang au temps du solstice d'été, surtout par le temps calme ; alors tous les matins, ajoute le même Auteur, cet étang paroît de tous les quatre coins comme si l'on y avoit répandu de la poudre à canon. Cette poudre voyage peu-à-peu des bords au centre, marchant en bon ordre, & au bout de quelques heures elle s'arrête & s'assemble toute au centre de l'étang. L'eau sur laquelle cette poudre a passé, paroît couverte d'une pellicule grisâtre & presque imperceptible : si l'on amasse un peu de cette poudre dans une cuiller, on voit avec étonnement que tout est en vie, & composé de millions d'insectes que M. Géer a parfaitement bien décrits & dessinés sous le nom de *podura aquatica*. En même temps on voit sous l'eau une substance sanguine qui rougit l'eau où elle se trouve, & la fait paroître de couleur de chair : cette substance est tantôt plus, tantôt moins solide ; elle se dissout quelquefois & devient invisible, pendant qu'une autre nouvelle prend sa place. L'eau en est alors si remplie, que personne n'ose s'en servir pour la cuisine. Vers neuf ou dix heures du matin, tout se dissout & disparoît, mais le même phénomène se renouvelle vers le soir. On l'observe aussi de grand

matin, surtout quand il a plu pendant la nuit. Aussi-tôt que l'eau croupit, elle devient trouble; alors ces insectes y trouvent abondamment de la nourriture. On ne peut que s'étonner de la quantité inconcevable de ces petits animaux & de leur multiplication rapide par millions. Les canards en font leurs meilleurs repas.

Ces Monocles servent aussi de pâture à plusieurs insectes aquatiques, & même aux *Polypes*, qui les entrelacent dans leurs bras, & les avalent ensuite. Il y a cependant quelques espéces de Monocles qui sont renfermés dans une coquille bivalve, & qui par conséquent ne peuvent devenir la proie des Polypes. On trouve volontiers ces insectes dans les ruisseaux bourbeux & dans les eaux dormantes : lorsque dans un verre de cette eau on met quelques gouttes d'eau de-vie, ils meurent sur le champ, & tombent au fond.

Le *Binocle* ou le *Pou des poissons* a beaucoup de ressemblance avec l'insecte que l'on vient de décrire : il en différe, parce qu'il a deux yeux bien distincts, ce qui l'a fait nommer *Binocle*. Il est pourvu d'antennes qui ne sont point garnies de poils latéraux. Sa queue est fourchue dans quelques espèces, & en plumet dans d'autres : son corps est recouvert d'écailles. Les insectes de ce genre ont en général une figure qui les fait ressembler en petit aux Crabes de mer.

Ces insectes vivent dans l'eau, mais ils sont voraces : ils s'attachent aux poissons, qu'ils sucent fortement. On en voit des espèces qui ont près d'un pouce de longueur, d'autres moins : on en voit peu dans les eaux des environs de Paris; mais beaucoup sur les poissons de mer.

BISCROME; substantif féminin & terme de Musique. Mot italien qui signifie *triples-croches*. Quand ce mot est écrit sous une suite de notes égales & de plus grande valeur que des triples croches, il marque qu'il faut diviser en triples-croches les valeurs de toutes ces notes, selon la division réelle qui se trouve ordinairement faite au premier temps. C'est une invention des Auteurs adoptée par les copistes, surtout dans les partitions, pour épargner le papier & la peine.

BISTNOW; substantif masculin & terme de Relation, On appelle ainsi des Banians qui reconnoissent un seul Dieu auquel ils donnent le nom de *Ram-Ram*, c'est-à-dire en hébreu, *très-haut*, & qu'ils supposent marié. Ceux de cette secte ne se nourrissent que d'herbes, de légumes, de beurre & de lait. Leurs femmes ne se brûlent point comme les autres Indiennes, sur le bucher de leurs maris.

BITHAINE; Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux en Franche-Comté, au Diocèse de Besançon. Elle est en commende & vaut au titulaire 4500 livres de rente.

BIZOT, (Pierre) Chanoine de Saint-Sauveur d'Erisson, dans le Diocèse de Bourges, est Auteur de l'Histoire métallique de la république de Hollande, imprimée *in-folio*, à Paris en 1687, & réimprimée par Pierre Mortier, à Amsterdam en trois volumes *in 8°*. Cette édition est très-belle. L'Histoire de Bizot la méritoit; elle est curieuse & intéressante. Il mourut en 1696, âgé de 66 ans.

BLAIREAU PUANT; substantif masculin. Sorte d'animal du Cap de Bonne-Espérance, ainsi appelé par Kolbe, & que M. de Buffon regarde

comme une eſpèce tout-à fait différente du Blaireau. Cet animal eſt le plus grand péteur, le plus grand veſſeur & le plus puant animal qu'il y ait ſous le ſoleil, dit le P. Labat. Cette puanteur eſt même la meilleure défenſe que la nature lui ait donnée contre ſes ennemis; dès qu'il ſent ſon ennemi aſſez près de lui, il lui lance en fuyant une bouffée d'odeur ſi déteſtable, qu'elle étourdit l'animal, & l'oblige de ſe retirer. La *Bête puante de la Louiſiane* ſe défend à peu près de même en lançant ſon urine.

BLAMONT, (François-Colin de) Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Surintendant de la muſique du Roi, & maître de celle de ſa chambre, mérita ces diſtinctions par ſes talens. Sa compoſition eſt galante, & ne laiſſe rien à déſirer en ce genre. On ſe ſouviendra long-temps de *Didon* & des *fêtes grecques & romaines*. *Blamont* étoit né à Verſailles en 1690, & y mourut en 1760.

BLANC, (Jean) bourgeois de Perpignan, ſe trouva le premier Conſul lorſque les François en firent le ſiége en 1474. Son fils unique ayant été pris dans une ſortie, les généraux lui firent dire que s'il ne rendoit la place ils le feroient maſſacrer à ſes yeux. Il leur fit répondre que ſa fidélité pour ſon maître étoit ſupérieure à ſa tendreſſe pour ſon fils, & que s'il leur manquoit des armes pour lui ôter la vie, il leur envrerroit ſon propre poignard. *Jean Blanc* perdit par cette généroſité ſon fils unique. Le Roi d'Aragon Jean II, lui ayant permis d'ouvrir les portes plutôt que de s'expoſer aux dernières extrémités de la guerre, il ne ſe rendit pourtant que huit mois après. On ſouffrit dans ce ſiége tout ce que la faim a de plus cruel. Les chevaux, les chiens, les rats, les cuirs, &c. ſervirent de nourriture aux aſſiégés. Cette défenſe immortaliſa *Jean Blanc*, & mérita à Perpignan le titre de *très fidelle*.

BLANCHARD, (Jacques) nom d'un peintre né à Paris en 1600, & mort dans la même ville en 1638. Il apprit les premiers principes de ſon art de Nicolas Bolleri ſon oncle qui étoit peintre du Roi. Mais le déſir d'acquérir de nouvelles connoiſſances, lui fit entreprendre le voyage d'Italie. Il s'arrêta quelque temps à Veniſe, où il fit une étude particulière du coloris dans les ouvrages du Titien, du Tintoret & de Paul Veroneſe. Sa réputation fondée ſur ſes talens, eut de l'éclat. Quelques nobles Vénitiens exercèrent ſon pinceau, & le Duc de Savoie voulut voir de ſes ouvrages. Ce peintre a fait beaucoup de tableaux pour un grand nombre de particuliers. On voit deux de ſes ouvrages dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris. L'un repréſente la deſcente du Saint-Eſprit, & l'autre Saint André à genoux devant la Croix. La ſalle de l'Accadémie de Saint Luc conſerve de ce peintre un St. Jean dans l'île de Pathmos. On trouve à Lyon des portraits qu'il a faits comparables à ceux de Vandyck. Les Religieuſes de Cognac poſſedent ſon tableau de l'Aſſomption de la Vierge. Il y a auſſi quelques ouvrages de ce célèbre artiſte dans les appartemens de Verſailles. *Blanchard* eſt un des plus grands coloriſtes. On a même été juſqu'à le nommer *le Titien de la France*; il donnoit une belle expreſſion à ſes figures, & ne manquoit point de génie. On a gravé pluſieurs morceaux de ce maître; il a auſſi gravé quelque choſe de ſa main.

BLANCHET, (Thomas) peintre, né à Paris en 1617, disciple & ami du Poussin, fut nommé professeur de peinture par l'Académie de Paris, quoiqu'absent, ce qui étoit contre l'usage; mais *Blanchet* méritoit qu'on s'écartât des régles établies. Le *Brun* présenta son tableau de réception représentant *Cadmus* qui tue un dragon. Il passa une partie de sa vie à Lyon & y mourut en 1689. Un plafond de l'Hôtel de cette ville, dans lequel Blanchet avoit déployé ses talens, fut consumé par un incendie. Ce peintre excella dans l'histoire & au portrait. Sa touche est hardie, agréable & facile, son dessein correct, son coloris excellent. On voit de ses tableaux à Paris & à Lyon.

BLANDE; ancienne ville d'Espagne dans la Tarragonoise, selon Ptolémée. Ce géographe la donne aux Bétules, qui occupoient un canton de cette vaste contrée. Pline la nomme *Blandes*. On croit que c'est aujourd'hui Blanes dans la Catalogne.

BLANDE, est aussi le nom d'une ancienne ville d'Italie, que Ptolémée met dans la Lucanie, ainsi que Tite-Live. Celui-ci l'appelle *Blandes*. Pline & Pomponius Méla en font aussi mention; mais elle étoit située, selon ces deux géographes, dans le pays des Brutiens. Cette différence de sentimens peut aisément se concilier, si l'on fait attention que les territoires occupés par les Lucaniens & les Brutiens étoient limitrophes.

On croit que c'est aujourd'hui Belvéder; quelques-uns cependant pensent que c'est Bucino.

BLAVET, célèbre musicien, né à Besançon en 1700, excelloit à jouer de la flûte traversière. L'embouchure la mieux nourrie & la plus nette, les sons les mieux filés, un égal succès dans le tendre & dans le voluptueux, voilà ce que les connoisseurs admirèrent en lui, lorsque M. le Duc de Lévis l'amena à Paris en 1723. Il entra à l'Opéra & y fit les délices des oreilles sensibles. M. le Prince de Carignan fut le premier qui se l'attacha, en lui accordant un logement & une pension. Il passa ensuite au service de M. le Comte de Clermont, & il fut jusqu'à sa mort, arrivée en 1768, Surintendant de la musique de ce Prince. Cet illustre musicien réunissoit la pratique à la théorie de son art: on a de lui plusieurs morceaux de musique vocale & instrumentale, très-bien accueillis des connoisseurs. Il mit en musique les *jeux olympiques*, ballet charmant de M. le Comte de Seneterre, & la *fête de Cythere*, petit opéra du Chevalier de Laurès. Blavet illustra ses talens par ses vertus. Ses mœurs étoient honnêtes, son caractère tranquille, sa probité scrupuleuse. Il s'étoit marié à dix-huit ans, & il avoit eu le bonheur de choisir une épouse qui le rendit heureux. Il a été pendant plus de trente ans ordinaire de la musique du Roi.

BLOËMAERT, (Abraham) peintre, né à Gorcum en 1567, & mort à Utrecht en 1647; son père Corneille *Bloëmaert*, qui étoit architecte, ingénieur & statuaire, lui fit apprendre la peinture sous des maîtres médiocres; mais son génie & l'étude qu'il fit de la nature, lui donnèrent une manière d'opérer fort estimée. Il embrassa tous les genres de peinture avec un égal succès. On fait surtout beaucoup de cas de ses paysages. Ce peintre inventoit avec beaucoup de facilité; ses compositions sont riches & agréables, ses draperies bien entendues, sa

touche eſt libre ; il poſſédoit bien le clair obſcur ; ſes tableaux ſont ſouvent ornés de figures grandes comme nature & fort gracieuſes. On lui reproche de n'avoir pas toujours aſſez conſulté le naturel, & d'avoir quelquefois peint de pratique ; ſon goût de deſſein tient auſſi de ſon pays. Abraham Bloëmaert a eu pour diſciple Corneille Pœlembourg. Il s'eſt marié deux fois, & a laiſſé trois fils, Henri, Adrien & Corneille Bloëmaert. On voit peu d'ouvrages de ce peintre, hors des Pays Bas & de l'Allemagne. M. le Duc d'Orléans poſſéde un ſeul de ſes tableaux, repréſentant la prédication de Saint Jean. Il a gravé lui-même à l'eau forte une Junon. On a auſſi gravé d'après ce maître.

BLOËMAERT (*Corneille*), eſt un des plus célébres graveurs au burin, & l'on doit s'étonner qu'avec une maniére préciſe & très finie, il ait pu donner autant d'ouvrages que nous en avons de lui. Il y a encore eu un Frédéric Bloëmaert, excellent graveur, mais inférieur à Corneille.

BLOETLING, excellent graveur au burin, & en manière noire. Il eſt mis au rang des plus célèbres artiſtes de la Hollande.

BLONDEL, (François) profeſſeur royal de mathématique & d'architecture, membre de l'Académie des Sciences, directeur de celle d'Architecture, Maréchal de camp, & Conſeiller d'Etat, mourut à Paris en *1686*, à *68* ans. Il fut employé dans quelques négociations. On a de lui pluſieurs ouvrages ſur l'architecture & les mathématiques qui ont été utiles dans leur temps. Les portes de Saint-Denis & de Saint-Antoine ont été élevées ſur les deſſeins de ce célèbre architecte. Blondel étoit preſque auſſi bon littérateur que bon mathématicien. On connoit ſa comparaiſon de *Pindare & d'Horace*.

BLONDEL, (Jacques-François) architecte du Roi, né à Rouen, mourut à Paris le 9 Janvier 1774, âgé d'environ 70 ans.

Egalement ſenſible & à ſa propre gloire & à celle de ſa patrie, il ſe livra dès ſa jeuneſſe au deſſein, à la gravure, à tous les arts agréables. Il ſut allier le goût des plaiſirs à celui des arts.

Son éloquence naturelle, ſa facilité à écrire & à parler le firent connoître avantageuſement. Ses premières productions furent des changemens conſidérables & beaucoup d'additions à l'architecture de Daviler. Il perfectionna auſſi les élémens de Scamozzi & de Vignole.

S'élevant enſuite à meſure que ſon génie aiguillonné par de nouveaux ſuccès, prenoit plus d'eſſor, il fit l'Hiſtoire de l'Architecture françoiſe à laquelle il appliqua les principes généraux de l'architecture ancienne & moderne. Il laiſſa imparfait ce grand ouvrage. Si quelque choſe peut l'excuſer, c'eſt le zèle & l'aſſiduité qu'il mit toujours à former des éleves dans ſon école des Arts, titre honorable qui fut unanimement donné à la maiſon qu'il occupoit alors rue de la Harpe, & d'où ſont en effet ſortis des artiſtes habiles en plus d'un genre.

Il fut admis bien plus tard qu'il n'auroit dû l'être, mais auſſi ſans ſollicitations, à l'Académie d'Architecture en 1755, & il en fut nommé profeſſeur environ deux ans après. Le Roi lui donna un logement au Louvre, où il tint ſon école dans la ſalle de l'Académie. Il y continua ſes leçons publiques

qu'il ne cessa de donner deux fois la semaine jusqu'à sa mort.

Rien n'auroit manqué à son bonheur (car on peut dire qu'il étoit consumé de l'amour des arts) s'il avoit eu assez de santé & de loisir pour reprendre au Louvre les leçons qu'il donnoit le dimanche dans la rue de la Harpe aux artisans de toute espèce qui se présentoient en foule chez lui, & parmi lesquels il a fait d'excellens sujets qui lui ont dû leur réputation & leur fortune.

Valétudinaire & infirme depuis quelques années, M. Blondel voulut rendre utiles les derniers momens d'une vie languissante. Il entreprit un cours complet d'Architecture; cet excellent ouvrage, orné de beaucoup de gravures nécessaires faites avec soin, ne peut qu'être accueilli favorablement du public.

BOÉES; *Boea*. Ancienne ville du Pélopponnèse dans la Laconie. Elle appartenoit aux peuples que Pausanias nomme *Eleuthérolacons*. Elle étoit située sur une des pointes de la baie à laquelle elle donnoit son nom.

On dit que la ville de Boées fut bâtie par Boéus, l'un des fils d'Hercule, & peuplée par une colonie qu'il avoit tirée d'Etie, d'Aphrodisie & de Sida, trois anciennes villes. Les habitans qui étoient sortis de ces villes, & que l'on envoyoit chercher fortune ailleurs, consultèrent l'oracle pour savoir où ils s'établiroient. Ils eurent pour réponse que Diane le leur montreroit. En effet, lorsqu'ils eurent pris terre, ils apperçurent un liévre, ils le suivirent des yeux; & ayant remarqué qu'il se blotissoit sous un myrthe, ils bâtirent une ville au même lieu. Depuis ce temps-là le myrthe fut pour eux un arbre sacré, & ils honorèrent Diane comme leur Divinité tutélaire. Dans le marché de Boées il y avoit un temple d'Apollon, & dans un autre quartier un temple d'Esculape. A sept ou huit stades de la ville on voyoit les ruines d'un temple de Sérapis & d'Isis. Sur le chemin à gauche, on trouvoit une statue de marbre qui représentoit Mercure; & parmi des masures, on découvroit un temple d'Esculape & de la déesse Hygeia.

Il y en a qui prétendent que le nom moderne de cette ville est Vasica, d'autres Batica, d'autres Vatica.

Une île de la Dalmatie a porté le nom de Boées.

BOGOMILES; (les) hérétiques de Bulgarie, ainsi nommés de deux mots esclavons, *Bog*, qui signifie *Dieu*, & *milotii*, qui veut dire *ayez pitié de nous*. Ils parurent à Constantinople sous l'empire d'Alexis Comnène dans le douzième siècle, & renouvelèrent les erreurs des Pauliciens & des Messaliens. Ils attaquoient le mystère de la Trinité, & disoient que Dieu avoit eu, avant Jésus Christ, un autre fils nommé *Sathanaël*, qui s'étant révolté contre son père, avoit été chassé du ciel, avec les anges compagnons de sa révolte, & s'étoit établi sur la terre; que c'étoit lui qui avoit trompé Moïse en lui donnant la loi; que Jésus Christ envoyé pour détruire sa puissance, l'avoit renfermé dans l'enfer, & avoit retranché la dernière syllabe de son nom; ensorte qu'il ne se nommoit plus que *Satanas*. Ils rejetoient la résurrection, les livres de Moïse & l'Eucharistie. Ils regardoient le Baptême de l'eau comme inutile; proscrivoient les églises comme autant d'habitations

du démon, & ne vouloient point d'autre prière que le *Pater noster*. Les deux Démoniaques dont il est parlé dans l'Écriture qui habitoient dans les sépulcres, leur paroissoient désigner les Prêtres & les Moines qui habitent des églises où l'on garde les os des morts, c'est à-dire, des reliques. Ils comparoient aussi les Moines enfermés dans leurs monastères aux renards qui, selon le langage de l'écriture, ont leurs tanières. Ils étoient cependant eux-mêmes habillés en Moines, afin d'insinuer plus aisément leurs erreurs. Ils déclamoient contre le mariage, & condamnoient l'usage de la viande & des œufs. Leur chef étoit un médecin nommé *Basile*.

BOIARDO, (Malteo Maria) de Ferrare, Commandant de la ville & citadelle de Reggio, s'appliqua à la poësie italienne & latine. Son poëme intitulé, *Orlando innamorato*, ou les amours de *Roland* & d'*Angelique*, dans lequel il a voulu imiter l'Iliade, est fort au-dessous de l'original qu'il s'étoit proposé. Il choisit le Siége de Paris pour le substituer à celui de Troie : *Angelique* y tient la place d'*Hélene*, les Négromanciens celle des Divinités, & *Mandricard*, *Sacripant*, *Gradasse*, *Agramant*, paysans de son village, celle des Héros. On prétend qu'il a donné à l'Arioste l'idée de son *Roland le furieux*. Les Églogues latines de Boiardo ont été plus applaudies que son Roman épique italien. On a encore de lui des Sonnets d'un style assez châtié, & d'autres ouvrages manuscrits. Il mourut en 1494. La meilleure édition de l'*Orlando innamorato*, est celle de *Domenichi*, à Venise, 1553, *in*-4°.

BOICUAIBA ; substantif masculin. Serpent du Pérou long d'environ vingt pieds, noir dans la moitié antérieure de son corps & jaunâtre dans le reste. Cet animal fait une guerre perpétuelle aux autres serpens & les dévore, surtout le serpent à sonnette. Il n'en contracte pour cela aucun venin dans sa chair, puisque les Indiens le mangent sans crainte.

BOIS AUBRAY ; Abbaye de Bénédictins dans la haute Touraine, sur la Vienne, à dix lieues, sud, de Tours. Elle est en commende & vaut au titulaire environ 2000 livres de rente.

BOISMORAND, (l'Abbé Chiron de) naquit à Quimper vers 1680, fut long-temps Jésuite, & mourut à Paris en 1740. Il avoit beaucoup d'esprit, & une imagination vive, forte & féconde. Nous avons de lui plusieurs *Mémoires* pour des affaires épineuses & célèbres. Il y en a trois ou quatre que l'on compare à ce que Démosthène a fait de plus éloquent.

BOISSELAGE ; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne à la dîme qui s'exige dans la paroisse d'Olonne en Poitou. Il vient de ce que cette dîme s'exige à raison d'un boisseau de grain par chaque métairie. *Voyez* sur cela un arrêt de 1688, qu'on trouve dans le cinquième volume du journal des Audiences.

BOLSVERT, (Scheldt) excellent graveur au burin, étoit des Pays-Bas. Il a beaucoup travaillé d'après les ouvrages de Rubens, Vandyck & Jourdans dont il a parfaitement rendu le goût & les grands effets. Adam, Boéce & Boisvert n'ont pas eu les rares talens de Scheldt pour la gravure, ils sont cependant mis au nombre des habiles artistes.

BOMBARDIER ; substantif masculin. Nom donné à une espèce de mouche qui fait par l'anus une explosion semblable à un coup de feu. Cet

insecte que M. Rolander a fait connoître le premier, est de moyenne grosseur & de l'espèce des vers luisans : voici la phrase qui désigne ses caractéres : *cicindela*, *capite*, *thorace*, *pedibusque rufis*, *elytris nigro-cœruleis*. Le Bombardier a les yeux saillans & d'un bleu noirâtre; ses cornes sont courtes. Il a la tête, l'estomac, le ventre & les pattes d'un rouge mat : l'extrémité des pattes de derrière est d'un bleu foncé. Les étuis de ses aîles ont une largeur inégale & des pointes obtuses. C'est vers le commencement d'Avril que cet insecte sort de terre; il reste d'abord caché sous des pierres & s'avance ensuite en sautant; si on le touche, il jette aussi-tôt par l'anus, avec un bruit presque semblable à celui d'une arme à feu, une fumée d'un bleu fort clair. L'observateur avoue que dans la frayeur que lui causa pour la première fois cette explosion, il lâcha l'insecte; mais que dès qu'il en eut trouvé un autre & qu'il l'eut pris, l'animal tira son coup comme le premier; M. Rolander familiarisé avec l'artillerie de ces mouches, s'avisa de chatouiller celle-ci avec une épingle sur le dos, & elle tira jusqu'à vingt coups de suite. Étonné de voir tant d'air contenu dans un si petit corps, il ouvrit l'insecte, & lui trouva vers l'anus une petite vessie affaissée. Cet animal a un ennemi qui lui donne continuellement la chasse, c'est le grand *Carabus* décrit par Linnæus. Quand le tireur est fatigué par les poursuites du Carabus, il se couche devant son ennemi. Celui-ci, la bouche & les pinces ouvertes, est tout prêt à dévorer sa proie; mais à l'instant qu'il s'apprête à sauter sur elle, le tireur lâche son coup, & le Carabus effrayé recule. L'animal poursuivi cherche à mettre le chasseur en défaut; & s'il est assez heureux pour trouver un trou, il échappe cette fois au danger; autrement le Carabus le prend par la tête, la coupe & l'avale. M. Rolander est surpris que cet insecte qui a des aîles, ne cherche pas à se sauver en volant; mais il ajoute que cette mouche fait apparemment comme l'oye qui, dit-on, vole devant l'épervier, & ne fait que sauter devant le renard.

BONDRÉE; substantif féminin. Sorte d'oiseau de proie, lequel différant peu de la Buse, n'en a été distingué que par ceux qui les ont soigneusement comparés. Il ont à la vérité beaucoup plus de caractères communs que de caractères différens; mais ces différences extérieures, jointes à celles de quelques habitudes naturelles, suffisent pour constituer deux espèces qui quoique voisines, sont néanmoins distinctes & séparées. La Bondrée est aussi grosse que la Buse, & pèse environ deux livres; elle a vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & dix-huit pouces jusqu'à celui des pieds; ses aîles lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au-delà de trois quarts de la queue; elle a quatre pieds deux pouces de vol ou d'envergure : son bec est un peu plus long que celui de la Buse; la peau unie qui en couvre la base est jaune, épaisse & inégale; les narines sont longues & courbées; lorsqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large & de couleur jaune : l'iris des yeux est d'un beau jaune; les jambes & les pieds sont de la même couleur, & les ongles qui ne sont pas fort crochus, sont forts & noirâtres : le sommet de la tête paroît large & aplati; il est d'un gris cendré. On

trouve une ample description de cet animal dans l'ouvrage de M. Brisson & dans celui d'Albin : ce dernier Auteur, après avoir décrit les parties extérieures de la Bondrée, dit qu'elle a les boyaux plus courts que la Buse, & il ajoute qu'on a trouvé dans l'estomac d'une bondrée plusieurs chenilles vertes, comme aussi plusieurs chenilles communes & autres insectes.

Ces oiseaux, ainsi que les Buses, composent leur nid avec des buchettes, & le tapissent de laine à l'intérieur, sur laquelle ils déposent leurs œufs, qui sont d'une couleur cendrée & marquetée de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers : on en a trouvé dans un vieux nid de Milan. Ils nourrissent leurs petits de chrysalides, & particulièrement de celles des guêpes. On a trouvé des têtes & des morceaux de guêpes dans un nid où il y avoit deux petites Bondrées : elles sont, dans ce premier âge, couvertes d'un duvet blanc, tacheté de noir; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, & la peau qui est sur la base du bec blanche. On a aussi trouvé dans l'estomac de ces oiseaux qui est fort large, des grenouilles & des lézards entiers. La femelle est dans cette espèce, comme dans toutes celles des grands oiseaux de proie, plus grosse que le mâle, & toutes deux piettent & courent sans s'aider de leurs aîles, aussi vîte que nos coqs de basse cour.

Quoique Belon dise qu'il n'y a petit berger dans la Limagne d'Auvergne qui ne sache connoître la Bondrée & la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux & souvent au lacet, il est cependant très-vrai qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus rare en France que la Buse commune. M. Salerne dit que dans le pays d'Orléans, c'est la Buse ordinaire qu'on appelle *Bondrée;* mais cela n'empêche pas que ce ne soit deux oiseaux différens.

La Bondrée se tient ordinairement sur les arbres en plaine pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles & les autres insectes. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre & de buissons en buissons, toujours bas & sans s'élever comme le Milan, auquel du reste elle ressemble assez par le naturel, mais dont on pourra toujours la distinguer de loin & de près, tant par son vol que par sa queue qui n'est pas fourchue comme celle du Milan. On tend des piéges à la Bondrée, parce qu'en hiver elle est très-grasse & assez bonne à manger.

BONLIEU; nom de deux Abbayes régulières de filles de l'Ordre de Cîteaux, dont l'une située dans le bas Maine, à une lieue, est, de Château du Loir, vaut 5000 livres de rente à l'Abbesse, & l'autre située dans le Forez, à trois lieues, ouest, de Feurs, jouit d'environ 8000 livres de rente.

BONLIEU, est aussi le nom de deux Abbayes d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, l'une & l'autre en commende. La première située dans la Guienne à deux lieues, nord-est, de Bordeaux, vaut au titulaire 2000 livres de rente : la seconde qui est dans le haut Limousin à une lieue, nord-est, d'Ussel, produit à l'Abbé 8000 livres de rente.

BONNEFONS, (Jean) poëte latin, naquit en 1554 à Clermont en Auvergne, & exerça la charge de Lieutenant général de Bar-sur-Seine. Sa *Pancharis* & ses *vers phaleuques* dans

le goût de Catulle, sont de tous les ouvrages modernes, ceux qui approchent le plus des grâces, du pinceau facile, de la délicatesse & de la mollesse de cet ancien. La *Bergérie* a traduit la *Pancharis* en vers françois, fort inférieurs aux vers latins. *Bonnefons* mourut en 1614, laissant un fils qui cultiva aussi avec succès la poësie latine.

BONPORT; Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux en Normandie, sur la Seine, à trois lieues, sud, de Rouen. Elle est en commende & vaut au titulaire vingt mille livres de rente.

BONREPOS; Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux en Bretagne, sur le Blavet, à onze lieues, nord-nord-est, de Quimper. Elle est en commende & vaut au titulaire environ dix mille livres de rente.

BORBETOMAGUS; ancienne ville capitale des Vangiones. Il en est fait mention sous ce nom dans Ptolémée, dans l'itinéraire d'Antonin, dans la table théodosienne. On trouve néanmoins cette ville désignée comme la plupart des capitales, par le nom de la nation. Elle est citée dans Ammien Marcellin, dans la notice de l'Empire & ailleurs, sous le nom de *Vangiones*.

Quant à celui de Vorms qu'elle porte aujourd'hui, il vient de Varmatie ou Vormatie, qui étoit en usage lorsque la seconde race de nos Rois a commencé d'occuper le trône.

BORCANIENS; (les) *Borcanii*. Anciens peuples d'Asie dont parle Diodore de Sicile. Cet Auteur les met au nombre de ceux qui furent subjugués par Nisus, & c'est tout ce que nous en savons. Car cette nation asiatique n'est point nommée dans les anciens géographes. Peut-être s'est-il glissé quelque erreur dans le texte de Diodore de Sicile.

Il est fait mention dans Pline d'un peuple d'Italie, que ce géographe nomme *Borcaniens*, ou plutôt Borcanes, *Borcani*. Ce peuple habitoit dans l'Apulie.

BORELLI, (Jean-Alfonse) Napolitain, professeur de Philosophie & de Mathématique à Florence & à Pise, mort en 1679, est avantageusement connu. Nous avons de lui un bon traité *de Motu animalium*, & un autre *de Vi Percussionis*, où l'on trouve des observations curieuses.

BORYSTHENITES; (les) anciens peuples de la Scythie d'Europe. C'étoient proprement les Scythes laboureurs, selon Hérodote. Cet Auteur nous apprend que ces peuples étoient appelés *Borysthenites* par les Grecs qui habitoient sur le fleuve Hypanis; mais qu'ils se donnèrent eux-mêmes le nom d'*Olbiopolitains*. Ces Scythes laboureurs, occupoient du côté de l'orient, une contrée de trois journées de chemin, jusqu'à un fleuve appelé *Panticape*; mais du côté du septentrion elle avoit onze jours de chemin vers le Borystène. Tout ce qui étoit plus avant n'étoit qu'un grand pays désert & une vaste solitude, au-delà de laquelle on trouvoit la région des Androphages, qui étoit une nation séparée & qui n'étoit point de la Scythie. Voilà comme en parle Hérodote.

On trouvoit chez les Borysthenites une ville qui portoit le nom de son peuple. Selon Strabon, elle s'appeloit aussi *Olbia*. Pline la nomme *Olbiopolis*, c'est-à-dire, ville d'Olbia. Il lui donne encore le nom de *Milétopolis*, qui veut dire ville des Milésiens; c'est parce qu'on en

distinguoient principalement par une touche facile, un pinceau moelleux, & un coloris plein de fraîcheur.

BOTTIÉE; pays de l'ancienne Grèce qui, selon M. de Lisle, avoit l'Érigon au nord, l'Axius au nord-est, le Golfe Therméen à l'orient, la Piérie au midi & l'Émathie au couchant. Le pays occupé par les Bottiéens, est compris actuellement dans la Turquie d'Europe, & répond à une partie de ce qu'on appelle de nos jours la *Macédoine*.

BOUCHARDON, (Edme) sculpteur du Roi, naquit en 1698 à Chaumont en Bassigni, d'un père qui professoit la sculpture & l'architecture dans sa patrie. Il fut entraîné par un penchant invincible vers ces deux arts; mais il se borna dans la suite au premier. Après avoir passé quelque temps à Paris sous Coustou le cadet, & remporté un prix à l'Académie en 1722, il fut envoyé à Rome comme éleve payé par le Roi. A son retour d'Italie, où ses talens avoient acquis un nouveau degré de perfection, il orna Paris de ses ouvrages. Une place à l'Académie en 1744, & une autre de Professeur en 1746, furent le prix de ses travaux. La mort les termina en 1762, & ce fut une véritable perte pour les arts & pour l'humanité. Modeste dans ses habits & dans son domestique, Bouchardon conserva toujours des mœurs simples & l'esprit, non de ce siècle frivole, mais celui des siècles passés. Il ne connut jamais l'intrigue. Les grands ouvrages vinrent pour ainsi dire le chercher. Son jugement étoit excellent, & il avoit le sens juste, ainsi que le coup d'œil. Il s'énonçoit avec clarté & s'exprimoit avec chaleur. La musique étoit sa récréation; elle auroit été son talent s'il n'avoit eu des dons supérieurs à celui-là. On peut voir la liste de ses nombreux ouvrages dans l'abrégé de sa vie, publié à Paris en 1762, *in-12*, par M. le Comte de Caylus.

BOUCHET; Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux dans la Limagne d'Auvergne, Élection de Clermont. Elle est en commende & vaut au titulaire environ 2000 livres de rente.

BOVIANO; ville épiscopale d'Italie dans le royaume de Naples, au pied de l'Apennin, près des frontières de la terre de Labour. C'est l'ancienne ville de Bovianum qui, selon Tite-Live, étoit capitale des Samnites Pentres. Elle passoit pour la plus considérable du pays par le nombre & par la valeur de ses habitans. Le Consul C. Junius Bubulcus qui la prit l'an de Rome 443, y fit un butin immense qu'il abandonna en entier à ses soldats.

BOULANCOURT; Abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux en Champagne, Élection de Troyes. Elle est en commende & vaut au titulaire cinq mille livres de rente.

BOULEVERT; vieux terme qui signifioit ce qu'on nomme aujourd'hui bastion. Boulevart est la même chose. (*).

BOULLENOIS, (Louis) Avocat au Parlement de Paris sa patrie, mort en 1762, à 84 ans, est connu, 1°. par des *Questions sur les démissions de Biens* 1747, *in-8°*. 2°. Par des *Dissertations sur des questions qui naissent de la contrariété des Lois* 1734; *in-4°*, & 1766, 2 vol. *in-4°*., avec des augmentations considérables & la vie de l'Auteur.

BOULLONGNE, (Bon) fils & éleve de Louis Boullongne, peintre du Roi, naquit à Paris en 1649. Un

naire. Son pinceau étoit peu correct, mais facile. Il paria qu'il peindroit dans un jour douze têtes d'après nature, de grandeur naturelle, & il gagna son pari. Ces têtes ne sont pas les moindres de ses ouvrages. Il finissoit peu ; mais le feu & la liberté qu'il mettoit dans tous ses tableaux, font plus rechercher ses productions les moins finies que les chefs-d'œuvres d'un peintre d'un génie médiocre. Il réussissoit dans tous les genres, mais surtout dans le paysage. Ses tableaux ornent plusieurs églises de Paris & différentes maisons particulières. Ce maître travailloit pour Louis XIV dans l'appartement bas des Tuileries, lorsque la mort l'enleva en 1662. Il étoit recteur de l'académie de Peinture où sa mémoire a été long-temps chère, autant par ses talens que par ses mœurs. Un des trois principaux tableaux de Saint Pierre de Rome est du *Bourdon*

BOURELAGE ; substantif masculin. C'est le nom d'un droit fort connu en Poitou, & qui tient tellement lieu de la dixme dans cette Province, que dans les Paroisses où il se lève, il ne se perçoit point d'autres droits de dixme, suivant un acte de notoriété de la Sénéchaussée de Poitiers, du 14 Juillet 1685.

BOURGES ; petit pays de la Guienne, situé à la droite de la Garonne & de la Dordogne : Bourg en est le principal lieu. On lui donne environ cinq lieues de long sur quatre de large. Son terroir est fertile en vins & en blés. Ces deux denrées y sont d'une qualité excellente. Il y a aussi de très-bons pâturages. Les étrangers enlevent une grande quantité de vins de cette petite contrée, parce qu'ils sont fort estimés.

BOURRAGINEES. Les botanistes donnent ce nom à une famille de plantes qui paroissent tenir un milieu entre les *apocins* & les *labiées*. La plupart sont herbacées & vivaces par leurs racines. Il y en a peu d'annuelles, & quelques-unes forment des arbres ou arbrisseaux qui quittent tous leurs feuilles dans l'année. Leurs racines sont rameuses & garnies de fibres : leurs tiges & branches sont rondes, les feuilles rudes au toucher : les fleurs sont hermaphrodites. Ces plantes comprennent la *consoude*, la *cynoglosse*, l'*héliotrope*, la *pulmonaire*, la *buglose*, l'*herbe aux vipères*, le *gremil*, &c. La plupart sont mucilagineuses, presque sans goût & sans odeur : étant desséchées, elles fusent comme le nitre sur les charbons ardens.

BOURRÉE, en termes de Danse & de Musique. Ajoutez à cet article ce qui suit :

La Bourrée est à deux temps gais, & commence par une noire avant le frappé. Elle doit avoir comme la plupart des autres danses, deux parties & quatre mesures, ou une multiple de quatre à chacune. Dans ce caractère d'air, on lie assez fréquemment la seconde moitié du premier temps & la première du second, par une blanche syncopée.

BOUTEROUE, (Claude) savant antiquaire, né à Paris. Il a donné au public un livre plein d'érudition & fort recherché sous ce titre : *Recherches curieuses des Monnoies de France, depuis le commencement de la monarchie*, Paris, *in fol.* 1666. L'Auteur mourut en 1690.

BOUTIS ; substantif masculin. Espèce de rat sauvage de la Côte-d'Or en Afrique, très-estimé chez les Négres, par le goût exquis qu'ils trouvent à sa chair ; mais très-redoutable

en 1633. Il se perfectionna dans l'école de *Lanfranc*. La plupart des églises & des palais de Rome furent embellis par son pinceau. Une imagination pleine de feu, une grande facilité, un coloris foible, un dessein incorrect caractérisent ses ouvrages. Il travailloit avec beaucoup de rapidité, préférant les plaisirs & l'argent à la gloire. Il mourut à Rome en 1691, prince de l'académie de Saint Luc.

BREMS; (la) rivière de France, qui arrose une partie de la Lorraine, & se jette dans la Sarre, à une lieue au-dessous de Sar-Louis. (*).

BRET, (Cardin le) seigneur de Flacourt, Avocat Général du Parlement de Paris, mort Conseiller d'Etat en 1655, à 97 ans, fut chargé de plusieurs commissions importantes. Il régla les limites entre la France & la Lorraine, & établit le Parlement de Metz, dont il fut le Premier Président. On a un recueil de ses œuvres dans lequel on distingue son *Traité de la Souveraineté du Roi*.

BREUGEL, (Pierre) surnommé *Breugel le vieux*, naquit à Breugel en Hollande en 1565. Ce peintre excella dans les représentations des fêtes champêtres. Les caractères, les manières, les gestes des paysans y sont rendus avec beaucoup de vérité. On a encore de lui des marches d'armée, des attaques de coche, &c. On estime surtout les paysages dont il a orné ses différens tableaux. On en voit quelques-uns au Palais royal. On ignore l'année de sa mort.

Breugel, (Jean) fils du précédent, surnommé *Breugel de velours*, parce qu'il s'habilloit ordinairement de cette étoffe, peignit d'abord des fleurs & des fruits, & ensuite des vues de mer ornées de petites figures & de paysages extrêmement gracieux. Rubens l'employa dans quelques uns de ses tableaux pour peindre cette partie. Sa touche étoit légère & ses figures correctes. Il mourut en 1642.

Breugel, (Pierre) connu sous le nom de *Breugel le jeune*, étoit fils de *Breugel le vieux*. Il excella à représenter des incendies, des feux, des siéges, des tours de magiciens & des diables, ce qui le fit appeler *Breugel d'enfer*.

BRIL, (Matthieu) naquit à Anvers, & mourut à Rome en 1584. Il excella dans le paysage. Grégoire XIII l'employa au Vatican, & lui donna une pension, qui passa à son frère *Paul Brill*. Héritier de ses talens, le cadet continua les ouvrages de son aîné. Il se distingua comme lui par la vérité & l'agrément de ses paysages. Il mourut à Rome en 1626. On voit de ses tableaux au Palais royal & au Cabinet du Roi.

BROMISQUE; *Bromiscus*. Ancienne ville de Grèce qui, selon Thucydide, étoit située à l'endroit où le marais Bolbé se déchargeoit dans la mer. Cette ville par conséquent appartenoit à la Mygdonie, qui étoit un canton de la Macédoine.

BROMOGRAPHIE; substantif féminin & terme de Médecine. Description des alimens solides.

BRONZINO, (Agnolo) peintre, appelé communément le *Bronzin*. Il naquit dans les Etats de Toscane, & mourut à Florence vers l'an 1570. Eleve de Pontorme, il s'attacha beaucoup à la manière de ce maître. Souvent il l'aidoit dans ses tableaux, & ce fut lui qui termina après sa mort la chapelle de Saint Laurent : tout y paroît être du même pinceau. Le *Bronzin* a surtout excellé à

Brygiens. Ce Prince dans la suite persuada à ses sujets de quitter leur pays, de passer dans l'Hellespont, & d'aller s'établir au-dessous de la Mysie, où par le changement de quelques lettres, ils furent appelés *Phrygiens* au lieu de *Brygiens*.

Ce passage des Brygiens dans cette partie de l'Asie qui, de leur nom a été appelée *Phrygie*, est confirmé par tous les anciens géographes. Strabon dit qu'ils y portèrent non-seulement leurs Dieux, leur culte, leurs cérémonies, mais encore leur goût pour la musique; car les plus anciens musiciens & les plus célèbres étoient de Thrace, témoins Orphée, Musée & Thamyris. De-là vient que les noms des anciens instrumens de musique sont pour la plupart des noms barbares, comme *nablum*, *sambuca*, *barbiton*, *magada* & autres.

Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il ne soit point resté de Brygiens dans la Thrace après cette transmigration. Comme ce n'étoit qu'une colonie, qu'on avoit envoyée chercher ailleurs des habitations, la nation brygienne subsista encore long-temps dans le lieu de son origine. Nous apprenons en effet par Hérodote, que Mardonius, général des Perses, étant campé dans la Macédoine, les Brygiens de Thrace vinrent l'y attaquer de nuit; que ce général perdit dans cette surprise un grand nombre des siens, & qu'il fut lui-même blessé. Néanmoins les Brygiens ne purent éviter d'être vaincus & assujettis par les Perses; car Mardonius ne sortit point de cette contrée qu'il ne les eût rangés sous sa puissance.

Le pays qu'occupoit anciennement ce peuple en Thrace, fait aujourd'hui partie de la Turquie d'Europe.

BUCOLIE; ancienne ville du Péloponnèse dans l'Arcadie. Elle dût sans doute sa fondation à Bucolion, qui succéda à son père, au royaume d'Arcadie. Il est parlé de cette ville dans Thucydide. Mais Pausanias dans sa description des provinces du Péloponnèse, n'en fait aucune mention; ce qui feroit juger qu'elle n'existoit plus dès-lors, si Pline qui vécut peu de temps avant Pausanias, ne nous apprenoit qu'elle n'étoit pas encore détruite, puisqu'il donne Bucolie pour une ville alors subsistante.

BUDIE; *Budium*. Ancienne ville de Thessalie dont il est parlé dans Homère. C'est-là que regnoit avec beaucoup de gloire le brave Épigée, un des plus fameux capitaines qu'eussent les Thessaliens, lorsqu'il fut obligé de quitter cette ville, pour avoir malheureusement tué son cousin-germain.

Il y en a qui mettent la ville de Budie dans la Magnésie. Il faut sans doute l'entendre du temps que cette province étoit réunie à la Thessalie; car elle y fut en effet réunie par l'Empereur Auguste. Mais du temps d'Homère cela n'étoit pas ainsi, à moins qu'on n'aime mieux dire que la Magnésie étoit dès-lors considérée comme un partie de la Thessalie, & qu'en ce sens-là Homère aura pu placer Budie dans cette contrée de la Grèce.

BUDIENS; (les) c'est, selon Hérodote, un ancien peuple de Médie. C'est tout ce que nous en savons, parce qu'il n'y a que cet écrivain qui en ait eu quelque connoissance. Nous pouvons seulement dire d'après lui, que les Budiens furent du

nombre de ceux qui obéirent à Déjoce.

BUDINS ; (les) anciens peuples de la Scythie d'Europe. Ils étoient voisins des Sauromates, & avoient au nord de leur pays un désert de huit journées de chemin. Ce pays, selon Hérodote, produisoit en abondance toutes sortes d'arbres. Au rapport de Pomponius Méla, il étoit fertile en pâturage, mais d'ailleurs stérile & tout nu.

On croyoit que les Budins étoient tous sorciers ; & les Schites & les Grecs qui demeuroient dans la Scytie, disoient que tous les ans, durant quelques jours, ils étoient transformés en loups, & qu'ils reprenoient ensuite leur première forme. Cependant, dit Hérodote, ils ont beau parler de la sorte avant qu'ils me persuadent cette fable, & néanmoins, continue-t il, ils l'assurent & ne font point difficulté d'en jurer.

Les Budins étoient une nation nombreuse & remarquable. Ils avoient tous les yeux bleus & les cheveux roux. Ils avoient une ville appelée *Gélone*, qui étoit toute bâtie de bois, ses murailles étoient faites de même matière. Elles étoient fort hautes, & avoient de chaque côté trois cens stades de longueur. Les maisons & les temples étoient aussi bâtis de bois ; car on y voyoit des temples consacrés aux Dieux de la Grèce, qui étoient même construits à la grecque, avec des images, des autels & des chapelles de bois. Ils faisoient des fêtes à Bacchus de trois en trois mois, & célébroient les bacchanales. Aussi les Gelons avoient été Grecs anciennement ; mais s'en étant séparés ils allèrent habiter chez les Budins. Ils se servoient même d'une langue composée de la grecque & de la scythique. Au reste les Budins étoient des Gélons & par la langue & par la façon de vivre ; car comme ils étoient naturels du pays, ils étoient aussi comptés entre les Nomades, & étoient les seuls de cette contrée qui mangeassent de la vermine. Mais les Gélons cultivoient la terre, vivoient de blé, avoient des jardins, & ne ressembloient aux Budins ni par la mine, ni par la couleur. Cependant les Grecs confondant les uns & les autres, appeloient aussi les Budins, *Gélons*.

BUIO ; substantif masculin & terme de Relation. C'est un serpent monstrueux qui ressemble à un vieux tronc d'arbre, & se trouve dans la Guiane sur les rives de l'Orénoque. Sa longueur est de huit aunes ; & lorsqu'il rampe, il fait sur la terre la même impression qu'un gros arbre qu'on y auroit traîné. Lorsqu'il apperçoit quelque animal, il lève la tête, ouvre la gueule, & pousse un souffle venimeux qui étourdit sa proie & la force de s'avancer à lui. On détourne l'effet de ce poison en rompant la colonne d'air empestée par le souffle de ce monstre ; l'enchantement cesse, & l'on peut contempler le Buio à son aise.

Ceux qui croient aux enchanteurs, peuvent ajouter foi au souffle du Buio *.

BUISTER, (Philippe) sculpteur, natif de Bruxelles, vint en France vers le milieu du dix-septième siècle, & s'y rendit illustre par ses ouvrages. Les principaux sont le tombeau du Cardinal de la Rochefoucault, placé dans une chapelle de Sainte Geneviève ; deux Satyres groupés ; un joueur de tambour de basque, avec un petit satyre à son côté ; le Poëme satyrique & la Déesse

Déesse Flore, tous morceaux estimés qui ornent le parc de Versailles.

BUKKU; substantif masculin. Nom d'une plante qui croît au Cap de Bonne-Espérance, & dont les Hottentots font grand cas. Lorsque ses feuilles sont séches, ils les réduisent en une poudre qui est d'un jaune luisant, avec laquelle ils poudrent leur chevelure : cette couleur leur paroît une partie considérable de leur parure.

BUL; nom du huitième mois de l'année des Hébreux. Il fut ensuite appelé *Marshévan*. Le mot *Bul* ne se trouve qu'au troisième livre des Rois. Le passage où il est marqué nous apprend que ce fut en ce mois que Salomon acheva de bâtir le temple dans toutes ses parties & dans tout ce qui devoit servir au culte de Dieu.

BULIS; nom d'une ancienne ville de Grèce dans la Phocide, sur les confins de cette province. Cette ville avoit pris son nom de Bulon, qui amena là une colonie tirée des villes de l'ancienne Doride. On dit que dans la suite les Bulidiens s'attachèrent à Philomélus & aux Phocéens de sa faction.

BUONSOLLAZZO; nom d'un Couvent de l'étroite observance de Saint Bernard, situé dans les environs de Florence. Il a été réformé par des Religieux tirés exprès de notre redoutable Abbaye de la Trappe dans le Perche, où l'Abbé de Rancé avoit donné en 1663, l'exemple de cette pieuse cruauté qu'on y exerce encore actuellement.

BUPRASIE; *Buprasium*. Ancienne ville du Péloponnèse dans l'Élide. Ses habitans furent du nombre de ceux qui partirent pour le siége de Troye, ce qui montre que cette ville étoit fort ancienne. Mais du temps de Strabon, elle ne subsistoit déjà plus.

BURGUNDES; (les) *Burgundi*. Anciens peuples de Germanie, qui s'étant joints à d'autres barbares, causèrent des ravages considérables dans les provinces romaines sous l'empire de Gallus. M. Crevier remarque que ces Burgundes ne sont pas ceux qui fondèrent dans les Gaules le royaume de Bourgogne; mais qu'ils devoient être cependant une branche de la même nation.

BUTHROTE; *Buthrotum*. Nom d'une ancienne ville d'Épire dans le pays des Thesprotes, à l'opposite de l'île de Corcyre.

BYZAS, Roi de Byzance, qui donna son nom à cette ville. Diodore de Sicile dit que ce Prince étoit contemporain des Argonautes.

C

CAAB, d'abord Rabbin, ensuite Mahométan, commença par faire des vers satyriques contre l'imposteur *Mahomet*. Mais ce prophète ayant conquis l'Arabie, il finit par chanter une de ses maîtresses. Il fut dès-lors son favori & son conseil. *Caab* l'aida dans la composition de l'alcoran. *Mahomet* en reconnoissance lui donna son manteau. Il mourut l'an du monde 3482, & de Jésus-Christ 622.

CABADO; rivière de Portugal dans la province entre le Douro & le Minho. Elle prend sa source dans la province de Tra-los-Montes, passe par Barulos, & se jette dans la mer auprès de la petite ville d'Esposende *.

CABEÇON; petite ville d'Espagne dans le royaume de Léon, à deux

fut d'abord Grand-Vicaire & Official de Carcassonne. Il devint ensuite Chanoine, Archidiacre & Official de Condom, où il termina ses jours en 1706. On a de lui deux Traités estimés des Jurisconsultes : l'un de la Juridiction ecclésiastique contentieuse, à Agen, *in*-8°, 1695, & l'autre de la Juridiction volontaire, imprimé aussi à Agen, *in*-8°. 1597. L'Auteur étoit profondément versé dans l'écriture, les SS. Pères, & les Canonistes anciens & modernes. Ses mœurs étoient dignes d'un homme de son état.

CASTEL-DE-VIDE; petite ville de Portugal dans l'Alentéjo, à quatre lieues, nord-est, de Portalegre *.

CATOCHE, (le Cap) est un Cap situé dans le golfe de Mexique, à la pointe de l'Yuatan, entre l'île de Hornos & celle de las Mugeres *.

CÉLOTOMIE; substantif féminin & terme de Médecine. *Celotomia.* Espèce de castration qui se fait en liant la production du péritoine & les vaisseaux spermatiques, pour guérir ceux qui sont attaqués de la hernie.

CÉOS ou CÉE; (île de) nom que portoit autrefois l'île de Zia, l'une des Cyclades. *Voyez* ZIA *.

CERTHÉA; ville ancienne de l'île de Céos, l'une des Cyclades, sur les ruines de laquelle est bâtie la ville de Zia, capitale de l'île qui porte aujourd'hui le même nom *.

ÇHACTAS ou TCHACTAS; (les) peuples de l'Amérique septentrionale dans la Louisiane, sur la rive gauche du Mississipi. L'adultère est puni chez ces Sauvages d'une manière singulière. Une femme convaincue de ce crime, est condamnée à satisfaire les désirs des hommes jeunes & vieux qui se présentent. C'est ce qu'ils appellent *passer par la prairie*. Toute femme qui a passé par la prairie est répudiée & deshonorée *.

CHATEL-SUR-MOZELLE; petite ville de France dans la Lorraine, située sur le ruisseau de Durbion, & près de la rive droite de la Moselle, à deux lieues, sud-est, de Charmes. C'est le siége d'un Bailliage royal *.

CHATOYER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Ce terme n'est employé que par les lithologistes, pour exprimer l'effet de quelques pièces fines qui brillent de plusieurs couleurs rangées par veines paralleles ou convergentes. *Il y a des pierres que l'on fait chatoyer artificiellement* *.

CHAUSSER; signifie par extension, mettre des sabots à des pilots, à des palplanches. *On a chaussé tous les pilots de cet ouvrage* *.

CHÉRAKIS; (les) peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, lequel habite les bords d'une rivière qu'on appelle *rivière des Chérakis*, & qui a son embouchure dans le Mississipi *.

CHIMBORAÇO; c'est le nom d'une montagne du Pérou, célèbre par les opérations que les Académiciens françois y ont faites pour mesurer un degré du méridien, & déterminer la figure de la terre *.

CHINQUIS; substantif masculin. Sorte d'oiseau qui paroît avoir rapport avec le Paon & avec le Faisan. Il se trouve au Tibet; c'est pourquoi M. Brisson le nomme *Paon du Tibet*. Sa grosseur est celle de la Pintade : il a l'iris des yeux jaune, le bec cendré, les pieds gris, le fond du plumage cendré, varié de lignes noires & de points blancs; mais ce qui en fait l'ornement principal &

distinctif, ce sont de belles & grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet & en or, répandues une à une sur les plumes du dos & les couvertures des aîles, deux à deux sur les pennes des aîles, & quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en se racourcissant de chaque côté.

On ne sait, ou plutôt on ne dit rien de son histoire, pas même s'il fait la roue en relevant en éventail ses belles plumes chargées de miroirs.

Il ne faut pas confondre le Chinquis avec le Kinki, ou Poule dorée de la Chine, dont il est parlé dans les relations de Navarette, Trigault, du Halde, & qui autant qu'on en peut juger par des descriptions imparfaites, n'est autre chose que notre Tricolor huppé.

CHIONIDES, poëte d'Athènes, vivoit sous la soixante-dixième olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon, & 500 ans avant Jésus-Christ. On le met ordinairement le premier entre les poëtes de la comédie ancienne.

CHIRAS, ou SHIRAS, ou SCHIRAS; nom propre d'une ville de Perse. *Voyez* le dernier de ces trois mots dans le XXVIe volume *.

CHUNAM; substantif masculin. Espèce de chaux composée de coquilles que les Indiens mangent avec l'arec & le bétel *.

CLEISAGRE; substantif féminin & terme de Médecine. *Cleisagra.* Goutte à l'articulation des clavicules avec le sternum.

COMPAS A CHEVEU; se dit d'un compas dont l'une des pointes attachée à sa branche par un ressort, se meut au moyen d'une vis, d'une manière presque imperceptible, ensorte qu'on peut l'ouvrir ou le fermer d'une quantité aussi petite que l'on veut. Ce compas est très commode pour les divisions *

COMPAS A CHEVEUX, se dit aussi d'un instrument dont les perruquiers font usage pour rouler les cheveux & les mettre en boucles *.

CONCELHO DE ANCIAENS, ET CONCELHO DE CASTANLI; deux bourgs de Portugal dans la province de Tra los montes, à une lieue l'une de l'autre, & à la même distance à peu près du Douro *.

CORA; ville capitale de l'île de Samos, bien différente de l'ancienne Samos, capitale de la même île dans les beaux temps de la Grèce *.

CORNICULUM; ancienne ville de la dependance des Latins. Elle fut enlevée à ce peuple par Tarquin l'ancien. Cette ville est rangée parmi celles qui du temps de Pline, n'existoient plus. Selon M. d'Anville on la voit au pied des montagnes, à peu de distance d'une voie que ce géographe conduit à la voie Salaria. C'est la même qu'Étienne de Bysance nomme *Corniclus*.

CORICATES; c'est le nom d'un cap situé à l'extrémité occidentale de l'île de Cuba, vis-à-vis du cap Catoche *.

CORNÉJO; rivière d'Espagne, qui prend sa source au-dessus de Francavilla, traverse la partie méridionale du royaume de Léon, & se jette dans le Douro auprès de Flermozelle, au-dessous de Miranda *.

COSTANZO, (Angelo di) seigneur de Cantalupo, né en 1507 à Naples, mit au jour l'histoire de cette ville, *in-fol.* en 1582, après 53 ans de recherches. Cette première édition rare même en Italie, s'étend depuis

l'an 1250, jusqu'en 1489; c'est-à-dire, depuis la mort de Frédéric II, jusqu'à la guerre de Milan, sous Ferdinand I. Costanzo égayoit par la culture de la poësie latine, la sécheresse de l'histoire. Il réussit dans l'une & dans l'autre. On a recueilli ses vers italiens en 1709, *in*-12.

COSTOBOCES; (les) *Costoboci*. Ancien peuple de la Sarmatie d'Europe. Plusieurs anciens Auteurs font mention de ce peuple. Pausanias les appelle une troupe de bandits, & il ajoute que de son temps, après avoir parcouru toute la Grèce, ils voulurent s'approcher d'Élatée; que Mnésibule ayant rassemblé quelques troupes, combattit ces barbares, & les tailla en pièces, mais eut le malheur de périr dans l'action.

COTA, (Rodriguez) de Tolède, poëte tragique, Auteur de la tragi-comédie de *Calisto y Melibea*. Gaspard Barthius Allemand, grand amateur des livres espagnols, a traduit cet ouvrage en latin, & ne fait pas difficulté de l'appeler *divin*. Jacques de Lavardin l'a mis en françois; mais sa version ne contribue pas beaucoup à conserver la haute idée que le traducteur allemand en avoit donnée. La production de Cota est pourtant une des mieux écrites qu'il y ait dans sa langue. Il florissoit au seizième siècle.

COVILLIAS; petite ville de Portugal dans la province de Beira, à cinq lieues, nord-ouest, de Guardia *.

COURATARY; substantif masculin. Espèce de liane plus grosse que le bois-puant de la Guiane : elle se fend par quartier : on l'emploie pour faire des cercles de barriques. Les feuilles de cet arbre qui ressemblent à celles du noyer, sont assez rudes pour servir aux Indiens à polir leurs différens ouvrages. Son écorce, dit M. de Préfontaine, pourroit être bonne à tanner les cuirs.

CRANAÉ ou HÉLÈNE; (île de) *voyez* MACRONISI dans le XXIe volume *.

CREDI, (Laurenzo di) célèbre peintre de Florence, mort en 1530, à 78 ans, fut grand imitateur de Léonard de Vinci.

CREECH, (Thomas) né à Blandfort en Angleterre en 1659, cultiva la poësie & les lettres, & ne vécut pas moins dans l'indigence. Une humeur sombre qui le jetoit dans des passions violentes, fit le malheur de sa vie & occasionna sa mort. Amoureux d'une demoiselle qui ne répondoit point à ses feux, quoique bien d'autres eussent un facile accès auprès d'elle, il se pendit de désespoir sur la fin de Juin de 1700. On a de lui plusieurs traductions; 1°. celle de *Lucrèce* en vers anglois & en prose avec des notes. Cette dernière est préférable à l'autre, elle fut imprimée en 1717, *in*-8°. 2°. La version de plusieurs morceaux de *Théocrite*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Juvenal*.

CRICHENA, ou KISTNARS, ou CRISNA; fleuve d'Asie dans l'Indostan, lequel a son cours de l'ouest à l'est, & son embouchure dans le golfe de Bengale à Masulipatan *.

CROCÉ; nom propre. C'est la plus haute montagne de l'île de Chipre. Sainte Hélène fit bâtir sur le sommet de cette montagne une petite église dans laquelle on voit, dit-on, un morceau de la vraie Croix, que la hauteur de la montagne & la difficulté du chemin n'empêchent point les Grecs d'aller visiter *.

CUCHUMATLANES; (les) montagnes de l'Amérique septentrionale qui bordent la Mer du Sud,

depuis Ciudad-Réal jusqu'à Guatimala *.

CURARE ; substantif masculin & terme de Relation. Poison en usage parmi les Indiens qui habitent les rives de l'Orénoque. Ce poison est extrait d'une racine qui ne pousse ni feuilles, ni rejetons, & qui croît dans la vase corrompue des étangs. Ce sont des vieilles femmes qui le préparent, & elles perdent la vie pendant cette opération. Il ne fait aucun mal à ceux qui ont du sel dans la bouche ; mais son effet est si prompt, qu'on n'a presque jamais le temps d'employer ce remède *.

CUSI CUSI ; substantif masculin & terme de Relation. Espèce de chat qui se trouve en Amérique sur les rives de l'Orénoque. Il n'a point de queue, & son poil ressemble à celui du Castor. Il va la nuit à la chasse des oiseaux & des serpens. Il fourre sa langue qui est longue & mince, dans tous les trous; & s'il entre dans un lit où quelqu'un dorme la bouche ouverte, il ne manque pas de la visiter *.

CYNÈTHE, poëte grec, natif de l'île de Chio ou Scio, fut le premier qui rassembla à Syracuse des vers d'Homère, & les récita en public. L'ancien commentateur de Pindare le fait Auteur de l'hymne en l'honneur d'Apollon, qu'on attribue pour l'ordinaire à Homère. Cynèthe, suivant le rapport d'Hypostrate, vivoit vers la soixante-sixième olympiade, cinq cens & quelques années avant J. C.

CYNÉTHON, poëte grec, natif de Lacédémone, vivoit sous la troisième année de la cinquième olympiade, & 758 ans avant J. C. Il composa quelques ouvrages cités par Eusebe en sa chronique. L'antiquité a parlé avec éloge de ce poëte.

CYPSÉLIDES ; (les) nom qu'on donne à une dynastie de trois Princes qui ont possédé la souveraineté de Corinthe pendant soixante-treize ans. Ce nom est venu de celui de Cypsele I, parceque ce fut lui qui usurpa cette souveraineté environ 650 ans avant l'ère chrétienne. Après en avoir joui trente ans il la laissa à son fils Périandre, qui la posséda quarante ans ; après sa mort elle passa à Cypsele II son fils, ou selon d'autres, à Psamméticus son neveu.

D

DABAÏBA ; terme de Relation. Nom d'une Idole fameuse autrefois parmi les Indiens qui habitent entre Carthagène & Panama, dans l'Amérique méridionale. Ils disoient que Dabaïba étoit une femme recommandable par sa vertu & par sa sainteté, qui avoit autrefois vécu parmi eux, laquelle après sa mort, avoit mérité les honneurs divins, & étoit devenue mère de l'Être suprême. Ils attribuoient au courroux de Dabaïba tous les météores effrayans, tels que les éclairs, le tonnerre, &c.

DABIS ; terme de Relation. On voit au Japon, sur le chemin d'Osaca à Sorungo, une statue colossale de cuivre qui représente une certaine Divinité nommée ainsi par quelques voyageurs ; peut-être est-ce la même que Daiboth. Quoi qu'il en soit, on présente tous les mois à ce Dabis, une fille encore Vierge. Cette fille lui fait certaines questions qu'on lui a apprises. Ce Dieu, ou plutôt un Bonze, caché dans la statue du Dieu, satisfait à toutes ces questions. Il sort ensuite de sa

niche, comme si c'etoit le Dieu qui apparût miraculeusement, & s'approche de la jeune fille confuse de l'honneur d'avoir la compagnie d'un Dieu.

DAORSÉENS; (les) nation illyrienne qui fut soumise aux Romains l'an 167 avant l'ère chrétienne. Elle fut déclarée non-seulement libre, mais encore exempte de tout tribut.

DEDEKIND, (Frédéric) Allemand, publia dans le seizième siècle, un ouvrage dans le goût de l'Éloge de la Folie d'Érasme. C'est un éloge ironique de l'impolitesse & de la grossièreté, intitulé, *Gobrianus, sivè de incultis moribus & inurbanis gestibus*. L'Auteur paroît avoir plus de finesse dans l'esprit que n'en avoient alors ses compatriotes.

DEÏR, ou DERRI; ville de Nubie, située sur le Nil, entre la première & la seconde cataractes, à deux cent-vingt lieues du Caire *.

DELIQUIUM; substantif masculin & terme de Chimie. Les chimistes emploient assez souvent ce mot pour désigner un corps qui s'est résous en liqueur à l'air: on dit dans ce sens le *deliquium* d'un sel, du sel de tartre, par exemple, ou de tout autre. On prend aussi assez souvent ce même mot pour *déliquescence*. On dit dans ce dernier sens, qu'un sel tombe en *deliquium*, pour désigner qu'il est *déliquescent*, qu'il tombe *en déliquescence*.

DENTALITE; substantif féminin & terme d'Histoire naturelle, par lequel on désigne des coquilles fossiles univalves non contournées, longues & étroites. Elles ressemblent à une longue corne, ou à une longue dent recourbée, & quelquefois droite.

DERMOGRAPHIE; substantif féminin. Partie de l'anatomie qui a pour objet la description de la peau.

DERMOTOMIE; substantif féminin & terme d'Anatomie. Préparation anatomique de la peau.

DESGODETS, (Antoine) architecte du Roi, né à Paris en 1653, envoyé à Rome en 1674 par Colbert, fut pris en chemin & conduit à Alger. Après seize mois de captivité supportés avec beaucoup de patience, il passa à Rome & y demeura trois ans. Ce fut pendant ce séjour qu'il composa son livre des Edifices antiques de Rome, dessinés & mesurés très-exactement, 1 vol. *in-fol.* avec figures, imprimé à Paris en 1682. Cet ouvrage est recherché pour l'exactitude & la beauté des planches. Il mourut en 1728 dans sa 75e année. On trouva parmi ses papiers un traité des Ordres d'Architecture, un traité de l'Ordre françois, un des Dômes, un autre sur la Coupe des pierres &c.

DESHAYS, (Jean-Baptiste-Henri) peintre, né à Rouen en 1730, mort en 1765, avoit reçu de la nature ces rares dispositions qui donnent les plus belles espérances, & il y répondit parfaitement. Ses principaux ouvrages sont, l'Histoire de St. André, en quatre grands tableaux qu'il fit pour sa patrie; les Aventures d'Hélène en huit morceaux pour la manufacture de Beauvais; la Mort de St. Benoît pour Orléans; la Délivrance de St. Pierre pour Versailles; le Mariage de la Vierge; la Résurrection de Lazarre; la Chasteté de Joseph, le Combat d'Achille contre Xanthe & Simoïs, &c. ouvrages dont la plupart ont été exposés & généralement applaudis aux salons de 1761 & de 1763. Les productions de cet habile artiste

font marquées au coin d'un dessein admirable, d'une composition ingénieuse, d'un bon coloris & d'une exécution facile. La mort prématurée de Deshays l'empêcha de signaler ses talens sur plusieurs morceaux considérables dont il étoit chargé pour le Roi, pour Paris & pour sa patrie.

DESMAHIS, (Joseph-François-Edouard de Corsembleu) né à Sully sur Loire en 1722, mort le 25 Février 1761, dans la 39e année de son âge. Il donna dès sa plus tendre jeunesse des preuves de la délicatesse de son esprit, & sut mêler aux plaisirs l'étude & la philosophie. On a de lui, 1°. la *Comédie de l'Impertinent*, qui fut applaudie. Ce n'est pas à la vérité le ton de Molière; mais on y trouve de jolis portraits, des saillies heureuses, des pensées fines, & le caractère principal est assez bien peint. 2°. Des *Œuvres diverses*, recueillies en 1763, *in*-12. Une poësie douce & légère, une versification aisée & harmonieuse, des pensées délicates, des éloges & des traits de satyres bien tournés, voilà les caractères de ce recueil.

DESMAISEAUX, (Pierre) de la Société royale de Londres, étoit né en Auvergne d'un Ministre Protestant. Il se retira de bonne heure en Angleterre, & y mourut en 1745, à 79 ans. Il avoit eu des liaisons étroites avec St. Evremont & avec Bayle. Il donna une édition des Œuvres du premier, en 3 vol. *in* 4°. avec la vie de l'Auteur, exacte, curieuse, mais trop pleine de petits détails & de discussions minutieuses. Il publia aussi l'histoire du second & celle de ses ouvrages. Ce dernier écrit offre une idée de tous les livres de Bayle. Il se trouve à la tête de son Dictionnaire de l'édition de 1730, & il a été réimprimé en 1732 à la Haye en 2 vol. *in*-12. Desmaiseaux est encore l'éditeur du recueil des Œuvres de Bayle, mis au jour la même année, en 4 vol. *in-fol.* On a de lui d'autres éditions que l'Auteur a souvent accompagnées de remarques pleines d'anecdotes littéraires.

DESMAN; substantif masculin. Espèce de rat musqué qui se trouve en Moscovie & dans la Laponie. Il diffère de l'Ondatra ou rat musqué du Canada, en ce qu'il a les pieds de derrière réunis par une membrane, les yeux extrêmement petits, & le museau prolongé comme la musaraigne.

DESMOGRAPHIE; substantif féminin. Partie de l'anatomie qui a pour objet la description des ligamens.

DESMOLETS, (Pierre-Nicolas) bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue St. Honoré, mort le 26 Avril 1760, dans la 83e année de son âge à Paris sa patrie, s'attacha particulièrement à l'histoire littéraire, & eut un nom en ce genre. Ses principaux ouvrages sont, 1°. *Historia Ecclesiæ Parisiensis.* 2°. *De Tabernaculo fœderis.* 3°. Nouvelles littéraires. 4°. Continuation des Mémoires de littérature de Sallengre. M. l'Abbé Goujet a eu part à cet ouvrage qui renferme quelques morceaux curieux. 5°. Recueil de pièces d'histoire.

DESMOTOMIE; substantif féminin. Partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des ligamens.

DESPAUTÈRE, (Jean) Grammairien Flamand, mort à Comines en 1520, laissa des Rudimens, une Grammaire, une Syntaxe, une Prosodie, un traité des Figures & des Tropes, imprimés en un volume *in-fol.* sous le titre de *Commentarii grammatici*,

grammatici, chez Robert Etienne, en 1537. Ces ouvrages étoient autrefois dans tous les colléges; mais depuis qu'on en a fait de plus méthodiques, ils ne sont plus consultés que par les savans. Ils sont excellens pour entendre le fond de la latinité.

DESSEIN GÉOMÉTRAL; c'est l'art de représenter sur une surface les figures des corps, suivant les règles que prescrit la géométrie. Pour dessiner ainsi les objets, on imagine que tous les points de leurs surfaces viennent se peindre sur un plan donné de position par des lignes dirigées suivant la même loi. Le dessein géométral enseigne à trouver tous les points où ces lignes rencontrent ce plan. Cela s'appelle *projeter un objet*: d'où il suit que le dessein géométral est la science des projections. *Voyez* PROJECTION *.

DICROTE; adjectif & terme de Médecine, par lequel on a désigné une espèce de pouls inégal qui bat deux fois dans une même pulsation, c'est-à-dire, qu'avant que l'artère soit entièrement dilatée pour finir sa pulsation, elle se retire un peu & rebat dans le même instant, comme il arrive aux marteaux qui sont répoussés par l'enclume, lorsqu'on frappe dessus. Cette espèce de pouls est un signe certain d'une hémorrhagie critique par le nez.

DIOCLÈS, géomètre connu par la courbe appelée *cyssoïde*, qu'il imagina pour la solution du problême des deux moyennes proportionnelles, florissoit avant le cinquième siècle.

DIONCOSE; substantif féminin. *Dioncosis*. Terme de Médecine usité chez les méthodiques pour signifier la distension du corps par l'amas des parties excrémentielles, ou la diffusion des humeurs.

DIORRHOSE; substantif féminin & terme de Médecine. *Diorrhosis*. Changement des humeurs en sérosité & en eau.

DIPSÉTIQUE; adjectif des deux genres & terme de Médecine qui s'emploie aussi substantivement. Il se dit des remèdes qui provoquent la soif.

DIVRIGNI, ou DIVRIKI; ville d'Asie dans la province de Diarbeck, à cinquante lieues à l'est, de Sivas & de Tokat. Elle est située dans un grand vallon entrecoupé de plusieurs ruisseaux qui vont se jeter dans l'Euphrate. Les environs de cette ville sont très-fertiles, mais peu cultivés *.

DULICHIUM; île de la mer Ionienne, entre les îles de Corfou & de Céphalonie, non loin de l'île d'Ithaque où régna Ulysse, & qu'on appelle aujourd'hui *Val du Compère*. Dulichium étoit du Domaine de ce Prince, & on y montre encore les restes d'un palais qu'il y fit bâtir. *.

DULLART, (Herman) peintre & poëte, né à Rotterdam en 1636, montra de bonne heure beaucoup de vivacité & de jugement. Comme il étoit d'une complexion très-délicate, ses parens lui laissèrent le choix de l'objet principal de son application; il choisit la peinture. Il fut envoyé dans Amsterdam sous le fameux Rembrand, dont il imita si bien la manière, que l'on prit, dit-on, plusieurs fois les ouvrages du disciple pour ceux du maître. La foiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre son ardeur pour ce travail, & l'on n'a de lui que peu de pièces. Il avoit joint dès la première jeunesse à l'étude de la peinture, celle des langues & des sciences, & il se délassoit par les exercices

à douze lieues, nord-ouest, de Salamanque *.

FORTIFICATEUR; substantif masculin. On donne ce nom à celui qui est versé dans l'art de fortifier. *Le Maréchal de Vauban étoit un grand fortificateur* *.

FORBACH; nom propre. Bourg de France dans la Lorraine, sur la route de St. Avold à Sarre-Bruck, à deux petites lieues, sud-ouest, de cette dernière ville *.

FRANCAVILLA; ville d'Espagne, située à l'extrémité méridionale du royaume de Léon sur la rivière de Cornéjo, à dix-huit lieues, sud-sud-est, de Salamanque *.

G

GAMBIE; nom propre d'un rivière considérable d'Afrique, laquelle a plus de deux cent cinquante lieues de cours. Elle a sa source dans le royaume de Mandinga, au-dessus du lac Saper qu'elle traverse, arrose le pays des Sousos & une partie de la Guinée occidentale, & se jette dans l'Océan entre le Cap-Vert & le Cap Rouge.

La côte de Gambie s'étend depuis le Cap Verd jusqu'au Cap-Verga, ce qui fait plus de cent-cinquante lieues *.

GAYOR (lac); lac d'Afrique dans le Sénégal, sur la rive septentrionale du Sénégal *.

GEDDA, ou GIDDAH; ville considérable & maritime de l'Arabie Heureuse, sur la mer Rouge, à quinze lieues, ouest, de la Mecque. C'est la résidence d'un Pacha. Le concours des pélérins qui y abordent de toutes les parties du monde Mahométan, la rend très-vivante. Les Arabes disent que c'est dans cette ville qu'est enterrée la mère commune de tous les hommes *.

GOLEGAO; petite ville de Portugal dans la province d'Estramadure, sur le chemin de Thomar à Santarem, à cinq lieues de l'une & de l'autre *.

GOM; substantif masculin. Espèce de grain qui ressemble au millet, & qui se cultive aux environs du mont Caucase. Son tuyau a quelque rapport avec la canne à sucre, & son épi renferme plus de trois cens grains. On le recueille au mois d'Octobre, & on le fait sécher aussitôt. On le fait cuire dans l'eau, & il se réduit en pâte en moins d'une demi-heure. Cette pâte est fort blanche; mais ceux qui n'y sont pas accoutumés la trouvent insipide *.

GOUMEL; c'est le nom d'un marais du Sénégal, situé sur la rive droite du fleuve de Sénégal, au-dessus de la ville d'Agnaut *.

GRAVELLE; substantif feminin. Petite pierre ou petit gravier. Les épingliers se servent de gravelle pour décrasser le laiton *.

H

HARSKIRCH; bourg de France dans la Lorraine allemande, à une demi-lieue, ouest, de Ney-Saarverden *.

HERNHUT; ville de la haute Lusace, à deux lieues, nord, de Zittau. Elle n'a que deux rues qui se coupent perpendiculairement, & forment une croix. La ville d'Hernhut n'existe que depuis un certain nombre d'années; elle doit sa naissance & sa célébrité au Comte de Zinzendorff & à la secte des Frères Moraves dont il est le chef. Cette secte s'est d'abord beaucoup répandue en Moravie, & depuis en Hollande & en Angleterre.

[illegible]

H[illegible]; substantif masculin. [illegible]

HORN, cap de, est un cap situé à la pointe de l'Amérique méridionale, au sud de la Terre-de-Feu. C'est ce cap qu'il faut doubler pour faire le tour du monde, & où l'Amiral Anson courut tant de dangers.

On appelle îles de Horn, des îles de la mer Pacifique, sous le 14e & 16e degré de latitude méridionale, & entre le 186e & le 194e degré de longitude*.

HUELVA; ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de l'embouchure du Tinto, à dix huit lieues, sud-ouest, de Niebla*.

HYDROSCOPE; substantif masculin. C'est le nom qu'on a donné à quelques charlatans qui se vantoient de voir les eaux au travers de la terre, & de découvrir les sources & les fontaines cachées.

Celui qui a fait le plus de bruit est un enfant nommé *Jean-Jacques Parange*. Il voyoit l'eau à travers les pierres, la terre, le fer, &c. mais la moindre planche interposée lui cachoit tout. Beaucoup de gens l'ont cru sur sa parole, mais ce n'étoit pas des physiciens*.

J

JACA; petite ville d'Espagne dans l'Arragon sur la rivière d'Arragon, à six lieues, nord, de [illegible]*.

[illegible]; [illegible], [illegible] [illegible] des [illegible] [illegible]. On [illegible] dans les [illegible], [illegible], &c. Ces [illegible] passent dans ce pays pour un mets délicat*.

JAMBELLI, ou JENNIBELLI, Frédéric, ingénieur italien, célèbre par la défense d'Anvers en 1585. Pendant la guerre que les Hollandois soutinrent contre les Espagnols, il alla offrir ses services au Roi d'Espagne qui le renvoya avec mépris. Outré de ce refus & résolu de s'en venger, Jambelli se jeta dans Anvers dont Alexandre de Parme faisoit le siége. Ce fut-là qu'il mit en usage tous les secrets de son art, pour détruire un pont que les assiégeans avoient construit sur l'Escaut. Il détacha contre ce pont quatre machines infernales; c'étoit des batteaux plats sur lesquels il avoit préparé des mines qui devoient jouer sous le pont. Trois de ces batteaux échouèrent, & ne servirent qu'à exciter la risée des Espagnols; mais le quatrième eut un effet terrible. Le pont fut rompu, & huit cens hommes périrent de différens genres de mort. L'eau fut poussée avec tant de violence, qu'elle passa sur toutes les digues : on sentit la terre trembler à quatre lieues de distance, & les tombes dont la mine avoit été couverte, furent jetées à plus de mille pas du fleuve. Si la flotte hollandoise eût su profiter de cet avantage, le Prince de Parme, après avoir perdu ses meilleures troupes, eût été forcé de lever le siége, & Jambelli eût fait essuyer un affront au Roi d'Espagne. S'il est injuste de ne point récompenser les talens, cet exemple fait

voir combien il est dangereux de les mépriser *.

JEDDA ; *voyez* GEDDA.

I

INAGUE ; nom propre d'une île de la mer du Nord, à quelque distance de l'île Saint-Domingue & de l'île de Cuba *.

K

KAISARIE ; nom propre d'une ville d'Asie dans la province de Carmanie *.

KANER ; nom propre d'une petite rivière de France, qui a sa source dans le pays Messin, & se jette dans la Moselle, à deux lieues au-dessous de Thionville, près du village de Konismaker *.

KAREK ; île du golfe Persique, où l'on pêche quelques perles. *Voyez* CAREK dans le IVe volume *.

KILT-DE-VIL, ou TUE-DIABLE. On donne ce nom à la Jamaïque à une espèce de punch qui se fait avec deux parties de rum ou tafiat, sur une d'eau ou de lait. On y met de la canelle, du girofle, du citron, de la muscade, & on le rend épais comme un brouet, en y mêlant des jaunes d'œufs. Cette liqueur tire son nom de sa force & de ses effets; car elle fait périr une infinité de personnes. Elle est surtout pernicieuse aux nouveaux débarqués : elle échauffe le sang, & cause bientôt une fièvre qui donne la mort *.

KOREMOS, ou KANISOU ; rivière d'Asie qui traverse la province de Roum, & qui se jette dans l'Euphrate *.

L

LAPELA ; petite rivière de Portugal dans la province entre le Douro & le Minho, à onze lieues, sud-est, de Brague. Elle est située sur le Minho, à deux lieues, sud-est, de Tuy, & à une lieue de Mouçaon *.

LARNICA ; ville assez considérable de l'île de Chipre, située à peu près à la même latitude que Nicosie. On y voit une mosquée où les Turcs viennent invoquer la grand-mère de leur prophète, qu'ils prétendent y avoir été enterrée *.

LIECHSTALL ; ville de Suisse dans le canton de Bâle, à deux lieues & demie, sud-est, de cette ville *.

LIFOL-LE-PETIT ; nom propre. Ce n'est qu'un village de Champagne à trois lieues, sud-ouest, de Neufchâteau; mais on y voit une singularité remarquable. C'est un ruisseau qui après avoir fait tourner un moulin, se précipite immédiatement dans une grande fosse, & ne reparoît plus. Les grandes pluies, la fonte des neiges y font entrer des torrens d'eau qui ont le même sort. Ces eaux ont sans doute une issue; mais comment coulent-elles sous terre? Est-ce dans une cavité spacieuse, ou au travers d'un terrein dont les parties séparées, ou peu adhérentes entre elles, procurent à ces eaux un passage facile, & font l'office d'un siphon dont l'ouverture inférieure est une fontaine abondante? Cette dernière conjecture est d'autant mieux fondée, que non loin de là, la Meuse se cache en terre, & ne reparoît qu'après un cours souterrein de plus d'une lieue. Ce phénomène mérite d'être observé, & peut servir à la connoissance de la structure intérieure du globe que nous habitons *.

LONGERON ; substantif masculin & terme de charpenterie. C'est une poutre qui sert à la construction des ponts de bois. *Les madriers sont posés sur les longerons* *.

LOULE; petite ville de Portugal dans le royaume d'Algarve, sur le chemin de Tavira à Lagos, à cinq lieues, ouest, de la première *.

LOUPADI, ou LUBAT; ville & lac d'Asie dans la Natolie. La ville est à douze lieues de Burse ou Brousa, & à une journée du mont Olympe. Elle est mal bâtie & peu peuplée. On conjecture qu'elle est sur les ruines de la ville d'Apollonie *.

LOURICAL; petit bourg de Portugal dans l'Estramadure, à six lieues, nord, de Leyria *.

LUGANO; lac d'Italie, sur le bord duquel est située la ville du même nom *.

M

MADON; nom propre. Rivière de France dans la Lorraine, laquelle a sa source à quatre lieues au-dessus de Mirecourt, passe à côté de cette ville, & se jette dans la Moselle, près de Pont-Saint-Vincent, après un cours de douze lieues *.

MAFFRA; bourg de la province d'Estramadure en Portugal, à neuf lieues de Lisbonne *.

MALLÉOLLES; substantif masculin. C'étoit chez les Anciens des fleches embrasées qu'on lançoit dans les siéges contre les machines de l'ennemi pour y mettre le feu *.

MAUGENIE; substantif féminin. Mot qui vient du Persan, & qui signifie une machine propre à lancer des pierres *.

MARASQUIN; substantif masculin. Liqueur spiritueuse dont la composition & l'usage nous viennent d'Italie. C'est une infusion de serpolet, de joli-bois ou garou, de fleur d'orange, d'écorce de citron, &c. dans de l'eau-de-vie, qu'on fait distiller au bain-marie, & à laquelle on ajoute la dose de sucre convenable pour corriger l'âcreté de tous ces ingrédiens *.

MARTINACH; petite ville de Suisse dans le Valais, à trois lieues, sud-est, de Saint-Maurice *.

MASENDERAN, ou MAZANDERAN; province de Pera, qui porte aussi le nom de Tabéristan ou Thabaristan. *Voyez* ce mot *.

MELTE; substantif féminin. C'est le nom d'une espèce de chardon qui croît dans l'Amérique septentrionale, & à laquelle on attribue mille propriétés merveilleuses. Cette plante jette des feuilles très-larges, très-dures & garnies d'épines. On en fait de la filasse, des mantes, des nates, des souliers, des ceintures, des cordages, des scies, des plumes, des poinçons, des aiguilles, &c. L'écorce brûlée guérit différentes blessures; la gomme qui sort des branches est un excellent antidote. Du fil de ses feuilles on fait jusqu'à des dentelles, & des rejetons on compose une espèce de conserve d'un goût agréable. Le tronc rend par incision une liqueur claire & sucrée, qui s'épaissit sur le feu en y mettant une racine qui la fait bouillir & fermenter comme le vin; aussi est-elle très-capable d'enivrer, & l'on en tire une excellente eau-de-vie *.

MESGHED; *voyez* MESCHED dans le XVIIe volume.

MESGHID ALI; nom propre d'une ville d'Asie dans l'Iraque ou Irak-Arabi, sur le bord du lac Rahemah. Latitude 31 degrés, 40 minutes. Longitude 62 degrés 30 minutes *.

MIRA; petite ville de Portugal dans le Beyra, à sept lieues de Coimbre *.

MIRANDELA; petite ville de Por-

tugal dans la province de Tra-los-Montes. Elle est située sur la rivière de Tua, à dix-huit lieues, ouest, de Miranda, & à douze lieues, sud-ouest, de Bragança *.

MOBILIENS; (les) peuples sauvages de l'Amérique septentrionale dans la Louisiane, entre le Mississipi & la Floride *.

MONDA; petite ville d'Espagne dans la Grenade, sur la rivière de Guadarmena, à quatre lieues, nord, de Marbella *.

MONGANA; rivière de l'Amérique septentrionale, laquelle a son embouchure dans le Mississipi. Cette rivière est peu connue.

MONTALVAO; petite ville de Portugal dans l'Alentéjo, à huit lieues, nord, de Portalègre *.

MONTARGIL; petit bourg de Portugal dans l'Estramadure, à trois lieues d'Erra *.

MONTE-SANTO; petite ville de Portugal dans la province de Beyra, entre Almeida au nord & Segura au midi *.

MORA; petite ville de Portugal sur la rivière d'Odivor, à douze lieues, ouest, d'Estremos *.

MORFIL; (île au) c'est ainsi qu'on nomme une île du fleuve de Sénégal, qui a plus de cinquante lieues de longueur, & qui s'étend depuis la ville d'Agnant jusqu'aux environs du lac Gayor *.

MORHANGE; bourg de France dans la Lorraine, à neuf lieues, nord-est, de Nancy, & à trois lieues, nord, de Marsal *.

MOSQUITE; substantif masculin & terme de Relation. C'est, dit-on, une espèce de mouche qui infeste les rives de l'Orenoque dans l'Amérique méridionale. Cette mouche dépose dans les chairs un œuf imperceptible; cet œuf produit un insecte velu, dont le mouvement enflamme la partie où il est logé, & cause bientôt une fièvre violente. Au bout de huit jours il engendre dix ou douze mosquites, qui font éclorre à leur tour d'autres essains. Beaucoup de personnes en perdent la vie *.

MURAT; nom propre d'une petite ville & d'un lac de Suisse dans le canton de Fribourg. La ville est située sur le bord du lac, à trois lieues, est, de Fribourg *.

N

NICONÉRIA; île de l'Archipel, l'une des Cyclades. Ce n'est qu'un rocher désert, où quelques chèvres peuvent à peine trouver leur nourriture *.

NIED; (la) rivière de France qui arrose une partie de la Lorraine & du pays Messin, passe près de Bouzonville, & se jette dans la Sarre, auprès du village de Reding, à deux lieues & demie au-dessous de Sarre-Louis, après un cours d'environ quinze lieues.

La Nied se divise en remontant près du village de Condé, en deux autres petites rivières, dont l'une s'appelle la *Nied françoise*, prend sa source au village de Bréhain & de Martille, & n'arrose que des terres françoises. L'autre s'appelle la *Nied allemande*, & traverse quelques terres de l'Empire *.

NISA; petite ville de la province d'Alentéjo en Portugal, à six lieues, nord, de Portalègre *.

NUEVA BRAGANÇA, ou NOUVELLE BRAGANCE; *voyez* AVEIRO dans le IIIe volume.

O

OCRATO ; petite ville de Portugal dans la province d'Alentéjo, à quatre lieues, oueft, de Portalègre *.

ODEMIRA ; petite ville de Portugal fur la petite rivière de Mira dans l'Alentéjo, à neuf lieues, fud, de S. Tiago.

ODIVOR ; petite rivière de Portugal dans l'Alentéjo *.

OLINDER ; verbe neutre de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme CHANTER. Mettre l'épée à la main, fe battre avec l'épée. *Ils viennent d'olinder enfemble.*

Ce verbe eft du ftyle familier, & ne fe dit qu'en plaifantant. Il vient du mot *olinde*, qui eft une forte de lame d'épée.

OSAGES ; (les) peuple fauvage de l'Amérique feptentrionale, voifin des Miffourites *.

OSUNA ; petite ville d'Efpagne dans l'Andaloufie, à dix-huit ou vingt lieues, eft, de Séville *.

OUABACHE ; c'eft le nom d'une rivière de l'Amérique feptentrionale, laquelle fe jette dans l'Ohio, ou la Belle Rivière *.

OUINIPIGON ; nom d'un lac de l'Amérique feptentrionale, lequel communique au lac de Bourbon par un détroit qu'on appelle la *Tête de Bœuf* *.

OUTEIRO ; petite ville de Portugal dans la province de Tra-los-Montes, fur le chemin de Miranda à Bragance, à quatre lieues, fud-eft, de cette dernière ville *.

OUZANNE ; petite rivière de France dans le Perche Gouet. Son cours eft à peu près de l'oueft à l'eft ; elle paffe à Brou, & fe jette dans le Loir près de Bonneval *.

P

PANIS ; (les) peuple fauvage de l'Amérique feptentrionale, fur la rive gauche du Miffiffipi. Ces fauvages changent fouvent d'habitation *.

PARADOS ; fubftantif mafculin. Dans l'art du Génie, il fe dit d'une traverfe que l'on conftruit pour fe garantir des revers, ou pour fe couvrir par derrière. *Conftruire un parados dans la tranchée fur le rempart.*

PARECCHIA ; nom propre. Ville de l'île de Paros, conftruite fur les ruines de l'ancienne capitale de cette île. On y trouve à chaque pas incruftés dans les murailles, des morceaux de colonnes & des colonnes mêmes toutes entières de ce beau marbre fi vanté dont la Grèce & prefque toute l'Afie ornoient leurs édifices. L'ancienne Paros fut la patrie d'Archiloque, poëte célèbre qui inventa les vers ïambiques, & qui par la force de fa poëfie, contraignit, dit-on, un certain Lycambe à fe pendre *.

PARIAS ; (les) Nom par lequel on diftingue ceux qui compofent la dernière des cinq tribus dans lefquelles le peuple eft divifé dans l'Indoftan. Cette claffe eft le rebut des autres. « Les *Parias* ont les emplois » les plus vils de la fociété ; ils en» terrent les morts, ils tranfportent » les immondices. Ils font dans une » telle horreur, que fi l'un d'eux » ofoit toucher un homme d'une » autre claffe, celui-ci a le droit de » le tuer fur le champ » *.

PAS DE SOURIS ;

PAS-DE-SOURIS; se dit en fortification, d'un escalier pratiqué dans la contre-escarpe pour servir de communication du fossé au chemin couvert & à la demi lune *.

PAXAROS; nom propre d'une île située dans la mer Pacifique, sur la côte occidentale de la Californie, entre le 29e & le 30e degré de latitude septentrionale, & entre 267e & le 268e de longitude.

Paxaros est aussi le nom de quelques petites îles de la mer du nord, entre l'île Saint-Vincent, & l'île de la Grenade *.

PENA DE FRANCIA; petite ville d'Espagne au royaume de Léon, à dix lieues, sud-ouest, de Salamanque *.

PENNA RONDA; bourg d'Espagne, dans le royaume de Léon, sur le chemin d'Alva de Tormes à Médina del Campo, à deux petites lieues de la première ville *.

PERSPECTIVE CAVALIÈRE & PERSPECTIVE MILITAIRE: la *perspective cavalière* est l'art de projeter les objets sur un plan vertical par des lignes droites inclinées à l'horizon, & paralleles entre elles. Quand le plan de projection est horizontal, cet art prend le nom de *perspective militaire*, parce qu'on s'en sert quelquefois pour représenter les ouvrages de fortification.

C'est mal-à propos qu'on a confondu les deux espèces de perspective dans le XXIe volume.

Le plan sur lequel se fait la représentation s'appelle *tableau* comme dans la perspective ordinaire; les lignes suivant lesquelles on projette l'objet sont des *rayons visuels*, & le point où le tableau est coupé par un rayon visuel, est l'*apparence* du point de l'objet d'où ce rayon est parti.

Il est un cas où la *perspective cavalière* donne pour le même objet la même apparence que la *perspective militaire*; c'est quand les rayons visuels font avec l'horison des angles de quarante-cinq degrés, & que le tableau dans la *perspective cavalière* coupe perpendiculairement les projections horizontales des rayons visuels.

Ces deux espèces de perspective diffèrent de la perspective proprement dite, en ce que dans celles-là le point de vue est supposé mobile, & placé pour chaque point de l'objet dans le rayon visuel émané de ce point. Car, si l'on supposoit l'œil immobile, il faudroit qu'il fût infiniment éloigné; or on ne voit point à une distance infinie. Elles en diffèrent encore en ce qu'aucun des rayons visuels ne peut être perpendiculaire au tableau.

Il suit de là que le champ de ce tableau ne peut être borné comme dans la perspective ordinaire; car, si l'œil est infiniment éloigné, la sphère de la vue sera infinie, & si l'œil parcourt successivement les extrémités des rayons visuels, rien n'empêche d'étendre cette supposition aussi loin qu'on voudra.

On donne aussi les noms de *perspective cavalière* & de *perspective militaire* aux représentations exécutées suivant les régles que prescrivent ces deux arts *.

PETELANGE; bourg de France dans la Lorraine, à trois lieues, sud-ouest de Sarreguemine *.

POLIORCÈTE; nom qui fut donné à Démétrius, fils d'Antigone, à cause de son habileté dans l'art des siéges, & surtout à cause du siége de Rhodes, dans lequel il déploya tout son génie, & qu'il fut néanmoins obligé de lever.

Ce mot s'emploie quelquefois

4°. Les lignes étant paralleles & inclinées à l'horizon, si le plan est vertical la projection sera une *perspective cavalière*, & si le plan est horizontal, la projection prendra le nom de *perspective militaire*.

5°. Les ombres solaires sont aussi des projections des contours des objets, faites suivant des lignes à-peu-près parallèles sur toutes sortes de surfaces.

On projette quelquefois un objet sur un plan par des lignes brisées suivant une certaine loi, & qui passent par le même point. Ces sortes de projections n'ont aucune ressemblance avec l'objet; mais si on les regarde d'un certain point & dans des miroirs d'une certaine figure, elles paroîtront dans leurs vraies proportions. Pour concevoir plus facilement comment se fait cette représentation, imaginez l'objet placé entre l'œil & le miroir cylindrique dont l'axe est vertical. Supposez que tous les points de cet objet viennent imprimer leurs couleurs sur un plan horizontal placé sous le miroir, en suivant les rayons visuels réflechis sur ce miroir. Ce plan horizontal ainsi coloré, ne fera voir qu'une caricature monstrueuse; mais si l'on ôte l'objet, & que l'œil immobile regarde toujours vers le même point du miroir, il y verra la parfaite ressemblance de cet objet. Cette manière de représenter les objets s'appelle *anamorphose*. Voyez ce mot.

L'art de faire toutes sortes de projections est ce qu'on appelle *dessein géométral*. Cet art est d'une utilité infinie, & l'on peut dire qu'il renferme presque toute la pratique de la géométrie sur le papier *.

PROPONTIDE, aujourd'hui mer de Marmara. *Voyez* MARMARA *.

PROVIDENCE; (île de la) est une île de la mer du nord, au 26e degré de latitude septentrionale, & entre le 81e & le 83e degré de longitude *.

PUEBLA; nom propre. Il y a plusieurs villes de ce nom en Espagne.

1°. *Puebla de Sanabria*, dans le royaume Léon, à quinze lieues, ouest, de Benavente.

2°. *Puebla de Montalban*, dans la nouvelle Castille, sur la rive gauche du Tage.

3°. *Puebla Don Fadriès*, dans la même province, à la source de la Guadiana.

4°. *Puebla de Alcocer*, dans l'Estramadure.

5°. *Puebla*, dans le royaume d'Arragon. On a fait mention de ces deux dernières dans le XXIIIe volume *.

R

RESHD, ou HUSUM; nom propre. Ville de Nise, capitale de la province de Ghilan ou Gilen, située près de la mer Caspienne, dans une plaine agréable & environnée de hautes montagnes. L'air y est mal sain *.

ROGNON; (le) petite rivière de France dans la Champagne, laquelle se jette dans la Marne, à deux lieues au-dessus de Joinville. Elle fournit d'excellentes truites *.

ROSSEL; (la) petite rivière de France dans la Lorraine, laquelle a sa source au dessus de Saint Avold, & se jette dans la Sarre, près du village de Verden *.

Indiens. « Quelques-uns le regar-
» dent comme un commentaire du » Vedam, d'autres comme un livre » original. On vient d'en publier » un extrait en Angleterre. L'Éter- » nel, dit ce livre, concentré dans » la contemplation de son essence, » forme la résolution de créer des » Êtres qui puissent participer à sa » gloire. Il dit, & les Anges furent. » Ils chantoient de concert les louan- » ges du Créateur & l'harmonie des » sphères célestes, lorsque deux de » ces Esprits se révoltèrent, & en » entraînèrent d'autres par leur » exemple. Dieu les précipita dans » un séjour de tourmens, & ne les » en retira qu'à la prière des Anges » fidelles, & à des conditions qui les » remplirent de joie & de terreur. » Les rébelles furent condamnés à » subir sous différentes formes, dans » la plus basse des quinze planètes, » des punitions proportionnées à » l'énormité de leur crime. Ainsi » chaque Ange subit d'abord sur la » terre quatre-vingt-sept transmi- » grations avant d'animer le corps » de la vache qui tient le premier » rang parmi les animaux. Les dif- » férentes transmigrations sont un » état d'expiation, d'où on passe à » un état d'épreuve, c'est-à-dire, que » l'Ange transmigre du corps de la » vache dans un corps humain. C'est- » là que le Créateur étend ses fa- » cultés intellectuelles & sa liberté, » dont le bon ou le mauvais usage » avance ou recule l'époque de son » pardon. Le sage va se rejoindre en » mourant à l'Être suprême; le mé- » chant recommence son temps » d'expiation.

» Ainsi, suivant cette tradition » du *Shaster*, la métempsicose est » un vrai châtiment, & les ames » qui animent la plupart des subs- » tances vivantes, ne sont que des » êtres coupables. Cette opinion sur » la transmigration des ames n'est » pas sans doute universellement » adoptée dans l'Inde; elle aura été » imaginée par quelque dévôt mé- » lancolique & d'un caractère dur. » Il est vraisemblable que ce dogme » fut bien différent dans son ori- » gine ».

SIANCOS; substantif masculin. Coquille dont les Indiens de Bengale font des brasselets *.

SOCOTORA; île de la mer d'Arabie, à cinquante lieues, sud-est, du cap de Guardafui. Cette île a été connue par les Anciens sous le nom de *Dioscoride*. Elle est peu fertile & sans port *.

T

TABLEAU; se dit en perspective, de la surface sur laquelle se fait la représentation des objets, quelles que soient sa figure & sa position par rapport à l'objet & à l'œil. Dans la perspective ordinaire, on suppose ordinairement que le tableau est un plan vertical placé entre l'œil & l'objet. *Voyez* Perspective. Dans la perspective cavalière, le tableau est aussi un plan vertical interposé, & dans la perspective militaire c'est un plan horizontal *.

TADMOR, autrefois *Palmyre*. Voy. Palmyre.

TAVIGNAGNO, ou Tavignan; rivière de l'île de Corse, laquelle a sa source au lac de Créno sur le mont de Cradaccio, & son embouchure dans la mer au-dessous d'Aléria *.

TÉCRIT, ou Técrite; ville d'Asie, située sur le Tigre, à quarante lieues au-dessus de Bagdad. Tamerlan la fit miner & la prit en 1393. Sa lon-

gitude est de 61 degré & sa latitude de 34 degrés, 53 minutes *.

TENAILLE; (fortification) Il y a des tenailles brisées & des tenailles à flancs. La *tenaille simple* est celle qui est formée de deux faces prises sur les lignes de défense. Quand le rentrant formé par ces lignes de défense est occupé par une ligne parallèle à la courtine, la tenaille est brisée. Enfin la *tenaille à flanc* est celle qui est composée de deux demi-bastions & d'une courtine, comme la tête d'un ouvrage à cornes. M. de Vauban en a fait de semblables aux citadelles de Strasbourg & de Lille; mais ces tenailles ont des défauts qui les ont fait rejeter.

On appeloit autrefois *tenaille*, un ouvrage composé de deux branches parallèles & de deux faces formant un rentrant. Cet ouvrage étoit placé sur le ravelin qui en étoit couvert, comme celui-ci couvroit la courtine. La *tenaille* étoit quelquefois double, c'est-à-dire, qu'elle avoit quatre faces, lesquelles formoient un saillant & deux rentrans.

On appeloit *queue d'hironde simple*, la tenaille simple dont les deux branches étoient convergentes du côté de la place. La queue d'hironde étoit double, & s'appeloit aussi *bonnet de Prêtre*, quand la tenaille étoit double.

En termes de tactique, on appelle *tenaille*, la disposition d'une troupe ou d'une armée dont les deux aîles s'avancent en débordant le centre. On dit alors que cette armée ou cette troupe forme la tenaille, est disposée en tenaille. *L'ordre de bataille de Bajazet à Nicopolis étoit une tenaille* *.

Y

YENDATS; (les) c'est le nom d'un peuple de sauvages de l'Amérique septentrionale, connus sous celui de Hurons. Ce dernier nom leur fut, dit-on, donné par les François, lorsqu'ils abordèrent pour la première fois dans leur pays. *Voyez* HURONS dans le 13e volume *.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce trentiéme & dernier Volume du GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS, ainsi que les précédens, je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 27 Juillet 1774.

CAPPERONNIER.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A tous nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur PANCKOUCKE, Libraire, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre *le Grand Vocabulaire françois, &c.* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume *pendant le temps de quinze années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs, Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur DE LA MOIGNON, & qu'il en sera remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LA MOIGNON, & un dans celle de notre cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires,

ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Compiégne le 10 Septembre 1766, & de notre règne le cinquante-deuxième. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé* LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre dix-ſept de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nº. 77. *Fol. 46*, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 4 *Novembre* 1766. *Signé* C. A. JOMBERT, père, *Syndic.*

Je reconnois que M. G*** eſt aſſocié pour moitié au Privilége du *Grand Vocabulaire françois ;* c'eſt pourquoi il a la propriété de la moitié du fonds dudit Ouvrage, ſuivant les conventions faites entre nous, le 15 Juillet 1767. Fait à Paris ce premier Décembre 1773.

C. PANCKOUCKE.

Regiſtré la préſente Ceſſion ſur le Regiſtre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nº. 327, *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris ce* 7 *Janvier* 1774.

C. A. JOMBERT, père, Syndic.

AVIS.

MESSIEURS les Souſcripteurs du Grand Vocabulaire François ſont priés de rapporter leurs Souſcriptions en retirant le trentiéme & dernier Volume, qui leur ſera délivré *gratis.*

De l'Imprimerie de D'HOURY. 1774.

